MOUVEMENT OUVRIER, COMMUNISME ET NATIONALISMES DANS LE MONDE ARABE

CAHIERS DU « MOUVEMENT SOCIAL »
N° 3

MOUVEMENT OUVRIER, COMMUNISME ET NATIONALISMES DANS LE MONDE ARABE

Etudes coordonnées et rassemblées par
René GALLISSOT

avec M. AL-CHARIF, A. AYACHE, J. BESSIS,
J. COULAND, R. GALLISSOT, M. HADHRI, H.-R. HAMZA,
G. OVED, A. TALEB BENDIAB, B. TLILI

LES ÉDITIONS OUVRIÈRES
12, avenue Sœur-Rosalie, 75621 Paris Cédex 13

DANS LA MEME SERIE

La Commune de 1871. Colloque de Paris, mai 1971.

Langage et idéologies. Le discours comme objet de l'Histoire, par J. Guilhaumou, D. Maldidier, A. Prost, R. Robin.

Mélanges d'histoire sociale offerts à Jean Maitron.

Cahier n° 1 : *Christianisme et monde ouvrier*, études coordonnées par F. Bédarida et J. Maitron.

Cahier n° 2 : *1914-1918 l'autre front*, études coordonnées par P. Fridenson.

Imprimé en France Printed in France

ISBN 2-7082-1958-8

AVERTISSEMENT

L'ouvrage de référence, celui de Maxime Rodinson, s'intitule Marxisme et monde musulman *(Paris, 1972) ; plutôt que de prétendre à la synthèse, il s'emploie à cerner les prises de position, à sonder les attitudes et les conduites, à restituer les interventions communistes et les conflits nationalistes en les situant dans les contradictions de la formation nationale et dans les rapports internationaux ; l'œuvre est explicative et rompt ainsi avec la trop abondante littérature partisanne ou sommaire qui s'en tient à opposer comme deux entités nationalisme et communisme, et, le plus souvent, ne fait que monnayer en sous-produits ce qui fut l'ouvrage initiateur en ce domaine, celui de Walter Z. Laqueur,* Communism and Nationalism in the Middle East *(Londres, 1956).*

Ce recueil n'entend pas se substituer à ces ouvrages, et encore moins offrir une synthèse ; il s'efforce par contre, par une reconnaissance des implantations et des engagements effectifs, par un retour au « pays réel » selon la formule reprise plus loin, et pour ce qui est du mouvement ouvrier, par une attention à ce qui le fonde en action militante, soit le syndicalisme, de déplacer les interrogations et déjà certaines réponses ; sans renoncer à l'interprétation politique et à l'analyse culturelle ainsi qu'il est pratiqué ici, par exemple, sur la gauche socialiste au Maroc ou sur le Parti communiste irakien par rapport aux minorités, ou encore sur le Parti communiste de Tunisie en sa mixité, il s'agit donc de recherches qui se veulent largement d'histoire sociale. Certes, le risque existe de surfaire les continuités et même l'importance du mouvement ouvrier, et plus encore du communisme que l'on dit plaqué ou « en greffe » sur ces sociétés ; il n'y a pas, en effet, avant la période actuelle, à proprement parler de classe ouvrière dans le monde arabe, mais seulement des fragments ou des îlots. Mais, par le mouvement syndical notamment, s'affirme une certaine autonomie ouvrière, fût-elle surchargée épisodiquement par les orientations communistes, et plus largement entraînée ou captée par l'encadrement assuré par une intelligentsia. Mais c'est alors toucher aux problèmes réels, ceux du déclassement, en ces sociétés qui sont en travail national mais dont la genèse nationale est contrainte sous l'écartèlement colonial et la dépendance, réfractée en différenciation culturelle et en rêve unitaire. C'est cette approche que présente en esquisse, l'étude liminaire qui vise à éclairer les origines et les variations de l'arabisme, des nationalismes et l'on peut dire des communismes, quelle que soit la force de leur détermination centrale. Derrière la polyvalence heureuse des contributions, et plus encore derrière l'éparpillement des aperçus et des sujets de réflexion en cette trop vaste matière, il y a cependant une logique qui se fait jour, du moins un ordre qui n'est pas seulement chronologique.

Au départ, est mis en place l'arrière-fond du socialisme colonial, et des difficiles approches européennes du monde arabe en mouvement national, sur l'exemple de la Fédération socialiste de Tunisie et de la gauche française face au jeune nationalisme marocain. Trois contributions s'emploient ensuite à retrouver concrètement les bases et les positions du premier communisme en ses entreprises d'arabisation ou en ses attitudes à l'égard des nationaux en Palestine, en Algérie et au Maroc. Comme le Maghreb se trouve privilégié, le troisième palier de cette démarche offre alors une étude suivie, non pas exhaustive, mais en longue durée, du développement du syndicalisme en Egypte d'une part, et, d'autre part, du mouvement communiste en Irak. Ces essais neufs par eux-mêmes présentent, pour la première fois en langue française, le bilan des recherches conduites maintenant au Machrek, soit en Syrie-Liban, en Egypte, dans les publications palestiniennes, et, tout récemment, en Irak. Enfin, en dernière partie, la Tunisie, qui est comme le microcosme grossissant les contradictions générales et dont l'évolution anticipe souvent les conflits et les débats, sert à nouveau de champ d'étude pour la compréhension des discordances communistes, et, plus profondément, pour regarder en face l'aboutissement de cette histoire, cette condition de misère et de violence sociale longuement contenues, qui s'exprime en pression populaire et en révolte, qui nourrit un puissant mouvement d'aspirations égalitaires sinon révolutionnaires, et supporte ou permet ces tendances idéologiques dominantes que l'on rassemble sous le terme global de populisme.

René GALLISSOT.

Mouvement ouvrier et mouvement national : communisme, question nationale et nationalismes dans le monde arabe

par René GALLISSOT

Communisme et nationalisme, c'est sous les espèces du conflit, sinon de l'incompatibilité entre ces deux termes qui sont censés recouvrir des idéaux politiques clairs et des forces homogènes que s'affrontent encore les militants politiques et les intellectuels arabes, qui, de surcroît, sont bien souvent les mêmes hommes ; mais le débat sévit aussi parmi l'intelligentsia politique, française particulièrement, par sensibilité devant la guerre d'Algérie, et grève aussi l'ensemble de l'historiographie européenne. L'opposition est saisie (ou vécue) après la deuxième guerre mondiale quand se précipite le mouvement d'indépendance, et déjà mise en avant aux temps du triomphe fasciste en discutant le « tournant » communiste que représente la stratégie de Front populaire ; elle est ensuite transposée dans toute l'histoire qui traite des origines du communisme et des destinées du socialisme dans le monde arabe. Cette détermination est, par exemple, très sensible, pour cause de communauté d'idées, dans la première tentative de synthèse à l'échelle de l'Orient arabe, celle de Walter Laqueur, *Communism and Nationalism in the Middle East* (1956) comme dans l'ouvrage récent de Emmanuel Sivan, *Communisme et nationalisme en Algérie 1920-1962* (édition française, 1976). Mais cette opposition simple est aussi multiforme, et les interprétations vont se confortant les unes les autres.

Elle est encore présente à travers l'affirmation épisodique ou renouvelée d'un socialisme spécifique de la part des Etats arabes (Egypte, Algérie, Syrie, Irak, Yemen du Sud) ; elle est fort commune chez les partisans du « socialisme musulman » évidemment, mais très couramment dans les dénonciations nationalistes du communisme comme « schéma importé » et « idéologie étrangère » en invoquant l'originalité de l'Orient des orientalistes ou l'essence de l'*homo arabicus*, le génie national arabe, à plus forte raison le caractère sacré de l'Islam ; le communisme peut même être donné comme une des expressions du colonialisme occidental. La discussion est alors immergée dans les réactions isolationnistes qui décident de ce qui est influence extérieure intrinsèquement perverse. Il est vrai que, sous la violence de la domination coloniale, sous les contraintes de découpages étatiques artificieux, par suite de refoulements de popu-

lations, par effet de conservation idéologique et même sociale devant la ruine économique, se produit et s'entretient le repli sur soi. Cette réaction de défense crée des valeurs-refuge, s'attache à la communauté religieuse, invoque des triomphes historiques lointains et les droits à l'originalité culturelle. Quand le passéisme est surmonté, naissent la conscience et la confiance de compter sur ses propres forces ; l'appel à l'authenticité demande une révolution culturelle et politique faite à la fois de rupture et de ressourcement, comme en témoignait la conclusion de l'*Histoire du Maghreb* d'A. Laroui (Paris, 1970). Mais cette résistance s'analyse historiquement et sociologiquement en interaction avec la domination coloniale puis impérialiste. Cette question des influences étrangères est mal posée, sinon naïve, comme on peut le voir facilement sur trois exemples qui parlent d'eux-mêmes.

La renaissance intellectuelle arabe du XIXe siècle, la *Nahda*, se réclamait explicitement de la littérature et de la pensée occidentale, alors qu'elle rénovait effectivement la langue et la culture arabe, et le réformisme musulman lui-même qui participe au mouvement de refuge, disait la nécessité de faire siennes, les conquêtes techniques et scientifiques européennes. Mais c'est dans la confrontation du nationalisme et du communisme que l'imbrication est encore plus évidente. Les apôtres de la nation arabe qui sont aux origines du parti *Baath*, le parti de la résurrection ou résurgence, appartiennent à une génération bourgeoise qui a fait ses études au Quartier latin, à l'école anglaise (ou à l'université américaine de Beyrouth) ou qui, fût-ce sur traductions, s'est imprégnée de l'argumentation nationaliste philosophique et politique du XIXe siècle européen, et plus généralement par contexte, de plaidoyers nationalistes de l'entre-deux-guerres qui répliquaient à un marxisme simplifié à fin de réfutation. Enfin, plus que dans le succès de l'action des Partis communistes eux-mêmes, l'impact du communisme est ouvertement lisible dans l'organisation, le vocabulaire et les pratiques des Partis nationalistes et, plus encore, des Etats qui proclament leur propre socialisme, se réclament du centralisme démocratique, encadrent les organisations de masse par l'appareil du parti ; le socialisme spécifique ne peut échapper à la comparaison avec le modèle soviétique.

Le jugement de compétence qui prononce l'incommunicabilité du communisme et du nationalisme n'est pas nouveau ; il se trouve, outre chez de nombreux orientalistes, appartenir aux catégories de la pratique administrative coloniale. Au Maghreb, particulièrement, les administrateurs coloniaux, les officiers français plus encore, et les hommes du renseignement, soit les spécialistes des Affaires indigènes se donnaient volontiers des connaissances en psychologie ethnique, et allaient répétant que la clef de la société musulmane répondait à la formule « Garde le *mîm* (première lettre de la négation), le *mîm* te gardera. » Pour ne pas voir que la société colonisée était en travail national, ils invoquaient le rejet de l'étranger et de l'infidèle, du « roumi », par l'Islam. Quand le nationalisme ne pourra plus être nié, il sera en désespoir de cause identifié à l'Islam. La démarche du « socialisme colonial », c'est-à-dire l'idéologie des socialistes européens qui prêchaient l'assimilation des « évolués », n'est pas très

différente, en condamnant le nationalisme indigène (pas le leur, évidemment), parce qu'il est musulman et féodal ; c'est là le discours tenu par les socialistes de Tunisie et d'Algérie, et par les communistes de Sidi-Bel-Abbès. Mais l'historiographie savante prend souvent le relais en se bornant à parler d'« Algérie musulmane », et des « musulmans », comme de « coupure ethnique », en ne concédant l'appellation nationaliste que pour l'évolution politique qui revendique explicitement une nation sur le modèle des constitutions occidentales et appelle au séparatisme. La grande œuvre de Charles-Robert Ageron, *Les Algériens musulmans et la France* (*1871-1919*) (Paris, 1968) reprend en conclusion — c'est dire avoue son idée directrice —, la formule consacrée : « Garde le *mîm* », et le même auteur dénie au mouvement *Jeune Algérien* et à l'émir Khaled, tout caractère nationaliste, comme aborde l'analyse du communisme et celle de la question nationale par référence à la permanence dans l'être de l'Islam (cf. C.-R. Ageron, *Politiques coloniales au Maghreb*, Paris, 1972, article sur « Les communistes français devant la question algérienne de 1921 à 1924 », repris au *Mouvement social*, n° 78, 1972). Communisme et nationalisme deviennent en effet des essences, et, en retour, la reconstruction nationaliste de l'histoire trouve encore des satisfactions dans cette vision qui sécrète des identités traversant l'histoire.

Mais cet investissement dans les définitions immuables est encore servi par une approche qui se veut marxiste et pratique la querelle scolastique des textes pour prendre le communisme en flagrant délit d'erreur théorique, ou de trahison. L'échec du communisme dans le monde arabe, comme si le mot échec avait un sens en histoire, serait dû à un vice conceptuel ou stratégique. Les ouvrages publiés sur le communisme et la question coloniale manifestent cette tendance elle aussi fixiste et une propension au jugement magistral sans appel, comme, par exemple, ceux de Jacob Moneta, *Le PCF et la question coloniale* (Paris, 1971), et plus près encore, de Grégoire Madjarian, *La Question coloniale et la politique du PCF 1944-1947* (Paris, 1977), comme aussi les thèses de T. A. Schweitzer, *The French Communist Party and the colonial question 1928-1939*, University of Wisconsin, 1968, et Sayad Taleb, *Contribution à l'histoire du mouvement ouvrier. Les communistes d'Algérie dans la stratégie révolutionnaire du Komintern*, Université de Lille-III, 1975. Malheureusement, la réponse de l'inculpé, soit le Parti communiste français en l'occurrence, fut trop souvent de répéter que la politique suivie avait été continûment juste, comme le fait encore Elie Mignot, un de ses praticiens, dans le chapitre sur la politique coloniale, de l'*Histoire de la IVe République*, Editions sociales, Paris, 1973. Cette revue de l'histoire immobile : orientaliste, coloniale ou apologétique de nationalismes de parti ou d'Etat, ou encore de la ligne communiste, a simplement pour but de suggérer que les temps sont venus d'une autre approche faite d'investigation sociale, sociopolitique et socioculturelle, et de reconnaissance internationale de l'évolution communiste, qui soit donc aussi histoire comparative. Ce recueil est une nouvelle tentative qui prolonge celle esquissée pour l'Algérie des années 1930 dans la publication de la *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, juin 1977 (Alger).

Par ce retour d'attention sur les bases sociales, soit à suivre les migrations de travail et les insertions de groupes minoritaires, le déclassement plus qu'une échelle établie des classes, les moments de lutte et les efforts recommencés d'organisation, l'histoire du mouvement ouvrier devient largement une histoire du syndicalisme ; le développement du communisme quand il a lieu, s'il ne se réduit pas à lui, ne serait-ce que du fait de sa dimension internationale qu'il faut aussi réintégrer, ne peut être dissocié de l'implantation et des orientations du mouvement syndical ; c'est à travers le syndicalisme que se pose, pour le mouvement ouvrier, la question nationale, comme il est bien visible au Liban, en Egypte, en Tunisie à répétition. Une des lignes de force en ce rapport entre mouvement ouvrier et mouvement national est celle d'une autonomisation ouvrière, précaire et difficile et qui, aujourd'hui encore, cherche toujours à se faire jour. La deuxième ligne de force qui se dégagera de cette recherche, certes hypothétique, est celle d'un cheminement populiste vers le socialisme où prétendent aboutir les nouveaux régimes politiques du monde arabe. Ce conditionnement ne répète pas le développement du mouvement ouvrier européen, pas plus que celui du populisme russe, par-delà les ressemblances dans la formation même d'une classe ouvrière et dans la force du déclassement. Cette hypothèse générale renvoie à une interrogation plus longue sur les procès mêmes de formation nationale et de constitution des classes sociales qui n'appartiennent plus au capitalisme ascendant, mais au monde dominé. Il suffit ici de s'inquiéter sur la valeur explicative des théories de la nation, hors du domaine européen. Que l'on excuse, dans cette esquisse qui se veut synthétique et complémentaire des développements plus circonstanciés donnés dans *L'Histoire générale du socialisme* sous la direction de Jacques Droz, tome III et tome IV, Presses universitaires de France, Paris, 1977 et 1978, l'excès de simplification à distinguer à leur naissance, les divergences des nationalismes, de l'arabisme et du mouvement ouvrier, à suivre l'apparition du communisme et ses premières déterminations, à retracer la généralisation populiste jusqu'au recours au socialisme d'Etat. Par renvoi aux chapitres de *L'Histoire du socialisme* (« Le socialisme dans le domaine arabe », pour l'entre-deux-guerres, tome III, p. 545-607 et « Références arabes au socialisme », après 1945, p. 257-310, tome IV), la place accordée à ces périodes et à ces points d'explication ira en importance décroissante.

1. **Apparition du socialisme — affirmation de l'arabisme et naissance du mouvement ouvrier** (Avant la première guerre mondiale)

Ces trois voies sont distinctes, mais leur point de départ est grossièrement contemporain ; le socialisme lui-même (ou plutôt la première diffusion d'idées socialistes) n'est pas lié au mouvement ouvrier ; il lui est même antérieur et renvoie au milieu intellectuel d'où sort également l'arabisme, phénomène lui aussi naissant ; l'on pourrait dire tout aussi neuf. Ces distinctions permettent une indispensable clarification.

Sur les origines intellectuelles du socialisme et de l'arabisme

De même qu'il est de tradition historienne européenne, longtemps suivie, de faire s'éveiller l'Egypte, sinon l'Orient, au débarquement de Bonaparte, il est usuel de rapporter aux Saint-Simoniens, l'apparition des idées socialistes dans le monde arabe, à leur arrivée en Egypte encore en 1833, en raison aussi de leur influence sur des officiers de l'armée d'occupation de l'Algérie et de leur rôle dans les années suivantes au sein de la Commission scientifique, pour leur passage à travers l'Empire ottoman ensuite et leur présence jusqu'à Istanbul. C'est beaucoup leur prêter et surtout leur prêter un socialisme qu'ils n'ont guère répandu ; ils se conduisent en effet, quelles que soient les déclarations d'intention, comme des colonisateurs modernistes, dégagés donc des aspirations et des pratiques de l'ancienne colonisation qui visait d'abord l'installation d'un colonat agricole. Peut-être par leur croyance au progrès industriel et à la toute-puissance technique ont-ils offert un premier exemple d'identification du socialisme à une méthode de développement économique, pour parler le langage d'aujourd'hui qui répète la confusion, tout particulièrement dans le monde arabe. Leur action s'est exercée plus largement dans l'administration militaire de l'Algérie à travers les Bureaux arabes, mais leurs idéaux « indigénophiles » se perdent dans l'idéologie coloniale comme le signale le destin du Docteur Warnier, devenu colon et qui sera, en 1873, le rapporteur de la loi foncière qui généralise la propriété privée et accélère l'entreprise de dépossession des Algériens.

En Egypte cependant, selon la thèse d'A. Abd'el Malek, *Idéologie et renaissance nationale l'Egypte moderne* (Paris, 1969), l'influence saint-simonienne se retrouverait dans l'œuvre de Rifâ'a at Tahtâwî (1801-1873) présenté comme le père du socialisme dans le monde arabe. Dans son ouvrage : *Les Voies des cœurs égyptiens vers les joies des mœurs contemporaines*, publié en 1869, l'année d'ouverture du canal de Suez, le travail est donné comme fondement de la valeur. Mais comme le titre de l'ouvrage le suggère, Tahtâwî répercute les ambitions de modernisation économique et même l'exaltation de la technique de la production ; il est l'un des médiateurs intellectuels qui insèrent les aspirations progressistes égyptiennes dans le positivisme européen, particulièrement français. C'est durant son séjour à Paris où il avait été envoyé par Mohamed Ali en 1826 pour suivre les étudiants égyptiens, et où il fut témoin de la révolution de 1830, qu'il s'est saisi des justifications doctrinales qui correspondent aux espoirs de rénovation économique et intellectuelle en Egypte. A son retour, il soutient l'effort de traduction en arabe d'ouvrages scientifiques et techniques. Donner ce moment de pensée et cette œuvre comme origine du socialisme dans le monde arabe ne peut signifier que les idéaux et les références socialistes qui se développent beaucoup plus tard seulement, soit au début du XX[e] siècle, s'intègrent dans un long mouvement d'ouverture et de maturation intellectuelle. Si la pensée de Tahtawi exprime des prédispositions, elle ne permet pas d'établir une continuité de doctrine socialiste ; elle

ne peut être tenue pour l'équivalent d'un socialisme utopique qui serait en quelque sorte une nationalisation égyptienne du socialisme.

Au reste, cette préparation du socialisme se trouve tout autant assurée par l'ensemble du mouvement intellectuel que l'on rassemble sous l'appellation de Renaissance arabe, dont le foyer principal se situe dans le domaine syro-libanais, principalement dans les milieux de bourgeoisie chrétienne arabe, puis minoritaire musulmane. A partir de 1877, sous l'effet de la réaction ottomane, l'exil des intellectuels transfère en Egypte la politisation de cette renaissance culturelle, en donnant notamment la première génération du journalisme politique arabe (c'est, notamment, la fondation d'*Al Ahram*). Aussi est-il possible de relever des tentations et des expressions socialistes dans les formulations et les propositions politiques les plus laïques, séparant donc ce qui est social et politique de la religion, les plus scientistes qui fixent comme terme au progrès de l'humanité, l'égalité et la socialisation, les plus démocratiques qui se disent alors républicaines, ce qui est d'une extrême audace. A ce titre, un exemple explicite est celui du docteur Shiblî al Shumayyil (1860-1917) venu lui aussi du Levant, qui fit ses études de médecine à Beyrouth et à Paris, avant de se faire le porte-parole d'un évolutionnisme darwinien et du radicalisme politique en Egypte ; le recueil d'essais et d'articles qui résume les positions du docteur Shumayyil paraît au Caire en 1912.

En cette quête des origines, la place accordée à tel ou tel ancêtre ou à telle œuvre anticipatrice révèle deux tendances fondamentales celle d'un modernisme laïcisant ou celle d'une pensée de rénovation religieuse par un réformisme musulman ; ces deux orientations demeureront. Il n'est pas indifférent que l'arabisme offre une solution intermédiaire, une affirmation politique qui s'articule à la religion, un moyen terme qui est en même temps recouvrement des différenciations nationales ; ce qui se fait jour alors, c'est sa capacité d'amalgame qui s'étend aussi aux déterminations sociales. Le premier théoricien du nationalisme arabe en témoigne, qu'est 'Abd ar Rahmân al Kawâkibî (1849-1903). Venu lui aussi de Syrie, d'Alep précisément, il est pour partie d'origine familiale kurde ; il est membre de la franc-maçonnerie, ce qui est banal en Orient et situe seulement dans le mouvement d'association culturelle et philanthropique de la bourgeoisie citadine ; il occupa des fonctions dans l'administration turque de la Syrie, fit le pèlerinage de la Péninsule arabique, avant l'exil en Egypte où il publie, en 1901, au Caire, l'ouvrage de référence du nationalisme arabe : *La Mère des cités* (La Mecque), doublé par le recueil de ses articles politiques qui s'attaquent à l'Empire ottoman, sous le titre *Les Caractéristiques du despotisme et le renversement de l'esclavage*. Il a été montré combien Kawâkibî démarquait l'italien Alfieri et le poète anglais W.S. Blunt, un des premiers chantres britanniques de l'indépendance des Arabes (*The Future of Islam*, 1881). Il serait ainsi facile de faire la démonstration dont on abuse pour le socialisme, que l'arabisme n'est qu'une conception importée d'Europe, un schéma étranger. A court terme, il est intéressant de relever que l'arabisme naît en se dressant contre l'Empire ottoman, en opposant ce qui est culturellement arabe à ce qui est turc ; c'est aussi soutenir une reven-

dication politique d'autonomie arabe qui exprime la candidature de « classes dirigeantes » arabes à l'administration du pays, particulièrement de la péninsule arabique à la Syrie. Or cette opposition met en question une souveraineté musulmane.

Aussi, pour le long terme, l'arabisme dégage une deuxième ambition fonoière, celle de constituer un pôle musulman qui soit arabe ; Kawâkibî demande que le califat soit établi, fasse retour, pourrait-on dire, à la Mecque ; l'on assiste bien à la naissance de l'arabo-islamisme qui se traduit par le transfert de la notion de communauté musulmane (*umma*) à la communauté arabe. Kawâkibî appelle seulement au resaisissement de l'Islam pour renverser le despotisme ottoman. La primauté de ce qui est arabe, et donc politique, sur ce qui est religieux sera longue à s'imposer ; elle s'affirme cependant chez les jeunes intellectuels qui reprennent les idées de Kawâkibî et fondent à Paris, en 1913, la *Ligue de la patrie arabe*, comme le chrétien syro-palestinien Najîb 'Azoûrî (mort en 1916) qui publie, à Paris également, en 1913 : *Le Réveil de la nation arabe dans l'Asie turque*. A nouveau joue l'effet du passage étudiant de jeunes bourgeois au Quartier latin.

C'est précisément cette inversion dans les termes entre ce qui est musulman et ce qui est arabe qui marque l'avènement d'une conception politique et se traduit par une revendication nationale, fût-elle incertaine en ses bases. Quand, ensuite, l'on réécrit l'histoire pour invoquer une nation arabe antérieure, en renvoyant à des empires et des royaumes qui sont d'abord des Etats musulmans, l'on trahit l'ordre de fait entre ce qui est religieux et ce qui est politique, par sentiment religieux le plus souvent, ou par option partisane en faveur d'un mouvement révolutionnaire arabe. C'est encore le cas dans le petit livre de Samir Amin, *La Nation arabe. Nationalisme et lutte de classes* (Paris, 1976), qui procède à une reconstruction historique recourant à une classe marchande et guerrière, ce qui néglige l'immensité rurale, pour fonder une unité traversant les empires. Mais ces Etats sont d'abord religieux ; ils relèvent même généralement de différenciations à l'intérieur de l'Islam ; s'ils utilisent bien évidemment, dans leur organisation et leur expansion, la langue arabe comme langue officielle et sacrée, et s'ils contribuent à la formation et à la diffusion d'une culture élitaire arabe, ils ne sont pas arabes en leur principe. La confusion peut en outre être cautionnée en scholastique marxiste qui se réclame de « la dialectique stalinienne » de définition de la nation par caractères juxtaposés ; il suffit alors de tirer les caractères de n'importe qu'elle société historique territoire, langue, économie, culture, psyché, pour faire l'addition. Si l'on ne réserve pas le concept de nation aux collectivités politiques contemporaines qui se caractérisent précisément par leur autonomisation en tant que collectivité politique, et non plus comme communauté religieuse, tribo-lignagère, etc., il est possible d'appeler nations tous les empires et souverainetés de l'histoire. C'est aussi que tout nationalisme, même s'il est marxisé, est foncièrement finaliste en imposant des filiations plutôt que d'analyser les transformations sociales qui suscitent précisément la nouveauté des formations collectives. Pour nous, l'arabisme est donc une formulation moderne qui apparaît à la fin du XIXe siècle, au début du XXe siècle, non sans transposition des idées

nationalitaires et pan-nationalistes européennes, et qui s'affirme par résistance contre la réaction ottomane, par travail interne de sociétés déjà dépendantes et tenaillées par les ambitions impérialistes, lesquelles sont aussi prêtes à en prendre acte et en faire usage, comme le fera bientôt la politique britannique. La première concordance se situe dans la superposition de l'idée du califat et de l'*umma* arabe, et des prétentions de la famille hachémite en liaison avec l'Angleterre précisément, mais l'arabisme est susceptible de bien d'autres incarnations, car il est, en profondeur, la recherche d'une réponse communautaire et unitaire aux entreprises de partage territorial et de division artificieuse des populations au Proche-Orient ; mais touchant l'Egypte, il rencontre déjà un attachement nationaliste proprement égyptien puissamment affirmé.

Les nationalismes particularisés sur un Etat territorial en indépendance, fût-elle formelle, sont, en effet, pour la plupart, en pays arabe, antérieurs à la manifestation de l'arabisme ; c'est le cas au Maroc, au moins dans la tentative sultanienne de transformation sous Moulay Hassan ; en Algérie, l'effort d'Abd-el-Kader n'eut que le temps d'une esquisse imitant l'entreprise de Mohamed Ali en Egypte ; en Tunisie, c'est sur le mode turc de réorganisation constitutionnelle que l'essai de réforme de l'Etat fut tenté. En Egypte, la résistance nationale derrière le colonel Arabi se dresse jusqu'en 1882 contre les puissances étrangères, et la tutelle anglaise a besoin, pour s'établir, d'une expédition puis d'un régime répressif. Après les groupements séparés de jeunes officiers syriens et irakiens, plus tard dans les Congrès arabes de 1919 et 1920 qui se disent aussi syriens (de grande Syrie), se dégagera l'idée d'un domaine irakien, syrien et aussi palestinien comme l'indiquera aussitôt l'apparition de Congrès palestiniens. Ce n'est pas tant ces recherches étatiques qui importent, mais la cristallisation de sentiments patriotiques qui se mêlent certes à des réactions et des aspirations religieuses jusque dans les constructions confrériques — il suffit de penser au développement de la Senoussiya — mais tendent aussi au regroupement politique par un rassemblement populaire, par la mise en état de guerre défensive. Quand l'arabisme apparaît, il entre donc en interférence avec ces sentiments et ces premiers rapprochements nationaux ; il offre une réponse complémentaire par rejet vers une communauté idéale, aux grandes manœuvres de division sur l'ensemble des pays arabes, à la destruction des réseaux d'allégeance anciens, à la subordination coloniale et aux dislocations intérieures des économies et des sociétés.

Ces rappels très généraux soulignent que la renaissance arabe en son progressisme laïcisant comme en sa version arabo-musulmane, tout comme ce que l'on appelle le premier socialisme, se situent en dehors du mouvement ouvrier, qui, lui plus encore, n'est qu'à l'état naissant. L'affirmation intellectuelle et politique renvoie à de grandes familles bourgeoises et aristocratiques, et à une génération étudiante. Les convergences ne peuvent apparaître qu'à un autre niveau ; mais c'est aussi dire l'écart de départ entre mouvement ouvrier, pensée socialiste et question nationale.

Naissance du mouvement ouvrier les deux plans de convergence syndicalisme révolutionnaire et nationalismes « Jeunes »

Les travaux récents, comme en témoignent les recherches conduites en Egypte (voir la bibliographie présentée par Jacques Couland), mettent en évidence les premiers linéaments du mouvement ouvrier avant 1914. En Egypte même et dans le domaine qui demeure sous souveraineté ottomane et au Maghreb, ces épisodes d'action ouvrière organisée signalent la formation de noyau ou de réseaux ouvriers ; il n'est pas possible, en cette dispersion ou en ces exceptions, de parler de classe ouvrière d'autant qu'à la fragmentation de fait, s'ajoutent aussi bien très souvent la concurrence des origines et la particularité d'appartenance à une minorité. En grossissant les résultats des premières enquêtes et de l'inventaire qui, pour le Maghreb, s'effectue pour constituer un dictionnaire biographique du mouvement ouvrier (à paraître aux Editions ouvrières, dans la série dirigée par Jean Maitron), il devient possible de cerner professionnellement et géographiquement ces étroites bases d'implantation ouvrière. Celles-ci semblent se répartir en trois catégories : celle des métiers anciens ou des professions liées à l'urbanisation, celle des premières concentrations autour des installations portuaires et en suivant l'établissement d'une infrastructure de moyens de communication et transports, celle des premiers et rares centres d'industrialisation enfin, généralement miniers ; cet ordre est aussi bien souvent chronologique.

L'origine du syndicalisme est renvoyée fréquemment aux typographes, voire aux coopératives d'imprimerie (comme à Alger, la coopérative *La Prolétarienne*) ; le fait vaudrait aussi pour partie à Beyrouth et au Caire. Mais il faut très certainement joindre les professions liées à l'alimentation et à la restauration, comme celle des ouvriers boulangers, des limonadiers, voire des cuisiniers, et d'autres métiers artisanaux, ceux de la confection, comme les tailleurs en Egypte. Mais bien vite, sinon dès le début, les premières grèves sont le fait des dockers, en 1896, par exemple, à Port-Saïd, puis à Alexandrie et pour le Maghreb, à Oran et Alger ; en Algérie, des travailleurs algériens, encore peu nombreux, sont mêlés à l'action des dockers espagnols et français. Quelle que soit la rivalité d'emploi, le nombre appartient en effet aux ouvriers des ports, puis à ceux des tramways et plus encore des chemins de fer. Cheminots et traminots constituent deux concentrations par les dépôts et les ateliers où le travail est très dur et parfaitement manuel ; les chemins de fer offrent en outre une voie de pénétration et d'essaimage intérieur. Dans ces professions, se formeront les premières « fédérations » syndicales ; elles sont en outre doublées par une main-d'œuvre plus flottante et moins susceptible d'organisation, sur les chantiers de construction. Plus généralement les métiers du bâtiment — et au-delà de la masse des manœuvres, il s'agit de main-d'œuvre extrêmement qualifiée — sont représentés dans les premiers groupements de travailleurs, comme en Algérie puis en Tunisie, ceux qui s'abritent dans les premières Bourses du travail à partir de 1892-1893. Ce n'est que plus tardivement qu'apparaissent les ouvriers d'industrie, même dans les mines, car l'isolement joue fortement en ces centres dispersés en Algérie et dans le Sud tunisien ; il faut bien plutôt regarder vers les centres

d'industrie du tabac en Egypte d'abord et au Levant. Enfin, à la veille de la guerre mondiale, l'attraction lointaine du bassin pétrolier de Bakou, relayé même par les chantiers du Nord irakien, ne sera peut-être pas sans effet sur les expériences formatrices du mouvement ouvrier arabe, par l'emploi d'une main-d'œuvre kurde et arménienne ; or celle-ci se trouvera refoulée par la guerre et l'après-guerre, par le génocide en Turquie et les rejets même de la population kurde, ou du moins une dispersion de travail qui est aussi politique. Ces modalités de constitution du mouvement ouvrier, dont l'importance est grande en Perse, valent aussi pour le Proche-Orient arabe et grandissent la part des minorités, quand, par ailleurs, en Egypte déjà par la main-d'œuvre italienne et grecque, et au Maghreb par le peuplement européen, la formation du mouvement ouvrier répond au syndicalisme et au socialisme colonial.

Plus que sur les origines minoritaires ou étrangères, du moins hors d'un statut colonial, il faut insister sur le facteur migratoire, sur l'effet des migrations sociopolitiques souvent indissociables. Celles-ci semblent fournir les éléments les plus actifs, les porte-parole de groupements et les cadres syndicaux, que ce soit le résultat de déplacements à l'intérieur du Proche-Orient et plus encore les allées et retours du Levant à l'Egypte et même les transferts d'Algérie vers l'Orient, en liaison ou non avec l'exode de Tlemcen de 1911. De toute façon, et à répétition pour longtemps, nous sommes en présence dans le monde arabe d'une première génération ouvrière qui sort de la migration rurale ou de migrations lointaines, du déclassement des petits métiers, et qui, par là, est en un sens toujours minoritaire car intruse dans des villes et des bourgades à prépondérance communautaire. Cette marginalité sera entretenue par la faiblesse persistante, sinon pire, de l'industrialisation.

En Egypte déjà, par la présence italienne et grecque nombreuse dans le bâtiment, sur les chantiers et jusque dans l'industrie du tabac, et plus encore au Maghreb, l'organisation ouvrière relève du « socialisme colonial ». Les idées socialistes sont du reste agitées en Egypte encore dans les milieux cosmopolites ou fermés en « colonies » chrétiennes ou juives, se réclamant de la nationalité italienne, anglaise ou française, à Alexandrie comme au Caire. L'émigration européenne a introduit depuis longtemps en Algérie des éléments socialistes qui ont même tenté d'établir des « colonies socialistes », dans l'Oranais (Saint-Denis du Sig), à la suite notamment du transfert des ouvriers chômeurs des chantiers nationaux parisiens de 1848. En liaison avec la famille Reclus, il y eut aussi une tentative de communauté anarchiste au-dessus de Tenès. Après le mouvement de constitution des Bourses du travail dans les dernières années du XIXe siècle, s'esquisse l'organisation de Fédérations socialistes, qui étendent justement la structure départementale du Parti socialiste français unifié en 1905 dans la SFIO. La Fédération socialiste d'Algérie se forme en 1908, celle de Tunisie en 1906 et plus sûrement en 1911. Les Bourses du travail entendaient défendre les ouvriers « français » contre la main-d'œuvre étrangère, soit espagnole et italienne ; la « guerre des races » sévissait au niveau de l'emploi sans parler de la vague d'antisémitisme qui déferlait et touchait le mouvement ouvrier en prenant des intonations anticapi-

talistes, en se proclamant même socialiste. Les travailleurs algériens étaient autant dire absents ; au demeurant encore peu nombreux. Mais après 1900, une évolution se produit, en Tunisie plus nettement encore qu'en Algérie, par une certaine stabilisation de l'emploi et plus encore son étagement, vers un syndicalisme et un socialisme qui parlent de l'éducation ouvrière, de l'apprentissage politique par l'école et le syndicat, et de plus en plus de la fraternité des races par assimilation, d'autant plus qu'ils sont souvent pris en charge par des instituteurs français. L'universalisme des droits de l'homme résout la question nationale, et s'ouvre en particulier aux « indigènes évolués ». Par en bas, les Bourses du travail et les syndicats voient entrer des travailleurs algériens et tunisiens, du moins quelques-uns.

Le socialisme colonial est en effet doublé par un syndicalisme qui devient en partie révolutionnaire. Les grèves sur les ports entraînent des Algériens aux côtés des dockers espagnols. C'est le répondant du même mouvement qui se produit aussi en Egypte derrière les Italiens, et en mineur en Tunisie, et s'amplifie partout parmi les ouvriers des compagnies de chemins de fer. Parmi ces travailleurs étrangers, italiens et espagnols principalement, il existe des noyaux anarchistes ; la Bourse du travail d'Alger accueillera comme secrétaire, Emile Pouget, le « Père peinard ». Dans la violence des luttes, le Premier Mai devient l'occasion de rendre manifeste la solidarité et les espérances qui veulent conduire la « lutte sociale » jusqu'à son terme de révolution ouvrière. Cette autonomisation partielle d'un mouvement ouvrier en Egypte et au Maghreb se distingue au moment même où se rapproche et se radicalise une intelligentsia plus jeune qui compose l'aile gauche du Parti *watanî* (Parti national égyptien), et entre dans les mouvements « Jeune Tunisien » et « Jeune Algérien », en second.

C'est à partir de 1905, soit des répercussions de la guerre russo-japonaise et de la révolution russe, de 1906, soit de l'exemple du mouvement « Jeune Persan », et plus encore de 1908 et de la « révolution jeune turque », que s'amorce l'infléchissement des aspirations nationalistes intellectuelles vers des perspectives socialistes, ou que grandit la tentation d'ouverture vers le mouvement ouvrier, à l'exemple du socialisme européen au reste. Après les manifestations sporadiques du 1er mai 1907 (jusqu'au Levant), celles du Caire en 1908 qui sont massives, accompagnent la révolution jeune turque. Les groupements « jeunes » Jeunes Syriens, Jeunes Irakiens et Jeunes Tunisiens et Algériens qui reposent sur des cercles d'officiers en Orient, sur des associations d'intellectuels, voire d'instituteurs « indigènes » au Maghreb, font écho au nationalisme moderniste et laïcisant Jeune Turc ; le groupe des « Jeunes Arabes » est plus tardif et plus restreint, parisien même par sa constitution étudiante. L'arabisme se tient encore loin du mouvement ouvrier quand les « jeunes » nationalistes assimilent la domination coloniale à l'exploitation capitaliste, parlent de prolétariat, et aussi d'émancipation sociale. Ces inclinations populistes traduisent peut-être parmi les rares bénéficiaires d'instruction en Tunisie, plus rares encore en Algérie, une origine et une insertion sociale plus populaire, comme l'émergence d'une nouvelle intelligentsia par les emplois dans l'administration judiciaire voire les

professions libérales ; mais il est aussi des fils de grandes familles guidés par les besoins d'égalité que suscite l'humiliation coloniale.

En Egypte, la convergence apparaît à plusieurs niveaux. L'aile gauche du Parti *watanî* prend en charge les questions du travail par l'intermédiaire d'avocats, comme Muhammad Farid qui entrera même en correspondance avec Lénine et plus tard, dans son exil à Berlin, saluera la révolution soviétique. L'on passe également sous l'encouragement de l'action Jeune turque, du laïcisme progressiste au socialisme explicite ; c'est le cas du Docteur Shumayyil. Le socialisme est encore annoncé sous deux autres formes, par le jeune intellectuel copte Salâma Moûsâ (1887-1958) dont l'inspiration est travailliste anglaise et ne se fixe guère, à l'exemple des résolutions de la IIe Internationale, sur la problématique nationale — c'est en 1913 qu'il publie sa brochure intitulée, la première du genre : *Le Socialisme* —, et comme un marxisme avéré dans le livre publié aussi en 1913, d'un jeune instituteur : Mustaphâ Hasanayn al Mansûrî, *Histoire des principes socialistes.* Certes, ces expressions socialistes sont exceptionnelles, comme encore timides les tendances socialisantes des jeunes nationalistes. Ce qui les caractérise même, et définit le complexe populiste, c'est l'amalgame des intentions et la flexibilité des options sociales et politiques ; les uns ou les autres, et quelquefois ou souvent les mêmes sont passéistes islamisants et progressistes laïques, socialisants et nationalistes, culturalistes et universalistes et partisans même de l'assimilation, misérabilistes et adeptes d'un mouvement de libération sociale. Ils confondent tous les exploités et les humiliés ; ils sont la « Voix des humbles ».

A la veille de 1914, l'on se trouve cependant encore devant une situation de fait tranchée, entre les courants reconnus l'arabisme et la renaissance arabe même en son versant socialisant ignorent encore le mouvement ouvrier qui, par ses conditions de formation, ne s'exprime pas directement sur la question nationale ; seule une intelligentsia nouvelle semble faire le pont, en mêlant des expressions de lutte sociale aux aspirations nationales. C'est que ces écarts ou cette précarité correspondent en profondeur à l'indétermination des réalités nationales arabes. Il n'y a donc nul besoin d'anticiper des conflits entre des nationalismes qui se cherchent, et un mouvement ouvrier naissant, un syndicalisme en incubation. Les formations nationales s'effectuent contradictoirement à travers les reclassements sociaux et plus encore les déclassements, dans les interférences de communautés minoritaires, les désarticulations des partages de tutelle et de zones d'influence, en attendant les artifices des régimes protégés, sous l'effet d'une pesée coloniale ancienne et d'une pénétration impérialiste de plus en plus efficace. C'est l'inégale maturation des résistances et les divergences d'intérêt social qui vont commander les oppositions, mais dans le champ des rapports de force internationaux où intervient, fût-ce ponctuellement et dans l'isolement des débuts, le communisme, après la première guerre mondiale.

2. L'émergence du communisme l'arabisation et l'arabisme (1919-1934)

Le grand ébranlement des années 1920

L'Orient arabe naît de la première guerre mondiale, le premier Congrès national syrien de juillet 1919 revendique un Etat unifié, et l'arabisme s'affirme mais se divise en même temps, dans les secousses qui se suivent en chaîne au début des années 1920 ; revendications politiques et troubles sociaux se superposent. En 1920 et 1921, par exemple, les grèves de cheminots se répercutent dans tous les pays, et surtout peut-être de 1919 à 1924 se multiplient les foyers d'effervescence autonomiste transformée parfois en indépendance communale, celle de véritables communes insurrectionnelles, comme en Mésopotamie après l'effondrement du pouvoir turc, à Ragga, en Syrie, en l'été 1921, dans plusieurs bourgades du Delta et même de la Haute Vallée du Nil en Egypte. A Missurata en Libye, la République tient jusqu'en 1923, plus longtemps qu'à Tripoli. Les « révoltes arabes » se répètent en pays syro-palestinien contre le découpage des mandats et des Etats communautaires, par des mouvements essentiellement chiites en juillet 1922 et en 1924, par des violences anti-anglaises à Jaffa en 1921 et par une fixation qui ne cessera plus de grandir à l'encontre de l'implantation juive qui suscite troubles agraires et conflits du travail. Enfin la résistance druze se transforme en 1925 en soulèvement général pour aboutir à l'insurrection de Damas, en octobre 1926. Entre la tentative de solution négociée par délégation (*wafd*) en 1919 et les concessions formelles anglaises de 1924, l'Egypte se trouve en état d'agitation générale qui ne s'arrêtera que sous l'effet des opérations répressives du gouvernement apparemment triomphant de Zaghloul Pacha en 1924. Du Soudan au Sud algérien courent les actions d'opposition bédouine appuyées ou non sur la résistance que la confrérie Senoussiya dresse contre la conquête italienne. Après avoir grandi en triomphant des Espagnols en 1921, le Front rifain tient tête à de formidables armées coloniales jusqu'en l'été 1926. Cet ébranlement dont les coups ne sont pas liés autrement que par la contagion, se produit en ce tournant des années 1920 en écho de la révolution soviétique et de la révolution nationale de Mustapha Kemal, souvent confondues. Symboliquement Enver Pacha qui passe de la révolte militaire jeune turque à l'affirmation arabe dans la guerilla libyenne, qui appelle ensuite à la guerre sainte révolutionnaire en Orient à partir du Congrès de Bakou et en quêtant des armes auprès du gouvernement soviétique, signale les étonnantes conjonctions de fait de ces années ; ce qui ne l'empêchera pas de finir en combattant contre l'Armée rouge.

Dans cette suite d'événements, l'intervention communiste effective ne joue autant dire pas, mais ces troubles sont au moins l'occasion d'appels répétés de l'Internationale communiste qui les chargent d'une signification nouvelle, qui les constituent en actions de libération nationale liée au mouvement révolutionnaire socialiste. Trois délégués arabes sur près de 2 000 participants assistent en septembre 1920 au Congrès de Bakou qui s'adresse « aux ouvriers et paysans de Mésopotamie, Palestine, Egypte et d'Arabie », en clamant : « Peu-

ples d'Orient, levez-vous comme un seul homme... Peuples d'Orient, dans cette guerre sainte, tous les ouvriers, tous les paysans opprimés et révolutionnaires d'Occident seront avec vous. Ils vous aideront, ils lutteront et mourront avec vous. » L'Internationale communiste exprimera ensuite sa solidarité aux successifs mouvements de révolte arabe d'Egypte en 1919, de Syrie en 1919-1920, d'Irak en 1920. L'Etat soviétique peut fournir une aide et de l'armement au jeune Etat de Mustapha Kemal et signer un « traité d'amitié et de fraternité » (mai 1921), à l'heure même où ce gouvernement nationaliste décapite le Parti communiste turc ; c'est le premier grand exemple de dédoublement entre l'intérêt d'Etat, fût-il révolutionnaire, et l'encouragement direct du développement du mouvement communiste. Dans les pays arabes, l'action communiste ne peut guère aller au-delà des appels et des soutiens par correspondance, tant qu'elle ne trouve pas l'appui d'organisations sur place. C'est pour répondre aux sollicitations des communistes de Tunisie et condamner les résolutions racistes des Fédérations algériennes (la plus connue est la motion de Sidi-Bel-Abbès) que l'Internationale lance, en mai 1922, « l'appel pour la libération de l'Algérie et de la Tunisie ». L'organe de l'Internationale communiste, la *Correspondance internationale* chante le « grand fleuve » au courant révolutionnaire « En Egypte comme aux Indes, comme en Irlande, la marche du mouvement révolutionnaire national est irrésistible et tôt ou tard, il doit déboucher dans le grand fleuve de l'action révolutionnaire internationale contre le capital et l'impérialisme. » Cette intervention lointaine de l'Internationale communiste est l'objet d'une véritable hantise, qui la voit agir partout sur place où il y a une manifestation qui menace l'ordre colonial ; c'est le mythe de la collusion du bolchevisme, du panislamisme et du panarabisme qui donne une réalité matérielle et active à ce qui n'est que la convergence affirmée des fronts révolutionnaires, à cette première rencontre formelle, mais seulement formelle, du communisme et des mouvements et forces de libération nationale. Dès les années 1919-1920, les services britanniques de surveillance et d'intervention, l'Intelligence service, le Colonial et le Foreign office sont en état de « psychose rouge » (cf. les documents cités par Rosalba Davico, in *Abd el Krim et la République du Rif* (Paris, 1976, p.. 441-450). Les services de renseignements français, les spécialistes des affaires musulmanes, la presse coloniale (notamment le *Bulletin du Comité de l'Afrique française*), puis toute la grande presse amplifie ce péril imaginaire ; le numéro de la *Revue du monde musulman*, publié en 1922, qui commente le Congrès de Bakou et l'attitude des communistes sur la question d'Orient, quoique mieux informé, en témoigne à sa façon.

Par contact avec les conseillers anglais, et par peur sociale également, les grandes familles arabes du Proche-Orient principalement, les clans qui bientôt servent la politique britannique, ou louvoient avec elle à Bagdad comme à Jérusalem, comme à Medine et La Mecque, vont partager ces illusions policières et ce délire que répercute la presse de Damas, de Beyrouth, ou du Caire. L'anticommunisme pénètre avant le communisme, et dresse ses barrières passionnelles ajoutant des arguments religieux et culturels aux réflexes de défense

sociale. Il est frappant de constater que les catégories de dénonciation du communisme, à propos de la famille et de la femme, des valeurs sacrées, des pratiques terroristes entre autres, appartiennent à la même vulgate qu'en Occident.

C'est derrière cet écran déformant qu'il faut redécouvrir les difficiles débuts de l'implantation effective du communisme, ponctuelle, étroite et fragile, mais constituant les premiers noyaux. L'anticolonialisme de résistance arabe regarde vers la révolution soviétique, la prend pour exemple, et lui prête ses propres espoirs. C'est cette convergence qui soutient la formation des premiers groupements qui se disent communistes, et la transformation des organisations qui se déclaraient socialistes, en partis communistes ; ainsi le Parti socialiste d'Egypte qui rassemble plusieurs groupes en évolution parallèle devient laborieusement Parti communiste, sous les directives de l'Internationale communiste (décembre 1922) ; il compte environ 1 500 adhérents en 1924 et se situe au tout premier rang des partis non européens. Des groupes qui se veulent communistes en Irak, après l'échec du mouvement insurrectionnel de mars 1920, en appellent à Moscou ; l'Internationale communiste entre encore en 1922-1923 en correspondance avec d'autres groupements ou leaders. C'est également vers la III[e] Internationale que se tourne au Levant le *Journaliste errant*, journal des ouvriers et des miséreux publié à Zaleh, petite ville de l'industrie du tabac et bientôt centre du premier syndicalisme. C'est que, le plus souvent, le répondant militant du communisme dans la plupart des pays n'est autre que le syndicalisme. Le syndicalisme révolutionnaire offrait même une prédisposition au communisme en souhaitant la révolution prochaine ; celle-ci peut être aussi bien socialiste que nationale car se confondent indépendance et vœu d'émancipation sociale. Ce sont les syndicats qui donnent les premières bases ouvrières du communisme, en Syrie-Liban, comme en Egypte, comme dans les ports et les grandes villes, ou les dépôts de chemins de fer d'Algérie et de Tunisie. Pendant, en effet, que les sections et les fédérations socialistes d'Algérie et de Tunisie passent au communisme ou se partagent, ce même mouvement d'attraction des nationalismes « jeunes » et d'un populisme de défense des humbles, se produit en gagnant l'adhésion ou le compagnonnage d'étudiants et de jeunes intellectuels, employés et ouvriers en Tunisie, en ouvrant le syndicalisme le plus militant aux travailleurs algériens. Ce rapprochement et cette collaboration en Algérie se suivent à travers la propagande du mouvement de la Fraternité algérienne ou musulmane qui se réclame de l'émir Khaled et à laquelle il participe effectivement ; c'est ce recouvrement du mouvement « Jeune Algérien » et des orientations communistes les plus radicales, dégagées du socialisme colonial, qui prépare la rencontre ouverte de 1924 et 1925, et la naissance à Paris de l'Etoile nord-africaine.

Plus que dans les contacts et les échanges à Genève ou à Berlin, entre représentants de l'Internationale communiste et des nationalistes exilés, qui se vouent à la propagation de l'arabisme et à la défense des causes arabes, en se situant au plan des relations internationales, une conjonction profonde entre les aspirations

nationales et l'adhésion à la révolution socialiste se noue dans les milieux de travailleurs immigrés en Europe, en France et à Paris plus particulièrement. Les immigrés indochinois et nord-africains notamment s'organisent dans la Confédération générale du travail unitaire : CGTU dans la mouvance communiste, et forment l'Union intercoloniale autour de Ngyen ai Quoc (Ho chi Minh) ; ils exercent ainsi leur pression sur le Parti communiste français qui n'en peut mais à cette époque, et Ho chi Minh lui-même sur l'Internationale communiste jusqu'à lui rappeler de relancer l'action anticoloniale, en 1922 et, plus encore, en 1924.

Après un temps de répit de 1922 à 1924, si l'on excepte les directives pour décanter les adhésions et redresser les orientations tant en Palestine en rejetant le sionisme, qu'en Egypte en écartant le réformisme travailliste (Salâma Moûsâ) ou en éliminant des intellectuels jugés indociles (Rosenthal), l'impulsion de l'Internationale reprend et la convergence se retrouve avec éclat de l'été 1924 à la fin de 1926, dans le soutien de la République du Rif et du soulèvement druze et syrien. Cette relance se traduit par des campagnes internationales d'inégale ampleur, fort nouvelle pour le parti français ; si elle ne peut apporter un appui direct au Maroc, elle vient, sur place même, en aide à la résistance syrienne. L'exécutif de l'Internationale communiste commence à envoyer ses correspondants pour organiser les sections communistes, et assurer les relations. Un des exemples les plus notoires est celui d'Abouziam en Palestine et en Syrie ; de son vrai nom Wolf Averbuch (né en 1880, disparu dans les purges) ; ancien militant des groupes ouvriers juifs de Russie (Poalê Sion de gauche), il arrive en Palestine en 1922 et devient sur place le principal dirigeant du Parti communiste. La répression anticommuniste de 1924 le jette dans la clandestinité ; en octobre 1925, il est envoyé prendre des contacts à Beyrouth avec des représentants de l'insurrection du Djebel druze. Le contact sera établi avec Sultan El Atrach. Par la suite, il sera responsable auprès de l'Internationale (Bureau oriental), des pays du monde arabe, et contribuera notamment à l'élaboration de la doctrine d'engagement communiste dans le mouvement unitaire arabe, quelle qu'ait été sa pratique de direction glissant, comme fréquemment dans l'Internationale communiste, à la maîtrise personnelle. L'université des Peuples d'Orient accueille d'autre part les premiers jeunes militants arabes généralement issus des organisations de jeunesses ou des syndicats. A la première génération de missionnaires communistes, venant fréquemment, parce que polyglottes et aguerris en marxisme, des milieux juifs de Russie et d'Europe orientale, va succéder la relève des jeunes cadres de l'arabisation des Partis communistes. En 1925-1926, l'URSS a même apporté son soutien à l'offensive d'Ibn Saoud, disant voir en lui un réformateur social. Alors qu'en 1924, l'Internationale communiste avait célébré l'abolition du califat par Ataturk, le gouvernement soviétique se prononce en 1926 en faveur de son rétablissement par la politique saoudienne qui convoquait le Congrès musulman de La Mecque pour s'opposer à la manœuvre anglaise qui réunit un autre Congrès au Caire. Mais la désillusion viendra vite.

Cette identification de la lutte anticoloniale et anti-impérialiste

et du mouvement communiste international sera prolongée au-delà de 1926 par la « Ligue anti-impérialiste et anticoloniale » — il y a des variations dans l'appellation —, dont le premier Congrès se tient à Bruxelles en 1927 et voit se rencontrer Chekib Arslan, représentant le Comité syrien de Genève, Messali Hadj au titre de l'Etoile nord-africaine, et le tunisien Chedly qui représente les Etudiants nord-africains. Au second congrès de Francfort en 1930, des divergences se font jour entre nationalistes et communistes, mais le compagnonnage demeure, bien que l'action de la Ligue s'amortisse et se réduise pour l'essentiel à doubler les appels de l'Internationale communiste. Elle cesse d'être l'organisation d'impulsion communiste pour mobiliser les colonisés, par suite de l'évolution et du repli sur elle-même de l'URSS. Il n'a peut-être pas été assez remarqué que l'Internationale et, quand ils le pouvaient, les éléments communistes locaux, s'engageaient dans le soutien d'actions de résistance populaire, au moment justement où le pouvoir colonial était mis en question (Egypte 1919, Irak 1920, Palestine 1921 et 1924, Tunisie 1922 puis Rif et Syrie), c'est-à-dire au moment où les manifestations de masses débordaient les forces politiques très élitaires qui se donnaient pour les porte-parole exclusifs du nationalisme. Ces troubles étaient aussi généralement ruraux et montagnards, comme bédouins dans le sud libyen et au-delà. Aussi, l'attitude des partis nationalistes, que ce soit le *Wafd* ou le *Destour* qui partent en délégation et négociations ou constituent des cartels politiques, est-elle faite de dédain puis de condamnation de la violence, quand leurs représentants ne sont pas appelés à assumer la répression comme en Egypte, en 1924 ; rejouent la coupure et le mépris culturel à l'égard des campagnes et plus encore la distance, sinon la peur sociale. L'opposition entre nationalisme et communisme que l'on découvre plus tard ou que l'on plaque en conflit d'idées antithétiques, est latente ou ouverte en cette différenciation sociale, ce qui ne signifie pas que le communisme, soit l'Internationale communiste en ses choix stratégiques et dans la conduite des partis locaux, quand ils existent, en Syrie-Liban, en Palestine, en Egypte, en Tunisie et en Algérie et pour ces deux derniers à travers le relais du parti français, n'ait pas sa part de responsabilité, moins dans l'incompréhension de la question nationale, que dans le porte-à-faux avec l'évolution politique des partis et des tendances nationalistes.

Le schématisme de l'Internationale communiste sur la question coloniale et nationale arabisation et antinationalisme.

Ce n'est pas le lieu de réciter ici les thèses et les Congrès de l'Intionale communiste ; rappelons qu'en matière coloniale, les positions sont fondamentalement définies au IIe congrès en 1920, avant que ne se tienne le Congrès de Bakou ; elles admettent qu'il existe des « mouvements nationaux révolutionnaires », et pas seulement donc « démocratiques bourgeois ». C'est plus qu'une concession formelle de Lénine à Roy, c'est la reconnaissance d'une originalité sociale et politique qui situe l'évolution de « l'Orient » hors des étapes du développement bourgeois dans la théorie de la nation liée au capitalisme ascendant. La démarche et la pratique de l'Internationale à usage

des Partis communistes, n'en sont pas moins distinctes de ce qui sera dit à Bakou sur deux points qui ont leur importance pour le mouvement national en pays arabe. Lénine pose des conditions aux alliances communistes avec les Partis nationalistes, celle d'un choix, et celle de l'autonomie organique des partis communistes : « Nous, les communistes, nous devons soutenir et nous soutiendrons les mouvements bourgeois de libération dans les colonies seulement quand ces mouvements seront réellement révolutionnaires et quand leurs représentants ne s'opposeront pas à ce que nous éduquions et organisions les paysans et les grandes masses d'exploités. » Or, depuis Bakou, l'appel est lancé à tout l'Orient de « se dresser comme un seul homme », et le panislamisme qui était condamné au II[e] Congrès, pénètre les discours et les résolutions, quelles que soient les contestations autour de la personne d'Enver Pacha. Les directives des thèses sur les alliances, subiront des vicissitudes dès 1921 en conséquence du soutien accordé par le gouvernement soviétique à Mustapha Kémal ; le « Traité d'amitié et de fraternité » avec la Turquie est signé quand le gouvernement turc massacre les communistes turcs ; le salut de la révolution soviétique est prioritaire et commande de négliger la sauvegarde du mouvement communiste. Lénine n'en continuait pas moins de s'inquiéter de l'inadéquation des approches théoriques et politiques de la question d'Orient comme de l'absence d'information sérieuse ; il sent bien que les schémas de classe du capitalisme développé ne rendent pas compte des réalités sociales ; c'est ce qu'il fait dire par Charles-André Julien au III[e] congrès de l'Internationale communiste alors que les participants n'accordent qu'une attention mineure à la question coloniale (cf. « Les communistes et l'Orient », *Le Mouvement social*, n° 82, janvier-mars 1973).

Mais le schématisme stratégique des positions de l'Internationale communiste ne va cesser de grandir. Le repli sur l'URSS et la priorité de sa sauvegarde vont être érigés en absolu, identifiés à l'internationalisme prolétarien, sacralisés en dogme de la défense de la patrie du socialisme ; c'est ce que proclame le VI[e] congrès de l'Internationale en 1928 « Le prolétariat international dont l'URSS est la seule patrie, le rempart de ses conquêtes, le facteur essentiel de son affranchissement international, a pour devoir de contribuer au succès de l'édification du socialisme en URSS et de la défendre contre les attaques des puissances capitalistes par tous les moyens. » Cette réduction est justifiée par un ouvriérisme qui gagne en abstraction en parlant pour tout pays, de bloc ouvrier et paysan et de prolétariat, mais correspond aussi aux réalités de la bolchevisation qui établit la présence communiste sur des bases syndicales d'entreprise, et à l'évolution interne du Parti soviétique lui-même qui incorpore, promeut et écrase de responsabilités les éléments les plus actifs parmi les travailleurs de l'Union, jusqu'à ne plus compter en 1929 que 3 % d'intellectuels, point le plus bas jamais atteint. Mais l'argumentation ne connaît plus alors que les classes et en appelle au front uni des ouvriers et des paysans ; cette formulation vaut pour les pays colonisés et le monde arabe. Sous ces mots d'ordre et sous cette simplification d'approche sociale, la question nationale disparaît ; il ne reste que la formule (dont Lénine a quelquefois usé) prétendant

que dans les pays dominés, le problème national se confond avec la question agraire ; cette référence permet cependant d'inscrire avec force et continuité la proposition d'une réforme agraire. Quand Staline renonce, au bénéfice du Kuomintang en Chine, à la règle d'existence du parti communiste, et soutient l'entrée des communistes dans le parti nationaliste et l'accès du Kuomintang à l'Internationale communiste, il est obligé de théoriser le front national en bloc de quatre classes : bourgeoisie nationale, petite bourgeoisie, prolétariat, paysannerie (1926). Mais après l'échec chinois et quand l'URSS s'enferme dans la fuite en avant et en terreur de la collectivisation à toute vapeur, le salut de la patrie soviétique est plus que jamais accroché à une justification de classe, exprimée dans la stratégie de la IIIe période de l'Internationale communiste, dite « classe contre classe » ; cette ligne partage en deux l'ancienne alliance du « front des quatre classes », et dresse le front ouvrier et paysan contre le réformisme bourgeois, le social-fascisme et le social-impérialisme ; il convient de « rompre avec toute l'idéologie du socialisme petit-bourgeois ». Plus profondément, et c'est ce que répétera le maoïsme (qui n'est pas le seul avatar de la pensée de Mao Tsé toung) une ligne idéologique est confondue avec une ligne de classe ; c'est même, par aliénation, l'idéologie qui est censée créer la réalité sociale, la « nature » dite révolutionnaire qui « identifie » le prolétariat. Le parti communiste, à commencer par le parti soviétique, est identifié au prolétariat, et tout mouvement insurrectionnel, comme les troubles et émeutes de Palestine en 1929, est déclaré ouvrier et paysan, attribué au soulèvement révolutionnaire du prolétariat allié aux fellahs et aux bédouins. L'appel à l'insurrection se fait sur le mot d'ordre d'instituer un « gouvernement ouvrier et paysan ». « Dans les colonies et les semi-colonies, les partis communistes doivent s'orienter vers la dictature du prolétariat et de la paysannerie qui se transforme en dictature de la classe ouvrière. Les partis communistes doivent par tous les moyens inculquer aux masses l'idée de l'organisation des soviets paysans » (Thèse du VIe congrès, 1928).

C'est ce schématisme qui est à l'arrière-plan des résolutions sur l'Arabistan et l'arabisation. Comme elles signalent le moment de parfait arabisme du mouvement communiste, comme elles exaltent la nation arabe, il est facile de ne voir en elles que cet appel unitaire. Celui-ci n'en offre pas moins comme une anticipation ; la première conception de l'arabisme, celle de la fin du XIXe siècle et qui demeure pour beaucoup au XXe siècle, est en effet mystique ; la nation arabe se confond en communauté religieuse ; la position communiste dégage au contraire l'idée d'une collectivité purement politique, ou plutôt celle d'une association révolutionnaire d'Etats arabes. Plus que la résolution du secrétariat politique du Comité exécutif de l'Internationale communiste sur le mouvement insurrectionnel en Arabistan du 16 octobre 1929 qui porte la marque des rectifications au sein du Parti communiste de Palestine à la suite des émeutes de Jérusalem, le texte le plus explicite est celui de la plate-forme des « tâches des communistes dans le mouvement national arabe » (publié intégralement en annexe ci-dessous), qui est issu de la rencontre tenue en 1931 des représentants des partis de Syrie et de Palestine ;

il existe en outre un programme similaire du Parti communiste d'Egypte. L'adhésion à une fédération arabe et au panarabisme se justifie par le caractère artificiel et oppressif des frontières et des partages territoriaux imposés et défendus par les puissances impérialistes. De l'oppression des « peuples arabes » naît un mouvement révolutionnaire grossi au-delà de toute réalité « Les masses populaires arabes sentent que pour rejeter le joug de l'impérialisme, elles doivent unir leurs efforts en leur communauté de langue et conditions historiques, en ayant en vue leur ennemi commun. Leur cohésion dans la lutte révolutionnaire contre l'impérialisme et l'ampleur de cette lutte montrent qu'il existe chez les peuples arabes, toutes les conditions indispensables pour la suppression du joug impérialiste, pour obtenir l'indépendance nationale et créer des Etats arabes qui, ensuite, sur une décision librement consentie, pourront s'unir sur des bases fédératives. » C'est l'exemple modèle de l'Union soviétique qui transparaît ici, d'autant que cette Fédération sera ouvrière et paysanne. La résolution se termine en demandant la constitution d'une fédération des Partis communistes du Machrek au Maghreb (Maroc compris, où il n'existe pas encore de mouvement communiste, et en rendant autonome les Partis d'Algérie et de Tunisie).

Mais en suivant la ligne de classe contre classe, en préconisant le gouvernement ouvrier et paysan, les directives communistes dénoncent le « national-réformisme », ce pendant du « social-réformisme » des socialistes européens qui sont des « social-traîtres ». Le même vocabulaire et les mêmes accusations sont reportées à l'adresse des partis nationalistes, à commencer par ceux du *Wafd*, et du « Bloc national » en Syrie, du *Destour* en Tunisie ; ce nationalisme bourgeois est « capitulard et contre-révolutionnaire ». Déjà ces attaques nourrissaient les interventions au Congrès des ouvriers arabes à Haifa en 1930 (comme à Alger au même moment) ; elles ne laissent place qu'aux tentatives d'alliance avec des partis nationalistes révolutionnaires, ces PNR dont il y aura même quelques tentatives de constitution, mais le front national est exclu par la dénonciation des nationalistes réformistes. Le paradoxe est donc, mais c'est aussi une complémentarité, que l'arabisation, définie à la fois comme une ouvriérisation et comme une voie nationale révolutionnaire, se révèle en même temps antinationaliste.

Or les groupes communistes qui subsistent alors à quelques dizaines ou centaines de militants dans les pays arabes, militent le plus souvent dans la clandestinité et se heurtent à la répression. Leur isolement est donc accru par de tels mots d'ordre. Comment aller aux masses au nom d'un gouvernement ouvrier et paysan au Caire comme à Jérusalem et de l'avènement prochain des soviets ! En dépit du choix de l'arabisme, le mouvement communiste se situe lui-même en dehors des fronts nationaux. Il est vrai que la continuité communiste, dans la réduction même des effectifs des partis, est assurée par l'action syndicale qui décuple la présence militante et souvent même au-delà. L'implantation communiste n'en reste pas moins enfermée en ces dures années en ses « fractions ouvrières », soit en ces îlots que sont quelques centres industriels (tabac), les dépôts de chemins de fer, les docks des grands ports. C'est cet arrimage ouvrier

qui sauve le communisme de la perdition groupusculaire et sectaire. Le parti dont la constitution est peut-être alors la mieux assurée, sur base syndicale précisément, est celui de Syrie ; mais il est aussi un lieu d'affrontement sur cette question du front national ; des groupements résistent en Egypte et en Tunisie ; en Algérie, la progression ne reprend qu'en 1933-1934, après les efforts d'arabisation ; la présence communiste se renforce en Irak, en même temps que se développe le mouvement populiste du groupe *Ahâli*. L'on date de mars 1934 la formation du Parti communiste d'Irak. En Palestine, en perdant des adhérents juifs, le parti trouve aussi des points de fixation ouvriers après le Congrès de Haifa en 1930. Il est significatif que se tienne dès octobre 1929, comme en parallèle du Congrès ouvrier arabe, le premier « Congrès des femmes arabes ». Mais c'est en Palestine seulement que l'appel insurrectionnel prouve son efficience, mais en dehors du mouvement communiste, quoique en des dispositions qui ne sont pas si éloignées de ses schémas ; c'est dire que les conditions sont exceptionnelles. L'insurrection qui éclatera en 1935 est préparée par l'Organisation secrète, le dispositif d'armement et d'action de guérilla mis en place par 'Izz al Dîn al-Qassâm, galiléen qui avait pris ses premières leçons auprès du soulèvement druze ; Qassâm fut mis à la tête des Jeunesses musulmanes en 1928, mais rapidement il prenait ses distances avec les manœuvres politiques du parti-clan du mufti al Hosayni ; il entendait en effet rallier les pauvres, les paysans, les artisans, les travailleurs. La coupure est sociale avec le nationalisme des grandes familles et avec leur culture citadine ; elle sera évidente quand le Congrès palestinien laissera mourir dans l'isolement, l'insurrection essentiellement rurale d'Al Qassâm. Ce retour à une histoire sociale nous rappelle que le nationalisme n'est pas univoque, et que les rapports entre mouvement ouvrier et mouvement national ne relève pas du combat singulier.

3. Le temps des affrontements : antifascisme et nationalismes populistes (à partir de 1935)

La période 1919-1934 est déjà fortement contrastée en ses deux versants : à l'ébranlement de départ fait de surgissements de masses, de résistances en pays montagnard et saharien, marqué par les premières manifestations de l'action communiste, fait suite une phase d'années terribles pour le mouvement ouvrier et les forces les plus radicales de libération nationale ; c'est, dès 1926, l'écrasement par la formidable puissance des armées coloniales doublées de sections indigènes, dont l'intervention doit, cependant, encore s'employer en Libye (1931), au Maroc (1934) et à répétition en Palestine. Sous la répression, le militantisme communiste est en péril de mort ; il survit par induration dans la foi au socialisme soviétique et en la révolution toute proche, double aliénation qui compense l'isolement de fait et de pratique « anti ». Après 1934-1935, la succession des phases d'ouverture et de clandestinité ou de rejet, semble se précipiter l'expansion populaire de 1935-1937 retombe, puis dès 1938, la répression généralisée du Maghreb à la Palestine anticipe les années d'illégalité

qui durent, sauf exception, jusqu'en 1942-1943. Le renversement des armes dans la guerre mondiale permet alors une nouvelle promotion démocratique, non sans peine, et même éventuellement un déploiement communiste au-dessus des mouvements nationalistes entrávés par leur attitude de guerre. La guerre froide ensuite ramène les années difficiles, rend le communisme à une étroitesse agressive qui sert même le développemeent de nationalismes socialisants. Ce sont les ruptures de 1952-1954-1956 coup d'Etat des officiers libres, soulèvement d'Algérie, retentissement de la Conférence de Bandoeng, échec de l'expédition tripartite de Suez, qui font entrer dans un autre temps où se rapprochent, non sans heurts et sans souffrances, les nationalismes populistes, le syndicalisme, et les organisations communistes, les courants et groupements marxistes, en une généralisation des promesses et des engagements socialistes, la nouvelle politique arabe de l'URSS aidant. Ce rythme alterné, approximativement donc 1935-1938 / 1938-1942 / 1943-1946 / 1947-1954 n'est pas seulement un fait communiste ou plutôt n'est communiste que par effet des choix soviétiques, en reflet, en retard ou en prétexte des changements dans les rapports internationaux qui commandent. Cette détermination mondiale contraint aussi bien les partis nationalistes, les coups d'Etat et les mouvements insurrectionnels, les échecs et les succès des tentatives de libération nationale, sous alliance fascisante même, et, plus récemment les manifestations de masse contre les pactes, les entreprises d'indépendance économique de Mossadegh, l'exemple voisin, à Nasser, le grand initiateur du syncrétisme entre nationalisme et socialisme constituant l'idéologie d'un pouvoir voué à l'étatisation généralisée. L'évidence de l'imitation du modèle soviétique et de la pratique organisationnelle communiste à travers l'établissement des partis uniques et la structure des nouveaux Etats, la reprise du discours anti-impérialiste disent assez que l'impact communiste ne fut pas vain ; il s'est produit un transfert de pratiques et de méthodes, de techniques de développement économique même, une transposition des schémas organiques d'Etat-parti, et, pour une moindre part, des échanges de militants et de militantisme. Cette efficience traduit les rapports réels entre les évolutions communistes internationale et locales, et la polyvalence des nationalismes, au-delà donc des affrontements répétés et des discordances d'intérêt social qui demeurent ; l'on est loin à nouveau du simple conflit d'identités. Mais ces phases dissimulent aussi les différences de situations et de cas, et les fluctuations même si on les ramène aux deux lignes qui semblent directrices : celle des glissements, résurgences et radicalisations populistes, celle de l'affirmation difficile d'un syndicalisme ouvrier autonome. La première confusion et le premier lieu d'affrontement traversent l'opposition entre fascisme et antifascisme.

Antifascisme communiste et populisme fascisant.

Ce que l'on appelle le « danger » fasciste constitue au moins une double menace dans l'ensemble arabe, et, de surcroît, au Maghreb, prend encore une troisième forme. La volonté de puissance des trois grands Etats fascistes l'Italie, l'Allemagne, le Japon, finit par se conjuguer en faisant reculer les rivalités d'intérêt particulièrement

entre l'Italie et l'Allemagne ; après 1935, l'« Axe » s'impose par la force. L'hostilité au bolchevisme est peut-être plus déclarée que profonde et vaut plus à usage interne pour réprimer le mouvement ouvrier et écraser les communistes en même temps que les autres boucs émissaires juifs ou minoritaires, confondus souvent, du moins en Allemagne, sous le même déchaînement raciste. Mais il reste la grande manœuvre d'encerclement de l'URSS confirmée après 1937 par les appuis trouvés en Turquie et en Irak, et bien d'autres sympathies parmi les éléments les plus voyants du monde arabe car l'on ne connaît guère en profondeur les répercussions de la propagande fasciste et les sentiments de populations certes colonisées par la France et l'Angleterre mais qui étaient aussi étonnées par l'expansionnisme allemand et plus encore italien vers l'Ethiopie et la Libye.

Le deuxième aspect du fascisme est précisément celui de sa présence et de son action en Méditerranée, par ces offensives coloniales italiennes difficilement probantes, par le soutien accordé aux nationalismes arabes en Orient et plus encore en Palestine, par l'intervention de la guerre d'Espagne ; l'action du fascisme est toute proche. Sa perception par l'Internationale communiste et par l'URSS est évidemment celle du premier danger ; aussi la stratégie reste-elle celle de la préservation prioritaire de l'URSS, ce qui continue à faire passer en premier l'intérêt d'Etat soviétique jusqu'à privilégier la voie de la modération, des compromis et finalement de l'accord en 1939. La résolution du VII[e] congrès redisait la tâche principale et la signification des fronts « La défense de l'URSS, l'aide qu'il faut lui apporter pour contribuer à sa victoire sur tous ces ennemis, doivent dicter les actes de chaque organisation, de chaque socialiste, de chaque ouvrier conscient, de chaque paysan travailleur, de chaque intellectuel démocrate honnête. » Mais localement pour chaque parti, se pose l'urgence de se déterminer face aux agissements sur place des forces politiques ; il y a donc une gradation dans l'antifascisme quand il n'est plus seulement l'orientation stratégique du mouvement communiste international, mais encore engagement dans les batailles proches comme en Espagne, en se situant dans le grand conflit, affrontement avec les groupements qui font parade de fascisme comme en Egypte ou en Syrie, et résistance bien vite clandestine contre des pouvoirs disons fascisants comme en Irak après le retournement des militaires pour se dégager de la poussée populaire. Cet appesantissement répressif, c'est-à-dire la mise hors la loi et la chasse policière, redoublé en Palestine par l'écrasement de la vague de grèves et du soulèvement, sévit du Maghreb à l'Irak après 1938 ; c'est le retour en force de la mainmise coloniale au Maroc comme en Syrie-Liban, et, en Egypte, l'entrée en clandestinité du mouvement ouvrier, sinon de l'ensemble du mouvement national.

Mais une différence capitale distingue le Maghreb et le Machrek ; c'est qu'au Maghreb existe massivement le fascisme colonial, à travers l'épaisseur du peuplement européen, par la force, y compris armée, que représente le colonat en particulier en Algérie, et plus précisément même dans l'Oranais, par la prépondérance politique tant auprès des Résidences que du Gouvernement général qu'au plan

municipal et qui agit en liaison avec ce qui se passe en Espagne, en Italie et en France, bien sûr, par l'adhésion enfin de petits blancs qui n'ont rien à défendre d'autre que leur statut colonial ; ce phénomène est particulièrement net chez les fonctionnaires. La concurrence et l'affrontement sont alors directs en cette population qui pour une autre part suit la gauche française, le Parti socialiste, le mouvement syndical et les Partis communistes qui, en outre, ont une composition mixte de plus en plus nombreuse. Aussi la formulation de ce combat immédiat devient-elle de plus en plus une revendication démocratique, et prend un sens antiraciste dans des pays où reprennent vigueur les expressions et les actes d'antisémitisme. Ces réalités de lutte surchargent donc les implications stratégiques venant de l'Internationale communiste et constituant une réplique aux appels au « front méditerranéen » lancé par Mussolini et Doriot, débordent les considérations que développe le communisme français, de l'utilité comme réserve militaire, de l'union de l'Afrique du Nord à la France.

En Orient par contre, le fascisme colonial n'a pas le poids du nombre, ni l'immédiateté. Ce qui capte alors les engagements politiques est le conflit palestinien, éclatant depuis 1936 brutalement par l'insurrection et plus encore par la violence qui divise le mouvement et l'écrase, quels que soient les retours à une politique arabe de la part de la Grande-Bretagne après 1938 (dont l'aboutissement est le Livre blanc). C'est cette focalisation palestinienne qui détermine, au moins au niveau du discours et des discours, la convergence fascisante de courants et de leaders nationalistes arabes, soit qu'ils fassent leur choix en se situant aux côtés de l'Allemagne et de l'Italie dans les rapports internationaux, soit qu'ils soient entraînés par l'hostilité contre la domination française et anglaise qui renouvelle son emprise. En ce ressentiment anticolonial, en ces réactions d'humiliation et de revendication sociale et politique égalitaire, se développe encore ce complexe populiste déjà reconnu qui amalgame les besoins et les espérances de libération sociale, la conscience colonisée, et l'eschatologie d'une révolution nationale communautaire en nation arabe mystique et mythique, mais dont l'avènement paraît prochain. Il est remarquable que c'est dans le surgissement des manifestations populaires de 1936 que semblent prolonger les démonstrations de masses fascistes y compris en Egypte par le syndicalisme, que naît une nouvelle génération politique arabe, qui reprend même quelquefois l'appellation des nationalismes « jeunes » et entre dans les organisations de « jeunesses » (« Jeune Egypte », par exemple). Ceux qui ont alors vingt ans, qui bénéficient même des mesures de promotion sociale que leur vaut l'année 1936, comme l'ouverture des Ecoles d'officiers aux « fils du peuple », de l'Académie militaire par exemple en Egypte jusqu'alors réservée aux « fils de bonnes familles », se forment dans ce contexte et ce milieu influencés par l'idéologie du national-socialisme —, et l'association des termes a un sens fort —, marqués par les pratiques des meetings de masse, de contact démagogique du *Zaïm* et du peuple, du commandement politique dit révolutionnaire par l'homme providentiel, d'encadrement et manipulation par les appels à l'adhésion unanimiste, hors de tout intermédiaire organique, de toutes liaisons socialement différenciées. Ces démons-

trations et ces entraînements que porte donc une sorte de populisme fascisant, tendent aussi à submerger le mouvement ouvrier quand il existe. En relais de l'intelligentsia, plus intellectuelle, issue de la bourgeoisie citadine, fréquemment minoritaire apparaît une seconde intelligentsia, plus élémentaire, plus populaire, exprimant des aspirations majoritaires, issues généralement du déclassement d'une petite bourgeoisie économique ou rurale. Les leçons, par exemple en Egypte encore, se prennent auprès des Frères musulmans, comme des Chemises vertes, dans le syndicalisme du prince Halim également. Ce mouvement vaut surtout pour l'Orient, car au Maghreb, le principal courant correspondant qu'est le messalisme conserve en sa majorité et par son leader, une orientation antifasciste ; la sensibilité au fascisme est peut-être moins populaire et touche plus les partis nationalistes plus bourgeois. Nous n'en sommes pas moins, après la première émergence à travers les nationalismes « jeunes », aux origines du populisme plébien d'après-guerre et de l'inversion du national-socialisme en socialisme national.

Les prises de position communistes, les fameux « tournants à 180° » s'insèrent alors dans ces fluctuations d'orientations et de luttes, en cette interaction des dispositions du mouvement communiste dont l'URSS est le centre de décision, et qui sont certainement primordiales, et des situations diverses dans le conflit mondial, des différences de condition coloniale, et des contradictions sur place entre les formes nationalistes arabes. A partir de ce qui constitue le fond commun d'orientation du mouvement communiste, soit disons en simplifiant la nouvelle stratégie des fronts définie par le VII[e] congrès de l'Internationale communiste (juillet-août 1935), et les options et directives successives et changeantes comme en 1939 et en 1941, du centre soviétique, il est possible de reconnaître trois infléchissements de l'attitude communiste dans le monde arabe 1) *l'infléchissement antifasciste,* plus exactement antiraciste assez clair sur la question juive, mais qui déborde le cadre du Proche-Orient ; 2) *l'infléchissement colonial français* au Maghreb, colonial comme l'ancien socialisme colonial face au fascisme colonial, et français par attention qui privilégie l'intérêt national français et même par perfusion de nationalisme français ; c'est le plus connu ou plutôt le plus surchargé de littérature vengeresse ou apologétique ; 3) enfin celui qui a peut-être les conséquences les plus longues sur le développement du mouvement national arabe, *l'infléchissement patriotique,* de « patriotismes séparés » en Syrie, au Liban notamment, ce qui fait passer le communisme hors du nationalisme arabe jusqu'aux exercices de rétablissement du milieu des années 1950 quand l'URSS reprend une politique arabe.

Au VII[e] congrès de l'Internationale communiste, le mot d'ordre final est bien « lutte pour la paix et pour la défense de l'URSS ». Dans les rapports et interventions, il est fait référence à trois formules de front : le *front anti-impérialiste,* ou front « uni » anti-impérialiste pour marquer la continuité de proposition qui devient front anti-impérialiste antifasciste ; le *front populaire* en conjonction diverse front populaire anti-impérialiste, front populaire antifasciste, et enfin en mineur *front national.* L'attention du congrès (et celle des histo-

riens à la suite) s'est fixée sur le Front populaire, parce qu'il répond à la menace allemande, parce qu'il tire la leçon de la division entre socialistes et communistes, soit de la malfaisance de la ligne de classe contre classe, qui a facilité l'avènement de Hitler et conduit à l'écrasement du Parti communiste d'Allemagne ; ce sont alors les Partis européens français, tchécoslovaque, espagnol, bulgare même à travers Dimitrov, qui ont le plus de poids dans l'Internationale, sans oublier les communistes italiens appartenant à l'Exécutif, et il y a convergence des nécessités et des propositions avec l'URSS, pour dresser une barrière face au nazisme plus encore que face aux fascismes divers ; l'insistance est donc sur la mobilisation de masses en Europe par les fronts populaires, et les appels s'adressent aux socialistes et démocrates. Les rapports et résolutions du VII[e] congrès parlent au reste du Front populaire comme de la pratique des alliances « dans les pays d'industrie développée » (rapport Dimitrov). Pour les « pays coloniaux et semi-coloniaux », la stratégie s'en tient plus fréquemment au front anti-impérialiste, mais à titre second car l'intérêt à la question coloniale reste marginale comme le souligne l'usage de formulations stéréotypées

> Du fait des changements dans la situation internationale et intérieure, le problème du front unique anti-impérialiste acquiert une importance exceptionnelle dans tous les pays coloniaux et semi-coloniaux. En formant un vaste front unique anti-impérialiste de lutte dans les colonies et semi-colonies, il est avant tout nécessaire de tenir compte de la variété des conditions où se déroule la lutte anti-impérialiste de masses, du degré variable de maturité du mouvement de libération nationale, du rôle qu'y joue le prolétariat et de l'influence du parti communiste sur les grandes masses... (rapport Dimitrov).

Mais ces vagues enveloppements cachent le profond changement qui abandonne la dénonciation du national-réformisme et ouvre la voie des fronts nationaux.

Le front anti-impérialiste se développe donc en front national comme l'indique clairement la résolution qui fait suite au rapport général

> Il faut entraîner les plus grandes masses dans le mouvement de libération nationale, contre l'exploitation impérialiste croissante, contre l'asservissement strict, pour l'expulsion des impérialistes, pour l'indépendance du pays ; participer activement aux mouvements anti-impérialistes de masse dirigés par les nationaux-réformistes, travailler à réaliser des actions communes sur la base d'une plate-forme anti-impérialiste concrète avec les organisations nationales révolutionnaires et nationales réformistes...

Les interventions des délégués arabes au congrès traduisent cet engagement dans les fronts nationaux, à commencer par celle très développée de Ramsi, qui n'est autre que le jeune Khaled Bagdach, qui vient de recevoir sa formation communiste à l'Ecole d'Orient de Moscou, et qui préconise l'entrée des communistes dans le Front ou bloc (*Koutla*) national syrien « De là [de la nouvelle conception du front], il découle que les partis communistes des pays arabes doivent envisager la possibilité d'entente et même d'union avec les

partis les plus divers de la bourgeoisie nationale réformiste qui ont une grande influence sur les masses. » Le délégué palestinien Hadjar parlera de « front populaire national arabe ». Mais les différents infléchissements ne sont-ils pas compris dans ces combinaisons de front populaire antifasciste ou anti-impérialiste, soit vers un antifascisme qui gagne en profondeur et peut devenir exclusif, soit vers l'hypertrophie européenne tant par Ursso-centrisme que par investissement nationaliste, dans les seuls Fronts populaires, soit vers le front national pratiqué mais circonscrit dans le cadre des partages étatiques, soit en Irak, soit en Syrie et Liban ?

C'est évidemment en Palestine que l'infléchissement antifasciste est le plus net, mais par retentissement il est également sensible dans tous les partis communistes du domaine méditerranéen et même plus largement européen, parce que déjà de nombreux militants et cadres sont issus de milieux juifs et particulièrement de l'intelligentsia, et plus généralement parce que les intellectuels dans le mouvemenet communiste ou en parallèle, ne se satisfont pas de la définition stratégique et même économique du fascisme, de l'explication pédagogique qu'apportent les brochures et les écoles de formation qui répercutent le communisme soviétique, mais posent au marxisme la question juive et celle du racisme nationaliste. Cette approche du fascisme, même si elle reprend les termes et les simplifications de l'Internationale communiste, commande un appronfondissement intellectuel qui finit éventuellement en engagement total ; la détermination antifasciste grandit en rejet radical de l'irrationalisme nazi et de tout racisme. L'adhésion communiste ou au moins l'audience se renouvelle alors dans l'intelligentsia des pays arabes, à commencer par celle de sensibilité minoritaire, par la création et l'extension des associations d'écrivains pour la paix, les ligues « contre la guerre », et les ligues antifascistes « l'Antifa ». Cet antifacisme conserve ou aiguise le sens de la nécessaire rupture de l'impérialisme, s'allie alors en des formulations anti-impérialistes, à l'idée de libération nationale. Ainsi, en Egypte, en Irak, bientôt en Palestine, assiste-t-on à la constitution de groupements communisants, ou de transfert communiste pour répondre à l'illégalité, de Mouvements ou de Ligues qui se donnent comme Mouvements ou Ligues de libération nationale, qui sont à l'origine des reconstitutions communistes d'après-guerre, ou de groupements marxistes. Le Parti communiste de Palestine connaît certes d'incessants abandons, mais aussi un renouvellement qui le sauve de la perdition, par la lutte « Antifa ». Mais il se divise profondément jusqu'à son éclatement consommé autant dire en 1939, par la naissance ou la renaissance d'une « section juive. Le projet national arabe qui se réfère précisément à la lutte de libération nationale redevient le fait d'une fraction réduite. Que l'on imagine l'héroïsme de cette difficile position, de cette contradiction extrême d'être alors et en ces lieux, et plus encore après le pacte germano-soviétique de 1939, communiste antifasciste et antisioniste et partisan de la libération nationale arabe.

Dans les résolutions et directives de l'Internationale communiste (Comité exécutif et textes publiés par le journal officiel de l'Internationale qu'est la *Correspondance internationale*) comme dans les

déclarations du Parti communiste de Palestine, se réintroduisent des formulations mixtes, soit judéo-arabe. Au départ, soit en 1935, les directives sont encore généralement celles de l'insertion des ouvriers juifs dans la perspective arabe, non sans ambiguïté cependant sur les adjectifs national et démocratique « Nous avons pour tâche de montrer aux travailleurs juifs, de les convaincre que leurs intérêts de classe et nationaux sont liés à l'issue victorieuse du mouvement de libération nationale des masses arabes et à la transformation démocratique du régime social en Palestine » (*Correspondance internationale*, n° 67-68, 17 août 1935). Après avoir soutenu globalement, dans la période insurrectionnelle, le Haut comité palestinien et même les positions arabo-musulmanes du parti-clan Hoseynite et du mufti de Jérusalem, le mouvement communiste opère un décrochage, en distinguant entre les tendances nationalistes, en dénonçant de plus en plus explicitement les alliances fascistes. Le Comité exécutif de l'Internationale par son envoyé Mahmoud El Atrach, met en garde en 1937 contre les manifestations pro-allemandes du mouvement national arabe ; la critique s'attaque à la fois au sionisme et aux « effendis » et « féodaux » arabes ; puis les liaisons directes entre l'Exécutif et le Parti communiste de Palestine deviennent précaires ou sont coupées ; les directives passent par le Bureau colonial du Parti communiste de Grande-Bretagne chargé des relations avec les communistes des colonies. En ce contexte britannique (c'est le moment du rapport Peel et du projet de partage que les communistes rejettent), l'opposition communiste ne s'exprime plus en condamnation systématique de l'immigration juive ou plutôt de son établissement permanent en Palestine. Le dédoublement des termes nationaux se poursuit et l'accent est mis sur les droits et les libertés, sur une solution démocratique qui tend même à recouvrir la question nationale. Ainsi la *Correspondance internationale* (n° 36, 28 août 1937), reprend-elle la résolution du Bureau politique du PC de Grande-Bretagne qui fixe comme objectifs de « réclamer le retrait des troupes anglaises de Palestine, l'abolition du mandat palestinien et son remplacement par une constitution démocratique qui assurerait aux juifs de Palestine également une complète égalité de droits, nationale ». Le représentant arabe auprès du Comité exécutif de l'Internationale : Salim Aboud (*Correspondance internationale*, n° 44, 16 octobre 1937), s'adresse aux « masses laborieuses juives » en les appelant à « secouer le joug des dirigeant sionistes agents de l'impérialisme britannique et en venir à une entente directe avec le peuple arabe, à l'unification de la lutte du peuple juif avec la lutte du peuple travailleur arabe et le mouvement de libération nationale arabe, sur la base du front populaire, de la démocratie, du parlementarisme, de la liberté syndicale et du pain assuré pour tous ». L'on sent ici la contamination par l'expression européenne du front populaire. Certes cette prise en considération du « peuple juif », ce retour de vocabulaire peuvent s'interpréter seulement comme application de la stratégie d'alliance antifasciste qui défend l'URSS, et de rassemblement de masse et des forces dites démocratiques en se situant dans le conflit mondial face aux puissances de l'Axe, ou encore comme conséquence de la mise en valeur des droits et pratiques démocratiques par rap-

port à la tyrannie et aux discriminations racistes, à l'antisémitisme dont l'Allemagne donne l'exemple, d'autant que la propagande nazie trouve alors un écho dans le monde arabe. Ainsi, la *Correspondance internationale,* sous la plume d'I. Renap du Bureau politique du PC de Grande-Bretagne, commente-t-elle ce recours aux principes démocratiques sous le titre « Pour une solution démocratique de la crise en Palestine » (n° 42, 13 août 1938)

> Tous les démocrates devront reconnaître le droit du peuple arabe d'être indépendant de la domination britannique, mais de même il faut que soient reconnus, sur la base de l'égalité avec leurs voisins arabes, les inaliénables droits civiques et démocratiques des juifs de Palestine, dont beaucoup ont été chassés de leurs pays respectifs par la terreur fasciste la plus bestiale. Il faut tout tenter pour venir à bout de l'antagonisme entre Arabes et juifs, créé par l'impérialisme britannique et par les dirigeants sionistes, et il faut arriver à un rapprochement.

En définitive, ces prises de position ne valent pas tellement pour leurs effets en Palestine même, puisque sur place, le militantisme communiste est de plus en plus écartelé, mais plutôt comme attention à la condition des juifs réfugiés, victimes de la violence hitlérienne ; cette nouvelle question juive créée par l'horreur nazie est au cœur de l'antifascisme pour la génération communiste qui sera celle de la deuxième guerre mondiale et en Europe, de la Résistance ; elle déterminera encore des attitudes au sortir de la guerre, dans le mouvement communiste d'Irak, d'Egypte, de Tunisie comme ailleurs, et si la reconnaissance de l'Etat d'Israël relève foncièrement de la politique soviétique, elle entrait aussi en concordance de sensibilité avec l'antifascisme.

Au Maghreb, l'antiracisme motive également l'engagement communiste (et pas seulement communiste), non seulement face à l'antisémitisme mais plus largement face au racisme colonial qui fait retomber la cascade de mépris et les réactions violentes déjà internes au peuplement européen, de la société coloniale sur et à travers la société colonisée. Il se produit comme un réveil de « la guerre des races » qui sévissait à la fin du XIXe siècle, mais les conflits et les victimes sont autres. Cette motivation contribue au retour d'influence des formules et des idées de « fraternité des races », voire du rêve de fusion égalitaire des populations, qui avaient été préconisés par le socialisme colonial, en particulier en Tunisie et en Algérie, dès le temps de la première guerre mondiale, et qui inspiraient aussi l'assimilationnisme indigénophile ; en abolissant en théorie la barrière coloniale, la conception de la nation dite algérienne par les Européens eux-mêmes, répétait l'idéal américain du creuset où se fondaient les différentes immigrations. L'algérianisme littéraire et la propension des Européens à se proclamer Algériens (ou Africains), à s'identifier à une Algérie nouvelle qui était leur œuvre, ne cessent d'agir ; le peuplement européen vit cette tentation comme la seule chance de son maintien et comme négation de son implantation et de son existence reproduite par la force et par statut séparé. A droite, la conception est raciale : ce sont les races méditerranéennes ; à gauche, elle se veut antiraciste, exaltation de la fusion culturelle, qui

est dite aussi méditerranéenne par la gauche littéraire du Front populaire à Oran et à Alger, que l'on pense à Albert Camus (« L'Algérie, c'est ma mère », dira-t-il à l'heure du choix final dans la guerre d'Algérie), à Emmanuel Robles entre autres. Le discours de Maurice Thorez sur la nation algérienne en formation par « le mélange de vingt races » ne reflète pas seulement la volonté d'union à la France et des transferts de nationalisme français, mais une imprégnation des sentiments de la gauche coloniale, peut-être même une influence directe sous l'éloquence et sous la plume de l'avocat pied-noir Casanova, né à Souk-Ahras dans une famille d'origine corse, et qui devient un des secrétaires du porte-parole et leader du « communisme français ».

Les vicissitudes de cette position communiste sur la question nationale en Afrique du Nord ont été souvent rapportées et des textes fréquemment cités ; il suffit ici de marquer quelques points ordinairement négligés ou qui fixent des étapes, à partir de l'exemple algérien qui est le plus complexe. Pour l'Afrique du Nord (comme pour les colonies anglaises) les relations avec l'Internationale communiste passent après 1935 par l'intermédiaire de la métropole, soit par le Bureau ou Commission coloniale du Parti français pour aboutir au Secrétariat pour les colonies françaises (il existe un autre Secrétariat pour les colonies anglaises) auprès du Comité exécutif à Moscou ; ce sera l'affectation d'André Marty. Les positions de départ sont donc en 1935 celles du VIIe congrès ; elles préconisent le double front : front anti-impérialiste et front populaire, le premier s'adresse aux colonisés, le second aux européens et prolonge en colonie l'accord et l'action des partis de gauche français. Mais la réunion du Congrès musulman en juin 1936 à Alger est l'occasion d'un premier décrochement qui laisse à Messali Hadj, l'exclusivité de la lutte pour la souveraineté nationale, puisque communistes et Oulémas renoncent à la demande d'une Assemblée algérienne élue au suffrage universel que le messalisme maintient. L'écart qui se creuse entre le Parti communiste d'Algérie qui se constitue en octobre 1936, et le courant et le nouveau Parti messaliste : parti du peuple algérien, provoque ou confirme un double rejet, celui du messalisme vers l'arabisme, voire la référence à l'Islam, celui du communisme vers la fraternité des races, qui recouvre la fraternisation des Européens et de ceux que l'on nomme des « Arabo-berbères » dans une Algérie à naître où se dissoudrait la situation coloniale ; l'insistance se porte donc sur les solutions réformistes démocratiques, et l'union avec la France serait aussi une voie de progrès démocratique, en tout cas une préservation du fascisme. Ce clivage joue en mineur au Maroc parce que le Parti communiste y est naissant, et ne subit pas au même degré la pesée politique du peuplement petit blanc aux choix extrêmes ; il est d'autres part poussé à se démarquer du socialisme européen, en prenant en charge l'irruption des ouvriers marocains dans le mouvement syndical. En Tunisie, c'est progressivement que se produit la mise en retrait du mot d'ordre d'indépendance, mais l'opposition est profonde avec le *Néo-Destour* qui tente en 1937-1938 de prendre le contrôle du syndicalisme.

Mais pour les trois pays, si la césure s'est faite jour sous le sui-

visme puis la désillusion du Front populaire français, l'antifascisme qui reste effectif dans une grande part du mouvement national, à commencer pour l'essentiel dans le messalisme, évite l'irrémédiable ; la conservation de l'unité syndicale (ou en Tunisie le retour) en témoigne. La coupure se produira bien plutôt en 1943-1945 quand le communisme français imposera sa prépondérance de décision et l'orientation exclusive d'union à la France. Ce partage a déjà, dès 1936-1937 par contre, une conséquence parfaitement visible ; le communisme se détache totalement de l'arabisme. Les tracts de l'été 1936 parlaient encore du peuple arabe d'Algérie ; puis, par antiracisme et par glissement général, s'affirment une suspicion puis une hostilité, une dénonciation systématique enfin du panarabisme. Le programme certes conserve la revendication de l'enseignement de la langue arabe, mais toute autre référence à ce qui est arabe, est rejetée comme porteuse de division, voire d'une conception raciale. Plus largement, à l'échelle de la Méditerranée et de l'Europe, le mouvement communiste tout entier en se repérant sur les compromissions et les alliances de nationalistes arabes, se met en état d'opposition, d'incompréhension et de condamnation de toute manifestation ou évolution qui se réclame de l'arabisme, et plus encore si celles-ci apparaissent sous l'uniforme militaire. Derrière toute action du nationalisme arabe, le réflexe communiste sera de songer à quelque machination d'une puissance étrangère et de passer à l'identification immédiate avec le fascisme ; cet automatisme durera jusqu'au coup d'Etat des Officiers libres et jusqu'au laborieux changements d'attitude devant le nassérisme.

Cet infléchissement colonial de Front populaire est comptatible avec la stratégie globale de l'Internationale communiste et les objectifs de l'URSS, comme l'est aussi l'infléchissement qui se produit au Machrek et qui valorise les patries distinctes dans le front national. Déjà la formation en Irak de ce front démocratique national qu'est le « Parti de la réforme sociale » signale en 1936, non seulement la place prise par le mouvement communiste et par le syndicalisme puisque leur programme économique et social sert de base à la plateforme de réforme, ce premier exemple de charte nationale dans le monde arabe ; mais le projet révèle fortement la « nationalisation » irakienne du mouvement politique qui repose sur l'alliance avec le courant populiste représenté par le groupe *Ahâli* qui donnera naissance au Parti démocratique et au Parti du peuple. Les revendications veulent établir un secteur économique public, par le contrôle du crédit et des grandes entreprises et par la réforme agraire. En Irak, communisme et nationalisme démocratique anticipent les expériences étatiques des années 1950 et 1960 qui relèvent de l'autarcie nationaliste.

En Syrie-Liban, la lutte prend plus encore un caractère patriotique, sans avoir de perspectives économiques ni mêmes simplement démocratiques. Après l'abandon des promesses d'indépendance faites au temps du gouvernement de Front populaire en France, le rétablissement brutal de l'autorité française en 1938-1939, l'occupation militaire sous le régime de Vichy de 1939 à 1941, l'intervention des Forces françaises libres en 1941, le recours à la politique de force

en 1943 pour briser le mouvement d'indépendance qui aboutit dans la violence en 1945-1946, tous ces efforts de réaction coloniale suscitent l'engagement communiste dans le combat pour l'indépendance, mais l'indépendance de la Syrie et du Liban, qui ne met pas en cause ni le partage territorial, ni la répartition interne, c'est-à-dire le prétendu équilibre communautaire. Non seulement la perspective communiste exprimée par Khaled Bagdach est d'insérer le parti dans chacun des fronts nationaux, c'est pourquoi sous une direction commune et même très personnelle, le parti est déclaré en 1943 syro-libanais, afin d'être présenté soit comme parti libanais, soit comme parti syrien ; mais plus encore, la doctrine est chargée jusqu'à en être obnubilée, de patriotisme spécifique. C'est l'investissement dans la patrie libanaise, tout comme dans la patrie syrienne qu'exposent les plates-formes parallèles de 1943-1944. Cette évolution situe également le communisme syro-libanais hors de l'arabisme, qu'il soit conçu dans les limites du Proche-Orient ou plus amplement dans une nation arabe sans frontières. Ce retrait de l'arabisme laisse évidemment le champ libre au développement d'un arabisme socialisant mais anticommuniste. Le parti *Baath* qui prend naissance en 1940, mais dont le succès ne viendra qu'après-guerre, prétendra même au monopole de la révolution nationale arabe puis du socialisme arabe. L'on pressent toute la difficulté des exercices de rétablissement que le même Khaled Bagdach et le communisme syro-libanais devront effectuer pour reprendre pied dans l'arabisme au milieu des années 1950. Ainsi pour l'ensemble du monde arabe, la référence à la nation arabe, qui représente un capital d'entraînement populaire, c'est-à-dire non seulement un pouvoir de mobilisation de masses, mais aussi la chance d'adhésions en nombre à un parti organisé, a été abandonnée par le mouvement communiste ; elle reste alors un moyen, sinon le grand moyen d'expansion du populisme ou plus exactement des successives manifestations et incarnations populistes.

Nationalismes populistes et syndicalisme national. Le salut des nouveaux Etats par le socialisme

La généralisation, ici encore, se fonde sur les développements factuels donnés au tome IV de *L'Histoire générale du socialisme*, qui traitent précisément des références arabes au socialisme. Globalement, ce que l'on appelle ici populisme peut répondre à la définition sommaire d'idéologie du déclassement social qui supporte en même temps le procès de formation nationale et le mouvement de libération nationale ; il est alors l'expression de la paupérisation, c'est pourquoi il est d'abord un réformisme moral et un moyen de différenciation idéologique et politique et l'annonce de la lutte d'indépendance au nom du peuple, mais aussi le bagage et le recours de candidats à la direction politique, la voie idéologique d'accès à l'Etat indépendant. Les nouveaux régimes, le groupe ou l'homme au pouvoir l'exploitent alors comme idéologie d'unanimité nationale, appel au peuple qui permet la conservation et sert à la relance de campagnes d'adhésions politiques. A l'usure, le socialisme y est d'abord associé, avant de devenir un substitut ; ce socialisme idéologique qui est garantie contre la pression de masses et couverture de pratiques économiques

d'étatisation, ne subit-il pas à son tour l'érosion d'usage et la fatigue de l'abus ? Mais ce populisme est complexe, il est même fait d'amalgames ; tout comme l'adhésion au communisme du reste, il peut resituer politiquement aussi bien des intellectuels d'origine bourgeoise et même de grandes familles, qu'être plus normalement l'aboutissement de la crise de la petite bourgeoise économique et de la promotion compensatoire par l'école et la fonction publique, que poussée des aspirations et des besoins mêmes de masses qui placent leur espoir dans la conjonction de la révolution nationale et de la révolution sociale. Ce complexe populiste est donc sociologiquement fluctuant comme susceptible d'options diverses allant de la réversibilité réactionnaire à l'affirmation révolutionnaire radicale, de l'arrivisme réformiste au militantisme de masse, au professionnalisme révolutionnaire ; mais la pesée de la misère et la nécessité d'y répondre, le rendent de plus en plus explicitement socialisant. Il s'insère amplement dans l'idéologie implicite d'une société colonisée qui sécrète le ressentiment des humiliés, la sensibilité à la discrimination et même la conscience immédiate de l'inégalité sociale et internationale.

S'il y a bien des analogies avec le populisme de Russie de la fin du XIXe siècle, faut-il encore faire deux différences. Le populisme russe renvoyait à un déclassement dans une société en cours, fût-il tardif et médiocre, de développement capitaliste. La jeunesse allait au peuple en sortant de milieux bourgeois ou aristocratiques mêmes, en investissant son éducation et son instruction, ses lumières scientistes et son progressisme intellectuel dans une mission émancipatrice du pauvre peuple. Certes, ce n'est pas toujours aussi schématique ; mais dans le monde arabe (et bien au-delà aujourd'hui), le déclassement est plus général et touche, sauf exception donc, toutes les classes et couches sociales, d'autant qu'il s'opère dans des sociétés exclues du développement capitaliste et même, en dehors des cas des Etats pétroliers qui sont à part par artifice, soumises au sous-développement par dépendance économique. Deux niveaux au moins sont alors visibles dans cette généralisation populiste ; celui d'un populisme d'intelligentsia bourgeoise, déjà ancien, présent encore dans le parti *Baath*, portant des candidats au pouvoir par le moyen du parti politique, des combinaisons, des alliances tactiques, comploteuses même car ce monde politique est étroitement restreint, et pouvant aller jusqu'au recours aux hommes d'exécution que sont les officiers d'origine sociale souvent similaire et qui, en cercles d'officiers, forment eux aussi des équipes de candidature au pouvoir. Mais, disons depuis 1936, grandit un populisme plébéien d'extraction sociale inférieure, y compris dans la société rurale, ce qui vaut souvent une distance ou une coupure de réaction culturelle et morale. Cette promotion petite-bourgeoise ou populaire a une connaissance des conditions de misère de la masse de la population, un sens des réflexes contenus qu'engendrent la pauvreté et l'humiliation refoulée, jusqu'à les partager. Bien évidemment, toutes les gradations peuvent exister entre ces deux pôles, entre ces tendances qui agissent parallèlement, s'unissant apparemment ou s'écartant, en se servant encore réciproquement ou en rompant dramatiquement. En ce complexe,

une radicalisation ou une décantation peuvent se produire par expérience, par utilité ou par usure, soit qu'elles conduisent à la perte de tout appui, y compris populaire, à l'isolement donc et à la chute telle en trois ans la trajectoire d'un Kassem, soit, et quelquefois en même temps, qu'elles cherchent des alliances vers la reconnaissance paysanne, cette autre forme de légitimation populiste par l'exaltation des valeurs du monde rural comme fondement du peuple, soit même vers le mouvement ouvrier, vers le syndicalisme, vers le communisme, vers l'appel au socialisme à usage interne et à usage externe, à l'aide du « camp socialiste ». Ce n'est pas un hasard si les destinées politiques du populisme ont été les plus nettement incarnées en Egypte par Nasser, et en Algérie par Ben Bella et par le régime militaire ensuite ; l'Egypte et l'Algérie présentent les conséquences extrêmes de la paupérisation de masses, réclamant l'urgence d'une réponse qui se traduit par l'affirmation du socialisme, et sous cet autre face de la même contrainte qui est la recherche d'une issue économique par l'étatisation, soit l'adoption de cette méthode de développement qui est censée avoir fait ses preuves par l'élargissement du secteur public et la planification industrielle. Ce transfert du populisme au socialisme est précédé ou accompagné par une autre récupération, celle du recours au concept d'impérialisme, à la conception léniniste apparemment ; mais il s'agit beaucoup plus des notions vécues, des images même, des formulations adéquates à la situation des pays dominés, et des slogans de la lutte anti-impérialiste. La lutte de classes est vue à l'échelle mondiale, mais comme lutte des peuples colonisés et des puissances nanties ; ce tiers-mondisme qui situe donc l'antagonisme à l'extérieur ne reconnaît plus ni les classes, ni leur lutte à l'échelle intérieure ; il n'y a plus que le peuple, fait massif et univoque, qui est tout, référence d'une vision sociale misérabiliste, d'une approche morale jusqu'au paternalisme, seule source de souveraineté, c'est-à-dire argument suprême de légitimation. Que l'on compare les discours de Nasser, Ben Bella ou Boumediene, avant et même après l'invocation du socialisme scientifique. Cette position anti-impérialiste qui, en deçà du verbe, n'en a pas moins une insertion dans la situation réelle de dépendance, indique déjà la seconde grande différence avec le populisme russe, celle d'appartenance au mouvement contemporain de libération nationale des pays colonisés.

La paupérisation et le déclassement se sont en effet produits sous domination coloniale, et supportent en même temps et de plus en plus obstensiblement, la nécessité d'un autre rassemblement collectif qui remplace les formes anciennes de subsistance et de résistance sociale, comme la volonté de libération et d'indépendance étatique. Le populisme est alors un révolutionnarisme national. Ce deuxième aspect est d'autant plus fort que la base économique et sociologique est pauvre, c'est-à-dire dépourvue d'autres moyens d'établissement ou de promotion sociale que l'insertion dans l'Etat ; ce qui est perceptible à travers les quatre types d'organisation politique nationaliste qui se distinguent dans le monde arabe après la deuxième guerre mondiale

— le parti, la fraction ou la tendance de départ fascisant (populisme fascisant de 1936) qui se reconstitue ou se convertit en parti

socialiste mais de socialisme musulman, arabe, égyptien ou syrien, soit « spécifique » ou « originel » ;

— l'aile gauche en évolution progressiste d'un grand parti national (*Wafd*, *Istiqlal* et d'une façon latente, *Néo-Destour*) qui passe généralement alliance avec le syndicalisme national ;

— le parti parallèle qui monopolise l'arabisme et le socialisme ensuite, tel le parti *Baath*, mais parallèle aussi au parti communiste comme le messalisme, en ses bases sinon en son programme économique mais qui s'oppose en affirmant les différences culturelles et la pureté nationale ;

— le réseau enfin d'organisation secrète, armée, qui passe à l'action directe et à la guérilla à l'exemple des combats de la Résistance dans la deuxième guerre mondiale, puis sur exemple vietnamien et en vocabulaire de Front national de libération.

C'est en cette dernière voie que se conjugue le plus vivement le révolutionnarisme national et le populisme plébéien, à renvoi vers la paysannerie par exemple. Mais ces « révolutionnaires » dont les relations avec les autres composantes nationalistes sont souvent précaires, et dont les liens avec le mouvement ouvrier sauf la pratique syndicale commune avec le communisme dans le mouvement messaliste, sont autant dire inexistants, n'ont qu'une formation politique élémentaire, amalgamant des réflexes populaires, une culture originelle de moralisme familial et religieux, un réformisme moral, des sentiments d'appartenance mystique à la communauté arabo-musulmane, et une acquisition de règles militaires et d'habitudes de clandestinité. Ce conditionnement offre à la fois une grande perméabilité aux sentiments diffus et aux préventions anticommunistes notamment, et une grande disponibilité qui explique les subites autocritiques, l'invocation rapide du « socialisme scientifique ». Mais ces effets contradictoires sont aussi et d'abord le fruit d'une longue histoire de guerres coloniales, d'échecs et de recommencement de la lutte d'indépendance, et de transformations des rapports de force dans le monde, comme l'indique bien l'année 1956 à travers l'exemple égyptien et toute l'expérience nassérienne. La permutation de sens entre nationalisme et socialisme trouve là une autre profondeur que celle du national-socialisme.

Une périodisation dessine au moins des étapes ; de 1946 à 1952-1954, la première est celle de la fermentation secrète, clandestine même à l'intérieur de l'armée, et sous la répression, mais déjà aboutissant à des coups d'Etat incertains (Syrie), des manifestations insurrectionnelles (Irak), des tentatives de guérilla comme en Egypte en 1951 ; l'époque est aussi celle du rejet et de la clandestinité du communisme. Cette préparation ou ces répétitions, débouchent sur une sorte de « fellaghisme » assez général en 1951-1954, sur une latence insurrectionnelle rurale et populaire, de l'Irak à la Tunisie et à l'Algérie, aux montagnes marocaines. Le coup d'Etat des officiers libres et la guerre algérienne de libération font entrer dans la période du plein nationalisme populiste : « Un seul héros, le peuple » et « Tout pour le peuple », qui donne la doctrine unanimiste de combat (plate-forme de la Soummam) comme la proclamation unani-

miste d'accès au pouvoir et d'établissement de l'Etat et dans l'Etat. Depuis 1961-1962 (Egypte nassérienne et Algérie) et depuis 1967-1968, ce sont de nouveaux régimes et des Fronts de libération qui se déclarent eux-mêmes socialistes. Le socialisme devient une option d'Etat ; il est mêlé au nationalisme en idéologie officielle, et l'Etat entend créer le parti sur le schéma du centralisme communiste. Simple notation analogique, le nationalisme socialisant, en devenant d'Etat, n'est plus si éloigné, pour comparaison, du national-socialisme ; il perd, en effet, son épaisseur populiste, et se rapproche d'une technique et d'une idéologie de gouvernement et de pouvoir, mais son modèle d'organisation politique et de contrôle social renvoie à l'URSS et aux démocraties populaires. A partir de la révolution soviétique, le Parti communiste a informé, au sens fort du terme, l'Etat et la société civile en URSS, jusqu'à faire corps avec et à constituer la hiérarchie et la structure sociale ; ici c'est l'Etat, formation encore précaire, surimposée même, qui tente de créer « le parti », de commander les organisations de masse. La recherche de l'adhésion populaire s'effectue alors sans relais, en dehors même des organisations sociales, tout particulièrement syndicales, quand elles échappent au contrôle. Le groupe sommital qui entretient en cercle restreint les équilibres de tendances et de fractions et se reproduit comme tel, sauf crise et séparation partielle, compense cette entreprise d'annulation des pratiques et moyens démocratiques, par des appels périodiques aux sentiments de masse, par des campagnes de mobilisation politique ; les masses sont le volant de compensation populaire, et leur intervention ne peut se faire que sous encadrement. L'expression d'« appareil du parti » semble faite pour résumer le sens de cette construction politique qui s'enveloppe et se défend encore par l'unanisme populiste. Le paradoxe communiste dans le monde arabe se tient peut-être dans le dédoublement de son impact ; il a apporté, de l'extérieur plus que de l'intérieur, un modèle d'Etat-parti, jusque dans les appellations, aux nationalismes populistes qui longtemps lui furent contraires, sinon pire, tandis qu'il développait fragmentairement certes, l'autre mode de sa pratique qui entre en opposition : celle du militantisme syndical et politique, et qui entraîne aujourd'hui une poussée ouvrière et étudiante.

Mais le syndicalisme, s'il accueille l'action militante et renaît par préssion de base, évolue lui-même parallèlement au nationalisme populiste, quand il n'en est pas partie, et peut devenir lui aussi moyen d'encadrement dans les nouveaux Etats. Mais il obéit encore à une transformation plus générale ; le mouvement syndical reflète les changements même de l'emploi, de la concentration et du statut ouvrier et salarié. Déjà en économie capitaliste développée, en schématisant, le salariat et le mouvement ouvrier changent de composition et de comportement en passant du syndicalisme de métiers, de vieux métiers de qualification manuelle, mais dont l'apprentissage et l'exercice supposaient une instruction professionnelle et supportaient des traditions politiques, au syndicalisme des grandes fédérations dans les professions les plus nombreuses de l'industrie et des infrastructures de communications (chemins de fer, ports, tramways, postes), au syndicalisme enfin du salariat à statut, quand la part des

employés de service grandit par rapport au travail dans ces mêmes professions précisément, et plus largement par le syndicalisme des fonctionnaires, à commencer par ceux de l'enseignement. Le centre de gravité de l'ensemble syndiqué se déplace de la production économique vers un salariat dont la condition repose sur des conventions généralement publiques, qui a acquis certaines garanties d'emploi, qui est hiérarchisé suivant des grilles de traitement et agit pour la défense ou l'extension d'un statut équivalent de celui de la fonction publique. Les linéaments de cette évolution se retrouvent en pays dominé et dans le monde arabe, mais par morcellement, et surtout la faible place de l'industrie élargit le champ du syndicalisme des fonctionnaires, et le rôle donc de l'intelligentsia.

Les méthodes d'administration coloniale déjà en Egypte et plus encore au Maghreb ont en outre hypertrophié l'encadrement par des fonctionnaires, qu'ils soient « indigènes », ou qu'ils aient été français en Tunisie et en Algérie et au Maroc jusqu'à constituer un corps en rivalité avec la prépondérance du colonat agricole et des milieux d'affaires. L'enseignement en outre, avec ses propres habitudes d'action syndicale, ses règles, son mutuellisme, des éléments de corps juridiques ensuite et quelquefois de professions libérales fournissent des cadres intellectuels au mouvement syndical. Les passerelles entre le syndicalisme et l'intelligentsia des partis nationalistes sont ainsi sociologiques avant d'être politiques. Une « intelligentsia prolétaroïde » ou même qui n'a rien de prolétarien, fonctionnaire et libérale, non seulement encadre le syndicalisme mais constitue un lieu de jonction et d'échange avec les directions de partis non sans analogie avec le rôle charnière des partis socialistes d'Europe ; la comparaison pourrait être faite pour le *Wafd* et le *Néo-Destour* notamment. En ce sens, le messalisme présente une double appartenance, par sa pénétration en petite et moyenne bourgeoisie, de bourgeoisie économique et de bourgeoisie intellectuelle, et son implantation dans le salariat par le syndicalisme ; plus que dans l'émigration en France plus ouvrière, cela semble vrai en Algérie dans les professions à statut municipal ou de fonction publique (traminots, cheminots, postiers). Parallèlement certes, le communisme apparaît avoir eu une insertion plus productive, dans les quelques établissements industriels, les mines, les ports et même par les ouvriers agricoles, mais en promouvant lui aussi, surtout dans les années 1950, des cadres fonctionnaires et enseignants ; communistes et messalistes ont cohabité de plus jusqu'au bout peut-on dire, soit jusqu'à la fin de 1955 à la naissance de l'USTA messaliste puis à la suite de l'UGTA en liaison avec le FLN, dans la même organisation syndicale cégétiste. Cette prégnance de l'intelligentsia et d'une petite bourgeoisie polyvalente tient évidemment au fait que les bases ouvrières soient restées longtemps isolées, marginales, partielles. C'est la deuxième guerre mondiale d'abord puis l'étatisation économique et la planification des nouveaux régimes qui établissent les premiers éléments de cohérence d'une classe ouvrière ; c'est très récemment donc que les industries comme celles des bassins pétroliers, du stockage et du raffinage, du premier traitement chimique du pétrole, du gaz ou des phosphates, fixent de grandes concentrations ouvrières qui deviennent le support de l'affir-

mation d'un syndicalisme proprement ouvrier, doublant les îlots portuaires, relayant les industries anciennes comme celles du tabac, ou de première transformation industrielle ; en Irak, tout particulièrement et non seulement à Bagdad même, cette intervention syndicale est importante, dans la révolution de 1958 et depuis ; en Algérie, ce développement complète la formation syndicale acquise antérieurement dans l'émigration. Cet effort d'approche sociologique qui requiert des études d'implantation, des analyses des relations de travail, modifie déjà l'image reçue des mauvais rapports entre mouvement ouvrier, engagement communiste et partis nationalistes, qui sont donc traversés d'inclinations sociales, sinon même de réactions de peur sociale, comme il apparaît bien dans le recours à une mythologie de la paysannerie comme conservatoire des valeurs ; Fanon en usait même pour accuser d'embourgeoisement et de trahison le syndicalisme et les organisations politiques citadines ; les défiances et les rivalités s'interprètent aussi culturellement, mais non par simple théorie du reflet.

Deux mouvements syndicaux annoncent dès avant-guerre, par leur orientation et leur division, une évolution devenue générale depuis : le syndicalisme tunisien, puisque l'on constate très tôt l'émergence d'un syndicalisme national, des tentatives de tutelle de la part du parti néo-destourien, et après-guerre, le parallélisme d'entraînement dans le mouvement d'indépendance, derrière Bourguiba et Ferhat Hached, et d'autre part le syndicalisme égyptien. Cette dernière histoire syndicale offre, en effet, des formes de syndicalisation qui seront pratiquées ailleurs ; l'Egypte a connu très tôt le syndicalisme d'organisation professionnelle : fédération des travailleurs manuels, fédération des travailleurs d'industrie, fédération des cheminots, etc., et ces organisations se reconstituent à plusieurs reprises pour affirmer l'autonomie ouvrière. C'est que d'autre part, et particulièrement, dans l'entre-deux-guerres, le mouvement ouvrier s'est trouvé aussi placé dans la mouvance d'un *Zaïm*, Abd el Rahman Fahmi, puis surtout le prince Halim, en même temps que le syndicalisme était pris dans la dépendance d'un grand parti nationaliste, le parti *Watanî* d'abord, puis le parti *Wafd*, qui valait des épisodes de subordination et de rupture. Enfin, en 1946, l'Egypte donne l'exemple, par le « Comité ouvrier et étudiant », de la première rencontre effective entre ces deux forces d'effectifs moins disproportionnés qu'ailleurs et souvent d'égales concentrations, éventuellement révolutionnaires ou en tout cas porteuses d'agitation et de contestation radicale.

Si l'on procède à nouveau par grossissement sur les mouvements syndicaux dans les nouveaux Etats, plus encore qu'avant l'indépendance ou avant les révolutions nationales d'Egypte et d'Irak, les destinées syndicales semblent avoir provisoirement deux issues. La première qui s'annonce dans le syndicalisme de défense du statut ou de l'égalité de statut que revendique avec force le syndicalisme national en situation de disparité coloniale (UGTT - UMT), entretient même à l'intérieur du mouvement de la lutte nationale, un réformisme qu'encourage l'encadrement de fonctionnaires, et va donc vers un corporatisme, celui du monde du travail privilégié somme toute par la stabilité d'emploi, en cet îlot salarié au milieu de l'immense

misère saisonnière, rurale et migratoire ; Mahjoub Ben Seddik est le père, le patriarche, le chef de la communauté du travail au Maroc, qui parle au roi comme porte-parole d'un corps sociopolitique ; le syndicat prend en charge les problèmes de l'embauche, et pousse l'entraide jusqu'au mutuellisme organisé. En Syrie, au Liban, en Tunisie, cette fonction se retrouve, d'un syndicalisme qui tend à constituer une composante politique, défendant son autonomie par rapport aux partis ou au parti, mais proche d'être un parti s'offrant comme alternative politique.

La deuxième destinée du mouvement syndical est faite de l'alternance heurtée, en Egypte et en Algérie ouvertement, ailleurs en mineur, entre la caporalisation par la direction d'Etat relayée ou non par le parti, qui destitue les responsables syndicaux, les désigne, cherche à fabriquer et instituer l'encadrement du mouvement, et la résistance de base par les grèves qui peuvent donc être brutales, par l'élection de délégués, par la poussée renouvelée à l'occasion des congrès. Cette renaissance ouvrière et cette pesée posent la question des procédures et des modes d'organisations démocratiques ou plutôt de leur absence, de leur négation et de leur destruction même et du vide organique entre le pouvoir et la population. A nouveau, nous rencontrons le double impact du communisme, ou son reflet, celui du militantisme ouvrier qui ne fut pas aussi rare et se renforce aujourd'hui, et celui du modèle d'Etat et d'appareil du parti. Derrière le chassé-croisé des pratiques et des influences sous la rivalité entre nationalismes et attitudes et interventions communistes, transparaissent les effets sociaux et les contradictions de la formation nationale même.

Cette présentation synthétique s'efforce de sortir de la guerre de tranchées qui combat sur des positions arrêtées à l'avance, prétendument au nom du camp nationaliste, ou du camp communiste ; et l'arabisme pas plus que le nationalisme ou le communisme ne sont nés tout armés. Mais l'explication s'en tient encore trop largement ici au plan des stratégies, ne serait-ce que pour restituer en son évolution, la disposition internationale et soviétique du communisme. Il reste aussi que cette histoire ne peut se dispenser de l'attention aux enchaînements factuels dans chacun des pays avant de devenir comparative, mais elle aborde seulement aux deux paliers de compréhension plus profonde qui sont : — celui de l'analyse socioculturelle et sociopolitique pour rendre compte des systèmes politiques, et de l'articulation des forces en présence, de leurs alliances et des conflits ; — plus encore et en plus longue durée, celui de l'étude des formations nationales, de la reconnaissance d'un procès de formation nationale qui, tout en pratiquant le mimétisme et en offrant des ressemblances avec l'évolution de l'Europe centrale par exemple, ne s'effectue pas suivant le cheminement constitutif des Etats nationaux d'Europe. Certes, l'aboutissement actuel apparaît être celui d'Etats nationalistes, mais l'Etat-nation ne peut dissimuler ses artifices de forme et d'indépendance, et il n'est pas certain que la revendication de l'Etat national, présentement la plus vive, celle des Palestiniens, ne soit pas elle aussi victime de ces vices de construction territoriale et de regrou-

pement, d'autant que l'intrusion juive devenue consolidation communautaire, pousse au plus loin les contradictions.

Mais l'histoire change alors de plan, non pour la stratosphère des combinaisons de science politique, mais pour un élargissement, un éclatement de l'histoire sociale qui n'assume pas seulement les faits de classes ou de luttes de classes, mais l'investigation des rapports ethniques, l'étude des formations sociales en tant que faits collectifs, comme la nation. Nous sommes encore loin d'abandonner nos mesquine batailles idéologiques, ces arrêts que sont les considérations sur les échecs du communisme et les succès du nationalisme, pour une approche compréhensive de la reproduction sociale et des collectivités politiques. Il resterait, comme l'entreprend aussi Maxime Rodinson, à insérer ces entraînements populistes et ces aliénations communistes dans le patriotisme, en une histoire encore plus longue des idéologies, celle qui substitue aux représentations et aux cultures religieuses, les nationalismes ou plutôt l'idéologie nationale comme mode de pensée et de sensibilité dominant, et le socialisme ou le communisme pour partie comme des messianismes. Ces grands mouvements idéologiques qui font passer de l'espérance mystique à l'espérance sociale, requièrent une autre histoire, ou commandent eux aussi une approche de sociologie historique.

ANNEXE

Les tâches des communistes dans le Mouvement national arabe (Conférence des représentants du PC de Syrie et du PC de Palestine)
La Correspondance internationale, **n° 1, 4 janvier 1933**

1. *Une des tâches essentielles de la lutte de libération révolutionnaire de l'énorme territoire du Proche-Orient contre l'impérialisme, est la solution de la question nationale arabe. Dans tous les pays arabes, les masses populaires se trouvent sous le joug de l'impérialisme. Sous une forme ou sous une autre, à des degrés différents, tous les pays arabes sont privés de leur indépendance étatique. La Palestine, la Transjordanie, l'Irak sont des pays sous mandat ; ils sont entièrement sous la domination de l'impérialisme anglais. La Syrie est gouvernée par l'impérialisme français ; l'Egypte se trouve sous la férule de l'Angleterre et « l'indépendance » du pays, proclamée en 1921, est une dérision envers la véritable indépendance, étant donné que les leviers de commande les plus importants au point de vue politique se trouvent entre les mains de l'impérialisme britannique. De plus, les Anglais restent les dictateurs du Soudan ; la Tripolitaine est une colonie de l'impérialisme italien ; la Tunisie et l'Algérie sont sous la domination française, et le Maroc est partagé entre l'impérialisme français et l'impérialisme espagnol. Le Iémen, le Hedjas et le Nedjd, tout en n'étant pas placés directement sous la domination de l'impérialisme, sont privés des conditions indispensables à une existence indépendante ; étant encerclés par des colonies de l'impérialisme et placés sous leurs coups, ils sont tenus d'obéir aux ordres que leur dicte l'impérialisme.*

Tout le système de la domination impérialiste sur les peuples arabes ne se base pas seulement sur leur asservissement direct, mais aussi sur leur démembrement arbitraire selon les indications de l'impérialisme mondial. Ce partage des peuples arabes entre l'impérialisme anglais, français, italien et espagnol reflète le rapport des forces qui s'est établi au cours de l'histoire entre ces impérialismes et qui vise à perpétuer leur domination. Il est en contradiction des plus flagrantes avec les intérêts vitaux des peuples arabes. Les frontières étatiques qui les séparent ont été établies et sont maintenues par la violence des impérialistes dont le principe est de « diviser pour régner ». Ces frontières affaiblissent artificiellement la masse des peuples arabes dans leur lutte contre le joug étranger pour leur indépendance étatique et leur unité nationale, selon la décision librement exprimée par les masses populaires.

Le fond de la question nationale arabe consiste précisément en ce que l'impérialisme anglais, français, italien et espagnol a déchiré en morceaux ce corps vivant que constituaient les peuples arabes ; en ce qu'il maintient dans un état de division féodale les pays arabes ; en ce qu'il prive chaque pays en particulier des conditions nécessaires à son développement économique et politique indépendant ; en ce qu'il empêche l'unité nationale et étatique des peuples arabes.

La Syrie a été divisée arbitrairement en cinq parties, séparées l'une de l'autre par une administration et des lois particulières, etc. Les Anglais se sont emparés de force du Soudan. L'impérialisme transformant tous les pays arabes en un appendice agraire et en une source de matières premières

des métropoles correspondantes, déformant et entravant le développement des forces productives et leur développement général, tente de ce fait même de conserver et de perpétuer l'asservissement de ces pays. De la sorte, les éléments féodaux acquièrent la prépondérance, tandis que le développement des éléments capitalistes se réduit en majeure partie à créer une bourgeoisie marchande, plus ou moins liée à la métropole et à la fourniture de celle-ci en matières brutes. De plus, l'impérialisme maintient les monarchies féodales (Egypte, Maroc, Tunisie), crée de nouvelles monarchies semi-féodales (Irak, Transjordanie), en s'appuyant sur différentes piètres « dynasties », ou bien il crée son régime colonial impérialiste sans l'intermédiaire de ses monarques-agents (Palestine, Syrie, Tripoli, Algérie) en joignant à l'oppression et au brigandage, la gestion de ces pays sur mandat de la SDN.

2. Ce qu'il y a de commun et de décisif pour tous les pays arabes, c'est que, parallèlement aux leviers de commande politiques de l'impérialisme, le capital financier étranger tient entre ses mains tous les leviers de commande économiques. Les banques les plus importantes, les fabriques, les chemins de fer, les ports, la navigation, les mines, les systèmes d'irrigation les plus importants, les leviers de commande du commerce extérieur, la dette publique, etc., se trouvent entre les mains du capital financier étranger. Bien plus, les rapaces impérialistes se sont emparés des meilleures terres dans la majorité écrasante des pays arabes (Maroc, Algérie, Tunisie, Tripoli, Egypte, Syrie, Palestine) ; de plus, l'impérialisme britannique a utilisé le sionisme contre-révolutionnaire pour s'emparer et voler les terres en Palestine. Les fellahs et les bédouins arabes sont repoussés sur les terres les plus mauvaises, sont privés de terres et de pâturages. L'impérialisme utilise ces leviers de commande politiques et économiques pour exploiter sans pitié les masses populaires arabes.

Dans l'oppression et l'exploitation des travailleurs, l'impérialisme s'appuie sur les cliques monarchiques-réactionnaires, sur les propriétaires cheiks féodaux et semi-féodaux, sur la bourgeoisie indigène de compradores et sur le haut clergé. Ce qu'il y a de caractéristique, de commun et de décisif au régime agraire des pays arabes consiste précisément en ce que l'énorme partie des terres, du bétail, des pâturages, dont les propriétaires fonciers étrangers, les planteurs, les banques, les colons ou l'Etat ne se sont pas encore emparés, se trouvent entre les mains des propriétaires féodaux et semi-féodaux, des chefs de l'Eglise. Les fellahs et les bédouins sont l'objet de l'explosion féodale dans ses pires formes (khames, redevances). L'usure prospère largement sur le terrain de l'exploitation féodale de la paysannerie, dans les conditions du développement des rapports marchands et monétaires, sur le terrain de la spoliation impérialiste du sol, la décomposition des tribus, la spoliation des terres des tribus par les propriétaires fonciers et le régime colonial impérialiste, l'évincement des bédouins de tous les pâturages. Les impôts excessivement élevés qui sont encore prélevés en partie sous forme naturelle (l'ochar en Syrie et en Palestine, etc.) rendent encore plus pénible la situation déjà intenable pour les principales masses de la paysannerie. Les différentes régions des pays arabes se trouvent à des niveaux différents du développement économique et de la lutte de classes. En Syrie, en Palestine et en Egypte, la lutte pour l'indépendance nationale et l'union nationale des peuples arabes sur la base d'un pouvoir national s'unit inévitablement à la lutte pour la révolution paysanne-agraire dirigée contre les conquérants impérialistes et leurs agents (les sionistes en Palestine) et en même temps contre la propriété féodale locale. En Irak, subsiste encore la propriété féodale de la tribu et du clan ; elle est l'objet de la conquête des compagnies de planteurs, des couches féodales supérieures et de la bourgeoisie marchande locale qui

agissent sous le contrôle de l'impérialisme. Ici, le centre de gravité du mouvement agraire se trouve dans la mobilisation des masses populaires dans la lutte contre les spoliateurs sur la base de la lutte contre l'impérialisme et ses complices directs. Ceci concerne à un plus grand degré des pays comme la Tripolitaine et le Maroc où la masse fondamentale de la population est encore liée à la vie nomade et au régime féodal et de clans, et où les centres urbains ne peuvent avoir leur influence révolutionnaire. Dans l'Algérie du Nord, il existe une domination coloniale plus ou moins affermie, consistant en une exploitation féroce de la population indigène fixe et en un développement relativement important des villes et des rapports capitalistes. Dans l'Algérie du Sud, il existe encore des tribus nomades qui n'ont pas été pacifiées par l'impérialisme français. Dans les conditions sociales et économiques arriérées, la paysannerie ne commence souvent à se constituer comme force indépendante que dans le processus de désagrégation de la commune semi-primitive et du clan. Il est absolument indispensable de tenir strictement compte de la question des rapports entre la révolution anti-impérialiste et la révolution paysanne-agraire chez les peuples arabes. Les partis communistes et les groupes de communistes des pays arabes doivent réserver une attention spéciale à l'étude de ces conditions, pour qu'elle soit utilisée dans les intérêts de la lutte révolutionnaire.

3. *La lutte libératrice pour l'affranchissement des peuples arabes et pour la suppression du joug impérialiste pesant sous des formes les plus diverses selon le degré de développement des différents pays, s'étend déjà à tous les pays arabes. Au Maroc et au Sud de l'Algérie, ainsi qu'en Tripolitaine, la lutte de libération nationale dégénère en des insurrections presque incessantes des tribus contre l'impérialisme français, italien et espagnol. En Tunisie, Destour est parvenu jusqu'à présent à se mettre à la tête et à décapiter le mouvement d'indignation des masses. En Egypte, le développement d'après-guerre est caractérisé par la marche par vague de la lutte nationale, qui a abouti maintes fois à des explosions massives du mécontentement. En Syrie, l'insurrection armée est réprimée en 1925 et déjà en 1929 se lève une nouvelle vague de la lutte anti-impérialiste. En Palestine, l'indignation de masse contre l'impérialisme britannique et son agence, le sionisme contre-révolutionnaire, a abouti plus d'une fois à des mouvements armés contre eux. En Irak, le mouvement national contre le mandat britannique ne se calme pas. Dans la lutte des Wahabites qui se déroula sous une certaine enveloppe religieuse, il y eut quelques éléments de l'impérialisme britannique, etc.*

Fait caractéristique pour tous ces mouvements, c'est qu'ils ont soulevé un vif écho et de la sympathie dans tout l'Orient arabe. Malgré les frontières étatiques artificielles, malgré la division féodale, malgré que le mouvement ait été dirigé tantôt contre l'impérialisme anglais, tantôt contre l'impérialisme français ou contre l'impérialisme italien ou espagnol, la lutte nationale qui se déroulait dans un pays arabe, trouvait tel ou tel écho dans tous les pays arabes, de Palestine jusqu'au Maroc.

L'aspiration des masses populaires arabes à l'unité nationale dans des frontières étatiques établies non pas sur les indications de l'impérialisme mais sur la base de leur propre décision librement prise, est indissolublement liée à leur aspiration de se débarrasser du joug de l'impérialisme anglais, français, italien et espagnol. Les masses populaires arabes sentent que pour rejeter le joug de l'impérialisme elles doivent unir leurs efforts en leur communauté de langue, de conditions historiques, en ayant en vue leur ennemi commun. Leur cohésion dans la lutte révolutionnaire contre l'impérialisme et l'ampleur de cette lutte montrent qu'il existe chez les peuples arabes toutes les conditions indispensables pour la suppression du joug impérialiste, pour obtenir l'indépendance nationale et créer des Etats

arabes qui, ensuite, sur une décision librement consentie, pourront s'unir sur des bases fédératives.

4. *La transformation des pays arabes en un complément agraire et source de matières premières pour les métropoles, et la grande diversité des formations économiques aboutissent à ce que la constitution des classes de la société capitaliste et le développement des éléments d'étatisme national se déroulent avec une grande lenteur et une profonde inégalité. L'impérialisme utilise intégralement cette circonstance dans son propre intérêt, en groupant sous sa conduite les éléments réactionnaires et féodaux et en s'efforçant de faire des pays arabes de solides points d'appui pour leur politique impérialiste d'agression et de conquêtes. L'impérialisme britannique, en particulier, utilise sa domination sur l'Irak, la Palestine et l'Egypte pour protéger les approches de l'Inde, pour préparer la guerre contre l'URSS et étendre son influence dans la partie orientale de la Méditerranée. L'impérialisme français s'efforce de transformer la population arabe de ses colonies en chair à canon pour la prochaine guerre impérialiste et pour l'intervention contre l'URSS. Les couches supérieures agrariennes-féodales de tous les rayons à population fixe, sont passées d'une façon plus ou moins définitive aux côtés de l'impérialisme. Le national-réformisme règne dans les rangs de la bourgeoisie arabe et des propriétaires fonciers qui sont liés avec elle. Il y prend un caractère contre-révolutionnaire et capitulard toujours plus prononcé. La bourgeoisie et les éléments bourgeois-agrariens sont incapables de mener une lutte révolutionnaire contre l'impérialisme et ils penchent toujours plus vers un accord contre-révolutionnaire avec lui dans les cadres de concessions réduites et pseudo-quasi-constitutionnelles qui ne servent qu'à masquer la domination impérialiste. Le mouvement de masse de l'été 1930, En Egypte, a mis nettement en lumière le rôle de trahison du Wafd qui a supprimé le mot d'ordre de « l'indépendance » et cherche seulement à obtenir une constitution, qui craint plutôt l'éveil des masses paysannes que la capitulation définitive devant l'impérialisme (il consent à conclure un accord anglo-égyptien). La position du Kout-el-Vatan en Syrie consiste à jouer à l'opposition en renonçant complètement à toute action révolutionnaire et à toute lutte effective. Nombre des anciens chefs de l'insurrection de 1925 sont à présent tranquillement accroupis aux pieds des généraux français. Kout-el-Vatan se prépare à pactiser avec les oppresseurs français. En Palestine, le Comité exécutif arabe est entré dans la voie de la trahison en rivalisant avec le sionisme pour obtenir des concessions de l'impérialisme britannique en échange de la « tranquilité » des masses populaires arabes. Le national-réformisme devient toujours plus contre-révolutionnaire et capitulard au fur et à mesure que s'accroît, surtout sous l'influence de la crise agraire et de la crise industrielle mondiale, le mécontentement et l'indignation des masses travailleuses d'autant plus qu'il ne se heurte pas suffisamment dans sa trahison des intérêts nationaux à la résistance des masses de paysans et des ouvriers arabes qui n'ont pas encore su s'organiser suffisamment pour opposer leur plate-forme révolutionnaire au réformisme bourgeois et bourgeois-agrarien. En Irak, le parti national en appelle à la SDN et, en fait, ne mène pas la lutte contre les conquérants anglais, se bornant seulement à de la phraséologie. En Turquie, les débris du Destour sont passés dans le sillage de l'impérialisme français. En Algérie, le national-réformisme bourgeois-agrarien n'exige que la reconnaissance des droits civiques français aux arabes. Le national-réformisme bourgeois et bourgeois-agrarien se dresse contre la domination impérialiste, seulement dans les cadres des intérêts exploiteurs de la bourgeoisie et des agrariens indigènes. Ils veulent exploiter eux-mêmes la masse ouvrière et paysanne. Cependant, étant donné que leurs intérêts directs d'exploiteurs,*

surtout dans les conditions de la crise et de la pression impérialiste sur les colonies, entrent en contradiction avec les intérêts généraux et aident l'impérialisme dans sa lutte contre les masses populaires. La nature contre-révolutionnaire et traître du national-réformisme est bien loin d'avoir été suffisamment mise en lumière aux yeux des grandes masses des ouvriers, des paysans et de la petite bourgeoisie des villes. Dans les pays arabes, le réformisme ne quitte pas les limites des frontières étatiques fixées par l'impérialisme et divisant artificiellement les peuples arabes. Il capitule devant les monarchies féodales qui sont des instruments de l'impérialisme et refuse de lutter contre l'impérialisme à l'échelle panarabe. La particularité de l'étape actuelle consiste en ceci alors que dans tous les pays arabes, le national-réformisme capitule ouvertement en face de l'impérialisme, les masses des ouvriers, des paysans et de la petite bourgeoisie des villes sont entraînées toujours plus énergiquement dans la lutte pour leurs intérêts essentiels dans la lutte d'affranchissement national. Le fait que le national-réformisme contre-révolutionnaire reste insuffisamment dévoilé à leurs yeux, menace des suites les plus dangereuses, car cela facilite de nouvelles trahisons contre-révolutionnaires et des coups à l'improviste. Il faut maintenant plus que jamais opposer au national-réformisme contre-révolutionnaire et capitulard, le front-révolutionnaire panarabe et anti-impérialiste *des grandes masses des ouvriers, des paysans et de la petite bourgeoisie des villes, front qui s'appuie sur le développement des mouvements ouvrier et paysan et y puise ses forces.*

5. *Dans différents pays arabes, la classe ouvrière a joué et joue déjà un rôle toujours croissant dans la lutte de libération nationale (Egypte, Palestine, Irak, Algérie, Tunisie, etc.). Dans différents pays, les organisations syndicales de la classe ouvrière se constituent déjà ou se rétablissent après leur destruction, quoique pour la plupart elles se trouvent entre les mains des nationaux-réformistes. Les grèves et manifestations ouvrières, la participation active des masses ouvrières à la lutte contre l'impérialisme, certaines couches de la classe ouvrière qui s'éloignent des nationaux-réformistes, tout cela signale que la jeune classe ouvrière arabe est entrée dans la voie de la lutte pour remplir son rôle historique dans la révolution anti-impérialiste et agraire, dans la lutte pour l'unité nationale. Des partis communistes se sont déjà constitués et se forment dans différents pays.*

La crise mondiale industrielle et agraire a touché d'une façon ou d'une autre les pays arabes et a porté un coup rude aux masses ouvrières et paysannes. La réduction du salaire, le chômage rendent encore plus précaire le niveau de vie déjà misérable du prolétariat et le poussent dans la voie de la lutte de classes révolutionnaire. Les paysans pauvres et moyens en voie de se ruiner, et les ouvriers, souffrent d'une misère sans issue et perdent leur travail, les représentants de la population pauvre des villes et des grandes couches de la petite bourgeoisie ressentent maintenant beaucoup plus qu'auparavant, le joug de l'impérialisme et commencent à se dresser dans la lutte pour l'affranchissement national. L'impérialisme s'efforce de faire retomber sur eux toutes les suites de la crise et de leur faire payer tous les frais. La nouvelle vague d'indignation de la paysannerie contre les prétentions insupportables des propriétaires fonciers, des usuriers et des agents de l'impérialisme, a tendance à fusionner avec la lutte des ouvriers pour un morceau de pain, avec la protestation contre le joug impérialiste. Elle se joint à la lutte pour l'unité nationale et l'indépendance nationale de tous les pays arabes, déchirés en morceaux par les chacals du capital anglais, français, italien et espagnol. Dans ces conditions, la lutte croissante des masses arabes contre l'impérialisme est avec la lutte révolutionnaire en Chine, aux Indes, en Indochine, etc., en Amérique latine et dans l'Afrique noire, le facteur le plus important dans la crise de tout le système colonial impérialiste.

En Syrie, en Palestine et en Egypte où le mouvement ouvrier de classe s'est plus ou moins constitué, où des partis communistes se sont formés et où le mouvement paysan a atteint un degré élevé de maturité, où le développement ultérieur de la lutte anti-impérialiste est inconcevable sans une lutte conséquente et systématique contre le national-réformisme, la tâche directe et urgente des partis communistes est de construire leur travail en s'orientant sur la révolution paysanne-agraire anti-impérialiste et anti-féodale. Le renversement du joug impérialiste, la confiscation de toutes les concessions, entreprises, constructions, plantations, et autres concessions des impérialistes, l'indépendance nationale et étatique complète (plus la suppression de la monarchie en Egypte, la confiscation de toute la propriété foncière des agrariens féodaux et des colons spoliateurs, basée sur l'exploitation du travail d'autrui, la journée de huit heures et les assurances sociales pour les ouvriers au compte des capitalistes, la liberté d'organisation des travailleurs, le gouvernement ouvrier et paysan, la lutte pour l'affranchissement des peuples arabes et leur libre fédération, telles sont les principales revendications qui déterminent le contenu de la révolution anti-impérialiste et anti-féodale.

C'est sur cette base qu'il faut établir une ligne de démarcation avec le national-réformisme et lutter contre lui. A titre de revendications partielles, il faut exiger la réduction de la journée de travail à huit heures, l'augmentation des salaires, l'assurance-chômage au compte des capitalistes, la liberté des organisations ouvrières et paysannes, l'annulation des dettes des paysans pauvres et moyens envers les usuriers, les propriétaires fonciers et les banques, cessation du paiement des prix du fermage, retrait de toutes les forces armées des impérialistes et plébiscite libre sur la question de la libre détermination de l'Etat (en Egypte, sur la monarchie et le traité anglo-égyptien ; en Syrie et en Palestine sur le mandat de la SDN). Dans les pays les plus arriérés, tels que l'Irak, la Tunisie, la Tripolitaine, le Maroc, les groupes de communistes qui existent doivent s'efforcer d'organiser et de constituer le mouvement anti-impérialiste croissant qui apparaît spontanément, en le reliant à la lutte contre les couches supérieures des féodaux et réactionnaires et contre le national-réformisme, en le reliant à la lutte des ouvriers et paysans pour leurs besoins journaliers. En Algérie, colonie française entièrement asservie, le centre de gravité du travail doit être porté sur le développement de la lutte et l'organisation des ouvriers arabes, contre les salaires de famine et les conditions de travail dans les colonies et aussi sur la lutte contre la spoliation des terres des arabes par les colonisateurs. Les mots d'ordre qui doivent unir tous les paysans arabes dans la lutte anti-impérialiste, doivent être :

1) *Chassons l'impérialisme des pays arabes.*

2) *Complète indépendance nationale et étatique des pays arabes, liberté pour eux de décider de leur système étatique et de fixer leur frontière.*

3) *Libre fédération des peuples arabes libérés dans les cadres d'une fédération ouvrière et paysanne des peuples arabes, sur la base de l'alliance de la classe ouvrière, de la population laborieuse des villes et des paysans travailleurs.*

Le mot d'ordre de la fédération ouvrière paysanne des peuples arabes peut et doit être lancé, non pas dans le sens que la classe ouvrière conditionne sa participation à la lutte de libération nationale anti-impérialiste par la victoire directe de la classe ouvrière et des masses fondamentales de la paysannerie. Il doit être interprété ainsi : le prolétariat, tout en menant la lutte pour la libération nationale avec le maximum de fermeté et d'esprit de suite, quelle que soient les circonstances, explique en même temps aux masses que l'indépendance nationale ne peut être solidement conquise sans une révolution agraire-paysanne et sans l'instauration d'un

gouvernement ouvrier-paysan tout au moins dans les pays arabes les plus développés (Syrie, Palestine, Egypte, Algérie). Les partis communistes ne sauront entraîner à leur suite les grandes masses ouvrières contre la bourgeoisie, les masses paysannes contre les impérialistes, les conquérants, les propriétaires fonciers et les usuriers, ne sauront gagner l'appui de la population pauvre des villes et des masses petites-bourgeoises, que lorsqu'ils seront en même temps les promoteurs et les organisateurs de la lutte contre l'impérialisme, pour la libération nationale des peuples arabes. L'hégémonie de la classe ouvrière ne peut être réalisée sans une lutte tenace du prolétariat pour l'indépendance nationale des Arabes et pour leur liberté nationale.

Les communistes sont tenus de mener la lutte pour l'indépendance nationale et l'unité nationale non seulement dans les frontières étroites et artificiellement créées par l'impérialisme et les intérêts dynastiques de chaque pays arabe, mais aussi à l'échelle panarabe, pour l'unité nationale de tout l'Orient. Le mouvement révolutionnaire anti-impérialiste doit trouver sa force, acquérir une véritable ampleur révolutionnaire, devenir le centre d'attraction pour les masses les plus grandes, en liquidant les frontières artificiellement créées. Cela facilitera également la lutte contre l'influence réactionnaire du clergé. Il ne peut se produire une explosion du mouvement révolutionnaire anti-impérialiste en Egypte, en Palestine ou dans un autre pays arabe quelconque, d'une façon isolée et sans l'appui des autres pays arabes. Les partis communistes sont appelés à devenir les organisateurs de la lutte pour la libération nationale, pour la révolution anti-impérialiste à l'échelle panarabe.

L'attitude envers les groupements nationaux révolutionnaires petits-bourgeois qui mènent, quoique avec une grande fluctuation, la lutte contre l'impérialisme, doit être déterminée par cette règle : marcher séparément, frapper ensemble. Il est possible dans ce but d'établir avec eux un certain accord temporaire pour une action déterminée, en critiquant absolument leurs hésitations et leur manque d'esprit de suite et en conservant toute l'indépendance idéologique et organique du mouvement communiste. Les partis communistes doivent s'efforcer de gagner non seulement les ouvriers et les paysans aux côtés de la lutte anti-impérialiste, mais aussi les grandes couches de la petite bourgeoisie des villes. Tout en tenant compte de toutes les conditions concrètes de la lutte, les partis communistes doivent se souvenir que les contradictions croissantes entre les impérialistes, qui aboutissent inévitablement à la guerre mondiale, crée un terrain particulièrement favorable à une nouvelle poussée vers le mouvement national révolutionnaire arabe. La position stratégique des pays arabes et le désir des impérialistes d'utiliser les peuples arabes comme chair à canon dans la nouvelle guerre mondiale et pour une intervention contre l'URSS, tout cela donne une importance particulière à la lutte anti-impérialiste des masses populaires arabes.

6. *En indiquant la nécessité d'appliquer les décisions antérieures du parti relatives aux tâches des communistes dans chaque pays arabe, nous soulignons que, pour intensifier l'activité des communistes dans tous les pays arabes, il est nécessaire de prendre les premières mesures suivantes :*

1) *Developper une vaste campagne de masse sur les buts et les tâches du mouvement d'affranchissement national arabe anti-impérialiste, en l'alliant avec les tâches immédiates du mouvement ouvrier et paysan dans les pays correspondants.*

En menant la lutte pour le renversement du joug de l'impérialisme dans chaque pays, il faut coordonner ce mot d'ordre avec la lutte pour la libre disposition nationale des peuples arabes : en l'occurrence, les communistes

mènent l'agitation en faveur de l'unité nationale sous la forme d'une fédération ouvrière-paysanne panarabe.

2) *Il est nécessaire d'organiser dans ce but des meetings, des réunions en plein air et, le cas échéant, des manifestations, de publier des tracts spéciaux et de constituer des comités de lutte et d'initiative anti-impérialistes avec des représentants des fabriques et des usines, des villages et de la population travailleuse des villes.*

3) *Etablir un contact plus régulier et plus ferme pour l'échange de l'expérience et pour la coordination du travail, les premiers temps entre les PC d'Egypte, de Syrie, de Palestine et les communistes d'Irak, en ayant en vue de gagner par la suite à cette collaboration générale les communistes de Tripolitaine, de Tunisie, du Maroc et d'Algérie. Il faut, d'une part, prendre des mesures urgentes pour l'organisation et le groupement des communistes en Algérie, Tunisie et Maroc et, d'autre part, s'orienter par la suite vers la transformation des organisations de ces pays en partis communistes indépendants.*

La fédération socialiste de Tunisie (SFIO) et les questions islamiques (1919-1925)

par Béchir TLILI

1. Du choix et de la périodisation de la question

Il convient de lire d'emblée un mot sur les motivations du choix de ce thème particulier et sur sa périodisation.

En fait, c'est un élément particulier d'une question très ample, à savoir l'examen des multiples aspects de la problématique des rapports entre socialisme, nationalisme et syndicalisme dans le monde islamo-méditerranéen contemporain au lendemain de la Grande Guerre — problématique encore très actuelle (1). Ce point particulier représente une donnée importante du dossier des fondements et des orientations des faits nationaux dans le monde islamo-méditerranéen contemporain en général, et dans la Tunisie en particulier (2). Aussi l'élucidation de la question des rapports entre les mouvements socio-politiques et culturels (socialisme, nationalisme, réformisme, communisme et colonialisme) — à telle ou telle date, dans tel ou tel pays — pourrait aider à saisir la problématique des spécificités (historiques, s'entend) — et de leurs fondements réels — dans le monde islamo-méditerranéen contemporain. C'est que les patriotismes et les nationalismes se forment et se développent nécessairement par rapport à d'autres idéologies sociales et politiques, à d'autres faits socio-politiques (colonialismes, socialismes).

Enfin, ce point particulier pose également une autre question non moins importante : celle du jeu d'influences, d'impact culturel et idéologique, et en un mot, celle des rapports entre l'Occident et l'Orient en Tunisie, en tant que donnée fondamentale de l'évolution historique et politique de la Tunisie contemporaine. Cette évolution ne se réduit pas en effet à une lutte entre deux blocs principaux, celui des Européens et celui des Tunisiens. La réalité de la Tunisie coloniale présente en réalité des aspects et des processus complexes, qui échappent à la schématisation qui a gouverné jusqu'ici l'historio-

(1) Cf. texte de notre communication au XXX[e] congrès de Sciences humaines en Asie et en Afrique, tenu à Mexico (3-8 août 1976).

(2) Nous avons déjà annoncé en 1972 une série de données fondamentales du dossier très complexe dans une étude programmatique : « Problématique des processus de formation des faits nationaux et des idéologies nationalistes dans le monde islamo-méditerranéen de l'entre-deux-guerres (1929-1930). L'exemple de la Tunisie », *Actes du Congrès international d'Histoire, Bagdad (25-30 mars 1973)*, 1974 (en arabe). L'original du texte a été publié dans *Les Cahiers de Tunisie*, 87-88, 1973, p. 183-224.

graphie maghrébine, ou se rapportant au Maghreb (3). A ce titre, l'examen de ce point d'histoire particulier fait intervenir, en dernière instance, plusieurs autres questions fondamentales, du dossier du monde islamo-méditerranéen contemporain (4). Je voudrais poser seulement une série d'éléments caractérisant comment l'une ou l'autre partie — le socialisme, le nationalisme — se représentait le rôle de l'Islam dans les projets d'évolution historique des sociétés contemporaines. Il ne serait pas superflu de rappeler ici au passage que c'est précisément des divergences d'appréciation du rôle de l'Islam dans les projets socio-politiques que sont nés les malentendus entre les mouvements nationalistes et socialistes dans le monde islamo-méditerranéen. A ce même titre, l'examen de cette question particulière implique nécessairement une méthodologie comparatiste.

Quant à la périodisation de cette question, la position de la Fédération socialiste de Tunisie vis-à-vis des questions islamiques des années 1919-1925, elle peut se justifier et se légitimer par une série de considérations se rapportant à l'évolution socio-historique et politique du monde islamo-méditerranéen en général, et tunisien en particulier.

Au lendemain de la Grande Guerre, le monde islamo-méditerranéen, et particulièrement l'Egypte, la Syrie-Palestine, la Turquie et le Maghreb, traverse en effet une période de crises et de mutations, corrélativement aux transformations de la réalité internationale de l'époque, et à l'émergence de nouvelles entités politiques et sociales. Ce n'est évidemment pas le lieu d'évoquer l'essentiel de ces transformations socio-politiques et culturelles de la réalité internationale au sortir de la Grande Guerre et leurs incidences sur les réalités locales du monde islamo-méditerranéen. Même si la restitution s'impose pour l'élucidation de la position des socialistes en société coloniale en général, et vis-à-vis des questions religieuses en particulier (5), nous nous contenterons d'indiquer ici au passage quelques traits dominants de la conjoncture historique et politique de la Tunisie au lendemain de la Grande Guerre (1919-1927).

Plusieurs faits marquants dénotent en effet les crises et les mutations de la société et des idéologies politiques de la Tunisie au sortir de la première guerre mondiale. D'abord, la nouvelle orientation de

(3) L'on a tendance, en effet, à expliquer l'évolution contemporaine des pays maghrébins par les rivalités entre colonisateurs et colonisés. Tout se passe donc comme si l'un et l'autre de ces blocs étaient de type monolithique. Alors que la complexité des rapports interethniques et interculturels dans le pays, la pluralité de tendances (majoritaires et minoritaires) au sein de ces groupements européens et indigènes, et le jeu d'influences multiples défient en réalité cette réduction des processus d'évolution à deux données majeures. Aussi faut-il nuancer et affiner davantage les analyses relatives aux transformations des réalités islamo-méditerranéennes contemporaines.

(4) D'autres points représentent en effet des questions importantes du dossier : position et revendications des colons français, des radicaux socialistes, des communistes, des réformateurs, et d'autres organisations qui exercent une pression sociale non négligeable. Il en est de même de la politique coloniale et de la réalité métropolitaine, ainsi que de leur évolution.

(5) Il est très frappant en effet de constater les similitudes qui caractérisent l'évolution des pays du Machrek et du Maghreb à la même époque, particulièrement celle de la Syrie-Palestine, de l'Egypte et de la Tunisie. Ces similitudes apparaissent en tout cas évidentes au niveau de la formation et de l'évolution des mouvements sociaux et politiques dans ces pays : organisations démocratiques, réformistes, nationalistes, syndicales, etc.

la politique coloniale de la France : accroissement de la contribution au relèvement de la métropole, exploitation rationnelle de l'empire français, politique indigène, réformes administratives, politique de peuplement, politique impériale en Méditerranée, et tant d'autres aspects qui attestent l'apparition d'une nouvelle politique coloniale (6). Ensuite, l'apparition de nouvelles organisations sociales et politiques dans le pays et l'évolution des questions tunisiennes dans les années 1919-1927 : formation du *Destour* et publication de *La Tunisie-Martyre* (novembre 1919), reconstitution de la Fédération socialiste de Tunisie (SFIO) et reconfirmation de sa déclaration de principe en 1919, Congrès de Tours et ses incidences en Tunisie (formation du Parti communiste de Tunisie et de la CGTU), formation du Parti réformiste tunisien (scission de 1921), agitation destourienne à propos du *waqf* privé (colonisation agricole) et envoi de la première délégation tunisienne (*wafd*) à Paris (6 juin 1920), réformes administratives de Lucien Saint et réactions des diverses organisations sociales et politiques du pays (1922-1923), départ de Thaâlbi pour le Proche-Orient (juillet 1923), cherté de la vie et ses incidences dans les années 1923-1924, avènement du Cartel des gauches au pouvoir en métropole (élections du 11 mai 1924) et espoirs des Destouriens, formation de la CGTT et réactions de la CGT et des socialistes de Tunisie (1924), grèves des ouvriers tunisiens affiliés à la CGTT, politique de répression et décrets « scélérats » (janvier 1926), décapitation de la nouvelle centrale syndicale tunisienne autonome (CGTT) et procès « destouro-communiste » (novembre 1925), et tant d'autres manifestations des processus de crises et de mutations de la société et de la pensée tunisienne de l'entre-deux-guerres. Enfin, l'ébullition culturelle et politique dans le monde islamo-méditerranéen et ses incidences dans la Tunisie du lendemain de la Grande Guerre politique française en Syrie-Palestine, Conférence de San-Rémo (avril 1920), Traité de Sèvres (août 1925), réalité ottomane (1919-1923), suppression du sultanat-califat et réactions des populations arabo-musulmanes, insurrection rifaine et ses échos (avril 1925), fondation de l'Etoile nord-africaine à Paris en mars 1926 (dirigée par Chadly Khairallah et Messali Hadj), question libyenne, et d'autres aspects de transformations des sociétés islamo-méditerranéennes. Aussi la périodisation de la question correspond-elle à un moment majeur des processus d'évolution des mouvements sociaux et politiques dans la Tunisie de l'entre-deux-guerres (7).

---

(6) Lire à ce sujet le travail de Mme S. Zangar, *L'Image du monde arabo-musulman et la politique française à travers la presse quotidienne en 1920*, thèse du 3e cycle, Université de Bordeaux-III, 1976, 324 p. ronéotypées.

(7) Une série de travaux abordent plusieurs de ces questions d'histoire contemporaine. Lire à ce propos notamment : Radhia B. Hamouda, *La Fédération socialiste de Tunisie et les réalités tunisiennes (1919-1925)*, mémoire de maîtrise, Département d'histoire, Faculté des Lettres et Sciences humaines de Tunis, 1973, 121 p. ronéotypées. — Y. Ghoul, *Naturalisation française et mouvement national tunisien*, *ibid.*, 1973, 225 p. ronéotypées. — H. El-Annabi, *La Crise de 1929 et ses conséquences en Tunisie*, *ibid.*, 1975, 175 p. ronéotypées. — B. Tlili, « La Fédération socialiste de Tunisie (SFIO) et *La Tunisie-Martyre* (1919-1925) », *Actes du premier Congrès d'Histoire et de Civilisation du Maghreb*. Tunis-Amilcar (24-29 décembre 1974). *Id.*, « Contribution à l'élucidation des paradoxes de la pensée réformiste tunisienne moderne et contemporaine (1830-1930 », *Africa* [Rome], 3, 1975, p. 21-54. — « L'Algérie au lendemain de la Grande Guerre : revendications et réfor-

Cela précisé, il convient de dire un mot sur les représentations que se font à l'époque les socialistes des questions religieuses en général, et islamiques en particulier. Mais cela requiert d'emblée l'élucidation des données essentielles du dossier du socialisme en société coloniale. Ce qui ne peut être envisagé ici.

Néanmoins, il importe d'indiquer au passage que la politique indigène de la Fédération socialiste de Tunisie a été définie au sortir de la Grande Guerre par la Déclaration du 30 novembre 1919, qui a été votée à l'unanimité par le congrès fédéral, et confirmé également par les résolutions du 26 août 1924. Par ailleurs, la position de la Fédération tunisienne du Parti socialiste (SFIO) vis-à-vis des questions coloniales s'exprime dans *Tunis-Socialiste.* Nous en avons déjà dégagé les éléments essentiels dans d'autres travaux (8). Aussi contentons-nous ici de cerner seulement la position de la Fédération tunisienne vis-à-vis d'un faisceau de questions islamiques marquantes des années 1919-1925.

Certes, des confrontations, rivalités et polémiques opposent, à cette époque, socialistes et nationalistes de Tunisie. Les uns cherchent en effet à affirmer les particularités des questions nationales et locales, les autres prétendent par contre à l'universel. D'où les divergences d'appréciations et de représentations des questions tunisiennes en général, et islamiques en particulier (9). Nous adoptons ici un niveau d'analyse particulier pour appréhender ces divergences d'appréciation et ces affrontements entre socialistes et nationalistes à propos des questions tunisiennes : le dépouillement des brochures, des textes des résolutions et de la presse des deux organisations sociales et politiques des années 1919-1925. Deux journaux ont surtout retenu notre attention : *Tunis-Socialiste* et *As-Sawâb* (10). Ceci pour la direction du travail. Quant à la constellation des questions retenue, elle englobe notamment la religion, le maraboutisme et les confréries, les revendications tunisiennes, la naturalisation des Tunisiens, l'ensei-

---

misme. Un document inédit sur la situation politique et administrative des indigènes de l'Algérie (1920-1921) », *Les Cahiers de Tunisie*, 87-88, 1974, p. 93-154. — « Au seuil du nationalisme en Tunisie. Des documents inédits sur le panislamisme au Maghreb (1919-1921) », *Africa*, 2, p. 211-236. — F. GHOUL, *La Question palestinienne à travers la presse tunisienne de l'entre-deux-guerres*, mémoire de maîtrise, Nice, 1975 .— M. S. LEJRI, *Evolution du mouvement national*, Tunis MET, 1974, tome premier. — *Manifestes, thèses et résolutions des quatre premiers congrès mondiaux de l'Internationale communiste (1919-1923)*, Paris, réédition Maspero, 1975. — E. SIVAN, *Communisme et nationalisme en Algérie*, Paris, 1976. — *Abdel-Krim et la République du Rif. Actes du Colloque international d'études historiques et sociologiques (18-20 janvier 1973)*, Paris, 1976. — *Histoire du réformisme en France depuis 1920*, Paris, Editions sociales, 1976, tome premier. — E. COHEN-HADRIA, « Du protectorat français à l'indépendance tunisienne. » *Souvenirs d'un témoin socialiste*, Nice, CMMC, 1976.

(8) Nous avons évoqué l'essentiel de la position des socialistes vis-à-vis du manifeste des nationalistes dans « La Fédération socialiste de Tunisie (SFIO)... », *art. cit.*

(9) Lire à ce sujet : J. DUREL, La Politique coloniale du Parti socialiste. Discours prononcé au Conseil national du Parti le 15 juillet 1928, Tunis, Editions de *Tunis-Socialiste*, 1929. — E. COHEN-HADRIA, *Du protectorat français, op. cit.*, — A. DURAND-ANGLIVIEL, *Ce que la Tunisie demande à la France*, Tunis, 1928.

(10) *Tunis-Socialiste*, du 30 avril 1922 au 29 décembre 1923. *As-Sawâb* : « Nous et les socialistes » (12 novembre 1920), « Le Socialisme dans l'islam » (28 mai 1920), « Notre cause et le Parti socialiste » (1[er] octobre 1920), « La séparation du temporel du califat » (24 novembre 1923).

gnement, les réformes administratives, la Confédération générale tunisienne du travail, le kémalisme, et d'autres.

2. La Fédération socialiste de Tunisie et les questions islamiques

● *La croix et le croissant*

En fait, l'équilibre entre le christianisme, les forces républicaines et les autorités coloniales se rompt dans les années 1903-1906, et s'aggrave particulièrement à la veille de la Grande Guerre. L'effervescence politique et culturelle des années 1907-1913 ébranle en effet la politique d'entente entre le pouvoir colonial et l'Eglise dans le pays. L'anticléricalisme se développe vigoureusement, et les autorités religieuses mènent l'offensive contre la poussée des forces économiques dans la Tunisie à la veille de la Grande Guerre (11).

En tout cas, la Fédération socialiste dénonce la politique coloniale de soutien des pouvoirs religieux (catholiques et islamiques, notamment), des institutions religieuses et des phénomènes para-religieux (confréries, maraboutisme, soufisme). C'est que la politique coloniale utilise ces forces et institutions religieuses pour renforcer ses assises dans le pays. En effet, la Fédération socialiste considère que le cléricalisme, qui ne doit pas être un « article d'exportation », est un « système politique qui tend à établir la domination du clergé sur un pays ». C'est donc « l'empire de l'Eglise catholique, des prêtres, sur les choses qui n'ont rien de commun avec la religion, en particulier, c'est l'emprise sur le gouvernemeent, sur la politique du pays » (12). Aussi s'attaque-t-elle d'abord au christianisme et à l'Islam, car l'Eglise « est depuis longtemps une maison vide de Dieu, une boutique à miracles et à scapulaires, le scandale de l'esprit qui pense, et du cœur qui souffre » (13). Quant à l'Islam « bloc religieux », il représente « une force d'arrêt », d'obscurantisme et de conservatisme. « (...) Le jour où le musulman s'éloignera de l'Islam, note *Tunis-Socialiste* du 29 décembre 1923, ce ne sera pas pour embrasser une religion nouvelle, ce sera comme en Turquie, pour se libérer définitivement » (14).

---

(11) Nous développons ces points dans des travaux en cours d'élaboration sur les crises et mutations dans la Tunisie de la veille de la Grande Guerre (1907-1914) : Le groupement du Protestant tunisien (1908-1914) ; Le groupement catholique de l'Avenir (1908-1914) ; Socialisme et politique d'association dans le Maghreb de la veille de la Grande Guerre : La Tribune Franco-Arabe (1907-1909) ; Libéralisme, politique d'association et progrès : le groupement *At-Taraqqî* (1905-1906) ; Socialisme libertaire et questions tunisiennes à la veille de la Grande Guerre (1911) ; Socialisme et démocratie à la veille de la Grande Guerre : le groupement de La Tunisie-Libérale (1907-1908) ; La Grande Guerre et les questions tunisiennes : le groupement de la Revue du Maghreb (1916-1918) ; Le groupement de La Justice : programme et revendications (1907-1914) ; Le groupement socialiste tunisien An-Nasr (*La Victoire*), 1910 ; Colons français et questions tunisiennes (1907-1914) ; Le groupement des Jeunes-Tunisiens (1907-1912) : activités et revendications.

(12) *Tunis-Socialiste*, 401, 29 décembre 1923, « Le cléricalisme ne doit pas être un article d'exportation » ; 145, 15 avril 1923, « Notre anticléricalisme », par J. FEBLER.

(13) *Tunis-Socialiste*, 4, 23 mars 1921, « La leçon révolutionnaire du christianisme », par P. VALENTINE.

(14) *Tunis-Socialiste*, 371, 29 novembre 1923, « Hors de l'Islam », par J. DUREL ; 372, 30 novembre 1923, « En regardant vers demain », par J. DUREL.

De plus, « la croix et le croissant promettent également la paix ; l'une et l'autre affrontés, ne créeront jamais que la guerre ». Et pourtant, fait observer Joachim Durel dans *Tunis-Socialiste* du 22 novembre 1923, « nous voulons la paix ». L'apostasie s'avère, en dernière analyse, une « loi de l'évolution » (15) : « Le socialisme aspire et conduit à cette halte finale, sans souci des sacrifices que le labeur impose ; les reniements, *déclare en effet André Bruneau dans* Tunis-Socialiste *du 1er novembre 1923*, sont une des conditions du progrès ; l'apostasie est une des lois de l'évolution » (16).

Fort évidemment, ces thèses sont discutées par les nationalistes, les réformateurs et l'Eglise, et suscitent de très nombreuses polémiques.

● *Maraboutisme et confréries religieuses*

La question du maraboutisme et des confréries religieuses préoccupe la Fédération socialiste pendant plusieurs années au sortir de la Grande Guerre, et provoque des affrontements avec les nationalistes et réformateurs tunisiens :

> (...) Je crois découvrir dans ces foules tunisiennes, *note Joachim Durel dans* Tunis-Socialiste *du 19 octobre 1923*, la cause réelle de leur actuelle décadence, je la dénonce, dans leur intérêt seul, où en est le mal ?
>
> Dans la brutalité sans apprêt de ma déclaration, dans ma franchise sans précaution ?
>
> (...) En toute sympathie, nous disons ici, à la Tunisie, qu'elle crève du maraboutisme, que le devoir de son élite est de combattre et de dénoncer ce mal, et que ce peuple n'est pas... qu'il sera, au prix seulement d'une réformation intellectuelle, d'une conversion à la Raison... (17).

Et Pierre Valentine de déclarer entre autres

> (...) Le vrai péril musulman... je le chercherai plutôt dans ces confréries que vous faites défiler en grand honneur sous les yeux du Président, dans ces foules ridicules d'Aïssaouas et de marabouts pour tourisme, devant quoi s'extasie l'ingénuité de nos romanciers exotiques. Ceux-là ne sont ni communistes, ni constitutionnalistes, ni rien du tout — mais, le jour venu, ils vous supprimeraient dans quelque « Djellaz » aussi délibérément qu'ils gobent des scorpions à la gloire de Sidi Bou Aïssa (18).

De même, répliquant à une lettre d'un lecteur, Joachim Durel note ceci

> (...) Il faut choisir. Voulez-vous être oui ou non un peuple moderne capable de marcher de pair avec les autres peuples ? Ou préférez-vous

---

(15) *Tunis-Socialiste*, 364, 22 novembre 1923, « Croix et Croissant », par J. DUREL ; 343, 1er novembre 1923, « L'apostasie, loi de l'évolution », par A. BRUNEAU ; 365, 23 novembre 1923, « L'aspostasie est-elle vraiment loi de l'évolution », par H. AYACHI (continué dans les nos 366 du 24 novembre et 368 du 26 novembre).

(16) *Tunis-Socialiste*, 343, 1er novembre 1923, « L'apostasie, loi de l'évolution », par A. BRUNEAU.

(17) *Tunis-Socialiste*, 330, 19 octobre 1923, « Autour du maraboutisme », par J. DUREL.

(18) *Tunis-Socialiste*, 61, 30 avril 1922, « Libérez-les », par P. VALENTINE.

continuer à végéter dans une tradition immobile, à vieillir dans une longue enfance, proie facile à toutes les exploitations du dedans et du dehors ? Voulez-vous vous sauver ou résignez-vous à mourir ?

Tout le problème est là — et notre campagne, qui vous a tant ému, ne signifie pas autre chose (19).

En fait, la Fédération socialiste ne se contente pas de déclencher une campagne de presse contre le maraboutisme et les confréries, mais reproche, également, aux organisations politiques tunisiennes de s'abstenir délibérément de dénoncer ces pratiques. Ce qui conduit un certain nombre de personnalités tunisiennes à participer aux controverses autour de ces questions.

Je vous suis personnellement reconnaissant, *écrit à ce propos un lecteur de* Tunis-Socialiste, pour la courageuse attitude prise contre le maraboutisme musulman, dont le développement exagéré en ce pays, paralyse tout effort dans le sens du progrès.

Aussi est-il du devoir de tout musulman éclairé de combattre avec une inlassable énergie toutes ces manifestations tapageuses des Zaouia et confréries qui sont puissamment organisées en Tunisie.

Il est même profondément regrettable qu'aucune lutte efficace n'ait été sérieusement engagée, jusqu'à présent, contre l'influence néfaste des confréries et de leurs dirigeants.

Certes, ces sortes d'organisations maraboutiques, que l'Islam réprouve et condamne très sévèrement, sont bien soutenues par le gouvernement. Mais serait-ce une raison pour ne pas les combattre aujourd'hui ?

Or, le gouvernement du protectorat, principal intéressé au maintien de toutes les sottises religieuses, préférerait que les musulmans soient à leurs confréries plutôt que de les voir s'occuper de socialisme. Vous comprenez, c'est plus avantageux (20).

Quant à H. Ayachi, réformateur, il adresse une « Lettre ouverte à Joachim Durel » relative à la question du maraboutisme

Votre bulletin, sur *Tunis-Socialiste* du 11 octobre, se termine par ces lignes :

(...) La foule tunisienne, qui veut être un peuple, ne sera jamais qu'une poussière d'hommes voués à tous les mépris et bonne à toutes les servitudes, tant que les fous et les crétins du maraboutisme exerceront sur son esprit un prestige aussi redoutable.

Vous êtes injuste, M. Durel, et j'en suis affligé ; car, admirateur sincère de vos bulletins pour le bon sens, la clarté, la précision et la verve que je leur trouve, j'en suis arrivé à y puiser un enseignement quotidien des plus utiles. Leur causticité, même, loin de nuire à ce profit, est parfois d'un charme tel que j'éprouve un réel plaisir à vos coups de griffe.

Mais laissez-moi vous dire que cette fois-ci, vous vous êtes laissé aller trop loin. Somme toute, la découverte de nos deux marabouts est chose banale. Et l'esprit fétichiste que vous dénoncez avec une passion digne d'un sujet plus intéressant n'est pas propre à l'Islam et aux Tunisiens.

---

(19) *Tunis-Socialiste*, 345, 3 novembre 1923, « Autour du maraboutisme », par J. Durel. Réplique à une lettre de Abdelgelil El-Mouhaki, étudiant à la Grande Mosquée.

(20) *Tunis-Socialiste*, 329, 18 octobre 1923, « Autour du maraboutisme », par un socialiste musulman.

(...) Si demain l'enseignement primaire était décrété obligatoire et gratuit, je suis très convaincu qu'il ne nous serait plus possible dans les rues de Tunis ou de n'importe quel autre centre de Tunisie, le spectacle si navrant qui vous a tant scandalisé, au point de vous avoir fait commettre une grande injustice par le jugement injurieux que vous avez porté sur le peuple tunisien (21).

● *Enseignement confessionnel et enseignement laïque*

Dans la Tunisie contemporaine, la question de l'enseignement revêt une importance tout à fait particulière. C'est que toutes les formations sociales et politiques du pays lui attribuent une finalité politique évidente. Aussi représente-t-elle l'un des principaux points de divergences fondamentales entre nationalistes, communistes, socialistes et colons français.

Source d'affirmation culturelle et politique pour les nationalistes et réformateurs tunisiens, de formation d'une main-d'œuvre qualifiée pour les prépondérants, l'instruction des indigènes est perçue par contre, par les socialistes, comme le meilleur instrument d'assimilation des colonisés aux colonisateurs. Aussi s'élèvent-ils contre l'enseignement confessionnel, chrétien ou islamique.

Je prétends et avec moi mes amis, *déclare en effet A. Cattan dans* Tunis-Socialiste *du 25 février 1923*, que l'enseignement confessionnel quel qu'il soit est aussi dangereux, et fait exactement la même chose à l'autre bout de l'arc-en-ciel politique. Si l'Etat le laisse se développer, s'il aide par complaisance, complicité ou aveuglement la multiplication des écoles confessionnelles, il ne tardera pas à voir se dresser les citoyens les uns contre les autres, et rendra précaire l'établissement de la France en ce pays (22).

● *Le budget des cultes en Tunisie*

La Fédération socialiste dénonce évidemment la politique cléricale des autorités coloniales de Tunisie. L'appui de l'Eglise catholique à la politique coloniale justifie en effet l'existence d'institutions d'enseignement confessionnel et le bénéfice de subventions aux cultes chrétiens. Cette situation est également mal ressentie par les populations musulmanes, qui réclament à leur tour le bénéfice de l'octroi de subventions aux cultes. Aussi les autorités coloniales décident-elles, en 1924, d'accorder des subventions à tous les cultes du pays. Néanmoins, le budget des cultes de 1924 dénote une très grande disproportion entre ces subventions. En effet, l'archevêché de Carthage bénéficie d'une subvention de l'ordre de 500 000 francs, alors que les Eglises réformées n'obtiennent que 30 000 francs ; les œuvres musulmanes, 70 000 francs ; et les israélites, 25 000 francs. Ce qui renforce naturellement les récriminations des populations tunisiennes contre la politique cléricale des autorités coloniales.

Le budget de 1924 crée un budget des cultes en Tunisie, *fait obser-*

---

(21) *Tunis-Socialiste*, 328, 17 octobre 1923, « Autour du maraboutisme », lettre ouverte à J. DUREL, par H. AYACHI.

(22) *Tunis-Socialiste*, 96, 25 février 1923, « Enseignement confessionnel et enseignement laïque », par le Dr A. CATTAN.

ver à ce propos A. Cattan, le 3 décembre 1923. Jusqu'en 1923, on ne trouvait dans les gros volumes que la direction des Finances distribue aux représentants de la colonie française qu'une subvention, d'abord au culte catholique, puis aux deux cultes chrétiens. J'avais signalé à diverses reprises l'effet détestable produit chez les indigènes par l'inscription au budget de l'Etat d'une somme destinée au culte de la minorité des habitants de ce pays, alors que rien n'était prévu pour les services religieux de l'immense majorité. Il était évident que cet état de chose était préjudiciable à l'influence française.

Et, évoquant l'inégalité des subventions, A. Cattan ajoute

> La différence des chiffres n'est pas faite pour démentir les insinuations perfides de ceux qui disent que la France fait dans l'Afrique du Nord de la propagande catholique. Le fait demeure qu'une majorité de contribuables musulmans paie le culte d'une minorité de chrétiens.
>
> Les récriminations et les accusations vont croître et embellir (23).

● *Islam et laïcité en Tunisie*

La suppression du sultanat-califat par les Kemalistes (octobre 1923), l'abolition des juridictions religieuses, la laïcisation de l'enseignement, la proclamation de la République, la liquidation des biens habous, la substitution des caractères latins aux caractères arabes dans la langue turque, et tant d'autres mesures modernistes, provoquent au sortir de la Grande Guerre de très vives réactions parmi les populations musulmanes. Ainsi l'appui accordé par les populations arabo-musulmanes au mouvement de résistance kémaliste des années 1920-1922 se transforme-t-il rapidement en hostilité déclarée et ouverte.

La Fédération socialiste assure cependant cette œuvre des kémalistes de son soutien, et suggère la « laïcisation » de l'Islam.

> (...) Le seul remède à la situation, *lit-on en effet dans* Tunis-Socialiste *du 20 octobre 1923,* est la création d'une législation laïque, susceptible d'être remaniée à l'infini. C'est ce qu'ont compris les Etats européens et ce que, sous la pression des besoins nés de la civilisation moderne, les musulmans commencent à ressentir confusément depuis un siècle...
>
> L'exemple de la Turquie doit être médité par les Musulmans tunisiens. Devant une constatation aussi probante, ceux-ci devraient comprendre la nécessité de reléguer dans le domaine de la conscience individuelle une foi — qui peut être belle, pourvu qu'elle soit sincère — au lieu d'en faire un dada qu'on enfourche à tout propos et surtout hors de propos.
>
> Et pour commencer, qu'ils rejettent toutes ces pratiques qui n'ont même pas la justification de leur conformité à la loi religieuse et auxquelles des exploiteurs intéressés, encouragés il est vrai par une politique irrationnelle, ont seuls donné une importance aussi considérable...
>
> Les Tunisiens veulent des droits qui les mettent au niveau des autres hommes — ceux des nations évoluées. Qu'ils commencent par ne plus croire que le sort du monde est lié à la bave d'un Sidi Haniche ou aux hurlements d'un Sidi Amor el Fayache !

---

(23) *Tunis-Socialiste,* 375, 3 décembre 1923, « Le budget des cultes », par le Dr A. CATTAN.

Qu'ils regardent la Turquie et qu'ils se souviennent que l'avenir de l'Islam est dans la laïcité (24).

● *Nationalisme, patriotisme et traditions*

Nous avons longuement développé ailleurs la position de la Fédération socialiste vis-à-vis de *La Tunisie-Martyre*, premier manifeste du Parti libéral et constitutionnaliste tunisien, ad-Dustûr, en particulier, et des revendications tunisiennes en général des années 1919-1925. Nous nous contentons donc ici d'illustrer ce point par d'autres textes puisés dans *Tunis-Socialiste* des années 1921-1924 pour mieux éclairer les rapports entre socialisme et nationalisme dans la Tunisie contemporaine. Cela nous permet également d'appréhender des éléments de la position des socialistes vis-à-vis des particularités socio-historiques et culturelles des nationalismes islamo-méditerranéens coloration islamique, poids des traditions et coutumes, structures socio-économiques, etc.

Dans la pensée d'une humanité fraternelle, nous répudions toutes les barrières dressées entre les hommes, le nationalisme, quelque drapeau qui l'abrite nous est odieux ; la Patrie guerrière et oppressive, nous la renions nous croyons à la seule Patrie pacifique et juste.

(...) Oui, nous ne le savons que trop : ce pays musulman, est à demi enfoncé encore dans un passé archaïque ; il n'est pas encore tout à fait évadé de certaines formes économiques médiévales ; féodalisme, patriarcat, nomadisme, autant d'obstacles à l'élan libérateur.

Et l'esprit aussi de cette foule à réformer, c'est-à-dire à éduquer la différence entre le spirituel et le temporel, elle ne l'a pas encore faite ; le sens de la vérité scientifique, elle ne l'a pas ; l'inintelligible, la tradition subie et jamais discutée, la superstition suffisent trop souvent à la vie intellectuelle (25).

(...) Nous espérons, *déclare à ce propos A. Cattan*, de tout notre cœur voir quelque homme de bon sens s'élever contre ce langage de folie, d'orgueil et de fanatisme. Il faut qu'il y ait quelqu'un parmi les anciens élèves des écoles françaises qui se lève et dise que l'avenir est dans la liberté et non dans la contrainte, que la lutte nationaliste entre protégés et protecteurs est stérile en bienfaits, qu'elle ne peut engendrer que la haine et l'oppression, et que les plus faibles sont naturellement les victimes d'un tel combat.

Vous ne pouvez légitimement protester contre la contrainte qui vous est imposée, si vous demandez vous-mêmes à l'imposer aux autres, *conclut A. Cattan*, s'adressant aux nationalistes tunisiens (26).

● *Naturalisations des Tunisiens*

Le décret français du 8 novembre 1921 réglemente pour la première fois la nationalité française en Tunisie. Il autorise en effet l'absorption des éléments étrangers de Tunisie dans la population française, en assimilant le *jus soli* tunisien au *jus soli* des Français. C'est que la

---

(24) *Tunis-Socialiste*, 331, 20 octobre 1923, « L'avenir de l'Islam est dans la laïcité », par un musulman.

(25) *Tunis-Socialiste*, 87, 15 février 1923, « Nous sommes socialistes », par A. DURAN-ANGLIVIEL.

(26) *Tunis-Socialiste*, 333, 22 octobre 1923, « Nationalisme indigène », par A. CATTAN.

politique de naturalisation individuelle des étrangers résidant dans le pays, par la promulgation des décrets de 1887, 1889 et 1910, n'a pas abouti aux résultats escomptés.

Cette question soulève beaucoup de résistances et de difficultés. D'abord, un différent franco-anglais éclate au sujet des Maltais de Tunisie, et a été porté devant la Cour de la Haye (en janvier 1923). De plus, des correspondances entre les deux gouvernements aboutissent au règlement de la question (mai 1923) : les individus d'origine britannique ont la possibilité de décliner la qualité de français, mais leurs enfants ne bénéficient pas de ce droit.

Aussi les ministres des Affaires étrangères, de la Justice et de la Guerre décident-ils de refondre les éléments de cette législation et de les coordonner en déposant le 31 mai 1923 un projet de loi sur le bureau de la Chambre des députés. Ce projet a été préparé et examiné par la Commission de l'Algérie, des Colonies et des Protectorats, et voté le 12 juillet 1923, par la Chambre des députés. Soumis au vote du Sénat qui l'adopte le 13 décembre 1923, ce projet de loi a été promulgué en définitive le 20 décembre 1923. Ce texte modifie la législation spéciale relative à l'obtention de la nationalité française en Tunisie : les postulants tunisiens peuvent désormais obtenir sans grandes difficultés la nationalité française. En outre, ce texte confirme l'exercice de la cosouveraineté française dans le pays.

Certes, les objectifs et les fondements de cette loi Morinaud (rapporteur de la Commission) sont multiples : renforcement du peuplement français de Tunisie, réduction de l'influence et des activités de la colonie italienne dans le pays, développement des questions tunisiennes, consolidation de la « prépondérance » par rapport à de nouveaux éléments, et restriction du champ d'exercice des juridictions tunisiennes, cosouverainetés, renonciation au statut personnel musulman, et d'autres encore.

Naturellement, la question de la naturalisation alimente de très violentes polémiques et campagnes de presse. C'est que les Tunisiens considèrent cette question comme une menace sérieuse pour la nationalité tunisienne, le statut personnel musulman, la souveraineté beylicale et les traités du Protectorat. En tout cas, les constitutionnalistes déclenchent de très vives réactions contre la loi Morinaud. Quant aux socialistes, ils soutiennent avec acharnement la politique de naturalisations des Tunisiens. Ils estiment en effet que cette mesure est libérale, et qu'elle engage effectivement un processus d'assimilation politique et juridique des Tunisiens aux Français.

Socialistes, autorités coloniales, réformateurs et constitutionnalistes s'affrontent énergiquement à propos de la naturalisation des Tunisiens. Les constitutionnalistes cherchent en effet à affirmer juridiquement, religieusement, politiquement et culturellement la personnalité tunisienne, alors que les socialistes développent l'idée que la naturalisation n'est pas incompatible avec l'existence du statut personnel musulman (27).

La thèse du *Destour* est ferme

---

(27) Y. GHOUL, *Naturalisation française et mouvement national tunisien*, *op. cit.*

Depuis plusieurs mois, *note à ce propos Salah Farhat, secrétaire général du Parti libéral et constitutionnaliste tunisien*, la question du projet de loi sur la naturalisation française en Tunisie est discutée passionnément dans tous les milieux.

Le Parti libéral et constitutionnaliste tunisien qui a déjà protesté contre ce projet par des télégrammes adressés au souverain de ce pays, au Parlement et au gouvernement français, après avoir posé toutes les opinions exprimées, considère aujourd'hui comme de son devoir d'exposer les raisons péremptoires qui rendent cette grave question suprêmement angoissante pour le peuple tunisien. Il le fera avec la pondération et la bonne foi dignes d'un véritable parti qui se respecte, d'un parti qui s'est engagé à répudier toute hypocrisie politique, à dire la vérité sans ambages, dût-elle être blessante pour une certaine presse colporteuse de menaces et pour tous ceux que l'intérêt conduit ou que la passion aveugle. Il prouvera, n'en déplaise à ses adversaires politiques, que le projet de loi sur la naturalisation constitue un danger réel pour les Tunisiens au triple point de vue religieux, politique et social.

Nous avons souri il y a quelques jours en lisant dans *Tunis-Socialiste* cette phrase du Dr Cattan sur la naturalisation « Elle ne touche en rien la religion musulmane. On peut être bon musulman en devenant Français. » Sur quelles sourates, sur quels Hadiths, sur le commentaire de quel imam vous êtes-vous fondé pour avancer une affirmation aussi inexacte ? Avez-vous seulement cherché à feuilleter une traduction du Koran, à vous renseigner auprès de quelques lettrés arabes avant de formuler une pareille hérésie ?

Evidemment non ! Il vous a suffi, pour trancher d'un trait une question aussi délicate, de prendre l'exemple de Mustapha Kamel qui aurait « séparé l'Etat laïc turc du Khalifat ». Et qu'y a-t-il de commun entre cette séparation et la naturalisation d'un musulman ?

Il est certes difficile, sinon impossible de trouver dans le Koran ou dans le Hadith un texte relatif à la nationalité, parce que chez les musulmans, nationalité et religion se confondent pour ne former qu'une seule chose : l'Islamisme. Ainsi le musulman, de quelque pays qu'il vienne, est toujours chez lui en terre islamique.

Le Koran n'est pas seulement un Livre saint, mais aussi un code civil qui règle les relations des musulmans entre eux, un code de droit international qui régit leurs rapports avec les étrangers.

Puisque, pour nous, nationalité et religion ne font qu'un, la question qui se pose en l'occurrence est de savoir si le moslem qui a obtenu la naturalisation étrangère, si en particulier le Tunisien musulman qui devient naturalisé français, continue, comme par le passé, à être musulman ? Nous répondons négativement.

(...) Il ressort clairement de ces deux versets — on pourrait en citer cent — que celui qui juge ou qui se fait juger selon des lois non inspirées du Koran est un infidèle, c'est-à-dire un non-musulman. Est donc rénégat celui qui, répudiant les préceptes de l'Islamisme, adopte une autre législation.

Or, le musulman qui se naturalise peut-il continuer à suivre les préceptes de sa religion ? Peut-il se plier aux règles des successions édictées par le Koran ? Peut-il en un mot obéir au Charaâ pour tout ce qui concerne son statut personnel ?

Le naturalisé doit observer scrupuleusement sous peine de déroger aux lois, les dispositions de sa législation nouvelle. Il ne peut donc pas se soumettre à toutes les règles de la religion musulmane et devient ainsi un infidèle, un rénégat.

(...) La naturalisation qui est incompatible avec notre religion, por-

te aussi atteinte à notre personnalité. Le Traité du Bardo du 12 mai 1881 qui établit le Protectorat de la France sur notre pays, suppose pour employer l'expression de MM. Barthélemy et Weiss, le respect de notre « souveraineté intérieure ». Seule notre personnalité diplomatique a été absorbée par le Protectorat. Qu'on nous permette, en passant, d'exprimer l'étonnement qui nous a saisi lorsque nous avons lu, dans *Tunis-Socialiste,* cette phrase de M. le Président de la République, rappelée par M. le Dr Cattan : « La Tunisie est indissolublement liée à la France ! » (28).

Voici la réplique des socialistes

Nous dirons aux indigènes, qui, *écrit A. Cattan,* par fanatisme ou par un sursaut de dignité offensée, se laissent aller à des attitudes impuissantes et parfois grotesques, de regarder du côté de leurs adversaires, la joie que ceux-ci en éprouvent et le profit qu'ils en tirent pour leur thèse.

Qu'ils sachent enfin que si nous combattons le nationalisme français et la thèse néfaste des prépondérants coloniaux, ce n'est pas pour soutenir le nationalisme indigène de la prépondérance musulmane.

Nous avons rompu il y a quelque temps les relations politiques avec des amis très chers, camarades de lutte pendant de longues années, parce qu'ils avaient rejoint, par le communisme, le nationalisme tunisien.

Le socialisme, quoiqu'en dise Moscou, ne doit pas soutenir, même à titre de tactique transitoire, les nationalistes d'aucune race et d'aucune nationalité.

Qui dit nationalisme dit haine des races, et nous sommes pour la fraternité.

Etre pour la fraternité des races, c'est chercher loyalement les moyens nécessaires pour que les intérêts des uns et des autres ne se gênent pas, et que leurs aspirations légitimes ne soient pas diminuées. Il ne s'agit point d'incliner l'une devant l'autre (29).

Abordant la question des israélites tunisiens, ou du moins de ceux d'entre eux qui se déclarent favorables à l'assimilation, les socialistes reprochent aux constitutionnalistes d'empêcher également leur naturalisation

Mais là où l'attitude d'une certaine presse arabe devient grotesque, *écrit à ce propos A. Cattan,* c'est lorsque, ne voulant pas que certains de leurs coreligionnaires profitent des avantages que la France généreuse leur offre, elle prétend empêcher les israélites tunisiens eux-mêmes d'accueillir avec reconnaissance la loi de naturalisation individuelle. Ceux-ci ne sont pas les compatriotes des indigènes musulmans, ils ont été considérés par eux comme des étrangers. Les droits des indigènes leur ont été refusés, d'abord par eux-mêmes, ensuite par le gouvernement du Protectorat.

(...) En réalité M. Farhat et ses amis veulent maintenir les juifs dans la situation inférieure où ils furent longtemps, parce que dans leur désir d'indépendance absolue, ils se rendent compte cependant que les Tunisiens musulmans n'ont pas les cadres économiques néces-

(28) *Tunis-Socialiste,* 378, 6 décembre 1923, « La question de la naturalisation d'après le PLC », par S. FARHAT.

(29) *Tunis-Socialiste,* 326, 15 octobre 1920, « La loi sur la naturalisation », par A. CATTAN.

saires pour constituer un peuple. Ils n'ont ni grands commerçants, ni grands ni petits industriels, ni ingénieurs ni fonctionnaires capables de faire marcher la machine administrative moderne. Et alors, désespérément, ils se raccrochent aux juifs, qu'ils méprisent au fond (cela transparaît dans leurs discours, dans tous leurs écrits) pour leur servir de tout cela (30).

(...) Notre distingué contradicteur, Salah Farhat, *ajoute A. Cattan*, ne s'aperçoit-il pas que plus il insiste pour identifier la nationalité tunisienne et la foi musulmane, plus il donne à ceux qui ne sont pas mahométans le droit de demander de s'en aller ! (31).

Le Parti réformiste tunisien considère, pour sa part, que la loi Morinaud est une mesure libérale, mais qu'elle n'abolit pas les privilèges et les inégalités entre protecteurs et protégés.

(...) C'est donc le « fait islamique » dont l'importance est indéniable, et dont on ne saurait trop tenir compte dans ce pays, qui constitue le gros obstacle à la naturalisation. C'est le même « fait » qui explique que l'Algérie ne compte pas deux mille naturalisés français sur cinq millions et demi de musulmans, après quatre-vingt-dix ans d'occupation.

(...) Que le Parlement vote la loi sur la naturalisation, qu'il ouvre même plus largement les portes de cette naturalisation, nous y applaudirons, mais que le gouvernement de la République manifeste aussi d'une façon plus tangible sa sollicitude et sa confiance à tous les Tunisiens, par l'abolition des privilèges individuels et par l'établissement d'un régime de stricte égalité entre tous les Français et tous les indigènes de la Régence. Ce jour-là personne ne se méprendra sur la justice de la France (32).

Et, ripostant également à Hassouna Ayachi, avoçat, qui déclare que la loi Morinaud constitue « une violation du droit international privé et une erreur politique manifeste ». A. Cattan fait encore observer ceci

Nous avons vécu, jusqu'au vote de la loi de naturalisation par la Chambre des députés, sous le régime de la séparation absolue des races qui habitent la Tunisie. Pas de rapports, pas de vases communicants chacun chez soi ; le vainqueur à la tête du pays, ayant en main tous les organes de direction — le vaincu dans un rang inférieur.

Je m'excuse d'employer ces mots nous voudrions qu'ici tous Français, Tunisiens musulmans et Tunisiens israélites, marchent la main dans la main, fraternellement unis. Ce n'est pas la faute des socialistes, si cela n'est pas. C'est la faute des nationalistes des deux côtés de la barricade, si le fait continue à exister et si ces deux mots dépeignent exactement, quoique brutalement, la situation respective des partis (33).

---

(30) *Tunis-Socialiste*, 382, 10 décembre 1923, « La loi de naturalisation », par A. Cattan. Réponse à un article de Salah Farhat dans TS au nom de PLCT.

(31) *Tunis-Socialiste*, 389, 17 décembre 1923, « Le manifeste du Parti libéral et constitutionnel », par A. Cattan.

(32) *Tunis-Socialiste*, 337, 26 octobre 1923, « Autour de la naturalisation », par H. Guellaty. *An-Nahda*, 26 octobre 1923.

(33) *Tunis-Socialiste*, 340, 29 octobre 1923, « La loi de naturalisation », par A. Cattan. Réplique à l'opposition de H. Ayachi.

● *Réformes administratives de Lucien Saint*

L'administration coloniale promulgue, à la suite de l'ébullition politique et culturelle en Tunisie au sortir de la Grande Guerre, une série de réformes administratives (11 juillet 1922). Ces réformes instituent des conseils de caïdat et des conseils de région dans les territoires civils du pays, et substituent le Grand conseil (2 sections, l'une française et l'autre tunisienne) à la Conférence consultative (34).

Les Conseils de caïdat se composent uniquement de Tunisiens, élus par un collège de notables, qui se réunit au siège du caïdat pour proposer quatre candidats. L'administration coloniale en désigne alors un délégué.

La composition de ce collège de notables est établie par le cheikh, souvent sur instructions des représentants de l'administration coloniales parmi les personnalités tunisiennes résidant « en dehors des périmètres communaux ». De plus, le Premier Ministre dispose du droit de « prescrire l'exclusion d'un ou de plusieurs de ces délégués pour des raisons d'ordre public ». En tout cas, ces Conseils de caïdat ont pour tâche d'examiner uniquement les nécessités économiques du caïdat (agriculture, forage de puits, élevage, etc.). Il est à noter que le territoire civil tunisien se répartit à l'époque en vingt-neuf caïdats.

Quant aux Conseils de région, institutions mixtes, ils se composent de représentants des Conseils de caïdat, des Conseils municipaux, des Chambres d'agriculture et de commerce, et des Chambres mixtes. Les effectifs et leur répartition sont déterminés, pour chaque région par arrêté du Premier Ministre, approuvé par le Résident général de France à Tunis. Quant à la procédure du choix et de la délimitation du nombre des délégués de chaque institution aux Conseils de région, elle n'est pas précisée par le texte de juillet 1922. Ces Conseils de région ont pour tâche d'examiner et de délibérer sur les propositions des Conseils de caïdat, d'évaluer les besoins économiques des régions et d'établir une liste de priorités.

Le Grand conseil, dont les deux sections siègent séparément, ne dispose que de prérogatives en matière budgétaire (émission de vœux sur certains chapitres du budget). Sa section française se compose de quarante-quatre délégués, dont vingt-et-un sont désignés directement par les intérêts économiques du pays (Chambres d'agriculture et de commerce, intérêts miniers, colons et négociants), et vingt-trois élus au suffrage universel par région. Ils représentent la colonie française. Quant à sa section tunisienne, elle se compose de dix-huit délégués, dont dix sont élus par les cinq Conseils de région. Les autres représentent les intérêts économiques de la capitale (deux délégués), la communauté israélite (deux délégués) et les territoires militaires du Sud (choisis par le Premier Ministre, avec l'approbation du Résident général).

La prépondérance française gouverne inéluctablement ces différentes institutions, où la représentation d'intérêts économiques détermine composition, modalités de fonctionnement et attributions (35).

---

(34) A.M. Mammoun, *La Conférence consultative des origines à 1905*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Paris-IV, 1975, 106 p.
(35) M.S. Lerjri, *Evolution du mouvement national, op. cit.*, t. 1, p. 211-213.

Les socialistes et les réformateurs soutiennent ces réformes administratives, en dépit de leur portée limitée et de leurs lacunes. Par contre, les constitutionnalistes les rejettent, et poursuivent leur campagne de revendications (36).

● *La Confédération générale tunisienne du travail*

La détermination de la situation économique et sociale dans le pays au sortir de la Grande Guerre, la cherté de la vie des années 1920-1923, la sécheresse qui frappe le pays en 1923, les mauvaises récoltes consécutives à la grande sécheresse, les menaces de famine, les spéculations sur les denrées alimentaires, l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, l'absence de sociétés de prévoyance, la ségrégation entre employés et ouvriers européens et tunisiens, l'octroi du tiers colonial aux fonctionnaires français en 1920, et d'autres facteurs, favorisent en effet les débuts de formation du mouvement social tunisien (37).

Certes, les raisons de formation du syndicalisme tunisien de l'entre-deux-guerres sont beaucoup plus complexes et diverses. Et nous n'avons pas ici l'intention d'aborder ce point d'histoire. Néanmoins, ce qu'il importe de retenir à ce propos, c'est la portée de la situation conjoncturelle de l'époque. C'est que, d'abord, la détérioration de la condition économique et sociale des populations tunisiennes en général, et des ouvriers et employés en particulier, qui contraint la CGT à organiser des réunions de protestations et des revendications salariales. Toutefois, la CGT, en réclamant le relèvement des salaires et traitements des Européens, ne se préoccupe pas réellement pour autant de la condition de ses affiliés tunisiens. Ensuite, les constitutionnalistes, en posant la question tunisienne, cherchent à élargir les assises de leur organisation en tentant une jonction avec le monde ouvrier tunisien. Les divergences d'intérêts, de position et d'objectifs entre les salariés tunisiens et leurs camarades européens, tout comme la politique ségrégationniste de la CGT et la « prépondérance » française dans les syndicats, contribuent évidemment à amener progressivement les travailleurs tunisiens à se rendre compte que leurs droits, leurs revendications et leurs intérêts ne sont pas défendus énergiquement par la section départementale de la CGT. Sans compter les inégalités de toutes sortes entre les ouvriers européens et leurs camarades tunisiens. Inégalités de fait et de droit. Enfin, la scission syndicale consécutive à celle du Congrès de Tours (1920), et la formation de la CGTU, participe également, dans une certaine mesure, à l'apparition du début du syndicalisme tunisien. C'est que la rivalité entre la CGT et la CGTU (dénonciations, surenchères, divergences d'objectifs), concourt effectivement à faire apparaître les difficultés de la position des travailleurs tunisiens affiliés à la CGT (38).

En tout cas, communistes et constitutionnalistes exploitent respectivement cette conjoncture particulière, et incitent les salariés

(36) *Al-Burhân*, 39, 1er août 1922 et 12 septembre 1922. *Ah-Nahda*, 26 octobre 1921 et 16 novembre 1923. *Al-Wazîr*, 2 mai 1921.
(37) H. El-Annabi, *La Crise de 1929*, *op. cit.*
(38) Sur ce point, voir A. Kriegel, *Le Congrès de Tours*, Paris, Julliard, Collection Archives, 1964.

tunisiens à s'organiser en une centrale syndicale autonome. Des tracts diffusés en langue arabe dans la Médina et ailleurs, appellent les populations à manifester pour le 13 mars 1924

« La liberté, l'égalité, la fraternité ou la mort ». Nous demandons à nos frères de s'unir jeudi prochain, de fermer leurs boutiques et de manifester. Notre gouvernement a fait faillite. N'ayez peur ni de lui, ni de ses hommes... Nous vous demandons de ne faire aucune chose dont la nature puisse vous déconsidérer et, s'ils vous provoquent, n'y répondez pas. Nous vous demandons la tranquillité et l'ordre (39).

Cette invitation est jugée par la CGT comme une provocation. Elle désapprouve énergiquement l'appel, et recommande à ses affiliés de ne pas répondre à la provocation

Une manifestation dont nul ne connaît les inspirateurs est projetée pour demain, jeudi 13 mars. Des placards manuscrits et anonymes ont été apposés en divers endroits de la ville arabe vous invitant à abandonner le travail. Le but de la manifestation n'est pas indiqué. On vous assure que vous ne devez avoir peur ni de la police, ni du gouvernement. Et nous vous disons de vous méfier. Pas un syndiqué ne répondra à cet appel que ses auteurs n'ont pas eu le courage de signer. Vous ne devez pas être un troupeau que l'on pousse à toutes les aventures. Camarades, restez au travail (40) !

La manifestation ne se produit pas. C'est que les forces de l'ordre et la troupe investissent les artères de la Médina, et dissuadent ainsi les organisateurs du mouvement. La CGTU accuse la CGT d'avoir saboté la manifestation.

Cependant, environ cinq mois plus tard, en août 1924, une agitation sociale (grèves, débrayages) se déclenche à Tunis, à Bizerte, à Potinville et ailleurs. Cette agitation favorise objectivement la formation de la CGTT (41).

En effet, les dockers du port de Tunis décident, le 13 août 1924, d'engager un mouvement de grève afin d'amener les compagnies de navigation et les autorités à améliorer leurs conditions de travail et leur rénumération. Ils constituent un Comité d'action, et bénéficient du soutien de la population tunisoise. Le 17 août, les dockers du port de Bizerte déclenchent, à leur tour, un mouvement de grève. Et l'agitation se propage à d'autres catégories socio-professionnelles : ouvriers agricoles de Potinville, ouvriers de transport de Sidi-Ahmed, briquetiers de Menzel-Djemil.

La spontanéité de ce mouvement des dockers, le soutien des populations tunisiennes et des constitutionnalistes, l'intervention de Muhammad Ali et J.-P. Finidori, conduisent la CGT à accuser les organisations destourienne et communiste de fomenter cette agitation sociale et politique pour diviser la classe ouvrière de Tunisie. Elle considère en effet cette agitation sociale comme une manœuvre politique, et « plaint » les dockers.

---

(39) M.S. Lejri, *Evolution du mouvement national, op. cit.*, t. 1, p. 219. *Tunis-Socialiste*, 12 mars 1924.
(40) *Tunis-Socialiste*, 12 mars 1924, « Aux camarades indigènes ». Appel de la CGT.
(41) M.S. Lejri, *Evolution..., op. cit.*, p. 220-225.

> Les dockers de Tunis ont répudié bien haut l'internationalisme de la CGT. Ils tiennent à rester Arabes, la bonne vieille civilisation patriarcale que M. Tridon et le Cheikh El-Médina chérissent d'un amour égal, *note Joachim Durel dans* Tunis-Socialiste *du 21 août 1924*, leur va comme un gant.
>
> Les dockers de Tunis ont donc formé une amicale tunisienne. Les petits jeunes gens du nationalisme local n'ont perdu ni leur temps, ni leur salive. Ils peuvent marquer la journée d'un caillou blanc : c'est leur victoire. Nous ne faisons aucun reproche aux dockers de Tunis. Nous les plaignons surtout. La voie où ils s'engagent mène dans un cul-de-sac. Ils se privent, par un esprit de pauvre orgueil national ou religieux, de l'appui de la classe organisée, et ils assurent plus solidement leur esclavage.
>
> Les bons apôtres qui les ont chapitrés et convaincus, au nom du Coran sans doute, savent ce qu'ils veulent les dockers de Tunis apprendront un jour à leur grand dam où sont les mauvais bergers.
>
> Et nous nous en voudrions de clore ces mots mélancoliques sans adresser nos félicitations chaleureuses à un autre vainqueur de la journée, le seul peut-être, l'animateur caché de la manœuvre. Le grand vainqueur, c'est le Cheikh El-Médina. Cette grève qu'il résoudra, n'en doutons pas, au mieux des intérêts de tous, des patrons pour le moins autant que des ouvriers, lui redonne fort à propos un lustre dont il avait grand besoin. Le Cheikh El-Médina a toutes les veines depuis qu'il porte dans sa poche de la corde de pendu... (42).

En fait, l'agitation se poursuit et s'intensifie. Et les autorités coloniales réagissent fermement et énergiquement. Elles procèdent en effet à des arrestations à Bizerte. Les populations manifestent, et les autorités tirent sur la foule. Les incidents sanglants se soldent par deux tués, et une cinquantaine de blessés. Le secrétaire du Comité de grève, al-Khamiri, a été exilé à Marseille, et une trentaine de ses camarades détenus.

C'est dans cette conjoncture particulière que se forme la Confédération générale tunisienne du travail, CGTT, animée par Muhammad Ali, et son compagnon, J.-P. Finidori (43).

Les constitutionnalistes soutiennent naturellement l'idée de formation d'une centrale syndicale autonome. Aussi effectuent-ils des démarches auprès du ministre des Affaires étrangères, Edouard Herriot, et du délégué à la Résidence générale de France à Tunis, S. Victor, pour obtenir la libération des syndicalistes détenus par les autorités coloniales (44).

Quant aux socialistes, ils s'y opposent vigoureusement. Joachim Durel, Secrétaire général de la fédération départementale de la CGT, déclare que la scission ne peut que renforcer les intérêts capitalistes et diviser la classe ouvrière.

> La nation tunisienne n'est pas, ô imprudents cégétistes tunisiens, la seule patrie qui suit la législation islamique, à l'exclusion des infidèles et des immigrants d'Europe, en qui vous vous complaisez

(42) *Tunis-Socialiste*, 21 août 1924, « La fenêtre ouverte », par J. DUREL. M. NÔMANE, « Les dockers à la rue d'Angleterre [siege du Destour] », *Tunis-Socialiste*, 25 août 1924.

(43) J.-P. Finidori fait partie à cette époque du noyau directeur de la Fédération communiste de Tunisie (Section française de l'Internationale communiste, SFIC), formée en décembre 1920 à la suite de la scission du Congrès de Tours.

(44) M.S. LEJRI, *Evolution...*, *op. cit.*, p. 224, note 4.

peut-être, dans le secret de votre cœur, à voir de simples hôtes de passage.

Certes, la nation tunisienne compte, à l'heure présente, un nombre considérable de musulmans. Mais elle compte aussi des gens qui, venus d'ailleurs — exactement aussi bien que les musulmans — ont apporté à ce pays leurs énergies, leurs valeurs, leurs biens, leurs idéaux, et qui, fixés sur le sol depuis un demi-siècle, n'ont pas du tout l'intention d'en partir, *déclare* Tunis-Socialiste *du 6 novembre 1924*, attendu qu'ils n'y font pas, en somme, plus mauvaise besogne que leurs devanciers musulmans. Et je ne vois pas au nom de quoi l'on contesterait à ces gens-là le droit de se dire Tunisiens ! (45)...

En fait, des tentatives de réunification des deux groupements ont eu lieu à la fin d'octobre 1924. Invité à Tunis, Léon Jouhaux, secrétaire général du Comité national de la CGT, assiste, à la Bourse du travail, à un meeting groupant des salariés tunisiens et européens. Néanmoins, ces tentatives échouent, puisque chaque fraction demeure sur ses positions, et les divergences d'intérêt et d'objectifs se cristallisent. Aussi les travailleurs tunisiens concrétisent-ils leur détermination d'autonomie syndicale par la fondation, le 3 décembre 1924, de la Confédération générale tunisienne du travail, la CGTT. Les craintes de la CGT se confirment, et « la plus exécrable des besognes » s'accomplit.

Le bureau de l'Union des syndicats de Tunisie (CGT), *écrit à ce propos* Tunis-Socialiste, avisé d'un projet de création de syndicats autonomes exclusivement indigènes et musulmans, dénonce aux camarades musulmans cette duperie et ce danger.

Il leur rappelle que leur place est dans le groupement international où s'effacent les rivalités de nationalités et de races, et non dans les groupes nationaux qui ne leur réservent que déceptions et périls.

Les nationalistes et les communistes qui les poussent, pour des fins d'agitation politique, dans cette voie dangereuse, accomplissent la plus exécrable des besognes.

L'Union des syndicats de Tunisie s'élève une fois de plus contre des manœuvres qu'elle a toujours combattues, et se désolidarise hautement d'avec ceux qui, flattant la foule ouvrière et exploitant sa crédulité, demeurent ses plus redoutables ennemis (46).

En dépit de l'opposition de l'Union des syndicats de Tunisie, de la Fédération socialiste de Tunisie, et des forces conservatrices, la Commission exécutive provisoire de la CGT poursuit ses activités de regroupement et d'organisation des travailleurs tunisiens. Muhammad Ali, secrétaire général de la CGTT, entreprend à cet effet des tournées à Sfax, à Gabès, à Gafsa, à Métlaoui, et ailleurs. Les autorités coloniales et l'UST s'arrangent, souvent, pour entraver les activités de la centrale syndicale autonome, et finissent par ordonner à ces responsables de réintégrer l'organisation départementale française.

Néanmoins, le congrès constitutif confirme la Commission exécutive provisoire (18 janvier 1925), et proclame officiellement la fonda-

(45) *Tunis-Socialiste*, 6 novembre 1924, « Y a-t-il une nation tunisienne ? ».
(46) *Tunis-Socialiste*, 18 octobre 1924, « La mauvaise besogne ».

tion de la CGTT. Et, au même moment, les ouvriers tunisiens de la société « Chaux et ciments Thermes », dans la banlieue sud de Tunis, décident un arrêt de travail illimité. L'embauche d'ouvriers européens, notamment des Italiens, provoque une vive opposition des grévistes. De plus, les ouvriers agricoles du domaine de Potinville se solidarisent avec leurs camarades en débrayant. Cette agitation engendre une effervescence politique à Tunis, et les autorités coloniales jugent la conjoncture opportune pour intervenir et réprimer le syndicalisme tunisien (47). Elles procèdent, le 5 février 1925, aux arrestations des dirigeants syndicalistes tunisiens et à leur inculpation pour « complot contre la sûreté intérieure de l'Etat ». Les populations réagissent en organisant, le 7 février, une manifestation devant la Résidence générale de France à Tunis. Les autorités coloniales procèdent à de nouvelles arrestations, et décapitent ainsi la CGTT. Elles organisent, par ailleurs, le procès « destouro-communiste » (12-18 novembre 1925). Le verdict a été d'une sévérité particulière des peines de bannissement de dix à cinq années.

● *Socialisme et politique coloniale*

En fait, les années 1925-1930 marquent un autre moment majeur dans la problématique des rapports entre socialisme et nationalisme dans le monde islamo-méditerranéen en général, et dans la Tunisie en particulier. Il se trouve en effet que l'effervescence politique et culturelle se cristallise dans le pays, que la politique coloniale se modifie, et que les divergences de position se consolident durant cette phase d'évolution socio-historique et politique de la Tunisie contemporaine.

En effet, plusieurs faits marquants favorisent les processus de cette évolution : tentatives de constitution d'un « cartel » en Tunisie, après la décapitation de la CGTT (constitutionnalistes, réformateurs, socialistes, cégétistes et section tunisienne du Grand conseil, février 1925), envoi à Tunis d'une Commission de réforme (17 février 1925), éclatement de l'insurrection rifaine et ses répercussions (14 avril 1925), suspension de la presse constitutionnaliste et communiste (juin 1925), grèves et manifestations, rebondissement des polémiques entre constitutionnalistes et réformateurs, célébration du centième anniversaire du cardinal Lavigerie (15 novembre 1925), érection de la statue du cardinal à l'entrée de la Médina de Tunis (22 novembre 1925) et manifestations des populations, bombardement de la ville de Damas (janvier 1926), agitation politique tunisienne et répression, fondation de l'Etoile nord-africaine en mars 1926 (présidée par Ch. Kaïrallah), suspension des libertés publiques par la promulgation des « décrets scélérats » (29 janvier 1926), assises du Congrès des peuples opprimés (Bruxelles, 10-14 février 1927), départ de Lucien Saint (janvier 1929), et d'autres encore.

En tout cas, ce qu'il importe de retenir essentiellement à ce propos, c'est la radicalisation des positions des différentes organisations sociales et politiques du pays (colons, socialistes, libéraux, réfor-

(47) Au sujet de l'évolution de ces faits, voir M.S. Lejri, *Evolution..., op. cit.*, t. 1, p. 228-239.

mateurs), la détérioration de la réalité économique et sociale, le durcissement des méthodes de gouvernement et le début de réajustement des moyens d'action des constitutionnalistes, la jonction entre organisations nord-africaines et la cristallisation du mouvement de résistance aux faits coloniaux, la formulation cohérente des questions nord-africaines, et l'apparition des éléments fondamentaux de la « politique coloniale du Parti socialiste » (1928).

Et c'est précisément ce dernier point, la « politique coloniale » (48) des socialistes de Tunisie, que nous retenons en nous appuyant sur le texte du « Discours prononcé au Conseil national du Parti » (15 juillet 1928) par Joachim Durel

> Je tiens d'abord à vous dire, au nom des Fédérations de l'Afrique du Nord, notre grand contentement de voir enfin le problème colonial porté devant le Parti.
>
> Depuis longtemps, nous étions gênés dans notre action quotidienne, *fait observer Joachim Durel,* par ce que vous me permettrez d'appeler la carence socialiste en matière coloniale. Le Parti socialiste en effet avait toujours observé devant cette question si importante une attitude purement négative.
>
> La colonie présentait pour lui un intérêt épisodique, rien de plus. C'était l'occasion de signaler de temps à autre quelques scandales sensationnels, d'émettre quelques considérations indignées sur l'exploitation des indigènes ou l'appétit des parlementaires colonialistes. Après quoi, le silence retombait.
>
> Que le socialisme pût avoir sa politique coloniale, voilà qui n'était jamais venu à l'idée des militants ou des doctrinaires.
>
> Pourquoi cette indifférence ? Parce qu'une sorte de religieux anathème pesait sur le fait même de la colonisation jugée une fois pour toute œuvre exécrable du capitalisme, et, comme telle, condamnée.
>
> Quiconque franchissait la mer, fût-ce pour mener là-bas une vie difficile de travail et de lutte, aux yeux des purs de la métropole, prenait plus ou moins figure de négrier et de tortureur. Qui s'expatriait pour l'Afrique et pour l'Asie, reniait le socialisme.
>
> C'est l'honneur des Fédérations nord-africaines d'avoir forcé le Parti socialiste à une attitude plus raisonnable, constate Joachim Durel.
>
> En 1926, un congrès interfédéral tenu à Alger, et qui groupait les militants socialistes d'Oran à Tunis, arrêtait les termes d'une motion que je lirai tout à l'heure, et sur laquelle nous vous demanderons de vous prononcer...
>
> Nous disons d'abord que le Parti socialiste ne doit pas se faire l'entraîneur des nationalismes indigènes, ni davantage son suiveur ; son rôle n'est pas de remorquer nations et patries ; il n'est pas non plus de se mettre à la remorque. Le rôle du socialisme est d'unir par les liens d'une fraternité internationale les prolétariats divisés qui gémissent aujourd'hui dans la prison de leurs étroites patries.
>
> Qui libère un peuple n'affranchit pas son prolétariat. Dites-moi si les nouvelles nations d'Europe que la guerre a produites ne sont pas toujours, pour les prolétaires, des enfers. Dites-moi si le socialisme a beaucoup gagné à cette efflorescence nationale, si l'ère de la réconciliation et de la fraternité humaine n'a pas au contraire reculé de tous les progrès qu'à faits l'idéologie nationale.

(48) Lire à ce propos : *Histoire du réformisme en France depuis 1920, op. cit.,* t. 1, « SFIO et CGT dans la période de prospérité (1921-1931) », p. 47-103.

Et demain, si un coup de miracle donnait aux bourgeois musulmans de l'Afrique du Nord la maîtrise de leur pays, assurez-vous bien que ces travailleurs indigènes dont le sort justement vous émeut, connaîtront sous leurs nouveaux maîtres un esclavage incomparablement plus dur.

Non, *s'exclame Joachim Durel*, les socialistes de l'Afrique du Nord, n'aideront pas à ce que vous appelez les mouvements nationaux ; ils ne joueront pas à la surenchère communiste ; ils n'essaieront pas cette impossible conciliation des contradictoires que votre motion suggère.

Mais placés devant les faits, ils vous invitent d'abord à réviser vous-mêmes quelques-unes de vos affirmations, *déclare Joachim Durel aux congressistes*.

Et d'abord celle-ci. Ils nient que la colonisation soit, comme vous le dites, une manifestation spécifique du capitalisme.

Nous disons, nous, que la colonisation est antérieure au capitalisme ; qu'elle est antérieure au XIX[e] siècle, et qu'elle est vieille comme le monde et qu'elle est légitime.

Voilà ce que nous affirmons, parlant au nom, non pas des seuls Français, mais des indigènes musulmans et juifs qui peuplent nos sections et aux côtés de qui nous luttons depuis plus de vingt ans (applaudissements).

La colonisation n'est pas autre chose qu'un mode de rayonnement de l'activité humaine, la colonisation, c'est le triomphe de la mobilité.

Le peuple qui a été plus rapide qu'un autre, qui a marché plus vite que l'autre, a colonisé l'autre. Cela, c'est une vérité historique, *fait observer Joachim Durel*, elle est antérieure au socialisme et à toutes ses affirmations. C'est par la colonisation que la civilisation s'est répandue ; c'est par la colonisation que tous les groupements humains se sont constitués ; c'est par la colonisation que le progrès humain a été réalisé...

J'explique donc. Je ne voulais rien dire que de très simple et très évident : à savoir que la colonisation est un mode d'activité humaine vieux comme le monde ; que la civilisation a marché par cette grande voie, que le capitalisme s'y avance aujourd'hui à la conquête des marchés, et que le devoir du socialisme c'est de l'y suivre pour organiser, instruire et émanciper le prolétariat que le capitalisme crée partout où il passe.

La colonisation est donc chose naturelle et bonne en soi, *ajoute Joachim Durel*, puisqu'elle est créatrice de richesses matérielles et morales, et si nous condamnons la colonisation capitaliste, fondée sur l'exploitation des indigènes, nous devons promouvoir une colonisation socialiste qui les affranchira en faisant d'eux des hommes qui seront nos égaux.

La patrie aussi sera une bonne chose, quand elle sera véritablement ; quand elle unira dans son sein des citoyens libres et ne servira plus de paravent menteur de l'oppression d'une classe par une autre.

La patrie véritable n'est pas encore ; elle sera. C'est le socialisme qui la créera...

Vous voyez maintenant notre position devant le problème colonial, *poursuit Joachim Durel*. Nous tendons à l'unité, non par l'absorption d'une race par une autre ou par l'extermination, mais par la fusion des divers éléments ethniques indigènes et européens dans le creuset d'une civilisation supérieure dont le socialisme porte avec lui la promesse.

Il n'y a pas à cette heure de peuple nord-africain, *déclare-t-il encore*, il n'y a pas de patrie dans la mesure où la patrie suppose une

certaine façon commune de sentir, et la volonté de rester ensemble.

Mais il y aura un jour une patrie large et neuve où se confondront les éléments antagonistes d'aujourd'hui. Nous travaillons dans le sens de cette unité supérieure ; nous luttons depuis vingt ans en Tunisie, en étroite et fraternelle collaboration avec les camarades musulmans et juifs, pour abattre les barrières et rapprocher les races.

Nous demandons l'unité de justice et de loi, la laïcité et avant tout l'école qui éveille les consciences et rapproche les races.

Ainsi notre socialisme colonise.

Le capitalisme aussi colonise, et son action est le contraire de la nôtre.

Le capitalisme français creuse les fossés il divise pour mieux régner parce qu'un prolétariat divisé contre lui-même est la sûre garantie d'une exploitation facile.

Le capitalisme trouve son meilleur auxiliaire dans ces nationalismes indigènes que vous nous invitez à soutenir.

Le communisme aussi a fait de l'appui donné aux nationalismes l'article capital — l'unique article de son programme colonial.

Et nous avons en Tunisie éprouvé douloureusement la vertu de sa politique.

C'est le communisme associé au nationalisme indigène qui provoquèrent il y a quelques années, par la création d'une CGT tunisienne dressée en face de l'Union confédérée, la division et l'affaiblissement de la classe ouvrière de Tunisie.

Le mal est réparé aujourd'hui. Mais la leçon n'est pas perdue...

La longue existence côte à côte, en dépit des erreurs d'une administration française souvent maladroite et quelquefois odieuse, a créé entre colonisateurs et colonisés, un réseau de rapports chaque jour resserré, la trame où se dessinent dès aujourd'hui les traits d'un nouveau visage national.

Une patrie se fait, qui demandera sans doute sa liberté, où le meilleur génie de la France continuera de vivre ; une patrie, en tout cas, qui exclut toute idée d'une chimérique évacuation préalable, une patrie qui fond en son sein les éléments divers de race et de religion au lieu de les opposer sauvagement les uns aux autres.

Il n'y a pas d'évacuation possible dans l'Afrique du Nord, *déclare ainsi Joachim Durel* (49).

Ces indications, questions et ébauches d'analyses constituent des aspects, encore disjoints et mal articulés, de la problématique des rapports entre socialisme, nationalisme et syndicalisme dans le monde islamo-méditerranéen en général, et dans la Tunisie du lendemain de la Grande Guerre en particulier.

Il reste à situer davantage les uns par rapport aux autres les notions socio-politiques et culturelles qui ont été cernées ici, telles que socialisme, colonisation socialiste, nationalisme indigène, légitimité de la colonisation, patrie, oppression d'une classe par une autre, laïcité, fusion des races, nationalisme et capitalisme, nouveau visage national, réformisme, communisme, croix, croissant, souveraineté beylicale, souveraineté française, syndicalisme et division ouvrière, politique coloniale, légitimité de la répression coloniale, libéralisme, et d'autres encore, dont il faut élucider différentiellement les significations et

---

(49) J. DUREL, *La Politique coloniale du Parti socialiste. Discours prononcé au Conseil national du Parti le 15 juillet 1928, par J. Durel*, Tunis, Editions de Tunis-Socialiste, rue de Besançon, 1929, p. 3-18.

implications propres, car elles demeurent à ce niveau d'approche encore largement descriptives. De plus, il faut se demander ce que représentent toutes ces notions pour les mêmes organisations sociales et comment elles s'articulent pour tenter d'analyser effectivement les données majeures de cette problématique et son évolution (50).

En tout cas, il apparaît ici que la position de la Fédération socialiste de Tunisie vis-à-vis des questions tunisiennes en général (institutions islamiques, patriotisme, nationalisme, affirmation culturelle et politique, syndicalisme, communisme, libéralisme, colonisation, etc.) demeure presque constante, aussi bien au lendemain de la Grande Guerre que pendant l'entre-deux-guerres. Ebauchée en 1908, affirmée en 1919, confirmée dans les années 1925, 1928, et 1931, la pensée socialiste de Tunisie considère en effet que « la mission historique de la France est d'amener en Tunisie l'avènement d'un peuple majeur maître de ses droits et des destinées ». C'est que la déclaration de la Fédération socialiste du 30 novembre 1919, qui a été confirmée par celle du 1er février 1925, définit d'abord les principes de la position socialiste de l'entre-deux-guerres. Deux résolutions précisent ensuite la position socialiste vis-à-vis de la politique coloniale : celle du premier Congrès interfédéral socialiste d'Afrique du Nord (Alger, 1926), qui a été également confirmée par la résolution du Conseil national du Parti du 11 juillet 1928, et celle — complémentaire — du troisième Congrès interfédéral d'Afrique du Nord sur la colonisation (Tunis, 27 décembre 1931).

Il faut attendre d'ailleurs le lendemain de la deuxième guerre mondiale pour que la Fédération socialiste décide de réajuster sa position vis-à-vis des questions tunisiennes, et de s'écarter de l'« immobilisme le plus strict » et du « conservatisme le plus myope ». La motion du 7 juillet 1946 se propose en effet d'adapter les textes des résolutions de l'entre-deux-guerres à la conjoncture locale (tunisienne), et de repenser la position de la Fédération vis-à-vis de l'évolution effective de la réalité tunisienne (51).

---

(50) Nous croyons que les données essentielles de la problématique des rapports entre nationalisme, syndicalisme et socialisme ne peuvent être saisies par des travaux de compilation, l'évocation de faits très connus et la reproduction des revues de presse préparées par les services de l'administration coloniale. Ce niveau d'approche demeure en effet descriptif et empirique, et représente un étalement d'une mosaïque de fiches de lecture qui rate la complexité des luttes idéologiques et politiques, et fragmente la réalité étudiée.

L'histoire des organisations sociales et politiques, et de leurs relations, à telle époque ne peut se contenter en effet d'un éclairage descriptif et chronologique, et laisser en plan les questions d'idéologies politiques et de leur lutte.

(51) La motion du 7 juillet 1946, votée par la Fédération socialiste de Tunisie, propose la promulgation d'une série de réformes :

> [...] Ces réformes devront assurer à la population les libertés essentielles : liberté individuelle, liberté de parole, liberté de la presse, liberté d'association et liberté de réunion.
>
> Tout le territoire de la Tunisie devra être divisé en communes urbaines ou rurales, dont les Conseils municipaux dotés de pouvoirs étendus, seront élus à la proportionnelle, au suffrage universel et direct par Français et Tunisiens groupés en un collège électoral unique.
>
> Le Grand conseil sera remplacé par une Assemblée dotée du pouvoir législatif. Cette Assemblée sera composée à égalité de Français et de Tunisiens élus à la proportionnelle au suffrage universel et direct et délibérant en commun.
>
> Une juridiction de contentieux administratif sera créée.
>
> Ces réformes essentielles seront accompagnées d'une série de réformes

Aussi la Fédération socialiste, par ses textes du 7 juillet 1946, précise-t-elle les étapes majeures de l'évolution des populations tunisiennes, évolution dont le sens a été seulement esquissé par les déclarations de l'entre-deux-guerres. Ce qui représente incontestablement un moment important dans l'histoire du mouvement socialiste de Tunisie.

En effet, la motion du 7 juillet 1946, innove par l'abandon de la thèse concernant la fusion préalable des éléments ethniques divers de la population de Tunisie en un « bloc homogène d'esprit nouveau et fraternel », par la conscience de la nécessité d'activer « l'évolution dans l'amitié », et par la fixation des « étapes décisives » de l'évolution des populations du pays. En d'autres termes, la Fédération socialiste de Tunisie estime, en juillet 1946, que la conjoncture impose la concrétisation des déclarations de principe de l'entre-deux-guerres se rapportant à « l'avènement d'un peuple majeur maître de ses droits et de ses destinées » par la délimitation des étapes : réformes et conclusion d'un traité d'union entre la France et la Tunisie.

La Fédération socialiste revendique en effet la promulgation, en 1946, d'une série de réformes : levée de l'état de siège, respect des libertés individuelles et politiques fondamentales, abolition de la censure, et octroi d'institutions démocratiques. Cela acquis, les négociations doivent s'engager, dès le début de 1947, « entre la France, enfin dotée d'institutions républicaines permanentes et la Tunisie démocratisée » pour aboutir à un « traité d'union franco-tunisien... librement négocié et conclu », qui « prendra place dans l'ensemble des traités signés entre la France et les autres pays associés ».

Ce traité devra garantir les « droits du travail tels qu'ils résultent de l'extension à la Tunisie de la législation française », et « pour entrer en vigueur, recueillir l'assentiment des représentants du peuple français et du peuple tunisien » (52).

---

de caractère moins général dont l'énumération figure dans un document annexe.

Par l'accession plus large des Tunisiens à la gestion de leurs propres affaires, comme par la liberté qui leur sera donnée d'exprimer leur pensée et de faire connaître à l'opinion française, tant locale que métropolitaine, ces réformes doivent permettre, dans un délai très rapproché, la réalisation d'une nouvelle et importante étape...

E. COHEN-HADRIA, *Du protectorat...*, *op. cit.*, annexes, p. 315-317.

(52) « Par ce traité, les Tunisiens assumeront de plus en plus effectivement la charge de leurs propres affaires, cependant que devront être garantis les droits de la France et les intérêts légitimes des Français de Tunisie.

Défenseur permanent des classes laborieuses, le Parti socialiste proclame que devront être également garantis dans ce traité les droits du travail tels qu'ils résultent de l'extension à la Tunisie de la législation française.

Cette nouvelle étape pourra être rapidement atteinte.

Les négociations en question pourront être entreprises dès le début de 1947, c'est-à-dire dès que la République française aura une constitution définitive, et qu'auront été mis en place en Tunisie les organismes créés par le premier train de réformes.

Ce traité, conclu dans les formes régulières entre le gouvernement de la République et S.A. le Bey, devra pour entrer en vigueur, recueillir l'assentiment des représentants du peuple français et du peuple tunisien.

(Motion du 7 juillet 1946.)

Mais cette position de la Fédération socialiste de Tunisie soulève, encore une fois, la désapprobation du Rassemblement français de Tunisie, des nationalistes et des réformateurs. L'idée de cosouveraineté (Assemblée mixte franco-tunisienne, élue à la proportionnelle au suffrage universel et direct, se substituant au Grand conseil) a été, en effet, récusée par les Tunisiens.

ANNEXES

I. La Fédération communiste de Tunisie

Dans les années 1920-1922, la Fédération de Tunisie comprend la section de Tunis avec ses deux cellules (l'une européenne, l'autre tunisienne), celle de la Goulette, et celles des villes côtières. Le Comité directeur se compose de J.-P. Finidori, Louzon, Boitard et Haïs. Son organe d'expression a été L'Avenir Social, *hebdomadaire paraissant le dimanche. Une série de périodiques en langue arabe a été également fondée par la Fédération communiste dans les années 1921-1922, mais ces organes d'expression ne comptent que quelques livraisons :* Habîb al-Umma (L'Ami de la Communauté), *16 numéros,* Habîb as-Saib (L'Ami du Peuple), *1 seul numéro,* An-Nasîr (Le Partisan), *3 numéros,* al-Mazlûm (La Victime), *1 seul numéro,* Al-Basîr (Le Clairvoyant), *1 seul numéro,* Al-Habîr (L'expert), *interdit,* Al-Mahdûm (L'Opprimé), *3 numéros,* Al-Istibdâd (L'Autoritarisme), *interdit.*

La Fédération communiste (SFIC) tient son premier congrès à la Goulette, le 18 décembre 1921.

La législation sur la presse (décret de janvier 1922) réduit les activités de propagande de la Fédération communiste de Tunisie. Celle-ci lance alors la Brochure Rouge (Al-Magalla), *en trois mille exemplaires, et la met en vente au début du mois de février 1922, sans respecter les stipulations de la nouvelle législation (dépôt préalable, récipissé, interdiction de l'emblème). Les autorités coloniales réagissent énergiquement et fermement pour réprimer les menées communistes dans le pays : arrestations et procès pour « complot contre la sûreté de l'Etat » (8 mars 1922), condamnations (Louzon et A. al-Kâfî, 8 et 5 mois d'emprisonnement, amendes), répression. Ce processus s'achève par la dissolution de la Fédération communiste de Tunisie (SFIC), le 17 mai 1922.*

Fondée quelques mois après la constitution du Destour *(février 1920), la Fédération communiste et les Unitaires, soutiennent les luttes anti-colonialistes du Maghreb, et s'allient au mouvement national. « Nous savons que ce mouvement n'est pas nôtre, déclare-t-on dans* L'Avenir Social *du 1er mai 1921, qu'il n'est en aucune façon communiste, qu'il est purement un mouvement d'indépendance, mais nous le considérons comme allié. »*

Poussée par des considérations d'ordre tactique, la Fédération communiste se voit en effet contrainte de se rapprocher du Destour. *Mais les populations tunisiennes ne manifestent pas un grand intérêt pour les thèses de la SFIC. Une polémique s'engage entre communistes et Tunisiens à propos de l'Islam, et l'affrontement des thèses se produit en 1922 :* Al-Munîr (L'Eclaireur), *« organe de l'opinion islamique », des 22 janvier 1922, 5 mars 1922, 5 février 1922. Cette conjoncture limite considérablement l'implantation de la SFIC dans le pays, et ses menées de propagande.*

Aussi le noyau communiste de Tunisie ne tarde-t-il pas à se trouver, environ deux ans plus tard, dans une conjoncture favorable à son évolution : le mouvement spontané des dockers de Tunis, et les tentatives de constitution d'une centrale syndicale tunisienne autonome. L'affaiblissement des assises sociales de la CGT par la division de prolétariat de Tunisie peut en effet être exploité par les autres formations sociales et politiques existantes, particulièrement par les communistes et les destouriens. C'est

ce qui se produit en réalité aussi bien A.T. al-Madani que J.-P. Finidori exploitent effectivement ce mouvement inorganisé des ouvriers tunisiens de 1924-1925. Et si la Commission exécutive du Destour *a jugé nécessaire (pour des considérations d'ordre tactique ?) de prendre ses distances vis-à-vis de la direction de la CGTT (crainte de l'influence communiste, ou de l'implantation rapide de la centrale syndicale tunisienne ?) lors du mouvement de répression coloniale, J.-P. Finidori s'est imposé par contre comme compagnon fidèle de Muhammad Ali.* L'Avenir Social *soutient de toutes ses forces « la jeune organisation et les grèves » de l'époque.*

En tout cas, J.-P. Finidori et R. Louzon, deux membres du Comité directeur de la Fédération communiste de Tunisie (SFIC), en rejoignant le « noyau » de militants de La Révolution Prolétarienne *(1925) continuent à dénoncer « la fortaiture de la Cour d'Alger », et lancent un appel « à tous ceux qui se prétendent soucieux du Droit et de la Justice, à ceux qui se sont constitués les gardiens officiels des Droits de l'homme, aux intellectuels qui affirmèrent leur dreyfusisme, aux professeurs du Collège de France, à ceux de la Sorbonne et des autres facultés, aux Hadamard, aux Langevin, aux Basch, Buisson, Aulard, Seignobos, Richet, Gide (...) [et] aux organisations « syndicales » pour qu'ils s'élèvent contre ce « procès d'opinion » et ce « roman-feuilleton ». Lire à ce propos : « Une forfaiture de la Cour d'Alger. Le Complot tunisien. La formation de Syndicats qualifiés, complot contre la sûreté de l'Etat »,* in La Révolution Prolétarienne, *du 11 novembre 1925, p. 1-10.*

Il importe de rappeler à ce propos que le « noyau » de militants de La Révolution Prolétarienne *se constitue, en 1924, autour de Pierre Monatte (1881-1960). Ce groupement refuse « la déviation stalinienne dès 1924, le réformisme, le jeu parlementaire, la banqueroute frauduleuse et la révolution russe, l'appareil bureaucratique des partis, le dogmatisme des idéologues », et déclare « sa fidélité au syndicalisme d'action directe, sa croyance en la capacité révolutionnaire de la classe ouvrière ». Lire au sujet de ce « noyau », Pierre Monatte :* La Lutte Syndicale, *Paris, F. Maspero, Coll. Bibliothèque socialiste, 1976.*

J.-P. Finidori rejoint en 1926 ce « noyau » de militants de La Révolution Prolétarienne. *Précédé par son ami R. Louzon, il se prononce en effet, en février 1926, sur la crise du Parti communiste français, sur ses méthodes d'action, ses erreurs, sa position vis-à-vis de la CGTT, et d'autres questions, et demande, « avant de quitter la prison de Barberousse (Alger) et prendre la route de l'exil » à être admis dans le « noyau » de* La Révolution Prolétarienne.

Aussi adresse-t-il à ce sujet une « Lettre aux camarades algériens », en sollicitant de La Lutte Sociale *(Alger) sa publication. Mais l'équipe de* La Lutte Sociale *refuse de publier la lettre de J.-P. Finidori, et c'est* La Révolution Prolétarienne *qui la reproduit dans sa livraison du 15 mars 1926, p. 22-23 : « La crise du Parti communiste. Lettre aux camarades algériens. Février 1926. »*

> A la veille d'être chassé de cette terre d'Afrique, où les hommes de bonne volonté ne seront jamais trop nombreux pour combattre et abattre un impérialisme féroce, je ne puis m'empêcher de penser aux difficultés de votre tâche, au moment surtout où votre Parti traverse une crise aiguë, due aux fautes de la direction actuelle, *écrit J.-P. Finidori.*
>
> Ses fautes, la direction les a enfin reconnues au dernier Comité central élargi.
>
> Le camarade Doriot n'a-t-il pas dit qu'il en a été commis dans tous les domaines politique, organisation, vie intérieure de notre Parti.
>
> Le délégué de l'exécutif lui-même a parlé de fautes, de faiblesses à corriger.

Or vous savez, camarades, que si la direction a fini par reconnaître ses erreurs, c'est à la suite du nombre sans cesse croissant de mécontents que les méthodes directoriales, passées au crible critique de quelques camarades, fit naître au sein du Parti.

Et il se trouve que c'est parmi ces camarades avertis et clairvoyants que l'on compte les exclus.

Ce sont ces camarades que l'on traite de droitiers, de social-démocrates, de contre-révolutionnaires.

On pouvait croire que, reconnaissant ses fautes, la direction reconnaîtrait son injustice et qu'elle l'aurait réparée en rendant leur place dans le Parti à des camarades dont le seul crime est d'avoir eu raison contre elle.

[...] A qui la faute si des camarades sont obligés d'agir en dehors du Parti, pour son redressement, si ce n'est à la dictature imbécile de la direction actuelle ?

Eh bien, alors, assez d'hypocrisie.

Place aux hommes capables, car c'est de l'incapacité congénitale de nos dirigeants que vient la crise que nous traversons. Vous n'avez pas le droit de poser des conditions au retour des exclus.

Vous ne feriez que la moitié de votre devoir en les appelant.

Voilà le langage que je tiendrais à notre direction actuelle, *fait observer J.-P. Finidori.*

Pour ma part, je ne voudrais tout de même plus voir, comme en Tunisie, à l'occasion du Complot et alors que tous : communistes, destouriens et syndicalistes, tâchions de sauver la CGT tunisienne — le droit syndical en danger — des camarades venus de France, bien intentionnés sans doute, mais bien mal inspirés, vouloir une distribution de tracts enflammés en vue d'une manifestation dans la rue, et ce, malgré la volonté expresse de la CE de la CGTT.

Pas plus que je ne voudrais assister, sous prétexte de reconstituer un noyau communiste disloqué par la répression — n'était-ce pas plutôt un besoin maladif de vouloir dire en rentrant à Paris : nous avons fait cela — aux efforts faits par ces camarades envoyés par le Centre, auprès de la CE de la CGTT, en vue de la faire entrer dans le Parti. Comme si cette Commission n'avait pas un travail beaucoup plus important du point de vue révolutionnaire à faire en dehors du Parti plutôt que dans son sein.

Je parlerai à peine du peu de parti qu'on a tiré de la répression.

Les condamnations à quelques mois de prison — qu'ils ne feront sans doute jamais, du moins je le souhaite — de quelques chefs communistes, ont tenu plus de place dans *L'Humanité* que la fusillade de Bizerte et les quarante-cinq années de bannissement récoltées par les syndicalistes tunisiens de la CGTT.

Et la question, du point de vue colonial, était d'importance.

Qui a traité cette question à fond ? Une revue mensuelle, qualifiée de droitière, de social-démocrate — pas par tous les communistes, heureusement — *La Révolution Prolétarienne.*

Qui a parlé longuement de la fusillade de Bizerte et de l'affaire du Complot deux contre-révolutionnaires, paraît-il, Monatte et Louzon.

Je ne voudrais pas voir, comme ici, la solidarité des fonctionnaires du Parti — nouvelle caste issue de la soi-disant bolchevisation (une de nos plaies les plus hideuses) qui considère que le Parti c'est elle, et rien qu'elle — s'exercer aux dépens de la cause que nous servons.

L'insuffisance de certains camarades envoyés par le Centre est notoire, leur ignorance dans toutes les matières, mais plus particulièrement en matière coloniale, est manifeste. On pourrait les remplacer

par des militants du pays, bien au courant de toutes les questions. On ne le fait pas par solidarité de caste. On laisse accumuler les bêtises et les erreurs, on grève effrontément le budget.

On va même jusqu'à se féliciter d'avoir retiré à un camarade sa collaboration à *La Lutte Sociale* parce qu'il y a fait passer un bulletin politique d'inspiration *Révolution prolétarienne*.

Je ne voudrais pas voir reprendre en Algérie les erreurs de tactique syndicale commises en France.

Or, on veut appliquer au syndicalisme, le centralisme outrancier en honneur actuellement dans le Parti communiste. On veut crétiniser les syndicalistes comme on le fait pour les communistes, alors que le simple bon sens veut que, en période pré-révolutionnaire surtout, on pratique le centralisme démocratique dans les partis politiques et le plus large fédéralisme dans les syndicats, écoles révolutionnaires des masses par excellence.

La volonté de domination, de subordination des syndicats par les partis politiques a abouti en France à repousser l'unité ouvrière à une date indéterminée on veut reprendre en Algérie les mêmes méthodes de faillite, alors que la nécessité de l'indépendance des syndicats s'impose.

Il est un terrain magnifique qui nous vaudrait la sympathie de la masse indigène : la lutte contre l'indigénat. On lui préfère la théorie omnibus de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes...

Ce document, dont nous reproduisons l'essentiel, nous semble très important. Pour maintes raisons. D'abord, parce qu'il contient une constellation d'éléments concernant l'histoire du Parti communiste français en général, et celle des Fédérations d'Algérie et de Tunisie en particulier (méthodes, organisations, tendances, stratégie et tactique, rapports avec le syndicalisme, etc.). Ensuite, parce qu'il éclaire la position du Parti communiste français vis-à-vis des questions coloniales (nationalisme, syndicalisme autonome, rôle des communistes), et par là même, celle du syndicalisme révolutionnaire (questions de tactique, questions coloniales). Enfin, et non le moins important, ce document apporte des éléments de réponse aux interrogations que les historiens ne cessent de poser au sujet de l'échec de la première centrale ouvrière autonome, la CGTT. En effet, il cerne d'une part, le type de rapports entre la Commission exécutive de la CGTT et la Fédération communiste de Tunisie, et d'autre part, la position du Parti communiste français vis-à-vis du mouvement ouvrier tunisien (appels pour des manifestations de rue, en dépit de l'opposition de la CE, et tentatives d'intégrer ce mouvement au Parti) de l'époque. De plus, ce document nous fournit des éléments d'appréciation concernant les divergences entre la politique coloniale de la Fédération communiste de Tunisie — du moins, sa tendance de gauche —, et celle du Parti communiste français. En tout cas, il nous informe sur la position de l'opposition de gauche, et d'une manière générale, sur la crise du Parti communiste français. Ce qui n'est pas sans importance pour la reconstitution du mouvement communiste de Tunisie dans les années 1920-1925.

Par ailleurs, ce document contribue à élucider les rapports entre les mouvements sociaux et politiques dans la Tunisie du lendemain de la Grande Guerre syndicalisme tunisien, socialisme, nationalisme et communisme.

En définitive, il nous semble que la position du Destour *vis-à-vis de la CGTT (Manifeste du 22 février 1925) doive être appréciée non seulement en rapport avec la conjoncture historique de l'époque (rapports de forces locaux, avènement du Cartel des gauches au pouvoir en métropole, considérations tactiques des différentes organisations sociales et politiques de Tunisie, pressions sociales, orientation du syndicalisme, rapports entre com-*

munisme et nationalisme, etc.), mais également en rapport avec la constellation d'éléments que nous dévoile ce document.

C'est que, historiquement, il n'y a jamais eu de monolithisme de pensée et d'action dans l'évolution de la Tunisie contemporaine. Réduire cette évolution à la lutte entre deux principaux blocs, celui des Européens et celui des Tunisiens, revient donc à schématiser et, par là, à déformer, la réalité complexe des processus socio-politiques et culturels de transformation des idéologies. Aussi faut-il examiner à ce propos respectivement la position des groupements de droite (colons français, La Voix Française, *« nationalisme intégral français en Tunisie », sionisme, et d'autres encore), celle des groupements modérés (républicains, Parti radical-socialiste, Parti réformiste, libéraux) et celle des groupements minoritaires d'extrême gauche pour saisir l'essentiel des données du dossier de la problématique des rapports entre socialisme, communisme, syndicalisme, réformisme et nationalisme dans la Tunisie de l'entre-deux-guerres (1919-1930).*

II. Les positions socialistes (SFIO) sur la colonisation

Au lendemain de la Grande Guerre, la formation d'une Internationale communiste qui prône une politique anticolonialiste accule les socialistes (SFIO) à préciser leur position vis-à-vis des questions nationales et des mouvements anti-impérialistes aux colonies. C'est que, à partir de 1925, le Parti communiste et la CGTU soutiennent les mouvements de revendications dans les colonies (guerre du Rif, mouvements nationaux de Tunisie, d'Indochine) et les organisations anti-impérialistes. Cette position du Parti communiste français et de la CGTU — en métropole et dans l'empire français — contraint en effet les socialistes et les cégétistes à poser ouvertement les jalons de leur politique coloniale. De plus, un courant favorable à une colonisation socialiste, débarrassée des abus et excès, féconde pour les colonisateurs et les colonisés, se fraye son chemin parmi les socialistes.

Ce courant droitier, alimenté par la plupart des Fédérations des colonies, s'exprime le plus souvent dans La Vie Socialiste *de Renaudel. J. Durel traduit les aspirations de ce courant d'idées au Congrès extraordinaire de 1928.*

La même année, Cianfarini, secrétaire de la Fédération socialiste de Constantine, note dans La Vie Socialiste *du 13 septembre 1928, ce qui suit (cité par XXX.* Histoire du Réformisme en France depuis 1920, *t. I) :*

> La colonisation est un devoir pour les peuples civilisés vis-à-vis des peuplades encore inorganisées et arriérées, lorsqu'elles se propose d'apporter aux peuples frères en humanité, les bienfaits d'une organisation administrative équitable.
>
> La colonisation est un devoir pour les peuples civilisés lorsqu'elle constitue un facteur de progrès moral en apportant aux indigènes attardés et ignorants les lumières de l'instruction et les bienfaits d'une saine éducation pouvant l'élever en conscience et en dignité...
>
> La colonisation est aussi une nécessité. L'échange des matières premières existant dans les colonies et des produits manufacturés de la métropole est devenu un facteur important de la vie économique des peuples et l'une des conditions d'existence de millions d'ouvriers et de leurs familles...
>
> De cette obligation de se protéger, de se défendre et d'amener les progrès de la civilisation, découle pour les peuples civilisés le droit de coloniser.

Devoir, nécessité, droit et facteur de progrès humain, la colonisation est ainsi justifiée par cette tendance droitière de la SFIO.

Quant à la tendance centriste, elle admet la légitimité du fait colonial, tout en dénonçant les abus, excès et injustices scandaleux. Représentée par Joseph Lagrosillière, ex-député de la Martinique, délégué de cette Fédération au Congrès de Clermont-Ferrand, le 26 mai 1926, la majorité centriste de la SFIO développe en effet les thèses de la nécessité économique des colonies, de la supériorité de la civilisation occidentale, de l'assimilation et de l'intégration du prolétariat colonial dans « le giron de la classe ouvrière nationale et internationale ».

> Les colonies sont si bien entrées dans l'économie de leurs métropoles et par celles-ci, dans l'économie universelle, qu'aucune fraction des populations de ces métropoles — prolétariat ou bourgeoisie — ne saurait aujourd'hui se passer, pour sa consommation, des produits coloniaux ; de même, de moins en moins, les indigènes des colonies... sauront se passer des produits réalisés ou fabriqués par les mains de leurs frères, les ouvriers des Etats colonisateurs. (Joseph Lagrosillière : Fédération socialiste de la Martinique. *Le Parti socialiste et la question coloniale.* Paris, Ed. de la Griffe, 1927, 63 p., cité *in* : *Histoire du Réformisme en France depuis 1920*, t. I, p. 99, note 84.)

A l'opposé, les minoritaires de la SFIO, qui représentent l'aile gauche du Parti, et dont l'organe d'expression est La Bataille Socialiste, *déclarent leur opposition de principe à la colonisation, la dénoncent en tant que système de spoliation profitable au capital, et affirment le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Néanmoins, ils admettent les idées de hiérarchie des civilisations et de mission civilisatrice de la France.*

Jean Ziromsky écrit à propos du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

> Il serait paradoxal de chercher à le limiter et d'exclure de son champ de rayonnement les peuples coloniaux, à une époque où la guerre mondiale de 1914 à 1918 a eu pour conséquence d'ébranler et de détruire les vieilles autocraties asservissant les hommes, les peuples et les nations, *in* : « Socialisme et politique coloniale », *La Nouvelle Revue Socialiste*, mai-juin 1926, p. 181, cité par *Histoire du Réformisme, op. cit.*

Cette position explique également l'attitude de la SFIO vis-à-vis des luttes des populations colonisées, qui sont qualifiées de « féodales » et « bourgeoises », donc réactionnaires. De plus, les socialistes estiment que c'est la puissance colonisatrice qui doit acheminer les populations colonisées vers l'émancipation ou la libre disposition d'elles-mêmes. C'est qu'ils pensent que les nationalismes sont doublement réactionnaires : en tant qu'expression des intérêts des bourgeois et des féodaux (opposition avec le projet socialiste) et en tant qu'élaboration de sentiments de populations arriérées véhiculant la violence et la division (opposition avec le projet internationaliste).

Ce qui éclaire corrélativement l'attitude des socialistes vis-à-vis du communisme, qu'ils qualifient d'instrument de troubles et d'agitation dans les colonies. En effet, les socialistes accusent les communistes et les unitaires de trahir l'internationalisme, de fomenter des troubles et des guerres en soutenant les revendications des mouvements de libération des populations colonisées.

En tout cas, le Conseil national adopte la résolution proposée par les Fédérations nord-africaines, à l'unanimité, en juillet 1928 (texte in brochure de J. DUREL, op. cit., *p. 20-22).*

III. Sur les mutations idéologiques de la période dans le monde arabe

— *Abd al-Azîz RAMADAN*, Tatawwir al-haraka al-Wataniyya fî Misr (*1918-1936*) (Evolution du mouvement national en Egypte), *Le Caire, 1968.*

— *Muzakkarât Hâlid AL-ADM* (Mémoires de Khaled al-Adhm), *3 tomes, Beyrouth, 1973.*

— *Hayriyya QASIMIYYA*, Al-hukûma al-Arabiyya fî Dimisq (Le Gouvernement arabe de Damas), *1918-1920, Le Caire, 1971.*

— *Muhammad ZAKI ABD AL-KADIR*, Mihnat ad-Dustûr (Le Drame du Destour), *1923-1952, Le Caire, 2 tomes, 1973.*

— *'Adil Hasan GANIM*, Al-haraka al-wataniyya al-Filistîniyya (Le Mouvement national palestinien), *1917-1936, Le Caire, 1974.*

— *Kâmil M. HILLA*, Filistîn wa-l-Intidâb al-Brîtânî (La Palestine et le mandat britannique), *1923-1939, Beyrouth, 1974.*

— *Z. QARQUT*, Tatawur al-haraka al-wataniyya fî Sûriya (Evolution du mouvement national en Syrie), *1920-1939, Damas, 1976.*

— *Ahmad Tawfîq AL-MADANI*, Muzakkarâtî. Hayât Kifâh (Vie de combat), *1905-1925, Alger, 1976, volume premier.*

Quant à la pensée et à l'action démocratique du Machreq, l'historiographie arabe de ces dernières années s'enrichit de quelques travaux monographiques assez intéressants

— *Ilyâs MARQAS*, Târîh al-ahzâb as-suyû'ivya fî al-watan al-'arabî (Histoire des Partis communistes des pays arabes), *Beyrouth, 1974.*

— *Rif'at AS-SA'ID*, Al-Yasâr al-Masrî (La Gauche égyptienne), *1925-1940, Beyrouth, 1972.*

— *Id.*, As-Sahâfa al-Yasâriyya fî Misr (La Presse de gauche en Egypte), *1925-1948, Beyrouth, 1974.*

— *Id.*, Tarîh al-haraka al-istirâkiyya fî Misr (Histoire du mouvement socialiste en Egypte), *1900-1925, Beyrouth, 1970.*

La gauche française et les Jeunes-Marocains (1930-1935)

par Georges OVED (1)

La révolte d'Abd el-Krim et la guerre du Rif ont confronté la gauche française avec le problème national marocain. Sa reddition, le 27 mai 1926, ne marque pas la fin des opérations militaires au Maroc ; celles-ci se poursuivent officiellement jusqu'au 16 mars 1934, date du dépôt des armes pour la dernière tribu insoumise, dans le Sud marocain. Rendant compte de cet événement, Augustin Bernard écrit : « Désormais, c'est à l'intérieur du Maroc et non plus sur ses frontières que se trouve la dissidence » (2). En effet, depuis quatre ans déjà, avec la publication du *Dahir Berbère,* on sait que dans les principales villes du Maroc, et notamment à Fès, les Jeunes-Marocains s'agitent. Leur protestation de caractère politique prend progressivement le relais de la dissidence armée.

Les rapports entretenus entre la gauche française et les nationalistes au cours des premières années de leur activité, c'est-à-dire de 1930 à 1935, mettent en lumière l'importance qui s'attache à l'entreprise d'un jeune militant socialiste, Robert-Jean Longuet, soucieux de faire connaître et d'aider les Jeunes-Marocains et les résistances de tous ordres, politiques et culturelles, que cette initiative rencontre auprès des états-majors politiques de la gauche. Comment se manifestent et s'expliquent ces résistances ? Et comment peut-on interpréter le revirement de l'attitude des communistes, des socialistes et des radicaux qui va permettre, entre 1934 et 1935, d'établir progressivement des rapports de confiance avec le mouvement nationaliste ? Telles sont les questions que nous souhaiterions aborder dans le cadre de cette communication (3).

---

(1) Administrateur civil au ministère des Finances, ancien conseiller économique et financier du gouvernement marocain (1956-1961) ; achève une thèse d'Etat sur « La gauche française et le nationalisme marocain (1905-1955) ».

(2) *Afrique française,* mai 1934, p. 261.

(3) C.-A. JULIEN, *L'Afrique du Nord en marche,* 1952 ; R. REZETTE, *Les Partis politiques marocains,* 1955 ; et R. LE TOURNEAU, *Evolution politique de l'Afrique du Nord musulmane 1920-1961,* 1962, ont apporté sur ces questions des renseignements précieux. La thèse de troisième cycle de J. CRÉMADEILLS sur *Le Parti communiste français et le Maroc 1920-1938* (deux volumes ronéotés, 1975) utilise principalement des archives policières dont l'intérêt est certain, mais qui sont prises trop souvent par l'auteur au pied de la lettre. La présente étude s'appuie essentiellement sur l'exploitation des archives disponibles (Archives nationales, ministère des Affaires étrangères, Service historique de l'Armée, Préfecture de police, Commissions parlementaires), le dépouillement systématique d'un grand nombre de périodiques de langue française, édités en France et au Maroc, et des entretiens avec certains des principaux acteurs français et marocains de cette histoire.

Les Jeunes-Marocains et le combat de R.-J. Longuet

Prodromes

Le mouvement nationaliste n'est pas né du *Dahir Berbère.* Il suffit de se reporter aux circulaires de Lyautey et surtout aux « Rapports mensuels du protectorat » pour découvrir, dès 1920, une jeunesse marocaine, fière du passé d'indépendance de son pays, à l'écoute des doctrines révolutionnaires et particulièrement sensible aux transformations en cours dans les pays d'Islam. Le commentaire des nouvelles d'Orient, et en particulier la révolution de Kemal Ataturk, donne lieu, notamment dans les « milieux lettrés » de Fès et de Marrakech, à « une propagande de tendance nationaliste » (4). Par ailleurs, la propagande communiste se manifeste, pendant et après la guerre du Rif, notamment par des tracts et des journaux en langue arabe ou française adressé à des commerçants en vue des grandes villes du Maroc (5).

De l'étranger, notamment de l'Orient, ne viennent pas seulement les nouvelles des transformations politiques, mais tout un foisonnement d'idées qui visent à rendre à l'Islam ses vertus progressistes (6). Ainsi, le salafisme introduit dans les cercles d'une bourgeoisie lettrée les exigences d'un rationalisme — « que nous dirions presque jacobin » (J. Berque) — qui accorde la nécessité d'un retour aux sources et la lutte contre la superstition et les particularismes, avec la volonté d'emprunter à l'Occident sa science et sa technique, condition d'un affranchissement réel. Montagne insiste sur la liaison profonde existant entre les préoccupations religieuses et politiques du mouvement des « Jeunes Rénovateurs » qui rencontre, en particulier, à Fès, dès 1927, un très grand succès (7).

Les attitudes politiques et religieuses peuvent difficilement être dissociées du contexte économique, particulièrement dans une société dont les cohésions traditionnelles sont soumises, face à la colonisation, à une redoutable épreuve. La « pénétration de force » (Gallissot) de l'économie européenne, qui a suivi la fin de la guerre du Rif, s'est

---

(4) Les événements de Turquie constituent « l'occasion pour quelques jeunes Turbans en mal d'opposition de manifester leur aversion pour le régime du protectorat » (« Rapports mensuels du protectorat », mars 1924). Ils adressent à *Es Saada*, journal de propagande de la Résidence, de multiples pamphlets : « celui-ci contre les esprits rétrogrades, celui-là contre les plus avancés. Justice, instruction, colonisation, tout est critiqué, tout est sujet à réforme ». *Ibid.*, juin 1924

(5) Divers chefs de Région adressent au Résident général des listes de commerçants destinataires de tracts et de journaux communistes, notamment celui de Fès (lettres n° 102/RC/2 du 24 avril 1928 et 367/RC/2 du 7 décembre 1928) et celui de Taza (lettre n° 388/RT du 22 décembre 1928).

(6) Voir Gibb, *Les Tendances modernes de l'Islam*, 1942 ; G. Drague, *Esquisse d'histoire religieuse du Maroc*, s.d. (1951), et surtout J. Berque, *Le Maghreb entre deux guerres*, 1962.

(7) « Nul doute que l'intention des rénovateurs, en luttant contre les confréries, soit non seulement d'extirper des innovations blâmables dans l'Islam, mais aussi de faire disparaître ce "compartimentage" intérieur, créé par des sectes au service des personnalités indépendantes. Ils préparent ainsi, à leur manière, l'unification morale du pays, afin de rendre plus facile dans l'avenir le succès d'un vaste mouvement d'émancipation politique. » « Les tendances du jeune Maroc », p. 19, rapport inédit, s.d., mais très certainement écrit dans les toutes premières semaines de 1930.

traduite par un bouleversement des structures économiques traditionnelles dont, faute de documents, nous pouvons mal apprécier l'importance. Il semble qu'il n'ait pas encore marqué profondément les campagnes (8). Dans les villes, on peut penser que les progrès de l'industrialisation et l'accroissement des importations entraînent des distorsions au sein des entreprises artisanales et commerciales qui ne présentent pas les mêmes facultés d'adaptation. Cette situation, à laquelle la crise conférera une dimension dramatique, contribue sans doute à renforcer l'esprit critique d'une bourgeoisie volontiers frondeuse. Ainsi n'hésite-t-elle pas à affirmer, parfois avec éclat, son désaccord à Salé, les notables prennent la tête, en 1921 d'abord, puis en 1926, d'un mouvement de résistance à l'application d'une nouvelle fiscalité (9). A Fès, le projet de réorganisation de la justice maghzen est l'occasion, pour les personnalités les plus représentatives de la cité musulmane, de manifester leur attachement aux institutions traditionnelles et leur refus de les voir « francisées » sous prétexte de modernisation (10).

Les Jeunes-Marocains issus de la bourgeoisie, plus particulièrement ceux d'entre eux qui terminent leurs études secondaires entre 1925 et 1930 ou qui ont déjà accédé à la Qaraouyine, trouvent par conséquent dans leur milieu d'origine de nombreux sujets de contestation que leur formation va leur permettre d'approfondir et de développer (11). Ceux qui sont issus des écoles de notables et des collèges musulmans s'organisent très tôt sur la base d'Associations d'anciens élèves (12). Parallèlement sont créés des groupes réunissant des jeunes gens d'origine et de formations différentes, mais dont la perspective politique est la même ils souhaitent affranchir leur pays de la tutelle française et en faire un Etat moderne (13). Certains se rendent à l'étranger, de préférence en France, pour y poursuivre leurs

---

(8) Jusqu'en 1930, la colonisation se plaint de la rareté de la main-d'œuvre agricole ; les autorités interdisent la sortie des travailleurs marocains vers la France et limitent l'exode saisonnier traditionnel des Riffains en Algérie. Bouy, *Le Problème de la main-d'œuvre et la législation du travail au Maroc*, 1930, p. 20-23. On peut en conclure que le degré de prolétarisation de la paysannerie marocaine est encore assez faible.

(9) Abadie, « Du rôle joué par Salé dans l'évolution de l'opinion marocaine », p. 21-24, rapport inédit, 1937.

(10) P. Quéré, « Elaboration des réformes de la justice maghzen », p. 37-46, rapport inédit, 1956.

(11) L'échelle du phénomène ne doit pas être perdue de vue : rappelons qu'en 1930, le collège Moulay Youssef de Rabat compte 367 élèves et celui de Moulay Idriss à Fès, 75. Quant aux établissements d'enseignement secondaire et primaire supérieur européens, ils n'accueillent que 122 Marocains musulmans. Il faut ajouter qu'une proportion d'élèves difficile à préciser, mais qui est très certainement supérieure à la moitié des effectifs, arrête leurs études à la fin du premier cycle d'enseignement secondaire.

(12) Autorisées par l'Administration qui cherche naturellement à en contrôler l'activité (« Afr. franç., Rens. col. », mai 1925, p. 133-134), ces associations parviennent parfois à nommer à leur tête des présidents connus pour leur esprit d'indépendance. Ainsi, les anciens de Moulay Idriss choisissent en 1924, comme président Abdelkader Tazi, fils de l'ancien naïb du sultan ; l'année suivante, il part rejoindre Abd el-Krim dans le Rif.

(13) Omar Abdeljallil voit dans ces groupes le point de départ du Mouvement national. A l'opposé de Ouazzani, qui estime que le mouvement s'est développé sur la base de groupes informels et ne s'est donné une organisation structurée qu'à partir de 1934, Abdeljallil affirme qu'en 1930 est créée à Fès une organisation clandestine, qui ne comprendra au début qu'une quinzaine de personnes et qui va tendre, progressivement, à s'ériger en comité directeur du mouvement nationaliste (entretiens avec l'auteur).

études (14). Ils sont ainsi, à la veille de 1930, une dizaine à Paris, inscrits de préférence dans les Facultés de Droit et de Lettres. Ils retrouvent leurs camarades algériens et tunisiens au sein de l'AEMNA (Association des Etudiants musulmans nord-africains), créée depuis peu (15) et à la direction de laquelle ils vont prendre une part active, sans commune mesure avec leur importance numérique : Mohamed Hassan Ouazzani (16) en est nommé secrétaire général en janvier 1929. Ahmed Balafrej (17) lui succède l'année suivante (18). A son initiative, l'Association manifeste pour la première fois ouvertement ses tendances politiques, en décidant d'exclure ceux de ses membres naturalisés français (19). Dans le vocabulaire des étudiants nord-africains, l'AEMNA prend dès lors le nom d'« Association nationaliste ». Nous sommes à la veille de la promulgation du Dahir Berbère.

La lutte contre le Dahir Berbère

Les dispositions législatives connues sous ce nom et promulguées le 16 mai 1930 s'inscrivent dans le cadre d'une politique qui remonte aux débuts du protectorat et qui vise à faciliter la domination française en s'appuyant sur le régionalisme berbère (20). Elles ont pour effet de soustraire 700 000 Berbères des tribus classées à l'application de la loi coranique, au bénéfice de tribunaux jugeant selon la coutume et présidés en appel par des magistrats français. Parallèlement, on déve-

---

(14) Malgré les difficultés créées par l'Administration du protectorat : cf. P. Marty, directeur du collège Moulay Idriss qui insiste dès 1925 sur la nécessité du « maintien au Maroc de la jeunesse marocaine », à l'écart des mouvements contestataires de la métropole (« Afr. franc., Rens. col. », janvier 1925, p. 126-128) et Montagne qui estime, cinq ans plus tard, que la lutte contre « le développement des tendances nationalistes » implique entre autres, qu'on essaie d'« enrayer l'exode vers Paris des meilleurs éléments » (rap. cité, p. 64-67).

(15) L'AEMNA est fondée au début de l'année universitaire 1927-1928. Son premier bureau est ainsi constitué : président : Chadly Khairallah (Tunisien) ; secrétaire généraux : Ahmed ben Milad (Tunisien) et Ahmed Kessous (Algérien), tous militants nationalistes connus (Note de la Préfecture de police du 16 avril 1935).

(16) Mohamed Hassan Ouazzani (né en 1908) ; membre de la grande famille des Chorfa d'Ouezzane, installée à Fès. Fait ses premières classes au collège Moulay Idriss, puis à Rabat dans un collège franciscain, enfin au lycée Gouraud. A Paris de 1928 à 1930, il s'inscrit à l'Ecole libre des Sciences politiques, dont il sort diplômé ; il suit en même temps, pendant un an, les cours de l'Ecole des langues orientales et fréquente une école de journaliste.

(17) Ahmed Balafrej (né en 1908), d'une famille bourgeoise de Rabat. Il entre à l'Ecole des fils de notables, puis au lycée Gouraud. Après le baccalauréat, il séjourne un an au Caire où il suit des cours à l'Université, puis se rend à Paris où il fait une licence d'histoire, puis un diplôme d'études supérieures à la Sorbonne.

(18) C'est un Tunisien, Ahmed Sakka qui est élu président, un autre Marocain, Mohamed el Fassi devient vice-président.

(19) Balafrej expose dans un communiqué les raisons qui motivent cette exclusive. Il lui paraît injuste de faire bénéficier des facilités que procure l'Association les membres jouissant déjà des avantages conférés par la nationalité française. D'autre part, l'AEMNA est avant tout une société islamique. Or, d'après Balafrej, « le naturalisé cesse d'être musulman, du fait qu'il renonce à nos lois, car notre religion n'est pas seulement un article de foi, elle est aussi une véritable doctrine sociale. Il ne suffit donc pas au naturalisé, pour prétendre à l'islamisme intégral, de garder sa foi, en rejetant de son plein gré les lois spéciales de l'Islam ». Résidence générale de France au Maroc : « Situation politique et économique », 16-31 octobre 1934, annexe.

(20) Nous renvoyons le lecteur à l'étude de C.-R. AGERON, « La politique berbère du protectorat marocain, 1913-1934 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1971, p. 50-90.

loppe la création des écoles franco-berbères qui ont pour mission de s'opposer à l'influence des écoles coraniques, de substituer le français à l'arabe et plus généralement de servir de support à l'action politique.

La publication du Dahir Berbère va provoquer un important mouvement de protestation au Maroc et dans tout l'Islam qui va se prolonger plusieurs années (21). En première analyse, il paraît inspiré par des motifs essentiellement religieux. Les tentatives d'évangélisation des missions chrétiennes en pays berbère (22) accroissent l'inquiétude la défense de l'Islam est au premier plan des préoccupations des notables des villes (23) dont les réactions trouvent un écho jusque dans de petits villages (24). Elles prennent la forme de manifestations répétées dans les mosquées des villes (25) ; mais elles se révèlent aussi par des tracts qui appellent, en termes parfois violents, à la guerre sainte (26). Les Jeunes-Marocains ne sont pas indifférents à cet aspect de la situation, particulièrement ceux d'entre eux qui sont issus de la Qaraouyine. Mais au-delà des réactions inspirées par l'attachement à leur monarque et à l'Islam, c'est sur l'unité de

---

(21) La chronologie est ici essentielle. Elle montre, contrairement à l'opinion communément répandue, non seulement que le mouvement nationaliste n'est pas né d'une protestation contre le Dahir Berbère, mais que celui-ci est conçu comme le moyen de s'opposer au nationalisme. Le point de vue de Montagne — exprimé, rappelons-le, dans les premières semaines de 1930 — est hautement probant : « Nous pensons que les problèmes de l'activité du Jeune Maroc dans les villes [...] le cèdent en importance cependant devant ceux de l'organisation politique et administrative du « bled », surtout si, dans un avenir rapproché, le danger d'une évolution de la bourgeoisie indigène [...] est enrayé par la constitution de régions berbères autonomes et pourvues d'un statut distinct. [...]. Nous pensons que *le seul moyen* [c'est nous qui soulignons] de lutter efficacement contre le développement des tendances nationalistes est la mise en œuvre, dans un avenir rapproché du régionalisme berbère. » Rapport cité, p. 4 et 64-65.

(22) Elles sont dénoncées par les Jeunes-Marocains, sur la base de certains textes émanant d'autorités religieuses ou laïques. Elles nous paraissent établies par l'étude attentive de la *Revue d'histoire des missions* et surtout par deux circulaires de la Résidence générale (n° 1708/DAI/C3 du 6 octobre 1930 et n° 237/DAI/C3 du 29 janvier 1935) qui témoignent de l'inquiétude des pouvoirs publics devant l'action des missionnaires français et étrangers.

(23) Voir par exemple, la lettre adressée par la « communauté musulmane » au prédicateur de la mosquée de Bab Berdaïne à Meknès, dénonçant le prosélytisme chrétien, notamment à Agouraï, petit village de montagne qui compte 800 habitants dont trois Européens et qui dispose d'une école franco-berbère (Lettre n° 2654 du Contrôle cvil de Meknès-Banlieue, en date du 5 septembre 1930). Sur un plan général ; voir la lettre adressée le 23 décembre 1930 à Steeg, président du Conseil, par un groupe de notables qui accusent la Résidence générale de chercher à « désislamiser notre peuple au profit du catholicisme agressif et envahisseur » (*in : Nation arabe*, janvier 1931, p. 23-27).

(24) A Moussaoua, village du Zerhoun, cinq Marocains sont venus trouver le prédicateur de la mosquée et lui ont demandé « de réciter le Latif, à l'exemple des gens de Fès » et comme il refusait, ils l'ont insulté « en lui disant qu'il était vendu aux chrétiens ». (Lettre n° 2965 du Contrôle civil de Meknès-Banlieue, en date du 6 octobre 1930).

(25) C'est pratiquement la seule forme de protestation enregistrée jusqu'ici par les historiens.

(26) La politique berbère du protectorat constitue « un anneau dans la chaîne des croisades que l'Islam est habitué à repousser [...]. Si vous vous montrez indifférents, vous trahissez votre Dieu et le Coran » (traduction d'un tract intitulé « La malheureuse situation de l'Islam », Résidence générale, n° 1997/DAI C3 du 19 novembre 1930). « Lancez-vous au combat contre la Croix et la Chrétienté pendant toute votre vie et gravez dans le cœur de vos femmes et de votre entourage la nécessité de cette lutte » (traduction d'un tract édité probablement en zone espagnole, à l'occasion du premier anniversaire du Dahir Berbère, Cercle de Taza).

leur pays qu'ils mettent l'accent (27). Ils constatent que la désislamisation d'une partie de la population marocaine constitue une étape nécessaire avant la francisation. Il est vain, dès lors, de s'interroger sur la profondeur de leurs convictions religieuses et d'opposer un Ouazzani, de culture moderne, tenté par l'agnosticisme, à un Allal el Fassi, jeune alem traditionnaliste. L'un et l'autre sont convaincus que l'indépendance nationale passe par la défense de l'Islam, facteur de l'unité marocaine. Shakib Arslan va les renforcer dans cette croyance.

La rencontre avec Shakib Arslan permet aux Jeunes-Marocains d'élargir leur champ de vision à la mesure d'un monde islamique sur les transformations duquel ils vont recevoir des informations directes, grâce au réseau de correspondants dont dispose l'émir. Près de lui, ils vont s'interroger sur le destin de la « nation arabe », comparer les conditions dans lesquelles les peuples d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient restent soumis à la domination française et britannique et apprendre à situer leur libération en fonction des rapports de force internationaux. Grâce à leurs efforts conjugués, le Maroc apparaît au premier plan de l'actualité musulmane (28). Soucieux cependant d'empêcher le développement de la répression au Maroc, les Jeunes-Marocains se préoccupent de trouver des alliés en France même. C'est dans les milieux de gauche que ceux-ci vont se révéler, mais jusque dans le courant de 1933, il ne s'agit que de concours relativement isolés. Celui d'un chercheur catholique, Emile Dermenghem, ami de Mohamed el Fassi, qui publiera dans la revue *Europe* un article courageux dans lequel il affirmera sa sympathie pour les Jeunes-Marocains et manifestera son inquiétude devant la politique du protectorat (29). Un jeune bourgeois, Daniel Guérin, de trois ou quatre ans leur aîné, acquis aux idées socialistes et révolutionnaires et que deux voyages au Levant et en Indochine ont convaincu de la nécessité de lutter du côté des « colonisés », va mettre, de son côté, son talent de polémiste au service de la campagne contre le Dahir Berbère. Dans *Monde*, l'hebdomadaire d'Henri Barbusse, il accuse la France « qui se prétend une grande puissance musulmane [d'être]

---

(27) Entretiens avec Ouazzani et Omar Abdeljallil. Dès les mois précédant la promulgation du Dahir Berbère, Mohamed el Fassi, qui a publié en français, en collaboration avec Dermenghem, deux livres sur le folklore de Fès, s'emploie à montrer à ses camarades de l'AEMNA comment l'étude des légendes et des contes révèle l'unité profonde du peuple marocain (Montagne, rap. cité, p. 65). Selon un tract rédigé en français à l'occasion du deuxième anniversaire du Dahir Berbère et intitulé « Un avertissement aux Français du Maroc », le peuple marocain s'élève contre « une politique qui tend à compromettre son unité religieuse, culturelle, juridique et politique » ; il conclut en exigeant « le maintien de l'intangibilité de l'Unité marocaine ». Le style du tract et son allusion à « la grande révolution de 1789 » nous paraissent révéler une participation des Jeunes-Marocains à sa rédaction (tract transmis à la Résidence générale par l'EM, 2ᵉ Bureau, n° 936/SA du 26 mai 1932).

(28) Il nous paraît exagéré de dire que Shakib Arslan « devint le directeur de conscience » des Jeunes-Marocains » (C.-A. JULIEN, *op. cit.*, p. 25) et rien ne permet d'affirmer qu'il « sut (les) dresser contre le Dahir Berbère » et que dans leur campagne ils agissaient « sur ses conseils et ses directives » (Rézette, *op. cit.*, p. 18 et 71). Cette idée trouve, en effet, sa source dans les rapports de police qui dénotent une préoccupation constante : trouver à l'extérieur du Maroc, dans l'intervention de l'étranger la raison et l'inspiration de l'action nationaliste.

(29) *Europe*, n° 95, 15 novembre 1930, p. 443-449.

tout simplement en train de désislamiser les Berbères du Maroc » (30). Il participe, dans le même temps, à la mise au point d'une brochure, *Tempête sur le Maroc*, dont ses amis ont décidé la publication (31). C'est le premier exposé succinct, mais systématique, publié en France, de la politique berbère et des réactions qu'elle a entraînées. Il mêle avec une certaine efficacité, références historiques, citations des berbérisants, analyse juridique, récit des événements et arguments polémiques.

Nous sommes en 1931. Dermenghem, Guérin, *Tempête sur le Maroc* ont essayé d'attirer l'attention de l'opinion sur le Protectorat, mais la polarisation sur le Dahir Berbère limite inévitablement leurs efforts. La revendication nationaliste va prendre progressivement une plus grande ampleur et contraindre la classe politique française et, en particulier, la gauche, à définir son attitude vis-à-vis de la question marocaine. Les Jeunes-Marocains le doivent, dans une large mesure, au concours exceptionnel qu'ils vont trouver auprès d'un jeune socialiste, Robert-Jean Longuet qui va pratiquement confondre, pour plusieurs années, son combat avec le leur.

L'entreprise de Maghreb

Le 28 avril 1931, un respectable bourgeois de Rabat, Ahmed Djebli, âgé de soixante-sept ans, est arrêté pour sa participation à la campagne contre le Dahir Berbère (32). Il demande à un jeune avocat parisien, Robert-Jean Longuet, dont il a fait connaissance l'année précédente en France, d'assurer sa défense (33). Celui-ci, arrière-petit-fils de Karl Marx, partage avec son père, Jean Longuet — l'un des dirigeants de la SFIO — son cabinet et milite également au Parti socialiste. Il a effectué en 1926-1927 un long voyage au Maroc au cours duquel il a notamment rencontré un militant de son âge, Yves Farge, avec lequel il a noué une solide amitié (34). Il part à Rabat où il apprend que son client a été condamné à deux ans de prison par le tribunal du Pacha. Il est rapidement convaincu du caractère inconsistant des accusations portées contre Djebli, a une entrevue orageuse avec Noguès, directeur des Affaires indigènes et rentre à Paris. Il multiplie les interventions, utilise toutes les voies de

(30) *Monde*, 1er novembre 1930.

(31) Pour le Deuxième Bureau, Mouslim Barbari, sous le nom de qui paraît l'ouvrage, est le pseudonyme de Mohamed el Fassi (note 734 F du 27 avril 1931). La Résidence générale à Rabat en est également convaincue. Kholti affirme, quarante ans plus tard, que l'idée du livre vient de Daniel Guérin (entretiens avec l'auteur). Il s'agit bien, en tout cas, d'une œuvre collective. Ouazzani, qui a rédigé un projet, l'adresse à Paris à ses amis. Ceux-ci, parmi lesquels Guérin Balafrej, Kholti et Mohamed el Fassi, le jugent trop long et mettent au point le texte définitif (entretiens de l'auteur avec Ouazzani).

(32) On lui reproche d'avoir rédigé et distribué des tracts subversifs (en fait, il s'agit du texte d'une prière) et d'avoir écrit à la reine Wilhelmine (la Cour internationale siègeant à La Haye, naïvement il a adressé une supplique à la reine des Pays-Bas pour la saisir de l'affaire du Dahir Berbère !).

(33) Sauf indications contraires, c'est au témoignage apporté par R.-J. Longuet, au cours d'entretiens avec l'auteur, que sont dues les informations de ce paragraphe.

(34) Yves Farge, condamné à une peine de prison ferme pour avoir participé à Casablanca, en juillet 1927, à une manifestation de protestation contre l'exécution de Sacco et Vanzetti, obtient le sursis devant la cour d'appel après une plaidoirie de Jean Longuet.

recours possibles et entame une campagne de presse dans le *Populaire* (35). La bataille se prolonge de longs mois. Djebli est mis en liberté provisoire en janvier 1932 et c'est en juillet seulement qu'intervient une décision de non-lieu en sa faveur.

Cependant, dès le début de l'année, trois Jeunes-Marocains, Mohamed Hassan Ouazzani, Ahmed Balafrej et Omar Abdeljallil viennent dire à R.-J. Longuet qu'ils ont été vivement impressionnés par sa campagne et ils lui proposent, en leur nom et au nom de leurs amis politiques de venir s'installer dans le protectorat, pour défendre les « centaines » de cas semblables à celui de Djebli. R.-J. Longuet ne peut envisager de quitter la France, mais il souhaite pouvoir suivre de plus près les affaires marocaines et, après en avoir discuté avec son père et avec Yves Farge, il propose à ses nouveaux amis de fonder une revue (36). Ceux-ci, après s'être assurés de l'accord et du concours de leurs camarades, donnent leur accord et promettent leur collaboration et un appui suffisant pour couvrir les frais de la revue. Ainsi va naître *Maghreb*, résultat de l'adhésion des Jeunes-Marocains à une initiative de Robert-Jean Longuet (37). Un comité de rédaction est constitué, composé de personnalités susceptibles d'assurer à la revue une certaine audience dans les milieux parlementaires de gauche : Etienne Antonnelli, Gaston Bergery, François-Albert, Jean Longuet, Georges Monnet, Pierre Renaudel et Sixte-Quenin. R.-J. Longuet souhaite y inclure un ou deux communistes et notamment Gabriel Péri ; il en est dissuadé par son père qui lui affirme que « pratiquement », il allait accumuler les difficultés (38). Le premier numéro de *Maghreb* sort en juillet 1932 (39). Sous la direction de R.-J. Longuet, rédacteur en chef, la rédaction est assurée, d'une part par les parlementaires du Comité (40) auxquels se joignent des journalistes ou des publicistes de gauche (41) et d'autre part par les Jeunes-Marocains dont la contribution est imposante (42).

---

(35) Voir notamment 24 et 30 juillet, 18 octobre, 23 et 30 décembre 1931.

(36) Il se réfère à l'exemple de son père, créant au début du siècle *Pro Armenia*, publication en faveur des Arméniens persécutés par les Turcs.

(37) Avec le temps, les éclairages diffèrent. Pour Ouazzani, *Maghreb* a été créé par une décision du Comité de Fès du mouvement nationaliste, avec des fonds fourni par ce Comité (entretiens avec l'auteur). Dans la mesure où l'existence, de *Maghreb* était liée à l'accord des Jeunes-Marocains et à leur appui financier, la version de Ouazzani ne contredit pas vraiment celle de R.-J. Longuet. Reste la paternité de l'idée : Omar Abdeljallil affirme que c'est Shakib Arslan, faisant état de ses bonnes relations avec le Parti socialiste, qui aurait suggéré à Balafrej de créer une revue (entretiens avec l'auteur). Selon R.-J. Longuet, les Jeunes-Marocains auraient consulté l'émir, à la suite de la proposition qui leur était faite et celui-ci leur aurait dit de « foncer ».

(38) Le souci de ne pas laisser la « zone espagnole » du protectorat en dehors du champ d'intervention de la revue conduit R.-J. Longuet à demander le concours de personnalités espagnoles, connues pour leur libéralisme et qui acceptent de voir leurs noms figurer au Comité de rédaction : Ortega Y Gasset, Melchior Marial, Fernando de los Rios et Argila.

(39) Sous la forme d'une revue mensuelle de quarante pages, qui sera publiée très régulièrement jusqu'en avril 1934, puis avec quelques interruptions jusqu'en octobre 1935.

(40) Leur participation est relativement faible : Jean Longuet écrit quatre articles, Bergery deux, Renaudel, Sixte-Quenin et Georges Monnet un chacun. R.-J. Longuet, par contre, écrit un ou deux articles dans chaque numéro.

(41) Yves Farge, alors rédacteur au *Dauphiné*, Depreux, jeune militant socialiste, Dermenghem, de l'équipe d'*Esprit*, Alcide Ebray et E. Jung, anciens hauts fonctionnaires coloniaux, Maxime de Roquemaure, « vieux marocain », journaliste libéral, Roubaud, auteur de reportages sur l'Afrique du Nord, publiés par le *Petit Parisien* et remarqués pour leur non-conformisme.

(42) Elle constitue environ la moitié de la revue : les signatures qui revien-

Ahmed Balafrej assure à Paris la liaison avec le Maroc, il sera remplacé, après son retour à Rabat, par Mohamed Kholti.

R.-J. Longuet a rapporté de ses séjours dans le protectorat la conviction que l'opinion publique française ignorait tout du Maroc, ou plus exactement s'en formait une fausse image à travers les ouvrages et les articles de propagande. Il va s'employer, sans craindre au besoin la polémique, à éclairer ses lecteurs, d'une part en insistant sur la situation faite aux Marocains, d'autre part en rappelant la nature et la portée du statut du protectorat.

Le Maroc n'est pas cet empire fortuné dont les habitants se réjouissent des innovations introduites par la nation protectrice. Les « bienfaits de la France », tels que les apprécient les masses rurales, affirme R.-J. Longuet, ce sont d'abord les horreurs de la guerre et de la misère (43). Celle-ci n'est pas le produit d'une fatalité ; elle est le fait des hommes, de la colonisation qui a enlevé une partie de leurs terres aux fellahs et qui les a transformés en prolétaires travaillant à sa solde (44), de spéculateurs qui profitent de la sécheresse et de la famine (45) et de l'administration qui écrase les paysans d'impôts (46). De magnifiques réalisations ont été édifiées par le protectorat pour les besoins des Européens la masse des Marocains n'en tire pas profit (47). L'enseignement, de son côté, appelle de vives critiques (48). Mais c'est l'arbitraire des autorités, la mauvaise organisation de la Justice et l'étendue de la répression qui constituent les sujets sur lesquels R.-J. Longuet et ses amis marocains reviennent le plus volontiers (49). R.-J. Longuet dénonce les responsabilités de l'Administration, depuis le directeur d'Afrique-Levant, au Quai d'Orsay (50), jusqu'à certains contrôleurs civils et officiers d'Affaires indigènes pris à partie nommément (51) en passant par les Résidents généraux Lucien Saint et Henri Ponsot (52).

Il ne s'agit pas seulement pour R.-J. Longuet et les Jeunes-Marocains d'appeler l'attention de leurs lecteurs sur les fautes, voire les « crimes » de l'Administration française au Maroc (53). Il est plus

---

nent le plus souvent sont. celles de Balafrej et de Ouazzani, souvent réduites à leurs initiales : A.B. et M.O.

(43) *Maghreb*, mars 1934, p. 1-3.

(44) *Ibid.*, juillet 1932, p. 19-23 ; décembre 1932, p. 3-6 ; janvier-février 1934, p. 1-11.

(45) *Ibid.*, janvier 1933, p. 1-14.

(46) *Ibid.*, février 1933, p. 27-29. Sur cette question voir surtout *L'Action du peuple*, 11 août, 27 octobre, 10 novembre et 17 novembre 1933.

(47) *Ibid.*, n° 22, s.d. (mai 1934), p. 2-11.

(48) Classes primaires en nombre insuffisant (*Ibid.*, février 1933, p. 22-24), collèges secondaires (formant des fonctionnaires de troisième catégorie (*Ibid.*, et novembre 1933, p. 37-40), refus de réformer l'Université de la Qaraouyine (*Ibid.*, mai-juin 1933, p. 36-40).

(49) L'éventail des faits relevés est très large : perquisitions sous de faux prétextes, arrestations sans inculpations, bastonnades et sévices, envoi en résidence forcée, lourdes condamnations pour des manifestations restées pacifiques. *Ibid.*, août 1932, p. 12-14 ; novembre 1932, p. 1-2 ; mars 1933, p. 40 ; avril 1933, p. 13-15 et 17-18, septembre 1933, p. 3-4 ; novembre 1933, p. 10-13 ; septembre-octobre 1934, p. 30-34.

(50) *Ibid.*, novembre 1933, p. 1-2.

(51) *Ibid.*, novembre 1932, p. 6-8 ; avril 1933, p. 13-15.

(52) *Ibid.*, octobre 1932, p. 10-14 ; juillet 1933, p. 12-13 ; novembre 1933, p. 1-2.

(53) Nous ne pensons pas que tous les membres du Comité de rédaction de *Maghreb* aient souhaité aller au-delà de la critique des « erreurs » de la colonisation au Maroc. Des hommes comme Renaudel et Jean Piot nous parais-

important encore de rappeler que l'empire chérifien n'est pas une colonie (54), qu'il jouit d'un statut particulier dont deux caractéristiques doivent être soulignées. En premier lieu, le traité de protectorat doit sauvegarder le principe de l'unité marocaine et de la souveraineté chérifienne (55) et toute atteinte à ce principe s'analyse comme « une pratique infidèle » du traité (56). Cette attitude permet aux Jeunes-Marocains d'inviter les populations du Maroc à s'unir et à se mobiliser pour résister à l'application de la politique berbère (57), cependant que l'opinion publique française est prévenue de ce que cette politique est « contraire à l'esprit et à la lettre du Traité de protectorat » (58). En second lieu, invoquer le traité de Fès n'est pas seulement un moyen de lutter contre la politique française au Maroc, c'est aussi rappeler le statut imposé à l'empire chérifien a, par définition, un caractère provisoire (59). L'indépendance n'est donc pas présentée comme une exigence immédiate, une rupture brutale avec la situation actuelle, mais comme une perspective normalement offerte par le protectorat (60). En cela, R.-J. Longuet et les Jeunes-Marocains se séparent des communistes. La revendication de l'indépendance ne constitue pas, pour eux, une réponse politique à l'occupation coloniale. Ils jugent plus opportun de traiter comme un cas particulier la situation marocaine et d'utiliser la fiction juridique créée par le colonisateur. Ce faisant, ils s'imposent une limite ils s'empêchent de situer leur combat dans le cadre général des luttes développées par les pays coloniaux. Par contre, cette attitude leur permet d'affirmer qu'il est du devoir de la France de préparer l'émancipation de leur pays. Pour ce faire, le protectorat doit étendre le bénéfice des libertés individuelles et publiques à la population marocaine (61). Il doit aussi renoncer à utiliser comme auxiliaire de son administration « cette soi-disant élite béni-oui-ouiste », méprisée et haïe par le peuple (62) et faire appel

---

sent fondamentalement hostiles à l'ouverture d'un débat sur l'émancipation de la nation marocaine, mais leur influence sur la revue reste marginale.

(54) *Maghreb*, juillet 1932, p. 3-4 ; avril 1934, p. 4-12.

(55) Pour les Jeunes-Marocains, le traité de protectorat est « imposé et vicieux » (*Ibid.*, mars 1933, p. 31-34), mais ce jugement débouche sur un affrontement direct avec la nation protectrice et ce n'est pas cette tactique qu'ils ont choisi. Le rapport des forces en présence et leurs préférences idéologiques les inclinent plutôt vers une attitude réformatrice, une affirmation de leur identité nationale dans le cadre du protectorat. D'où la distinction entre souveraineté externe et souveraineté interne qui leur permet d'affirmer que le traité de 1912 n'a pas enlevé à l'Etat marocain l'exercice de ses compétences vis-à-vis de ses nationaux (*Ibid.*, mai-juin 1933, p. 21).

(56) *Ibid.*, Voir également *L'Action du peuple*, 22 septembre 1933 (El Gharbaoui).

(57) *Maghreb*, mai-juin 1933, p. 40 et 52.

(58) *Ibid.*, p. 23. Voir également *L'Action du peuple*, 22 octobre 1933.

(59) « Le protectorat, *écrit Balafrej*, est pour nous une tutelle. Il doit avoir une fin et nous pensons au jour où nous pourrons diriger nous-mêmes nos affaires, où le lien de sujétion entre le Maroc et la France ferait place à un lien d'amitié et de reconnaissance. Est-ce un crime ? » *Maghreb*, juillet 1932, p. 3-4.

(60) *Ibid.*, février 1933, p. 29-31, juillet 1933, p. 34-35 ; septembre 1933, p. 30.

(61) *L'Action du peuple*, 22 septembre 1933. *Maghreb* stigmatise les plus importants collaborateurs marocains du protectorat, notamment le Grand Vizir El Mokri, le chef de confrérie El Kittani et les pachas de Fès, El Baghdadi et Mohamed Tazi : juillet 1932, p. 34-35 ; décembre 1933, p. 16-21 ; janvier-février 1934, p. 21-22 ; mai 1934, p. 1 et les membres des assemblées municipales et des divers organismes consulattifs, septembre 1933, p. 27-28.

(62) *Ibid.*, février 1933, p. 21.

aux Jeunes-Marocains qui sont prêts à participer à l'élaboration des réformes que le protectorat doit promouvoir (63).

Maghreb n'est pas fait pour plaire aux autorités du protectorat. Une première interdiction, prononcée le 1er septembre 1932, est rapportée sur l'ordre exprès d'Herriot, alors président du Conseil et ministre des Affaires étrangères. Mais au lendemain des manifestations du 11 mai 1934, à Fès, la revue rejoint définitivement un certain nombre de publications, au premier rang desquelles *L'Humanité*, dont l'entrée et la diffusion sur le territoire du protectorat sont interdites, car de nature à troubler l'ordre public et à porter atteinte à la sécurité du corps d'occupation. R.-J. Longuet se rend au Maroc, suivi pas à pas par la police du protectorat qui note l'accueil « enthousiaste » qu'il reçoit dans les milieux nationalistes tant à Fès qu'à Rabat (63). A Paris, il entreprend de mener campagne dans *Monde* (64) et c'est sous les auspices des « Amis de *Monde* » qu'est organisé le 19 mai 1933, avec le concours de *Maghreb*, le premier débat public sur le Maroc, auquel participent les jeunes nationalistes (65). R.-J. Longuet s'emploie, par ailleurs, à faire connaître ses amis à des cercles politiques élargis et c'est ainsi qu'il amène Balafrej et quelques autres au « fumoir » de la Chambre où nombre de députés découvrent avec étonnement le phénomène « Jeune-Marocain ».

R.-J. Longuet n'est pas seulement préoccupé, à des fins humanistes, du sort des Marocains et du destin du protectorat. C'est un militant socialiste, convaincu que la colonisation est le « produit du capitalisme », d'un « capitalisme avide et féroce », qui s'abrite derrière une prétendue mission civilisatrice « pour mieux spolier » les indigènes (66). Il retire de ses voyages au Maroc la conviction que la politique française, qu'elle s'exerce par la violence intermittente des armes ou par l'action quotidienne de la Résidence générale, est au service du capitalisme colonial (67). C'est le capitalisme qui est fondamentalement responsable des iniquités dont pâtit le peuple marocain ; c'est lui qui a intérêt à maintenir le Maroc sous la domination définitive de la France. Cela suffit à assurer au jeune avocat que son combat pour la libération du Maroc a une signification socialiste.

Le point de vue des Jeunes-Marocains est sensiblement différent (68). Ils accceptent volontiers l'idée que « le colonialisme n'est

---

(63) Lettre du Résident général aux Affaires étrangères, n° 840, 15 mai 1933. Le nouveau séjour de R.-J. Longuet dans la zone française du protectorat s'est déroulé du 18 mars au 8 avril.

(64) En fait, sa collaboration se limitera à trois articles, les 18 mars, 20 mai et 10 juin 1933 et sera relayée, à partir de cette date, par Léo Wanner.

(65) La réunion a lieu salle du Grand-Orient, rue Cadet, Jean Longuet, Georges Monnet, Renaudel, Balafrej et Benjelloun y prennent notamment la parole.

(66) *Maghreb*, s.d. (mai 1934), p. 2-11. Il souhaiterait être davantage informé des structures économiques du protectorat et il regrette, à cet égard, de ne pas trouver chez tous ses amis marocains un goût suffisant pour l'étude de ces questions (entretiens avec l'auteur).

(67) R.-J. Longuet insiste particulièrement sur la relation entre les opérations militaires et le « brigandage impérialiste » qui cherche à s'emparer des terres agricoles et des gisements miniers. *Populaire*, 28 avril 1932, 22, 29 août 1932 (Farge), 1er avril 1934, *Maghreb*, septembre 1933, p. 2. Il qualifie, par ailleurs, les Résidents généraux de « valets du capitalisme colonial ». *Ibid.*, juillet 1932, p. 2.

(68) Il est exprimé, en particulier, dans un article paru dans *Maghreb* (août 1933), « Socialistes ou réactionnaires », p. 3-4) ; son auteur, A.B. (Ahmed Balafrej) répond à l'invitation qui avait été adressée aux Jeunes-Marocains par Georges Monnet, d'adhérer au Parti socialiste. Bien qu'il soit évident que tous les Jeunes-

que le résultat d'un capitalisme effréné, cherchant des richesses à exploiter et des marchés pour vendre » (69), mais c'est pour mieux rejeter l'option socialiste :

« Prolétariat, bourgeoisie, capitalisme, ce sont pour nous des mots d'importation qui n'avaient aucune signification [...]. Il n'y a pas de classes chez nous, mais il y a deux races, une privilégiée et qui a tous les avantages, l'autre asservie et supportant toutes les charges » (70).

Les socialistes français qui habitent le protectorat sont, quelle que soit leur position sociale, aussi jaloux de leurs privilèges que les conservateurs déclarés. Par conséquent, la lutte n'est pas une lutte de classes, mais le combat « d'une race opprimée, qui souffre, qui travaille et qui voit une autre race privilégiée accaparer sans scrupules tous les fruits de son travail, qui l'oblige à rester dans l'ignorance et la prive des droits de l'homme les plus élémentaires » (71).

Quelles que soient les divergences qui séparent R.-J. Longuet des nationalistes dans l'analyse du phénomène colonial, le jeune socialiste estime que ce qui les unit est plus fort que ce qui les divise. Dans le Maroc des années 1930, la résistance armée opposée à la France ne peut plus faire basculer l'Histoire. C'est la résistance politique, à l'avant-garde de laquelle se trouvent les Jeunes-Marocains, qui est susceptible d'exploiter les contradictions de la société coloniale et de modifier les rapports de force. Sans doute pour R.-J. Longuet, ses amis restent-ils encore prisonniers des préjugés de leur classe, leur culture économique est insuffisante et leurs convictions démocratiques encore incertaines. Leur attachement à leur pays s'exprime avec une force et des accents qui peuvent surprendre, voire irriter des hommes de gauche habitués à identifier réaction politique et nationalisme. Mais ce qui importe, pour R.-J. Longuet, c'est que cette jeunesse revendique au nom de la justice, des libertés et du progrès social et que la gauche tout entière et non seulement les socialistes doit reconnaître dans ce combat les valeurs auxquelles elle est traditionnellement attachée.

Les réactions de la gauche française : résistances politiques

Les réactions de la gauche française face au mouvement national marocain sont de prime abord caractérisées par la méfiance et l'incompréhension. Les attitudes adoptées, des radicaux aux communistes, manifestent davantage l'attachement à certains préjugés et à des positions dogmatiques plutôt qu'un véritable souci de s'informer des réalités marocaines. Jusqu'en 1934, la propagande développée par

---

Marocains n'avaient pas une parfaite identité de vues et que certains d'entre eux aient été plus aisément accessibles à la propagande socialiste, on doit considérer que l'article de Balafrej reflète alors, dans ses grandes lignes, l'opinion du mouvement nationaliste. Ouazzani n'hésite pas à le reproduire aussitôt dans *L'Action du peuple*, 25 août 1933, p. 2.

(69) *Maghreb, art. cité.*

(70) *Ibid.*, Balafrej n'hésite pas à écrire que le Maroc était, avant l'arrivée des Français, un pays de « petits artisans » et de « petits agriculteurs » et que « la bourgeoisie n'existait qu'à peine ». Quant à la féodalité, elle a été « sinon créée, du moins fortifiée et soutenue par le peuple oppresseur ».

(71) *Ibid.*

R.-J. Longuet et les Jeunes-Marocains appelle de nombreuses réserves : son caractère réformiste la rend suspecte aux yeux des communistes, cependant que la vigueur de ses attaques contre la politique du protectorat inquiète et souvent exaspère la gauche non communiste.

La gauche communiste

Le Parti communiste est polarisé par les opérations militaires qui continuent de se dérouler dans le protectorat et qui ne s'achèvent qu'en mars 1934. Il ne cesse de les dénoncer et de réclamer l'évacuation militaire et l'indépendance du Maroc. Sa campagne s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'impérialisme, responsable des guerres coloniales et de celle qu'il prépare, selon le Parti, contre l'Union soviétique. Elle n'en est pas moins ardente et contraignante. Le PC n'entend pas s'en laisser distraire et considère que toute analyse, toute action qui ne prend pas appui sur cette réalité constituent une manœuvre de diversion.

Cela explique, dans une certaine mesure, le retard avec lequel il découvre le Dahir Berbère du 16 mai 1930 et les manifestations nationalistes qui l'ont suivi (72). D'autre part, l'information de la Commission coloniale (73) ou de la presse du Parti (74) sur la situation marocaine est très sommaire. L'implantation du PC au Maroc est insignifiante et permet surtout d'acheminer, à intervalles réguliers, du matériel de propagande dans le protectorat (75). La Ligue contre l'impérialisme ne dispose pas de relations directes avec le Maroc, d'où l'intérêt qui s'attache au voyage entrepris en 1933 par Léo Wanner, militante chevronnée de l'organisation, dans le protectorat (76).

Cela dit, le PC situe le mouvement des Jeunes-Marocains ou plus exactement les manifestations dont il rend compte dans une perspective anti-impérialiste. Toute agitation est reliée à la guerre et à la revendication de l'indépendance (77). C'est la domination française

(72) A l'exception d'une très courte mention dans le numéro de juin 1931 des *Cahiers du bolchevisme* (p. 460-467), il n'en est pas question dans la presse communiste avant 1933, janvier pour les *Cahiers* (p. 90-95), février pour le *Bulletin de la Ligue contre l'impérialisme* (p. 10) et le 1er juillet pour *L'Humanité* qui résume en quelques lignes le développement que Gabriel Péri a consacré, dans un discours sur les opérations militaires à la Chambre, au Dahir Berbère et aux manifestations marocaines.

(73) La Commission coloniale a connu de sérieuses vicissitudes avec Doriot, Joubert, Ali et Gaillard. André Ferrat en est nommé responsable en septembre 1931, mais son arrestation l'amène à n'exercer ses fonctions qu'à partir de septembre 1932 et ses contacts avec les Jeunes-Marocains résidant à Paris sont alors très limités (entretiens avec l'auteur).

(74) L'absence ou les insuffisances d'une source d'information directe sur les événements du Maroc conduit les publications du PC et de la Ligue à accorder une très grande importance aux informations données par la presse de droite ou la presse socialiste.

(75) J. Crémadeills, *op. cit.*

(76) Elle publie deux séries d'articles, huit dans *L'Humanité* (23 juin-6 juillet 1933) où il n'est question ni du Dahir Berbère ni des Jeunes-Marocains et sept dans *Monde* (8 juillet-29 octobre 1933) où elle aborde ces questions (voir surtout 15 et 22 juillet 1933). Elle insiste sur la volonté du protectorat d'opposer les Berbères aux Arabes, mais sa présentation — sommaire — des chefs du mouvement nationaliste (avec lesquels elle n'a pris alors aucun contact direct) est suffisamment ambiguë pour justifier la suspension de tout jugement, encore qu'elle note que ces chefs sont, de toute évidence, suivis par les masses.

(77) *L'Humanité*, 21 août et 22 novembre 1933, 13 mai 1934. *Cahiers du bolchevisme*, 1er octobre 1933 (p. 1212-1220).

qui, en définitive, est en cause dans les médinas comme dans les djebels. Mais il refuse de distinguer des étapes dans cette lutte. Les critiques développées par *Maghreb* contre la politique française au Maroc sont suspectes, dès lors qu'elles ne visent pas directement l'existence du protectorat : en condamnant « les défauts, les erreurs, les côtés faibles de la politique coloniale de l'impérialisme français qui pourrait mettre en péril sa domination en Afrique du Nord, elle [cette revue] travaille à l'améliorer » (78). Pour les communistes, seuls importent l'agitation, les mouvements de foule constatés dans les villes ils n'ont pas d'autre signification que le refus catégorique, brutal, du protectorat.

Le dogmatisme n'est pas seul en cause ici, ou plutôt il se manifeste avec d'autant plus de force qu'aucune étude globale de la situation marocaine n'est tentée : l'analyse des faits économiques et sociaux est très insuffisante (79) ; l'appréciation des rapports de force et des tendances qu'ils révèlent est inexistante. Ainsi, le PC est-il conduit à surestimer la prolétarisation des masses et leur caractère révolutionnaire (80). Par contre, aucune indication n'est donnée sur la bourgeoisie marocaine il semble que les communistes, appliquant les conclusions d'analyses portant sur d'autres pays arabes (81) la considèrent, en bloc, comme collaboratrice du pouvoir colonial, ce qui l'empêche, en tout cas, de voir le rôle d'aile marchante du mouvement national joué par les Jeunes-Marocains (82).

---

(78) *L'Humanité*, 9 août 1933 (toute la page 4 est consacrée, sous la direction d'A. Ferrat, à dénoncer « le Parti socialiste au secours de la colonisation »). Pas une fois, à notre connaissance, un rédacteur communiste n'a fait allusion à la collaboration apportée par les Jeunes-Marocains à *Maghreb*.

(79) Cf. *Monde*, 24 février, 8 et 15 juillet, 26 août, 2 septembre 1933 ; *L'Humanité*, 28 et 30 juin 1933.

(80) Les indications données à ce sujet sont visiblement non contrôlées. Aux affirmations péremptoires, dont la portée générale est singulièrement hasardée, se juxtaposent des informations précises, souvent dérisoires. « Toutes les masses sont en effervescence au Maroc » affirme le *Bulletin de la Ligue française contre l'impérialisme* (1[er] mai 1933) qui, après avoir donné quelques exemples de leur misère « chaque jour plus grande », sur la base d'extraits de presses, se borne à évoquer d'après le *Petit Marocain* et sans autre précision, une « manifestation » provoquée par les « nouvelles taxes sur les essences, huiles et caoutchouc » (*sic*). Après avoir dénoncé le « vol des terres » dont sont victimes les fellahs, Léo Wanner explique que ceux-ci se transforment en ouvriers, payés misérablement et conclut qu'il n'est pas étonnant que le mouvement de révolte gagne toute l'Afrique du Nord (*Humanité*, 30 juin 1933). Le *Bulletin colonial* parle du « mécontentement populaire profond » et de la « radicalisation de larges masses » (octobre 1933, p. 9-10. *L'Humanité* affirme, de son côté, sans préciser davantage, que « des insurrections éclatent derrière les colonnes des envahisseurs impérialistes [et que] c'est du Tafilalet à l'Atlantique que la lutte s'étend maintenant » (7 mars 1934), parle du « mécontentement qui gagne de proche en proche » (24 mars 1934), de « l'effervescence [qui] gronde chez les affamés de la campagne, comme chez les ouvriers et les jeunes intellectuels des villes, exaspérés du joug de l'impérialisme français » (4 juillet 1934). En 1935, encore, Berlioz n'hésite pas à nous affirmer : « Nous sommes à la veille d'événements révolutionnaires dans les colonies du pourtour de la Méditerranée », *Correspondance internationale*, 2 mars 1935, p. 323-324.

(81) Cf. déclarations de Boualem, responsable algérien dans *Lutte sociale*, mars 1931 et la conclusion de la Conférence des PC de Syrie et de Palestine, dans *Correspondance internationale*, 4 et 11 janvier 1933, p. 8-10 et 32. Voir encore les *Cahiers du bolchevisme*, 15 juin 1934, p. 746-750.

(82) L'attitude d'A. Ferrat est caractéristique. Il estimait que R.-J. Longuet et les Jeunes-Marocains avaient « une idéologie vaseuse de petits-bourgeois » et se méfiait de leurs initiatives « sans aller cependant jusqu'à les combattre » (entretiens avec l'auteur). Mais la presse communiste ne discute jamais des positions adoptées par *Maghreb*.

En plaquant sur la situation marocaine un schéma révolutionnaire tout fait, le PC se prive des moyens de comprendre la spécificité du mouvement nationaliste et d'apprécier correctement sa tactique, sinon sa stratégie. L'attitude des Jeunes-Marocains à l'égard de la religion, comme à l'égard de leur souverain, leur marge de manœuvre face aux autorités du protectorat, autant de questions qui ne sont pas vraiment abordées ou qui sont mal comprises.

L'attitude adoptée par les communistes à l'égard de la religion ne leur permet pas d'attribuer une place privilégiée à l'Islam dans la naissance et le développement du mouvement national. Les rapports de domination n'étant analysés que sous leur forme économique, les manifestations religieuses n'ont qu'un rôle subsidiaire (83), qui s'explique en raison de l'interdiction de toute autre forme d'expression (84). Subsidiaire et momentanée, car la libération économique entraîne inévitablement « l'affranchissement du dogme religieux » (85). Pour l'heure, polariser l'attention sur ces phénomènes revient, à la limite, à nier le caractère anti-impérialiste de la lutte engagée par le peuple marocain (86).

La position du mouvement nationaliste à l'égard du sultan est l'occasion d'un contresens beaucoup plus net les commentaires de la manifestation du 10 mai 1934 à Fès en permettent la démonstration. Rappelons les faits à l'occasion de la visite officielle de Sidi Mohamed, les Jeunes-Marocains ont réussi à donner aux expressions populaires de sympathie et de loyalisme à l'égard du souverain chérifien le sens d'une manifestation nationaliste. Les autorités françaises ne s'y sont pas trompées ; elles ont précipité le retour du sultan à Rabat, obtenu du Maghzen un désaveau de ces manifestations et pris des mesures à l'encontre des jeunes Fassis (87). Si l'on peut s'interroger sur le caractère « anti-français » de la manifestation (88) aucune équivoque n'est possible quant à l'attitude de la population fassie vis-à-vis de Sidi Mohamed au cours de la journée du 10 mai : son enthousiasme, orchestré par les Jeunes-Marocains, est sans faille. Mais pour la presse communiste, qui, périodiquement, renouvelle ses

---

(83) « Les chefs du mouvement au Maroc se sont servis du sentiment religieux pour canaliser la révolte indigène. Mais il est clair, pour nous, qu'il ne s'agit là que de son véhicule, le moteur est d'ordre économique. » *Monde* (Léo Wanner), 15 juillet 1933.

(84) « Les injustices l'ont dressé (l'indigène) contre notre pays auprès de qui il ne peut se faire entendre, puisque syndicats et presse libre lui sont refusés. Seule la voie religieuse restait ouverte, parfaitement conforme d'ailleurs à son tempérament. Il s'y engagea avec passion. » *Ibid.*

(85) *Ibid.*, 22 juillet 1933.

(86) Les incidents qui ont eu lieu à la Médersa de Fès avaient-ils un caractère religieux ? Non, répond *L'Humanité*, leur signification est « anti-impérialiste », 11 novembre 1933.

(87) On trouvera la version officieuse de ces événements dans *Afrique française*, mai 1934, p. 266-271, assortie de commentaire du « parti colonial » (Ladreit de Lacharrière). Le point de vue de Jeunes-Marocains est exprimé par *L'Action du peuple*, 11 et 13 mai 1934 et plus complètement par Ouazzani, « La vérité sur les événements du 10 mai 1934 », supplément à la revue *Al Atlas*, juillet-août 1934, p. 1-16.

(88) Une étude critique de la presse locale montre en réalité que la version antifrançaise » des événements a été très fortement exagérée (c'est le moins qu'on puisse dire), plusieurs jours après leur relation pure et simple, par la presse Mas (notamment la *Vigie marocaine* et le *Courrier du Maroc*), la *Voix française* (royaliste) et les organes de droite de Fès (la *Bougie de Fès* et le *Progrès de Fès*).

attaques contre le sultan, « à la solde de l'impérialisme français », ce sont les manifestants de Fès qui ont « provoqué la fuite du sultan », la population marocaine démontrant ainsi qu'elle ne séparait pas l'hostilité au souverain de sa lutte contre l'impérialisme (89). L'« affaire des - télégrammes » va constituer l'occasion privilégiée pour le PC d'affirmer son interprétation révolutionnaire des événements et de reprocher aux socialistes et à *Maghreb* d'entraîner les Jeunes-Marocains dans le sillage de l'impérialisme (90). Ouazzani, jusque-là ignoré, est invité à abandonner R.-J. Longuet et à rejoindre la Ligue contre l'impérialisme, « véritable instrument de lutte et de solidarité effective entre le peuple marocain et les travailleurs français » (91). Un mois plus tard, les Jeunes-Marocains témoignaient de la permanence de leur attitude en apportant leur collaboration à *Al Atlas*, la nouvelle revue de R.-J. Longuet.

La gauche non communiste

La gauche non communiste est, dans son ensemble, encore plus mal préparée à comprendre le mouvement des Jeunes-Marocains et à approuver les initiatives prises en sa faveur par R.-J. Longuet. Le refus d'évacuer le Maroc est quasi général. Il a été affirmé au cours des débats sur les opérations militaires et il oppose les radicaux et les socialistes aux communistes. Pour les radicaux, c'est une évidence qui n'admet pas d'être discutée. Les socialistes argumentent, expliquent qu'il n'y va pas seulement de l'intérêt français, mais que la thèse de l'évacuation comporte plus d'inconvénients encore pour le peuple marocain que le maintien de la présence française (92). A partir de là, les avis divergent sur les voies de l'émancipation offertes aux

(89) *L'Humanité*, 13 et 29 mai 1934; *Lutte sociale*, 15-30 mai 1934; *Bulletin colonial*, juin 1934, p. 98-100; *Correspondance internationale* (Berlioz), 18 août 1934, p. 1197-1198.

(90) Le premier télégramme émane de la section des Croix de Feu de Fès qui proteste contre les « manifestations antifrançaises » dont leur ville a été le théâtre. Ce télégramme s'inscrit dans le cadre d'une violente campagne entreprise par une grande partie de la presse marocaine, visant à obtenir une aggravation de la répression exercée contre les Jeunes-Marocains : ses auteurs amplifient et dénaturent la manifestation du 10 mai et insistent sur les responsabilités de *Maghreb* et de la gauche française dans cette affaire (voir en particulier, la *Vigie marocaine*, 17 mai et 1er juin 1934, le *Progrès de Fès*, 20 mai 1934, la *Bougie de Fès*, 20 mai 1934). Aussi bien, les Jeunes-Marocains d'une part, la gauche française de Fès d'autre part, soucieux de déjouer la manœuvre (la *Dépêche de Fès*, de tendance radicale, n'hésite pas à parler d'un coup monté » destiné en particulier à maintenir un régime d'administration militaire pour la région de Fès, 13 mai 1934) protestent dans des télégrammes adressés aux autorités du « loyalisme à l'égard du sultan » de la population marocaine, affirment, par ailleurs, qu'elle n'a « aucunement manifesté d'hostilité contre la nation protectrice » (*Ibid.*, 19 mai 1934). La réaction du PC est brutalement simplificatrice. Il est faux, affirme-t-il, de nier que les Arabes se battent contre l'impérialisme. Dans ces conditions, le télégramme des Croix de Feu et celui des organisations de gauche « se réclament de méthodes différentes, mais poursuivent le même but : la défense de la colonisation [...]. Les Croix de Feu fascistes et impérialistes à outrance demandent la répression physique du mouvement national au Maroc. Moins violente, la SFIO tend à la castration de ce mouvement en lui enlevant la lutte contre l'impérialisme et pour l'indépendance du Maroc, *Bulletin colonial*, *arti. cité*.

(91) *Journal des peuples opprimés*, 15 mai-15 juin 1934, p. 2.

(92) Débats, Chambre des députés : interventions de Nouelle (3 décembre 1928, *J.O.*, p. 3178 et 3194), de Rivière (21 juin 1929, *J.O.*, p. 2139), de Sixte-Quenin (28 janvier 1930, *JO*, p. 2130, *JO*, p. 196 et suiv.).

Marocains. Ils s'inscrivent dans le cadre de controverses doctrinales dont Manuela Semidei a montré, pour la SFIO, qu'elles étaient marquées par le progrès des idées assimilationnistes (93). Malgré les décisions du congrès de Bruxelles en 1928 et l'attitude d'un Duran-Angleviel en Tunisie, les fédérations d'outre-mer renoncent en fait au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (94).

Moins connus peut-être sont les débats sur le problème colonial qu'organise la Ligue des droits de l'homme en 1930 et 1931. Au congrès d'Alger, Victor Basch se dit « émerveillé » par le Maroc de Lyautey, mais il répond à Cianfarini, ligueur socialiste algérien, partisan d'une assimilation progressive, qu'on n'a pas le droit d'imposer notre civilisation aux peuples coloniaux. « Est-il admissible, dit-il, que nous, Ligue des droits de l'homme, qui avions dit : "L'Algérie aux Algériens", "Le Maroc aux Marocains" nous allions maintenant soutenir qu'il fallait imposer aux indigènes notre civilisation que nous estimons supérieure à la leur ? » (95). Les discussions montrent cependant que le courant colonisateur s'est nettement renforcé à la Ligue depuis la guerre du Rif (96) et en 1932, elle entérine sans beaucoup de difficultés les conclusions de son secrétaire général, Henri Guernut. Celui-ci s'est rendu au Maroc, il en revient en applaudissant la politique dite de « pénétration pacifique » et en attaquant violemment les Jeunes-Marocains qui veulent traiter en population conquise l'élément berbère et ne sauraient à ce titre mériter l'appui des démocrates (97).

D'une façon générale, ni dans la presse ni au Parlement, les manifestations des Jeunes-Marocains n'éveillent un écho favorable. Il faut naturellement excepter le *Populaire* où le directeur de *Maghreb* parvient à publier quelques articles (98). Quant aux quotidiens de tendance radicale, soucieux avant tout de ne pas créer de difficultés au gouvernement engagé dans les dernières opérations militaires au Maroc, ils s'emploient à tresser des louanges au Résident Lucien Saint, candidat radical aux élections sénatoriales (99) et ne s'interrogent

---

(93) « Les socialistes français et le problème colonial entre les deux guerres », *Revue française de science politique*, décembre 1968, p. 1115-1154.

(94) *Ibid.* Chez les trotskistes et ceux qui sont proches de cette tendance, les controverses sont vives entre d'une part A. Patri et Ariat (*Lutte des classes*, 10 septembre 1929, p. 324-325, mai-juin 1930, p. 420-424) et d'autre part Louzon et Pera (*Révolution prolétarienne*, 15 mars 1928, 1er, 15 avril et 15 mai 1930), les premiers reprochant aux seconds de considérer le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes comme un absolu et insistant sur le contenu capitaliste et bourgeois de la plupart des revendications nationalistes.

(95) Compte rendu du congrès interfédéral de l'Afrique du Nord tenu à Alger les 25 et 26 avril 1930, *Cahiers des droits de l'homme*, 20 mars 1931, p. 171-188.

(96) Voir les discussions auxquelles donnent lieu, en vue du congrès de 1931, les rapports sur le problème de la colonisation présentés par Albert Bayet, Félicien Challaye et Maurice Violette. *Ibid.*, 20 février 1931, p. 99-103 ; 28 février 1931, p. 123-125 ; 10 mars 1931, p. 153-155 ; 20 avril 1931, p. 246-247 ; 30 avril 1931, p. 281-283.

(97) Il estime, cependant, qu'ils ont le droit de s'exprimer et s'élève contre la répression exercée à leur encontre par la Résidence. *Ibid.*, 20 février 1933, p. 117-119 (compte rendu de la séance du Comité central de la Ligue du 17 novembre 1932).

(98) En dehors des articles consacrés aux opérations militaires et ceux relatifs à l'affaire Djebli (ces derniers cités plus haut), R.-J. Longuet ne parvient à traiter de l'agitation marocaine que pendant deux courtes périodes : 22, 25, 29 août, 4, 9, 14 septembre 1932 et 7 et 10 octobre 1933.

(99) Voir en particulier *L'Œuvre*, 23 septembre 1932 et 7 juillet 1933, *L'Ere*

guère sur la « politique indigène » et l'agitation des médinas. Dans la presse hebdomadaire *Marianne*, qui a célébré « l'heureux terme de la conquête du Maroc », se signale par sa critique sommaire des nationalistes qu'elle accuse de préparer, grâce aux fonds de l'Internationale musulmane, une « guerre sainte » contre les Français (100). La plupart des autres journaux choisissent de n'en pas parler, qu'il s'agisse à l'extrême gauche anarchiste du *Libertaire*, de l'hebdomadaire créé par Georges Boris, la *Lumière* (101) ou encore de *Vigilance*, l'organe du Comité des intellectuels antifascistes. La *Flèche* créée par Bergery en août 1934 — ce même Bergery qui figure au Comité de *Maghreb* — ne dit pas un mot des Jeunes-Marocains jusqu'au 12 mars 1935, date à laquelle il donne la possibilité à Félicien Challaye et à R.-J. Longuet de présenter, pour ses lecteurs, avec plus de trois mois de retard, le Plan de réformes qu'il a, par ailleurs, accepté de patronner (102).

Au parlement, nous ne connaissons qu'une séance, celle de la Chambre, le 30 juin 1933, où est évoquée l'agitation marocaine contre la politique berbère. Mais c'est dans l'intervention de Gabriel Péri, le groupe parlementaire socialiste ayant refusé d'intervenir. Quelques mois plus tôt, devant la Commission des affaires étrangères, seul Jean Longuet avait tenté de s'opposer aux propos de Guernut qui développait ses attaques contre les Jeunes-Marocains, mais son intervention avait été étrangement neutralisée par Marius Moutet qui devait brusquement déclarer « Je me rallie à la conclusion de M. Guernut. Il faut pratiquer au Maroc une politique d'assimilation. » Quant à Viénot, ayant surenchéri sur les éloges adressés aux officiers des Affaires indigènes, il avait cru nécessaire de préciser « D'autre part, j'ai été en rapport avec les Jeunes Musulmans. Vous avez dit, M. Guernut, qu'il fallait leur donner les satisfactions auxquelles ils avaient droit. Le maréchal Lyautey l'a fait (approbations) » (103).

Au sein du Parti socialiste, l'entreprise de R.-J. Longuet manque d'appuis solides. Il essaie d'utiliser la Commission coloniale qui, pour un temps, va se réunir chez lui, rue Cassini (104). Elle compte notamment parmi ses membres Antonelli, Moutet, Daniel Guérin, Maurice et Magdeleine Paz, mais elle est divisée et Guérin et Longuet sont loin d'être suivis (105). Ils rencontrent des difficultés à faire

---

nouvelle, 30 juillet 1933, *La République*, 5 août 1933. R.-J. Longuet, par contre, critique sans ménagements, Lucien Saint, *Maghreb*, octobre 1932, p. 10-14.

(100) 18 avril 1934.

(101) Le silence de la *Lumière* sur l'agitation politique dans le protectorat est d'autant plus remarquable que cet hebdomadaire publie de nombreux articles et reportages sur les questions coloniales.

(102) Contrastant avec les hebdomadaires de tendance socialiste ou radicale, il faut citer la *Jeune République*, l'organe chrétien-démocrate créé par Marc Sangnier, qui va bientôt rallier franchement la gauche et dont l'équipe comprend un jeune agrégé : Gabriel Germain, professeur à Rabat, qui envoie d'assez nombreuses « Lettres du Maroc » témoignant d'une certaine liberté de jugement. Après avoir manifesté de la sympathie à l'égard des Jeunes-Marocains, il demandera que l'Administration cesse, par des mesures de répression, de chercher à « étouffer la respiration du peuple », 3 juin 1934.

(103) Chambre des députés, Arch. de la Commission des Affaires étrangères, PV de la réunion du 16 novembre 1932.

(104 Entretiens avec l'auteur.

(105) *Ibid.*

passer leurs « papiers » dans le *Populaire* (106). Le groupe parlementaire, partisan du soutien du gouvernement Daladier, refuse de mander l'un des siens à la tribune pour dénoncer la politique française au Maroc (107) et la Commission administrative permanente reste prudente (108). Sans doute, n'y a-t-il pas que de l'agacement chez certains de ces militants à s'entendre faire plus ou moins la leçon par de très jeunes hommes (109). On peut se demander si les écrits de R.-J. Longuet et de ses amis marocains ne suscitent pas chez beaucoup d'entre eux de sérieuses réserves. Ils sont loin de partager la superbe indifférence de Jaurès devant l'accusation portée par le Parti colonial de participer à une propagande et à une action ayant un caractère « anti-français » (110). Leurs inquiétudes ne sont-elles pas, au demeurant, légitimées par la position adoptée par un éminent socialiste européen, Vandervelde ? Celui-ci, de retour d'un voyage au Maroc, se fait l'écho des milieux officiels aussi bien que des socialistes du Protectorat qui s'étonnent de voir des hommes de gauche patronner *Maghreb* — cette revue « où la politique du protectorat est sans cesse et âprement critiquée » — et il s'en prend aux Jeunes-Marocains, « ces faces pâles, fermées, même hostiles », dont le « cléricalisme étroit, orgueilleux, xénophobe jusqu'aux moelles, fait de Fès le principal centre de résistance à la pénétration européenne » (111).

---

(106) Jean Longuet et Zyromsky les aident, avec un succès très limité à triompher des résistances opposées par Rosenfeld, l'administrateur du journal.

(107) « Il fut décidé d'interpeller le gouvernement », rappelle R.-J. Longuet, *Maghreb*, septembre 1933, p. 1 et Jean Longuet qui dénonce dans le *Populaire* la politique de « répression » du protectorat, conclut son article en affirmant que les socialistes sont décidés à saisir au plus tôt le Parlement (1er novembre 1933).

(108) La CAP publie un manifeste « contre la guerre du Maroc » dont elle attribue la responsabilité aux « militaires » et aux « financiers », sans mettre en cause le gouvernement et elle ne dit rien de l'agitation des villes. Le *Populaire*, 7 septembre 1933, *Maghreb*, septembre 1933, p. 24.

(109) « ... Nous sommes à une époque où trop de gens pensent encore comme avant 1914 [...]. C'est pourtant la politique de ces vieux birbes qui a mis le monde dans le piteux état où il est et, en ce qui nous concerne ici, le Maroc. Nous, les jeunes générations, nous les rejetons eux et leurs méthodes désuètes et criminelles. Et nous demandons énergiquement à nos amis du Parti de prendre nettement position en matière coloniale [...] avant que les nouvelles opérations de grande envergure ne se déclanchent dans le Rio de Oro et ne viennent s'ajouter à la misère et à l'esclavage du peuple marocain », *Maghreb*, octobre 1933, p. 15-18. Le long article, très polémique, qui fait l'objet d'un tiré à part, « Colonialisme et civilisation », se termine ainsi :
« Qu'attendez-vous pour agir ?
La révolte de la misère (souligné dans le texte).
Le parti SFIO doit prendre position.
Il a la parole. » *Ibid.*, s.d. (mai 1934), p. 2-11.

(110) Certains ressentent en tout cas une gêne qui les empêche d'intervenir pour défendre leur jeune camarade. Ainsi, lorsque en Commission parlementaire, Mallarmé fait état de la « grosse émotion » qui s'est emparée de « certains habitants du Maroc » à la suite de la publication de *Maghreb*, dont le directeur, précise-t-il, est le fils de M. Longuet, Nouelle, présent, ne souffle mot. Chambre des députés, Arch. de la Commission de l'Algérie, des Colonies et Protectorats, PV de la réunion du 21 février 1933. Et quand, à son tour, Jean Montigny demande l'interdiction de *Maghreb* au Maroc, les députés socialistes présents, Lagrosillière, Nouelle et Sixte-Quenin, ce dernier pourtant membre du Comité directeur de la revue ne se sentent pas concernés et ne croient pas nécessaire de faire une mise au point. *Ibid.*, PV de la réunion du 16 mai 1934.

(111) Articles de la *Dépêche de Toulouse*, reproduits par la *Dépêche marocaine* des 27 avril et 5 mai 1933. Le Résident général écrit spécialement au ministre des Affaires étrangères pour se féliciter de la publication de ces articles, « au moment où M. R.-J. Longuet, de retour en France, ne va pas manquer de faire l'apologie des agitateurs qui l'ont accueilli, tant en zone française qu'en zone

En juillet 1933, au congrès national de Paris, le délégué de la Fédération du Maroc, Le Nabec monte à la tribune pour mettre en cause R.-J. Longuet ; il attaque violemment *Maghreb* et les Jeunes-Marocains dont il dénature les positions (112). Jean Longuet se déclare solidaire de son fils, mais s'il parvient à neutraliser Le Nabec, il est caractéristique qu'aucune autre voix socialiste ne se soit fait entendre pour appuyer son intervention (113).

Nous touchons ici l'une des raisons principales des résistances provoquées non seulement dans la gauche socialiste, mais dans toute la gauche non communiste, par l'entrée en lice des nationalistes marocains, à savoir l'attitude de la gauche française du protectorat à leur égard.

Polémiques marocaines

Car il y a une gauche française au Maroc. Elle est organisée dans des partis et des groupements qui ne sont que tolérés, les syndicats étant interdits. Pour fixer les idées, en 1930, le Parti socialiste compte 522 adhérents répartis en huit sections, dans lesquelles s'affrontent des tendances communistes (114), trotskistes et modérées. Le Parti radical dispose de sept à huit comités et envoie au congrès national autant de délégués que la Fédération algérienne. La Ligue des droits de l'homme est, avec dix-sept sections groupant 1 920 ligueurs, l'organisation de gauche la plus importante en 1930. Ces organisations comprennent une majorité de fonctionnaires et d'agents des services publics concédés, puis des commerçants, des membres des professions libérales et même quelques colons.

Leurs revendications concernent avant tout la vie de la communauté française. Elles réclament la démocratisation des institutions du protectorat par l'élection des municipalités, la formation d'un collège électoral unique pour la représentation des Français au Conseil du gouvernement, dont elles demandent que la section française soit dotée de pouvoirs délibératifs. La gauche limite au plan social et très spécialement à l'administration de la justice ses interventions en faveur des Marocains. Elle dénonce les abus des autorités locales, notamment dans les campagnes et souhaite que l'Administration fasse un plus grand effort pour améliorer le sort des fellahs.

R.-J. Longuet retire de ses voyages au Maroc la conviction qu'enfermée dans des intérêts égoïstes et soucieuse de ne pas déplaire à la Haute Administration, cette gauche ne joue pas son rôle la défense des « opprimés » ne lui importe guère (115). Il critique particulière-

---

espagnole », Lettre n° 833 du 12 mai 1933. R.-J. Longuet réplique à Vandervelde dans *Maghreb*, juillet 1933, p. 5-6 ; voir également septembre 1933, p. 16.

(112) *Maghreb* dont « la plupart des rédacteurs n'ont jamais vu le Maroc » (*sic*), dirigé par « des camarades qui par plaisir et pour le besoin de leurs affaires se livrent à des campagnes de dénigrement », témoigne d'une « incompréhension des affaires du Maroc » et se soucie principalement de faire « l'apologie continuelle des féodaux du Maroc », 30e congrès national, 14-17 juillet 1933, CR sténographique, p. 86-89.

(113) *Ibid.*, p. 128-132.

(114) Divers éléments communistes trouvent alors dans le Parti socialiste une structure d'accueil libérale. Ils y resteront jusqu'à la formation, sous le Front populaire, d'un Parti communiste toléré par les autorités.

(115) *Maghreb*, mars 1933, p. 28.

ment ses camarades, les militants socialistes français du Protectorat dont il affirme, dans un étonnant article, qu'ils sont, sauf exceptions, racistes, colonialistes et qu'ils ne comprennent rien à la question marocaine (116). La Fédération engage alors une violente polémique (117). Quelles que soient leurs tendances — il convient de le souligner — les socialistes du Maroc se retrouvent unis face à R.-J. Longuet et aux nationalistes qu'ils englobent dans une même aversion. « Il est évident que nous ne nous sommes jamais préoccupés de vos indigènes », écrit dans une « Lettre ouverte » le nouveau secrétaire de la Fédération au directeur de *Maghreb*. Ils appartiennent à une classe sociale qui n'a guère besoin de notre appui et qui, d'ailleurs, ne l'a jamais sollicité, escomptant par avance la réponse qui lui serait faite. Elle a sollicité le vôtre (ou bien c'est l'inverse qui s'est produit), comptant sur votre expérience des questions coloniales et la distance qui vous séparait des milieux indigènes... » (118). Les Jeunes-Marocains ne sont que de jeunes ambitieux, « plus altérés d'honneur que d'équité » (119). Ils cherchent « tout simplement » à remplacer les « vieux bonzes qui occupent les fonctions avantageuses du Maghzen » (120). Le mot d'ordre du Parti doit être de « dénoncer les trublions nationalistes et sectaires » (121). A travers les Jeunes-Marocains, c'est bien, en effet, à un mouvement d'essenee nationaliste que les socialistes du Maroc entendent s'opposer. Comment peut-il en être autrement ? Le Parti n'est-il pas internationaliste ? (122). Il n'est donc pas question pour lui de « soutenir une action, à plus forte raison y participer, qui est avant tout nationaliste, cléricale et bourgeoise, donc contraire à l'idéal socialiste » (123).

Dans ces conditions, il est clair que R.-J. Longuet et ses amis soutiennent une « indéfendable cause » (124). Non seulement ils n'agissent pas « en socialistes », mais ils manifestent une totale ignorance des besoins de la masse. « Celle-ci se moque de vos jeunes nationalistes », affirme l'organe socialiste, qui s'estime leur meilleur défenseur (125). Et dans un communiqué, la Fédération interroge : « Qu'attend la direction du Parti pour rappeler au socialiste Longuet le respect du socialisme ? » (126). Devant le silence de Paris, Plateau, militant du Tadla, annonce qu'à son initiative sa section a demandé qu'une procédure de contrôle soit engagée par les instances supé-

---

(116) *Monde*, 10 juin 1933.

(117) Sous l'impulsion d'abord de Le Nabec, puis après que celui-ci ait rejoint le camp des « néos », sous celle de Daniel Canivenc, nouveau secrétaire de la Fédération (tendance modérée) et de Paul Chaignaud (tendance pivertiste, directeur du *Maroc socialiste*, le nouvel organe du Parti).

(118) *Le Populaire marocain et le travail réunis*, 6 juillet 1933.

(119) *Maroc socialiste*, 17 mars 1934.

(120) *Ibid.*, 5 mai 1934. « Ils veulent sauver certaines prérogatives de la bourgeoisie marocaine, même si elles sont dommageables aux travailleurs. Ils désirent retarder une évolution trop hâtive du prolétariat indigène, au contact des institutions occidentales, afin de conserver plus longtemps la jouissance des prérogatives qu'ils veulent conquérir avec le concours des prolétaires. »

(121) *Ibid.*, 2 juin 1934 (« Mise au point de la Fédération »).

(122) *Ibid.*, 17 mars 1934.

(123) *Ibid.*, 9 juin 1934 (motion adoptée par le congrès fédéral tenu à Kénitra, le 3 juin 1934).

(124) *Ibid.*, 17 mars 1934.

(125) *Ibid.*

(126) *Ibid.*, 31 mars 1934.

rieures du Parti contre le directeur de *Maghreb*, « pour l'œuvre néfaste et antisocialiste qu'il accomplit ici » et il invite toutes les sections du Maroc à « appuyer son action » (127).

Les réactions de la gauche française résistances culturelles

Les résistances que rencontrent les Jeunes-Marocains au sein de la gauche française ne s'expliquent pas uniquement par des considérations d'ordre politique. Elles relèvent également d'un ensemble de traditions, d'habitudes, nous dirions presque de réflexes, qui appartiennent à l'univers culturel de la gauche. Il n'est pas question ici de nous substituer au sociologue, mais de chercher à éclairer l'arrière-plan des confrontations politiques, en choisissant quelques exemples qui illustrent l'opposition des mentalités et des comportements.

La première direction de recherches nous est imposée par l'agitation née autour du Dahir Berbère ; elle met en évidence des conceptions différentes de la laïcité et une difficulté particulière de la gauche à aborder l'Islam. La lutte entreprise par les Jeunes-Marocains présente, par ailleurs, des aspects insolites au regard des militants français, en raison d'un style de propagande original et surtout de la place assignée par les nationalistes à l'histoire de leur pays, méconnue et décriée.

Le Dahir Berbère et les réactions laïques

Un des éléments importants de la campagne lancée par les Jeunes-Marocains et par *Maghreb* contre la politique berbère vise les tentatives d'évangélisation entreprises par des missionnaires avec le concours des autorités locales. Aux appels que lui lancent R.-J. Longuet (128) et Balafrej (129), la gauche laïque oppose, en France, un silence quasi général.

Silence de la Ligue française de l'enseignement (130), bien que François-Albert, son président de 1923 à 1933, figure parmi les premiers membres du comité de rédaction de *Maghreb*. Silence également du Syndicat national des instituteurs qui ne paraît pas s'être ému

---

(127) *Ibid.*, 14 avril 1934. Chaignaud, rédacteur en chef du *Maroc socialiste* croit nécessaire de revenir sur l'article paru dans *Monde*... onze mois plus tôt, tissu d'« insolences » et de « calomnies » de la part d'un « soi-disant camarade » ; « nous sommes ici plusieurs centaines de socialistes qui n'avons aucune leçon à recevoir de Longuet. Je n'en veux pas dire plus à ce sujet... ». *Ibid.*, 5 mai 1934.

(128) Le Dahir Berbère a été promulgué « théoriquement, officiellement, dans l'intérêt de la liberté de pensée », mais sous cette « façade laïque, il est une arme habile et subtile entre les mains des catholiques qui peuvent manœuvrer tout à leur aise ». *Maghreb*, janvier 1933, p. 7-11.

(129) « Quelques républicains connus pour leurs convictions laïques se trompent sur la question berbère. Ils y voient une simple question religieuse, une défense d'une religion déterminée. Or, il ne s'agit pas de cela. Nous ne demandons pas que la France favorise l'Islam ou l'impose ; nous demandons seulement que la liberté de conscience ne soit pas bafouée ; nous demandons que l'on ne combatte pas une religion pour en imposer une autre, et enfin nous demandons que la France observe une neutralité absolue en matière religieuse. » *Ibid.*, août 1932, p. 17-18.

(130) Voir notamment la collection de son bulletin *L'Action laïque*.

particulièrement de la propagande catholique en milieu berbère pas plus dans ses congrès que dans ses bulletins, il n'y est fait allusion (131). Silence encore de la Ligue des droits de l'homme où le Comité central ne donne aucune suite aux protestations dont il est saisi contre le Dahir Berbère (132) et accepte sans hésiter les explications de son secrétaire général pour qui l'affaire n'offre aucun caractère de gravité (133) ; n'est-elle pas, dans une large mesure, le produit de l'imagination de quelques jeunes gens exaltés ou roués « les Jeunes-Marocains ont cru — ou ont feint de croire — à une politique de christianisation » (134). L'indifférence du Parlement n'est pas moindre. A peine se font entendre les voix de Jean Longuet (135) et de Gabriel Péri (136). Enfin la presse de gauche, en France, ne semble guère passionnée par les accusations lancées contre les agissements des missions chrétiennes en pays berbère. Les radicaux n'en soufflent pas un mot dans leurs grands quotidiens ou dans les hebdomadaires qui leur sont proches. L'organe du Parti socialiste, le *Populaire*, n'y fait allusion que sous la plume d'Yves Farge (137) et de... R.-J. Longuet (138). Quant à la presse communiste, polarisée comme on l'a dit par les opérations militaires, elle ne mentionne qu'exceptionnellement le « dahir d'oppression et d'expropriation » (139) et ne s'attarde pas sur les tentatives de prosélytisme en milieu marocain (140).

---

(131) Silence d'autant plus remarquable que le congrès de 1925 avait adopté un vœu constatant que l'école laïque était menacée dans le protectorat, en raison des privilèges accordés aux écoles libres et à l'Alliance israélite. *Ecole libératrice*, novembre 1925, p. 21.

(132) Et dont le contenu n'est pas précisé (*Cahiers des droits de l'homme*, 20 octobre 1931, p. 617). Il est caractéristique que les deux seules motions condamnant vigoureusement le Dahir Berbère que nous connaissions, la première émanant de la section parisienne du 5e arrondissement, qui avait invité Balafrej à lui faire un exposé des événements (*Maghreb*, juillet 1932, p. 40) et la seconde de la section toulousaine (*Annales coloniales*, 6 novembre 1933) ne soient pas mentionnées par l'organe de la Ligue.

(133) *Cahiers...*, 20 février 1933, p. 118-119. La réserve observée à ce sujet par le Comité central de la Ligue contraste singulièrement avec les attaques menées en son sein contre l'activité des missions religieuses à Madagascar avant 1914 et les atteintes à la laïcité en Alsace-Lorraine d'une part et en Syrie d'autre part, entre 1920 et 1930.

(134) Chambre des députés, Arch. de la Commission des Affaires étrangères. PV de la séance du 16 novembre 1932 (déclaration de Guernut).

(135) « Le dahir n'a jamais été préparé à la demande des Berbères. Il a été pris concomitamment à un mouvement catholique inquiétant [Il] a soulevé une émotion indicible jusqu'au fond de l'Inde où on a dit que la France faisait une guerre religieuse à l'Islam au profit de la religion catholique. » *Ibid.*

(136) C'est « sous couleur de laïcité » qu'ont été créées des écoles « d'où l'arabe et le Coran ont été rigoureusement proscrits », alors qu'« un évêque catholique, que la Résidence subventionne à raison de quatre millions par an, lançait une armée de missionnaires, à travers les régions prétendument berbères [chargés de diffuser] des publications haineuses à l'égard de l'Islam ». *Chambre des députés. Débats. 1re séance du 30 juin 1933, JO*, p. 3272.

(137) Yves Farge, qui n'est pas éloigné d'approuver certains aspects du Dahir Berbère, constate cependant que ce texte « se trouve fâcheusement incorporé dans une campagne prévue, concertée, ayant pour but d'évangéliser les Berbères ». *Populaire*, 2 mai 1931.

(138) Pour R.-J. Longuet, qui reprend les critiques exprimées par *Maghreb*, l'Eglise est responsable de la création d'« un mouvement anti-français dans tous les pays musulmans » et il demande à « Herriot-le-laïque » la nomination d'une commission d'enquête. *Ibid.*, 29 août 1932.

(139) Voir *supra*.

(140) Robert Gaillard évoque « la tentative de désislamisation des Berbères »,

Au Maroc, il en va autrement. Après que la section casablancaise de la Ligue des droits de l'homme ait dit son émotion devant « les menées de plus en plus actives du clergé catholique au Maroc » qui risquent de « nous aliéner sérieusement la sympathie du peuple protégé (141), les organisations de gauche réunies à Rabat, à l'initiative de la Libre pensée (142), s'accordent à reconnaître que les craintes des Musulmans relatives à une christianisation du Maroc « ne sont pas tout à fait imaginaires » (143). La presse répercute diversement les attaques lancées contre les missionnaires, en termes modérés dans le *Cri marocain* (144) ou en termes plus vifs dans les *Annales nord-marocaines* (145). Mais pour l'ensemble de la gauche française au Maroc, le Dahir Berbère est avant tout l'occasion de l'affrontement de deux « cléricalismes » le chrétien et le musulman. Le docteur Jouffray, président de la section radicale socialiste de Fès, manifeste son souci de tenir la balance égale : « Les Jeunes-Marocains réclament contre les tentatives de christianisation de la montagne berbère [...] *et en cela ils ont raison.* Mais ils en profitent pour vouloir islamiser à outrance des populations où la femme est libre, l'esclavage inexistant et dont la mentalité est très près de la nôtre [...]. *En cela ils ont tort* (146). Ils vont contre la libre pensée marocaine. Nous ne devons pas le tolérer » (147). Sans se rendre compte, peut-être, de ce que la formulation de sa pensée déborde singulièrement le terrain religieux. De leur côté, les socialistes du protectorat réservent presque tous leurs coups à l'Islam. L'attitude adoptée à cet égard par R.-J. Longuet constitue pour eux une raison supplémentaire de suspecter sa fidélité socialiste (148) car pour des militants français au Maroc, naturellement libres-penseurs et anticléricaux, les choses doivent être claires « le

---

Cahiers du bolchevisme, juin 1931, p. 460-467 et Durand parle du « retour par la violence (des tribus berbères) à la religion chrétienne », *ibid.*, 15 janvier 1933, p. 90-95.

(141) Motion adoptée le 25 juin 1932, citée par *Maghreb*, octobre 1932, p. 35-36 (d'après le *Cri marocain*). Notons que cette motion n'est pas reproduite dans les *Cahiers des droits de l'homme.*

(142) Etaient présents : les représentants du Parti radical-socialiste, du Parti socialiste, des combattants républicains, de la Ligue des droits de l'homme et de deux Loges maçonniques ; « Fraternité marocaine » et « Réveil du Maghreb ».

(143) *Maghreb*, octobre 1932, p. 15. Cette réunion ayant eu lieu le 11 juillet 1932, la revue ne manque pas de souligner que c'est avec un retard de deux ans que la gauche française du Maroc s'inquiète des conséquences du Dahir Berbère.

(144) Cf. articles cités par *Tempête sur le Maroc*, p. 58 et *Maghreb*, octobre 1932, p. 35-36. La collection de cet hebdomadaire, disponible à la BN à partir seulement de juillet 1933, fait ressortir qu'après la mort de son fondateur et directeur Carette-Bouvet (survenu le 3 mai 1933) le journal a modifié profondément son orientation et n'a pratiquement plus rien publié sur le Dahir Berbère. Voir cependant 6 juillet 1935.

(145) Son directeur Charles Hédelin est un vieil anticlérical qui accuse le zèle et le prosélytisme chrétiens de nourrir l'agitation des Jeunes-Marocains : « J'accuse Mgr Vielle. J'accuse Mgr Vielle, évêque d'Almyre, vicaire apostolique de Rabat, de compromettre l'œuvre de la France. J'accuse Mgr Vielle de pousser, d'acculer les Musulmans à la révolte contre la nation protectrice. » 30 décembre 1933. Voir également 30 décembre 1932 et 30 janvier 1933.

(146) Souligné dans le texte.

(147) *Dépêche de Fès*, 14 octobre 1933.

(148) R.-J. Longuet et ses amis « se font les apôtres d'une religion qu'ils seraient les premiers à combattre si elle se trouvait sur le sol français » : *Maroc socialiste*, 17 mars 1934.

cléricalisme musulman, voilà l'ennemi » (149). Il n'y a de progrès possible qu'en dehors de l'Islam (150).

Ainsi, pour la gauche française et pour les socialistes en particulier, le réflexe laïque joue presque exclusivement à l'encontre de l'Islam, en laissant au second plan les tentatives, réelles ou supposées, de christianisation du Maroc. Cette attitude demande quelques explications. La gauche française a de l'Islam une vue caricaturale (151). Il est d'abord synonyme de fanatisme et d'obscurantisme. Dans l'inconscient collectif des Français du Maroc — et la gauche ne fait pas exception — la méfiance et, à la limite, l'hostilité que, pour des raisons politiques et nationales ou de concurrence économique et sociale, le Marocain peut témoigner à l'étranger, sa résistance dans les djebels et dans les souks à la pénétration européenne, sont imputées au « fanatisme musulman ». L'Islam est aussi — et plus encore que toute autre religion — considéré comme le soutien de régime autoritaires et conservateurs. Aucune attention n'est accordée alors par la gauche aux courants rationalistes dans l'Islam, au mouvement réformiste auquel adhère les Jeunes-Marocains et à ses implications politiques (152).

Cette méconnaissance de l'Islam s'accompagne d'un'universalisme laïque qui fait bon marché des traités internationaux et de la situation particulière du Maroc (153) et qui éclaire l'attitude de la gauche vis-à-vis du Dahir Berbère. Celle-ci nous paraît finalement fonction de l'importance qu'elle attache, sans trop le dire, aux implications scolaires de cette politique. Elle ne sépare pas, dans sa conception de l'école laïque, la neutralité religieuse et l'enseignement du français. L'enseignement du Coran est donc sa bête noire, puisqu'il est à la fois enseignement religieux et enseignement de l'arabe. Il lui faut par conséquent combattre les écoles musulmanes privées et publiques qui ne sont pas neutres (puisqu'on y apprend le Coran) et qui font une certaine place à l'arabe (plus grande dans les écoles privées que dans les écoles publiques) (154). La politique berbère marque, à cet égard, un très grand progrès puisqu'elle vise à proscrire des écoles l'enseignement de l'arabe aussi bien que celui du Coran et à assurer la

---

(149) *Ibid.*, 8 septembre 1934. Cette expression de « cléricalisme musulman » — si caractéristique d'une opinion ignorante de l'Islam — se retrouve dans plusieurs organes de gauche du Maroc : pour les *Annales*, *Maghreb* est manœuvré par « le cléricalisme et le nationalisme musulmans » (22 février et 11 juin 1933) ; pour le *Cri marocain*, la revue de R.-J. Longuet « verse dans le cléricalisme extramusulman » (*sic*), 31 mars 1934. Le *Radical franco-marocain* parle de « l'agitation cléricale musulmane » à laquelle il oppose le sultan, lequel aurait scellé le Dahir Berbère « en qualité de souverain laïque » ! (31 mars 1934).

(150) « Cette force énorme, hostile au Progrès, la religion musulmane... », *Maroc socialiste*, 14 juillet 1934.

(151) Sur cet aspect du problème, voir notamment M. RODINSON, *Marxisme et monde musulman*, Paris, 1972.

(152) C'est au point que lorsque le *Maroc socialiste* critique le maraboutisme et les confréries, il passe sous silence l'hostilité que leur témoignent les nationalistes, 8 septembre 1934.

(153) « Des socialistes ne peuvent pas ne pas désirer que partout une instruction laïque soit mise à la disposition des enfants » (Sixte-Quenin, *Maghreb*, janvier 1933, p. 5-6). Voir dans le même numéro, la réponse de R.-J. Longuet qui s'indigne du parallèle établi par son ami entre les écoles alsaciennes et les écoles du protectorat, p. 7-11.

(154) Voir la résolution « en faveur de l'instruction et de l'éducation des indigènes » adoptée par les socialistes d'Afrique du Nord, réunis en congrès à Tunis, *Le Populaire*, 12 janvier 1932.

promotion de la langue française. Le silence observé, à l'occasion des positions prises par l'Eglise sur la question berbère, par les enseignants français au Maroc (et par les organisations métropolitaines), ne révèle-t-il pas, en définitive, la priorité accordée, en tout état de cause, à la substitution du français à l'arabe dans l'enseignement des jeunes Berbères ? Le missionnaire chrétien a, pour le moment, un double avantage sur le fqih son apostolat reste extérieur à l'école et il s'exprime en français.

Un style de propagande et de lutte inhabituel

Pour les socialistes, la propagande et l'action politiques se développent à travers un parti qui dispose d'une presse, organise des défilés et des réunions publiques, édite et placarde des affiches, distribue des tracts, est à la pointe de l'agitation ouvrière et syndicale. Ces formes d'action étant interdites aux Jeunes-Marocains, ceux-ci sont contraints d'inventer un style original de propagande et de lutte politique dont on peut se demander s'il n'a pas été de nature à déconcerter les militants français de gauche et à renforcer les réticences de la plupart d'entre eux. Les initiatives nationalistes sont, en effet, marquées par la jeunesse de leurs dirigeants, leur origine sociale et leur appartenance à la communauté islamique. Aux foyers de discussion et d'agitation classiques que sont, en France, les ateliers d'usine, les permanences syndicales et politiques et les Bourses du travail, il faut donc substituer les souks, les salons et les patios des grandes maisons bourgeoises, les mosquées. Un point reste commun : le rôle joué par l'Université — ici la Qaraouyine et les collèges musulmans, lieux privilégiés où les tensions sociales et nationales s'alimentent à un double courant, traditionaliste et novateur.

Nous ne pouvons ici que proposer des orientations de recherche. Ainsi, le théâtre — qui a sa place dans la tradition révolutionnaire et socialiste française, mais une place limitée (155) constitue un mode d'expression privilégié des Jeunes-Marocains. Ceux-ci, qui ont formé des troupes au sein de leurs associations, parviennent à donner aux représentations un caractère hautement politique en raison du répertoire adopté (156), du choix de la langue, l'arabe classique et de l'organisation des tournées (157).

(155) Les circonstances de la lutte antimilitariste avant 1914 ou sociale en 1936 expliquent, par exemple, la formation de troupes populaires et l'adoption de scénarios originaux. Est-il besoin de préciser qu'en 1930, les socialistes français du Maroc ne sont pas « motivés » : ils n'ont pas de modèle exaltant à proposer, ni de luttes à mettre en scène ; ils n'ont rien à donner à voir.

(156) Qu'il s'agisse de pièces historiques visant à glorifier les belles époques de l'Islam (*Salah ed Din, Haroun er Rachid*) ; les vertus arabes (*Wafa el Arab*) et les hauts faits des dynasties marocaines (*Mansour ed Dehbi*) ou de comédies de mœurs classiques (*Le Tartuffe*, dont l'adaptation met en scène un personnage religieux qui devait avoir toutes les apparences extérieures du Chérif Abd el Kittani, détesté par les Jeunes-Marocains. Les Affaires indigènes interdisent non seulement la pièce, mais la mise en vente de la traduction de Molière, jugée tendancieuse) ou modernes (*El Yatim el Mohmal* qui conte l'histoire de deux orphelins qui aspirent à faire leurs études à Paris, malgré l'opposition d'un riche bourgeois arriéré. « A Paris ! à Paris ! répétaient en chœur les spectateurs »). Sur tous ces points, Montagne, rapport cité, p. 21-27 et du même, *Révolution au Maroc*, 1953, p. 306.

(157) Les troupes jouent dans les grandes villes du Maroc et parviennent ainsi à créer, sous un régime qui surveille et limite le plus possible les dépla-

Le deuxième exemple nous est fourni par les troupes musulmanes scoutes constituées par les nationalistes. Comment la gauche française au Maroc n'aurait-elle pas observé avec méfiance ces jeunes marocains qui refusent de s'affilier à la seule organisation de scouts neutres — la fédération des éclaireurs de France (158) — pour laquelle elle puisse éprouver à la rigueur quelque sympathie et dont la première manifestation publique a pour objet de rendre hommage au sultan (159) ?

Troisième exemple, le boycott, qui n'a visé au Maroc que l'usage du tabac et de l'alcool. On peut tenir pour vraisemblable que la gauche française, peu familiarisée avec cette forme de lutte, ait manifesté quelques réticences à comprendre l'interdit jeté sur deux produits de consommation populaire et qu'elle ait considéré les directives nationalistes comme l'expression d'un fanatisme religieux avec lequel elle ne pouvait sympathiser (160).

Présence de l'histoire

L'idée que se font la plupart des militants français de gauche de l'histoire du Maroc ne diffère pas sensiblement des stéréotypes adoptés et répandus complaisamment par la colonisation (161). Cette histoire est exclue non seulement des programmes des établissements primaires et secondaires européens, mais également, en fait, des programmes de l'enseignement musulman (162). Aucun enseignant français ne s'insurge alors contre cette situation (163).

Privés de leur histoire comme de leur passé (164) il est normal

---

cements des « indigènes », des réseaux de sympathisants, composés de bourgeois soucieux d'apporter leurs encouragements et leur appui financier aux jeunes acteurs, Montagne, rapport cité.

(158) Coidan ; « Le Scoutisme musulman au Maroc », octobre 1946, rapport inédit.

(159) Cf. *L'Action du Peuple,* 15 septembre 1933, p. 3.

(160) Les Jeunes-Marocains mettent cependant l'accent sur des considérations étrangères à la religion. Balafrej met au premier plan des objectifs de cette propagande la lutte contre la Régie des Tabacs, société privée dépendant de la Banque de Paris et des Pays-Bas. *Maghreb,* septembre 1933, p. 3-4. A l'occasion des manifestations contre les ventes clandestines de boissons, *L'Action du peuple* met en parallèle le nombre des débits de boissons et le nombre d'établissements scolaires : 27 débits à Salé et « une petite école exiguë », plus de 100 à Marrakech et pas une école secondaire (11 mai 1934, p. 3).

(161) Ainsi en témoigne ce tableau du Maroc « avant l'arrivée des Français » que présente encore à ses lecteurs, en 1934, l'organe du Parti socialiste : « ... De temps à temps, un clan fanatisé par un agitateur entrait à Fès ou à Marrakech et imposait une nouvelle dynastie [...]. Jamais il n'y avait eu d'Etat régulier, ni au Maroc, ni dans le reste de l'Afrique du Nord : c'était l'anarchie [...]. Avoir du flouss pour se payer tous les caprices, faire la noce avec de belles favorites et porter de beaux habits, voilà quelle était la mentalité de la plupart des sultans, Moulay Ismaël et Moulay el Hassan exceptés », 14 juillet 1934.

(162) Cf. GAUDEFROY-DEMOMBYNES, « L'œuvre française en matière d'enseignement au Maroc », p. 85-86 et 126 ; Paul Marty : « Le collège musulman Moulay Idriss », in « Afr. franç. Rens. col. », janvier 1925, p. 7 ; D. RIVET, « Ecole et colonisation au Maroc », *Cahiers d'histoire,* 1975, p. 173-197.

(163) Il faut attendre 1937 pour que la question soit évoquée, notamment au congrès extraordinaire du Syndicat national des instituteurs (section du Maroc).

(164) « On a retiré de la bibliothèque de la Qaraouyine les œuvres d'Averroès ! » s'exclame Jean Longuet, le *Populaire,* 1er novembre 1933. A l'opposé, Hoffherr, alors directeur des centres juridiques à l'Institut des hautes études marocaines, conseiller écouté de la Résidence et des milieux « coloniaux » de Paris, n'hésite pas à affirmer dans un ouvrage qui paraît en 1932 « l'indifférence du Marocain pour son histoire nationale, [...] l'absence de tout héros national ou même commun à toutes les tribus marocaines », *Economie marocaine,* p. 13.

que les Jeunes-Marocains s'efforcent de la récupérer et que, dans cette réappropriation, ils introduisent une part de rêve. Dans les premières semaines de 1930, avant la publication du Dahir Berbère, l'AEMNA a distribué un tract, signé par son secrétaire général, Ahmed Balafrej, qui invite ses camarades à connaître et faire connaître la « vraie » civilisation arabe. Une fois encore, la langue et l'histoire sont inséparables. « Comment un jeune homme qui s'adonne aux sciences cultivées ici et qui ignore la langue arabe peut-il être utile à son pays ? *demande Balafrej,* et comment peut-on croire que nous sommes dignes de la gloire que nous ont légués nos ancêtres et de la civilisation ancienne de notre pays, alors que nous ignorons tout de cette gloire et de cette civilisation » (165) ?

Pour les Jeunes-Marocains, la connaissance du passé de leur pays ne doit pas être cependant réservée à une étroite élite universitaire. Condition de l'action politique à venir, l'histoire est présente dans les manifestations qu'ils organisent dans les milieux de la bourgeoisie citadine du Maroc. Elle est présente sur les planches des théâtres improvisés par les anciens élèves des collèges musulmans. Elle est présente dans les poèmes et dans les chants enregistrés sur disques, qui constituent désormais l'attraction principale des soirées musicales (166). Parmi ceux-là, retenons l'« Hymne des Jeunes-Marocains » :

Hymne des Jeunes-Marocains

O temps de ma gloire, peux-tu revenir ?
Et tu étendras sur notre Maroc tes étendards.
En les saluant nous glorifierons nos ancêtres...
... Comment pouvez-vous rester endormis sans vous réveiller
Tandis que s'enfoncent dans votre gorge des griffes et des dents
Et que pénètre dans nos entrailles une lame effilée ?...
... Comment, après un passé plein de grandeur, acceptons-nous tant de [mépris ?
... Soyez ardents, ô jeunes de l'époque, soyez ardents...
... Réveillez du profond sommeil le peuple
Qui par son ignorance est près de disparaître...
... Initiez-le à la persévérance dans le combat
A ce prix, peut-être, le bonheur viendra.
ô demeure notre Patrie qui dépasse toutes les autres nations
Si un jour tes enfants deviennent indépendants
Et s'ils s'abritent à l'ombre de ton drapeau
Ce jour-là sera pour notre Maroc un jour de gloire et de bon-[heur (167).

On peut admettre qu'une faible partie des militants de gauche vivant au Maroc ait eu une connaissance suffisante de la langue arabe pour comprendre ces poèmes et ces chants. Mais peut-être doit-on penser que la langue n'est pas seule en cause ici. La forme donnée à l'exaltation du sentiment national — si longtemps compri-

(165) Note OLA n° 304/B du 28 mai 1930.
(166) *Ibid.*
(167) *Ibid.* En cette année 1930, d'autres poèmes et chansons apportent aux Marocains l'écho des préoccupations et des luttes des pays frères : « L'oiseau chez l'Egyptienne » (cage dorée, soins assidus, mais qui ne veulent pas l'indépendance), « Le souvenir de Saad » (libérateur de l'Egypte), « Marche du roi Fayçal », « Poème patriotique libanais », « Poème patriotique syrien ».

mé —, le sens très vif de la fraternité arabe, le goût des hyperboles et du pathétique et, d'une façon générale l'appel aux puissances de l'imagination et de la sensibilité ne facilitent guère les contacts avec des militants dont la tradition révolutionnaire, sans exclure le lyrisme, a toujours su le tenir en lisière. *A fortiori,* si ces militants sont devenus, sous le régime du protectorat, comme l'affirme R.-J. Longuet, des petits-bourgeois.

Un changement progressif d'attitudes

Entre 1934 et 1935, on constate un changement progressif d'attitudes des différents courants de gauche vis-à-vis du mouvement nationaliste marocain. L'hostilité et la méfiance font place à une attention réservée, puis à des manifestations d'intérêt, bientôt de sympathie. Des points de rencontre, des convergences apparaissent et vont permettre une certaine concertation, amorcer une coopération. Ce qui nous intéresse, c'est de savoir comment cette évolution a été rendue possible. Dans quelle mesure, de quelle façon, le contexte économique, social et politique l'explique-t-elle ? Nous sommes ici réduits aux hypothèses.

Crise économique et crise coloniale

En premier lieu, il nous apparaît qu'au Maroc, le développement de la crise économique et des mécontentements crée, malgré des contradictions internes, un climat favorable à la croissance du mouvement nationaliste et au rapprochement entre les Jeunes-Marocains et la gauche française. La tentation est grande pour l'historien d'aller plus loin, d'établir une relation mécanique entre ces phénomènes et d'attribuer en particulier un rôle déterminant à la misère des paysans et à la paupérisation de la petite et moyenne bourgeoisie citadine. Cette explication contient une part de vérité, mais elles repose sur des bases trop étroites. Elle néglige le fait fondamental que la crise économique se greffant sur la crise coloniale (168), ses effets doivent s'apprécier en fonction de la dynamique des relations existant, à l'intérieur du protectorat, entre l'économie européenne et l'économie marocaine. Cette dynamique n'est pas « libérale » elle est puissamment contrôlée par les pouvoirs publics.

Dans les villes, on constate d'abord la prolétarisation d'une partie de la petite bourgeoisie marocaine — constituée par quelques milliers d'artisans — entraînée par la concurrence des fabrications industrielles, particulièrement celles d'origine étrangère. Le maintien du régime dit de la « porte ouverte » facilite l'invasion de produits importés souvent à des prix de dumping. Les marchandises japonaises, notamment, éliminent de l'approvisionnement du marché en produits de grandes consommation les fournisseurs traditionnels et ruinent les

(168) Cette question des rapports entre la crise mondiale et la crise coloniale a fait l'objet d'une première et pertinente mise au point générale par R. Gallissot, au cours du colloque sur l'« Afrique et la crise de 1930 », organisé par les universités de Paris-VII et Paris-XII, le 9 et 10 avril 1976.

productions locales homologues (169). Parallèlement, il est nécessaire d'accorder une place aux inquiétudes que peuvent provoquer, au sein de la moyenne et de la grande bourgeoisie marocaine, les concentrations industrielles et commerciales mises en place par des Européens dans des domaines d'activité traditionnellement marocains. C'est le cas de la minoterie, des huileries, des briquetteries et des fabrications de tapis. Dans tous ces secteurs, des entreprises nouvelles ou des extensions d'entreprises existants apparaissent, entre 1930 et 1934, à l'initiative bien souvent de groupes financiers ou industriels français puissants (170). La relation crise coloniale-crise économique est riche ici d'enseignements. Dans le secteur commercial, on enregistre un accroissement du volume des ventes de grands produits de consommation importés de l'étranger (171), mais précisément, il ne semble pas que cet accroissement bénéficie aux commerçants marocains. Ceux-ci constatent que cette période est propice au renforcement ou à la création des « grandes surfaces » et de magasins « à succursales multiples » soutenus par d'importantes sociétés françaises (172). Le commerce traditionnel parvient difficilement à soutenir la concurrence : le nombre des faillites s'accroît (173), la valeur des fonds de commerce s'effondre (174).

Dans les campagnes, les effets du développement de la colonisation

---

(169) La question a été plusieurs fois évoquée. Voir notamment : G. Evin, *L'Industrie au Maroc et ses problèmes*, 1934 ; C. Ecorcheville, *Production et protection au Maroc*, 1934 ; G. Lucas, *Fès dans le Maroc moderne*, 1937. Le témoignage du chef de service de l'Artisanat à la Résidence générale est essentiel. Il écrit en 1934 : « L'activité de l'artisanat du bâtiment, du mobilier et des vêtements est réduite au dixième de ce qu'elle fut en des temps meilleurs [...]. Des milliers de fileuses, de tisserands, de brodeurs, de couturiers, de cordiers, de ferroniers, de menuisiers, de sculpteurs sur plâtre et sur bois sont aujourd'hui à peu près sans travail. A part le tissage des tapis, la maroquinerie sous ses diverses formes et la dinanderie qui bénéficient d'une prospérité autrefois inconnue, la plupart des industries indigènes sont dans un état désespéré. » Ricard, *Bull. écon. du Maroc*, octobre 1934.

(170) Nous ne pouvons ici que nous limiter à des indications très succinctes. La société des moulins du Maghreb (contrôlée par la Banque de Paris et des Pays-Bas), qui possède déjà quatre minoteries, absorbe en 1932 la « Biscuiterie franco-marocaine » qui possède elle-même trois usines employant 150 ouvriers. Fès dispose en 1934 de trois minoteries industrielles dont la capacité représente près de trois fois la capacité totale des 200 moulins indigènes encore en activité.
L'une de ces minoteries a dans son conseil d'administration Moreau, gouverneur honoraire de la Banque de France, Picard, directeur général de la Banque d'Algérie et Laboulée, directeur général de la BIAN. Par ailleurs, deux huileries modernes de Fès ont une capacité égale à celle des moulins traditionnels encore au nombre d'une vingtaine, quand s'installe, en 1930, une troisième unité industrielle et qu'à Casablanca, deux usines sont créées en vue de raffiner des huiles d'arachide d'importation. La Makina, la plus importante entreprise de tapis de Fès, fabrique, en 1930, 4 800 m² de tapis. Une nouvelle usine, la Société africaine de filature et de tissage, qui vient d'être installée à Rabat par les Tiberghien, industriels du Nord, produit dès l'année suivante 50 000 m².

(171) Sucre, thé, cotonnades, chaussures.

(172) Le Grand Bon Marché s'installe à Casablanca en 1930, ouvre des succursales à Rabat et à Meknès. La Société des Grands Bazars Marocains accroît son capital et agrandit ses installations en 1931 et s'affilie, l'année suivante, à la Société des Magasins Réunis de Paris. La SAMA qui est la plus importante maison d'alimentation du Maroc, appartient au groupe Félix Potin et à la Banque de Paris et des Pays-Bas : elle dispose en 1932 de trente maisons de vente.

(173) Le nombre total des faillites et des liquidations judiciaires qui était de 150 en 1930 pour l'ensemble du protectorat français s'élève à 270 en 1932 et à 310 en 1934. Notons la détérioration plus accentuée à Fès où les chiffres correspondants sont de 15 en 1930, 32 en 1932 et 70 en 1934.

(174) La valeur moyenne d'un fonds de commerce vendu à Fès, qui s'établissait à 61 000 francs en 1932, fléchit à 21 500 F en 1935. Lucas, *op. cit.*, p. 120.

agricole et d'une conjoncture médiocre se conjuguent avec ceux de la baisse des prix agricoles. La colonisation qui s'étendait sur 720 000 hectares en 1930 en couvre 825 000 à la fin de 1933. Cette extension se traduit, dans certaines régions comme celle de Meknès, par une brutale réduction des disponibilités en terres et en troupeaux des paysans marocains (175). Les difficultés climatiques aggravent leur situation et approfondissent le fossé qui les sépare de l'agriculture européenne (176).

Les difficultés économiques contraignent les pouvoirs publics à intervenir, mais ces interventions ont pour effet d'avantager les Européens au détriment des intérêts marocains. Nous citerons seulement trois exemples

1) L'endettement de l'agriculture. L'endettement de la colonisation constitue entre 1933 et 1935 l'un des principaux sujets de préoccupation du protectorat (177). Celui-ci va s'employer à résorber progressivement cet endettement et à permettre aux agriculteurs européens de continuer à trouver de nouveaux moyens de crédit. Dès la fin de 1934, on estime à 500 millions de francs les sommes versées par l'Etat dans ce but (178), la liquidation judiciaire des plus gros débiteurs étant évitée. L'endettement des fellahs, par contre, se dénoue bien souvent, par la vente de son cheptel, puis de sa terre (179). Aucun système particulier d'aide à la paysannerie marocaine n'a été mis en place pour lui permettre d'affronter les difficultés nées de la crise.

2) L'exportation des blés tendres. La France a accordé au Maroc un contingent de blé tendre en franchise de droits de douane à l'entrée de son territoire, exutoire particulièrement apprécié en cette période, en raison de l'accroissement de cette culture dans le protectorat et de la baisse des prix mondiaux. Les Marocains, encouragés par l'administration, ont développé à leur tour cette spéculation et leur production est devenue presque équivalente de celle des colons. Mais

---

(175) Les surfaces ensemencées dans la région de Meknès par les Marocains passent de 124 000 ha en 1929-1930 à 109 000 ha en 1933-1934. Dans le même temps, les surfaces ensemencées par les Européens passent de 37 000 à 48 000 ha. Dès la fin 1932, un rapport officiel constate : « ... Du côté des indigènes, leur refoulement par la colonisation s'accentue de jour en jour. On peut constater dans les Guerrouane une légère tendance à une amélioration des méthodes de culture et, si ce mouvement se propage, il compensera partiellement la diminution des superficies, mais la réduction des terres de parcours entraînera la diminution du cheptel. » Renseignements fournis par le Chef de la circonscription de Meknès-Banlieue pour l'établissement du rapport annuel de 1932.

(176) A titre d'exemple, en 1930-1931, la production du blé tendre est très voisine en milieu européen (1 174 000 q pour 105 000 ha) et en milieu marocain (976 000 q pour 103 000 ha). En 1932-1933, par rapport à ces chiffres, l'accroissement des superficies ensemencées (de 50 % chez les Européens, de 123 % chez les Marocains) s'accompagne d'une augmentation des rendements chez les colons (de 10,2 à 12 q/ha) et d'une diminution chez les fellahs (de 9,4 à 5,4 q/ha).

(177) Sur l'ensemble de la question, nous nous permettons de renvoyer à notre « Contribution à l'étude de l'endettement de la colonisation agricole au Maroc », communication au Colloque sur l'Afrique et la crise, déjà cité.

(178) A titre indicatif, le budget ordinaire du protectorat s'élève en 1935 à 890 millions de francs.

(179) De 1930 à 1934, le cheptel bovin détenu par les Marocains a diminué de 175 000 têtes et les ventes à la colonisation « privée » se sont effectuées au rythme de 13 000 ha par an. Mais ces chiffres devraient être complétés par des indications sur les transferts de troupeaux et de terres au bénéfice des gros propriétaires marocains et notamment des caïds.

ceux-ci décident, avec l'accord de l'administration, de les exclure pratiquement du bénéfice du contingent (180).

3) La coordination des transports. Une concurrence effrénée se manifeste dans les transports automobiles et entre ceux-ci et les chemins de fer. La politique de coordination des pouvoirs publics, mise en œuvre en 1933 et 1934 se traduit par divers avantages accordés à la CTM (compagnie appartenant à la Banque de Paris et des Pays-Bas), qui va prendre progressivement sous son contrôle la plupart des petits et moyens transporteurs et va pouvoir établir avec les Chemins de fer (autres compagnies dépendant de Paribas) une harmonisation des tarifs. La réglementation vise, du même coup, à obtenir « la disparition à bref délai des petits transporteurs, surtout des transporteurs indigènes, qui avec un matériel hétéroclite, travaillent à des prix avilis parce qu'ils ont peu de besoins et dédaignent l'assurance » (181).

Les Jeunes-Marocains prennent progressivement conscience de ces phénomènes. Ils sont à l'écoute des catégories sociales intéressées et leurs revendications font une place de plus en plus grande aux questions économiques et sociales (182).

Du côté européen, la crise accuse les contradictions d'intérêts (183) et met en évidence la faiblesse de l'Administration, soumise en 1934 et 1935 aux critiques permanentes de tous les milieux économiques français. L'autorité résidentielle se trouve désacralisée, ce qui facilite dans une large mesure la propagande des Jeunes-Marocains (184). Les organisations de gauche deviennent plus intransigeantes et prennent leurs distances vis-à-vis du Pouvoir. Au congrès national de la SFIO, tenu à Mulhouse en 1935, les délégués du Maroc refusent de suivre la majorité du Parti et partagent leurs votes entre les motions trotskistes et celles de Zyromski (185). La section de Fès du Parti radical manifeste des sympathies pour les Jeunes-Turcs qui à Paris militent en faveur de l'Union des gauches (186). Les uns et les autres mettant en cause avec plus de vigueur la politique économique et sociale de la

---

(180) GARCIN, *La Politique des contingents dans les relations franco-marocaines*, thèse de Droit, Paris, 1939, p. 96-97 et 193.

(181) M. BOUSSER, *Le Problème des transports au Maroc*, thèse de Droit, Paris, 1934, p. 216.

(182) En veut-on une illustration chiffrée ? Les questions économiques et sociales occupent dans *L'Action du Peuple* de Ouazzani 27,5 % de la surface rédactionnelle totale et la question berbère seulement 5,7 %.

(183) Les luttes entre commerçants et colons, à propos des dettes contractées par ces derniers, sont vives et ne s'apaiseront que vers la fin de 1935. Les colons critiquent les fonctionnaires, considérés comme des budgétivores. A l'intérieur de chaque catégorie, les différences s'accusent : les colons « privés » contre les colons « officiels » et les grandes sociétés, les petits et moyens fonctionnaires contre les hauts fonctionnaires.

(184) A la suite de la manifestation des « colons tondus » qui, le 5 février 1934, montent vers la Résidence pour faire connaître, en termes vifs, leurs revendications, la *Dépêche de Fès* écrit : « Que demain les fellahs, ces malheureux paysans marocains, premiers occupants du sol, s'inspirant de la conduite des colons, se réunissent, oh ! un dixième d'entre eux, donc cent mille et aient la prétention de vouloir clamer leur détresse, exiger qu'on les sauve, cela sous les fenêtres de la Résidence ou de SM le sultan, croyez-vous qu'on prendrait des gants pour les disperser ? », 11 février 1934.

(185) « Histoire du Parti socialiste », *Cahiers de l'OURS*, n° 69, p. 33-39 et *Maroc socialiste*, 20 juillet 1935.

(186) *Dépêche de Fès*, *passim*.

Résidence (187). Les nationalistes prêtent une oreille plus attentive à leurs critiques (188). Des militants socialistes prennent conscience de la nécessité d'accorder une plus grande attention aux problèmes spécifiquement marocains (189) et la Fédération confie à un congrès extraordinaire le soin de définir une politique indigène (190). Les radicaux de Fès critiquent l'Administration qui exagèrent les incidents créés par les Jeunes-Marocains ; ils n'hésitent pas à parler de collusion entre les « grandes sociétés » et des « militaires ambitieux » (191), appellent les républicains à manifester leur volonté, malgré la ségrégation de fait imposée par les Autorités, d'établir des relations normales avec la population marocaine (192).

Les étapes du rapprochement entre la gauche et les nationalistes se lisent dans la presse. Dès avril 1934, des fissures se manifestent dans le bloc d'hostilité opposé jusque-là par les socialistes du protectorat aux Jeunes-Marocains. « Longuet a-t-il tort ? » interroge Ceccaldi (193), mais il n'est pas suivi (194). En juin, la Fédération proteste faiblement, et avec trois semaines de retard, contre l'interdiction de *L'Action du peuple* et de *Maghreb* (195). Et puis plus rien, plus rien concernant le mouvement nationaliste jusqu'au 16 mars 1935. Cinq ans après la publication du Dahir Berbère, le vrai tournant du Parti socialiste est pris. Il est concrétisé par un article de *Maroc socialiste* commentant favorablement le Plan de réformes, présenté cinq mois plus tôt par les Jeunes-Marocains (196). Le 25 mai, les nationalistes sont devenus des « amis » dont l'organe socialiste publie un mémoire sur la crise économique et la sécheresse. Le 20 juillet, une lettre du Comité d'action marocaine est publiée « avec plaisir » (197) et le

---

(187) *Le Maroc socialiste*, qui publie une série de monographies de groupes financiers ou industriels, sous le titre « A qui appartient le Maroc » (28 avril, 19 mai, 23 juin, 8 septembre 1934, 2 et 16 février 1935), constate la « carence du gouvernement » sur le plan social (31 mars 1934), invite les représentants socialistes au Conseil du gouvernement à refuser leur collaboration au Résident général (30 juin, 28 juillet 1934). « C'est en 1934, écrit la *Dépêche de Fès*, que la France va s'apercevoir véritablement et non pour la galerie qu'il y a au Maroc 4 millions et demi de Marocains », 17 décembre 1933. Voir également 3 et 16 mars 1934.

(188) En particulier lorsque celles-ci rejoignent leurs propres critiques : par exemple celles qui, dans l'ordre économique visent les Sociétés qui tendent à éliminer les Marocains de certains secteurs d'activité : minoteries (*Maroc socialiste*, 9 février 1935), transports (*ibid.*, 2 et 6 février, 6 avril 1935) ou qui, au niveau de la région de Fès, attaque les autorités militaires (*Dépêche de Fès*, 14 octobre, 17 décembre 1933, 11 février, 13 mai 1934).

(189) *Maroc socialiste*, 19 mai 1934 (Ceccaldi).

(190) Le congrès fédéral extraordinaire de Kénitra du 3 juin 1934 ne parviendra pas du reste à établir un « programme marocain » qui ait l'accord de tous ; il sera suivi d'un autre congrès, le 4 novembre 1934 à Rabat qui ne formulera encore que des propositions très modestes limitées à l'imposition agricole, l'habitat indigène et l'établissement d'un salaire minimum. *Ibid.*, 24 novembre 1934.

(191) *Dépêche de Fès*, 14 octobre 1933.

(192) *Ibid.*, 17 décembre 1933, 19 mai 1934.

(193) *Maroc socialiste*, 21 avril 1934.

(194) *Ibid.*, 5 mai 1934.

(195) Motion adoptée par le congrès fédéral de Kénitra, *Maroc socialiste*, 9 mai 1934. En fait, la fédération continue à maintenir son hostilité de principe à R.-J. Longuet et aux Jeunes-Marocains.

(196) L'article est signé P. Cey !

(197) C'est une lettre adressée au Président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, à l'occasion de la prochaine réunion du Haut Comité méditerranéen, qui appelle son attention sur les problèmes soulevés par « la crise

19 octobre, dans un long article, l'auteur invoque Lénine pour expliquer que, dans certaines circonstances, les socialistes doivent prendre une attitude favorable aux mouvements d'indépendance nationale.

Les radicaux de Fès ont précédé les socialistes dans ce rapprochement, même s'ils n'en tirent pas les mêmes conséquences. Ils ont su rendre service, dès la fin de 1933, à Ouazzani qui rencontrait alors des difficultés pour publier son journal (198) : c'est sans doute à leur instigation que la section locale de la Ligue des droits de l'homme a décidé d'accueillir parmi ses membres des Marocains (199). Ils ont présenté les événements de mai 1934 à Fès comme un coup monté par l'Administration (200) et protesté contre l'interdiction de *L'Action du peuple* (201). La *Dépêche de Fès* a été enfin le seul journal au Maroc à relater avec sympathie et dès sa remise aux Autorités, la présentation du Plan de réformes (202). Elle sera interdite en octobre 1935 et ne reparaîtra qu'en janvier 1936.

Grâce à ces contacts que favorisent les transformations économiques et sociales que nous avons évoquées, les Jeunes-Marocains apparaissent aux gauches françaises du protectorat avec un nouveau visage : celui de partenaires dans les luttes qui préparent le Front populaire. L'attitude des droites classique et fasciste facilite ce rapprochement. En attaquant violemment les nationalistes (203), en réclamant une aggravation de la politique répressive de la Résidence à leur égard, elles rendent plus sensibles aux yeux de la gauche les discriminations dont les Marocains sont victimes. Elles renforcent la crédibilité des convictions démocratiques dont témoignent désormais les Jeunes nationalistes et que leurs contacts et leurs activités en France vont souligner.

Dynamique des luttes contre l'impérialisme

En France, en effet, le libre jeu des activités anti-impérialistes et la formation du Front populaire multiplient les occasions de rapprochement entre la gauche et les Jeunes-Marocains.

La fin des opérations militaires va permettre au Parti communiste plus d'attention au mouvement nationaliste. La plate-forme coloniale du Parti s'élargit et sans abandonner la perspective de l'indépendance, fait une place plus nette à des revendications « indigènes » précises. Le VII[e] congrès de l'IC, en juillet 1935, accentue cette orientation

---

économique et le malaise politique *spécifiquement marocains* » et les « réformes urgentes » qu'impose la situation.

(198) Voir *Action du peuple*, 24 novembre 1933, *Volonté du peuple*, 8 décembre 1933.

(199) *Action du peuple*, 13 avril 1934 (p. 4).

(200) *Dépêche de Fès*, 13 mai 1934.

(201) *Ibid.*, 19 mai 1934.

(202) 12 janvier 1935.

(203) La *Liberté marocaine*, qui explique que « l'assassinat politique, froidement concerté, soigneusement étudié, habilement exécuté et bien payé, doit être (dans certains cas) envisagé comme une mesure de salut public », précise à l'intention des « partisans de *Maghreb* et de *L'Action du peuple* » que « leur panislamisme pourrait fort bien se terminer pour eux par un pan sur la gueule » (11 novembre 1933). Le 5 février 1934 (les représentants des « colons tondus » appellent à l'action directe contre les Jeunes-Marocains (Intervention de Montagne, de Maître et surtout de Belloni), *Petit Marocain*, 6 février 1934.

en invitant les communistes à réaliser des actions communes avec les organisations nationales-révolutionnaires et nationales-réformistes. Parallèlement, le rapprochement avec le Parti socialiste contribue à faire tomber toute méfiance vis-à-vis de R.-J. Longuet et de *Maghreb* (204). Au sein de la gauche non communiste, les réticences vis-à-vis des Jeunes-Marocains n'ont pas toutes disparu. Elles se traduisent encore par l'absence de toute référence aux nationalistes dans la résolution relative à l'Afrique du Nord, adoptée par le congrès socialiste de Mulhouse, en juin 1935. Mais elles ne peuvent empêcher le développement d'une certaine dynamique qui se traduit par le patronage du Plan de réformes et la participation des Jeunes-Marocains aux activités et aux réunions organisées par les partis de gauche et les mouvements anti-impérialistes.

Entre juillet et octobre 1934, le Plan de réformes, élaboré au Maroc par le Comité d'action marocaine, est mis au point à Paris, par Omar Abdeljallil et Ouazzani, avec le concours actif et permanent de leurs camarades français (205). Il reprend, en les développant, les thèses et les revendications déjà exprimées par les Jeunes-Marocains et qui, tant sur le fond que dans la forme, restent, quoi qu'on en ait dit, très modérés. Un Comité de patronage est constitué (206), qui présente le Plan de réformes à Pierre Laval, ministre des Affaires étrangères, le 1er décembre 1934.

Parallèlement, les Jeunes-Marocains participent, notamment à partir de septembre 1934, à de nombreuses réunions organisées par la Ligue contre l'impérialisme et l'oppression coloniale et par l'Etoile nord-africaine. Ils sont ainsi amenés à prendre la parole à côté des représentants des Partis communistes, socialistes, radicaux-socialistes (Camille Pelletan), de la Ligue des droits de l'homme, de syndicalistes (207). Ils se lient également, notons-le au passage, avec les ouvriers marocains de la région parisienne, qui participent nombreux à ces manifestations (208). Enfin, différents comités se forment en 1935, se superposant aux organisations existantes, parmi lesquels on retiendra le « Front de défense des peuples arabes », à l'initiative du PC et la « Fédération des peuples colonisés », à l'initiative du PS.

---

(204) Léo Wanner, militante qui joue un rôle essentiel au sein de la Ligue contre l'impérialisme et qui, en juin 1933, manifestait des réticences sérieuses à l'égard de *Maghreb*, se rapproche de R.-J. Longuet avec qui elle fera plusieurs voyages en Afrique du Nord et qui la mettra en relation avec les Jeunes-Marocains. *Le Journal des peuples opprimés*, organe de la Ligue déplore, en janvier 1935, l'interdiction au Maroc de *Maghreb*, « dirigé par notre camarade Longuet ». R.-J. Longuet entretient des relations amicales avec Lucien Sampaix et lui fournit, pour *L'Humanité*, les informations qu'il n'arrive pas toujours à faire passer dans le *Populaire*.

(205) Entretiens avec l'auteur.

(206) Rappelons qu'il comprend notamment, à côté de Longuet, Renaudel et Bergery, quatre nouvelles personnalités radicales, François de Tessan, Jean Piot, Campinchi et Gabriel Cudenet et trois journalistes spécialisés dans les reportages coloniaux : Magdeleine Paz, Andrée Viollis et Louis Roubaud.

(207) Entre septembre 1934 et mai 1935, nous avons recensé, d'après les rapports officiels, six grands meetings au moins (et probablement huit) auxquels ont participé les Jeunes-Marocains. Ils ont pris la parole au moins dans deux d'entre eux (18 septembre 1934 et 18 mai 1935) aux côtés, notamment, de Francis Jourdain, F. Challaye, Léo Wanner, André Ferrat, Duran-Angliviel.

(208) On estime alors à 12 000 environ le nombre d'ouvriers marocains travaillant dans la région parisienne.

L'une et l'autre appellent à siéger dans leurs rangs les Jeunes Nationalistes Marocains (209).

***

Toutes les réserves ne sont pas levées et tous les malentendus ne sont pas éclaircis. En particulier, la question épineuse des prétentions de la gauche française à exercer des droits politiques au Maroc n'a pas été débattue, ni peut-être suffisamment discutés les problèmes posés par l'introduction d'une véritable égalité des droits sociaux entre les travailleurs européens et les travailleurs marocains. Mais le rapprochement a été suffisant pour que la gauche française et les nationalistes mettent également leurs espoirs dans l'avènement du Front populaire.

(209) Notons également l'existence du Comité mondial des étudiants contre la guerre et le fascisme, qui a tenu un congrès à Bruxelles, du 28 au 30 décembre 1934, auquel Ouazzani aurait assisté.

La pénétration des idées et l'implantation communiste en Algérie dans les années 1920

par Abderrahim TALEB BENDIAB

L'étude politique de l'histoire du mouvement national algérien paraît aujourd'hui relativement bien avancée. Il devient nécessaire maintenant d'entreprendre une histoire sociale plutôt que de répéter les mêmes phrases et les mêmes textes. Ainsi, la résolution de la section communiste de Sidi-Bel-Abbès, votée le 22 avril 1921, peut être retrouvée dans une bonne dizaine d'articles et d'ouvrages que Charles-André Julien a recensés dans la réédition de son *Afrique du Nord en marche.* D'autres phrases sont presque aussi souvent citées : celle de Ferhat Abbas « La France, c'est moi » (1) ; la réplique de Ben Badis : « Nous avons constaté que la nation algérienne musulmane s'est formée et existe » (2) ; la déclaration de Maurice Thorez : « L'Algérie, nation en formation », etc.

Le souci de renouveler notre réflexion doit nous conduire maintenant à aborder l'étude en profondeur de l'histoire du mouvement national algérien, par exemple à effectuer un recensement systématique du mouvement des grèves avec toutes les informations que nous pouvons avoir la corporation, le nombre des grévistes, le lieu de la grève, la durée, le motif, etc. ; à l'étude des différentes corporations les cheminots, les dockers, les mineurs, les ouvriers agricoles ; à restituer la place de la culture nationale dans l'éveil de la conscience politique (3). L'histoire du mouvement national algérien est un terrain encore en friche.

En dehors des ouvrages de caractère général, la plupart des travaux sur l'histoire contemporaine de l'Algérie s'inspirent de deux problématiques sur lesquelles nous émettons quelques réserves

1) La première ramène l'histoire de l'Algérie au XXe siècle à l'opposition entre nationalistes et communistes, et réduit à un rôle secondaire l'opposition entre l'ensemble du mouvement national et le colo-

---

(1) *La Défense*, 28 février 1936.
(2) *Ech Chihab*, avril 1936.
(3) Signalons l'existence de clubs et d'associations culturelles qui se sont multipliés vers les années 1930 ; il est également nécessaire d'étudier l'émergence après 1945, d'une littérature engagée (romans, théâtre, poésie, etc.). A ce titre, le dépouillement de l'hebdomadaire du PCA : *Liberté*, du quotidien *Alger Républicain*, et des revues littéraires comme *Rouge, Simoun, Afrique, Progrès*, etc., permet de suivre l'éveil de la conscience politique. Il faut également prévoir le dépouillement des périodiques en langue nationale (*Ech Chihab, El Bassaïr*, etc.).

nialisme. Elle conclut hâtivement à l'impossibilité d'enracinement des idées socialistes.

2) La seconde réduit l'histoire à une analyse du discours politique évacuant toutes les luttes qui se déroulent à la base. Mais nous ne pouvons pas étudier le mouvement ouvrier si nous ne reportons pas son action au niveau des combats de tous les jours (tracts, pétitions, manifestations de rues, etc.) Ce sont ces luttes qui constituent l'histoire politique que nous avons voulu saisir dans ce travail (3).

L'Algérie fut une colonie de peuplement. En 1930, on avait environ 880 000 Européens résidant en Algérie et une population musulmane de l'ordre de 5 600 000 d'habitants, soit une proportion d'un Européen pour six Algériens. L'Algérie fut une colonie de petites exploitations. A l'origine, il y eut environ 150 000 concessions attribuées à des colons désireux de s'installer en Algérie. En 1934, on n'avait plus que 25 900 exploitations. Environ six Européens sur sept ont abandonné leurs terres. L'exploitation capitaliste a donc touché également la minorité européenne, dont une partie s'est prolétarisée, et certains éléments ont rejoint l'idéologie de la classe ouvrière. Ils ont été historiquement les premiers propagandistes de l'idéologie socialiste et du syndicalisme en Algérie. Mais cette transmission d'idéologie qui s'est effectuée entre la minorité européenne et la population algérienne a été préparée ; il est en effet nécessaire de tenir compte

1) de l'importance des corporations et des compagnonnages avant l'entrée du colonialisme en Algérie et avant l'institution des formes modernes d'organisation de la classe ouvrière ; nous savons que c'est en 1867 que l'administration coloniale a supprimé le corps des corporations ;

2) de l'importance du mouvement égalitaire tirant ses sources entre autres de mouvement révolutionnaire comme celui des Karmathes (qui n'a pas touché simplement les pays du Machrek mais s'est étendu à l'Espagne musulmane et au Maghreb). Les Européens prolétarisés semblent avoir joué en Algérie le rôle qui, dans d'autres pays plus avancés, fut celui des intellectuels, c'est-à-dire d'agents de transmission entre les positions trade-unionistes de la classe ouvrière et les idées du socialisme scientifique.

Le premier syndicat qui s'est constitué en Algérie a été celui des typographes à Constantine en 1880 ; la première grève a été celle enregistrée chez les typographes en 1888 à Alger. Cette grève dura

---

(3). Le PCA, a compté d'autre part, dans ses rangs de nombreux paysans, par exemple : Mohamed Guerrouf, membre du Comité central du PCA, enseignant coranique dans les Aurès, tué au maquis quelques mois avant le cessez-le-feu ; Hamma Lakhdar, de la section du PCA de Oued Souf, tué à la tête de son détachement en 1955, dans le Sud Constantinois ; Sadek Chebchoub, mineur militant de la section du PCA de Terny (région de Tlemcen) ; Tahar Ghomri, petit paysan de Ochba (région de Tlemcen), tué au maquis dans la région de Sidi-Bel-Abbès en 1958, membre du Comité central du PCA ; et toute cette tribu de la région de Tlemcen, dont l'ascendance généalogique remonte jusqu'au Prophète : c'était des « Chorfas », dont une grande partie était des maîtres des écoles coraniques, ou hazzabines, c'est-à-dire des lecteurs du Coran dont la croyance religieuse n'avait d'égale que leur appartenance au PC. Cf. A. Taleb Bendiab. *La Pénétration des idées du communisme dans les campagnes algériennes* (Communication au Colloque de sociologie rurale, 24 et 25 janvier 1976, à la Maison des sciences de l'homme, Paris).

quinze jours et les grévistes obtinrent la journée de six francs pour neuf heures de travail (4). Ce premier syndicat fut suivi de la constitution d'autres sections syndicales, notamment celles des cheminots qui ont joué un rôle important non seulement dans les luttes ouvrières, mais aussi dans la diffusion des idées socialistes. Plusieurs facteurs expliquent le rôle joué par cette corporation les connaissances intellectuelles et techniques nécessaires à ce type de travail ; les concentrations autour des grands garages et centre de tri (Perrègaux, Sidi-Bel-Abbès, Souk-Ahras, etc.) ; l'existence de gares dans les principales agglomérations, ce qui a facilité le contact et, par conséquent, le travail de diffusion. Ces ateliers ont joué un rôle très important. Nous possédons à ce sujet deux témoignages d'anciens cheminots celui d'Emile Lieutard, appelé « l'éternel déplacé ». Son activité syndicale et politique l'opposait en permanence aux autorités coloniales, d'où dans sa carrière professionnelle de continuels déplacements par mesure disciplinaire : Sainte-Barbe-du-Tlelat, Oujda, Bedeau, Tenès, Alger, Marnia, Djelfa, etc. ; chaque fois, il rassemble ses camarades et forme un syndicat (5). Ce même cursus professionnel a été suivi par Omar Bessaoud lui aussi a été continuellement déplacé et dans chaque nouvelle gare a constitué un nouveau syndicat (6).

Dans cette première période du mouvement ouvrier d'avant 1917, il faut également citer à titre d'exemple les sections syndicales du bâtiment qui, en 1904, ont organisé une grève et une marche de protestation dans les principales artères de la ville d'Alger ; la grève des dockers de Philippeville en 1910 d'après le journal *El Akhbar* du 28 août 1910, les grévistes ont organisé un « cortège de manifestants algériens, précédé d'un drapeau vert frappé du Croissant et de l'Etoile » (7). C'est en 1908 et 1911 que se sont constitués les premiers syndicats d'ouvriers agricoles, essentiellement autour d'El Affroun et de Sainte-Barbe-du-Tlelat (8). Toutes ces actions d'avant 1917 présentent trois caractéristiques fondamentales ce sont des actions discontinues ces luttes modernes prennent progressivement le relais des dernières formes de résistances paysannes (9) ; la plupart de ces actions ont été menées par des ouvriers d'origine européenne, mais leur exemple a joué sur le mouvement national.

Les ouvriers algériens vont, après 1917, entrer massivement sur le terrain de la lutte contre l'occupation coloniale et les idées du socialisme vont pénétrer de larges couches de la population. Cette formation des idées du socialisme scientifique en Algérie répond à plusieurs facteurs.



(4) A.A. Juving, *Le Socialisme en Algérie*, Alger, Carbonnel, 1924.
(5) *Oran Républicain*, 27-28 avril 1947.
(6) Témoignage recueilli auprès de M. Bessaoud Omar.
(7) *El Akhbar*, 28 août 1910.
(8) Rapport sur l'action syndicale..., 17 octobre 1925 (Archives privées).
(9) C'est à ce moment que se développe, d'une façon extraordinaire, l'activité des bandits d'honneur.

1. La révolution d'octobre 1917, la constitution de la IIIe Internationale et leurs conséquences

Dès le début, *La Lutte Sociale,* journal socialiste, s'enthousiasme pour le nouveau régime qui s'était installé à Petrograd. Ce journal orientait son information vers trois directions : la défense de la « Russie soviétique » contre les agressions étrangères « Contre l'intervention en Russie », tel l'article paru en première page et sur deux colonnes dans *La Lutte Sociale* du 13 juillet 1919 ; le renforcement de la Russie bolchevique *La Lutte Sociale* des 14 et 20 octobre 1919 publie l'appel à la solidarité lancé par le « Conseil central des syndicats russes » ; le travail d'information et d'explication pour faire connaître aux lecteurs le nouveau régime qui s'est installé à Moscou. Charles-André Julien publie une série d'articles — cinq au total — sur le voyage qu'il vient d'effectuer en Russie soviétique. Il énumère les acquis sociaux et culturels de la jeune révolution russe.

La Révolution d'octobre était connue, mais également son héros : Lénine. Dans une lettre adressée au président du Conseil de la République française, Edouart Herriot, par un groupe de « nationalistes-communistes » de Relizane — c'est ainsi qu'il se faisait appeler —, les auteurs appuyaient leurs revendications par cette phrase de Lénine qu'ils citaient « Ce n'est que par la lutte révolutionnaire contre l'impérialisme que les peuples opprimés des pays coloniaux et assujettis arriveront à se libérer de l'exploitation », et ils ajoutaient : « Nous nous ancrons cette devise dans l'esprit et c'est elle qui nous mènera à notre liberté. » La lettre de doléance s'achevait par cette phrase pleine d'ironie « Au regret de vous voir réfléchir, nous vous quittons en saluant en vous la généreuse, la juste, la libérale France civilisatrice et en souhaitant surtout notre indépendance » (10).

La mort de Lénine est accueillie avec une très grande tristesse. *La Lutte Sociale* du 25 janvier 1924 annonce sur trois colonnes la mort de Lénine avec son effigie et le texte suivant « ... la perte de ce grand génie sera ressentie par le prolétariat du monde entier... Inclinons-nous devant la fatalité. » Une semaine après, *La Lutte Sociale* publie le télégramme des communistes d'Algérie adressé au Comité central du Parti bolchevik

> Les communistes d'Algérie s'inclinent douloureusement devant la tombe prématurément ouverte du camarade Lénine, le plus grand révolutionnaire de l'époque, l'ami des humbles. Par-dessus la mer et le continent, ils adressent à la République des soviets de Russie, si cruellement éprouvée, l'expression de leur sympathie et de leur indéfectible attachement... Lénine est mort, mais il doit revivre dans le cœur de tous les communistes. Son nom est un emblème, sa vie un enseignement. Il leur a tracé la route qui conduit à l'émancipation, ils la suivront.

Quant au journal *Le Trait d'Union,* très lu par les Algériens, il annonce la mort de Lénine en la faisant suivre de la nécrologie suivante « Un homme vient de mourir, une volonté surnaturelle

(10) Archives nationales françaises, F7 13 174.

vient de disparaître » (11). La commémoration de la mort de Lénine en 1925 à été célébrée par un concert de musique et une conférence sur le « léninisme » (12). Charles-André Julien prononça, après son retour de la Russie soviétique, plusieurs conférences sur le thème : le « bolchevisme ». Le nouveau régime qui s'est installé à Petrograd était ainsi connu par les Algériens, même d'une façon très sommaire. Au cours d'une réunion donnée par le Parti communiste à Blida, en 1924, et à laquelle, nous dit un rapport de militant communiste, assistaient de nombreux Algériens, un lettré interrompit l'orateur et fit la déclaration suivante :

> Les indigènes ne sont pas des nationalistes dans le sens étroit que la presse bourgeoise donne à ce mot. Nous ne voulons pas de la reconstitution d'un Etat arabe tel qu'il existait avant 1830. Mais nous voulons une Algérie indépendante de toute tutelle européenne. Nous voulons un Etat libre dans la grande République universelle des soviets (13).

Un certain nombre de travailleurs algériens avaient fait partie du contingent français lors du blocus décrété par les puissances capitalistes en 1919 contre le nouveau régime bolchevik. Hadj Omar, âgé de trente-neuf ans en 1919, qui a participé à cette campagne, fait le récit suivant

> Oui, c'était en 1919. Je faisais partie du X• tirailleur algérien. Nous avons embarqué à Marseille pour Constantinople, et, de là, à Odessa. Alors là, pour la première fois, nous avons vu l'ennemi, dont nous ignorions tout. Un jour un train est apparu, ou plutôt une simple locomotive avec un wagon-plateau, sur le wagon, des mitrailleuses, et les soldats nous jetaient des tracts... En mots simples, on expliquait ce qu'était le bolchevisme, la guerre de libération... Ces lectures jetaient un certain trouble dans nos esprits. Des horizons nouveaux nous apparaissaient. Les mots « bolchevisme », « liberté », « oppression », laissaient une résonance en nous... Je n'ai jamais oublié ces moments-là. C'est depuis lors que je suis communiste et je le resterai jusqu'à la mort. Une fois qu'on a compris, c'est pour la vie (14).

Quant à l'Internationale communiste, ses activités, résolutions, recommandations, etc., étaient connues des Algériens. Ils suivaient attentivement ses travaux, comme en témoigne cette déclaration faite par un chef d'une confrérie religieuse en 1924 à un responsable du Parti communiste :

> Nous suivons depuis longtemps avec le plus vif intérêt le mouvement communiste non seulement en Algérie, mais dans le monde entier. Nous sommes au courant des décisions de vos congrès internationaux ; elles ne nous effraient pas, puisqu'elles respectent la religion musulmane et qu'elles proclament l'indépendance des peuples opprimés. Nous pouvons vous affirmer qu'elles répondent à

---

(11) *Trait d'Union*, 5 février 1924.
(12) Rapport de la Région communiste d'Algérie, 17 octobre 1925 (Archives privées).
(13) Rapport sur la situation politique en Algérie, 17 octobre 1925, souligné dans le texte (Archives privées).
(14) *Liberté*, 5 mai 1949.

toutes nos aspirations politiques, sociales et nationales. Toutes les confréries religieuses de l'Afrique du Nord sont irréductiblement opposées à l'impérialisme européen. Elles sont prêtes à favoriser tout mouvement d'indépendance des peuples opprimés. Nous serons avec l'Internationale communiste le jour où elle entreprendra une action dans ce sens... Nous nous mettons à votre disposition pour vous donner les moyens de pénétrer les masses musulmanes fermées jusqu'à ce jour à votre propagande.

Il pourrait sembler que ce sont là des exemples très particuliers, non indicatifs du mouvement global de la société. C'est ignorer en réalité l'aspiration profonde des masses algériennes à l'indépendance et à la souveraineté nationale, malgré le caractère sauvage de la répression. Dans leurs rapports, les militants communistes notaient l'existence « d'un fort courant nationaliste [qui] se dessine dans le milieu indigène » (15). Après 1920, beaucoup de pays dominés ont été soulevés par des mouvements insurrectionnels (Inde, Egypte), mais les Algériens ont été surtout sensibles à l'avènement de Mustafa Kemal en Turquie et à la lutte des combattants riffains et des Syriens du djebel Druze. Dans un rapport établi en 1924 par le responsable régional du PC en Algérie, celui-ci note

Le nationalisme est alimenté par la résistance courageuse des Marocains à la pénétration meurtrière des troupes de l'impérialisme français, et par le mouvement Jeunes-Tunisiens qui tend à des proportions de révolte ouverte contre l'Administration française et indigène (16).

Dans un autre rapport établi une année plus tard, c'est-à-dire en 1925, il est dit ceci :

Il n'existe pas de mouvement nationaliste apparent en Algérie. Mais il est inexact d'affirmer que les cinq millions et demi d'indigènes algériens ne conservent pas au fond de leur cœur le secret espoir de recouvrer un jour leur indépendance. Pourrait-on en douter lorsque nous voyons l'intérêt passionné avec lequel les indigènes d'Algérie suivent les événements du Riff et de Syrie. Dans les douars les plus reculés, dans les villes comme dans les campagnes, chez les Arabes et chez les Kabyles, chez les ignorants comme chez les intellectuels, tout le monde est avide de nouvelles. Au café maure, le tirailleur permisionnaire ou convalescent est écouté religieusement lorsqu'il raconte ce qu'il a vu au Maroc ou en Syrie. A travers toute l'Algérie, un courant de vive sympathie s'affirme pour les peuples musulmans qui luttent pour leur indépendance (17).

La Révolution d'octobre 1917 et la suite des événements ont été suivis très attentivement par les masses algériennes. Elles étaient sensibles à tous les aspects nouveaux qui apparaissaient dans le monde ; toute victoire remportée par un peuple opprimé suscitait l'enthousiasme et stimulait leur combat libérateur ; tout échec les amenait à réfléchir sur les méthodes de lutte, sur les erreurs ayant

(15) Rapport sur la situation politique en Algérie, 17 octobre 1925, souligné dans le texte (Archives privées).
(16) *Ibid.*
(17) Rapport présenté au IIIe congrès mondial de l'ISR, sur la question indigène (Archives privées).

entraîné l'arrêt momentané du processus révolutionnaire et à tenter une plus juste réévaluation du rapport de force national et international. Dans cette optique, la Révolution d'octobre 1917 était l'espoir des peuples opprimés. Les masses algériennes, à l'exemple des peuples dominés, ont su, à travers cet indice nouveau apparu en 1917, cristalliser leurs espérances. La Révolution d'octobre 1917, ainsi que tous les autres mouvements révolutionnaires de l'époque a donc infuencé le combat libérateur des masses algériennes.

2. La lecture des classiques du marxisme-léninisme et les batailles idéologiques

Le vocabulaire du socialisme scientifique était déjà connu des Algériens. Il est vraisemblable que cette connaissance était très superficielle, mais cela constitue une première sensibilisation. Les classiques de Marx, Engels et Lénine paraissent avoir été lus à cette époque des années 1920. Plusieurs indices nous permettent d'être affirmatifs sur ce point. Un instituteur de Djidjelli, nommé Abdelaziz, écrit au journal *Le Trait d'Union,* un article appuyé d:une citation de Karl Marx, extraite de la *Contribution à la critique de l'économie politique :*

> Tout leur est permis, *dit-il,* pour prévenir et mettre en échec cette doctrine que Karl Marx énonce en parlant d'un peuple avec toute l'autorité qui s'attache à son nom sur les questions sociales aucun régime social ne disparaît jamais avant que toutes les forces productives qui sommeillaient en lui ne soient développées (18).

Un autre exemple illustre cet intérêt que portait l'élite algérienne à l'assimilation de la théorie du marxisme-léninisme. Il s'agit d'une bataille théorique qui opposait deux rédacteurs du journal *Le Trait d'Union.* Le premier, sous le pseudonyme de Sirocco, écrit

> Le communisme doit arriver et il arrivera à son époque, à son époque seulement. Ni l'opposition des esprits étroits ou intéressés, ni la propagande des sympathisants ne retarderont ni ne hâteront sa venue. Sa marche est réglée comme celle d'un astre lorsqu'il tourne autour du soleil, une sorte de fatalité guide sa course. Les obstacles qu'il trouvera sur son passage, il ne les contournera pas, il les réduira tout simplement en miettes et ce qui s'est déjà vu en Russie se verra encore en France et dans le monde entier (19).

Une semaine après, un autre rédacteur écrit sur le même sujet et reproche à « Sirocco » sa conception fataliste de l'histoire

> Croyez-vous, par exemple, *dit-il,* que si le prolétariat russe n'avait pas eu à sa disposition un homme d'une volonté de fer comme Lénine secondé par toute une cohorte de héros trempés dans la souffrance du bagne et du knout, il serait quand même, à l'heure actuelle, le plus avancé du prolétariat du monde entier ? Croyez-vous que la bourgeoisie allemande n'a pas prolongé son régime de plusieurs années lorsqu'en 1918, sur le point d'être renversée, elle a fait assassiner Liebknecht, Kurt Eisner et Rosa Luxemburg, ces chefs héroï-

---

(18) *Le Trait d'Union,* 5 février 1924.
(19) *Ibid.,* 20 février 1924.

ques du prolétariat allemand ? Croyez-vous que sans Kemal Pacha et ses partisans, la Turquie serait aujourd'hui ce qu'elle est ?

3. Instructeurs français et stagiaires envoyés à l'Ecole d'Orient de Moscou

Les instructeurs envoyés de France en tournée en Algérie par le Parti communiste ont joué un rôle très important dans la diffusion des idées. Ils tenaient des conférences publiques pour faire connaître les positions du Parti communiste vis-à-vis des grands problèmes de l'heure et expliquaient les principes théoriques du socialisme scientifique. Les anciens militants que nous avons interviewés accordent une place privilégiée à ces constructeurs. Voici par exemple ce que déclare Messali Hadj

> Vous savez, au temps de l'Etoile nord-africaine, nous étions très jeunes. Nous avions vu venir à Tlemcen, à Oran, des hommes éloquents qui nous parlaient de notre pays, de nos libertés, de nos droits. Ils s'appelaient Paul Vaillant-Couturier, Charles-André Julien (20).

L'étude en détail du rapport mensuel d'activité établi par Mazoyer nous permet d'apprécier l'impact de ce travail d'agitation. Ce rapport a été établi au mois d'août 1924. Mazoyer commence par rappeler que le mois « d'août n'est guère favorable à la propagande en Algérie..., beaucoup de camarades, les cheminots, les fonctionnaires sont en congé en France ou dans les stations balnéaires en Algérie ».

Voici dans les détails ces déplacements

> • *chez les dockers* : après plusieurs réunions, j'avais réussi à grouper cent cinquante indigènes, dont plusieurs ont fait leur adhésion au PC ;
>
> • *chez les bouchers* les bouchers indigènes, bien moins nombreux, sont organisés ; j'y ai contribué par deux réunions à Belcourt.
>
> Le 8, causerie à la section de Belcourt nouvellement crée, dans de bonnes conditions ; cinquante adhérents à la première réunion, une jeunesse de vingt membres, c'est satisfaisant. Le 9, déplacement à El Affroun, causerie à la section, et réunion publique à la salle de la mairie ; une poignée de bons et sincères militants qui ont de l'influence. Le 11, causerie aux cheminots du CFRA. Le 12, causerie-réunion à la section de Bab El Oued. Le 16, à 19 heures bouchers de Belcourt, réunion constitutive du syndicat et causerie sur la lutte de classes ; soixante indigènes présents. Le 16, à 21 h, constitution des ouvriers du tabac en groupement syndical. Le 19, réunion des cheminots CFRA. Le 20, causerie aux boulangers. Le 22, causerie éducative à la section de Bab El Oued, bonne section composée d'ouvriers dévoués à la cause communiste. Section nouvellement créée ayant plus de cent adhérents et une jeunesse de trente-cinq membres. Le 23, à 16 heures, à l'abattoir, réunion des bouchers et à 19 heures, réunion des ouvriers du tabac à Bab El Oued. Le 24, je prends la parole au nom du Parti dans un meeting de protestation contre l'arrestation de quatre ouvriers boulangers arrêtés en flagrant délit la nuit pour entrave à la liberté du travail... Cette manifestation avait groupé cent cinquante personnes (21).

---

(20) *Le Monde*, 29 janvier 1959.
(21) Rapport mensuel d'août 1924 établi par Mazoyer (Archives privées).

Quant aux Algériens qui ont été envoyés à l'Ecole d'Orient de Moscou, ils représentaient un nombre relativement important. Parmi eux, nous pouvons citer les noms suivants : Mahmoud Latrèche, Badsi Mohamed, Rabah Oussidhoum, Belarbi Sid Ahmed, Larbi Bouhali, Benyellès Mustapha, Benali Boukort, Mahmoud Benlekhal Ali Menouer, Mira, etc. Certains, parmi ces premiers militants, ont été détachés par l'Internationale communiste pour des tâches précises. Mahmoud Latrèche a été envoyé en Orient pour aider à la constitution des Partis communistes palestinien et syrien, et Badsi Mohamed en Tunisie où il a organisé de nombreuses grèves.

4. Les campagnes électorales

Les campagnes électorales ont joué également un rôle important dans la formation des idées communistes. Aux yeux des candidats du Parti communiste, elles multipliaient les possibilités légales de déplacement, jusque dans les zones les plus reculées. Elles permettaient de tenir de grands rassemblements, de toucher les plus larges masses des villes et des campagnes et de les éveiller à la vie politique. Nous donnons, à titre d'exemple, la campagne électorale qui s'est déroulée à Alger, en 1925.

Après le congrès de fusion des fédérations communistes qui s'est tenu le 22 mars 1925, et en application des décisions de ce congrès, le Parti communiste présente aux élections municipales d'Alger une liste au titre européen, sur laquelle sont présentés deux candidats indigènes et une liste au titre indigène sur laquelle sont présentés deux candidats européens. Comme tête de liste pour les Algériens, le Parti communiste présente l'émir Khaled « symbole, dit un rapport établi par les communistes, des aspirations nationales et démocratiques de la masse indigène opprimée par l'impérialisme français ». Le même rapport nous fait la description de cette campagne électorale :

> Une campagne très vigoureuse est menée par le Parti communiste. Pendant les deux tours de scrutin, dix grandes réunions sont données, auxquelles assistent des milliers d'indigènes ; électeurs et non-électeurs, petits-bourgeois, ouvriers et petits commerçants. Dans toutes les réunions, le communisme est acclamé. La veille du premier tour, un grand meeting est donné sur la place de Chartres. Environ trois à quatre mille indigènes y assistent, ils sont plus nombreux que les Européens. Le meeting a lieu dans le plus grand enthousiasme et une manifestation spontanée à travers les rues d'Alger. Le Parti et ses militants sont longuement acclamés (22).

5. La lecture de la presse, diffusion de tracts, affiches, etc.

La presse joue un rôle fondamental dans le travail de mobilisation et d'organisation des larges couches de la population. Lénine disait : « Le journal est un agitateur et un organisateur collectif. » C'est le

---

(22) Rapport sur la situation politique en Algérie, 17 octobre 1925 (Archives privées).

journal qui véhicule les mots d'ordre et les fait connaître dans les couches les plus profondes de la population. Le responsable régional du Parti communiste en Algérie, en 1925, écrivait à propos de la nécessité de maintenir *La Lutte Sociale*, ceci : « *La Lutte* est absolument nécessaire pour notre mouvement ; c'est le seul moyen de toucher les indigènes dans le bled et ailleurs » (23).

En 1925, *La Lutte Sociale* avait une vente assurée de 6 000 numéros. Il y a 2 000 abonnés, dont 600 Algériens. Cependant, nous dit un autre rapport établi par le Parti communiste :

> L'Administration algérienne fait une pression très forte sur les abonnés indigènes ; beaucoup sont menacés de prison pour le simple fait d'être abonné à *La Lutte Sociale*. D'autres sont mis en demeure de refuser le journal, sous peine de perdre leur emploi. Mais les abonnements perdus sont compensés par de nouveaux. Et presque toujours les nouveaux abonnés sont des indigènes (24).

Cet intérêt pour la lecture de la presse communiste est noté à tous les niveaux. Dans un rapport établi par le préfet d'Oran en 1925, il est noté : « Il résulte de certaines informations que le journal *L'Humanité* a été demandé ces temps-ci en plus grand nombre que de coutume, notamment par les indigènes lettrés » (25). Quant aux qualités militantes de l'Algérien, nous les avons dans un rapport établi par le délégué du Parti communiste :

> Il s'intéresse à son syndicat ; il lit les journaux, il ne connaît pas toujours la langue du conquérant ; mais il sait ce que contiennent nos journaux, parce qu'un des leurs en aura traduit l'essentiel. On regarde comme inférieur le rendement au travail de l'indigène, mais il est certain que l'indigène sait appliquer la formule « A mauvaise paie, mauvais travail ». A Sétif, *nous dit ce même rapport*, il existe un vieil Arabe de 75 ans qui se faisait traduire *La Lutte Sociale* toutes les semaines (26).

A côté de la lecture de la presse, il est nécessaire de signaler la diffusion des tracts, d'affiches, de papillons, etc. Chaque action de masse (grèves, manifestations), chaque anniversaire (1er mai), était précédé d'une distribution massive de tracts (en arabe et en français), d'affiches et autres documents. En 1929, pour le seul mois de septembre, il y eut quatre saisies de *La Lutte Sociale*, 250 affiches et 20 000 tracts. En 1930, à l'occasion de la célébration de la fête internationale du travail, le 1er mai, il y eut pour la seule ville d'Alger : 350 exemplaires d'un tract édité par la CGTU imprimé en français et en arabe et invitant les ouvriers à chômer le 1er mai ; 2 500 exemplaires d'un autre tract en français et en arabe, intitulé « Travailleurs coloniaux, pour un 1er mai de bataille ! » ; quarante-neuf affiches en couleurs, intitulées « Le complot, c'est la guerre » ; 1 100 tracts intitulés « Contre l'escroquerie des assurances sociales », etc. (27).

---

(23) Rapport établi par Henriet, 1er septembre 1925 (Archives privées).
(24) Région communiste d'Algérie (Archives privées).
(25) AN, F7 13170.
(26) Région communiste d'Algérie (Archives privées).
(27) Archives de la Wilaya d'Alger.

6. Les grèves et autres manifestations

Tableau des grèves d'après les exposés du gouvernement général et les annuaires statistiques

Années	Alger	Oran	Constantine	Totaux
1919				121
1920				65
1921				18
1922				21
1923				26
1924				23
1925	9	8	7	25
1926	18	14	12	44
1927	7	3	6	16
1928	20	10	9	39
1929	22	14	13	49
1930	4	3	1	8
1931	3	4	3	10
1932	0	1	0	1
1933	4	5	3	12
1934	3	3	4	10
1935	5	4	16	25

Il semblerait, d'après un premier dépouillement de *La Lutte Sociale,* la consultation des pièces d'archives et des publications officielles des services du gouvernement général que le nombre des Algériens participant à ces mouvements de masse n'ait cessé de croître. En 1919, lors de la grève des usines Bastos à Oran, *La Lutte Sociale* dénonça vigoureusement l'immixtion de deux conseillers municipaux musulmans ; ceux-ci s'étaient adressés à leur « coreligionnaires en grève pour les amener à reprendre le travail. « Nous protestons avec indignation, écrit *La Lutte Sociale,* contre les manœuvres déloyales de deux conseillers municipaux indigènes, Ben Salem et Bounab, qui, le 13 courant, ont réuni et harangué les grévistes du village Nègre pour les engager à reprendre le travail (28). Lors de la grève des cheminots de 1920, les Algériens semblent avoir participé en grand nombre. En mai 1919, plus de vingt syndicats de la ville d'Oran se sont mis en grève

> C'est un spectacle réconfortant, *écrit « La Lutte Sociale »,* de voir, dans un pêle-mêle pittoresque, ouvriers et fonctionnaires appartenant à toutes races et à toutes nationalités fusionner dans une parfaite fraternité.

Mais, dans cette atmosphère d'enthousiasme, la section syndicale des dockers, où les Algériens étaient majoritaires, faisait preuve d'une plus grande cohésion et d'un niveau de combativité plus élevé :

(28) *La Lutte Sociale,* 18 mai 1919.

Le syndicat des dockers donne, à cet effet, un exemple modèle d'unité et de cohésion. Au nombre considérable des adhérents, à une discipline rigoureuse librement consentie basée sur des aspirations communes et une confiance mutuelle, s'ajoute une ponctualité scrupuleuse dans le paiement des cotisations, *écrit « La Lutte Sociale », qui ajoute* Pour marquer leur solidarité avec leurs camarades de Mostaganem et d'Arzew, les dockers d'Oran, réunis le 5 mai à la Maison du peuple, ont décidé de se mettre en grève dès ce jour (29).

En 1924, on a enregistré vingt-trois grèves, dont : deux grèves chez les journaliers du service de nettoiement ; deux grèves chez les manœuvres indigènes ; une grève chez les ouvriers mineurs ; une grève chez les dockers indigènes. Nous avons choisi les corporations où l'élément algérien était majoritaire.

Cet engagement plus important des Algériens avait — on s'en doutait — inquiété les représentants de la colonisation. Ceux-ci suivaient attentivement l'évolution de ces grèves et signalaient dans leurs rapports tous les signes particuliers qui apparaissaient. L'exposé du gouverneur général de 1920 attire l'attention sur ce phénomène nouveau :

Un fait est à signaler, les étrangers n'ont pris aucune part active à ces grèves, *déclare le gouverneur général qui ajoute* : Il n'en est pas de même des indigènes, sujets français ou marocains, qui, non seulement, ont cessé le travail en même temps que les ouvriers français dans les industries où ils travaillaient avec eux, mais encore se sont mis en grève dans les établissements où ils étaient employés seuls. L'on compte quatre grèves de ce genre, avec 1 347 indigènes dans le département d'Alger et une grève avec quarante et un ouvriers indigènes dans le département de Constantine (30).

En 1927, grève des éboueurs d'Alger. M. Belarbi nous en fait un récit détaillé. Tous les grévistes étaient des Chaambis (région de Ghardaïa) et tous étaient affiliés à la même confrérie. Ces facteurs ont beaucoup aidé au succès de la grève. En plus, la population de la Casbah avait été mise à contribution (souscriptions, dons en nature, etc.). La même corporation a déclenché à plusieurs reprises des grèves à travers les principales villes d'Algérie. A Oran, par exemple, le mauvais fonctionnement du service de nettoiement est dû, selon le maire de la ville, « à la propagande communiste qui est faite surtout dans certains offices du village Nègre » (31). En 1929, il y eut également la grande grève des dockers : « Presque tous les ouvriers, au nombre de près de 3 000, indigènes pour la plupart, ont cessé le travail » (32), déclare le gouverneur général. Quelques jours après, les dockers d'Arzew, de Beni Saf et de Mostaganem débrayèrent par mouvement de solidarité. Ils étaient alors 6 000 dockers en grève.

Cependant, l'événement le plus important de ces années de l'entre-deux-guerres reste l'engagement croissant des ouvriers agricoles. Deux zones ont été à cette période particulièrement touchées la Mitidja, grâce essentiellement aux activités de Mahmoudi et de Mira ; la région

---

(29) *La Lutte Sociale*, 11 mai 1919.
(30) Exposé du gouverneur général, 1920.
(31) Archives de la Wilaya d'Oran ; lettre du maire de la ville au préfet (1929).
(32) AN, F[7] 13170.

de Tlemcen, par l'intermédiaire de Badsi et de Bouchama. La CGTU et le Parti communiste enregistrent l'adhésion des premiers paysans communistes, exemple Lakehal à Tablat; Ghomri Tahar dans la région de Tlemcen. En 1936, une adhésion plus forte est notée particulièrement dans la région de Mercier-Lacombe, près de Sidi-Bel-Abbès et dans la région de Boutlelis, grâce aux actions du facteur Naïb (33).

Parallèlement à ces grèves, les Algériens participent en plus grand nombre aux défilés anniversaires, notamment le 1er mai. Celui de 1919 a eu un éclat particulier. Selon *La Lutte Sociale*, près de 10 000 travailleurs de toutes catégories ont répondu à l'appel des militants : d'un bout à l'autre de la colonie s'élève le chant de l'immortelle Internationale, « Vive Jaurès », « Vive Lénine », « Vive Trotsky ».

Quant aux orateurs, ils ont « tous, soit en arabe, soit en espagnol, soit en français, tenu à exprimer à la foule des travailleurs qui les écoutent attentivement leur ardent espoir en un mieux-être, en une République universelle et prolétarienne » (34). Le même phénomène est observé par le journal *Ikdam* qui note : « Parmi les surprises du 1er mai, une des moindres n'a pas été de voir un très grand nombre d'indigènes prendre part au cortège des travailleurs » (35).

1925 marque en Algérie l'année de la solidarité avec les combattants riffains. L'insurrection de l'émir Abd el-Krim a été soutenue par une campagne d'agitation sous forme de tracts, d'affiches, de meetings, etc. A ce sujet, voici ce que note le rapport du gouverneur général d'Algérie

> Vers le 18 juin à Oran, et à plusieurs reprises, des papillons ayant pour objet de protester contre la guerre du Maroc ont été apposés la nuit sur les murs de la ville. Par ailleurs, à Miliana, des tracts portant pour titre « La guerre impérialiste et les esclaves des colonies » ont été distribués dans les boîtes aux lettres de quelques habitants (36).

La tournée de Doriot en 1925 contre la guerre du Maroc semble avoir eu un grand succès auprès des masses algériennes. La guerre du Riff et le soutien apporté par le Parti communiste aux combattants a accru l'audience communiste.

> Il nous a été possible de constater, *note un rapport du PC*, cette sympathie du peuple algérien pour les Riffains dans une réunion donnée à Sétif... par le secrétaire général devant un auditoire composé en grande partie d'indigènes et de quelques tirailleurs algériens. Le délégué du Parti faisait le procès de la guerre du Maroc (37).

---

(33) Interview de Merad Boudia, Bachir et Naïb Mohamed.
(34) *La Lutte Sociale*, 4 mai 1919.
(35) *Ikdam*, 10 mai 1919.
(36) AN, F7 13170, rapport de juin 1925.
(37) Rapport sur la situation politique en Algérie, 17 octobre 1925 (Archives privées).

7. La place de l'émigration

L'émigration des travailleurs en France a joué un rôle très important dans la diffusion des idées communistes. On oublie souvent de rappeler, lorsqu'il est fait référence à l'Etoile nord-africaine, un certain nombre de faits. Cette organisation a été constituée avec l'aide et le soutien du Parti communiste français ; elle avait à l'origine un programme anti-impérialiste, progressiste et démocratique ; les ouvriers formaient l'essentiel des adhérents ; la plupart de ses dirigeants étaient membres du PCF. Un rapport de police établi en janvier 1929 nous donne la liste du Comité central de l'ENA : sur vingt-huit membres, seize appartiendraient au Parti communiste (38).

Cette adhésion des communistes à l'organisation de l'Etoile nord-africaine était conforme à la stratégie adoptée par l'IC.

> Les communistes indigènes peuvent et doivent entrer individuellement dans les groupements nationaux, même embryonnaires, qui existent à l'heure actuelle, tant en Algérie qu'en France, pour les faire évoluer vers les solutions politiques, démocratiques que nous préconisons. *Cependant, il est dit plus loin* le Parti communiste ne doit pas avoir de rapports officiels dans l'organisation de ces partis ; mais des communistes doivent y adhérer individuellement, contribuer de toute manière à leur développement, y former des fractions communistes par lesquelles on arrivera prudemment, mais sans avoir l'air de commander, à ce que la base sociale fondamentale de ces partis soit constituée par les couches ouvrières et paysannes démocratiques (39).

C'est certainement cette stratégie qui a été retenue et mise en application pour le cas de l'ENA. La pratique politique à l'intérieur de cette organisation a eu un impact important. En 1924, environ 100 000 travailleurs étaient déjà installés en France. Ce chiffre est très important, non seulement par le nombre, mais aussi au point de vue qualitatif émigration composée de travailleurs très jeunes, coupés de la colonie, et aussi du milieu familial ; émigration très mouvante, même si les autorités coloniales avaient réussi à freiner à partir de 1924 cet exode ; émigration composée à l'origine dans sa quasi-totalité d'ouvriers. Cette classe ouvrière en émigration côtoie dans

---

(38) Voici la liste des membres du CC de l'ENA établie par la police dans une note du 18 janvier 1929 :

1. Ali, PC
2. Debab, rentré en Tunisie, PC
3. Ben Lekhal, rentré en Algérie, PC
4. Hadjali, PC
5. Abderrahman, PC
6. Guessoum Rabah, PC
7. Saïdoum, en Russie, PC
8. Boussaïd, PC
9. Benouna, PC
10. Mohamed Ben Abdellah, PC
11. Koufi, rentré en Algérie, PC
12. Chérif, PC
13. Marouf, PC
14. Djilani, PC
15. Issad, en prison en Algérie, PC
16. Boutoine PC
17. Akli
18. Chadly Ben Mustapha
19. Youbi
20. Kaci Akli
21. Belghoul
22. Koumad
23. Boudadi
24. Naceur Rabah
25. Rahmani
26. Amriche Mustapha
27. Messali
28. Boualouch

(39) Résolution sur les tâches de la Région algérienne, juillet 1926 (Archives privées).

le travail essentiellement, ses camarades ouvriers français. A leur contact, les travailleurs algériens apprennent à s'organiser, à lutter, et s'initient à tout un vocabulaire nouveau anti-impérialisme, front, bloc ouvrier-paysan, nationalisation, liberté, socialisme, communisme. Voici d'ailleurs ce que recommande un rapport établi par le Parti communiste

> Encourager dans une certaine mesure l'exode des indigènes dans la métropole. On a pu constater que les indigènes ayant résidé en France perdaient peu à peu, en raison de l'ambiance et du défaut de surveillance, leurs préjugés de race et la plupart de leurs coutumes religieuses ; mais on a surtout remarqué qu'ils devenaient, après une éducation élémentaire sur leurs devoirs de classe, des combattants très sérieux et très disciplinés dans la lutte des classes (40).

Cette activité militante avait un effet de retour sur l'Algérie. Les contacts avec le pays sont restés très solides ; ils s'effectuaient soit par courrier, soit aussi lors des voyages, et souvent l'émigrant se réinstallait au pays. Le rapport du Parti communiste déjà cité souhaitait que

> soit encouragé le retour dans la colonie d'indigènes qui auront reçu une éducation de classe suffisante pour leur permettre de devenir des propagandistes dans les milieux coloniaux et d'assurer la liaison avec les groupements révolutionnaires. Les méthodes de propagande employées par les indigènes atteignent parfois des résultats stupéfiants (41).

8. Implantation et composition de la région communiste

Cette profonde activité menée par le Parti communiste auprès des populations algériennes eut deux conséquences organiques très importantes

Tout d'abord les rectifications apportées sur la question nationale depuis le Congrès de Tours entraînèrent le départ ou l'exclusion d'un grand nombre de militants d'origine européenne. En 1924, selon le communiste Constant, le PC avait 3 000 adhérents ; quatorze sections dans le seul département d'Alger ; une imprimerie ; un journal qui vivait par ses propres moyens, une salle de fête, un cercle. Or, le Parti communiste est devenu, selon Constant, « un parti nationaliste indigène », et il ajoute : « il paraît que pour *La Lutte Sociale* soit dans la ligne, elle ne doit plus s'occuper que des indigènes. Les travailleurs européens de ce pays, sont, paraît-il, quantité négligeable » (42). La candidature du communiste Mazoyer aux élections de 1921 dans l'ancien département d'Alger a recueilli 3 663 voix. Celle de Cazala, en 1928, toujours dans le même département, n'a rassemblé que 1 800 voix. Les communistes, de 1921 à 1928, ont perdu plus de 50% de leur clientèle électorale. Ces deux chiffres — celui, organi-

(40) Rapport présenté au III[e] congrès mondial de l'ISR sur la question indigène algérienne, 1924 (Archives privées).
(41) *Ibid.*
(42) *Le Combat Social*, 31 mars 1927 ; ce journal regroupait les exclus du PC.

que, donné par l'ancien militant communiste Constant, le second relatif à l'audience du Parti auprès des citoyens du département d'Alger — témoignent du recul des communistes en milieu européen. Ce recul est confirmé dans un rapport établi par le gouverneur général. « Le nombre des communistes parmi la population européenne semble avoir sensiblement diminué » (43).

A la fin de la première guerre mondiale, il y eut certainement un accroissement des effectifs du PC en milieu européen. L'adoption de la motion « Cachin-Frossard » par les communistes d'Algérie n'a pas été étrangère à ce mouvement. Cette adhésion fut donc formelle. Les implications n'ont pas été saisies immédiatement par les communistes d'Algérie. Que s'est-il donc passé ? La première guerre mondiale s'est achevée par une crise économique, aggravée d'une crise de confiance, d'où tous les mouvements révolutionnaires ou insurrectionnels d'après-guerre, tous ces événements ont eu leur répercussion en Algérie. Les militants ont certainement cru alors à l'avènement du « grand soir ». La lecture de *La Lutte Sociale* nous semble confirmer cette hypothèse. Ce fut une période d'euphorie révolutionnaire. Dans tous les articles, on annonçait pour bientôt la fin du « règne de la bourgeoisie » et du « capitalisme ». C'est dans cette optique, nous semble-t-il, qu'il faut comprendre cette adhésion en grand nombre des militants européens.

Cet afflux vers le Parti communiste, au lieu d'être un élément positif a au contraire énormément pesé sur l'idéologie du parti. *A fortiori*, celui-ci n'était pas encore débarrassé de l'opportunisme qui avait été la caractéristique fondamentale de la social-démocratie de la période d'avant-guerre. C'est que nous confirme un rapport établi par le Parti communiste en 1925

> Les fédérations algériennes ont voté presque à l'unanimité leur adhésion à la IIIe Internationale. Mais cette adhésion n'a pu changer comme d'un coup de baguette magique l'idéologie du nouveau PCA. La question indigène était envisagée d'après les méthodes et les conceptions de la IIe Internationale. La motion de Sidi-Bel-Abbès caractérisait bien cet état d'esprit. Jusqu'aux élections législatives de mai 1924, le parti évita toujours de se prononcer sur la question algérienne... Le parti ne comptait pas d'adhérents indigènes. D'ailleurs, rien n'était fait pour faire du recrutement dans l'élément le plus important de la population (44).

La deuxième conséquence est intimement liée à la première. Le départ (ou l'exclusion) d'un grand nombre de communistes algériens est allé de pair avec les rectifications opérées dans la stratégie du parti et avec l'adhésion d'un grand nombre de communistes algériens. Ce départ est confirmé dans un rapport établi sur la situation politique par la région du Parti communiste :

> Les premiers éléments qui ont quitté le parti sont des petits fonctionnaires, des intellectuels. Ils ont donné comme raison de ne pas approuver l'exclusion de Monatte, Rosmer, etc. et de ne plus être

(43) AN, F7 13174, rapport de juin 1925.
(44) Rapport sur la situation politique en Algérie, 17 octobre 1925 (Archives privées).

d'accord avec le parti sur la question indigène. Evidemment, le départ de ces adhérents n'a pas été une grande perte. Ils constituaient, dans le parti, un élément de faiblesse (45).

Quant à Biboulet, secrétaire fédéral de la région d'Alger, il note, dans une lettre adressée à Pierre Sémard, le progrès organique réalisé en milieu algérien « Il y a un an, la fédération ne comptait qu'un élément indigène. Nous en comptons actuellement quatre-vingt-six » (46).

Après ces opérations de rectification politique et d'épuration, la structure organique du parti se présentait ainsi la fédération algérienne du PCF était divisée en quatre rayons rayon d'Alger, d'Oran, de Constantine et de Sétif. Dans le rayon d'Alger, le PC était implanté dans les centres suivants : Alger-ville, Blida, El Affroun, Ménerville, Orléansville. A Alger, les cellules étaient réparties de la façon suivante : vingt-quatre cellules d'entreprise, six cellules de quartier, quatre cellules de ville. Les cellules de l'intérieur du département étaient ainsi réparties onze cellules de village, deux cellules de gare. Dans le rayon d'Oran, le PC était implanté dans les centres suivants : Oran, Sidi-Bel-Abbès, Tlemcen, Mascara, Perrégaux, Relizane. Les cellules étaient ainsi réparties : quatre cellules de quartier, une cellule de gare, onze cellules de village. Dans le rayon de Constantine, le PC était implanté dans les centres suivants : Constantine, Batna, Biskra, Souk-Ahras et les cellules étaient ainsi réparties : une cellule de gare, treize cellules de quartier ou de village. Dans le rayon de Sétif, le PC était implanté dans les centres suivants Sétif, Bougie, Djidjelli, Bordj bou Arreridj et réparti en six cellules de village. Ces informations peuvent être regroupées dans le tableau suivant

	Alger	Oran	Constantine	Sétif	Totaux
cellules de ville ou de quartier	10	4		0	14
cellules d'entreprises	24	0	0	0	24
cellules de gare	2	1	1	0	4
cellules de village	11	11	13	6	41
totaux	47	16	14	6	83

Ce même rapport nous donne l'effectif total des militants. La Fédération algérienne du Parti communiste comptait en octobre 1925 : 1 540 militants dont 1 230 d'origine européenne et 310 Algériens. Les militants d'origine algérienne représentaient 20 % de l'effectif total.

(45) *Ibid.*
(46) Région communiste d'Algérie, 17 octobre (Archives privées).

Quant à la répartition socioprofessionnelle, elle se présentait de la façon suivante

— Pour les Européens :

— cheminots	
● ouvriers des ateliers	250
● employés de bureau, gares et de la traction	90
— ouvriers de l'industrie	420
— inscrits maritimes	45
— employés de commerce	145
— petits fonctionnaires (postiers, instituteurs)	170
— petits commerçants, petits patrons artisans	60
— paysans (ouvriers agricoles, petits propriétaires, fermiers)	65
— intellectuels (avocats, médecins)	7
Total	1 257

Dans cet effectif, les ouvriers liés directement à la production représentaient 53 % du total. Nous y avons inclu les cheminots travaillant dans les ateliers.

— Pour les Algériens

— cheminots	
● ouvriers des ateliers	12
● employés de bureau, exploitation et traction	70
— dockers, portefaix, ouvrier du port	35
— ouvriers de l'industrie	25
— fonctionnaires (instituteurs, postiers)	45
— artisans, petits commerçants	50
— employés de commerce	20
— paysans	50
Total	307

Sur cet effectif, les ouvriers liés directement à la production représentent 24 % du total. Il y a donc au sein du parti une dominante des couches moyennes. Il faut remarquer dès cette époque l'adhésion des paysans au Parti communiste ; ils étaient déjà une cinquantaine.

En établissant la comparaison entre la répartition des cellules et celle de la répartition socioprofessionnelle des militants nous pourrons faire les quelques remarques suivantes : sur un total de quatre-vingt-trois cellules réparties à travers tout le territoire algérien, les cellules d'entreprises ou de gares ne sont que vingt-huit, soit 33 % du total. Or, ce pourcentage ne correspond pas au nombre des ouvriers militants du parti liés directement à la production. Pour les deux groupes de population, ce pourcentage représente 48 %. Le Parti communiste est donc insuffisamment implanté dans les entreprises malgré le nombre élevé des ouvriers liés à la production. Son action est menée beaucoup plus en largeur qu'en profondeur. A quoi est due cette inégalité ? Nous pouvons émettre deux hypothèses : faiblesse des forces productives : le taux de concentration des ouvriers est très bas ; très violente répression : l'occupant colonial pratique une politique de dissuasion. En effet, l'activité dans les

cellules de quartier ou de village comporte un minimum de risques ; elle n'est pas liée directement à une pratique de masse (grèves, meetings, etc.). Enfin, la totalité des cellules d'entreprises sont concentrées à Alger. Les 445 militants ouvriers de l'industrie se trouvaient peut-être même tous à Alger. Nous constatons encore qu'aux rayons de Sétif et de Constantine dominent largement les cellules de ville ou de village. Les Algériens militaient essentiellement — c'est une hypothèse — dans cette structure organique. C'est en Petite Kabylie qu'on dû se constituer les premiers groupes de paysans communistes.

Les archives de police nous donnent, en 1928, pour la ville de Constantine, la composition suivante des militants du parti une cellule de quartier composée de dix-sept membres ; une cellule d'atelier composée de douze membres ; une cellule des PTT composée de huit membres ; une cellule de quartier Sidi Mabrouk, quatre membres (47).



Quelles conclusions pouvons-nous tirer ? Pourquoi les communistes ne sont-ils pas restés à la tête du mouvement national comme ils l'ont été jusqu'en 1937 ? Nous avançons les quelques remarques suivantes, sans tenter d'être exhaustif :

- Il y a d'abord les conditions de formation du parti il y a une double composante ethnique. Malgré le travail d'exclusion, il y avait encore, fin 1925, une large majorité d'origine européenne. Celle-ci, sauf exception, malgré souvent son dévouement et son sacrifice, n'est pas arrivée à assimiler la question nationale pour la simple raison qu'elle n'avait pas à résoudre ce problème.

- La composante sociale en milieu algérien était en majorité d'origine petite-bourgeoise. En 1925, les deux tiers des militants provenaient des couches moyennes (intellectuels, artisans, fellahs, etc.) ;

> A Blida, note un rapport du PCA, les camarades qui composent la cellule locale sont dans leur majorité des artisans ; à Miliana, cette région comprend un élément de petits commerçants et surtout de petits propriétaires indigènes ; à Orléansville, la cellule comprend aussi des intellectuels indigènes ; à Sétif, les adhérents comprennent quelques fonctionnaires et quelques commerçants indigènes, mais surtout des petits propriétaires indigènes ; à Djidjelli, cette cellule comprend des petits commerçants, des petits industriels et des petits propriétaires ; les cellules communistes de Taher et d'Aïn M'lila sont composées de petits propriétaires indigènes, etc. (48).

- Les erreurs du mouvement ouvrier algérien ont été en partie les erreurs du mouvement ouvrier international.

- Certains éléments composant la Commission coloniale auprès du PCF (49) ont eu une attitude négative.

---

(47) Archives de la Wilaya de Constantine.
(48 Région communiste d'Algérie, 17 octobre 1925 (Archives privées).
(49) Témoignages de Belarbi, Badsi, Latrèche.

● Il faut enfin souligner la nature du capitalisme qui a engendré en Algérie la classe ouvrière. La société algérienne a été noyée pendant une très longue période par les couches petites-bourgeoises engendrées par l'expropriation capitaliste. Ces couches sociales ont mis beaucoup de temps à apparaître sur la scène politique sous forme de partis organisés. L'avant-garde a fait école au Parti communiste. Mais au fur et à mesure du changement du rapport des forces nationales et internationales et à mesure que ces couches se consolidaient dans leurs positions sociales grâce à leur enrichissement, elles accèdaient aux luttes politiques en devenant progressivement nationalistes.

● La situation internationale, particulièrement la montée du fascisme dans le monde, a perturbé l'évolution organique et politique du PCA. Cependant, quelques que soient les erreurs du Parti communiste, celui-ci a continué à jouer un rôle très important dans la constitution et la formation des idées nationales, par la constitution des premières cellules de l'ENA en Algérie qui sont devenues le noyau dynamique du PPA, et par l'influence idéologique et politique, organique même, qu'il a exercée sur le courant nationaliste.

Le premier congrès ouvrier arabe : émergence du mouvement ouvrier arabe en Palestine

par Maher AL-CHARIF

Le premier congrès ouvrier arabe (1) s'est tenu à Haïfa, en 1930. Il n'existe pas, à notre connaissance, d'étude précise sur ce congrès, même si tous les chercheurs qui se sont intéressés à l'histoire du mouvement ouvrier en Palestine en ont souligné l'importance. Or il est possible d'apporter quelques précisions en se référant à une série d'articles parus dans les périodiques de l'Internationale communiste et de l'Internationale syndicale rouge qui contiennent des rapports envoyés directement de Palestine.

1. Les conditions d'émergence du mouvement ouvrier arabe

Au début de l'occupation britannique, la Palestine était un pays agraire, semi-féodal et le mouvement ouvrier y était peu développé (2). Avant la première guerre mondiale, l'économie du pays se limitait, pour l'essentiel, à l'agriculture, à la petite industrie et à l'artisanat. Cette faible économie locale n'allait pas tarder à être ruinée par la politique impérialiste anglaise. Les capitalistes européens inondèrent en effet les marchés locaux de leurs marchandises ; les produits des artisans et des agriculteurs indigènes furent rapidement évincés ; les fellahs, ruinés par les usuriers, pillés par leurs « effendis » et écrasés sous un fardeau fiscal extrêmement lourd, mis en outre dans l'impossibilité de trouver du travail dans les villes en raison du faible développement de l'industrie, se transformèrent soit en bédouins nomades, soit en chômeurs citadins.

Or, l'occupation britannique de la Palestine fut suivie par une assez importante immigration juive. Au début des années 1920, la Palestine comptait de 60 à 70 000 ouvriers. Sur ce nombre, près de

(1) Une première étude concise a été publiée en arabe dans *Affaires palestiniennes*, mensuel publié à Beyrouth par le Centre de recherches palestiniennes, n° 50-51, octobre-novembre 1975, p. 293-302.

(2) Répartition des habitants arabe en Palestine en 1922

Population arabe	*Habitants des villes*	*Habitants des villages*
668 258	195 697 (soit : 29 %)	472 501 (71 %)

Cf. M.H. YA'COUB, *Nāzrāt jadida ila tarikh Alquadia Al-Filastinia* (Nouvelle vision de l'histoire de la question palestinienne), Dar Al-Talia, Beyrouth, 1973, p. 68.

50 000 ouvriers étaient arabes, les autres juifs. Il faut noter que dans ce nombre figurent aussi des femmes et des enfants, qui tiennent souvent la place d'un ouvrier adulte. Les Arabes des villes travaillaient principalement dans l'industrie du bâtiment, dans les transports, dans les moyennes et petites usines (fabriques de savon, de chaussures, moulins), et dans les petits ateliers d'artisans. Les conditions de travail des ouvriers arabes se distinguaient nettement de celles des ouvriers juifs. Les ouvriers arabes étaient en majorité dispersés dans des petits ateliers. Isolés et inorganisés, ils connaissaient des journées de travail illimitées, dans des conditions hygiéniques déplorables, les bas salaires, une vie très primitive. Le prolétariat arabe, ignorant dans sa grande masse (98 % d'illettrés), sous le joug d'une exploitation infinie, était soumis à la forte influence des « èffendis », du clergé musulman et du patronat.

Aussi, le premier congrès ouvrier arabe manifeste-t-il un changement qualificatif dans le niveau de la conscience de classe du mouvement ouvrier arabe, qui commence à jouer un rôle effectif indépendant dans la lutte que menait le mouvement national arabe contre l'impérialisme et le sionisme. Les masses ouvrières arabes inorganisées participaient certes à toutes les luttes patriotiques ; elles constituaient avec les masses paysannes, les bases essentielles de ces luttes ; mais la classe ouvrière arabe ne s'était pas encore exprimée en tant que force de classe indépendante, au sein du mouvement national arabe ; la période qui suit l'insurrection d'août 1929 est donc celle de l'émergence du mouvement ouvrier arabe. En particulier avant le congrès de 1930, les revendications ouvrières étaient absentes du programme du mouvement national alors que les revendications paysannes y trouvaient place sur les mots d'ordre de défense des terres arabes contre l'expropriation car celle-ci menaçait aussi les intérêts d'une partie des notables arabes.

Au lendemain de l'occupation britannique, le mouvement national des Arabes de Palestine était partie prenante du mouvement national syrien, allant dans le sens de la reconstitution de l'unité d'une grande Syrie. Mais au cours du II[e] congrès général syrien qui se tint à Damas, en février 1920, les délégués palestiniens se réunirent séparément et décidèrent la création d'un « Comité national de défense de la Syrie et de la Palestine ». La distinction se fait en raison de la répartition des territoires entre les mandats anglais et français et à cause de l'implantation sioniste en Palestine. L'action de l'impérialisme britannique en Palestine était double il s'agissait, d'une part, d'assurer ses propres intérêts colonialistes, et d'autre part, de consolider l'existence sioniste ; aussi, le mouvement national des Arabes de Palestine prit-il une forme totalement originale. Ainsi la domination exercée par le féodalisme traditionnel même, lequel se plaçait en haut de l'échelle sociale et politique en Palestine, fut mise en cause par les tentatives de l'organisation sioniste visant à exproprier les Arabes de leurs terres. C'est pourquoi, ce furent les notables féodaux et religieux arabes, alors à la tête du mouvement national, qui se dressèrent en premier lieu contre l'ennemi sioniste, ménageant par là-même l'ennemi principal l'impérialisme britannique. Cet état de chose — la structure confessionnelle du mouvement national,

sa direction par les notables et les chefs religieux — était rendu possible par la faiblesse de la bourgeoisie arabe palestinienne encore embryonnaire à cette époque.

Les ouvriers arabes de Palestine n'avaient aucune tradition d'organisation syndicale. La seule forme d'organisation qu'ils connaissaient était celle des « corporations » basées sur les lois des associations ottomanes, qui permettaient à un minimum de sept personnes de constituer une association, tout en se voyant interdire d'aborder les problèmes politiques. Ces associations qui regroupaient les ouvriers et les patrons, défendaient la plupart du temps les intérêts de ces derniers. C'est au début des années 1920 qu'une tendance à l'organisation syndicale apparaît chez les ouvriers arabes. Les syndicalistes égyptiens qui travaillaient en Palestine, ont joué un rôle important à côté des syndicalistes juifs à l'origine de cette syndicalisation dont le mouvement de genèse peut être divisé en deux périodes.

La première s'étend des débuts des années 1920 jusqu'en 1926, ou plus précisément jusqu'à l'apparition de l'Association des ouvriers arabes de Palestine. Deux tendances s'efforçaient alors de mobiliser les ouvriers arabes celle du Parti communiste pour faire entrer les ouvriers arabes dans les syndicats liés à l'*Histadrouth* (l'organisation des travailleurs juifs de Palestine) en vue de créer des organisations syndicales unitaires et internationalistes, celle de groupes nationaux arabes comme le Parti national palestinien (3) qui visaient à créer leurs propres organisations « ouvrières » afin de contrôler les masses arabes. La deuxième période commence avec l'Association des ouvriers arabes, à Haïfa, et donc la création d'organisations syndicales arabes indépendantes après l'échec des tentatives communistes d'organisations unitaires et internationalistes.

2. Les tentatives pour organiser les ouvriers arabes avant la convocation du premier congrès

Ces tentatives sont le fait du jeune Parti communiste de Palestine. Celui-ci, qui deviendra un des partis les plus actifs de l'Internationale communiste dans l'Orient arabe, fut fondé à l'initiative de quelques ouvriers et intellectuels juifs que la victoire de la Révolution d'octobre, l'oppression coloniale des Arabes en Palestine et la coopération entre le sionisme et l'impérialisme, ont amenés à se détacher du mouvement ouvrier sioniste. Au départ, le parti prit le nom du MOPS (*Mifleguet Poalim Sotzialisme* — Parti des ouvriers socialistes). Le premier congrès du MOPS qui se tint les 17, 18 et 19 octobre 1919 est considéré comme le premier congrès du PC de Palestine. Après un long conflit idéologique qui a entraîné des scissions et de nouvelles réunifications, le MOPS se détacha totalement des résidus de l'idéologie sioniste. Le V[e] congrès du parti réuni en juillet 1923, fut un événement important. Au cours de ce congrès, où un délégué arabe prit la parole

---

(3) Le premier parti politique arabe en Palestine. Il fut fondé en novembre 1923 par l'aile la plus réactionnaire du mouvement national arabe. Ses dirigeants appelaient ouvertement les Arabes à collaborer activement avec les autorités mandataires anglaises.

pour la première fois, le MOPS adopta définitivement le nom de PC de Palestine. Quelques mois plus tard (au début de l'année 1924), le parti fut admis par l'Internationale communiste comme sa section nationale en Palestine. Le PC de Palestine organisa au sein de l'*Histadrouth*, en novembre 1922, une fraction syndicale révolutionnaire la Fraction ouvrière, qui prend contact avec la direction de l'Internationale syndicale rouge, et suivra ses directives d'organisation des ouvriers arabes.

Le Comité exécutif de l'Internationale syndicale rouge avait lancé un appel aux « Ouvriers arabes de Palestine le 20 février 1924

> Ouvriers arabes ! Vous demeurez encore inorganisés, sans récriminer ; chacun de vous subit le joug des profiteurs capitalistes, nationaux et étrangers. Votre pays est devenu, en fait, la colonie de l'impérialisme britannique... Les cheiks et les effendis, les impérialistes anglais et les capitalistes sionistes ont conclu une alliance étroite pour l'exploitation des travailleurs arabes... Vous n'êtes pas organisés et c'est ce qui fait la source de la puissance de vos ennemis de classe et la cause de vos souffrances. Les conditions de votre travail sont extrêmement pénibles. Les employeurs vous traitent en esclaves, le travailleurs arabe n'est qu'une bête de somme aux yeux du capitaliste... La raison de cet état de choses, c'est que vous n'avez pas de syndicats professionnels.
>
> L'organisation *Histadrouth-Hacollit*, qui existe en Palestine ne défend pas vos intérêts, vos droits. Ce n'est pas seulement parce qu'elle est constituée exclusivement par des juifs, mais surtout parce que les chefs de cette organisation ont subordonné les intérêts des ouvriers juifs à ceux des sionistes, c'est-à-dire à ceux de la bourgeoisie juive, également étrangers aux ouvriers juifs et arabes.
>
> L'ISR, qui groupe dans ses rangs 15 millions d'ouvriers révolutionnaires de toutes nationalités et de tous pays, qui mène une lutte énergique contre la domination capitaliste, qui soutient chaque mouvement révolutionnaire contre l'oppression nationale, vous lance un appel, travailleurs arabes de la Palestine, pour vous inviter à lutter pour votre émancipation. Dressez-vous pour la défense de vos intérêts ! Mettez un terme à l'exploitation infinie imposée à votre pays.. Sachez qu'une fois organisés, vous aurez en main l'arme la plus puissante, la plus efficace. Edifiez vos syndicats professionnels, organisations de lutte ouvrière... [Ouvrier arabes], l'ISR a déjà des partisans dans votre pays, en Palestine. C'est le groupe ouvrier de la *Histadrouth*. Depuis longtemps déjà, ils luttent non pour les intérêts nationaux juifs mais pour les intérêts des travailleurs juifs aussi bien qu'arabes. Prolétaires arabes ! le groupe ouvrier aspire à une alliance de combat entre vous et les travailleurs révolutionnaires juifs pour que la lutte contre les capitalistes et les colons riches soit faite sur un front unique... Ouvriers arabes ! Vous devez opposer à l'alliance étroite du capital anglo-sioniste avec les cheiks et effendis, l'Union fraternelle des ouvriers révolutionnaires de la Palestine.
>
> Tous au travail !
>
> Tous à l'organisation !

La première tentative sérieuse pour organiser les ouvriers arabes remonte à l'année 1922, quand les cheminots arabes qui formaient le groupe le plus conscient parmi les travailleurs arabes, demandèrent d'être admis au syndicat des cheminots lié à l'*Histadrouth* ; la direction refusa. Une année plus tard, la direction de la fédération

des cheminots, sous la pression des ouvriers juifs révolutionnaires membres de la Fraction ouvrière, accepta d'intégrer les cheminots arabes. La Fraction ouvrière communiste avait en effet une forte influence au sein de la fédération des cheminots qui groupait au début de l'année 1924, 40 ouvriers arabes sur 300 syndicalistes. Du 9 au 10 janvier 1924, s'est tenu le congrès général de la Fédération qui décida d'agir activement pour créer des organisations syndicales unitaires et internationalistes groupant les travailleurs juifs et arabes, en vue de réaliser l'unité de la classe ouvrière en Palestine. Ce congrès adopta une résolution, où on peut lire

> La Fédération ne deviendra forte et ne pourra vaincre tous les obstacles que quand elle aura groupé tous les travailleurs des chemins de fer, sans distinction de nationalité, et quand elle sera organisée sur tout le territoire du pays.

Le troisième point de cette résolution stipulait

> La conférence a décidé de réclamer au Congrès général de l'organisation juive (l'*Histadrouth*) l'application du principe international. C'est en harmonie avec ce principe qu'on construira à l'avenir toutes les organisations. On fondera une organisation syndicale internationale dont la Fédération des cheminots sera un élément constitutif.

La Fraction ouvrière s'est heurtée dans sa lutte pour créer des organisations unitaires et internationalistes, à une opposition acharnée de la part de la direction de l'*Histadrouth* ; celle-ci est allée jusqu'à condamner les militants de la Fraction en les accusant d'agir contre les « intérêts de la classe ouvrière juive ». En effet, le Conseil central de l'*Histadrouth* s'est réuni clandestinement en avril 1924, pour débattre du sort des militants de la Fraction, qui n'ont pas eu le droit de se défendre. Après de longs débats, le Conseil central adopta une résolution les excluant de tous les syndicats liés à l'*Histadrouth*, qui déclare

> Ennemie de la nation juive et de la classe ouvrière juive, la Fraction ouvrière est exclue de l'*Histadrouth*. Sont expulsés en même temps tous ceux qui parlent en son nom et figurent sur ses listes électorales, et enfin, seront exclus automatiquement ceux qui sous une appellation quelconque prolongeraient l'activité de la Fraction ouvrière.

Après une courte période, les autorités britanniques ont aussi déclaré la Fraction, « organisation illégale », fermant tout ses clubs et arrêtant la plupart de ses cadres. Ainsi la direction de l'*Histadrouth* collaborait avec les autorités impérialistes pour pourchasser les membres de la Fraction et liquider leur organisation syndicale. Une large campagne d'épuration sévit alors. Elle a rencontré une grande résistance dans certains syndicats, en particulier chez les cheminots, dont le Comité central condamna la résolution d'expulsion en la proclamant illégale. Ce syndicat conserve néanmoins son caractère international groupant ouvriers juifs et arabes. Au début de l'année 1925, cinq ouvriers arabes figuraient dans sa direction composée de dix syndicalistes. A la fin de cette même année, ce syndicat groupait 350 ouvriers

arabes sur un total de 650 syndicalistes, et 420 sur 884 au milieu de l'année 1926.

La direction de l'*Histadrouth* n'était pas seule à combattre l'idée de la création des organisations syndicales unitaires et internationalistes. C'est ainsi, que fut créée en 1924 à Naplouse — centre de l'industrie savonnière — par un des grands patrons de la ville, un parti « ouvrier » appelé « Parti des ouvriers Arabes de Naplouse ». Un des buts de ce parti était l'amélioration des conditions de vie ouvrière et la lutte contre le communisme. En 1927, des éléments plus réactionnaires encore du Parti national tentaient de créer des organisations « ouvrières » qui disparurent l'une après l'autre. Mais apparaissaient également des organisations syndicales indépendantes ; la plus importante fut l'Association des ouvriers arabes de Palestine, fondée à Haïfa le 21 mars 1925. Les buts étaient purement revendicatifs, et l'association s'engageait dans les limites de la loi, à ne pas aborder les problèmes politiques ; sa direction était influencée par la pratique réformiste des syndicats britanniques. Elle contribua malgré tout à élever la conscience de classe des ouvriers arabes, et à les sensibiliser à la nécessité de créer une confédération syndicale groupant tous les ouvriers arabes de Palestine. Des représentants ouvriers se manifestaient pour la première fois au Congrès national arabe de 1928 ; la même année, une Bourse du travail, destinée à embaucher des ouvriers arabes pour les travaux du port fut ouverte à Haïfa. La classe ouvrière arabe n'était pas suffisamment préparée pour jouer un rôle efficace dans les événements d'août 1929 : l'échec de l'insurrection et la position conciliante des partis arabes firent plus fortement sentir le besoin d'une organisation de classe indépendante, qui pourrait exprimer les intérêts et les ambitions ouvrières. Il se produisit dans la période qui suivit, une montée des luttes sociales et politiques des ouvriers arabes. Ce qui a donné une base solide au mot d'ordre avancé depuis longtemps par les communistes, de convoquer un congrès général ouvrier.

3. La convocation et le déroulement du premier congrès ouvrier

Les partis nationalistes arabes redoutaient la formation d'une organisation syndicale révolutionnaire qui menace leur hégémonie sur le mouvement national. La direction réformiste de l'Association des ouvriers arabes essaya à plusieurs reprises de remettre la convocation du congrès général ; elle pensait même l'annuler, mais sous la pression ouvrière, elle décida finalement de le tenir le 11 janvier 1930, en vue de créer une fédération générale des syndicats. La direction sioniste de l'*Histadrouth* déclencha alors une dure campagne contre l'idée du congrès ouvrier arabe; en la présentant aux masses ouvrières juives comme une manœuvre d'éléments bourgeois nationaux arabes, et aux autorités impérialistes anglaises, comme une manœuvre communiste ; elle refusait de voir la réalité de l'éveil de la classe ouvrière arabe. D'autre part, les milieux bourgeois nationaux arabes, prenant les devants, faisaient un chantage anticommuniste, ils invitaient les ouvriers arabes à combattre toute influence

communiste dans le congrès, sous le prétexte que celle-ci pourrait amener la répression des autorités anglaises et l'interdiction de l'organisation ouvrière naissante.

La campagne de préparation fut l'occasion de réunions, et de meetings tolérés ou clandestins. Un nombre considérable d'ouvriers arabes, entre 4 et 6 000 y auraient pris part dans plusieurs villes et bourgades comme Jérusalem, Jaffa, Haïfa, El-Loud, Nazareth, Aka, Ein-Karen, Beit-Safafa, Al-Tira, Shafa-Amrou... Les syndicalistes de la Fraction ouvrière communiste ont participé efficacement à cette campagne, obtenant un bon nombre de délégués ; à leur tête, se trouvait le dirigeant communiste arabe « Najati-Sydki ». Il était prévu qu'une délégation ouvrière syrienne participerait à ce congrès, mais les autorités françaises lui ont refusé les visas nécessaires pour le voyage. Néanmoins, deux ouvriers syriens se trouvant sur place, prirent part clandestinement au congrès. Le congrès fut ouvert le 11 janvier 1930 à Haïfa, avec la participation de soixante et un délégués.

La plupart des délégués étaient des ouvriers élus sur les lieux de travail ; mais il y eut aussi quelques intellectuels et employeurs. Les débats furent précédés par une minute de silence à la mémoire des ouvriers arabes tombés dans la lutte contre l'impérialisme et le sionisme ; il se poursuivit par la lecture des messages de soutien provenant de l'Europe et de quelques pays arabes voisins. Les délégués ont porté un grand intérêt au message du secrétariat arabe de la Ligue contre l'impérialisme qui appelait les Arabes à se dresser à l'avant-garde des peuples en lutte. L'ordre du jour du congrès comprenait les trois points suivants

1) un rapport sur la situation de la classe ouvrière internationale, et sur les ouvriers arabes en Palestine ;

2) discussion générale et propositions ;

3) élection d'un Comité central.

Dès les premiers instants, le conflit s'ouvrit entre les délégués de la Fraction ouvrière et les délégués nationaux-réformistes qui cherchaient à dominer le congrès. Le débat fut centré sur plusieurs problèmes, dont les plus essentiels étaient

1) Les interventions politiques sont-elles permises ?

2) Quelle est la position des ouvriers face à la bourgeoisie arabe et à ses revendications de classe ?

3) Limitation de la journée de travail à huit heures, et lutte pour l'élévation des salaires.

4) Publication d'un journal ouvrier central.

5) Envoi d'un « message de soutien aux ouvriers de l'Inde dans leur lutte contre l'impérialisme et ses agents locaux ».

Aux cours des discussions sur le premier point, un délégué communiste présenta une intervention politique, pour critiquer la position conciliante de la direction du mouvement national arabe pendant l'insurrection d'août 1929, et inviter les masses ouvrières à lutter non seulement contre la déclaration Balfour, mais surtout contre l'impérialisme anglais, pour la révolution agraire, pour le « gouver-

nement ouvrier et paysan », et pour le soutien aux groupes de partisans arabes. Les éléments nationaux-réformistes se levèrent, demandant aux autres délégués qu'il soit mis fin à ce rapport, sous prétexte que les autorités anglaises avaient toléré le congrès à condition d'interdire toute intervention politique. Après de longues discussions, on vota le retrait du rapport politique (35 délégués pour le retrait du rapport, 22 contre). Les délégués réformistes gagnaient la première manche.

Quelques représentants de la bourgeoisie arabe, qui avaient pu s'introduire dans le congrès, ont essayé de pousser les congressistes à prendre des résolutions conformes à leurs intérêts. Le propriétaire d'un grand garage invita les délégués à voter une résolution pour stopper l'importation des voitures et pour faire baisser le prix de l'essence. Par contre, lors de la discussion au sujet de la limitation de la journée de travail, ces mêmes représentants de la bourgeoisie se dressèrent contre le délégué communiste qui proposa de limiter la journée de travail à huit heures, en prétendant que cette mesure allait affaiblir l'industrie arabe, et même l'anéantir, en lui ôtant toute possibilité de concurrencer l'industrie juive. Ils demandèrent aux ouvriers arabes de travailler quatorze heures par jour chez les patrons arabes, et de doubler leur production pour renforcer l'économie « nationale ». Sous le même prétexte du renforcement de l'économie « nationale », ces mêmes employeurs se dressèrent contre la proposition des délégués révolutionnaires de lutter pour l'élévation des salaires, prétendant que l'ouvrier arabe ne pourrait plus concurrencer l'ouvrier juif sur le marché du travail s'il demandait un salaire plus élevé. Selon eux, l'ouvrier arabe devait se contenter de son humble salaire, pour ne pas perdre toute occasion de travail. Mais la majorité des délégués s'opposa à ces manœuvres, en adoptant deux résolutions, l'une qui réclamait la limitation de la journée de travail à huit heures, l'autre qui demandait d'élever les salaires des ouvriers arabes, pour qu'ils soient égaux à ceux des ouvriers juifs. Ainsi, les délégués révolutionnaires gagnaient cette deuxième manche, et réussirent même à faire expulser de la tribune un grand capitaliste arabe qui voulait intervenir au nom de « ses » ouvriers. Néanmoins, le congrès adopta plusieurs résolutions pour soutenir l'industrie arabe, et demanda aux autorités d'accorder les offres publiques aux hommes d'affaires arabes.

Au cours des débats sur la publication d'un journal syndical, les réformistes en rejetèrent l'idée proposant simplement de participer à l'activité d'un journal national arabe. Mais la majorité des congressistes, encouragés par les délégués communistes, refusa cette proposition, et décida la publication d'un journal ouvrier indépendant intitulé *L'Ouvrier arabe*. On décida aussi, après de longs débats, d'envoyer un message de soutien aux ouvriers de l'Inde dans leur lutte contre l'impérialisme.

A la fin, le congrès prit plusieurs résolutions et élit un Comité central où entrèrent plusieurs ouvriers révolutionnaires. Parmi les résolutions du congrès, les plus importantes concernent

— la fondation d'organisations syndicales arabes dans toute la Palestine, et dans les pays arabes voisins ;

— l'établissement d'une législation de défense ouvrière, pour assu-

rer des emplois aux chômeurs arabes, en invitant les autorités mandataires à embaucher les ouvriers arabes selon le pourcentage de la population totale de la Palestine ;

— l'indépendance politique complète de la Palestine au sein de l'union arabe, et le refus de la partition de la grande Syrie ;

— la condamnation de l'immigration juive ;

— le droit des ouvriers à la grève, toutes les fois qu'elle est nécessaire ;

— l'application d'un régime spécial pour les prisonniers politiques ;

— la protestation contre la concession de la mer Morte accordée par les autorités britanniques à une compagnie américaine.

La direction de l'Internationale communiste a accordé au congrès une grande place dans ses périodiques et revues. De son côté, la direction de la Ligue contre l'impérialisme lança un appel « au congrès ouvrier arabe », daté du 9 janvier 1930, et dans lequel on peut lire

> Nous manquerions à notre devoir si nous n'attirions pas l'attention des ouvriers arabes sur le grand danger qui les menace celui que la lutte héroïque et si pleine de sacrifices des larges masses du peuple arabe ne soit brisée de l'intérieur, avant même que n'ait été conquise l'indépendance nationale complète et l'union fédérative... Les larges masses ouvrières et paysannes doivent surveiller leurs chefs nationaux-réformistes qui veulent réaliser à leurs dépens un compromis avec l'impérialisme britannique... Votre congrès ouvrier démontre que les ouvriers arabes ont commencé à comprendre la tâche qui leur incombe dans la grande bataille pour la libération nationale. L'union des ouvriers organisés avec les masses paysannes organisées assurera le renversement de l'impérialisme et la victoire définitive de votre grand idéal.

La direction de l'*Histadrouth*, surprise par l'ampleur du mouvement ouvrier arabe, déclencha une large campagne contre le congrès et ses résolutions, en prétendant qu'il avait été sous l'influence de la bourgeoisie arabe. Un journal sioniste l'a même décrit comme une nouvelle aventure de la part des « effendis » arabes ; en même temps, le congrès était présenté aux autorités mandataires anglaises comme un congrès bolchevique. Les groupements nationalistes arabes, faute de pouvoir s'attaquer directement au congrès, dénoncèrent ses résolutions sociales et les revendications ouvrières comme allant favoriser les milieux sionistes : les communistes poussaient à la ruine l'industrie arabe.

Si les nationalistes réformistes ont pu gagner la sympathie de la majorité des délégués, au nom de l'argument national précisément, sur les questions dont le contenu de classe est net, les délégués révolutionnaires ont obtenu de grands succès. Le mouvement ouvrier a senti la nécessité de lutter pour ses intérêts de classe et de lier sa lutte à celle du mouvement ouvrier mondial. La classe ouvrière arabe était susceptible de se transformer d'une classe « en soi », en classe « pour soi ».

Le premier congrès ouvrier arabe fut suivi par une large campagne pour organiser les ouvriers arabes de Palestine, en les invitant à

rejoindre les syndicats. Les luttes sociales furent activées. Emile Touma fait état dans son ouvrage *Les Racines de la question palestinienne*, de quarante-six grèves ouvrières dans les villes palestiniennes, auxquelles 4 000 ouvriers ont pris part, au cours de la période 1930-1935. Cette poussée a bouleversé l'idée diffusée par les milieux sionistes, de l'incapacité de l'ouvrier arabe, à la différence de l'ouvrier juif, de lutter pour ses intérêts de classe. Le développement de l'organisation syndicale de la classe ouvrière arabe fut un des facteurs, qui contribuèrent à transformer les données politiques en Palestine, au cours des années 1930, et à orienter le mouvement national arabe sur la voie de la lutte contre l'impérialisme, au lieu de se laisser dévier sur la voie de la lutte raciale et religieuse.

REFERENCES

1. Bureau exécutif de l'Internationale syndicale rouge, « Aux ouvriers arabes de Palestine », *L'Internationale syndicale rouge*, n° 37-38, 1924, p. 216-217.
2. J.-J. ZIMMING, « La classe ouvrière arabe et son action syndicale », *L'Internationale syndicale rouge*, n° 71, décembre 1926, p. 1113-1115.
3. BERGER, « Lutte pour l'unité syndicale » (Lettre de Jérusalem), *L'Internationale syndicale rouge*, n° 57, octobre 1925, p. 842-844.
4. NADAB, « Le premier congrès ouvrier arabe en Palestine », *L'Internationale syndicale rouge*, n° 110, 1930, p. 228-231.
5. IBIS (Haïfa), « Avant le congrès ouvrier arabe », *La correspondance internationale*, n° 4, 15 janvier 1930.
6. La ligue anti-impérialiste, « Adresse au congrès ouvrier arabe », *ibid.*
7. M. SAADI (Jaffa), « Le réveil de la classe ouvrière arabe », *La Correspondance internationale*, n° 10, 1er février 1930.
8. J.-B. (Jérusalem), « L'écho du congrès ouvrier arabe », *La Correspondance internationale*, n° 13, 12 février 1930.
9. NADAB, « Le premier congrès ouvrier arabe en Palestine et la lutte anti-impérialiste dans les pays arabes », *L'Internationale communiste*, n° 11, 1930, p. 709-719.
10. J. COULAND, *Le Mouvement syndical au Liban*, Paris, Editions sociales, 1970, p. 152-154.
11. E. TOUMA, *Joudhour Al-quadia Al-Filastinia* (Les Racines de la question palestinienne), Nazareth, p. 184.

Les communistes du Maroc et les Marocains (1936-1939)

par Albert AYACHE

Le 6 octobre 1936, le général Noguès, nouveau Résident général désigné par le gouvernement de Léon Blum pour remplacer « le satrape » Peyrouton, débarquait à Casablanca. En acceptant de recevoir, parmi d'autres, une délégation de communistes, il donnait un caractère légal à un Parti jusque-là interdit et qui put désormais se manifester et agir à visage découvert.

Qui étaient donc ces communistes ? Que voulaient-ils ? Quel fut leur comportement dans ce pays colonial où, face à six millions de Marocains, il y avait 200 000 Européens dont quelques centaines, grands colons, chefs de grandes entreprises, hauts fonctionnaires, tenaient les secteurs modernes d'activité et orientaient la vie du pays.

C'est à ces questions que nous nous sommes efforcé de répondre en analysant le contenu des deux journaux communistes qui se succédèrent au cours de ces trois années, *Clarté* de Casablanca et *L'Espoir* de Rabat ; en pratiquant des sondages dans d'autres organes de la presse marocaine ; en interrogeant enfin des militants de l'époque, à quoi nous avons ajouté, quand elles nous ont paru plausibles, les indications de rapports et notes de police rapportés par J. Cremadeills dans le deuxième tome de sa thèse de 3e cycle (Toulouse) sur le Parti communiste français et le Maroc (1918-1938), p. 282 à 470 (1).

Il nous est ainsi apparu que les communistes qui, après 1936, s'expriment, agissent, occupent le devant de la scène appartiennent à deux groupes le groupe casablancais auquel succède, après un hiatus de quelques mois, le groupe r'bati (Rabat). On peut les appeler aussi du nom du journal qu'ils éditaient le groupe *Clarté*, pour les premiers, le groupe de *L'Espoir*, pour les seconds.

1. **Le groupe de Casablanca** (octobre 1936-juillet 1937) (2)

Le groupe casablancais apparaît plus rude, plus divers, avec des ouvriers, des employés, des chômeurs, des cheminots et des postiers,

(1) Gros travail, discutable, à utiliser avec précaution.

(2) Sources : *Le Maroc socialiste*, directeur : Paul Chaignaud, gauche révolutionnaire ; secrétaire fédéral de la SFIO : Gaston Delmas, trotskisant. *Clarté*, décembre 1936-juillet 1937 ; communiste. Nous n'avons pu consulter les numéros de juin-juillet. *Le Petit Marocain* et *La Presse marocaine* : quotidiens. Témoignages : O. Dupuy, M. Mazzella.

de petits commerçants, des fonctionnaires, quelques avocats. Il est conduit par ces militants audacieux — leur action clandestine depuis 1934 les avait trempés — qui avaient décidé de se présenter à Noguès et obtenu la reconnaissance du Parti.

Jeunes, portés par leurs succès et par les espoirs que la victoire du Front populaire avait fait naître, actifs, ils s'employèrent suivant les principes de Lénine dont ils étaient nourris, à organiser le parti, fixer son programme, fonder son journal. S'étaient-ils alors posé la question de savoir quelle orientation devait prendre leur politique et leur action dans un pays colonial si différent de la France ? Nous l'ignorons. Mais dans l'immédiat, ils agirent.

Ils firent du recrutement ; le flot d'adhésions auquel ils durent faire face roula le meilleur et le pire, ils s'en rendirent compte un peu plus tard. Ils éditèrent des cartes et des timbres sans en référer à Paris, prirent contact avec les cellules et fixèrent chemin faisant le nombre des « rayons ». Bien qu'ils aient toujours agi de leur propre mouvement, sans intervention du Parti français auprès de qui ils allaient parfois prendre conseil, ils se considéraient comme des communistes français. Ils formèrent donc la région du Maroc du Parti communiste français et en prirent la direction.

Ce comité régional de fait comprit Xavier Grandsart, boucher, secrétaire régional ; Charles Dupuy, agent des PTT, trésorier. Il y avait comme assesseurs Albert Pellet, chef de fabrication dans une raffinerie de sucre ; Maximilien Roméro, ouvrier électricien ; Léon-René Sultan, avocat. Eloquent, la dialectique serrée, Léon Sultan, qui ne cessait d'étendre sa culture et sa formation théorique, exerça une influence grandissante.

Au sein du comité régional, Dupuy et Roméro reçurent la responsabilité du journal qui devait être créé. Et Léon Sultan, qui parlait l'arabe, fut chargé de la propagande dans les milieux marocains, israélites et musulmans.

Le 19 décembre 1936 parut, placé « sous l'invocation de la noble et grande figure de Barbusse », le premier numéro du journal *Clarté* qui se dit « organe régional du Parti communiste, section française de l'Internationale communiste (SFIC) ». Instrument de liaison et de propagande, il exposait les grandes lignes du programme du Parti qui furent reprises le lendemain, 20 décembre, dans trois meetings tenus à Casablanca, Rabat et Meknès par des membres du comité régional sous la présidence de responsables locaux (c.r. dans *Clarté* du 26 décembre 1936).

Le Parti, y est-il dit, est au service du prolétariat (Grandsart) ; il luttera la main dans la main avec le peuple marocain (Roméro) ; il appuie la plupart des revendications du Comité d'action marocaine, mais il ne peut lier sa politique à celle du Comité (C. Dupuy) ; sur le plan international, il lutte contre le fascisme (Sultan) ; il exige des avions et des armes pour l'Espagne (Mme Pons-Fraissinet). Ces thèmes seront incessamment repris et développés par la suite dans les interventions et les écrits des responsables du Parti et les guideront dans l'action.

A leurs yeux, la tâche importante était « d'unir sans considération de race ni de religion tous les travailleurs au sein de notre parti »

(leader du comité régional dans *Clarté* du 6 mars 1937). Mais déjà, aux côtés des Français de la métropole et d'Algérie — ils étaient de loin les plus nombreux —, se trouvaient des Italiens antifascistes et des Espagnols, quelques-uns plus ou moins anarchisants. Parmi ces étrangers, le rôle d'Emile Vierin, président des antifascistes italiens et membre de la cellule clandestine de X. Grandsard dès 1935, fut particulièrement important et il devait le demeurer de nombreuses années encore.

Le parti était, bien entendu, ouvert aux Marocains. En ces mois d'agitation sociale, il était regardé avec sympathie par les travailleurs marocains qui retrouvaient parmi ses membres des militants syndicaux qui avaient lutté à leurs côtés. Et quelques-uns d'entre eux ne manquèrent pas de s'y rallier, chez les cheminots ou chez les postiers, par exemple. Le mouvement de recrutement fut sensible à Casablanca, Fès et Tanger.

A Casablanca, Léon Sultan en fut l'animateur. Dans sa propagande auprès des israélites marocains, il eut pour l'aider un petit commerçant, Samuel Benchimol. Il s'intéressa aussi aux jeunes dont il fut un des responsables. Il avait des contacts avec les nationalistes et connaissait bien Balafredj. La police, dans ses rapports, signala deux Marocains, Hammouz, israélite, et Seddik ben Daoud, musulman, comme secrétaires de cellule. Elle fit état d'une réunion tenue par un musulman algérien, Bounab Mansour, et à laquelle assistaient une dizaine de jeunes Marocains, charbonniers, apprentis menuisiers, garçons épiciers, manutentionnaires ; deux d'entre eux étaient membres des Jeunesses communistes (3).

A Fès, les choses sont plus confuses. Il y avait des Marocains dans les cellules de la médina avec deux personnalités marquantes, l'instituteur Mahieddine et Medhi Lemniai. Or Mehi Lemniai avait été président de l'association des anciens élèves du collège musulman de Fès et avait appartenu au groupe des jeunes nationalistes auquel il demeurait très lié. On peut s'interroger sur les raisons qui l'ont conduit à adhérer au Parti, l'a-t-il fait par conviction ou à la demande de ses amis ? D'autre part il est très proche de Jean Maurin et de Jean Bernardini, donnés comme des communistes, alors qu'ils ne l'ont jamais été. C'étaient des socialistes pivertistes et trotskisants. responsables de la section SFIO de Fès et qui avaient toujours appuyé sans réserve les revendications du Comité d'action marocaine auprès de la fédération de leur parti. Dans ces conditions, on voit mal comment ils auraient pu intervenir dans des réunions de cellules, puis, à cause de leurs positions, être exclus d'un parti auquel ils n'appartenaient pas, comme l'avancent des notes de police et J. Cremadeills (p. 458).

Des communistes marocains, il y en eut aussi à Tanger qui envoyèrent l'un d'eux à la conférence régionale de Casablanca du 4 avril 1937.

Quoi qu'il en soit, il ne semble pas que le jeune parti au cours de ces premiers mois ait pu aller bien loin dans la voie du recrutement des Marocains. Il n'en était qu'à ses débuts ; ses membres étaient sans expérience et connaissaient mal les milieux populaires. A Oujda,

---

(3) D'après des rapports de police cités par J. Cremadeills.

par exemple, les communistes — des cheminots, des agents des services concédés, quelques employés et douaniers — aussitôt organisés en janvier 1937, s'efforcèrent de convaincre des camarades de travail marocains, sans succès et sans avoir percé les raisons de leur réticence (4).

Mais les événements se précipitant, ils furent confrontés, en ce premier trimestre de l'année 1937, à quatre séries de problèmes problèmes d'agitation ouvrière, d'orientation, de rapport avec les nationalistes, et, à travers des considérations d'ordre institutionnel, de direction au sein du parti naissant.

Action ouvrière

C'était là que les communistes du Maroc étaient le mieux armés. Ils étaient pour la plupart des syndicalistes en fort bons termes avec leurs autres camarades de l'Union des syndicats confédérés (CGT) qui étaient des socialistes. La notion de fraternité prolétarienne leur était familière. Leur vocation, en tant que militants du « parti des travailleurs, avant-garde de la classe ouvrière » allait de soi. Elle était d'appuyer les revendications et de soutenir les luttes des classes laborieuses, d'aider à leur organisation et à leur formation en les éclairant sur leur condition et sur ses causes.

C'est ce qu'ils avaient fait, bien que clandestins encore, en juin 1936, lorsque l'association professionnelle de la Compagnie sucrière marocaine que dirigeaient deux d'entre eux, A. Pellet et Hyette, servit de détonateur, provoquant une explosion de grèves à Casablanca, Khouribga et Louis Gentil, mouvements où, sur plus de quatre mille grévistes, au moins la moitié était des Marocains. Ces derniers s'y étaient engagés aux côtés de leurs compagnons européens et parfois seuls. Eveil de la solidarité et de la conscience de classe que les communistes, avec leurs camarades socialistes et syndicalistes, ne manquèrent pas de relever pour s'en réjouir (5).

Le rôle ainsi joué leur valut, au congrès de Casablanca de janvier 1937, d'entrer dans les instances dirigeantes de l'Union des syndicats où, seuls jusque-là, des socialistes avaient siégé. A. Pellet et C. Dupuy allèrent au bureau de l'Union, le premier comme secrétaire général adjoint, le second comme trésorier adjoint et responsable du journal syndical qui devait être créé. Hyette, de la sucrière, Roméro, du syndicat du bois, Carillo, employé — il était aussi secrétaire du Secours rouge — et Durel de Meknès, furent élus à la commission administrative.

Mais ce congrès, en même temps qu'il établissait le bilan des succès remportés, des améliorations considérables arrachées (augmentation des salaires, congés payés, semaine de quarante-huit heures), protestait contre le taux extrêmement bas du salaire minimum, quatre francs pour une journée de huit heures (6), qui ne permettait

(4) Témoignage d'Amédée Urios, travailleur de l'Etat, puis cheminot.
(5) Voir A. AYACHE, « Les grèves de juin 1936 au Maroc », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, p. 418.
(6) Avant les grèves : le salaire était de trois francs par jour pour dix heures de travail.

pas d'assurer le minimum physiologique aux travailleurs marocains. Il s'élevait aussi contre toutes les insuffisances qui faisaient de la législation sociale au Maroc la plus rétrograde de l'Afrique du Nord, en particulier contre le dahir du 24 décembre 1936 qui n'accordait le droit syndical qu'aux seuls Européens, le refusant aux Marocains. C'est pourquoi les congressistes réclamèrent l'application au Maroc de toute la législation sociale française : semaine de quarante heures, conventions collectives, qui auraient également protégé Européens et Marocains ; et surtout le droit syndical pour les Marocains.

Clarté (7) qui rendait compte de ce congrès « jeune, enthousiaste », stigmatisait « la loi mutilée, dénaturée » qui écartait les Marocains de la syndicalisation, alors qu'ils étaient les plus exploités et les plus misérables.

Malgré les silences de la loi et après des tâtonnements, les militants syndicaux passèrent outre et recrutèrent des Marocains. L'effort de syndicalisation fut particulièrement important chez les cheminots et les postiers, dans le bâtiment et dans les mines. L'action de Paul Durel à Meknès et Michel Colonna à Khouribga fut particulièrement efficace. Au 1er mai 1938, nous avons pu établir que, sur environ 20 000 syndiqués, le quart était constitué de Marocains.

Par souci de la légalité et surtout pour leur épargner les rigueurs de la répression patronale et policière, les responsables de l'Union n'appelèrent pas de Marocains aux directions syndicales, non plus que les étrangers d'ailleurs, pratique dommageable pour tous, puisque dans le secteur privé, beaucoup plus que dans les secteurs publics et concédés où ils étaient mieux protégés, les militants français étaient rapidement l'objet de sanctions et de licenciements, tandis que se trouvait freinée la montée de militants marocains. Toutefois, sans qu'il soit possible de donner des noms, parmi les travailleurs marocains, de fortes personnalités s'affirmaient, qui entraînaient leurs camarades, ainsi dans les mines et les travaux publics ou le bâtiment. Ces « meneurs », détectés, se retrouvaient vite sans emploi ou en prison.

La participation importante de Marocains aux grèves de juin 1936, mais plus encore à celles qui se propagèrent en janvier 1937, à Fès, Khouribga et Casablanca (8) raviva dans les milieux résidentiels le vieux dessein d'enfermer les travailleurs marocains dans l'antique corporation où ils seraient à la fois protégés contre les entreprises des « agitateurs » et initiés aux pratiques de la vie syndicale par « les autorités normales de tutelle ». Ce projet, périodiquement agité, ne cessera d'être dénoncé. Et dans le premier numéro de *Travail*, organe de l'Union des syndicats, paru le 1er juillet 1937, C. Dupuy écrit : « Il ne faut pas seulement le droit syndical aux Européens qui sont une poignée, mais à toute la classe ouvrière marocaine... » Un gouvernement de Front populaire, ajoute-t-il en substance, ne peut refuser ce droit à des travailleurs. Les syndicalistes feront échec à toutes les manœuvres ; ils ne permettront pas que la classe ouvrière soit divisée et que, comme au Maroc espagnol, les travailleurs marocains soient

---

(7) Du 30 janvier 1937 : l'article : « Le Congrès de l'UD au Maroc ».
(8) Informations dans *Maroc socialiste*, *Petit Marocain*, *Presse marocaine* et *Courrier de Fès*.

utilisés comme « chair à canon » et jetés « sur leurs frères, les travailleurs français » (dans l'article « Le syndicalisme et le Maroc »).

Orientation le Parti communiste au Maroc

A dire vrai, la fébrile période de luttes et d'organisation passée, les responsables eurent à réfléchir sur l'orientation à donner au parti. Des militants s'interrogeaient. Resterait-on parti français ? Ou bien deviendrait-on parti marocain, indépendant, ce qui ne pouvait se faire qu'avec une direction de Marocains et un grand nombre d'adhérents marocains ? Ou bien serait-on un parti indépendant du parti français, même sans Marocains ?

Nous ne savons pas grand-chose sur ces débats. Mais il apparaît qu'un commencement de réponse à ces questions a été apporté à l'instigation du parti français. C'est ainsi que dans la brochure sur l'état du parti français au 15 janvier 1937, le Maroc n'est pas mentionné parmi les régions du Parti communiste français, au contraire de l'Algérie. Mais il est signalé une région marocaine des Jeunesses communistes avec deux cents cartes placées, cette région des Jeunesses survivra à toutes les divisions, jusqu'en août 1939 (9).

X. Grandsart, venu de Casabanca, assista à la conférence de Montreuil du 22 au 27 janvier. A son retour, il demanda à C. Dupuy de changer immédiatement le sous-titre du journal *Clarté* qui, au lieu « d'organe régional du Parti communiste, SFIC », devint « organe régional du Parti communiste au Maroc ». Pour quelles raisons ? On dut faire ressortir à Grandsart que, dans le Maroc, pays juridiquement souverain, habité par des Marocains, le Parti communiste ne pouvait être considéré comme une section du parti français et qu'il fallait préserver sa vocation marocaine. C'était aussi l'avis de Léon Sultan qui suivait de très près l'évolution du parti en Algérie et son algérianisation qui se marqua, au congrès d'Alger d'octobre 1936, par la transformation de la région communiste d'Algérie du PCF en Parti communiste d'Algérie.

Quelques mois après, le 13 mai, Durel, dans « Un appel aux travailleurs de Meknès », publié dans *Clarté* à l'occasion de sa candidature comme délégué au troisième collège, précisait « Frère adoptif du grand Parti communiste de France, qui est l'orgueil du prolétariat français, le Parti communiste au Maroc a pris la même formation et s'est tracé la même ligne de conduite... »

Les choses sont désormais plus claires. Il y a un Parti communiste au Maroc. Il est distinct du parti français, mais il se détermine suivant les mêmes principes.

Les communistes et les revendications marocaines

C'est donc la position du parti français qu'il adopte sur le problème national aux colonies, position qui se nuance avec le temps, le lieu, et suivant qui l'exprime.

---

(9) Du congrès de Villeurbanne à la conférence nationale de Montreuil : « Le bilan d'un an d'activité du Parti communiste français. » Préface de M. Gitton, Bibl. Institut Maurice-Thorez, Paris.

Le Parti communiste français continue d'affirmer que les peuples coloniaux ont droit à l'indépendance ; ce droit est imprescriptible et ne peut être remis en question. Il ne les appelle plus à la révolte immédiate, car la montée du fascisme au-dedans et au-dehors doit faire passer au premier plan la lutte commune contre ce danger qui menace la liberté des hommes et des peuples et qui, s'il l'emportait, ferait reculer tout espoir de libération. En retour, les gouvernements de Front populaire se doivent de satisfaire aussitôt les légitimes revendications de ces peuples.

Au Maroc, elles s'exprimaient dans le programme de réforme que les jeunes nationalistes réunis dans le Comité d'action marocaine avaient présenté, en décembre 1934.

Léon Sultan, chargé de la rubrique de « politique marocaine » du journal *Clarté*, exposa les vues de son parti qui avait à assumer la défense des intérêts et des aspirations, à ses yeux indissociables, des travailleurs et du peuple du Maroc. Il écrivait sous le pseudonyme de Marc Forclaude.

Son premier article du 19 décembre 1936, « Les événements de la mi-novembre », donne l'essentiel de sa pensée.

Quels sont ces événements ? Les nationalistes, déçus et irrités par le refus du gouvernement de Léon Blum de les entendre, décidèrent de préciser leurs revendications et d'élargir les bases populaires de leur parti. Ils réunirent un congrès, organisèrent des réunions, à la suite de quoi certains de leurs leaders furent arrêtés, arrestations auxquelles répliquèrent des manifestations dans toutes les grandes villes du Maroc (octobre, novembre 1936). Noguès, alors absent du Maroc, à son retour, libéra tout le monde, ce qui lui fut reproché par la grande colonisation

> Notre parti, *écrit Marc Forclaude* (*Léon Sultan*), ne pouvait rester indifférent aux derniers événements de la mi-novembre. Les mouvements revendicatifs du peuple marocain dans les différents centres ont sollicité notre attention.
>
> Sans doute, les bruits les plus divers et les plus fantaisistes, les rumeurs les plus calomnieuses ont-ils pu trouver créance dans certaine presse fasciste. Mais ces bruits et ces rumeurs ne pouvaient altérer le véritable caractère des sursauts de protestation du prolétariat marocain.
>
> Calomnie infâme que d'annoncer que les Marocains de la zone française du protectorat avaient partie liée avec les rebelles espagnols contre la France.
>
> Rumeurs qu'avaient peut-être intérêt à accréditer nos fascistes prétendument nationaux pour provoquer ou renforcer l'oppression sur les autochtones, mais manœuvre déloyale trop évidente que perça aussitôt à jour un manifeste désavouant Franco et les traîtres à la patrie espagnole...

Après avoir affirmé dans le corps de l'article qu'il ne s'agissait pas de mouvements séparatistes, qu'ils n'étaient pas dirigés contre la France et le sultan, « que pour la première fois, le peuple marocain et à sa tête le prolétariat, encore inorganisé, agissait pour certaines libertés démocratiques », il concluait :

> Notre grand parti communiste aidera de toute son énergie à l'émancipation du peuple marocain sous la conduite généreuse et

> fraternelle de la République française. Il a déjà fait sien le programme de revendications immédiates du prolétariat marocain. Liberté de réunion et d'association, liberté d'expression et de presse, réforme urgente de la justice chérifienne, lutte contre la misère, large diffusion de l'enseignement...

Dans les numéros qui suivirent, les communistes, par sa plume, continuèrent de faire campagne « pour l'octroi des libertés démocratiques élémentaires au peuple marocain ; la création de nouvelles écoles ; la liberté de la presse musulmane » (26 décembre) ; « la distribution d'une justice honnête, impartiale et indépendante » (10 janvier 1937) ; ils appelèrent « les organisations politiques du peuple marocain » à s'unir dans « un front populaire marocain » (8 mai 1937), confirmant leur reconnaissance du droit des peuples à l'indépendance, tout en recommandant de tenir compte des possibilités du moment.

La Conférence régionale du 4 avril 1937 et l'éclatement du parti (10)

Mais les communistes casablancais, nombreux, divers par la formation et les origines nationales et professionnelles, pénétrés d'éléments douteux, étaient divisés. Un conflit opposait le comité régional en place à un groupe dirigé par Grondin, un garagiste, entrepreneur de transports, qui avait réussi à prendre la direction du rayon de Casablanca. Grondin reprochait au comité Grandsart-Dupuy, de s'être imposé sans consultation des adhérents. Il mit en avant un militant, Hiroux, que personne ne connaissait et qu'il disait avoir été secrétaire d'une fédération du PCF.

La conférence de Casablanca fut marquée par de rudes discussions, notamment à propos du mode d'élection du nouveau comité régional. Le jeune parti se coupa en deux. Il y eut deux Partis communistes au Maroc, celui d'Hiroux-Grondin qui dominait à Casablanca et celui de Grandsart-Dupuy qui conservait le journal *Clarté* et était appuyé par les sections du Nord marocain, Rabat, Meknès et Fès, et de l'Oriental, Taza et Oujda.

Les deux parties firent appel au parti français qui, après une enquête d'Henri Lozeray au Maroc à la fin du mois d'avril 1937, refusa de prendre position. Il en fut de même de Léon Sultan qui, tout en continuant sa collaboration à *Clarté,* disait que tout finirait par s'arranger.

En fait, les deux fractions s'affaiblirent et s'amenuisèrent (11). Le journal *Clarté* disparut en juillet 1937 après que Robert Deloche, au cours d'un entretien à Paris avec Roméro et C. Dupuy, eût confirmé la position de réserve du parti français. La fraction Hiroux-Grondin s'effrita après octobre de la même année. Hiroux disparut ; Grondin avait déjà, semblait-il, rejoint une autre formation politique, le Parti socialiste de France de Déat et Marquet... Quelques militants rejoignirent alors Léon Sultan et ce qui restait du groupe *Clarté* (12).

---

(10) Témoignages de C. Dupuy, M. Rué, F. Chassiot, M. Mazella.

(11) Ces deux partis étaient aussi désignés du nom de la rue où se trouvait leur local. On parlait ainsi du Parti de la rue de Tunis (Hiroux-Grondin), et de celui de la rue Gay-Lussac (*Clarté*).

(12) Parmi eux, F. Chassiot, instituteur et H. Bonnet, avocat (témoignage F. Chassiot).

Les sections locales se replièrent sur elles-mêmes et n'eurent plus de contacts entre elles. Seule Meknès, avec son fort noyau de cheminots et sous l'impulsion de Paul Durel et Louis Apcher, professeur d'arabe, continua de progresser et devint la section de loin la plus importante.

Des groupes de Jeunesses communistes se maintenaient aussi. A Casablanca, ils étaient au nombre de six, tenaient des assemblées générales mensuelles (13), se donnaient comme président en 1938, un jeune agrégé de lettres, Germain Ayache.

2. **Le groupe de Rabat** (avril 1938-août 1939). **Les communistes du Maroc**

Dans cet état, le comité de la section de Rabat décida d'agir pour essayer de rassembler « la famille communiste » (14).

Il était formé d'intellectuels Maurice Rué, rédacteur à la direction des Finances ; Jean Dresch, professeur agrégé d'histoire et de géographie ; Emile Naslin, instituteur ; Robert Ploué, ingénieur des travaux publics. Le secrétaire général, Lucien David, était, lui, employé des lignes des PTT.

En avril 1938, des convocations furent envoyées dans les différents centres. Et des délégués vinrent de Port-Lyautey, Meknès, Taza, Khouribga, Marrakech, de l'ex-groupe Hiroux-Grondin de Casablanca, tandis que le groupe *Clarté* et Léon Sultan s'abstenaient.

La conférence de Rabat prit deux décisions recréer une organisation commune ; faire paraître un journal. Meknès, tout en assurant de son appui qui fut constant et efficace, réserva sa décision. Et le bureau de la section de Rabat fut chargé de coordonner et d'animer l'ensemble, d'entrer en rapport avec le parti français, de créer le journal.

Trois semaines plus tard, le 1er mai 1938, parut *L'Espoir* — le titre en était emprunté à l'ouvrage d'André Malraux — qui fut « l'organe semi-hebdomadaire des communistes du Maroc ». Appellation prudente et unificatrice, prise, semble-t-il, après un échange de correspondance, Dresch-Lozeray.

Dès le premier numéro, dans différents articles et plus particulièrement dans le leader signé du comité de rédaction, les rédacteurs se définirent et fixèrent les grandes orientations du journal.

Ils sont des communistes français, qui agissent en tant que tels, résolus à dénoncer et combattre « les méfaits des colonialistes » et à aider à l'émancipation des Marocains. Les Marocains demeureront

---

(13) Dans le *Petit Marocain* du 1er juin 1938, on peut lire dans la rubrique « La Vie sociale » la convocation suivante : « Union des Jeunesses ICJ. Les camarades des groupes : Fraternité, Staline, Passionaria, Karl Marx, Maurice Thorez, Henri Barbusse, sont priés d'assister à l'assemblée générale mensuelle du jeudi 2 juin au local du groupe Henri-Barbusse, rue Calvi, quartier Bourgogne. Les cartes seront strictement exigées à l'entrée. »

(14) Sources : *L'Espoir* : 32 numéros du 1er mai au 12 août 1939. *Travail* : organe de l'Union des syndicats (CGT) où les articles importants sont signés et ont un titre. Les auteurs en sont presque toujours des syndicalistes socialistes. Témoignages de Rué, J. et A. Dresch, pour Rabat ; M. Mazella et F. Chassiot pour Casablanca ; P. et J. Durel pour Meknès ; A. Urios pour Oujda et Taza.

au centre de leurs préoccupations. « Nous n'oublierons jamais, écrivent-ils dans l'article « Ce que sera *L'Espoir* », dans quelque domaine que nous nous placions, que nous vivons sur une terre qui porte plus de six millions de Marocains et à peine un peu plus de 200 000 Européens. Nous envisagerons donc toujours et avant tout le point de vue des Marocains... »

Les problèmes concernant les Marocains sont traités parfois par le comité de rédaction dans l'éditorial. Mais c'est Jean Dresch, responsable du journal, qui rédige les articles publiés sous les rubriques « Le Maroc et nous ». Ses voyages à travers le Maroc, ses observations, ses enquêtes, celles des rédacteurs du *Bulletin économique du Maroc* dont il est un des collaborateurs, font qu'il connaît mieux que quiconque le monde des Marocains, les formes et les méthodes de la colonisation et leurs effets sur les Marocains des villes et des campagnes.

Dès les premières semaines, il révèle dans une suite d'articles la grande misère des Marocains et en dit les causes. Dépouillés d'une partie de leurs terres parmi les meilleures, soumis aux exactions des caïds et des pachas désignés par l'autorité coloniale, victime d'aléas climatiques que leurs méthodes rudimentaires de culture ne permettent pas de corriger, pénétrés, de surcroît, de besoins nouveaux, les ruraux s'en vont à la recherche de maigres salaires vers les chantiers de grands travaux, ou sur les domaines des grands colons. Ou bien ils affluent à la ville. Là, ils s'entassent dans les bidonvilles et viennent grossir le nombre des demandeurs d'emploi, artisans ruinés ou ouvriers en chômage.

C'est avec quatre, cinq, six francs par jour, quand le mari ou le garçon trouve un travail, que vivent des familles entières, alors que des études de médecins (le docteur Mathieu), et de syndicalistes (Paul Durel), fixent à 9 francs le salaire quotidien qui permettrait à la famille d'un travailleur de survivre.

Misère matérielle qui se double de misère intellectuelle, puisque les enfants marocains ne vont pas à l'école. Et quand certains parviennent à faire des études, les bourgeois des villes, par exemple, les portes de l'administration leur restent fermées.

A partir de ses observations, Dresch démystifie « l'œuvre marocaine de Lyautey »

> Lyautey jouait volontiers, théâtralement, le rôle de grand ami des Marocains. Mais qu'a-t-il fait pour eux, hormis quelques gros pachas et caïds sur lesquels, pour gouverner, il s'est appuyer sans vergogne et desquels il a tout toléré ? De toute son œuvre au Maroc, que reste-t-il en faveur des fellahs, des artisans, de ceux dont il a aidé à faire les prolétaires de nos grandes villes ?

Les belles et grandes cités européennes, les grands ports modernes, les domaines majestueux de la colonisation, ajoute-t-il en substance, tout cela a été fait pour une minorité « qui n'a pu s'enrichir qu'en frustrant les Marocains de leur sol natal et en les enfonçant plus profondément dans leur misère... » (*L'Espoir*, 5 novembre 1938).

Un des derniers articles de Dresch est une mise au pilori du Glaoui, pacha de Marrakech, produit de la politique lyautéenne et coloniale (*L'Espoir*, 3 juin 1939).

L'Espoir et les nationalistes

Parallèlement à cette dénonciation des effets de la colonisation, la position des communistes face au problème national marocain se trouva exposée.

Les rédacteurs de *L'Espoir* connaissaient les positions des nationalistes marocains. Ils en discutaient avec eux, plus particulièrement Dresch dont certains avaient été ses élèves ou continuaient de l'être. Problème complexe auquel ils ne cessaient de réfléchir. Ils essayaient d'y trouver réponse dans la résolution récente du parti français au congrès d'Arles de décembre 1937 et dans les textes de Marx, Lénine, puis de Staline, sur la question nationale et coloniale. Réflexion théorique qu'ils s'efforçaient de confronter avec la réalité marocaine... Dresch s'y appliqua aussi. Bien sûr, sa formulation n'était pas toujours dépouillée de considérations réformistes. Mais son analyse du mouvement nationaliste marocain, de sa nature et de ses composantes était lucide, empreinte de sympathie...

Citant une phrase de Doriot, « du temps où il était communiste », il rappela que les communistes condamnaient toutes les annexions passées, présentes et futures. Il réaffirma le droit des peuples coloniaux à l'indépendance, mais recommandait qu'on tînt compte des réalités, car, aussitôt libérés par la révolte de leurs peuples ou par l'abandon de la puissance occupante, les colonies retomberaient sous le joug impitoyable des états fascistes, Japon, Italie, Allemagne hitlérienne. La lutte unie contre le fascisme était donc l'étape préliminaire et indispensable de l'indépendance nationale (*L'Espoir*, 1er mai 1938, « Le danger communiste »).

Trois semaines plus tard, il analysait le mouvement national marocain, mouvement où il notait la coexistence de grands bourgeois « conciliateurs », d'une petite bourgeoisie et d'un prolétariat naissant qui avaient des possibilités révolutionnaires. Et il concluait :

> Le rôle des communistes est donc double ; ils doivent : 1) soutenir les revendications des nationalistes, protester contre les procédés jusqu'ici employés qui consistent à promettre sans tenir, à céder *in extremis* sans proposer des réformes profondes, à se borner le plus souvent à la politique de la geôle et des coups de bâton ; 2) hâter l'éducation culturelle et politique d'un prolétariat qui s'ignore.
>
> Ainsi le Parti communiste tend la main aux nationalistes marocains...

Puis vint la condamnation catégorique des nationalistes de la zone Nord, favorables à Franco « ... Nous lutterons dit-il, contre tout mouvement nationaliste appuyé sur le fascisme, défenseur du capital, le pire ennemi de toutes les nations. »

Le 17 septembre 1938, dans un numéro qui fut saisi, Dresch publiait un plaidoyer en faveur des leaders nationalistes, Allal el Fassi, Mohammed el Ouazzani, et bien d'autres qui avaient été emprisonnés ou bannis à la suite des mouvements qui avaient agité le Maroc en octobre, novembre 1937. Après avoir fait ressortir les origines et l'évolution de leur sentiment national, les raisons de leur indignation et de leur révolte, il terminait : « Il faut tendre la main aux jeunes Marocains, il faut rappeler les bannis, libérer les prisonniers. »

L'Espoir et les travailleurs

Mais comme leurs prédécesseurs de *Clarté*, les rédacteurs de *L'Espoir* considèrent que leur rôle primordial demeure l'organisation et la défense des travailleurs, de tous les travailleurs.

> Les communistes du Maroc, *écrivent-ils,* lancent un organe destiné à défendre les intérêts des classes laborieuses de ce pays, sans distinction de races ou de croyances [...]
>
> Nous accorderons une place particulière aux problèmes touchant le monde du travail et aux questions syndicales. Pour nous, l'organisation des travailleurs et la défense de leurs revendications sont la base de tout effort pour la transformation du monde... (« Ce que sera *L'Espoir* », 1er mai 1938).

Et de nombreuses colonnes, parfois une pleine page, sous le chapeau « Dans le monde du travail », sont consacrés « aux problèmes du syndicalisme marocain » et aux revendications et luttes ouvrières.

Nous ne reviendrons pas sur les articles déjà mentionnés où sont étudiées et dénoncées les causes de la prolétarisation des masses rurales et urbaines, la grande misère des travailleurs, l'absence ou l'insuffisance de la législation sociale ; les salaires scandaleusement bas et surtout l'absence de droit syndical pour les travailleurs marocains.

Les communistes du Maroc appuyaient résolument les positions de l'Union des syndicats, bien que leur place dans les instances dirigeantes se fût réduite, à la suite de la scission d'avril 1937. A. Pellet et Roméro avaient quitté le Maroc ; C. Dupuy avait été muté à Souk el Arba du Gharb à cause de son activité politique et syndicale ; Carillo s'était retiré. Mais Durel demeurait, dont l'influence était grande ; il s'imposait par sa défense des salariés « indigènes » auprès des autorités régionales et de la direction du Tanger-Fès, par ses études sur les budgets des travailleurs et par ses interventions au Conseil du gouvernement. Les communistes militaient dans leurs syndicats respectifs où ils avaient parfois des responsabilités, ainsi aux cheminots et aux phosphates.

Mais une crise grave éclata au sein de l'Union des syndicats quand, le 15 juillet, parut au Bulletin officiel du protectorat un dahir daté du 24 juin 1938 interdisant la syndicalisation des Marocains et édictant des sanctions contre ceux qui passeraient outre. La Résidence générale avait mis à profit des grèves qui avaient éclaté dans des usines d'ameublement à Casablanca (début juin) puis dans les centres phosphatiers de Louis-Gentil et Khouribga, grèves auxquelles avaient massivement participé les Marocains (19 juin 1938), pour mettre fin à une tolérance qui l'inquiétait et irritait les milieux patronaux.

Les circonstances dans lesquelles le dahir fut pris — telles qu'elles furent relatées au cours de la commission administrative du 24 juillet de l'Union des syndicats — pouvaient donner à penser que le secrétaire général de l'Union avait laissé faire. C'est ce que le journal *L'Espoir* exprima dans son compte rendu des débats. Il s'ensuivit une vive polémique entre la direction de *L'Espoir* et le bureau de l'UDS. Puis, rapidement, tout s'apaisa. Il s'agissait d'agir ensemble pour contraindre la Résidence à revenir sur sa décision.

L'Espoir ne cessa de dénoncer dans ses numéros cette mesure injuste, inefficace, car les travailleurs marocains finiront toujours par s'organiser « d'une façon ou d'une autre, avec les Européens, sinon contre eux... » Ses responsables alertèrent *L'Humanité* qui publia aussitôt un article abondant : « Pour la liberté syndicale aux travailleurs marocains » ; et Henri Lozeray qui intervint auprès des ministres du Travail, des Affaires étrangères, et d'Afrique du Nord contre le dahir et pour la liberté syndicale (15). Ils parvinrent non sans mal à obtenir le 14 janvier 1939 la réunion du comité de coordination du rassemblement populaire du Maroc qui demanda, entre autres points, l'abrogation du dahir du 24 juin, l'amnistie, la réforme de la justice et de l'enseignement.

Mais les manifestations et protestations syndicales au Maroc, en Algérie, en France restèrent sans résultats. Le Front populaire, parlementairement, n'existait plus même si son esprit survivait encore dans des organisations locales. Le gouvernement Daladier-Bonnet-Reynaud qui, en France, combattait les organisations ouvrières, appuyait la Résidence dans sa résolution de diriger seule, hors de toute influence jugée dangereuse, la vie de ses « protégés ».

Dans ces conditions, les communistes de Rabat et ceux de Meknès considérèrent qu'ils n'avaient pas à recruter dans leur parti des Marocains qui seraient aussitôt exposés à la répression. Léon Sultan en jugea autrement. A en croire Fernand Chassiot qui militait à ses côtés, il aurait constitué une cellule dans les Abda (tribu au sud de Mazagan), « cellule, m'écrit-il, qu'il a retrouvée avec tous ses membres après la démobilisation en 1940, il travaillait alors à la réorganisation clandestine du parti. »

3. Conclusions

Que faut-il retenir de cette histoire de trois années ?

1) Les communistes du Maroc, jeunes politiquement, n'eurent pas d'idées bien nettes sur l'orientation à donner à leur parti, ni sur la politique à suivre à l'égard des Marocains. Ils se proclamèrent d'abord « région du Parti communiste français », puis se dirent « Parti communiste au Maroc. » A la veille du congrès régional du 4 avril 1937, ils étaient environ 800 cotisants, les souvenirs de C. Dupuy et les calculs de J. Cremadeills convergent sur ce point.

2) Très tôt divisés, il semblent, à partir de mai-juin 1938, fractionnés en trois tronçons

a) Le groupe *Clarté* — Léon Sultan qui continue de s'intituler « Section de Casablanca du Parti communiste au Maroc ». Partisan d'une marocanisation, il essaye de recruter en milieu marocain.

b) « Les communistes du Maroc » rassemblés autour de Rabat. Dans leurs convocations comme dans les comités de Front populaire auxquels ils participent, ils se présentent comme délégués du « Parti

(15) *L'Espoir* du 17 novembre 1938, « Mise au point », p. 3.

communiste », sans autrement préciser. Ils se considèrent comme des communistes français en territoire étranger avec des tâches de communistes à remplir.

c) Meknès, fière de son activité et de son influence, est très proche par ses conceptions de Rabat et nous ne savons pas si elle continue de se considérer comme une « section du Parti communiste au Maroc » ou comme élément du « Parti communiste ».

3) Les uns et les autres ont des rapports avec le Parti communiste français qui, depuis le 4 avril 1937, n'en reconnaît aucun. Le PCF agit à leur égard avec beaucoup de prudence parce qu'il les connaît mal. Il refuse toute demande d'adhésion directe qui lui vient du Maroc. Il donne des conseils, prend des contacts par l'intermédiaire de certains de ses militants qui viennent pour différentes tâches Lozeray d'abord, puis Bureau, secrétaire du Secours populaire français ; de Crapier et Pierre Sémard, secrétaires de la Fédération des cheminots (octobre 1938). Et pourtant, le Maroc, avec le reste de l'Afrique du Nord, est pour lui une source de grandes préoccupations par suite des dangers que la rébellion franquiste, et les intrigues des Puissances de l'Axe appuyées par une grande colonisation sympathisante, faisaient courir sur les deux rivages de la Méditerranée aux peuples français et d'Afrique du Nord.

4) Cependant, quelle qu'ait été leur appréciation, ces communistes se déterminèrent sur deux plans, dans le même sens

— dans les syndicats, pour la défense, le recrutement et le droit syndical des Marocains,

— sur le plan politique, pour que les libertés élémentaires soient accordées aux Marocains, liberté d'expression, de presse, d'association, de réunion, libertés qui, si elles avaient été accordées et respectées, auraient ébranlé les assises du régime colonial. Ils ne manquèrent jamais de protester contre la politique de répression dont furent souvent les victimes le peuple et les jeunes nationalistes marocains et de réaffirmer le droit des peuples coloniaux à l'indépendance.

5) Il faut en outre considérer que nos connaissances sur les premiers pas du communisme au Maroc sont loin d'être complètes. Un dépouillement systématique et critique des archives des autorités des Contrôles et des Régions déposées au service des archives du ministère français des Affaires étrangères à Nantes et celui de certaines rubriques de quotidiens, si riches en information par les communiqués et convocations qu'on y trouve, sont susceptibles d'apporter bien des lumières. Les papiers de Lozeray ou les archives de la section coloniale du Parti français, s'ils sont retrouvés, permettront de mieux connaître les rapports de Paris avec les communistes du Maroc.

6) Ces communistes de la fin des années 1930, mûris par les épreuves — internement dans le Sud marocain, emprisonnement ou clandestinité —, formèrent pour la plupart, avec Léon Sultan, le noyau du Parti communiste marocain qui devait se manifester en 1943.

Regards sur l'histoire syndicale et ouvrière égyptienne (1899-1952)

par Jacques COULAND

En 1964, Hassan Riad pouvait écrire avec sévérité que « rien de sérieux n'a été publié [...] sur le syndicalisme égyptien » (1). F.-J. Tomiche, après avoir souligné que « peu d'études ont été consacrées au syndicalisme en Egypte », relève toutefois que « des progrès ont été récemment réalisés. L'Institut du travail a commencé à constituer une bibliothèque spécialisée et projette de publier un historique complet des syndicats égyptiens » (2). « L'écrivain part pratiquement de rien », écrira Amin 'Izz el-Dîn, l'un des principaux artisans de ce renouveau, en livrant à l'édition, en 1967, la première partie de ses recherches (3).

---

(1) *L'Egypte nassérienne*, Paris, Ed. de Minuit, 1964 (Grands documents), p. 214, note. Il reconnaît toutefois à la presse communiste égyptienne le mérite d'avoir accordé au syndicalisme l'attention qu'il méritait.

(2) *Syndicalisme et certains aspects du travail en République arabe unie* (*Egypte*) — *1900-1967*, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1974, p. 10.

(3) *Târîkh al-Tabaqah al'-Âmilah al-Misrîyah — Mundhu Nash'ati-hâ Hattâ Thawrat 1919* (Histoire de la classe ouvrière égyptienne — De sa naissance à la révolution de 1919), Le Caire, Dâr al-Kâtib al-'Arabî, s.d. (c. 1967), p. 7. A. 'Izz el-Din est cité deux fois par F.-J. TOMICHE : une première fois comme membre, avec Ibrâhim Hilmî et Jamâl al-Bannâ, d'une commission créée en octobre 1963 pour recueillir des matériaux sur l'histoire syndicale depuis 1899 (p. 12, note 6 renvoyant à la p. 10) ; une seconde fois, comme « syndicaliste expérimenté » à qui la direction de l'« Institut ouvrier culturel » installé vers la même époque à Shubrâ al-Khaymah dans la banlieue nord du Caire a été confiée (p. 148, note 13 renvoyant à la p. 146). Ce livre (titre en note 2) représente une monographie précieuse sur le syndicalisme égyptien sous le « nassérisme », période que nous n'aborderons pas ici. On peut regretter toutefois que l'auteur, qui pousse sa recherche jusqu'en 1967 — et auquel on ne saurait reprocher les délais mis par son éditeur à la parution de son livre — continue de baser son chapitre historique (ch. II, p. 29-48) sur des ouvrages anciens dont l'approche dominante reste juridique et n'ait pas eu la curiosité de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de cette commission de 1963. La personnalité de Amîn 'Izz el-Dîn n'était pas en effet indifférente. On lui doit, avant 1967, deux ouvrages théoriques : *Al-Ujûr Fî al-Mujtama' al-Ishtirâkî* (Les Salaires dans la société socialiste), Le Caire, s.d. (collection Akhtarnâ li-l'Amil Wa al-Fallâh). (Nous avons choisi pour l'ouvrier et le paysan), et *Al-Madkhal Fî Shu'ûn al-'Amal Wa 'Alâqâti-hâ* (Introduction aux problèmes du travail et à leurs rapports), Le Caire, Maktabat al-Qâhirah al-Hadîthah, 1964. Il fait partie, dès sa création en 1965, de l'équipe de la revue *al-Talî'ah* à laquelle il donne de premières contributions historiques. Il est membre du secrétariat de l'*Union socialiste arabe* pour la propagande et l'idéologie et professeur à l'Institut supérieur des hautes études socialistes (*La Voie égyptienne vers le socialisme*, Le Caire, Dar al-Maaref, s.d. (en français), p. 477 et 479), ce dernier créé le 9 mai 1965 et où « on enseigne l'histoire du mouvement ouvrier égyptien », entre autres (J. COUBARD, *Nasser*, Paris, EFR, 1973 (Précurseurs, p. 239). En juillet 1966, un voyage d'études au Caire nous avait permis de prendre la mesure des premiers résultats des travaux collectifs en cours, et notamment de l'état avancé (cours polycopiés) des recherches de Amîn 'Izz el-Din.

Il est de fait que l'intérêt pour l'histoire ouvrière est récent. Les études parues jusque-là le sont sous l'angle de la législation du travail. L'histoire ouvrière n'y occupe qu'une place marginale, introductive et influencée, à de rares exceptions près, par des sources anciennes, répétées de livre à livre (4).

Mais l'intérêt pour l'histoire ouvrière constituée en tant que telle n'est pas détachable des évolutions qui marquent la société égyptienne au cours de ces années. Amîn 'Izz el-Dîn fait remonter, quant à lui, ses premières interrogations et le départ de sa réflexion théorique à l'été 1961 quand, appelé à faire une série de conférences sur le thème du travail devant des étudiants se destinant aux services sociaux, il eut à reconsidérer, en relation avec les lois sociales de 1961, la place et le rôle des syndicats ouvriers dans la société et dans la production (5). L'année suivante est celle de la Charte d'action nationale (mai) qui introduit, entre autres, le principe de la représentation à 50 % au moins des ouvriers dans les instances élues du pays. La période de 1964-1970 est celle de l'application des principes de la Charte, ce qui se traduit surtout, pour le domaine qui nous occupe, par un effort de formation de cadres tant syndicaux que politiques.

C'est dans le contexte d'une Egypte qui s'engage dans la voie de « la transition au socialisme » que se constitue l'histoire ouvrière. Certes, ces orientations n'ont pas surgi de rien, elles sont le résultat de luttes anciennes, de premières réflexions pionnières, individuelles ou collectives. Leur mémoire, pour n'être pas tout à fait perdue, dispose, dans ce nouveau contexte, de conditions favorables à son approfondissement et à sa généralisation à l'ensemble des intéressés le rôle imparti à la classe ouvrière, en tant que composante de l'alliance des forces populaires travailleuses, nécessite qu'elle soit « profondément consciente de l'histoire et le plus scientifiquement avertie possible de son mouvement » (6).

Cette préoccupation est — au sens large — déjà celle de la nouvelle école d'historiens égyptiens apparue avec les années 1950, depuis la révolution de juillet 1952 et sous le choc de celle-ci surtout. Soucieuse d'un réexamen critique de l'apport des historiens du passé, elle renouvelle le matériau en recherchant systématiquement les documents qu'elle publie et livre au débat (7). Un cadre se constitue ainsi et une

(4) Voir, par exemple, les ouvrages de : Z. BADAOUI (en français et en arabe) ; A. R. ABOU ALAM (en anglais) ; H. KHALLAF (en arabe) — pour ne s'en tenir qu'à la période 1945-1955. Les sources principales sont les livres pionniers de : J. VALLET, *Contribution à l'étude de la condition des ouvriers de la grande industrie au Caire,* Valence, 1911, et du dirigeant syndical S. QANDÎL, *Niqâbîyatî* (Mon syndicalisme), Le Caire, al-Matba'ah al-Ibrâhîmîyah, s.d. (c. 1937).

(5) *Al-Madkhal..., op. cit.,* p. 7 et 11. Il s'agit des lois de juillet qui portent extension des nationalisations et introduisent le principe de la participation ouvrière au Conseil d'administration des entreprises publiques et à une part des bénéfices de celles-ci.

(6) A. 'Izz el-Dîn, *Târîkh...* I, *op. cit.,* p. 22.

(7) Quelques étapes : S. WAHÎDAH, *Fî Usûl al-Mas'alah al-Misrîyah* (Sur les racines de la question égyptienne), Le Caire, Maktabat al-Anglo-al-Misrïyah, 1950 ; Shuhdî 'Atîyah al-SHÂFI'Î, *Tatawwur al-Harakah al-Wataniyah al-Misrîyah* (L'Evolution du mouvement national égyptien), Le Caire, al-Dâr al-Misrîyah li-l-Kutub, 1957 ; surtout pour l'historiographe nouvelle : Muhammad ANÎS, *Dirâsât Fî Wathâ'iq Thawrat 1919* (Etudes sur les documents de la révolution de 1919), Le Caire, Maktabat al-Anglo — al-Misrîyah, 1963 ; du même et de Muhammad Rajab HARRÂZ, *Thawrat 23 Yûlyû 1952 Wa Usûlu-hâ al-Târîkhîyah* (La Révolution du

méthode qui serviront de tremplin à l'histoire sociale considérée du point de vue des couches populaires (ouvriers et paysans). Mais les initiateurs de l'histoire du mouvement ouvrier, collectifs ou individuels, venus du socialisme arabe humaniste ou de formation marxiste, se rejoignent sur la nécessité de définir le champ de leurs recherches non comme un domaine isolé, mais comme celui des ressorts de l'évolution des rapports de classes (ou forces) sociales dans l'histoire de la société égyptienne. Le travail retrouve, en tant que « phénomène social », « global », ses lettres de noblesse pour les uns, la place centrale qui lui est impartie dans toute histoire scientifique pour les autres. Leur ambition est d'apporter ainsi leur contribution privilégiée à la révision nécessaire, à l'étape de la « transition au socialisme », de l'histoire égyptienne globale.

Les chercheurs disposent d'encouragements matériels et moraux, à cette étape d'application de la Charte d'action, de débats, d'efforts pour former des cadres d'un nouveau type. De premiers et importants résultats vont être ainsi enregistrés.

Non que les difficultés aient manqué. Si l'Institut des hautes études socialistes relaye les efforts de l'Institut de culture ouvrière, et si la revue *Al-Talî'ah* est le lieu de la publication de premiers documents et études et du débat, des réticences administratives continuent à retarder la consultation d'archives. Il en est ainsi des rapports des commissaires de police des grandes villes pour la période 1890-1939, quand les problèmes du travail étaient du ressort du ministère de l'Intérieur. Si les rapports de la commission centrale de conciliation sont consultables pour les premières années (1919-1924), pour les années suivantes l'obscurité demeure. Les archives du Bureau du Travail (1930) et celles du ministère des Affaires sociales (1939) semblent de même n'avoir pu faire l'objet que de sondages. Ces interdits et entraves, en contradiction avec les encouragements reçus par ailleurs, empêchent de suppléer à l'absence d'archives continues d'organisations ouvrières, politiques et syndicales, en raison des répressions fréquentes subies par un mouvement ouvrier précoce en Egypte, puisqu'il remonte à 1899. Enfin, rares sont les dirigeants ouvriers qui publient leurs mémoires. Les vivants d'entre eux — qui ont joué un rôle dans le mouvement avant 1952 — sortent en 1964 des camps d'internement, pour vivre en exil ou oubliés dans leur pays. Les dépouillements de presse peuvent au moins faire resurgir une partie de cette mémoire, préciser les dates, les organisations, les noms de quelques dirigeants et militants, renseigner sur les attitudes des groupes sociaux qui en influencent l'orientation sur les problèmes du travail. C'est le mérite des chercheurs d'y consentir au moins plusieurs années (8). Enfin, d'autres sources, non négligeables, sont situées en Grande-Bretagne ou à l'étranger rapports des résidents britanniques et archives avant l'indépendance formelle de 1922 (les

---

23 juillet 1952 et ses racines historiques), Le Caire, Dâr al-Nahdah al-'Arabîyah, 1965.

(8) Mme Bathînah Sâlih et Ibrâhîm Sultân avaient consacré en 1967, avec Amîn 'Izz el-Dîn, « plus de quatre ans » au dépouillement de six titres principaux couvrant, alors, la période de 1890-1942. Ra'ûf 'Abbâs opère un dépouillement de quelques titres syndicaux de parution peu durable d'après 1919. 'Abd al-Mun'in al-Ghazâlî et Rif'at al-Sa'îd retrouvent des titres ouvriers.

rapports sur la situation économique et sociale sont accessibles) ; rapports de techniciens et de diplomates étrangers ; archives militaires britanniques sur la main-d'œuvre égyptienne enrôlée pendant les deux guerres mondiales. Un chercheur a pu avoir communication d'archives situées à Londres (rapports de la police secrète égyptienne au ministère de l'Intérieur transmis à l'ambassade de Grande-Bretagne au Caire, rapports des services spéciaux britanniques, rapports annuels de l'ambassade au Caire au Foreign office).

Une série d'ouvrages vont exposer le résultat des premières recherches entreprises. En 1966, la bibliothèque de l'Institut des hautes études socialistes disposait ainsi d'un regroupement des études de Muhammad Hilmî Ibrâhîm sur les sources historiques du syndicalisme égyptien auparavant parues dans le bulletin *Al-Ta'mînât al-Ijtimâ'îyah* (Les Assurances sociales), d'une thèse (1966 — toujours inédite sauf erreur de notre part) de Sulaymân Muhammad al-Nukhaylî : *Mawqif al-Sihâfah al-Misrîyah Min al-Harakah al-'Ummâlîyah* (L'Attitude de la presse égyptienne à l'égard du mouvement ouvrier). A partir de 1967, nous avons coup sur coup : Amîn 'Izz el-Dîn : *Târîkh al-Tabaqah al-'Âmilah al-Misrîyah Mundhu Nash'ati-hâ Hattâ Thawrat 1919* (Histoire de la classe ouvrière égyptienne — de sa naissance à la révolution de 1919), Le Caire, Dâr al-Kâtib al-'Arabî, n.d. (c. = 1967), suivi d'un deuxième tome, sous-titré *1919-1929*, Le Caire, Dâr al-Sha'b, 1970 ; Ra'ûf 'Abbâs *Al-Harakah al-'Ummâlîyah Fî Misr — 1899-1952* (Le Mouvement ouvrier en Egypte — ...), Le Caire, Dâr al-Kâtib al-'Arabî, 1967 (préface du professeur Ahmad 'Izzat 'Abd al-Karîm) ; 'Abd al-Mun'im al-Ghazâlî : *Târîkh al-Harakah al-Niqâbîyah al-Misrîyah — 1899-1952* (Histoire du mouvement syndical égyptien —...), Le Caire, Dâr al-Thaqâfah al-Jadîdah, 1968 (collection « Etudes Ouvrières ». Préfaces de Khâlid Muhî el-Dîn et de Amîn 'Izz el-Dîn) ; une partie non négligeable de la thèse de 'Abd al-Azîm Muhammad Ramadân : *Tatawwur al-Harakah al-Watanîyah Fî Misr Min Sanat 1918 Ilâ Sanat 1936* (L'Evolution du mouvement national en Egypte de 1918 à 1936), Le Caire, Dâr al-Kâtib al-'Arabî, 1968 (collection « Etudes sur le nationalisme arabe »).

Les changements survenus depuis la mort de Nasser et, notamment, depuis la mise à l'écart de la gauche, en mai 1971, ont rendu plus difficile l'exercice d'une recherche libre, et supprimé à tout le moins l'intérêt officiel — même relatif — porté à l'histoire ouvrière. L'Institut des hautes études socialistes est fermé ; les licenciements d'intellectuels, la répression fréquente, quelques exils, créent une atmosphère qui entrave la poursuite des recherches en cours. Taha Sa'd 'Uthmân, dirigeant syndical de la période d'avant 1952, a pu lancer ainsi un cri d'alarme à l'occasion du 1er mai 1974, accompagné d'un appel pathétique pour que les historiens, le ministère du Travail, l'Institut culturel ouvrier, la Fédération générale des syndicats recueillent auprès des rares témoins du passé encore vivants ces documents et souvenirs précieux qui, sans cela, se perdraient (9). Il a donné lui-même l'exemple en intégrant à ses mémoires les archives détenues

(9) « 'Id Awwal Mâyû Wa 'Ummâl Misr » (La fête du Premier mai et les ouvriers égyptiens), *Al-Kâtib*, XIV, 158, mai 1974, p. 6-10.

par lui (10). Quelques études précieuses ont cependant été publiées, mais hors d'Egypte, comme celles de Rif'at al Sa'îd *Târîkh al-Harakah al-Ishtirâkîyah Fî Misr* (Histoire du mouvement socialiste en Egypte), tome I *1900-1925*, Beyrouth, Dâr al-Fârâbî, 1972 ; tome II, sous le titre *Al-Yasâr al-Misrî, 1925-1940* (La gauche égyptienne...), Beyrouth, Dâr al-Talî'ah, 1972. Ces études sont prolongées partiellement par le livre de Târiq al Bishri : *Al-Harakah al-Siyâsîyah Fî Misr, 1945-1952* (Le Mouvement politique en Egypte...), Le Caire, al-Hay'ah al-Misrîyah al-'Âmmah li-l-Kitâb, 1972. On dispose maintenant en français de l'étude de Mme Afaf El Kosheri Mahfouz *Socialisme et pouvoir en Egypte*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1972 (Bibliothèque constitutionnelle et de sciences politiques), et surtout du mémoire de DES d'un jeune historien — arabisant français, Jean-Pierre Thieck : *La Journée du 21 février 1946, dans l'histoire du mouvement national égyptien*. Université de Paris-VII, 1974, ronéotypé, qui utilise la presse ouvrière et syndicale d'après-guerre.

1. La formation de la classe ouvrière

L'apparition du syndicalisme en Egypte remonte au début du XXe siècle. Une avance appréciable donc sur les autres pays que leurs caractéristiques communes amèneront plus tard à s'affirmer comme arabes (11).

On sait que l'Egypte est un des premiers pays de cet ensemble à s'orienter dans la voie capitaliste. Telle est du moins l'appréciation générale portée sur l'expérience de Muhammad 'Alî dans la première partie du XIXe siècle. Il y aurait donc eu décalage entre la précocité des premières tentatives de créer de nouveaux rapports de production et l'accès à des formes d'organisation significatives d'une prise de conscience des nouveaux rapports sociaux qui en découlent.

Certains auteurs font en effet remonter l'apparition de la classe ouvrière égyptienne aux monopoles industriels d'Etat créés par Muhammad 'Alî (12). Arsenaux, chantiers navals, filatures et tissages auront regroupé en effet une trentaine de milliers de travailleurs dans une Egypte dont la population est estimée alors à moins de trois millions d'habitants. De premiers coups sont portés ainsi au système des corporations de métiers, surtout pour celles du textile, et plus particulièrement aux prérogatives corporatives dans le domaine de l'apprentissage. Cependant, le mode de recrutement amène depuis peu la nouvelle école d'historiens à douter que ce regroupement ait pu suffire à constituer une classe ouvrière. Le recrutement s'opérait

---

(10) « Mudhakkirât Wa Wathâ'iq Min Târîkh al-Tabaqah al- 'Amilah » (Mémoires et documents sur l'histoire de la classe ouvrière), *Al-Kâtib*, XI, 124, juillet 1971 à XII, 136, juillet 1972.

(11) Pour une comparaison, on peut se reporter à notre essai : « Il movimento sindacale nel mondo arabo : istanze sociali e questione nazionale », in : *Movimento sindacale e lotte operaie nel terzo mondo*, n° spécial de *Politica internazionale* (IPALMO, Roma-Firenze), 1975, 1-2 (janvier-février), repris sous le titre : « Les origines et le développement du syndicalisme dans le monde arabe », *La Pensée*, n° 181, mai-juin 1975, augmenté d'une orientation bibliographique.

(12) Moustapha FAHMI, par exemple, dans : *La Révolution de l'industrie en Egypte et ses conséquences sociales au XIXe siècle (1800-1850)*, Leiden, Brill, 1954.

en effet par corvée, en utilisant donc les rapports sociaux précapitalistes existants. Si le salaire n'était pas inconnu, il était payé avec retard, soumis à multiples retenues pour éviter les « évasions », les « ouvriers » n'étant pas individuellement libres de leurs mouvements. A la campagne, parallèlement, c'est bien la suppression des privilèges des Mamelouks par Muhammad 'Ali, le recours au système des fermes d'impôts (« Iltizâm ») octroyées à des Egyptiens, qui va favoriser l'apparition de rapports sociaux de type capitaliste. Mais ce mouvement est postérieur à Muhammad 'Ali. La corvée pour grands travaux organisée par l'Etat (irrigation, routes, ports, canaux, curage) mobilise pendant quatre mois de l'année jusqu'à 400 000 paysans. Les déplacements de paysans sont soumis à la détention d'un livret individuel valable pour un parcours déterminé et les contrevenants s'exposent à des peines sévères. Dans ce contexte, les ouvriers des monopoles d'Etat s'apparentent plus aux « ouvriers contraints » qu'a connus l'Europe précapitaliste qu'aux ouvriers libres de vendre leur force de travail. « Fausse aube » de la classe ouvrière ou apparition d'une force de travail salariée en conformité avec la nature du « féodalisme oriental » ? Le débat est encore en cours. Quoi qu'il en soit, la défaite de l'Egypte devant l'intervention étrangère en 1840 la prive des provinces syriennes (conquises sur l'Empire ottoman en 1832) et des matières premières qu'elles assuraient (bois, charbon), entraîne l'arrêt des manufactures d'Etat et la dispersion de la main-d'œuvre, reprise quand elle le peut par les structures précapitalistes de la ville et de la campagne.

Désormais, l'accès de l'Egypte au mode de production capitaliste sera dû aux interventions du capitalisme étranger, sous la forme d'une concurrence commerciale d'abord, puis à partir des années 1860 sous une forme impérialiste qui conduira en 1876 au contrôle financier, puis à l'occupation du pays par les Britanniques, en 1882. C'est dans ce contexte que des rapports sociaux de type capitaliste vont s'affirmer, entraînant l'apparition d'une classe ouvrière.

Ces mutations concernent parallèlement la campagne et la ville. Dès 1848, sous la pression des fermiers d'impôts égyptiens, la liberté de transaction sur la terre avait été reconnue, ce qui équivalait à une quasi-propriété sur la terre. La transformation de l'Egypte pendant la guerre de Sécession américaine (1861-1865), en pays fournisseur de coton pour les usines anglaises, favorise une certaine accumulation du capital et l'apparition d'un semi-prolétariat agricole. Mais ce sont les difficultés aggravées rencontrées par l'Egypte dans le remboursement des dettes contractées (lourdeur des dépenses du Canal de Suez — 1856-1869 — surtout) qui amènent le khédive Ismâ'îl a reconnaître par la loi de « Muqâbalah » (1871), la propriété privée sur la terre pour tous ceux en mesure de payer d'un seul coup six annuités d'impôts et d'assurer par la suite le versement annuel régulier d'une demi-annuité de l'impôt dont la terre était auparavant redevable. Les paysans restent cependant soumis à la corvée jusqu'en décembre 1889. La plupart des grands travaux (le Canal de Suez particulièrement) auront recruté leur main-d'œuvre par recours à cette corvée.

Mais le mouvement de migration vers les villes a précédé la suppression légale d'un système périmé, témoignant ainsi des mutations

en cours dans la société égyptienne. Selon Gabriel Baer, la population urbaine a crû entre 1882 et 1897 de 43,2 %, soit un rythme annuel de 2,4 %, alors que la population égyptienne totale s'accroissait de 22,5 % pendant la même période, soit un rythme de 1,3 % par an ; elle représente en 1897, 1 454 000 personnes soit 15 % du total égyptien (9 717 000) (13). Les progrès de l'urbanisation se poursuivent à un rythme atténué jusqu'en 1914 (2 % par an pour la période de 1882-1914), alors que le niveau de croissance démographique globale tend à s'accélérer (1,7 % par an pour l'ensemble de la période).

C'est à cette époque que se constitue la classe ouvrière égyptienne, à partir d'artisans ruinés par une concurrence commerciale qui fait sentir ses effets dès le milieu du siècle et entraîne la disparition progressive de corps de métiers entiers et des corporations qui les organisaient (cuivre, cuir, bois, textiles, teinture), et à partir de l'afflux de paysans de la campagne. Le mouvement de création d'entreprises capitalistes s'affirme après 1865. Il est surtout le fait d'étrangers, bénéficiant, grâce aux « capitulations », de privilèges fiscaux et juridiques que n'ont pas les Egyptiens, plus intéressés pour cette raison par la terre : travaux d'irrigation, construction de quais, de phares, installation du chemin de fer, des tramways, de l'eau, du gaz, de l'électricité ; manufactures de cigarettes, usines de cardage et de pressage du coton, raffineries de sucre. Ce mouvement d'investissements étrangers est encouragé à partir de 1876, par les projets liés au Service de la Dette, et surtout par l'occupation britannique (1882). Comme cela l'aura été de la campagne, la législation va entériner le mouvement en cours. Dès 1881, les fonctions fiscales des « shaykh-s » de corporation disparaissent. De 1887 à 1890, ce sont les monopoles exercés par les corporations qui sont supprimés. Enfin, le 9 janvier 1890, l'article premier d'un décret sur les droits professionnels, dans lequel certains ont voulu voir la naissance légale de la classe ouvrière, proclame la liberté d'exercer toute profession non soumise au monopole du gouvernement.

Cette asymétrie du capital (agraire pour les Egyptiens, avec de rares investissements dans des usines de conditionnement, saisonnières surtout ; urbain pour les étrangers) est aggravée par la perte de l'indépendance qui renforce l'initiative étrangère. Le recrutement en ouvriers qualifiés n'est donc pas le fruit d'une politique nationale de formation, mais le résultat d'un appel aux pays méditerranéens étrangers (Italiens, Grecs, Levantins). Les ouvriers égyptiens sont dans la quasi-totalité sans formation, souvent saisonniers, à la campagne surtout où le caractère semi-prolétarien de l'emploi est plus marqué. De plus, quoi qu'il en soit des progrès de l'industrie, des transports et des services modernes, l'armée de réserve tend à s'accroître numériquement au rythme des transformations de la campagne et de la décadence de l'artisanat.

D'estimations souvent contradictoires, retenons la plus propre aux comparaisons postérieures, celle de Hassan Riad pour 1914 —

(13) « Urbanization in Egypt 1820-1907 », in W.R. POLK & R.L. CHAMBERS, *Beginnings of Modernization in the Middle East : The Nineteenth Century*. Chicago — London, The University of Chicago Press, 1968, p. 155-169. Ce qui suit : H. RIAD, *op. cit.*, p. 137.

qui marque la fin d'une étape. Il estime la main-d'œuvre urbaine employée à 728 000 unités, soit 32 % de la population urbaine (2 300 000 habitants) ; s'y ajoutent, à la campagne, 334 000 emplois non agricoles. Industrie, artisanat et construction occupent 212 000 travailleurs urbains (soit 29 % des emplois urbains) et 23 000 à la campagne. Selon une autre estimation, la concentration la plus importante est celle des chemins de fer avec une vingtaine de milliers de travailleurs dont le quart d'étrangers (14).

2. Des premiers mouvements revendicatifs à la constitution des syndicats (1882-1914)

Dans le contexte où se constitue la classe ouvrière égyptienne, les conditions de travail sont particulièrement défavorables. Les salaires sont bas, souvent payés irrégulièrement ou soumis à retenues. Les heures de travail ne sont pas limitées on travaille treize heures dans les transports, dix-sept heures dans les usines de cardage de coton. De plus, une discrimination de fait existe entre les ouvriers égyptiens et les ouvriers étrangers (salaires, promotions) dont certains n'en sont pas moins particulièrement exploités dans les branches où ils constituent la main-d'œuvre majoritaire (Grecs dans les manufactures de tabac, par exemple). Cette situation est à la base de premiers mouvements sociaux.

Les plus précoces sont le fait d'ouvriers égyptiens et semblent avoir été dirigés contre des vestiges corporatifs, portant ainsi témoignage des progrès de la conscience de classe. C'est ainsi qu'en mars 1882, les dockers de charbon de Port-Saïd font grève pour des augmentations de salaire et le versement direct de ceux-ci par les sociétés étrangères et non par l'intermédiaire des « Shaykh-s » contracteurs dont la suppression est par ailleurs demandée. En 1896, ils font à nouveau grève contre les retenues de 25 à 30 % qui frappent leurs salaires et contre l'obligation d'achat aux magasins des « Shaykh-s ». En septembre 1900, on note une grève des dockers égyptiens d'Alexandrie. En 1907 et 1908, de nouvelles grèves des dockers de Port-Saïd. D'autres mouvements sont le fait d'ouvriers étrangers en mars 1899, les ouvriers italiens du barrage d'Assouan font grève pour une baisse des heures de travail ; et en décembre 1900, une nouvelle grève contre la diminution de leurs salaires. Mais ces mouvements précoces ne sont pas le point de départ de tentatives d'organisation durable des travailleurs.

La première tentative syndicale est due à l'initiative d'ouvriers étrangers. Elle a pour origine une Association créée par les ouvriers de plusieurs manufactures de cigarettes du Caire afin d'organiser avec des chances de succès une grève pour l'amélioration des salaires et conditions de travail. Amorcée en décembre 1899, elle déjoue les tentatives patronales de recruter des « jaunes », utilise contre une éventuelle répression les consuls et les privilèges des capitulations, contraint enfin — les stocks s'épuisant — les patrons à céder quel-

(14) H. Riad, *op. cit.*, p. 158, et A. A. Ramadan, *op. cit.*, p. 82, respectivement.

ques avantages de salaires. Elle prend fin le 21 février 1900. Mais l'Association ne cesse pas son activité avec la grève. Elle est attestée encore en 1901 sous la présidence d'un docteur grec. Bien que des obscurités demeurent sur leurs formes d'organisation, on note au cours des années suivantes une particulière combativité des ouvriers de cigarettes, avec des résultats toutefois inégaux (Alexandrie, mars 1902 ; Le Caire, décembre 1903-janvier 1904). Ce mouvement, animé par les ouvriers étrangers, n'en est pas moins internationaliste. Les ouvriers égyptiens — peu nombreux il est vrai — ont été associés à la grève des cigarettes de 1899-1900. La chronique a conservé la relation d'une grève de tailleurs au Caire, en novembre 1901. Une Association représentative du caractère multinational de l'emploi est constituée, en liaison avec le docteur Kiriazi, président de l'Association des cigarettiers. On utilise dans les assemblées les langues suivantes « italien, grec, arabe, hébreu, autrichien ». Les tailleurs défilent derrière une bannière à l'emblème d'un fer, de ciseaux et de paumes entrelacées et portant le nom de l'Association en arabe, italien, grec, hébreu et arménien (15).

Jusqu'en 1907 inclus, on peut considérer que le mouvement en vue de constituer des associations de caractère syndical à fonctions plus durables que celles des comités de grève est le fait d'ouvriers étrangers là où ils sont le nombre.

Après cette date, une nouvelle phase va s'ouvrir, caractérisée par la mise en mouvement et l'organisation des salariés égyptiens des grands établissements à capitaux étrangers. La revendication nationale d'une égalité de traitement avec les étrangers date pourtant d'une grève de novembre 1900 des traminots égyptiens d'Alexandrie. Mais cela avait été un échec, il y avait eu de nombreux licenciements, aucune association n'avait été constituée.

En 1908 de puissants mouvements apparaissent dans les chemins de fer et les tramways.

Ils se succèdent d'août à octobre 1908 dans les chemins de fer au Caire ; ils sont animés par une Association constituée pour présenter à la direction les revendications, parmi lesquelles, pour la première fois dans l'histoire ouvrière égyptienne, la revendication de la journée de huit heures (au lieu de douze). Mais la société résiste. En octobre 1910, une grève éclate aux dépôts de Bûlâq dans la banlieue du Caire ; la police intervient pour dégager les voies barrées par des traverses ; il y a des blessés, des arrestations, quelques ouvriers seront traduits devant les tribunaux ; mais les principales revendications, dont celle du déplacement de l'ingénieur en chef en second, sont obtenues. A partir de janvier 1911, à l'initiative des conducteurs de trains, les cheminots du Caire sont dotés d'un syndicat permanent l'Association des ouvriers des dépôts de chemins de fer du Caire.

C'est en octobre 1908 qu'éclate aussi une importante grève des tramways du Caire (18-21 octobre), après que les traminots ont épuisé les tentatives de négocier ; l'origine en est dans une série de licenciements. Mais l'Association constituée à cette époque présente

(15) *Al-Muqattam*, 5 novembre 1901, cité par A. 'Izz el-DÎN, *Târîkh...*, I, p. 69-72.

une liste détaillée de revendications où l'on trouve, à côté de la journée de huit heures et de l'exigence de sanctions pour les auteurs de brimades à l'égard des travailleurs, une idée proche d'un comité paritaire d'entreprise où les travailleurs seraient représentés par «quatre délégués dont un avocat ». La répression policière sera sanglante et près de 200 ouvriers seront condamnés. En novembre 1910, on note encore une grève d'une journée aux dépôts de Bûlâq. En juillet 1911, une nouvelle grève des tramways éclate au Caire, précédée elle aussi par deux semaines d'efforts en vue d'ouvrir des pourparlers. Il va s'agir du plus important mouvement de l'avant-guerre, sur des revendications voisines de celles de 1908, présentées par un Comité des ouvriers et employés. La grève (30 juillet-6 août) entraîne la totalité des dépôts. Elle se caractérise par la violence du choc avec la police (un mort, vingt-cinq blessés dont quatre policiers), mais aussi par la recherche parallèle de la négociation et du recours à l'arbitrage officiel qui permettra à la reprise de n'être pas tout à fait un échec, enfin et surtout par la recherche de la solidarité, de la population d'abord (les familles manifestent avec les ouvriers, un défilé avec orchestre et chars organise une collecte dans les quartiers populaires), des travailleurs égyptiens ensuite. Au Caire, les ouvriers de l'électricité, du gaz et des eaux décident ainsi le principe d'une grève de solidarité ; à Alexandrie, les traminots qui avaient fixé cette grève au 7 août, en solidarité et sur leurs propres revendications, déclenchent effectivement celle-ci, bien que leurs collègues du Caire reprennent ce jour le travail. L'intervention de la police est plus efficace qu'au Caire. Mais le principe des pourparlers avec un avocat représentant les ouvriers a été admis par la société. Le 30 août, d'importants résultats sont obtenus (heures de travail, congés, etc., mais surtout non-opposition à la constitution d'un syndicat). Une première convention collective en quelque sorte.

Mais ces six années qui précèdent la guerre de 1914 sont celles aussi de la rénovation du mouvement national égyptien. Le Parti Watanî (National) est fondé en décembre 1907. En février 1908, Muhammad Farîd accède à sa présidence. Le fait que les mouvements des chemins de fer et des tramways soient dirigés contre des sociétés étrangères, la détermination des ouvriers dans la rue face aux forces répressives, n'échappent pas à la nouvelle direction du mouvement national. La presse du Parti les soutient. Surtout, un effort est accompli pour encadrer le mouvement création de la première école du soir à Bûlâq en novembre 1908, fondation, au printemps 1909, du Syndicat des ouvriers des industries manuelles. Il compte au Caire 979 membres à la fin de 1909, 3 139 en 1912. D'autres branches se créent à Alexandrie et dans le Delta (Mansûrah, Tantâ). A l'échelle du temps, c'est un succès, bien qu'il regroupe surtout des artisans et ne semble pas avoir entraîné la grande masse des ouvriers des transports et services publics où des associations de type syndical s'implantent chemins de fer (87 adhérents seulement au Syndicat des industries manuelles du Caire en 1912), tramways, eaux, électricité et gaz (16).

(16) D'après le tableau de Malîkah 'ARYAN *Markaz Misr al-Iqtisâdî* (La posi-

Il n'en est pas moins à l'origine d'une tradition qui va marquer le mouvement syndical égyptien : aux membres actifs se superposent en effet des membres d'honneur, personnalités dont la fonction est de lui fournir une aide matérielle ou politique, avocats-conseillers surtout. La rencontre entre avocats nationalistes et salariés égyptiens — en dehors même du Syndicat nationaliste — ressort du caractère plus juridiquement élaboré des revendications pendant cette période, ainsi que de la généralisation de certaines méthodes (recherche des pourparlers avant le déclenchement d'actions grévistes et pendant celles-ci). C'est à eux que l'on doit d'autre part les premières propositions en vue d'une législation du travail dont Muhammad Farîd a jeté les bases dans une série d'articles de 1908 (contrats de travail ; salaires ; conditions sanitaires ; syndicat ; grève et arbitrage ; accidents du travail ; retraites ; mutuelles). Bien que le seul progrès législatif du temps ait été une loi de juillet 1909 réglementant le travail des enfants, l'influence des avocats du *Parti Watanî* au sein d'un mouvement syndical qui comptera à la veille de la première guerre mondiale onze organisations n'est pas à sous-estimer.

La nature du lien entre mouvement national de ce temps et mouvement ouvrier a fait l'objet de débats, encore en cours. S'agissait-il d'organiser les masses ouvrières (et paysannes) pour les objectifs d'une direction bourgeoise ? ou d'un parti travailliste en germe ? L'influence du socialisme européen et en particulier du travaillisme britannique a pu être niée. Une relecture de Muhammad Farîd la fait bien ressortir pourtant. Dès 1908, c'est par référence à l'Europe qu'il aborde les questions du travail. En janvier 1910, il fait référence explicite aux socialistes européens qu'il a rencontrés l'année précédente pour insister sur la relation entre syndicalisme et lutte politique — la direction de celle-ci restant toutefois du domaine des intellectuels éclairés dont la mission d'éduquer les couches populaires est soulignée. Il redéveloppe ces thèmes en 1912 devant les instances du Parti (17). Rif'at al-Sa'îd n'hésite pas ainsi à conclure à l'existence au sein du Parti Watanî d'un courant travailliste rapproché par lui de la droite de la II[e] Internationale (18). L'évolution ultérieure de nombre de militants de ce parti trouve en effet là ses premières racines.

Pour être le plus structuré, ce courant « socialiste » n'est pas le seul en Egypte. Pour mémoire, on note depuis le début du siècle des groupes socialistes arméniens, italiens, grecs, isolés cependant, avec l'apparition de tendances bolchevistes en leur sein vers 1905. On sait que c'est en 1913 que Salâmah Mûsâ publie un opuscule intitulé *Al-Ishtirâkîyah* (Le Socialisme), qui s'apparente, malgré des hésitations théoriques, au fabianisme. Mais le marxisme a atteint aussi ces rivages. Les recherches ont permis de retrouver un article anonyme de « lecteur » paru en 1890 dans *Al-Mu'ayyid* sous le titre « L'Economie politique » et qui dénote d'une bonne connaissance des travaux de Marx.

---

tion économique de l'Egypte), Le Caire, 1923, p. 88. Repris par R. 'ABBÂS, *op. cit.*, p. 62.

(17) Ces documents sont reproduits dans le livre de 'Abd al-Rahman al-RÂFI'Î, *Muhammad FARÎD, Ramz al-Ikhlâs Wa al-Tadkhîyah* (M. F., symbole du dévouement et de l'abnégation), Le Caire, Lajnat al-Ta'lîf Wa al-Tarajamah Wa al Nashr, 1948 (2[e] éd.), notamment p. 124 et p. 266.

(18) *Op. cit.*, tome I, p. 97 et suiv.

Mais si ce jalon ne mérite d'être indiqué qu'à titre de curiosité, il n'en est pas de même du livre d'un jeune instituteur de Mansûrah, Mustafâ Hasanayn al-Mansûrî *Târîh al-Madhâhib al-Ishtirâkîyah* (Histoire des principes socialistes), retrouvé en 1965 et dont la date de parution est aussi de 1913 ; la documentation y est plus ample et plus précise (tableaux de l'influence des différents partis socialistes) ; l'assimilation du marxisme plus évidente tel que cela ressort du programme à long terme proposé pour l'Egypte. Mais comme Salâmah Mûsâ, Mustafâ al-Mansûrî est à l'époque un isolé (19).

Si nous avons cru devoir insister sur cette première période, c'est qu'elle porte en germe bien des traits qui vont caractériser plus tard le mouvement égyptien. A cette étape de formation, où se constituent les premiers syndicats et où apparaissent — en milieu intellectuel et parmi les étrangers — les premières pousses d'une conception scientifique de classe, le courant dominant, structuré, est un courant travailliste nationaliste au travers duquel les avocats-conseillers nationalistes affirment leur prépondérance sur le mouvement ouvrier.

3. **De la promesse brisée du syndicalisme autonome au captage par les groupes concurrents de la bourgeoisie nationale** (1919-1939)

L'autonomie d'organisation la CGT et le PCE

Une des conséquences de la guerre de 1914-1918 aura été d'enrayer cet élan. Le Parti Watanî est particulièrement touché par la répression qui accompagne l'instauration par la Grande-Bretagne du protectorat en Egypte (décembre 1914). Il en résulte un écroulement du mouvement syndical qui perd son encadrement de conseillers. Le chômage consécutif aux fermetures d'usines et à des compressions d'emploi, l'augmentation du coût de la vie qui passe à l'indice 216 en 1918 sur la base 100 de 1914, aggravée par des réductions de salaires imposées par les patrons, auraient pourtant fourni matière à revendiquer. Si l'enrôlement dans les Brigades du travail de l'armée britannique allège pour une part le chômage, la démobilisation à la fin de la guerre l'aggrave à nouveau, s'ajoutant aux effets de la fermeture de nouvelles usines. Pourtant, cette période est celle du développement d'une industrie nationalement égyptienne. Mais c'est un développement relatif, limité pour l'essentiel à l'industrie de consommation. Il est suffisant toutefois pour amener les capitalistes égyptiens à rechercher des formes d'organisation qui soient différentes de celles du Parti Watanî. A partir de mars 1916, se constituent des organismes professionnels tels le Comité du commerce et de l'industrie, des Chambres de commerce, des syndicats professionnels pour faire prévaloir la prise en compte des intérêts patronaux. L'attitude à l'égard du mouvement ouvrier découlera de la menace qu'il peut faire peser sur ces intérêts.

---

(19) *Ibid.*, et A. 'Izz *el*-Dîn, *Târîkh...*, tome I, p. 201-204. La brochure de S. Mûsâ a été traduite en français et présentée par Mohamed-Saleh Sfia, in : G. Haupt et M. Rebérioux, *La IIe Internationale et l'Orient*, Paris, Cujas, 1967, p. 409-438 (trad., p. 422-438).

Le mouvement revendicatif aura précédé la révolution wafdiste de mars 1919. Les premières grèves revendicatives sont le fait des ouvriers des manufactures de cigarettes d'Alexandrie (août et octobre 1917, en ordre dispersé et sans succès substantiels) et du Caire (février-avril 1918). Entre décembre 1918 et mars 1919, on note de nombreux mouvements dans les tramways, les chemins de fer, les eaux, les imprimeries. A l'occasion de ces mouvements, les syndicats se réorganisent (cigarettes du Caire, puis d'Alexandrie, typographes des deux villes, chemins de fer du Delta, établissements de commerce d'Alexandrie). Mais la caractéristique de ces organisations est qu'elles se constituent sur des bases autonomes du Parti Watanî, absent pendant la guerre, et sous des directions mixtes partout où la structure nationale de l'emploi a ce caractère.

Une tentative du Parti Watanî pour revivifier le syndicat des industries manuelles à partir d'Alexandrie (meeting le 2 mars 1919 et publication d'un projet de loi du travail en quatorze points) confirme plus qu'il ne l'arrête la tendance à l'organisation autonome des syndicats. Au Caire par exemple, il ne retrouve qu'un tiers de ses effectifs de 1912 (20).

L'annonce de l'arrestation (8 mars) de la délégation (*Wafd*) constituée pour négocier avec les Britanniques fait l'objet d'une généralisation des grèves ouvrières et de leur participation avec les autres couches de la société aux grandes manifestations qui marquent les trois dernières semaines de mars. La grève des transports, relayée par l'action de sabotage des paysans, aura été d'une contribution importante pour entraver les déplacements des troupes anglaises.

Pendant les mois qui suivent, le mouvement revendicatif, la constitution de syndicats se poursuivent. Le mouvement doit à sa force un premier succès, la constitution le 18 août 1919 d'une Commission de conciliation et d'arbitrage qui va favoriser de premiers contrats collectifs de travail, mais qui tend à nouveau à rendre nécessaire le recours aux avocats-conseillers. La préoccupation du Parti Watanî, à l'influence déclinante, est de faire en sorte que les interventions ouvrières, à travers le Syndicat des industries manuelles, se limitent aux revendications nationales, l'installation de coopératives d'achats étant de nature selon lui à atténuer bien des difficultés. Mais le Wafd, qui s'affirme comme force politique, a mesuré l'importance des syndicats et s'efforce de les contrôler : « Ils sont une arme puissante à ne pas négliger », par leur capacité rapide de mobilisation à l'appel du mouvement national (21).

Mais si ces concurrences doivent être notées ici, ce qui l'emporte à l'époque ce sont les tendances favorables à l'organisation des travailleurs sur des bases autonomes. Le centre de ce mouvement est à Alexandrie, à l'initiative d'une direction mixte de socialistes étrangrecs et égyptiens (arabes ou naturalisés comme Rosenthal) ayant perçu l'écho de la Révolution d'octobre 1917. Autour d'une fédération

(20) Voir note 16.

(21) Lettre du 18 octobre 1919 adressée à Zaghlûl, par A. R. FAHMÎ, in : Muhammad ANÎS, *Dirâsât Fî Wathâ'iq Thawrat 1919* (Etudes sur les documents de la révolution de 1919), Ire partie (La correspondance secrète entre Sa'd ZAGHLÛL et 'Abd al-Rahman FAHMÎ, Le Caire, Maktabat al-Anglo — al-Misrîyah, 1963, p. 154.

constituée au départ par les syndicats des cigarettes, des tailleurs et de l'imprimerie dès 1920, et non sans quelques reculs, se constitue finalement en février 1921 une Confédération générale du travail (CGT) groupant 3 000 membres (vingt syndicats sur quarante-trois recensés à l'époque) et bientôt (1923) 20 000. Son extension aura sans nul doute été favorisée par la fusion du groupe socialiste mixte d'Alexandrie et du groupe socialiste égyptien du Caire de Salâmah Mûsâ (1919) qui forment, en août 1921, le Parti socialiste égyptien (PSE). La CGT s'affirme comme membre de l'Internationale syndicale rouge, tandis que le PSE lui-même décide d'adhérer à l'Internationale communiste en juillet 1922 et se transforme en Parti communiste (PCE), en janvier 1923. La scission d'un groupe d'intellectuels, dont Salâmah Mûsâ, qui contestent cette évolution, n'entame pas le caractère nationalement égyptien du PCE dont les membres sont estimés à 1 500 en 1924 (22).

Il existe, à l'époque, un lien organique étroit entre CGT et PCE dont les sièges sont situés dans le même immeuble à Alexandrie. La direction des deux organisations est en majorité ouvrière. La CGT qui abandonne le réformisme parlementariste est très active. Elle dirige des dizaines de grèves, mais il ne s'agit plus seulement d'établissements étrangers ; les établissements égyptiens ne sont pas épargnés. Les occupations d'usines dont traminots et cheminots avaient donné l'exemple avant-guerre sont fréquentes. Ce mouvement ne peut laisser indifférents les capitalistes égyptiens dont l'organisation se précise encore avec la création de la Banque Misr en 1920 et la Fédération des industries en 1922. Pas plus que le *Wafd* porté triomphalement au pouvoir par les électeurs et qui s'installe au gouvernement le 28 janvier 1924. La première mesure consiste à interdire par la force le congrès convoqué pour les 23 et 24 février 1924 à Alexandrie par le PCE. La seconde va être d'utiliser les occupations d'usines pour tenter de briser à la fois la CGT et le PCE. L'évacuation des usines est obtenue le 25 février à la Société des huiles Egoline d'Alexandrie, et encore, mais plus difficilement, les 3 et 4 mars aux usines Abû Sheneb d'Alexandrie. Ce n'en est pas moins dès début mars le prétexte à une vague d'arrestations de dirigeants communistes et syndicaux, tous égyptiens, de perquisitions et de saisies de documents. Les militants sont accusés de diffusion, entre le 10 décembre 1923 et le 1er mars 1924, d'idées révolutionnaires contraires à la Constitution, d'incitation au crime et à l'agression contre les patrons. Leur procès se déroulera en septembre 1924 et plusieurs d'entre eux seront condamnés à de lourdes peines.

Le captage du syndicalisme par les partis bourgeois

Le Wafd va s'efforcer, parallèlement, de créer un cadre pour remplir le vide. C'est le sens de la mission confiée, début mars semble-t-il, à 'Abd al-Rahman Fahmî — libéré en février et qui avait

(22) Estimation de Rosenthal dans sa déposition devant le procureur général (5 mars 1924), reproduite d'après *Al-Ahrâm* du 7 mars par nombre de nos auteurs. *L'International Press Correspondence* avance (1924, n° 102) le chiffre de 700 (R. SA'ÎD, *op. cit*, tome I, p. 249).

attiré l'attention de Zaghlûl en 1919 sur la nécessité de ne pas négliger le mouvement syndical. Il ne peut s'agir de s'appuyer sur la structure existante du Syndicat des industries manuelles, en perte de vitesse et dépendant d'un Parti Watanî qui figure parmi les concurrents du *Wafd*, même s'il se désagrège. La conjoncture favorable née du succès électoral du *Walfd* est utilisée pour créer une organisation étroitement dépendante du Parti, par l'intermédiaire de membres d'honneur et d'avocats-conseillers, formule expérimentée avant-guerre dans un autre contexte par le Parti Watanî. La première étape est la formation, sous la présidence de A.R. Fahmî, du Syndicat général par quatre syndicats dissidents du Syndicat des industries manuelles. La seconde est la constitution, à partir de la mi-avril, de la Fédération des syndicats ouvriers de la vallée du Nil (FGSOVN) sous la présidence du « Za'îm des ouvriers » 'Abd al-Rahman Fahmî lui-même, avec un comité où prédominent les personnalités wafdistes. En juillet, des statuts sont publiés. Aucun congrès constitutif ne s'est tenu. Des meetings centraux formels dans les provinces permettent de créer des syndicats autour de directions désignées sur le tas (Dix-sept syndicats lors de la seule assemblée du 9 novembre 1924 à Fayyûm). Ainsi 120 syndicats représentant 150 000 membres seront bientôt revendiqués (23).

Les déclarations de Fahmî aux ouvriers marquent naturellement un net recul à l'opportunisme réformiste : il faut se méfier du communisme dont le « principe » est « la ruine (et) le chaos du monde », renoncer à « l'esprit de révolte contre le régime et la sécurité », gagner « la sympathie du gouvernement » pour le mettre à même « de convaincre les patrons ». « La loi. La loi. Voilà ce que je vous dis et ce que je vous recommande. En la respectant, vous gagnerez la sympathie de tous les gens et vous réaliserez ainsi les espérances qui sont les vôtres » (24).

Ce discours est appuyé par de vagues promesses du *Wafd* auquel on doit des mesures contradictoires : la suppression en février 1924 de la Commission de conciliation et d'arbitrage de 1919, l'installation, en mai 1924, d'une Commission parlementaire chargée d'étudier les problèmes de la protection du travail.

Au demeurant, la chute du *Wafd* (novembre 1924), rendu responsable de l'assassinat du sirdar, l'arrestation de Fahmî entraînent la dissolution de la Fédération de la vallée du Nil.

Malgré sa brève existence, elle mérite notre intérêt dans la mesure où elle inaugure une méthode de captage du mouvement syndical par des partis politiques bourgeois, et où elle amorce durablement une étape réformiste de ce mouvement.

Jusqu'en 1942, en effet, l'histoire du mouvement syndical égyptien est celle de la concurrence que se font les partis de la bourgeoisie

---

(23) M. Anîs, *op. cit.*, p. 25, s'appuyant sur les mémoires manuscrits de A.R. Fahmî. Le chiffre avancé concerne le mois d'octobre 1924. A.'Izz el-Dîn le reprend (*Târîkh...*, II, p. 163), mais signale (p. 175) une déclaration (historique et d'adieu) en date du 16 juin 1925 et sous la signature de Muhammad Fu'âd, secrétaire général de la Fédération, qui fait état de 100 syndicats groupant 120 000 membres.

(24) Cette dernière déclaration est extraite d'un discours de fin mars 1924. Cf. A 'Izz el-Dîn, *Târikh...*, II, p. 166-168 et M. Anîs, op. *cit.*, p. 25-26.

(nationaliste ou non) pour contrôler le mouvement populaire urbain par l'intermédiaire des syndicats. La mise en avant des revendications sociales est, en effet, de nature à gêner le concurrent au pouvoir et à préparer des succès électoraux, quitte à lanterner ou à réprimer le mouvement syndical une fois le pouvoir pris. Ce mouvement est conçu par eux avant tout comme un volant de manœuvre pour renforcer leur poids dans les manifestations politiques intérieures ou dirigées contre le colonialisme britannique.

Le fait que le *Wafd* continua pendant toute cette période, peut-être parce qu'il occupa peu le pouvoir (sept ans), à incarner la lutte nationale et à conserver une bonne part du prestige acquis par Zaghlûl en 1919 parmi les larges masses, fera de lui le plus apte à utiliser ces méthodes de captage.

Bien que les efforts des partisans de l'organisation de la classe ouvrière sur des bases autonomes des partis et personnalités bourgeoises n'aient pas cessé pendant toute cette période, ils buteront généralement sur le contexte réformiste nationaliste du mouvement et le poids du *Wafd* particulièrement qui, comme ses concurrents, bénéficie à la fois de ce contexte et le renforce. Il arrivera même que des tentatives d'autonomie servent, contre la volonté de leurs auteurs, de tremplin à des opérations opposant des partis bourgeois concurrents.

Marquons ici les principaux jalons.

Le retour à la Constitution, en juin 1926, favorise le départ d'une nouvelle vague revendicative et la formation, dans le prolongement de la Commission parlementaire du travail et des affaires sociales présidée depuis 1924 par le wafdiste Hasan Nâfi', d'une commission parlementaire élargie à des juristes en vue de prospecter les éléments d'une législation éventuelle du travail (Commission 'Abd al-Rahman Ridâ — juillet 1927-mars 1929). L'influence et la concurrence des partis (du *Wafd* et des Libéraux constitutionnels qui en sont issus et à un moindre degré du Parti Watanî déclinant) sur les syndicats se manifeste au travers des présidences d'honneur auxquelles ils accèdent à la tête des plus grands d'entre eux (des transports surtout).

Il n'y a pas, jusqu'en octobre 1927, de tentative durable pour fédérer à nouveau le mouvement syndical. La formation, en mars 1928, du ministère wafdiste de Nahhâs Pacha relance la concurrence pour contrôler la Fédération en germe. La Fédération générale des syndicats ouvriers du territoire égyptien (FGSOTE) se constitue sous la présidence de l'avocat wafdiste Ahmad Muhammad Aghâ qui s'efforce d'éliminer l'influence des avocats-conseillers non wafdistes. Cette Fédération amorce, sous l'impulsion de son secrétaire général Ahmad Ismâ'îl, des contacts avec le BIT, la Fédération syndicale internationale d'Amsterdam, ainsi qu'avec le Parti travailliste indépendant britannique. Mais après la chute de Nahhâs et la constitution du ministère Mahmûd (juin 1928), le vent tourne contre les conseillers wafdistes, Aghâ y compris, au profit de Mahjûb Thâbit, proche de Muhammad Mahmûd et des Libéraux constitutionnels. Ces conflits conduisent à la dispersion du mouvement.

L'année 1930 est celle de deux tentatives fédératives concurrentes. En avril 1930, le sénateur wafdiste 'Azîz Mîrham crée, à partir des

traminots et en liaison avec Ahmad Muhammad Aghâ, une Fédération générale des syndicats. Parallèlement, au début de la même année, la FGSO du territoire égyptien reprend son activité à partir des syndicats des transports mécaniques et des coiffeurs, sous la présidence du libéral constitutionnel Dâwud Râtib.

Après un nouveau passage au pouvoir, le *Wafd* vient de le perdre au profit du ministère Sidqî. Le *Wafd* anime à nouveau, dans l'opposition de grandes manifestations populaires nationales. Il y a donc une conjonction à nouveau favorable pour la reprise du contrôle syndical. Le prince 'Abbâs Halîm est en rapport depuis 1922 avec les chauffeurs de voitures et les mécaniciens dont il a été président d'honneur ; il est, par ailleurs, gagné au *Wafd*, ce qui lui a valu de se voir publiquement privé des privilèges réservés aux descendants de Muhammad 'Alî. En décembre 1930, il est en mesure de supplanter D. Râtib à la tête de FGSOTE. En janvier 1931, la FGS de Mîrham s'y rallie. Le *Wafd* est à nouveau maître du terrain syndical.

Les statuts de cette Fédération, tout en demeurant dans la continuité des orientations du Syndicat des industries manuelles, s'inspirent des statuts des fédérations affiliées à la FSI d'Amsterdam, avec lesquelles des relations sont prévues. Il s'y ajoute toutefois une revendication nationaliste celle de l'égalité des ouvriers égyptiens et étrangers et l'exigence de la réservation de 80 % de l'emploi aux Egyptiens. Mais le captage de la Fédération par le *Wafd* entraîne la répression gouvernementale qui ferme le siège le 15 mars 1931, poursuit les dirigeants syndicaux. Les interventions des TU britanniques, celles de la FSI (congrès de Madrid, juillet 1931), du BIT sont sollicitées. Ces pressions contraindront le gouvernement Sidqî à accepter, en septembre 1931, l'envoi d'une commission consultative du BIT, sur l'organisation des problèmes du travail, objet, en principe, du bureau du Travail, créé en novembre 1930 auprès du ministère de l'Intérieur (la seule proposition de la Commission Ridâ retenue). La mission Butler du BIT (février-mars 1932) conclut à la nécessité de reconnaître les syndicats, de rendre le bureau du Travail autonome par rapport au ministère de l'Intérieur, et de promulguer, sans précipitation abusive et en tenant compte de la spécificité de la société égyptienne, les premiers éléments d'une législation du travail. Un expert (britannique) prend la direction du bureau du Travail et un Conseil supérieur du travail, sans représentants ouvriers, est créé en décembre 1932. Mais à cette date, le syndicalisme égyptien, quelques protestations publiques contre les atteintes aux libertés syndicales mises à part, est, dans la clandestinité, surtout un des relais des manifestations politiques nombreuses et violentes organisées sous la direction du *Wafd*. Il en sera ainsi jusqu'en 1934.

Les années 1934-1936 sont celles où la FGSOTE va atteindre le développement le plus considérable jamais atteint dans l'entre-deux-guerres par le syndicalisme égyptien. Mais ce sont celles aussi d'une lutte d'influence entre les appétits personnels de 'Abbâs Halîm et le *Wafd*.

La renaissance de la FGSOTE doit beaucoup d'une part aux effets de la crise économique mondiale et, d'autre part, à une série d'actions revendicatives (tanneurs, céramique, bouchers) couronnées de succès

grâce à l'entremise de 'Abbâs Halîm auprès du directeur (britannique) du Bureau du travail. Enfin, le programme de la FGSOTE a été élargi, début 1934, à des interventions en vue de l'embauche prioritaire des chômeurs membres des syndicats, à l'organisation d'une assistance médicale, d'activités sportives et de cours d'alphabétisation. Et ce programme reçoit un début d'application. Le redémarrage et l'extension de la Fédération semblent avoir été rapides, puisqu'en juin 1934, un chroniqueur estimait ses membres à 300 000 pour toute l'Egypte (25). Cette réorganisation n'est pas sans quelque ambiguïté : port d'un uniforme, salut de type nazi. Bref, le mouvement inquiète. Il résiste d'ailleurs violemment le 21 juin à la violence gouvernementale qui interdit l'entrée de son siège. Il y a un mort (le président des coiffeurs), de nombreux blessés de part et d'autre, des arrestations en nombre, dont celle de A. Halîm — bientôt relâché. Des procès sont instruits. Les obsèques du martyr sont conduites par les dirigeants du *Wafd* au côté de 'Abbâs Halîm. En décembre 1934, quand les militants condamnés sortent de prison, leurs peines purgées, le prestige de la FGSOTE et celui du « prince » ont encore grandi.

Le *Wafd* en prend ombrage et s'en inquiète. 'Abbâs Halîm, en effet, fait cavalier seul (26). Déjà, en juin 1931, il avait tenté de créer un parti du travail égyptien. Mais la résistance efficace du *Wafd* avait contré la manœuvre.

La riposte du *Wafd* est de créer en février 1935 le Conseil supérieur ouvrier, sous la forme d'une Fédération scissionniste regroupant les syndicats encore dirigés par des wafdistes au sein de la FGSOTE. Cette division affaiblit les deux fédérations face à la répression policière. L'amorce, en novembre 1935, des manifestations nationales qui conduiront au traité de 1936, par lequel l'Egypte fait un pas de plus dans l'indépendance formelle, voit les deux fédérations présentes pour leur part dans les actions dirigées par le Front national des partis nationalistes, sans réussir toutefois à y être représentées. Le retour triomphal du *Wafd* au pouvoir marque la fin des espoirs de 'Abbâs Halîm et de l'existence de la FGSOTE, mais aussi le départ d'une répression violente contre le mouvement gréviste (textiles, sucre, transports) et les dirigeants syndicaux qui les soutiennent indépendamment des affiliations.

Il apparaît maintenant à quelques dirigeants ouvriers que les promesses faites par le *Wafd* ne seront pas tenues. La législation du travail a marqué quelques progrès au cours des trois années précédentes en 1933, une nouvelle réglementation de l'emploi des femmes et des enfants ; en 1935, une limitation des heures de travail dans quelques industries dangereuses, une réglementation des contrats de travail et la fixation d'indemnités de fin de service, la décision de rattacher le Bureau du travail au ministère de l'Industrie et du Commerce ; en 1936, la fixation d'indemnités pour accidents. Mais le problème de

---

(25) *Egyptian Gazette*, 22 juin 1954, cité par R. 'Abbâs, *op. cit.*, p. 97.
(26) En 1934, les ambitions de 'Abbâs Halîm sont, comme il le confirmera en 1964 dans un entretien avec R. 'Abbâs, de faire apparaître un mouvement politique populaire assez fort pour qu'il puisse imposer sa participation au pouvoir dans l'espoir de créer les conditions pour un retour du trône d'Egypte à la branche qu'il représente (*op. cit.*, p. 97, note).

l'application reste entier (pratique, à partir de 1935, du renvoi par les patrons des ouvriers en passe d'atteindre l'ancienneté requise pour bénéficier des indemnités, avec réembauche à des salaires parfois inférieurs — c'est l'origine de grèves violentes avec bris de machines). Et surtout ces mesures sont incomplètes et ne constituent pas une loi du travail proprement dite qui garantisse notamment l'activité syndicale légale des travailleurs en vue de la défense de leurs intérêts.

La renaissance des courants autonomistes

Les deux années qui précèdent la guerre sont ainsi caractérisées par la réapparition d'un mouvement favorable à l'organisation autonome des travailleurs.

C'est depuis la destruction de la CGT en 1924, le premier mouvement caractérisé de ce type, dans un contexte différent toutefois. Il est naturel donc de s'interroger sur cet espace de treize ans, marqué, comme nous l'avons vu, par la prédominance d'un syndicalisme réformiste, création et objet des luttes concurrentes des partis et personnalités nationalistes. Est-ce le vide, comme la plupart des auteurs s'accordent à l'écrire ? De l'expérience des années 1920-1924 tout était-il détruit ? De nouvelles recherches permettent d'apporter des réponses plus nuancées à ces questions.

PCE et CGT dont les directions étaient proches — conformément aux principes d'organisation mis alors en avant par l'IC — étaient en voie de « bolchevisation » au moment de la répression de mars 1924. Les premiers cadres envoyés se former à Moscou à partir de 1922 s'y trouvent toujours. Un des meilleurs dirigeants, l'avocat Antûn Mârûn, d'origine libanaise, meurt en prison des suites d'une grève de la faim. Un nouveau Comité central est constitué clandestinement le 6 octobre 1924, le jour même de la prononciation des sentences par le tribunal d'Alexandrie. C'est un choix logique pour préserver l'organisation politique d'avant-garde de la classe ouvrière, mais il va se heurter comme on le verra à des tendances légalistes dans les rangs d'un Parti encore insuffisamment aguerri.

Le PCE poursuit son activité dans la clandestinité bien au-delà de 1928, date limite généralement retenue. L'activité illégale n'est pas exclusive de la recherche des moyens d'expression légaux, sous diverses formes (27). La publication du journal *Al-Hisâb*, sous la responsabilité d'un des nouveaux dirigeants du Parti, Rafîq Jabbûr, va être l'un de ces moyens. A partir du numéro 11 (6 mars 1925), le périodique s'affirme comme « journal de la classe ouvrière égyptienne » ; l'un des buts d'étape du programme proposé dans le numéro du 1er mai 1925 est « d'organiser les ouvriers dans des organisations et syndicats qui leur soient propres ». Une série d'articles publiés du n° 11 au n° 17

(27) Pour ne nous en tenir qu'aux comités : Comité de défense des droits des ouvriers et des paysans appelant ceux-ci à se présenter sur la base d'un programme de classe aux élections législatives de 1925 ; section égyptienne de la Ligue anticolonialiste en 1927-1928, en liaison avec des wafdistes et watanistes de gauche ; Comité pour la paix et Ligue contre l'antisémitisme dans les années qui précèdent la seconde guerre mondiale. Nous nous appuyons surtout sur Rif'at al-SA'ÎD, *op. cit.*, tome II. Sur l'activité palestino-syrienne de R. Jabbûr, voir notre livre *Le Mouvement syndical au Liban, 1919-1946*, Paris, Ed. sociales, 1970, p. 166, note.

(18 mai 1925) diffuse la conception du syndicalisme démocratique et d'action sur des bases autonomes de classe qui est celle du PCE — non nommé bien sûr — et donne des conseils dans le détail sur la façon de former des syndicats sur ces bases. Quelques résultats d'assemblées (tramways du Caire), de grèves, de défilés (Port-Saïd) organisés pour le 1er mai sont donnés dans le numéro du 8 mai.

Son activité lui vaut une nouvelle répression (une trentaine d'arrestations au Caire et à Alexandrie en mai, dont celle du délégué de l'IC, Weiss = Avigdor — procès en janvier 1926), sans entamer ses progrès en milieu ouvrier au Caire (rapports de police). Vingt et une arrestations, d'étrangers pour la plupart, le frappent encore en mai 1928. Il n'est pas d'année où les rapports de police égyptiens communiqués aux Britanniques ne fassent état de l'activité en milieu ouvrier des communistes égyptiens : 1er mai 1930 (appel-programme et nouvelles arrestations), 1933-1934 (activité à l'arsenal et aux chemins de fer du Caire), 1937 (affaire des tracts de al-Mahallah al-Kubrâ). Des cadres sont envoyés à Moscou se former, en reviennent, réussissent à tromper la vigilance policière depuis l'exclusion comme « agent-provocateur » de Muhammad 'Abd al-'Azîz (28).

Quoi qu'il en soit de la contraction des effectifs, conséquence de la nécessité de respecter de strictes règles de prudence pour préserver l'organisation de la répression policière, le PCE assure une présence en milieu ouvrier. Selon le témoignage de Spano, dirigeant du PC italien réfugié en Egypte à partir de 1935 et en liaison avec un PCE alors implanté avec des effectifs réduits à Zaqâzîq, à Suez, au Caire et à Alexandrie, nombre de militants adhèrent aux syndicats wafdistes de 'Abbâs Halîm et y occupent parfois des responsabilités. L'un d'entre eux figure même à la CE de la FGSOTE. Deux avocats wafdistes, dont Zuhayr Sabrî qui défend les communistes dans les procès depuis 1925 et est l'auteur d'un des premiers projets de loi de reconnaissance des syndicats (1936) (29) sont membres du Comité central du PCE. L'autonomie syndicale continue à être une préoccupation essentielle

> Il y a une grande inquiétude dans les rangs des ouvriers des syndicats wafdistes, *écrit Spano,* car les réunions sont peu nombreuses et les ouvriers n'y ont pas la parole. Ibrahim, du Caire, a donc diffusé un tract parmi les masses en utilisant ses relations personnelles. Ce tract a été repris par l'intermédiaire du Syndicat autonome des autobus. Son mot d'ordre principal était la liberté de parole et d'initiative ouvrière à l'intérieur des syndicats, l'élection démocratique des directions syndicales par l'intermédiaire des conseils des syndicats.
>
> Quatre ouvriers de la direction du mouvement ouvrier sont allés au-devant de ces mots d'ordre et ont demandé la réunion du conseil supérieur...

Mais les règles de prudence semblent, selon Spano, limiter l'acti-

---

(28) Envoyé à Moscou en 1922. Secrétaire général du *PCE* de son retour (1927) à son exclusion (1931 ?). R.al-SA'ÎD, *op. cit.*, II, divers passages — témoignages dans *op. cit.*, I (annexes).

(29) Ce dernier point selon R. 'ABBÂS, *op. cit.*, p. 159. Le rapport de SPANO est cité par R. al-SA'ÎD, *op. cit.*, II, p. 138-139. A partir de 1935, le *PCE* ne figure plus toutefois dans la liste des partis membres publiés par l'*IC*.

vité d'une organisation dont il évalue les membres à quelques dizaines.

Une autre tendance parmi les anciens membres du PCE, secoués par la répression de 1924, survenue à un moment où la polémique avec les opposants à la transformation du PSE en Parti communiste (Mûsâ et une partie de ses compagnons du Caire qui quittent le PCE, mais aussi Rosenthal, d'Alexandrie, exclu pour son opposition) était la plus vive, est légaliste assurer la présence d'une organisation ouvrière autonome qui pourrait « éclairer » les masses travailleuses et être autorisée, et pour cela abandonner la référence au communisme et les rapports avec l'IC.

Mansûrah fut ainsi très tôt le siège d'une tentative de formation d'un Parti du travail en liaison avec des ouvriers communistes et syndicalistes et des wafdistes (Kâmil Yûsif Sâlih en cumule la présidence avec celle de l'organisation du *Wafd* pour la province de Daqahlîylah). Mais la répression de Zîwar, après la chute du *Wafd* (novembre 1924) ne l'épargne pas.

C'est pour le « légalisme » qu'opte finalement Mahmûd al-'Urâbî, l'un des dirigeants poursuivis en 1924, à sa libération en 1927. Mais son activité journalistique ne se distingue pas de celle des réformistes libéraux, jusqu'à la parution du moins du journal *Rûh al-'Asr*, « journal socialiste politique », qu'il publie à partir du 14 février 1930 avec 'Isâm al-Dîn Nâsîf et le Dr 'Abd al-Fattâth al-Qâdî. C'est l'occasion de diffuser quelques articles de vulgarisation sur le socialisme. Mais il ouvre surtout une tribune à des dirigeants syndicaux dont Sayyid Qandîl qui expose (16 mai 1930) son programme d'action socialiste (presse ouvrière, liaison avec les socialistes du monde, législation du travail, soutien gouvernemental des ouvriers auprès des capitalistes égyptiens) ; « par le socialisme nous ne visons qu'à réformer notre situation, nous ouvriers égyptiens, tous ensemble ».

Mais l'interdiction du périodique conduit à la dispersion du groupe. Reconstitué à la veille de la guerre, il rejoindra, comme le groupe communiste, le « Hametho » (Mouvement égyptien de libération nationale).

Quoi qu'il en soit de leurs options, clandestinité ou légalisme, les communistes égyptiens accordent une place importante à l'autonomie de la classe ouvrière. Un des acquis de la CGT n'est donc pas tout à fait perdu. A intervalles, de telles tentatives sont attestées. C'est ainsi que Muhammad Fu'âd, secrétaire général du Syndicat général fondé en mars 1924 et qui fut le noyau de la FGSOVN, expliquait qu'en s'adressant à A.R. Fahmî pour présider ce Syndicat général, il visait surtout à rechercher des soutiens qui ne soient « ni avocats, ni riches » (30). Mais ces courants autonomistes vont surtout favoriser le passage d'une prépondérance étrangère au milieu ouvrier à une autre. C'est l'opportunisme réformiste qui l'emporte. Il y a certes des appels plus clairs, tel l'article de l'ouvrier syndiqué Ahmad 'Alî al-Badawî : « Que les ouvriers exercent eux-mêmes la présidence de leurs syndicats » (31). Il y souligne le rôle néfaste de la pénétration des syndicats par des « individus non ouvriers » qui n'y sont entrés

(30) Cf. A. 'Izz el-Dîn, *Târîkh...*, *op. cit.*, II, p. 158.
(31) *Al-Muqattam*, 12 juin 1929, cité par A. I'zz el-Dîn, *ibid.*, p. 189-190.

que pour « les asservir à leurs intérêts personnels ». Il en résulte des concurrences et des divisions préjudiciables aux travailleurs deux syndicats des tramways du Caire en 1927, une divergence récente aux trams d'Alexandrie, deux syndicats des chemins de fer, la destruction dans l'œuf de la Fédération syndicale. Ils n'y ont donc pas leur place.

> Je ne dis pas cela par sentiment personnel, mais j'exprime un sentiment naturel répandu dans tous les syndicats. Il suffit de les voir tenter de temps à autre de se débarrasser de ces présidences étrangères pour diriger eux-mêmes leur action sans avoir besoin d'une main extérieure qui les mène ou de cerveau extérieur qui les guide. Parmi les ouvriers, nombreux sont ceux qui disposent de capacités et d'une intelligence supérieure et qui peuvent occuper la présidence de leurs syndicats et les orienter dans la voie correcte.

Ce sont des idées voisines que l'on rencontre dans les tribunes de *Rûh al-'Asr.* Mais les concurrents bourgeois peuvent en jouer les uns contre les autres et 'Abbâs Halîm aura bénéficié d'un préjugé voisin de celui rapporté pour Fahmî ; il tentera de l'utiliser pour créer son propre mouvement. Au mieux en effet, cet ouvriérisme non exempt de contradictions débouche sur un travaillisme. D'où l'essai de fonder un Parti du travail égyptien (PTE) en juin 1931, parti « de l'agriculteur et de l'artisan (Sâni') » ; sa direction mêle quelques ouvriers de la CE de la FGSOTE à des intellectuels, parmi lesquels Salâmah Mûsâ ; sa première implantation est à base syndicale. Mais il suffira de quelques semaines aux comités wafdistes pour déjouer la tentative en la présentant en milieu ouvrier comme une tentative de division des rangs de la nation.

Le 12 septembre 1937, quelques dirigeants syndicalistes constituent le Comité (Hay'ah) d'organisation du mouvement ouvrier. C'est la première tentative réelle d'assurer concrètement les bases de l'indépendance syndicale et politique de la classe ouvrière par rapport aux partis et personnalités. Cependant, le retour, après quelques années d'absence, de 'Abbâs Halîm en Egypte, accueilli par des manifestations à Alexandrie et au Caire, début novembre, conduit de nombreux dirigeants à faire appel à nouveau à sa présidence. C'est sous celle-ci, en effet, que se crée le 1er mars 1938 avec trente-deux syndicats la Fédération générale des syndicats ouvriers du royaume d'Egypte (FGS ORE). Mais le courant autonomiste est assez actif pour qu'un changement intervienne dans les semaines qui suivent. C'est un ouvrier des textiles d'Alexandrie, Muhammad al-Damardâsh al-Shandî, député au Parlement qui accède à la présidence, 'Abbâs Halîm n'en demeurant pas moins « Za'îm ». L'activité principale de cette Fédération, dirigée par des ouvriers et présente au Parlement, est centrée sur la législation du travail reconnaissance légale des syndicats, reprise des travaux du Conseil consultatif du travail. Le 8 mai 1938, elle organise une manifestation pour le droit syndical, la révision de la loi sur les accidents, une baisse des heures de travail, un salaire minimum vital, des mesures pour les chômeurs. Les promesses gouvernementales ne sont pas tenues. Le 12 juin 1939, quelques dirigeants amorcent une grève de la faim jusqu'à la promulgation d'un Code du travail. Ce point sera en effet inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée, mais les discussions traîneront jusqu'en février 1940. Le Sénat s'oppose alors

au décret autorisant les syndicats (32). La guerre va bientôt s'approcher de l'Egypte et la répression se généraliser.

L'entre-deux-guerres a été une période de croissance des effectifs de la classe ouvrière estimés à 20 000 en 1914, à 50 000 au lendemain de la première guerre mondiale, les salariés de la « grande industrie » atteignent 95 000 unités en 1937, les « artisans » (ville et campagne) voyant leurs effectifs décroître parallèlement de 150 000 en 1914 à 95 000 en 1937. Les emplois dans l'administration et le commerce progressent respectivement trois et deux fois plus vite que ceux de l'industrie (33). C'est donc une classe ouvrière jeune, avec un faible noyau remontant à plus d'une génération. La prédominance des « cols blancs » dans le secteur de l'emploi ajoute à ces traits pour freiner la prise de conscience de classe. La disparition de la CGT et surtout d'un noyau politique ouvrier dirigeant avec le PCE, la rapidité avec laquelle les partis nationalistes occupent le terrain sont désormais générateurs de confusion. Le mouvement se crée ainsi une tradition réformiste nationaliste que ne viendra concurrencer réellement avant la guerre qu'une tendance réformiste de type travailliste. Le souci d'apporter leur contribution aux luttes de libération nationale, la présence du *Wafd* sur ce terrain comme sur le terrain ouvrier, aura empêché un noyau communiste toujours présent dans la clandestinité en milieu ouvrier de prendre de front l'organisation du mouvement ouvrier sur des bases qui soient aussi des bases politiques de classe.

4. **Vers une fédération autonome** (1942-1952)

La seconde guerre mondiale offre une nouvelle chance à l'industrie égyptienne qui se développe à nouveau 52 575 entreprises industrielles en 1942, groupant 288 260 ouvriers et artisans, dont 7 399 de plus de cinq ouvriers (207 732 ouvriers) ; 78 037 entreprises en 1945, groupant 361 936 ouvriers et artisans, dont 9 475 de plus de cinq ouvriers (240 407 ouvriers) (34). Le recensement de 1947 fixe à 756 000 les actifs de l'industrie, du bâtiment, des transports et du commerce, parmi lesquels 367 000 ouvriers d'industrie dont 213 000 (58 %) sont employés dans des entreprises de plus de cinquante ouvriers, parmi lesquels 137 000 (37 % du total) dans des entreprises de plus de 500 ouvriers. La progression la plus importante vient du secteur textile, mais de nouvelles branches se créent.

Mais si les conditions de l'emploi sont positives, il n'en est pas de même de la cherté de la vie (indice 215 sur la base 100/1939 en 1942, indice 290 en 1945). Une grève des transports du Caire a entraîné l'amorce d'une prime de vie chère dès septembre 1941. Mais il faut

---

(32) R. 'ABBÂS, *op. cit.*, p. 106-109 et 156-159. Il s'appuie notamment sur les Mémoires inédits de Muhammed Hasan 'Amârah qui fut secrétaire général de la FGSOTE de 1931 à 1935 et un « travailliste » des plus actifs. A la grève de la faim participe Muhammad Yûsif al-Mudarrik dont il sera parlé plus loin.

(33) H. RIAD, *op. cit.*, p. 159.

(34) Egyptian Government, Ministry of Finance, Statiscal Department, *Statistics of Wages and Working hours in Egypt — July 1945*, Le Caire, Government Press, 1946 (anglais et arabe). Nous ne retenons pas les « entreprises n'employant pas de main-d'œuvre salariée ».

attendre l'automne 1942 pour que des décrets fixent et généralisent les indemnités de vie chère. La même époque est celle aussi d'un train de lois sociales, dictées comme c'est le cas parrallèlement au Levant et au Soudan, par la nécessité d'assurer — en évitant au maximum les conflits sociaux — l'effort de guerre des régions contrôlées par les Alliés, par les Britanniques principalement. Les syndicats sont reconnus (sauf pour les travailleurs de l'Etat, les domestiques et les paysans) ainsi que le droit de constituer des fédérations professionnelles, à l'exclusion des fédérations générales ; des assurances obligatoires sont instituées contre les accidents du travail ; des contrats individuels de travail sont prévus.

Interrompu dans sa rénovation par la répression dans la première phase de la guerre, le mouvement syndical va se saisir de cet acquis qui le légalise pour repartir.

Le *Wafd* est l'un des premiers à prendre une initiative de type fédéral sous le nom de Ligue des syndicats, ce qui permet de tourner la loi interdisant les fédérations générales. Il était prévu de lui choisir comme « za'îm à vie des ouvriers », le secrétaire du *Wafd* en personne Fu'âd Sarrâj el-Dîn.

Mais c'est dans une autre direction que s'oriente le mouvement, et la tentative du *Wafd* échouera, entraînée dans sa chute du pouvoir (octobre 1944) et le discrédit qui est le sien depuis que les Britanniques l'ont imposé au Roi, suspect de sympathies pour l'Axe, par la force des baïonnettes, en février 1942.

La contestation du leadership du *Wafd* sur les syndicats favorise la réapparition d'un courant travailliste. Le prince 'Abbâs Halîm, libéré en 1944 après avoir été interné en raison de ses sympathies pour l'Axe, s'efforce à nouveau de capter ce courant et recrée le Parti du travail. La prédominance des beys et autres grands bourgeois et propriétaires fonciers à sa direction entraîne dès décembre 1944 une réaction des ouvriers syndicalistes. Ils réclament l'ouvriérisation du Parti, son indépendance par rapport aux capitalistes et féodaux. Mais ils n'obtiennent que des promesses. La rupture sera consommée au cours du premier semestre 1946, semestre fertile en événements pour les luttes nationales et ouvrières. Le 10 juin 1946, sous l'impulsion de deux syndicalistes, Sayyid Qandîl et Muhammad Hasan 'Amârah, respectivement secrétaire aux publications et à la presse et secrétaire administratif du Parti, se constitue un Parti du travail indépendant à composante essentiellement ouvrière. Ils en deviennent respectivement président et secrétaire général. Les mois qui suivent sont marqués par la polémique entre les deux partis, les tracasseries policières, l'arrestation pour « communisme » de S. Qandîl coupable d'avoir publié un opuscule sur la libération ouvrière du régime capitaliste dans le respect des institutions. Devenu, en décembre 1946, Parti du travail socialiste, il s'efforce de s'assurer une base syndicale : « les bas salaires et le niveau de vie menacé, déclare un de ses documents, seul le socialisme peut y remédier, car c'est la seule voie pour réaliser la justice sociale ; ce régime ne se réalisera que par l'entrée des ouvriers dans leurs syndicats qui sont la première pierre de l'édifice socialiste ». Mais il reste minoritaire en milieu ouvrier, ce qui entraîne des difficultés de trésorerie, à nouveau l'appel à des per-

sonnalités extérieures. L'entrée d'éléments patriotes à la direction du PTE de A. Halîm favorise une nouvelle fusion (novembre 1947), conditionnée par la mise à l'écart de S. Qandîl toutefois. Le courant favorable à une ouvriérisation des directions (deux tiers d'ouvriers) reste fort, mais n'est pas entendu. Malgré la fondation, en octobre 1948, d'une Ligue mutualiste, son implantation ouvrière s'effrite. Les luttes internes entre personnalités conduisent dès 1950 à sa quasi-disparition (35).

Le courant autonomiste ne tend pas moins pendant ces années à devenir majoritaire en milieu ouvrier, mais c'est par d'autres voies. Comme le remarque Jean-Pierre Thieck « La période de l'après-guerre est essentiellement marquée par l'entrée de la classe ouvrière comme force politique indépendante et l'extension de la pensée socialiste en milieu ouvrier et étudiant grâce aux organisations marxistes » (36).

Mais les organisations marxistes, si elles connaissent un essor réel, n'en sont pas moins divisées en fractions rivales. Les principales sont : le Mouvement égyptien de libération nationale (Hametho, selon ses initiales égyptiennes), de type « front », issu en janvier 1943 d'un cercle qui remonte aux années 1937-1938 et qui prépare des cadres en vue de la création d'une organisation communiste ; l'Iskra, fondée en 1942, active en milieu étudiant, dotée d'un club de discussion légal et favorable au front uni pour l'indépendance et la démocratie ainsi qu'à l'union syndicale comme arme de base pour ces objectifs ; l'Avant-garde populaire de libération, connue bientôt sous le nom de son journal, *Al-Fajr al-Jadîd* (mai 1945), dont le premier noyau d'intellectuels et dirigeants syndicalistes se constitue en 1942, et qui anime des clubs politico-culturels doublés d'une activité d'édition (Maison du xx[e] siècle, Comité pour la diffusion de la culture moderne).

Le 16 décembre 1944, une trentaine de syndicats avaient décidé de se fédérer pour faire étendre à l'ensemble des travailleurs égyptiens les avantages concédés aux travailleurs gouvernementaux par le statut de novembre 1944. On compte, en cette fin 1944, 210 syndicats regroupant 102 876 adhérents. La loi de 1942 interdisant les fédérations générales, la nouvelle fédération avait pris le nom de Congrès des syndicats ouvriers des sociétés et entreprises nationales. Son président est Muhammad 'Abd al-Halîm, par ailleurs président du syndicat de l'imprimerie Misr (37).

Mais la mise sur pied d'une délégation au congrès constitutif de la Fédération syndicale mondiale (FSM) convoquée pour septembre 1945 à Paris va faire apparaître en milieu syndical une concurrence qui recoupe surtout l'appartenance des dirigeants à telle ou telle organisation marxiste.

L'aide de l'Etat avait été demandée pour l'envoi d'une délégation du Congrès des syndicats à la conférence préparatoire de Londres

---

(35) R. 'Abbâs, *op. cit.*, p. 209-229.

(36) J.-P. Thieck, *La Journée du 21 février 1946 dans l'histoire du mouvement national égyptien*, mémoire de maîtrise, Université Paris-VII, 1974 (ronéotypé), p. 75. Nous suivons ses mises au point sur les organisations marxistes égyptiennes.

(37) Nous nous appuierons surtout sur les mémoires de T. S. 'Uthman — référence complète en note 10 — jusqu'en 1946 et compléterons les travaux égyptiens pour la période qui suit par notre documentation personnelle.

(février 1945), mais sans résultat. L'initiative pour l'élection d'une délégation syndicale égyptienne au congrès mondial, sans passer par l'aide de l'Etat, mais avec l'aide financière des syndicats, revient aux syndicalistes affiliés à l'Avant-garde. En liaison avec leur groupe, qui publie depuis mai 1945 *Al-Fajr al-Jadîd*, ils ont tiré la leçon de l'échec des candidats ouvriers présentés par eux aux législatives de 1944 et discutent du programme d'un Comité ouvrier de libération nationale — organisation politique de la classe ouvrière qu'ils entendent rendre public le jour où l'état d'urgence sera levé (8 octobre 1945) et épauler par un nouveau journal, *Al-Damîr*. Ces réunions préparatoires — et clandestines — débouchent, en conformité avec le programme en discussion, sur la constitution, début août, du Comité préparatoire en vue d'une délégation des syndicats ouvriers égyptiens au congrès syndical mondial. Ce comité convoque pour le 30 août une assemblée au cours de laquelle Muhammad Yûsif al-Mudarrik est élu délégué sur la base d'un programme débattu par la cinquantaine de syndicats présents. Une autre candidature, celle de David Nahoum n'a pas été retenue. C'est le point de départ d'une campagne des dirigeants du Congrès des sociétés et entreprises nationales, soutenus par le Hametho et l'Iskra, pour faire mandater par les syndicats du Caire et de province une autre délégation. Soixante-deux syndicats représentant 60 000 adhérents ratifient la candidature de D. Nahoum (commerce), M. 'Abd al-Halîm (imprimerie), Murâd al-Qalyûbî (cinémas) ; les « travaillistes », en la personne de Ahmad al-Masrî (Alexandrie) qui se joindra finalement de son propre chef à la délégation, appuient celle-ci. M. Y. al-Mudarrik est de l'Avant-garde, et ses partisans du Comité ouvrier de libération et autres syndicalistes réussissent à faire confirmer son mandat par un nombre majoritaire de 102 syndicats représentant 80 000 adhérents. Il les représentera, au nom du Comité préparatoire, sous l'appellation de Congrès des syndicats d'Egypte.

Si une délégation commune est finalement constituée, sous la pression des organisateurs du congrès, sur place à Paris, sous la présidence d'al-Mudarrik — qui sera élu membre de la CE de la FSM —, si la tentative d'Ahmad al-Masrî de faire apparaître une délégation du Parti du travail lui aura valu d'être exclu du congrès par les Egyptiens unanimes, les deux tendances n'en conservent pas moins leur autonomie d'organisation. De retour en Egypte, chacune s'affirme comme celle autour de laquelle doit se constituer la Fédération, la première sous son nom de Congrès des syndicats ouvriers des sociétés et entreprises nationales, la seconde sous le nom de Comité préparatoire au congrès des syndicats égyptiens.

Il en résulte chez les syndiqués de multiples confusions, dommageables au développement coordonné des luttes. La période est pourtant celle de la reprise de la répression patronale et policière, arguant des nécessités de compressions d'effectifs et de salaires pour faire face aux difficultés de l'après-guerre pour l'économie égyptienne, moins bien placée depuis que la reconstruction économique mondiale — celle des alliés impérialistes surtout — s'amorce. Des syndicats sont dissous pour incitation à la grève, des militants poursuivis ou licenciés, dans le textile notamment. Ce contexte explique aussi peut-être que, malgré le large support reçu lors de sa proclamation, le Comité ouvrier

de libération nationale ne se soit pas structuré en organisation et se soit contenté de propager ses idées par son organe *Al-Damîr* « libérer les classes populaires qui sont l'écrasante majorité des habitants de l'Egypte du joug du colonialisme et de la tyrannie de l'exploitation intérieure ».

Paradoxalement, pourtant, la campagne des dirigeants des deux tendances avant le congrès syndical mondial, aura fait grandir les aspirations à l'union syndicale sur des bases autonomes des partis bourgeois.

Ces germes finiront par porter de premiers fruits, frêles encore. La campagne pour la libération des dirigeants syndicaux al-Mudarrik, Mahmûd Muhammad al-'Askarî, Taha Sa'd 'Uthmân, poursuivis et maintenus en détention (2 janvier-30 mai 1946) pour avoir appelé dans *Al-Damîr* à la haine du capitalisme, sera le fait parallèlement, puis en commun, du Congrès et du Comité préparatoire. Il en est de même du soutien à la « grande grève » des ouvriers du textile de Shubrâ al-Khaymah (mi-mai à fin juin).

La situation politique générale, sur le plan des luttes pour l'indépendance et la démocratie, avec surtout les manifestations réprimées dans le sang de février-mars au Caire et à Alexandrie, accélère la cristallisation en cours des forces sur des bases de classes. Fin février, les organisations marxistes mènent une action convergente en vue de créer avec des wafdistes de gauche le Comité national ouvrier et étudiant où l'on retrouve, aux côtés des unions d'étudiants du supérieur et du secondaire, le Comité préparatoire au congrès des syndicats égyptiens.

Sur cette lancée, la préparation du Premier mai 1946 est le point de départ d'une réunification syndicale : propositions du Comité préparatoire, transformation du Congrès des sociétés et entreprises en Congrès des syndicats ouvriers du territoire égyptien (38), puis réunification, sous ce dernier nom, avec le Comité préparatoire le 15 juin 1946. De grandes actions revendicatives peuvent être préparées.

Mais le 11 juillet 1946, Ismâ'îl Sidqî lance une grande campagne d'arrestation des opposants aux accords passés avec Bevin. Leurs organisations sont dissoutes, parmi lesquelles le Congrès des syndicats.

Mais les liens amorcés entre les syndicats ne sont pas totalement détruits, bien qu'on note quelques défections dues à l'attentisme de quelques dirigeants de l'ex-Congrès des sociétés et entreprises, ceux des transports notamment. L'artisan principal du maintien de ces contacts est Muhammad Yûsif al-Mudarrik qui utilise pour ce faire sa position de délégué des syndicats égyptiens à la CE de la FSM. Il est épaulé par le Bureau d'actions syndicales installé au siège de l'ex-Comité préparatoire, devenu en juin celui du Congrès des syndicats du territoire égyptien, maintenant dissous. Notons en 1947, la publication d'un *Guide syndical* (39), destiné à faciliter les contacts inter-syndicaux et qui regroupe sous deux entrées (régions et métiers) les

---

(38) Sa direction compte, pour la première fois dans l'histoire syndicale de l'Egypte, une femme, Hikmat al-Ghazâlî, qui représente la Ligue des ouvrières du Caire. Elle se révélera unitaire.

(39) M. Y. al-MUDARRIK, *Dalîl al-Ta'ârif al-Niqâbî*, Le Caire, Matba' at al- Shabâb al-Hurr, 1947.

syndicats connus (544 dont 148 au Caire et 108 à Alexandrie), donne leur adresse (465 syndicats), parfois leur chiffre d'adhérents, signale les syndicats dissous (51 en mars 1947 soit près de 10 % du total), sollicite enfin les compléments d'information. Notons encore, un an plus tard, une brochure du même auteur, intitulée *L'Education syndicale* (40), consacrée pour moitié à des articles de fond et pour l'autre moitié à des informations sur les luttes syndicales.

Pendant ces années (1947-1949), on enregistre nombre de mouvements sociaux. Les plus fréquents intéressent les textiles (41) et les transports. Ce sont aussi les années de premières décantations au sein des organisations marxistes fusion en mai 1947 de l'Iskra, du Mouvement égyptien de libération nationale et de la majorité de l'Avant-garde wafdiste dans le Mouvement démocratique de libération nationale (Hadetho selon les initiales arabes), accompagnée de mesures en vue de la prolétarisation de l'organisation ; au printemps 1948, la majorité du Hadetho s'affirme comme préparatoire à la reconstitution d'un parti communiste ; même processus au sein de Al-Fajr al-Jadîd, renforcé d'éléments venus de l'Avant-garde wafdiste, et qui s'affirme, sous le nom d'Avant-garde ouvrière, comme le noyau d'un parti communiste des ouvriers et des paysans. Un Parti communiste égyptien fait parallèlement son apparition en 1949 à l'initiative d'une nouvelle tendance animée par d'anciens étudiants gagnés au marxisme en Europe et rentrés au pays (42).

Cette « communisation » des organisations marxistes, contemporaine de la reprise des luttes ouvrières, est de nature à favoriser à nouveau la fédération des syndicats, objectif convergent des diverses forces à l'œuvre au sein du mouvement ouvrier. La levée de l'état d'urgence consécutif à la guerre de Palestine de 1948-1959, en mai 1950, crée un meilleur contexte à la reprise de ces luttes et aux contacts intersyndicaux.

En 1951, un Comité préparatoire de la fédération générale des syndicats du territoire égyptien réapparaît avec l'appui d'une centaine de syndicats. Un programme revendicatif est débattu sur lequel un congrès constitutif de la Fédération doit se prononcer. Le congrès est effectivement convoqué pour le 27 janvier 1952 au siège du syndicat des tramways du Caire. Mais l'incendie de la capitale, le 26 janvier, la proclamation de la loi martiale ne lui permettront pas de se tenir. En mai 1952, le projet de statuts est prêt. Quelques semaines après le coup d'Etat des Officiers libres (23 juillet 1952), la date du congrès

---

(40) *Ibid., Al-Tarbiyah al-Niqâbîyah*, même lieu, même impr., s.d. (c. 1948).

(41) M. Y. al-Mudarrik consacre une brochure entière à l'un de ces mouvements : *Hawla Mushkilat 'Ummâl al-Mahallah — Tahqîq 'Ummâlî* (A propos du problème des ouvriers de al-Mahallah (al-Kubrâ) — Enquête ouvrière), Le Caire, même impr., 25 octobre 1947.

(42) Ce n'est qu'en 1958 que ces trois organisations : Parti communiste unifié (1954), Parti communiste des ouvriers et des paysans (1957), Parti communiste égyptien (1949) fusionnent sous le nom de Parti communiste égyptien (voir, entre autres, H. Riad, *op. cit.*, p. 213). Frappé par la répression à partir de 1959, le PCE, jusque-là clandestin, reprend une activité, tolérée mais non légalement reconnue, en 1964, à la libération des camps d'internement, dans le cadre du soutien aux orientations de la Charte d'action nationale. Il se dissout en avril 1965, volontairement, ses membres s'intégrant dans l'Union socialiste arabe. Sa réorganisation, sur une base élargie, a été annoncée par un manifeste en date du 1er mai 1975.

sera fixée aux 14-16 septembre. Mais il sera interdit comme contraire à l'ordre public. Il est vrai que le jeune régime démarre par la pendaison de deux dirigeants syndicalistes coupables d'incitation à la grève.

L'Egypte est entrée désormais dans la voie du syndicalisme officiel dépendant du parti unique au pouvoir sous les appellations successives qui furent les siennes. Les racines de l'autonomie syndicale sont pourtant demeurées fortes en son sein, mais n'auront été encouragées que dans la brève période d'application de la Charte d'action du Caire (1964-1970), d'appel à l'initiative des bases et de formation de cadres ouvriers.

Ainsi les recherches égyptiennes récentes — complétées par nous sur quelques points grâce à notre propre documentation — permettent de jeter de nouvelles clartés sur un mouvement jusque-là imparfaitement connu. La périodisation se précise, le balancement notamment entre les longues étapes de réformisme, en liaison avec le mouvement national et la recherche d'« intercesseurs », et les brèves éclaircies où resurgit un mouvement autonome, jamais déraciné tout à fait et sans terreau, non moins national, mais à qui a manqué dans le contexte politique où le syndicalisme égyptien aura eu à se développer un parti politique de la classe ouvrière aguerri et uni. Il appartiendra à la recherche qui se fera en profondeur sur le mouvement ouvrier égyptien rapporté à sa société d'origine, en comparaison avec les mouvements syndicaux et ouvriers de l'ensemble arabe et du monde, d'éclairer les nombreuses zones d'ombre qui demeurent.

(Septembre 1975)

Essai sur l'histoire du parti communiste irakien luttes nationales et stratégie "internationaliste"

par Mohieddine HADHRI

Une brève revue historique et sociologique de la société irakienne, de ses composantes, permet de révéler sa complexité migrations, conquêtes et conversions ont, tout au long de l'histoire, brassé des populations diverses ; l'Irak constitue l'un des pays multi-communautaires et pluri-confessionnels de l'Orient arabe. D'un point de vue sociologique, cette diversité des groupes humains n'est-elle pas une source d'émulation spirituelle, un élément d'enrichissement social, ou au contraire un élément de blocage, en raison de la conception divergente des aspirations et des objectifs ? Cette dimension ethnico-religieuse, doublée de contradictions sociales aiguës, forme la toile de fond où naquit et se développa l'une des expériences les plus originales du communisme moyen-oriental ; le Parti communiste irakien fut l'un des plus puissants et des mieux organisés du monde arabe.

La contrainte fut le lot de tous les partis communistes arabes en gestation ; le Parti communiste irakien était aux prises avec un adversaire de taille la monarchie hachémite appuyée et soutenue par l'une des grandes puissances coloniales, la Grande-Bretagne. Le PCI, cependant, connut des vicissitudes qui ne l'empêchèrent pas de parvenir, au lendemain de la révolution de juillet 1958, à deux doigts de la prise du pouvoir. Eclairer les origines de ce parti et son développement à la lumière des crises politiques successives et de l'instabilité gouvernementale qui ont caractérisé la vie politique de l'Irak ; éclairer les conditions de sa participation aux événements de juillet 1958 et le rôle qu'il assuma sous le régime de Kassem ; analyser enfin sa ligne politique à la lumière de ses atitudes face au problème national arabe et déterminer la place qu'il occupa dans le mouvement national irakien : tel est l'objet de cet article qui ne prétend pas toutefois faire l'histoire complète de ce parti.

1. Aux origines du Parti communiste irakien

Les origines du Parti communiste irakien comme mouvement de lutte et de contestation s'inscrivent dans la courbe d'évolution du

mouvement arabe de libération dans ce Proche-Orient d'après-guerre en pleine mutation. La fin de la Grande Guerre a consacré l'effondrement de l'Empire ottoman et la fin de sa domination au Proche-Orient arabe. Déjà, le soulèvement des masses arabes contre l'occupant turc, la participation active aux côtés des troupes alliées en vue de l'émancipation nationale, avaient créé une situation d'effervescence. Mais les aspirations unitaires des Arabes ne tardèrent pas à être brisées dans l'œuf et la constitution d'un « Royaume arabe uni » demeura, à l'issue de la guerre, un projet politique avorté.

Ainsi le Proche-Orient arabe, région depuis longtemps convoitée par les puissances européennes, en raison de sa situation stratégique et de ses richesses pétrolières, passa sous la nouvelle domination des deux grandes puissances coloniales victorieuses, à savoir la Grande-Bretagne et la France (1). Dans ce contexte, l'Irak, « branche orientale » du croissant fertile, constituant aussi la pointe occidentale de l'arc pétrolier arabo-persique, ne tarde pas à devenir une pomme de discorde particulièrement convoitée.

Les échos de la Révolution d'octobre

La Révolution d'octobre en Russie, en abattant le régime tsariste et en proclamant que la fin de l'impérialisme était proche, constitua sans doute un modèle de réussite d'un mouvement de masses pour les peuples du Moyen-Orient en général et pour les peuples arabes dominés par l'Empire ottoman. A certains égards, l'Empire ottoman d'Abdul Hamid, le « Sultan rouge », ce « Nicolas II turc », dira Lénine (2), n'était-il pas comparable à la Russie tsariste, en tant que « prison » de nationalités opprimées ? Le mouvement bolchevik suscita une vive effervescence qui déboucha, notamment dans les pays limitrophes de la Russie, l'Iran et la Turquie, sur de grandes insurrections, armées et organisées parfois avec l'aide directe de soldats russes, à la naissance de véritables soviets (3).

En fait, la Révolution d'octobre aura eu, sur les pays arabes, un impact moins grand mais non moins significatif. L'une des premières tâches du gouvernement de Lénine fut, en effet, de dénoncer « le principe de la diplomatie secrète » et de publier les traités secrets qui furent trouvés dans les archives du régime tsariste. La publication de ces accords secrets notamment les Accords « Sykes-Picot » conclus en 1916 entre la France et la Grande-Bretagne ainsi que les différents appels au soulèvement et à la révolte, notamment ceux du 5 décembre 1917 signés par Lénine, firent sensation dans les pays du Proche-Orient arabe. Quel en fut l'impact réel en Mésopotamie ? L'insurrection de mars 1920, dressant dans un grand élan révolutionnaire, contre les Britanniques, à la fois les masses rurales, la bour-

(1) Bernard VERNIER, *L'Irak d'aujourd'hui*, Paris, A. Colin, 1963 ; Z. ZAYN, *The Struggle for Arab independence. Western diplomacy the rise and fall of Fayçal's kingdom in Syria*, Beyrouth, 1960.
(2) I. SPECTOR, *The First Russian revolution. Its impact on Asia*, New York, Prentice Hall, 1962, p. 35.
(3) Voir W. LAQUEUR, *The Soviet Union and the Middle East*, Londres, Routlege 1958, p. 29-32. M. RODINSON, *Marxisme et monde musulman*, Seuil, 1972, p. 349.

geoisie des villes et les propriétaires terriens, a-t-elle été stimulée par la « grande Révolution d'octobre », comme n'hésiteront pas à l'affirmer plus tard, les communistes irakiens (4) ? ou comme le prétendent les rapports du « Colonial office » britannique qui voient, dans ce soulèvement, la main de Moscou (5). Il ne semble pas que l'on puisse établir des liens de cause à effet entre la Révolution d'octobre et l'insurrection de mars 1920 en Irak, car la Révolution d'octobre ne semble pas avoir eu d'aussi larges échos qu'en Iran et en Turquie. Il n'en reste pas moins que, par la jointure de ces deux grands pays limitrophes de la Russie, par contagion, l'Irak ne pouvait rester à l'abri de telles secousses révolutionnaires.

Les premiers rapports de l'Irak avec le Komintern

L'insurrection de mars 1920 en Irak a particulièrement capté l'attention des dirigeants de l'Internationale communiste, de plus en plus soucieux de la situation du mouvement national dans les colonies. Maintenant que le mouvement révolutionnaire en Europe semblait révéler des signes d'essoufflement, que l'Armée rouge piétinait devant Varsovie, le vent insurrectionnel de l'Orient semblait confirmer la thèse de Lénine suivant laquelle le mouvement anti-impérialiste dans les colonies pourrait constituer plus qu'une force d'appoint, un facteur décisif dans l'affaiblissement de l'impérialisme. L'appel adressé par le Comité exécutif de l'IC, en guise d'invitation au congrès de Bakou, est très significatif à cet égard.

> Paysans de Mésopotamie !
> Les Anglais ont proclamé l'indépendance de votre pays. Mais quatre-vingt mille soldats occupent votre territoire, vous tuent, pillent vos maisons...
> Paysans de Syrie et d'Arabie !
> Les Anglais et les Français vous ont promis l'indépendance, mais leurs troupes occupent votre pays, ils vous dictent leurs lois et vous voilà, après avoir secoué le joug du sultan, asservis aux gouvernements de Paris et de Londres qui vous oppriment, vous pillent...
> Vous le comprenez vous-mêmes.
> Les paysans de Mésopotamie se soulèvent contre l'envahisseur anglais et la presse britannique a publié des nouvelles alarmantes sur les pertes qu'a subies l'armée anglaise lors des combats aux environs de Bagdad... (6).

Cet appel qui mentionne les événements de mars 1920 en Irak montre bien l'attention qu'attachaient les dirigeants du Komintern à cette région du Proche-Orient arabe. Cet appel semble bien avoir eu des échos en Mésopotamie comme nous le confirme la lettre du 21 décembre 1922 (7), que quelques « leaders de Mésopotamie », déportés

---

(4) Voir *Report of the Iraqi Communist Party to the Conference of the Communist parties, London World News*, vol. 20, Londres, 1954. Dans ce rapport, l'insurrection de mars-avril 1920 est qualifiée d'« immortelle révolution » qui « était largement stimulée par la grande Révolution d'octobre ».

(5) P. Rossi, *L'Irak des révoltes*, Paris, Seuil, 1962.

(6) *L'internationale communiste* n° 12, 1920, p. 195. Voir aussi le texte dans I. Spector, *The Soviet Union and the muslim world*, Washington, Linner Press, 1958, p. 35.

(7) Voir *Inprekorr*, éd. anglaise, 3 mai 1923, n° 35, p. 310. Lettre du 21 décembre 1922.

en Iran, ont réussi à faire parvenir au Komintern ; elle invitait « à considérer la situation prévalant dans notre pays [l'Irak] par suite de la violation des principes de la Société des nations » et demandait par la même occasion l'aide de l'Internationale, afin de se libérer de la « domination tyrannique des Anglais dont la présence en Mésopotamie est un danger pour la paix ».

Cette lettre ne mentionne ni les noms des signataires, ni le nom de l'organisation dont elle émane. Des liens existent-ils entre ces « leaders déportés » et le Parti communiste iranien (8) ? Ce serait par son intermédiaire que la lettre fut acheminée au Komintern. Quoi qu'il en soit, cette lettre à laquelle Zinoviev répondit longuement en avril 1923, soit quatre mois plus tard, en assurant les leaders de Mésopotamie du soutien de l'Internationale tout en les prévenant de l'erreur et des illusions qu'ils se faisaient sur les « principes de la Société des nations » (9), révèle bien les échos que trouvaient les appels successifs de l'IC en terre mésopotamienne. Car quelle que soit la coloration politique de ces leaders — probablement des nationalistes bourgeois — le nouveau régime des Soviets constituait une lueur d'espoir pour beaucoup d'entre eux.

Vers la fondation du Parti communiste irakien

De la lettre du 21 décembre 1922, il ressort que, très tôt, des contacts ont eu lieu avec les instances dirigeantes de l'Internationale et le mouvement révolutionnaire russe ; mais l'importance des groupes socialistes organisés de l'Irak d'après-guerre est certainement très limitée. Ces premiers noyaux socialistes sont très peu liés au monde ouvrier qui demeurait lui-même très étroit en raison du faible niveau de développement du prolétariat industriel (10). Cette faiblesse du prolétariat, si elle constitue la caractéristique majeure de la formation socio-économique du Moyen-Orient en général, à l'exception toute relative de l'Egypte, prend un relief tout particulier dans une région comme celle de l'Irak où l'économie très retardataire frappe par les contrastes qu'elle présente. La « polarisation » de la société en deux classes distinctes, par suite de la concentration de la terre entre les mains des féodaux et des shaykhs, chefs de tribus, faisait que

(8) Le 23 décembre 1920 s'est déroulé à Enseli le Ier congrès du PC iranien. Voir l'I.C., n° 13, septembre 1920, p. 2551-2560.

(9) La lettre de Zinoniev dit notamment : « l'Internationale communiste suivra le cours de l'héroïque combat avec la plus grande attention... » Tout en qualifiant l'émir Fayçal de « traître » — ce qui ne devait guère être bien reçu, en raison de la popularité dont jouissait encore celui-ci, depuis la bataille de Meysalouh en 1920 contre les troupes françaises en Syrie — et tout en dénonçant l'accord du 10 octobre 1922 par lequel la Grande-Bretagne accorda une souveraineté formelle à l'Irak, Zinoviev s'en prit vivement aux principes de la « prétendue Société des nations ». Il conclut son message en affirmant que « l'émancipation de la Mésopotamie ne sera obtenue ni à l'aide des Etats impérialistes ni grâce au soutien de la SDN mais bien par le combat organisé des larges masses d'Irak ». Voir *Inprekorr*, 21 avril 1923, n° 16, p. 364, ed. anglaise.

(10) W. LAQUEUR, *Communism and nationalism in the middle East*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1956, ouvrage important par la quantité des faits qu'il renferme (2e édition : 1958). On pourra utiliser également avec profit l'article de J. BATATU, « Some preliminary observations on the beginning of Communism in the Arab East », *in : Islam and Communism. A conference sponsored by the Institute for the study of USSR, June 25, 1960*, edited by J. PENNAR, Munchen, Institute for the study of the USSR, p. 46-71.

le problème du monde rural prit le pas sur celui du monde ouvrier. « La gravité du bouleversement rural fut telle qu'il faut y voir non seulement la cause d'abord de l'insurrection de 1920, mais encore la clef des troubles qui agitent perpétuellement l'Irak » (11). Faiblesse du mouvement ouvrier, omniprésence des structures agraires, telles furent les conditions objectives particulières de naissance qui marqueront de leur empreinte le sort du mouvement communiste en Irak. De ce fait, « l'idéologie naissante » fut moins le produit sécrété par son propre milieu que le rêve d'intellectuels occidentalisants. Pour tout le Proche-Orient arabe, ce fait est fondamental car il conduit à ce qui sera la « grande originalité » des partis communistes à partir de 1930.

Dès lors, il n'est pas surprenant de constater que dès le départ, les groupes socialistes mal structurés, numériquement faibles ne s'intègrent que très exceptionnellement dans les luttes politiques de masse. En Irak, celles-ci demeurèrent jusque vers 1930 sous la coupe du nationalisme bourgeois, rompu de longue date au combat contre le féodalisme ottoman et qui avait forgé ses armes au cours de la « révolution » de mars 1920. Le « cercle marxiste de Nasireya » dont les membres allaient jouer un rôle de premier plan, plus tard, est sans doute l'un de ces groupes socialistes de la fin des années 1920 (12).

Mais c'est surtout à un autre groupe que revient le mérite d'avoir lancé les premières germes d'une idéologie socialisante. Ce groupe est connu sous le nom de « Ahali » (le peuple) ; dans son sillage, furent d'ailleurs formés les premiers leaders communistes. Il fut créé au début des années 1930 par une poignée d'intellectuels irakiens influencés par des idées libérales (13). Les fondateurs, d'origine sociale et d'horizon très hétérogènes, ne présentaient au départ que très peu de traits communs susceptibles de les réunir autour d'une même plateforme. Pourtant, une certaine conscience aiguë des réalités socio-politiques irakiennes les rapprochaient et les incitaient à l'action. Le groupe publiait sous le titre de *Ahali*, un journal dont l'idéologie était un mélange confus de réformisme « populiste » de coloration socialiste allant des idées libérales et des principes de la Révolution française jusqu'aux idées du socialisme moderne. C'est pourtant dans le sillage de ce groupe que d'aucuns qualifient de « menchevik » (14) que l'on peut situer le début du mouvement communiste irakien. Jusqu'en 1934, en effet, s'il a pu exister des cercles marxistes, ceux-ci demeurèrent faibles et limités. Et c'est grâce à la percée qu'effectua l'action du groupe « Ahali », et à la diffusion des idées « populistes » que des adeptes du marxisme préparèrent la voie de la fondation d'un Parti communiste.

(11) P. Rossi, *op. cit.*, p. 92-93.
(12) W. Laqueur, *op. cit.*, p. 175.
(13) M. Kadduri, *Independent Irak. A study in Iraqui Politics since 1932*, Londres, Oxford University Press, 1951, 292 p. Ouvrage de base sur la vie politique en Irak depuis l'avènement de Fayçal jusqu'après la seconde guerre. M. Kadduri décrit longuement la naissance du groupe « Ahali », p. 69-74. A. l'instigation de ce mouvement se trouvent des hommes comme Abdel Fattah Ibrahim, diplômé de l'université américaine de Columbia, Mohamed Hadid, diplômé du London School of Economics and Political Science, et d'autres intellectuels, des juristes de formation « locale ». Voir M. Kadduri, *op. cit.*, p. 74.
(14) M. Kadduri, *op. cit.*, p. 71-72. Voir aussi *Mutâl'at fi Al. sha'biyyah* (Réflexions sur le populisme Ahali), n° 3, Bagdad, 1935. W. Laqueur, *op. cit.*, p. 117.

La fondation du Parti communiste irakien

S'il ne nous est pas permis d'avancer une date exacte quant à la fondation du Parti communiste irakien — les avis divergent sur ce point — il semble que c'est mars 1934 qui doit être retenu. Jusque-là, des cercles marxistes, à l'instar de celui de « Nasireya » ont pu exister et fonctionner tant bien que mal. Pour le 31 mars 1934, ces cercles marxistes ont convoqué une conférence à Bagdad qui consacre la création officielle du Parti communiste (15).

Parmi les membres fondateurs de ce jeune parti, nous trouvons notamment des intellectuels parmi lesquels quatre personnages ont joué un rôle de premier plan : Yusuf Salman Yusuf, Zaki Khayri Saïd, Daoud Al Sa'yegh, Abd El Kader Isma'ïl Al Boustani, Sharif Al Shaykh, un avocat de Bagdad.

Les trois premiers, sont d'extraction chrétienne, Yusuf Salman Yusuf était un assyrien de Mossoul. Né en mars 1901, ayant reçu quelques rudiments de formation dans une école assyrienne, il renonça très tôt à poursuivre ses études pour s'engager, à la suite de la mort de son père, dans la vie active. Dès 1919, il travaille comme ouvrier dans une petite fabrique de glace de la ville de Nasireya. Puis, il est employé comme petit fonctionnaire dans le port de Bassorah où il aurait participé à la première grève ouvrière en 1921. De là, ses activités militantes l'ont amené à se déplacer dans d'autres villes d'Irak et à visiter certains pays arabes. Bref, en 1931, lors de la première grève générale en Irak, Yusuf Salman Yusuf, surnommé « Fahd » (le léopard) avait déjà une expérience politique. La répression féroce qui suivit la grève de 1931 l'amena à se déplacer d'une ville à l'autre. C'est au cours d'un séjour fugitif à Bassorah qu'il aurait adhéré au marxisme ayant lu *Le Capital* de Marx ; il entreprit d'acquérir et d'approfondir des connaissances en économie politique (16). Il n'est pas surprenant, dans ces conditions de le voir élu membre du Comité central lors de la fondation du Parti communiste. Son rôle, du reste, était décisif dans la préparation de la conférence constitutive de Bagdad de mars 1934.

Les partis politiques irakiens, pour la plupart conservateurs, n'offraient que des « débris de structures » entre les mains de quelques vieux « routiers » de la politique, à l'instar du général Nuri Saïd ou de Yassin Al Hashimi, etc. L'origine de ces partis remonte à la lutte des premiers nationalistes arabes contre les Ottomans. Tout comme le mouvement « Jeune-Turc » du début du siècle, ces partis irakiens tels « Al 'Adh » (le pacte), « Hars Al Istiqlâl » (les gardiens de l'indépendance) ou le « Parti nationaliste » avaient le même style. Eloignés des réalités des masses irakiennes, ils naissent et meurent au gré des notables qu'ils représentent. La création de « l'Ikha Al Watani » (la fraternité nationale) par suite de la fusion du Parti du peuple avec celui du « Progrès », n'apporte guère de changement. Dépourvus

(15) Voir le n° d'*Al Fikr al Djadid* (*La Pensée nouvelle*) du 19 février 1976, revue mensuelle publiée par le PCI. Le numéro contient une page spéciale sur la vie de Yusuf Salman Yusuf « Fahd », secrétaire général du Parti communiste irakien. Dans ce numéro, la date du 31 mars 1934 est avancée comme étant celle de la fondation du PCI. Cf. W. LAQUEUR, *op. cit.*, p. 175.

(16) *Ibid.*, p. 6.

de programmes politiques, leurs leaders étaient de plus en plus corrompus par la puissance mandataire et la conduite des affaires publiques (17). Seul le groupe « Ahali » est solide et dynamique ; son audience à Bagdad et dans le reste du pays, grandit. En cette année 1934, il reçoit l'adhésion de nouveaux membres dont quelques-uns acquièrent une grande dimension politique. Les trois personnalités les plus connues sont Djaafar Abou Timan, un des chefs de la grande insurrection de mars 1920, ancien leader du parti « El Watan » (la patrie) ; Hikmet Suleyman, général dans l'armée irakienne, Kamel Djadergi. Celui-ci est sans doute le plus remarquable appartenant à une riche famille terrienne, autodidacte, grand lecteur des ouvrages sur la Révolution française, son nom s'identifiera avec l'histoire de l'opposition irakienne. Ces trois personnages qui appartenaient au Parti de « l'Ikha Al Watani » de Yassin al Hashimi, furent déçus et désabusés par l'inertie du groupement et la tendance de plus en plus pro-britannique de son chef ; ils le quittèrent pour rejoindre le groupe « Ahali », dont l'idéologie populiste exerçait sur eux une attirance certaine. Le PCI, tout comme le groupe « Ahali », différait grandement de ces « partis à éclipse », fondés plus sur le système des clientèles que sur une base de masses politiquement organisées. Nous sommes à la veille de la naissance « d'une aile gauche » dans le mouvement national irakien.

2. De la première participation au pouvoir à la révolution de juillet (1936-1958)

L'année 1936 a vu naître et mourir un grand mouvement populaire, à la suite d'un coup d'Etat manqué fomenté par l'armée. Ce mouvement qui suscita de grands espoirs, fut la résultante d'une double opposition politique et militaire, dans un climat social particulièrement tendu. Le groupe « Ahali » appuyé par l'action de quelques membres du jeune Parti communiste constitua l'axe autour duquel se cristallisaient la colère et le mécontentement des masses irakiennes. L'année 1936 fut, en quelque sorte, l'année des premières ferveurs révolutionnaires... (18).

Les débuts du PCI ou les premières ferveurs révolutionnaires

Le début des expériences de lutte du jeune PCI nous est très peu connu. Par moment, nous avons l'impression qu'il se confond avec les activités du groupe « Ahali », qui ne manqua pas d'ailleurs d'être accusé, à son tour, de crypto-communisme. En effet, l'aile gauche du groupe n'était-elle pas composée de militants de tendance de plus en plus radicale, tels Abd El Qadir Ismaïl et Abd El Fattah Ibrahim, qui n'hésitaient pas à afficher leurs convictions marxistes ? Pourtant, l'examen des documents du Parti laisse plutôt l'impression d'un

(17) B. VERNIER, *op. cit.*, p. 100-101.

(18) Pour l'aspect événementiel, voir les trois volumes d'Al Hasani Abder-Razzag. *Tarikh Al Iraq Al Siyasi Al Hadith.* (Histoire de l'Irak moderne), Saïda, 1957, 3 volumes. Pour les événements de 1936, voir M. KADDURI, *op. cit.*, p. 69-80, W. LAQUEUR, *op. cit.*, p. 177-178, P. ROSSI, *op. cit.*, p. 125-139.

cheminement légèrement différent et en tout cas plus indépendant (19). L'originalité du Parti est d'être actif dans la classe ouvrière. Le Parti s'était en effet implanté au sein des ouvriers des industries du tabac à Bagdad et parmi les ouvriers-dockers du port de Bassorah. C'était aussi les débuts du mouvement syndical. C'est ainsi que, dès 1928, existe « la Société des artisans et des ouvriers de manufactures ». En 1929, fut fondée l'Association des ouvriers de presse et d'édition ». Un peu partout, en Irak des unions et des associations syndicales prirent naissance et le mouvement gagna notamment les ouvriers des compagnies pétrolières. dans la région de Kirkuk. A la faveur de ce mouvement syndical, le Parti communiste consolidait son implantation et ses structures ; ce qui lui permit d'organiser des grèves revendicatives et même de diriger des manifestations sous le mot d'ordre « Du pain pour les affamés » (20).

Les communistes irakiens tentèrent également de s'implanter dans la campagne. Les appels à la lutte contre les propriétaires trouvaient un écho dans une paysannerie de plus en plus paupérisée et subissant une exploitation particulièrement rude. On retrouve ici la confusion entre communisme et groupe « Ahali » ; ce sont des militants du groupe qui semblent avoir fait pénétrer l'idéologie socialiste dans le monde rural. L'un d'entre eux, Abou Timan devait en outre son prestige au fait d'avoir participé à l'insurrection de 1920. Sa connaissance de la campagne irakienne lui permit d'avoir de solides liens avec les milieux paysans. Par l'entremise de tels militants passant du groupe « Ahali » au communisme, le Parti a-t-il joué un rôle actif dans l'insurrection de Souk Al Shuyukh de mars 1935 dans la région du Bas-Euphrate ? (21).

Toujours est-il que le 23 mars 1935, un mémorandum politique fut adressé au roi Ghazi Ier par Mohamed Hussein Kachef al Ghata, un chef religieux de la région. Ce document fort curieux, connu sous le nom de « Charte du peuple », présentait au gouvernement de Bagdad une série de réformes politiques et un programme détaillé : constitution de tribunaux de communautés, élection d'une administration communale, liberté de la presse, etc. Mais la revendication la plus importante était celle d'une « réforme agraire » et de la « distribution gratuite des domaine de l'Etat ». Ce mémorandum révèle, pour le moins, des influences. De plus, sa diffusion massive dans la plupart des villes du Bas-Euphrate permet d'y voir plus que l'œuvre d'un quelconque visionnaire et homme religieux, le produit d'une organisation politique. De là à dire que le Parti communiste se serait mêlé à cette insurrection paysanne, il n'y a qu'un pas (22).

(19) Voir, en particulier, le rapport du Parti à la conférence de Londres, *op. cit.*
(20) Cf. W. LAQUEUR, *op. cit.*, p. 178-179.
(21) Cette insurrection paysanne qui a soulevé un nombre important de tribus du Bas-Euphrate contre le pouvoir central, est connue sous le nom de l'insurrection de « Souk al Shuyukh ». Voir sur cette insurrection les quelques pages de P. ROSSI, *op. cit.*, p. 128-130, mais surtout l'article important rédigé en arabe par Sahib Hammadi, paru dans *Culture Nouvelle*, n° 76, octobre 1975 (Bagdad), p. 10-17.
(22) Ce pas a été franchi par la *Soviet Encyclopedia* dont l'article sur l'Irak (1953) mentionne ce qui suit : « D'une révolte religieuse, au départ, cette révolte prit l'aspect d'un combat contre l'impérialisme britannique et ses agents, les leaders féodaux... La direction de la révolte passa alors entre les mains

Cette insurrection qui éclata le 1er mai 1935, au cœur des tribus de « Diwaniyyah » ne tarda pas à embrasser toute la région du Centre et du Sud du pays jusqu'à la ville de Rumeitah. Cette jacquerie paysanne qui mit en échec, dans une première étape, les troupes d'intervention dépêchées par le gouvernement central aboutit à la démission du gouvernement de Jamil Midfai. La répression sanglante que l'armée exerça sur les paysans de la région créa un malaise politique aigu dans le pays. Par cette répression, le régime hachémite franchit un nouveau pas dans la voie de la rupture avec les masses irakiennes. Ce malaise qui ne se limitait pas à la campagne, touchait également les ouvriers et la petite bourgeoisie marchande des villes. C'est d'ailleurs à la faveur de ce contexte social que le Parti communiste a vu ses rangs grossir. Mais c'est surtout dans les rangs des intellectuels et des étudiants que son influence s'étendait. La colère montait.

Le grand espoir de 1936

Des officiers de l'armée irakienne, marqués par le compagnonage jeune-turc dans l'armée ottomane avaient déjà, à plusieurs reprises, exprimé le mécontentement populaire. De plus en plus confinée dans une tâche répressive, et sans doute réceptive à la colère des masses, l'armée finit par se lasser d'un régime de plus en plus isolé. Dès 1934, le général Hikmat Suleyman s'était brouillé avec Yassin Al Hashimi, leader d'« Al Ikha Al Watani » (fraternité nationale) devenu en 1936, chef de cabinet. Hikmat Suleyman (23), républicain d'esprit, grand administrateur et hostile au conservatisme monarchique, avait acquis, dès 1934, l'appui de nombreux officiers de l'armée. Son adhésion au groupe « Ahali » devait élargir ses contacts avec les milieux politiques civils. Les fondateurs du groupe « Ahali » jugeaient pour leur part, que l'armée était seule capable, de faire craquer l'édifice du régime monarchique appuyé par les Britanniques. Dès lors, Hikmat Suleyman, qui joua le rôle d'intermédiaire et de coordinateur, émergea comme un personnage clé dans les préparatifs du coup d'Etat. Il gagna l'adhésion d'autres officiers, notamment celle du général Bakr Sidqui (24). Au milieu de 1936, l'opposition politique se double donc d'une opposition militaire. Le coup d'Etat (25) qui eut lieu le 28 octobre 1936, fut une réussite sur le plan technique. Fomenté par les généraux, Hikmat Suleyman et Bakr Sidqui, il

---

du Comité central du « Front anti-impérialiste », organisé au cours du combat et dans lequel le Parti communiste joua un rôle important. » L'affirmation contenue dans la *Soviet Encyclopedia* quant au rôle joué par les communistes peut-elle être acceptée sans réserves ? Voir également Bi-Yukhan, « *The revolutionnary Uprising in Irak* », *Revolyutsiony vostok*, 1935, n° 4, p. 40-64. Résumé en anglais dans *Soviet Middle East studies* (Part V — Iraq), Londres, 1959.

(23) Le général Hikmet Suleyman est d'origine turque. Il était le jeune frère du fameux Mahmud Shewkat Pacha, celui qui, en juillet 1909, à la tête de ses troupes marcha sur Constantinople pour exiger l'abdication d'Abdul Hamid II, « le Sultan rouge ». Ces souvenirs lointains ont-ils eu quelque influence sur ce dernier. Voir M. Kadduri, *op. cit.*, p. 73 à 75.

(24) Bakr Sidqui, d'origine kurde, était réputé par son courage de soldat. C'est lui qui réimprima, en 1933, la révolte des Assyriens.

(25) Pour toutes les péripéties du coup d'Etat, comme d'ailleurs pour la trame des événements politiques en Irak, voir Al Hassani, *op. cit.* Voir également Kadduri, *op. cit.*, p. 80-82.

aboutit au renversement du gouvernement de Yassin al Hashimi et à la dissolution du Parlement. Dès le 29 octobre, un nouveau cabinet présidé par Hikmet Suleyman est constitué. Les deux leaders du groupe « Ahali », Djaafar Abou Timan et Kamel Djardergi y participent, le premier comme ministre des Finances, le second aux Affaires économiques. Le général Bakr Sidqui restait dans l'ombre.

Pour la première fois, les Irakiens ont l'impression d'avoir un gouvernement représentatif ; comme par enchantement dans cet élan populaire, les problèmes des minorités disparaissent en effet. Les Kurdes comme les juifs, les chiites comme les sunnites, toutes les masses irakiennes soutenaient le nouveau régime. Ce soutien s'exprime, d'une façon éclatante, une semaine après la formation du premier cabinet, dans une grande manifestation de masse. Le cortège de plus de cent mille manifestants défilait dans les rues de Bagdad, précédé de grandes banderoles portant des inscriptions telles que « Du pain aux affamés ! », « A bas le fascisme ». Des mots d'ordre de coloration socialiste sont largement diffusés par le nouveau régime. Le quotidien officieux du nouveau régime *Al Harith* écrivait le 6 novembre 1936

> Nous savons que le capitalisme organisé n'existe pas encore en Irak. Mais l'exploitation du peuple, exploitation qui explique pourquoi les masses luttent contre le capitalisme, existe bel et bien dans notre pays et nous devons faire tout notre possible pour la liquider de même que nous devons détruire le régime féodal (26)...

A la fin de 1936, soit deux mois après le coup d'Etat, un pas de plus a été franchi dans l'affirmation politique socialisante. Syndicats et partis de gauche s'unissaient dans une sorte de « Front populaire » de style oriental sous le nom de « Parti de réforme nationale » (Hizb al Islah al Watani). Parmi les fondateurs de ce front, l'on trouve, outre Abou Timan et Djadergi, les leaders du groupe « Ahali », Saleh Al Kassas, l'un des dirigeants ouvriers de Bagdad, et aussi des hommes comme Mohamed Saddik Bazzaz, président de la Fédération des syndicats ainsi que Abd el Kader Ismaïl Boustani, membre du jeune Parti communiste. Le programme du Parti de la réforme nationale (publié dans *Oriento Moderno* de 1937) avait quelque chose de radical, de révolutionnaire même (27). Dans le domaine économique, il soulignait l'urgence d'une réorganisation par la création de monopoles publics, d'une banque d'Etat, et par une réforme agraire. Les principaux points du programme politique étaient les suivants

1) Affermissement de l'armée nationale ; 2) Partage des terres de l'Etat entre les paysans et les Bédouins ; 3) Réalisation des libertés démocratiques : liberté de la presse, de réunion, d'organisation et de manifestation ; 4) Droit syndical et de grève ; 5) Egalité de droits à toutes les nationalités habitant l'Irak, tout en conservant l'unité du peuple de l'Irak ; 6) Libération de tous les condamnés et déportés politiques ; 7) Unité des arabes, soutien du mouvement de libération nationale dans les pays arabes ; 8) Maintien des rapports amicaux avec le gouvernement anglais, renforcement de l'amitié

---

(26) *Al Harith*, 6 novembre 1936 (Bagdad).
(27) P. Rossi, *op. cit.*, p. 133. Et surtout l'article de S. Abbud, IC, janvier-février 1937, p. 83.

avec les pays voisins la Turquie et l'Iran (28). Ce programme politique, qui n'est autre que celui du groupe « Ahali », frappe, par ses aspects démocratiques ; il fut adopté, non sans quelques hésitations, par le cabinet Hikmat Suleyman. Les élections de l'hiver 1936-1937 étaient favorables à la gauche qui réussit à se tailler une place importante au Parlement quelques dix-sept députés socialistes dont deux étaient communistes : Abdel Qader Ismaïl et son frère Yusuf. On avait bien l'impression d'assister à une sorte de « Front populaire » en Orient. La stratégie du Komintern semblait trouver un répondant (29). Les communistes irakiens apportaient leur soutien. Quelques-uns cependant, tel Sharif Al Shaykh, demeuraient peut-être sceptiques quant aux chances de succès du programme de réformes.

En fait, les grands espoirs suscités par le nouveau régime n'ont pas tardé à s'effriter. Des divergences entre civils et militaires apparurent très vite au moment de l'application des réformes. Celles-ci n'ont pas manqué d'effrayer les conservateurs de tout bord, ce qui valait au régime, d'être qualifié de « communiste ». La résistance des grands propriétaires fit tâche d'huile dans le pays où ils disposaient encore d'une certaine autorité. L'armée, elle-même, dont la composition n'était pas homogène, commença à s'inquiéter d'être entraînée dans une aventure « populaire » dont le contrôle lui échappait. Sous l'injonction de Bakr Sidqui, le chef du gouvernement, Hikmat Suleyman fut obligé de rompre avec ses amis « démocrates » et « populistes ». La rupture fut brutale. Le première mesure toucha les deux députés communistes, déchus de leur nationalité irakienne et obligés de s'expatrier, frappés d'exil (30). Ce fut le début de la fin. Le 9 juin, les quatre ministres « socialistes » du groupe « Ahali », parmi lesquels Abou Timan et Djadergi démissionnaient après avoir adressé une « proclamation » au peuple irakien. Ils furent aussitôt placés sous résidence surveillée. Privé du soutien populaire, le nouveau cabinet était voué à pratiquer une politique répressive. Les tribus du Sud du pays s'agitaient. En politique étrangère, le gouvernement se tournait, à l'instigation du « Colonial office », vers ses voisins, la Turquie et l'Iran avec lesquels il signa un « Pacte de défense » connu sous le nom du « Pacte de Saadabad ». La signature de cet accord accrut la suspicion des masses irakiennes. Le 11 août 1937, le général Bakr Sidqui, en voyage en Turquie, fut assassiné et la répression s'amplifia.

---

(28) Ce programme de 1936 annonce dans ses grandes lignes celui de l'équipe Kassem après la révolution de juillet 1958.

(29) Voir *Inprekorr*, n° 23, 29 mai 1937, p. 561, « La nouvelle situation en Irak ». Ce soutien communiste s'explique aussi par le fait que le nouveau régime se montre très favorable aux minorités nationales à la différence du Cabinet précédent de Hashimi qui tenta de détourner la colère des masses contre les minorités et d'attirer la haine entre groupes communautaires. Dans le numéro de janvier 1937 de l'IC, on avait pu lire déjà : « Au moment où les fascistes allemands et italiens, mettant à profit l'état arriéré des Marocains, cherchent à se créer une nouvelle base en Espagne et dans les pays d'Afrique du Nord, les événements qui se déroulent en Irak, à l'autre extrémité de la Méditerranée, acquièrent une grande importance internationale. Il importe qu'ils trouvent un profond écho et un appui dans les pays arabes et de toutes les forces démocratiques dans les autres pays, en Angleterre en particulier » (p. 84).

(30) Ces deux députés communistes prirent le chemin de l'exil, Abdel Kader Ismaïl et son frère Yusuf, le premier en Europe, le second à Damas où il continue à militer dans le mouvement communiste.

De cette rupture, trois enseignements sont à tirer

1) D'abord, l'émergence de l'armée comme force politique.

2) Les « Populistes irakiens » ont échoué pour avoir sous-estimé ce partenaire qui les avait quelque temps associés au pouvoir.

3) La fin de l'expérience « populiste » déchaîne les forces conservatrices qui tentent de liquider le mouvement démocratique et la propagande fasciste trouve là un bon terrain.

Les temps difficiles et la traversée du désert

Comme partout ailleurs dans les pays arabes, les conditions de lutte et même d'existence furent extrêmement dures en Irak pour les communistes à la veille de la seconde guerre mondiale. La répression qui prétendait extirper les « racines du mal » fut d'autant plus féroce qu'elle coïncidait avec une période d'affaiblissement interne du mouvement communiste. Le parti devait affronter l'idéologie « national-fasciste » qui connaissait un succès certain et bénéficiait du soutien de quelques figures du mouvement nationaliste arabe, d'hommes comme le Dr Sami Chawkat qui créait le mouvement de la « Jeunesse nationale » « Al Futuwwah » (31). Les mesures de répression culminèrent avec les lois d'août 1938 qui prévoyaient la peine de mort pour toute activité communiste. A ces difficultés, il faut ajouter les dissensions au sein du mouvement communiste. Le retour de Yusuf Salman Yuṣuf (Fahd), après une longue absence, semblait devoir faciliter un certain ressaisissement. Après un long périple dans plusieurs pays d'Europe, il avait passé deux ans en Union soviétique à l'Ecole du Komintern (32). S'il réussit à mettre en place un nouveau Comité central et à regrouper de nouveaux éléments autour de lui, il n'empêcha pas les divergences d'éclater, tout au contraire, entre lui et des membres comme Daoud Al Sayegh et Mohamed Chabibi. Des querelles de personnes venaient se greffer sur le différend politique ; celui-ci portait sur la nécessité de constituer un « front contre le fascisme » ; les communistes derrière Fahd mettaient en doute l'efficacité d'une collaboration avec les nationalistes. De plus, les adversaire de Fahd qualifiaient ses pratiques « d'infantiles et dictatoriales ». Ces divergences vont aboutir à la scission de 1942 qui donna naissance à la Ligue communiste (« Al Raabita Al shuyu'iyah »), dirigée notamment par Daoud Al Sayegh et un certain Abd Allah Massoud. La partie restante, celle de Fadh, continue son propre chemin et réussit à lancer une nouvelle publication *As Shararah* (*L'Etincelle*).

Entre-temps, la guerre se développait jusqu'à la rupture entre l'Allemagne nazie et l'URSS, en juin 1941. L'Irak, par influence anglaise, était, depuis 1939, du côté des Alliés, du moins officiellement.

---

(31) A partir de cette période, les activités fascistes italiennes puis allemandes prirent un essor rapide à la fois en Egypte, en Palestine, en Syrie et en Irak. Des liens existaient entre Mussolini et quelques dirigeants nationalistes en Palestine notamment ; Haj Amin Husayni commença à nouer des contacts avec l'Allemagne nazie dès cette période. Voir M. KADDURI, *op. cit.*, p. 162.

(32) Voir la page spéciale parue dans *Al Fikr Al Jadid* du 14 février 1976 sur le voyage à Moscou.

Or, le coup d'Etat du colonel Ali Kaylani, le 2 avril 1941, renversait la monarchie et faisait passer le pays dans le camp des forces de l'Axe, après avoir chassé les Britanniques. Cette aventure du colonel Kaylani, vite réprimée du reste, se traduit chez les communistes irakiens par une volte-face complète ; ils l'appuyèrent au départ, notamment lorsqu'il tenta d'établir des relations diplomatiques avec l'URSS ; ils changèrent d'attitude ensuite dès la rupture du Pacte germano-soviétique. La lettre que George Mansour adresse le 9 juillet 1941 aux nouvelles autorités britanniques, témoigne de ce changement brutal ; elle offre les services des « sympathisants arabes pour la démocratie » et déclare notamment :

> L'attaque récente d'Hitler contre l'URSS a assuré à la Grande-Bretagne — implicitement devenue alliée de l'URSS — des atouts certains de nature à contribuer, en fin de compte, à la victoire britannique. Les sympathisants arabes pour la démocratie, ne peuvent plus rester inactifs, ni accepter que les griefs de leurs pays finissent par les empêcher d'apporter toute assistance à la Grande-Bretagne, dès lors que la situation a évolué vers un conflit mondial entre la dictature et la démocratie et que la démocratie doit l'emporter... C'est l'une des raisons pour laquelle la Grande-Bretagne doit saisir cette occasion et aborder le problème arabe d'un point de vue plus juste (33).

Ce choix, qui les discréditait souvent aux yeux des masses populaires, ne fut pas pratiqué sans déchirement ni hésitations, par les militants communistes. Néanmoins, les victoires de l'Armée rouge réhaussaient le prestige de l'URSS et rejaillissaient quelque peu sur le communisme irakien. Celui-ci mettait à profit la relative liberté que les autorités britanniques avaient accordée durant toute la période de la guerre. Un congrès fut même organisé et une « Charte nationale », adoptée ; la presse communiste connut un certain essor. Le parti sortait de la guerre en ayant réussi à reprendre appui dans de larges fractions du prolétariat industriel et rural, à élargir son audience dans les couches de la petite bourgeoisie des villes, et surtout parmi les intellectuels et les étudiants. Les bonnes relations anglo-soviétiques aidant, on en arriva même à envisager la création « légale » d'un Parti communiste. Une requête, dans ce sens, en vue de la création d'un « Parti de libération nationale » (Taharrur al Watani) fut même adressée au gouvernement Suwaidi, en 1945 ; mais elle fut refusée. Cependant, la création d'une « Ligue antisioniste » animée par les « Juifs communistes irakiens » fut autorisée. Par ailleurs, le groupe politique « Ahali » s'était fractionné en trois partis distincts :

— le « Parti national démocratique », dirigé par Kamel Djadergi

(33) Pour les événements de 1941, voir Al Hasani Abdar Razzaq. *Al Asrar Alkhafiyah fi Hawadith Al Sana 1941, Al Taharruvyah*. Etude historique sur les événements de l'année 1941, Saïda, ed., 1958. Sur l'établissement des relations diplomatiques entre le gouvernement Al Kaylani et Moscou, voir J. Degras, *Soviet documents on Foreign Policy*, vol. 2, p. 488. La lettre de George Mansour est citée par M. Kadduri, *op. cit.*, p. 359. Sur les implications négatives pour les communistes arabes de l'accord germano-soviétique, cf. W. Laqueur, *op. cit.*, p. 181-182. Voir aussi M. Rodinson, *Marxisme et monde musulman*, *op. cit.*, p. 354-355.

et Mohamed Hadid, compagnons de la première heure, avec un programme « antiféodal » et surtout « neutraliste » ;

— le « Parti du peuple » d'Aziz Shariff, de coloration plutôt « marxiste », organisé en cellules clandestines, très lié aux masses paysannes ;

— le « Parti de l'union nationale », dont l'organisation fut moins solide et dont le programme resta ambigu.

La fermentation politique d'après-guerre traduisait aussi des tensions sociales qui aboutirent à une série d'émeutes populaires en 1946 ; elles prirent même, par moments, l'allure de véritables soulèvements insurrectionnels.

Les journées du début de mai 1946, au cours desquelles la grève générale fut décrétée par les partis politiques, déclenchent en effet une cascade de mouvements populaires de grande envergure. Le 30 juin, des manifestations réclament le départ des troupes britanniques de Palestine, accusées de pactiser avec le mouvement sioniste. Celles-ci sont suivies, le 3 et le 4 juillet, d'une vague de grèves touchant cette fois-ci les ouvriers de Kirkuk (l'Irak Petroleum Company). Ces grèves, purement revendicatives au départ, s'étendent ensuite à d'autres secteurs de la vie économique ; ces événements sont d'autant plus graves qu'ils coïncident avec les troubles du Kurdistan, au nord de l'Irak. Dès lors, la loi martiale est proclamée par le gouvernement central de Bagdad et permet une répression terrible. Le début de l'année 1947 est marqué par de vastes opérations de police sur l'ensemble du territoire irakien ; les militants communistes sont particulièrement recherchés, de nombreux membres du Parti et plusieurs leaders sont arrêtés, parmi eux le secrétaire général lui-même : Fahd.

Mais c'est surtout au cours de l'année 1948 que les troubles prennent une allure insurrectionnelle. La signature, le 15 janvier, d'un nouveau traité avec les Britanniques, celui de Portsmouth, porte à son comble le sentiment antibritannique et l'impopularité du gouvernement de Bagdad ; c'est l'Irak entier qui se soulève. Tous les partis, y compris le Parti communiste, firent cause commune contre le gouvernement de Nuri Saïd. Un Etat-major insurrectionnel appelé « Lajnat Al Ta 'Awun » (Comité d'entraide et de coordination) fut mis sur pied : né de l'initiative du Parti communiste, il groupait de nombreux militants kurdes. Dans la plupart des villes d'Irak : Nedjef, Karbala, Bassorah, Mossoul, Erbil, le mouvement fit tâche d'huile ; des comités locaux virent le jour ; le Parti démocrate du Kurdistan s'était joint au mouvement (34). Très rapidement, la mobilisation générale du Kurdistan au golfe arabo-persique démontra la puissance du mouvement politique dont le PCI était l'un des promoteurs ; les masses étaient maîtresses de la rue. Ces émeutes amenèrent le conseil de la Couronne à revenir sur le traité de Portsmouth, en reconnaissant qu'il « ne satisfaisait pas les aspirations nationales du pays » ; le cabinet de Nuri Saïd et de Salah Jabr est révoqué. Mais après ces

(34) Pour l'insurrection de 1948 voir l'article paru dans *Moyen-Orient*, février 1950, « Le soulèvement de janvier 1948 en Irak ». Voir aussi le mémorandum adressé à l'ONU par le secrétaire de l'Union des démocrates irakiens, *Moyen-Orient*, n° 3-4, octobre 1948, p. 10.

reculs, le régime de Bagdad réagit avec une grande violence, tout particulièrement contre le communisme. Cette réaction culmine avec la condamnation à mort des trois grands leaders communistes, Yusuf Salman Yusuf (Fahd), Zaki Mahmoud Bassim et Husayn Mahoud Al Shabibi, qui furent pendus en public le 4 février 1949 (35). Mais sous la répression même, le Parti consolidait son implantation, faisant corps avec le mouvement national.

Vers la renaissance du Parti

Dans la période de guerre froide, l'Irak devenait l'enjeu de la lutte d'influence entre les puissances la monarchie hachémite constituait l'instrument servile de la nouvelle stratégie américaine au Moyen-Orient. Les émeutes de 1952, si elles n'égalent pas celles de 1948, n'en témoignent pas moins d'une vitalité retrouvée. C'est que le Parti a réussi à accomplir de nouveaux progrès au sein de la classe ouvrière, des universités et jusque dans les écoles secondaires ; son influence pénètre même l'armée. Le journal *Al Qa' ida,* quoique toujours clandestin, était largement diffusé. D'autres publications, telles *La Voix du travail, La Voix des étudiants* ou *La Voix du fellah* et aussi le journal *Azadi* au nom de la section kurde du parti, traduisent l'élargissement de l'audience communiste. En janvier 1952, les masses irakiennes célèbrent par milliers l'année de la Wathbah (l'insurrection) de 1948 ; des cortèges de milliers de manifestants défilent, pendant des heures à Bagdad. Les événements d'Iran (renversement de Mossadegh) et d'Egypte (coup d'Etat des officiers libres), ont leur répercussion en Irak, suscitant de nouvelles manifestations au cours de 1952. En mars 1953, les grèves étudiantes aboutissent à des affrontements sanglants. Le Parti communiste était d'ailleurs particulièrement actif dans les rangs des étudiants et au sein des universités ; en septembre de la même année, les communistes conduisent encore la grande grève des ouvriers de l'industrie du tabac à Bagdad. Un répit semble se dessiner au début de 1954 après le retrait de la loi martiale. Le Parti communiste cherche alors à renouer le contact avec d'autres forces politiques ; ce rapprochement était d'ailleurs conforme à la stratégie communiste de « Front national ». De cette ouverture vers le Parti national démocratique et bientôt vers d'autres formations politiques telles le « Parti de l'istiqlal », naquit effectivement un nouveau « Front national », contre la monarchie. Mais cette recherche d'alliances réveilla aussi les divergences au sein du Parti (36). Deux lignes politiques s'opposèrent à nouveau au Comité central et Daoud Al Ṣayegh se retrouva encore en position minoritaire. La majorité estimait nécessaire de constituer un « large front », une sorte d'alliance groupant ouvriers, paysans et classes moyennes car, disait-elle, il ne s'agit pas de « confondre lutte de libération nationale et lutte de libération sociale ». La discussion portait aussi sur la place des intellectuels. La fraction minoritaire, qui sera exclue du Parti et qui créera « la bannière étoilée des ouvriers » fut accusée également d'esprit aven-

---

(35) Le texte du procès fut publié dans *Sawt Al Ahram,* 15 février 1949 et dans *Al Fikr Al Jadid,* 14 février 1976. Voir W. Laqueur, *op. cit.*, p. 192-193.
(36) Cf. W. Laqueur, *op. cit.*, p 199-201.

turiste, notamment lors des événements de janvier 1952. N'avait-elle pas prétendu, selon l'accusation : « établir une démocratie populaire » alors que le Parti entendait préparer les conditions d'« un simple front national contre la monarchie ». Quoi qu'il en soit, ces événements traduisaient les difficultés d'application de la nouvelle stratégie dé « Front national » préconisé par Moscou. L'Irak était devenu la pièce maîtresse de la politique anglo-américaine de pactes antisoviétiques et Nuri Saïd s'employait avec zèle à servir cette politique tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Dès 1954, il fit dissoudre le Parlement irakien, et revint à la répression systématique. L'émotion générale lors des événements de Suez renforça à la fois le discrédit du régime, et l'élan du mouvement d'opposition ; le rapprochement des partis politiques en fut facilité ; en 1957, un « Front national uni » clandestin était constitué. La monarchie s'enfonçait dans un isolement total.

3. L'attitude du Parti communiste dans la révolution de juillet 1958

A l'aube du 14 juillet, à la faveur d'un coup d'Etat militaire unanimement appuyé par la population de Bagdad, le général de brigade Kassem renverse la monarchie et proclame la république. Aussitôt le PCI se lance corps et âme dans l'appui au nouveau régime. N'est-ce pas là, le « Mossadegh irakien » dont il avait tant souhaité l'arrivée au pouvoir ? Au milieu des élans populaires, tout l'échafaudage bâti par la diplomatie américaine au Proche-Orient, semble s'écrouler. L'effervescence ne tarde pas à s'étendre à la Jordanie. L'impression qui prévaut, au cours de ce mois de juillet 1958, est que le Moyen-Orient va dériver, en bloc, vers le continent soviétique. L'heure du communisme est-elle arrivée ?

Le jour de gloire est arrivé

Plusieurs mesures confirment l'orientation révolutionnaire du régime nouveau. Dès le 27 juillet, une constitution provisoire est proclamée par laquelle l'Irak se transforme en une « République indépendante et souveraine ». Les articles deux et trois stipulent que « la société irakienne est fondée sur la coopération totale entre les citoyens, sur le respect de leurs droits..., que les Arabes et les Kurdes sont associés dans cette nation ». Surtout l'article treize définit la propriété comme « ayant un rôle social fixé par la loi » et met en place les grandes lignes d'une réforme agraire. Ces articles répondent au programme des partis politiques d'opposition groupés depuis 1957 au sein du « Front national uni ». Celui-ci apparaît comme la force politique organisée du régime militaire, et au sein du Front, le Parti communiste se tient au premier rang.

Dans les jours qui suivent le coup d'Etat, une « réunion élargie » du Comité central du Parti « ayant constaté que, jusqu'au mois de juillet, les communistes du Moyen-Orient ne pouvaient guère se référer qu'à l'expérience des Iraniens au temps de Mossadegh » estime qu'avec la révolution irakienne « la mobilisation des grandes masses populaires est un moyen d'aider les gouvernements démocrates » et que « le caractère profondément progressiste de cette révolution avait

eu de grands retentissements en Orient ». Aussi, importe-t-il « que le Parti communiste mette tout en œuvre pour participer à la défense de la République ».

Au cours d'une première période, jusqu'à l'été 1959, le régime de Kassem semble s'acheminer vers l'adoption de mesures socio-politiques de plus en plus radicales. Sous la pression des masses, le régime emporté par l'enthousiasme populaire décrète de nombreuses réformes dont la plus importante reste la loi agraire. Si celle-ci préservait « la propriété foncière privée », elle en réduisait la superficie maximum à 200 ha ; l'excédent devait être distribué aux paysans pauvres à raison de sept à dix-sept hectares. Le PCI, par la plume de l'un de ses représentants, Zaki Khairi, tout en constatant les limites de la loi agraire, reconnaissait qu'elle constituait une « mesure démocratique dont dépendait l'avenir de la démocratie irakienne ». De plus, cette réforme eut un impact immédiat : l'arrêt momentané de l'exode rural vers les villes. Sous l'impulsion communiste, le premier congrès des « Associations paysannes » se tint à Bagdad le 1er août. Les syndicats ouvriers connaissaient une grande extension : ils groupèrent bientôt quelque 275 000 adhérents. Par ailleurs, le régime de Kassem, pour prouver son caractère populaire avait accepté la constitution de « milices populaires » dès les premiers jours de la révolution ces milliers d'hommes devaient assurer l'ordre et s'opposer à tout mouvement réactionnaire ; ils étaient largement encadrés par le PCI tant politiquement que militairement. La liberté de la presse permit une floraison sans précédent de publications et d'expressions artistiques et culturelles. Communistes, nassériens, baathistes, istiqlaliens, indépendants, kurdes, tous les courants politiques disposaient d'organes d'information. Le Parti communiste, lui, publiait : *Ittihad Al Chaab* (*L'Union du Peuple*) dont le papier, la mise en page et les articles en faisaient l'un des journaux les plus lus. Un membre éminent de la direction du Parti : Ismaïl Boustani en assurait la direction. En même temps qu'étaient prises ces mesures intérieures, des accords politiques et culturels étaient signés avec les pays du Bloc socialiste ainsi qu'avec des pays occidentaux ; le régime entendait pratiquer une politique neutraliste. Mais la faveur allait surtout à Moscou. Très tôt en effet, fut créée une Association d'amitié Irak-URSS ; elle diffusait une grande quantité de brochures et de films et assurait une propagande réussie. Des activités culturelles, danses, ballets, etc., s'organisèrent dans le cadre de cette association. Dans les rues de Bagdad, les librairies rivalisaient dans l'exposition des œuvres de Lénine et de Mao Tsé-Toung. De nombreuses délégations irakiennes prenaient le chemin de Moscou. A la fin de 1959 encore, l'impression demeurait que le régime irakien s'acheminait vers une « démocratie populaire », un nouveau « Cuba oriental ».

L'an II de la révolution

Les deux premiers cabinets formés par le général Kassem groupaient de nombreuses personnalités appartenant aux différents partis du « Front national uni ». Parmi celles-ci, de nombreux responsables politiques connus pour leur sympathie pour le socialisme : certains étaient même communistes ; le plus notoire fut Ibrahim Kubba, au

ministère de l'économie. Le troisième cabinet ministériel de juillet-décembre 1959 semble accentuer encore le caractère radical et populaire de la politique du régime. Des ministères nouveaux étaient créés autour du ministère de l'Economie ceux du Pétrole, de la Réforme agraire, de la Planification et du Commerce, des Travaux publics et Communications. Si Kassem demeura sourd aux sollicitations des partis d'accepter un retour à la démocratie parlementaire, le « Front national unifié » fut officialisé en juin 1959. Conscient de la force des partis politiques, Kassem se livrait à une politique de « balance » consistant tantôt à s'appuyer sur les communistes, tantôt sur les éléments nationalistes, d'autant plus qu'il existait des différences sensibles entre les programmes de ces partis (37). Examinons le programme du Parti communiste : celui-ci révèle à la fois la détermination de ses dirigeants d'appuyer le régime tout en critiquant certains aspects de sa politique, et d'abord le refus de reconnaître et de légaliser l'existence du Parti. Le préambule envisage les tâches du Parti ; elles doivent « s'adapter à la conjoncture historique actuelle » de l'Irak et « à la structure sociale du pays qui résulte de son histoire ». De plus, dit le document, « le Parti se propose d'ouvrir la voie de l'évolution qui conduit au socialisme sous la conduite de la classe ouvrière qui joue dans ce processus le rôle d'avant-garde ». Cette classe ouvrière constitue, avec les paysans, « la force sociale la plus grande qui est à la base du Front national et sert l'intérêt de toutes les classes nationales ». C'est que ce document-programme fait appel aussi à la « collaboration de toutes les classes et forces nationales », à la collaboration même des ouvriers et des patrons du pays. Il prévoit la modernisation des structures retardataires de l'économie irakienne et cela sans modifier le système capitaliste de production en place et tout en respectant « la propriété privée des citoyens ». Ce programme d'unité nationale traduit, à vrai dire, une attitude ambiguë à l'égard du pouvoir du général Kassem, faite d'un fort penchant pour le régime et d'un certain louvoiement.

Dans l'été 1959, le pouvoir du général Kassem est aux prises tant avec des adversaires extérieurs dont le principal n'est autre que le colonel Nasser, qu'avec des secousses intérieures, particulièrement dans le Nord du pays. C'est en mars 1959, la tentative insurrectionnelle du colonel Shawwaf à Mossoul, et, en juillet, les affrontements sanglants de Kirkouk ; les milices populaires, que l'on appelle couramment « les milices communistes » sauvent le régime, non sans excès de violence à l'encontre tout particulièrement de la population turcomane. Les exécutions, le 20 septembre 1959, de treize officiers impliqués dans le complot de Mossoul provoquent des haines profondes dans l'armée irakienne. A travers ces graves soubresauts, le général Kassem, principal bénéficiaire cependant de l'action du Parti, commence à prendre ouvertement ses distances avec les communistes. C'est alors qu'interviennent le limogeage de Wasfi Taher, son chef de cabinet, de tendance radicale, et le désarmement des milices populaires devenues trop encombrantes et dont le contrôle lui échappait. Cette

(37) Pour les programmes des différentes formations politiques groupées autour du « Front national unifié », voir la traduction de ces programmes, *Documents-Orient*, n° 13, 1960, p. 189.

mesure porta un coup sensible au PCI. Trois ministres « progressistes », selon la formule consacrée, engagés dans le nouveau ministère de juillet 1959, donnèrent alors leur démission. Mais le Parti communiste ne se détacha pas du régime. Tout au contraire, c'est alors qu'il éprouva le besoin d'affirmer son appui inconditionnel.

A la fin du mois de juillet 1959, une nouvelle réunion élargie du Comité central présidée par Khaled Bagdash lui-même, eut lieu à Bagdad. Au cours de celle-ci, l'examen de la politique du Parti aboutit à une autocritique qui fut publiée dans le journal du Parti *Ittihad al Chaab* (38). L'autocritique portait d'abord sur les événements de Kirkuk de juillet 1959, au cours desquels des atrocités contre les minorités turcomanes avaient été commises par des militants du Parti. Le Comité central déplora « les actes criminels, l'émotivité et les calculs erronés de certains militants au moment des événements de Kirkuk ». Cela s'expliquait par « le manque d'éducation de masses et une compréhension insuffisante de la situation politique du pays ». La fin de cette autocritique faisait état de la « résolution du Parti de suivre une politique de solidarité à l'égard du gouvernement et de contribuer à cimenter l'unité des forces politiques pour la défense des conquêtes de la Révolution ». Elle condamnait par là-même « l'attitude sectaire » et parfois « négative » adoptée par le Parti et préconisait la « collaboration avec toutes les classes hostiles à l'impérialisme et à la féodalité, c'est-à-dire avec la petite et moyenne bourgeoisie nationale, outre les ouvriers et les paysans ». Il ressort de cette autocritique qu'un an après la Révolution, la direction du PCI renouvelait le mot d'ordre de « l'union autour de Kassem ». C'est du moins l'objectif que fixait le numéro du 4 août 1959 de *Sawt Al Chaab* (*La Voix du peuple*), nouveau journal du PCI.

Le début de la fin...

Au début de l'année 1960, les rapports entre Kassem et le PCI ne semblent pas évoluer dans le sens que les communistes avaient prévu. Le général Kassem, qui vient encore d'échapper de justesse à un attentat, le 7 octobre 1959, exécuté par un commando du Baas irakien, continue à prendre ses distances à l'égard des communistes. Alors que trois formations politiques, le Parti national démocratique, le Parti démocratique kurde et le Parti communiste dissident de Daoud Al Sayegh sont autorisés en février 1960, le Parti communiste Ittihah Al Chaab, malgré son appel devant le Conseil d'Etat, demeure interdit (39). Kassem poursuivait sa politique de division des forces de gauche, tandis que son pouvoir devenait de plus en plus personnel. Par ailleurs, les adversaires du communisme en Irak se ressaisissent et passent à la contre-attaque. Des attentats commencent à être dirigés contre les militants et les sièges du Parti. Les chefs religieux aussi bien musulmans que chrétiens lancent des cris d'alarme pour dénoncer

(38) *Oriente Moderno*, XXXIX, n° 8-9; *Ittihad Al Chaab*, 30 juillet 1959.

(39) La loi n° 1 du 1er janvier 1960 sur le droit d'association, écarte en effet le PCI dont le siège, dit la loi, « est situé hors du territoire national et dont les fonds proviennent de l'étranger ». — On ne peut être plus méchant à l'égard du Parti communiste.

« les athées et les hérétiques ». Dans le même temps, les antagonismes se réveillent entre les minorités. Les mesures prises par Kassem tout le long de cette année contre les milieux de la gauche irakienne traduisent de plus en plus le virage à droite pris par le régime, comme l'illustre notamment le renvoi des deux ministres communistes lors du quatrième remaniement ministériel du 15 novembre 1960. Le Parti communiste n'avait guère de marge de manœuvre. La dénonciation des pratiques discriminatoires du régime à son égard ne pouvait mener au boycottage systématique sans passer par une révision déchirante de toute la stratégie antérieure.

La patience des communistes ne pouvait cependant durer devant la violence des provocations dont ils étaient victimes. Toujours est-il qu'en mars 1961, le PCI manifesta ouvertement son hostilité au régime de Kassem. En effet, le malaise politique se conjugauit avec la hausse des prix. Un mouvement de grèves déclenché à Bassorah par les travailleurs du tabac fit tâche d'huile et aboutit, à la fin de mars 1961, à une agitation ouvrière de grande envergure. Le PCI, pour la première fois s'en prit à Kassem. Un mois plus tard, *La Nouvelle revue internationale* publiait un article « Contre la répression », qui se terminait par un appel pathétique « Le Parti communiste continue à lutter pour la constitution d'un large Front national de toutes les forces anti-impérialistes et anti-féodales du pays, comprenant certaines couches de la bourgeoisie nationale » (40). Y avait-il là les prémisses d'un réajustement stratégique ?

La grève du 28 mars 1961 avait été déclenchée par le syndicat des chauffeurs de taxis de Bagdad ; il y eut une vingtaine de morts lors de l'affrontement avec les forces de l'ordre. Cette grève marque un tournant tant par la violence des manifestations de masses que par l'action répressive et par son ampleur — les étudiants du quartier Azamiyyah s'étaient joints aux ouvriers (41) ; elle sonne le glas du régime. Le PCI a appuyé le mouvement sans prendre conscience, semble-t-il, de ce caractère de mise en question globale du régime. Les effets de la grève se conjuguaient ensuite avec la reprise de la lutte armée par le Parti démocratique du Kurdistan à partir de l'été 1961. Les causes de la rupture entre Kassem et le PDK étaient inscrites depuis longtemps dans l'ordre des faits. Devant l'affaiblissement du régime et son isolement, et devant la montée des oppositions, le Parti communiste se trouvait face à un grand dilemme politique continuer à apporter un soutien politique à un régime qui ne l'épargnait même pas, ou le dénoncer ouvertement et prendre le risque de faire le jeu des forces d'opposition, en particulier baasistes. Le Parti Ba'th, en effet, avait gagné du terrain ; des structures avaient été mises en place ; un commandement unifié fonctionnait clandestinement dans l'armée. Un comité d'« Officiers libres » avait en outre été créé par le colonel Aref, chef de file des pronassériens. Bref, l'échéance

(40) Cet article était signé par un certain Sami Mahmoud, l'auteur brossait un tableau de « la terreur qui s'exerce en Irak ».

(41) Azamiyya est l'un des faubourgs de Bagdad réputé comme étant le fief des Baathistes. « La ville de Bagdad, en effet, présentait une répartition sociologique originale ; chaque quartier était réputé pour son adhésion à tel ou tel parti politique. Sur la grève du 28 mars, voir *Iraq under Kassem, op. cit.*, chapitre 30.

était proche et le coup d'Etat maintes fois reporté finit par avoir lieu au matin du 8 février 1963. L'on sait le bain de sang qui suivit. Les communistes étaient massacrés en nombre parce qu'ils étaient considérés, et d'abord par leurs adversaires baasistes, comme le principal support de Kassem.

4. Esquisse d'analyse des fondements idéologiques du PCI

Ce tableau brossé à grands traits de l'évolution du mouvement communiste irakien était nécessaire pour passer à l'examen des positions communistes sur la question nationale, et, à travers elles, pour rechercher les fondements idéologiques du communisme irakien et discerner les incidences politiques.

Le PCI face à la question nationale à propos du problème kurde

La déperdition de la révolution de 1958 qui se traduit finalement par l'élimination du PCI comme parti dominant la scène politique irakienne signifie-t-elle l'échec de sa stratégie de rassemblement national ? Plus profondément, cet échec ne témoigne-t-il pas d'une faiblesse structurelle due à une absence d'homogénéité du Parti lui-même ? Le PCI renvoie alors aux caractéristiques de la société irakienne et proche-orientale en général, dans l'interférence, au niveau poltique, de dimensions confessionnelles. Ce manque d'homogénéité traverse la classe ouvrière et une classe ouvrière déjà faible en ses bases d'implantation. Le handicap à surmonter est d'autant plus difficile que cette situation sociale met le plus souvent en présence, et même, en juxtaposition physique, deux communautés. Dès lors, la prépondérance des stéréotypes ethnico-culturels constitue une contradiction fondamentale. Dans les pays du Proche-Orient arabe le problème national possède une particularité, celle d'être à double palier, dans la mesure où, sur le mouvement général de lutte unitaire menée par les peuples arabes en vue de la réalisaton de leurs aspirations nationales, vient se greffer et souvent à contre-courant, une lutte différente et spécifique, celle des minorités allogènes opprimées (42). Cette hypothèse explicative mérite d'être précisée car au sein du mouvement communiste irakien, les minorités nationales ont joué un rôle relativement important et cela dès la phase de genèse. Le phénomène se retrouve en mineur, dans les autres pays de l'Ouest arabe ; chrétiens, juifs, Arméniens, Coptes, Kurdes, etc. ont formé des groupes particulièrement actifs dans le mouvement communiste, mais nulle part, leur poids n'est aussi grand qu'en Irak. Ces minorités, longtemps opprimés, ont manifesté un intérêt très vif pour cette nouvelle idéologie qu'était le marxisme, ce nouveau *Credo* qui portait les espoirs d'un affranchissement collectif de toute oppression nationale. C'est ce qui explique sans doute l'adhésion précoce des intellectuels d'origine minoritaire. Ces facteurs sont sociologiques car ils sont aussi liés à la place qu'occupaient ces groupes minoritaires dans

---

(42) Sur le problème des minorités du monde arabe, voir le précis d'A. Hourani, *The minorities in the Arab World*, Londres, 1947.

le processus de production : la pratique d'activités marchandes notamment faisait d'eux des couches urbaines en contact avec l'Europe industrielle et servant d'intermédiaires. Toujours est-il que dans la genèse du mouvement communiste, la plupart des cadres communistes étaient d'origine minoritaire.

Le premier problème en Irak, est celui du mouvement national kurde. En effet, le nombre, la densité ainsi que la vigueur de la culture de ce peuple kurde en font le « deuxième grand » de l'Irak (43) ; une longue tradition de résistance et de révoltes l'oppose au pouvoir central de Bagdad depuis le début du siècle.

Les rapports du Parti communiste et du mouvement national kurde représenté par le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), à partir de 1945, obéissent à deux facteurs contradictoires. Le premier pousse à l'alliance il tient au fait que, sous la monarchie, les deux Partis se trouvaient dans le même camp d'opposition à l'ancien régime répressif, à la politique britannique et au monopole pétrolier de l'IPC. Le second facteur éloigne implacablement les deux mouvements car chacun a une stratégie et un objectif distincts et la rivalité s'exerce pour avoir la direction du mouvement national kurde. Dans cet affrontement, le PCI ne peut admettre la subordination, car il se pose comme l'unique avant-garde du mouvement de libération ; « la section kurde » du PCI se voulait le porte-parole, l'organe de défense des intérêts des masses kurdes, c'est l'idéal de la nation kurde qui ne peut être subordonné. D'une manière générale, ce que le Parti communiste reprochait à la direction du Parti démocratique du Kurdistan, c'est la « vocation séparatiste » qu'impliquait son action politique. Toute complaisance de la part du PCI ne pouvait que le compromettre aux yeux des masses arabes irakiennes. De surcroît, le mouvement « révolutionnaire » kurde se réclamait éventuellement, du marxisme et le mouvement armé kurde en outre a servi longtemps de « carte politique » dans la stratégie soviétique contre l'impérialisme britannique. Au départ même, le soulèvement kurde avait été armé par « la Société des relations culturelles entre le Kurdistan et les Soviets », qui s'est transformée en « Parti démocratique du Kurdistan ». La proclamation de la « République Kurde », le 11 janvier 1946, pouvait apparaître comme une œuvre inspirée par Moscou (44). Le principe du « droit à l'autodétermination » pouvait-il se traduire par l'interdépendance et la sécession ?

En fait, le PCI, très tôt, rejeta les inclinations séparatistes, notamment celles de « l'aile gauche » de la section kurde « Ruskari » qui

(43) P. Rondot, « La Nation kurde face au mouvement national arabe », *Orient*, n° 7, 1958 et n° 10, 1959, et I.S. Vanley, *Le kurdistan irakien, entité nationale — Etude sur la Révolution de 1961*, Neuchâtel, éd. de la Baconnière, 1970.

(44) Voir P. Rossi, *op. cit.*, p. 158-159 et W. Laqueur, *op. cit.*, p. 225, et surtout *Middle East Journal, Spring* 1947, Mémoire de A. Roosevelt Junior, attaché militaire américain à Téhéran, qui décrit la naissance de cette République. Il insistait sur son aspect « communisant ». Quelle que soit la valeur de ces occupations « américaines » qui considèrent que les Kurdes sont de « dangereux clients de l'URSS », l'appui soviétique est évident. D'ailleurs, le Mullah Mustapha Barzani, vaincu au printemps 1947, et ayant franchi l'Araxe avec ses troupes pour se réfugier en URSS, fut décoré par Staline lui-même qui le promut maréchal de son armée.

fit scission. Le Parti affirmait la nécessité de constituer le « Front uni » contre l'ancien régime. L'ambition du PCI était de servir de lien entre le mouvement national arabe et le mouvement kurde, de jeter un pont, en quelque sorte, entre les deux entités nationales dans un Etat démocratique irakien. Le PCI déploya des efforts dans ce sens. De 1953, date à laquelle naquit le « Front national » à l'initiative du PCI, jusqu'en 1957, date de création du « Front d'unité nationale », le PCI a réussi indiscutablement à faire avancer l'idée d'une possible coexistence entre Kurdes et Arabes. Le programme communiste ne reconnaît-il pas, lors de la deuxième conférence du Parti en 1956, « l'existence de deux nationalités fondamentales, le peuple arabe et le peuple kurde » ?

> Notre Parti communiste et tout particulièrement sa branche du Kurdistan, tout en continuant à se faire l'avocat des droits du peuple kurde, considère comme nécessaire de réfuter les arguments de ceux qui défende la thèse bornée de l'isolement national et de lutter contre les prises de position découlant d'une fausse estimation du phénomène de la lutte commune et de son importance pour la libération nationale du peuple kurde lui-même, ainsi que contre la sous-estimation de l'appui qu'apporte le mouvement de libération arabe au mouvement national kurde (45).

En 1957, le PCI réagit violemment, dans une brochure intitulée *La Réponse à des idées nationalistes bourgeoises et de liquidation, au sujet de la question nationale kurde en Irak,* au départ puis à l'adhésion de membres de sa section kurde au « Parti démocratique kurde » qui devient alors le « Parti démocratique unifié du Kurdistan » (PDUK). Le PCI reproche au PDUK de « mettre la question kurde au-dessus de toute autre considération ». Cela ne signifiait-il pas qu'il luttait « pour se libérer des Arabes et non de l'impérialisme » ? Cette querelle idéologique entre le PCI et le mouvement national kurde rappelle à certains égards l'épisode du mouvement révolutionnaire russe et les conflits entre les bolcheviks et des mouvements tels que « l'Organisation ouvrière social-démocrate d'Arménie » ou le « Bund », « l'Union générale des ouvriers juifs de Lithuanie, de Pologne et de Russie ». La position nationaliste et séparatiste du « Bund » a été vivement critiquée par Lénine dans de nombreux articles parus dans l'*Iskra. Grosso modo,* les critiques de Lénine portaient sur le fait que « les différenciations nationales » quoiqu'elles existent, ne doivent pas devenir le fondement de partis différents.

La révolution du 14 juillet 1958 sembla un moment mettre fin à ce débat. L'avènement de la République a engendré un grand espoir pour toutes les minorités de l'Irak et accrédité l'idée qu'enfin un statut nouveau allait permettre à leur personnalité nationale de s'épanouir librement. Dès le 27 juillet, l'article trois de la Constitution provisoire stipule que

> La Société irakienne est fondée sur la coopération totale entre les citoyens, sur le respect de leurs droits et de leurs libertés ; les Arabes

(45) S. Vanley, *op. cit.*, p. 166.

et les Kurdes sont associés dans cette nation ; la Constitution garantit leurs droits nationaux au sein de l'entité irakienne (46).

L'un des premiers actes politiques de Kassem fut d'amnistier tous les prisonniers politiques kurdes de l'ancien régime en particulier le poète très populaire Goran. Il autorisa la parution de la presse kurde. Dans l'euphorie générale, le retour d'URSS, le 7 octobre 1958, du général Barzani fut triomphal ; il fut reçu à bras ouvert par Kassem lui-même. Kurdes et Arabes se mêlaient dans l'enthousiasme populaire. Le général Kassem, pour témoigner de sa reconnaissance du fait national kurde, ordonna que l'emblème de la nouvelle République portât le sabre arabe à côté du poignard kurde autour de l'inscription « République irakienne ».

Quelle que soit la portée de ces mesures démocratiques, elles ne furent pas suffisantes pour sceller durablement les liens entre le nouveau régime, le PCI et la direction du PDUK. Les divergences réapparaissent sur les mots d'ordre de « Fédération arabe ». Le 11 septembre 1958, soit deux mois à peine après le déclenchement de la révolution, le PDUK, dans une note adressée au Premier ministre Kassem, tenait des propos pour le moins intransigeants

> Il est de notre devoir de rappeler que l'une des raisons principales pour lesquelles les Kurdes préfèrent le slogan de sauvegarder la République irakienne à tout autre, réside dans leur espoir d'obtenir des droits culturels, administratifs et politiques dans le cadre irakien comme conséquence de l'article trois de la Constitution (...) En ce qui concerne les solutions de Fédération ou Unité arabes, elles ne nous intéressent que par leur incidence sur deux points. Le premier est de savoir si elles permettent d'atteindre les objectifs pour lesquels le peuple irakien tout entier a lutté, le deuxième c'est de déterminer dans quelle mesure elles pourront sauvegarder et concrétiser le principe de l'Association arabo-kurde et élargir les droits de notre peuple... Dans une Fédération arabe ou une Union arabe, la proportion numérique des Kurdes tomberait considérablement ce qui les rendrait plus sensibles et plus attachés à leurs droits nationaux... A la lumière de ce qui précède, nous proposons
>
> 1) Si l'Irak se joint à une Fédération arabe, il faudra reconnaître l'autonomie du Kurdistan irakien ;
>
> 2) Si l'Irak préfère s'unir avec d'autres pays arabes, la nationalité kurde d'Irak devra avoir le droit de constituer le Kurdistan qui se fédérera avec le nouvel Etat arabe. Il sera de la plus haute importance qu'aucun retard, fût-ce d'une heure, ne soit mis à reconnaître ces droits aux Kurdes au cas où les Arabes avanceraient vers des objectifs nationaux (47).

Or si le PCI reconnaissait au peuple kurde « toutes les caractéristiques inhérentes à une nation », il estimait en même temps que « dans les conditions actuelles, il n'existe d'autre voie que la lutte en commun avec le mouvement national et les masses arabes de l'Irak contre l'impérialisme ». Cette lutte, estimait le PCI, était partie intégrante d'une lutte plus large, celle précisément du « mouvement

---

(46) B. Vernier, *L'Irak d'aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 352.
(47) S. Vanley, *op. cit.*, p. 87.

national arabe pour la libération arabe, pour la libération des masses populaires de l'Irak et pour l'unité arabe » (48).

S'il ne semble pas qu'il y ait véritablement entre ces deux aspirations, une quelconque contradiction, toutefois, la formulation des revendications et les exigences de la direction du PDUK ne pouvaient être que mal reçues par le régime de Kassem, alors qu'il s'exposait déjà aux critiques du mouvement nationaliste arabe l'accusant de retarder le processus de l'unification avec la Syrie et l'Egypte.

Bref, ces divergences conduisent à la rupture entre le PDUK et le régime de Kassem, et à la reprise de la lutte armée à partir de l'été 1961. Le PCI lui-même estima que cette lutte ne pouvait que « servir les desseins impérialistes ». Dans son appel du 30 novembre 1961, il insistait sur le rôle des « éléments réactionnaires et des agents de l'impérialisme dans la rébellion armée » et considérait que l'aggravation de la situation était « due aux agissements de l'impérialisme au Kurdistan » (49). Quelle que soit la valeur de cette appréciation, elle témoignait encore de la difficulté, sinon de l'impossibilité, de surmonter le différend national kurde.

Considérations sur « l'internationalisme » du PCI

Le Parti communiste irakien a été formé, tout comme d'ailleurs la plupart des PC arabes, dans la tradition communiste de l'époque stalinienne et donc dans la dépendance de l'URSS (50). Certes, le prestige de l'URSS victorieuse contre le fascisme, l'ébranlement des vieilles puissances coloniales consécutif à la guerre, ont créé dans une certaine mesure une grande sympathie des masses arabes d'Orient pour le socialisme. Mais cet attrait ne tarda pas à être atteint par l'attitude de Staline en faveur du partage de la Palestine et de la création de l'Etat d'Israël en 1948. Aux yeux des masses arabes, l'URSS agissait comme une « puissance européenne » ayant des visées politiques dans le monde arabe. Les Partis communistes dont les directions ont accepté sans broncher une telle décision et ont tenté même de la justifier, ne pouvaient, dès lors, que subir un discrédit. En Irak, la complicité avec le sionisme ne fut-il pas l'un des chefs d'accusation retenus contre les communistes qui furent exécutés en février 1949 ? Certes de nombreuses modifications furent apportées à la politique soviétique au Moyen-Orient après la mort de Staline (51). L'évolution du Proche-Orient, notamment celle de l'Egypte, le déclenchement de la lutte armée en Algérie en 1954 ont contribué à une nouvelle appréciation chez les dirigeants soviétiques du mouvement national arabe dans son ensemble. Les thèses du XX[e] congrès du

(48) Brochure éditée par le PCI.

(49) *Tariq Al Chaab* (La Voix du Peuple), 11 novembre 1961. Voir aussi le long développement consacré dans : *Iraq under Kassem, op. cit.*

(50) Toute une série de publications sur la politique soviétique au Moyen-Orient. Voir W. LAQUEUR, *The Soviet Union and the Middle East, op. cit.*, H. ROBERT, *The Soviet Dilemma in the Middle East*, Londres, Institut for strategic studies, 1969. P. JEAN, *The USSR. Union of Soviet Socialist Republics and the Arabs : The ideological dimension*, Londres, 1973.

(51) M. RODINSON, *op. cit.*, et surtout H. CARRÈRE d'ENCAUSSE, *La Politique soviétique au Moyen-Orient*, Fondation nationale des Sciences Politiques, Paris, 1975.

PCUS en 1956 ont confirmé la nouvelle orientation politique soviétique. Cette réadaptation de la politique soviétique valut aux Partis communistes arabes de « payer les frais » des réajustements : ils avaient à soutenir les « régimes de démocratie nationale » installés en Egypte et plus tard en Irak et en Syrie, tout en étant victimes de la répression. C'est par référence à la politique extérieure soviétique, que l'attitude communiste devant la révolution irakienne prend sa signification. Les motivations soviétiques sont pour l'essentiel d'ordre stratégique. Molotov n'exprime-t-il pas en 1940, l'intérêt que son pays porterait à l'Irak en demandant à l'Allemagne nazie — avant la rupture du Pacte — de « reconnaître que la région du sud de Batoum et de Bakou jusqu'au golfe persique appartenait à la sphère d'influence de l'URSS ? Khrouchtchev plus tard, exprima d'ailleurs un point de vue identique en considérant que l'URSS ne pouvait se désintéresser de l'Irak ne serait-ce qu'à cause de la petite distance (200 km) qui la sépare de la frontière irakienne (52). Avec la révolution de juillet 1958 et l'entrée en scène du PCI, l'Irak n'entrait-il pas dans une évolution « irréversible » vers un destin socialiste ? Les dirigeants du Kremlin allaient-ils encourager les communistes irakiens à parachever le processus révolutionnaire de la prise du pouvoir ? Le croire c'est oublier d'insérer la stratégie soviétique dans les relations avec les USA et dans la politique de « coexistence pacifique ». Celle-ci fut soumise à rude épreuve par la flambée nationaliste anti-impérialiste qui a embrasé le Moyen-Orient. Par les événements d'Irak, tout l'échafaudage établi par les Américains, notamment en Iran, en Turquie et en Jordanie était sérieusement menacé. La vigueur de la réaction américaine et la crainte qu'avaient les dirigeants soviétiques des complications internationales, devaient les amener à faire pression sur le PCI en vue de tempérer son action voire de reporter à plus tard toute tentative de prise du pouvoir. Khrouchtchev devait d'ailleurs exprimer plus tard cette retenue en disant des événements d'Irak, « qu'ils ont failli mettre le monde au bord de la catastrophe » (53). Les thèses du XX[e] congrès du PCUS prévoyaient en effet une pluralité de voies d'accès au socialisme dans « l'ère de la coexistence pacifique ». La bourgeoisie coloniale dans les pays coloniaux devient, dès lors, un élément positif et décisif dans la lutte contre l'impérialisme. N'est-elle pas « l'ennemi naturel et presque inconciliable de l'impérialisme qui peut, de ce fait, jouer un rôle positif » ? Par conséquent, il s'agit avec elle de « former un Front national » ; « là où le prolétariat n'est pas assez développé, la bourgeoisie nationale assurera la direction ». C'est ainsi que :

> S'appuyant sur cette unité nationale qui englobe les forces démocratiques et patriotiques de tous les Partis, de toutes les classes et de toutes les couches de la population, les peuples des pays d'Orient pourront mener à bien les grandes tâches de la lutte pour la liberté de la nation, pour l'application d'une énergique politique de paix, pour assurer le bien-être du peuple (54).

(52) Cf. B. VERNIER, *op. cit.*, p. 246.
(53) P. ROSSI, *op. cit.*, p. 352, H. CARRÈRE D'ENCAUSSE, *op. cit.*
(54) *Politique étrangère*, n° 5, août-octobre 1966, p. 617. L'article traduit du russe par A. Benningsen s'intitule « Le Front national dans la stratégie communiste au Moyen-Orient ».

La révolution de juillet 1958 en Irak semblait confirmer cette analyse adoptée par le PCI et qui est sans doute à l'origine de l'atermoiement et des hésitations communistes face au régime de Kassem. L'évolution des rapports entre le régime de Kassem et le Parti communiste devait avoir des conséquences fatales non seulement pour le régime mais pour le mouvement communiste lui-même.

Le parti communiste tunisien et la question nationale (1943-1946)

par Hassine Raouf HAMZA

Le 20 mars 1956, l'indépendance tunisienne est proclamée. Le triomphe du mouvement national se confond avec celui du mouvement nationaliste en général et du Néo-Destour plus particulièrement. Pour le PCT, c'est là, assurément, un grand échec. Ce mouvement national, non seulement, il ne l'a pas dirigé, mais, mieux encore, il n'en fait même pas partie ; et cette indépendance, qu'il fut le premier à réclamer, s'est faite en somme sans lui et le pire, c'est qu'elle s'est faite aussi, par moment et en partie tout au moins, contre lui.

Le PC lui-même, dans un congrès tenu à Tunis, un an et demi plus tard, se penchera sur sa politique nationale pendant la période coloniale et procédera à son autocritique. « Des erreurs profondes, *lit-on,* dans l'appréciation de la situation et dans l'application de nos principes ont considérablement affaibli les capacités du Parti et diminué son rôle dans le mouvement de libération nationale » (1). Pourquoi cet échec ? Pour les nationalistes, cet échec est tout d'abord celui du marxisme qui n'a jamais pu et su comprendre grand-chose à des sociétés tout à fait dissemblables de son aire d'élaboration et qui, par conséquent, étaient irréductiblement réfractaires à ses concepts et à sa démarche. Pour eux, en instituant et en sacralisant la dictature de l'Economique, en niant ou en ignorant le fait national ou, même encore, en le subordonnant, partout et toujours, à la « grande question sociale », le marxisme se plaçait en porte-à-faux dans un pays qui, de par sa structuration sociale, de par sa culture arabo-islamique et de par son vécu colonial échappait pour l'essentiel à ses catégories. Que le PCT n'ait pas pu ou su pénétrer ou même déchiffrer la société tunisienne, quoi de plus indéniable ? Mais l'a-t-il réellement cherché ? Fut-ce là son plus grand et, surtout, son premier souci ? Ce n'était pas aussi évident, sinon, que faire des exemples chinois, yougoslave ou viétnamien ? Cet « échec » ne serait-il pas, tout simplement et seulement, celui d'un et de tout marxisme « non nationalisé » parce que non adapté à des réalités différentes ou nouvelles et, aussi et surtout, organiquement et stratégiquement dépendant d'un centre de direction et de décision international ? C'est dire que le problème se situe probablement ailleurs que dans la « simple inadéquation » qui, au demeurant, ne signifie plus rien du moment où les seules révolutions se

---

(1) *Le Manifeste du PCT au VI[e] congrès de Tunis*, rapport dactylographié de 32 pages.

réclamant du marxisme-léninisme, sont toutes, et sans exception, situées en dehors de l'Europe industrielle, donc en dehors du terrain marxien.

Pour les communistes qui sont revenus dans leur VI[e] congrès sur ce problème, le Parti ne se serait évidemment pas trompé de pays mais seulement d'époque. Ainsi en est-il de ses appréciations sur le rôle de la bourgeoisie nationale « le Parti, *nous dit-on*, aurait exagérément insisté sur son aspect négatif... » Autrement dit, en minimisant sinon en s'opposant au rôle de la bourgeoisie autochtone et en privilégiant, ce faisant, la lutte sociale, le PCT n'a pas su saisir ou serait passé juste à côté de l'essentiel, à savoir la lutte nationale qui, loin de constituer un frein ou un obstacle à la lutte sociale en était, bien au contraire, le préalable. D'autre part, pour le PCT ce « revers » vient aussi du fait que « surestimant l'évolution de la situation en France » et considérant que « dans le front commun de lutte contre l'impérialisme français, le rôle essentiel serait joué par le peuple français, le PC a été amené à lutter à contre-courant pour l'adhésion de la Tunisie à l'Union française à un moment où l'indépendance était à l'ordre du jour » (2). Ce qui est effectivement exact. Reste le pourquoi. Et pour le Parti, c'est tout simple. « Les erreurs ont été favorisées par la composition du Parti mais encore par des méthodes de pensée et de direction. » En somme, l'on se serait trompé cette fois-ci de parti ou tout au moins l'on n'a pas su construire celui qu'il fallait, car ce dernier, de par ses origines et de par son milieu d'action et d'évolution, était peu susceptible d'être à l'écoute du peuple tunisien et de traduire « les sentiments et les aspirations populaires ». Voilà tout le mal. C'est déjà beaucoup mais est-ce suffisant ? Est-ce surtout l'essentiel ? Rien n'est moins sûr et il y a bien des chances que la clef du problème soit ailleurs, peut-être bien dans ce que le parti considère comme la pierre de touche de toute sa politique et dans ce qui constituait sa conviction la plus profonde, à savoir que la subordination de ses propres objectifs à ceux de la patrie et du parti du « seul socialisme existant » était une chose allant de soi et qu'elle était le seul et le plus court chemin vers l'émancipation. Il s'agit donc de savoir si ces sur- et sous-estimations des rôles respectifs de l'évolution politique française et de la bourgeoisie nationale sont bien les causes de ces choix négatifs ou plutôt la conséquence d'un choix politique autrement plus important. Savoir si cette explication par « l'européocentrisme » n'est pas partielle et peut-être même partiale dans la mesure où elle escamote davantage les problèmes qu'elle ne les éclaire. Savoir pourquoi cet européocentrisme courageusement combattu durant les années 1920-1930, et à contre-courant, le sera déjà moins en 1936 et presque plus jamais à partir de 1943 dans un contexte pourtant moins hostile ? Savoir enfin si cet « européocentrisme ». loin d'être la base de cette politique, ne fut pas, seulement, un de ces héritages de la II[e] Internationale qu'on a, à partir d'un certain moment, délibérément maintenu sinon entretenu parce que dorénavant il cadrait bien avec les objectifs et les impératifs de la diplomatie de l'Etat soviétique ? Ainsi, ne faut-il pas chercher les soubassements de cette

(2) *Ibid.*

politique non seulement dans le passé, l'anatomie, l'environnement ou le fonctionnement du parti mais aussi dans son présent, dans ses modèles de référence, dans ses options fondamentales, en un mot dans sa démarche internationaliste ? « N'était-il pas, *pour reprendre cette hypothèse de R. Gallissot*, plus pertinent de dire ursso-centrisme, car, *dit-il*, les déterminations quelles qu'aient été les rencontres avec l'argumentation nationaliste renvoient moins à des jugements de valeur ou au complexe de supériorité et d'ignorance occidentale qu'à une stratégie défensive du seul pays fondé sur une révolution socialiste » (3) ? C'est ce qu'on va essayer de voir à travers l'étude d'une période fort importante sinon décisive dans l'évolution du communisme tunisien puisque c'est vraisemblablement dans cet immédiat après-guerre et plus particulièrement entre 1943 et 1946 que s'est joué et que s'est décidé l'avenir de ce dernier. D'autre part, cette période présente aussi un autre grand intérêt. C'est que plus qu'avant, à cause des bouleversements occasionnés par la guerre aussi bien sur le plan tunisien que français ou international, l'action du parti va se trouver soumise à des pressions, à des intérêts et à des aspirations non seulement divers mais peut-être aussi contradictoires. L'indépendance est dorénavant à l'ordre du jour mais l'internationalisme du PCT l'est aussi puisque, plus que jamais, il est sollicité et mis à l'épreuve. En effet l'avancée du PCF dans la métropole et de l'URSS sur l'arène internationale représentent à l'avenir de nouvelles et importantes données auxquelles le parti, de par ses liens avec le mouvement communiste français et international et de par sa nature et sa volonté ou par simple devoir internationaliste, se doit d'accorder toute leur place sinon toute la place. En d'autres termes, il s'agit pour lui de concilier ses tâches nationales avec ses attaches ou ses exigences internationales et pour ce parti que la libération venait de propulser sur le devant d'une scène qu'il n'avait jusqu'alors que furtivement occupée, la tâche paraissait lourde et ardue. Comment, en effet, éviter d'entrer en compétition sinon en confrontation avec un mouvement national décidé à jouer son propre jeu et ses propres cartes, lesquels ne sont pas précisément et forcément les siens ? Encore plus quand, comme dans ce cas, ils contrecarraient et ses plans et ses objectifs. Tout cela à un moment où plus que jamais les impératifs de la politique française et ceux de la diplomatie soviétique commencent à peser encore plus lourdement qu'avant sur ces choix stratégiques et tactiques.

Peut-on, dès lors, accorder la partie tunisienne avec le tout révolutionnaire et mondial ? Et au cas où cela est possible comment ? Telles sont les deux questions posées au parti. Pour la première sa réponse est bien entendu affirmative. Si, dit-il cela est non seulement possible et souhaitable, c'est la solution et la seule. Pas de salut pour la partie ou par la partie en dehors du tout. C'est là une profession de foi qu'il n'est pas dans notre propos de discuter.

Sa seconde réponse, par contre, nous intéresse. Quel était ce moment ? Et quel était son pourquoi ? C'est ce qu'on va tenter

(3) R. Gallissot, « Question coloniale et question nationale », *Le Mouvement social*, n° 78, janvier-mars 1972, p. 5.

d'analyser dans le cadre de cette étude. Auparavant, il importe dans un premier temps, de resituer l'action du parti dans son contexte à la fois tunisien, français et international.

1. Le contexte

La Tunisie à la « libération »

Ce qu'il faut souligner de prime abord, ce sont les ambiguïtés d'une « Libération » qui, pour les musulmans de Tunisie, tout au moins et tout compte fait, n'en était pas ou pas tout à fait une. En tous les cas, elle n'était pas ressentie comme telle et on ne voyait pas assez, ou pas du tout, de quoi et en quoi on venait de les libérer. De l'hitlérisme ? Ce n'était pas pourtant aussi évident quand on pense aux six mois d'occupation allemande qui, pour bien des Tunisiens, avaient signifié une plus grande liberté d'action. Déjà avant même leur débarquement, les Allemands, dont les exploits militaires en Pologne et en France étaient largement commentés, recueillaient la sympathie de nombreux tunisiens ou tout au moins leur admiration. Le Néo-Destour lui-même, privé de ses cadres en butte depuis avril 1938 à une répression implacable et dirigé par des jeunes militants dont l'activisme politique et le « jusqu'au-boutisme », aux accents fortement pan-arabes et pan-islamiques, renvoyaient davantage à Messali qu'à Bourguiba, paraît de plus en plus attentif et réceptif aux appels et aux promesses allemandes. Et s'il nous est difficile de suivre les autorités coloniales dans leurs affabulations sur le « complot fasciste en Tunisie » et dans leurs accusations « de collusion avec l'hitlérisme » lancées à l'encontre des nationalistes tunisiens, il n'en reste pas moins que l'attrait qu'exerçait déjà l'Allemagne sur un certain nombre de ces derniers était certain et indiscutable (4). Avec l'occupation allemande, ce courant de sympathie se renforcera encore davantage compte tenu de la politique « arabe » de l'Axe qui ne ménagera aucun effort pour amadouer et circonvenir le mouvement nationaliste. Pour les Tunisiens, ce fut quelque peu « la divine surprise » chère à Charles Maurras car cette occupation « pas tout à fait comme les autres » à bien des égards, et survenant, de surcroît, dans un pays encore traumatisé et mortifié par les événements d'avril 1938, ne manqua pas d'impressionner ; c'est pourquoi ils avaient tendance à la regretter d'autant plus qu'ils ne voyaient pas aussi en quoi on venait de les libérer. En effet, sous prétexte de lutte anti-hitlérienne, la « Libération » se fera sous le signe d'une vigoureuse reprise en main par une France plus que jamais soucieuse de rétablir une autorité qu'elle estimait bafouée et des positions ou une « grandeur » qui lui semblaient menacées non seulement par l'Axe mais aussi et peut-être davantage à l'avenir par ses alliés anglo-saxons. Toutes les mesures prises à « la Libération » démontrent la volonté de la France de faire peu de cas d'une

---

(4) *Histoire du mouvement national*, t. 8, cf. Rapports de police, tracts nationalistes, affaire du Comité révolutionnaire, etc.

souveraineté tunisienne, ne serait-elle que formelle (5). Pourtant le Néo-Destour, par la voix de Bourguiba, multiplia les déclarations en faveur d'un bloc franco-tunisien et appela à soutenir « sans conditions ni réserves la France combattante hors de laquelle — disait-il — il n'est pas de salut » (6). Cette politique des « bras tendus » se heurtera toutefois, et de nouveau, à l'arrogance et à l'aveuglement d'une Administration coloniale qui continua d'ignorer superbement sinon de combattre rageusement le mouvement nationaliste, prouvant, s'il en était encore besoin, que pour l'essentiel « elle n'avait rien oublié et rien appris » pour reprendre ce jugement de C. A. Julien. Cela dit, cette libération, si elle ne souleva pas l'enthousiasme du peuple tunisien, n'en éveilla pas moins, tout particulièrement chez son élite nationaliste, de nouveaux et grands espoirs. D'une part, cette victoire, somme toute, venait d'écarter le spectre d'une colonisation italienne que les Tunisiens craignaient par-dessus tout. D'autre part, les nationalistes ne perdaient pas de vue le caractère de cette guerre qui se voulait — et elle l'était dans une large mesure — une lutte mondiale contre les totalitarismes fascistes et expansionnistes et un combat tout aussi mondial pour le respect et le triomphe des libertés fondamentales, tout autant celles des hommes que celles aussi des nations. C'est ce que réclama entre autres la Charte atlantique qui, malgré l'interprétation restrictive qu'ont voulu lui donner après coup les Anglais, et malgré le peu d'enthousiasme qu'elle a recueilli auprès de la France libre, suscite non seulement l'intérêt du peuple tunisien, mais aussi son adhésion à ces principes que réaffirma, en février 1943, la déclaration des Nations Unies. Cela, le mouvement nationaliste n'était pas prêt à l'oublier même si, par ailleurs, il restait quelque peu sceptique quant à la volonté et à la capacité émancipatrice de la France. Mais d'après lui en effet, il sera non seulement injuste mais aussi difficile après une pareille guerre de justifier ou même de maintenir le vieux *statu quo* colonial, comme ce fut le cas après 1919. Par les bouleversements sociaux et politiques qu'il est en train de provoquer, ce conflit comme son issue lui paraissent autrement plus importants et plus prometteurs. C'est, tout d'abord, la croyance, sinon la certitude, du moins chez Bourguiba, qu'« une France nouvelle est en train de se forger et qu'elle ne saura oublier, une fois libérée du joug nazi, ses vrais amis [...] et que, débarrassée des préjugés qui ont jusqu'ici entravé ou annihilé des bonnes dispositions à notre égard, elle pourra pratiquer en Tunisie une politique plus conforme à son génie » (7). C'est ensuite et surtout la conviction qu'une internationalisation du problème tunisien est inéluctable après la défaite et l'affaiblissement de la France et après la mondialisation de la guerre et l'émergence probable sinon acquise d'un nouvel équilibre international où la métropole ne jouera plus qu'un rôle subordonné et second. Ainsi et contrairement à 1920 elle ne pourra plus, au cas où elle le chercherait, se soustraire à tout contrôle ou à toute pression internationale, l'américaine particulièrement. En somme, ce que Wilson ne réalisa

(5) Déposition en mai 1943 de Bey Moncef, décrets de juin 1943 et de mars 1944 renforçant les pouvoirs de l'Administration française.
(6) H. Bourguiba, *La Tunisie et la France*, MTE, 1970, p. 186.
(7) *Histoire du mouvement national*, t. 9, 1969, CDN, p. 187.

pas en 1920 avec la SDN, Roosevelt a par contre toutes les chances de le réussir à la fin de ce conflit. C'est ce qui transparaît déjà à travers l'appel de Bourguiba de mai 1943 où il exprime sa confiance aux Alliés « qui ne tromperont pas nos espoirs ». C'est aussi ce qui se dégage, de manière encore plus nette, des lettres adressées en juin 1943 aussi bien à F. Roosevelt qu'à Lloyd George et où il leur demande d'intervenir auprès de la France libre « pour qu'elle pratique à l'égard des Tunisiens une politique plus conforme à son génie et à ses traditions » (8). Donc, on peut dire que, si l'internationalisation de la question tunisienne n'est encore qu'une idée quelque peu sous-jacente et une volonté encore timide et assez prudente, parce qu'on croit encore la France nouvelle capable d'autant sinon de mieux, cette éventualité toutefois est déjà retenue. Pour les nationalistes, c'est un atout de plus dans leur jeu et ils sont tout à fait prêts à l'utiliser le cas échéant.

Indifférence, déception mais aussi espoir, c'est en somme les traits caractéristiques d'une Tunisie libérée, peut-être bien, mais où, pour les Tunisiens tout au moins, l'essentiel, à savoir leur libération du joug colonial restait à faire. La question nationale reste entièrement posée et elle se pose aussitôt avec autant d'acuité qu'avant mais avec, cette fois-ci, de nouvelles et encourageantes perspectives. Le mouvement national, bien qu'encore désorienté et sensiblement amoindri par la répression de mai 1943, refait surface non sans un certain passif mais aussi avec une confiance et surtout des moyens accrus. La question nationale, tout en restant tributaire d'une vie politique française, cependant rénovée, n'en évolue pas moins vers son internationalisation. Désormais, elle sera non seulement un volet de la vie politique française mais aussi un élément et une donnée de, et dans la diplomatie des deux blocs.

Le contexte français

Avec la seconde guerre mondiale et surtout la défaite française de juin 1940, c'est en partie vers l'empire que se tournèrent le regard et les espoirs de tous ceux qui refusèrent l'amnistie et la capitulation de Vichy. Celui-ci devint très vite le terrain et l'enjeu de la lutte entre les deux Frances. Pour de Gaulle, cet empire, symbole de la « grandeur passée » de la France, doit être désormais le moyen de la grandeur à retrouver ou à recouvrer. Dès son appel du 18 juin il affirma que la France n'était pas seule, qu'elle avait un vaste empire derrière elle et qu'elle peut et doit en conséquence utiliser cette base de repli pour se maintenir, pour résister et pour faire entendre la voix de la France combattante. Cet empire, selon lui, ou il sauvera la France ou il se perdra avec elle car il est lui aussi convoité et risque bien d'être bradé aux Allemands.

En août 1940 la dissidence de l'empire s'amorce et, en novembre 1942, l'empire français est, en dehors du Vietnam et de la Tunisie, entièrement aux mains de la France libre. Mais pour de Gaulle, s'il est arrivé à reprendre l'empire à Vichy et à le mettre à l'abri

---

(8) *Ibid.*, p. 187.

de l'hégémonisme germano-italien, il faut à l'avenir compter avec les convoitises anglo-saxonnes qui, elles, se déploient au grand jour, avec des grands moyens et contre lesquelles il ne peut faire grand-chose du moment où il dépend encore et pour l'essentiel de l'aide de ces deux puissances. En juin 1941, une première crise dans les rapports franco-anglais éclate à propos du Levant où les Anglais cherchèrent à supplanter la présence française en appuyant assez habilement les nationalismes syrien et libanais. De Gaulle réagit très vivement à ce qu'il qualifiera dans ses *Mémoires* « d'intrigues et de petites manœuvres » tendant selon lui « tantôt sourdement et tantôt brutalement à remplacer la France à Damas et à Beyrouth » (9). Les conflits se multiplièrent par la suite et altérèrent sensiblement les relations franco-anglaises. C'est dans ce contexte général marqué, tout à la fois, par la participation active de l'empire à l'effort de guerre, par la volonté de la France affaiblie de résister et d'annihiler les convoitises de ses puissants alliés, par le renforcement ou l'émergence (Afrique noire) des mouvements nationaux au terme d'un conflit qui avait pour thème la défense des libertés et le droit à l'autodétermination des peuples, enfin par la montée en France même d'un fort courant démocratique, que de Gaulle se décida à orienter la politique française dans une direction nouvelle. « Comment pourrais-je douter — écrit-il dans ses *Mémoires* — qu'au lendemain de ce conflit [...] la passion de s'affranchir soulèvera des lames de fond [...] surtout quand cette population a vu s'écrouler le prestige de la France [...] et arriver les Américains partout en maîtres. » Il pensa néanmoins « que parce que dans toute l'Afrique les autochtones ont été sensibles à l'exemple de la France combattante et qu'ils constatent, sur leur propre sol, le début du redressement français [...] tout peut repartir de là à condition de ne pas maintenir ces Etats au point où ils en étaient jadis » (10). Ce furent là les origines de l'Union française même si ces termes ne furent employés que plus tard — et ils le furent pour la première fois d'ailleurs par de Gaulle. En janvier 1944, le chef de la France libre réunissait à Brazzaville la conférence qui devait, selon lui, jeter les bases de cette politique nouvelle. Dès son discours inaugural R. Pleven, commissaire aux Colonies fut catégorique « Il n'y aura dans les colonies que des populations que nous entendons conduire, étape par étape, à la personnalité et pour les plus mûres aux franchises politiques [...] mais qui, *insiste-t-il,* n'entendent connaître d'autre indépendance que l'indépendance de la France. » Or si cette politique semble avoir été bien accueillie en Afrique noire, il n'en fut pas de même en Afrique du Nord où elle était nettement en deçà des aspirations nationalistes. Le discours de Constantine (décembre 1943), avant-première algérienne de Brazzaville, s'il semble avoir fait pleurer d'émotion le Dr Benjelloul (11), n'a pas pour autant convaincu les nationalistes algériens qui le trouvèrent « en retard de quelques vingtaines d'années ». Aux Tunisiens, venus l'écouter lors de son premier passage à Tunis, il n'a aucune réforme à annoncer mais leur promet que la

(9) C. de Gaulle, *Mémoires*, t. I, Livre de poche, p. 215.
(10) *Ibid.*, t. II, p. 224.
(11) *Ibid.*, t. II, p. 222.

France libre « organisera dans l'empire, sur des bases plus justes et plus larges, la collaboration de sa souveraineté avec le loyalisme des millions d'hommes qu'elle a la charge de guider » car, comme il le fait remarquer dès le début de son discours, « les Français seront encore le même peuple, dans le même cadre, à la tête du même empire » (12). Un an plus tard, et de nouveau en visite en Tunisie, il sera encore plus bref en se limitant à annoncer aux Tunisiens « que les Français libres se voudront vis-à-vis de la noble Tunisie compréhensifs, actifs et généreux » (13). Ce n'était évidemment pas ce que les Tunisiens voulaient savoir et ce n'était pas en tout cas ce qu'ils attendaient.

Paradoxalement, la politique du PCF rejoignait aussi, quant à l'essentiel de ses préoccupations et de ses orientations, celle de de Gaulle, même si ses solutions étaient nettement au-delà des recommandations de Brazzaville ou d'une simple refonte du système colonial. En effet, une fois l'URSS envahie, le PCF s'engagea pleinement dans cette guerre qu'il qualifiait jusque-là d'impérialiste. Sur le plan colonial, il ne s'agit plus désormais d'appeler à la révolte des peuples coloniaux et de réclamer leur indépendance comme c'était le cas pendant l'intermède du pacte germano-soviétique. Il importe maintenant de vaincre tout d'abord l'hitlérisme et, pour commencer, de défendre les positions stratégiques françaises contre ses visées et ses convoitises. La braderie de l'empire devint un thème essentiel de la propagande antivichyssoise comme il le fut du reste avant même juin 1942, mais il n'est plus question d'indépendance des peuples coloniaux. Il s'agit plutôt de leur participation à l'effort de guerre et de leur soutien actif à la grande œuvre patriotique qu'est la libération de la France. Mettre l'empire au service de la guerre, voilà l'objectif fondamental. Mais ce n'est pas tout, il fallait aussi le conserver dans l'Union avec cette France nouvelle qui se forge et qui a besoin de tous ses territoires pour raffermir ses positions vis-à-vis de ses alliés et pour assurer son indépendance à leur égard. Cette menace américaine qui va se manifester et se concrétiser déjà dès le débarquement anglo-saxon en Afrique du Nord sera, à l'avenir, une des données fondamentales de sa politique. F. Billoux, un des responsables communistes de l'époque, insiste dans ses mémoires sur ce facteur qui selon lui aurait justifié, à lui seul, la participation des communistes au gouvernement « car, *précise-t-il,* il fallait avant tout éviter qu'à la libération, la France tombe dans les mains d'un oppresseur étranger » (14). Or, pour empêcher cette occupation éventuelle, il n'y avait selon lui qu'un seul moyen renforcer le potentiel de guerre de la France et la faire participer encore davantage à la guerre. Cela, la France ne peut le faire qu'avec et qu'à partir de ses colonies. Le 8 novembre 1943, dans un message envoyé aux trois PC maghrébins, la délégation du PCF en Afrique du Nord indique parmi les cinq points de son programme la nécessité de l'union totale de la métropole et de l'empire « permettant d'accroître le rôle de la France dans le bloc des Nations unies ». Le 17 décembre 1943, commentant

(12) *Ibid.*, t. I, p. 307.
(13) *Ibid.*, t. I, p. 405.
(14) F. Billoux, *Quand nous étions ministres*, Editions sociales, 1972.

le discours de Constantine, *L'Humanité* parle à ce propos de « la nécessité d'unir la plus grande France » de façon à lui permettre de poursuivre plus activement la guerre contre l'ennemi. Dès lors il fallait assurer d'une part l'émancipation des colonies, tâche d'autant plus nécessaire qu'elle est seule capable de les faire participer plus activement à l'effort de guerre, d'autre part l'indépendance de la France et par conséquent la sauvegarde de ses intérêts et de ses positions, tâche non moins indispensable pour garantir l'évolution démocratique de la France et pour éviter toute possibilité de mainmise américaine sur une Europe où l'éventualité d'un conflit américano-soviétique n'était pas exclue, déjà avant même la fin des hostilités.

Le contexte international

Les relations interalliées connurent dès l'année 1942 leurs premières difficultés. Le souvenir de Munich d'une part, celui du pacte germano-soviétique d'autre part, étaient encore bien vivaces pour faire se départir les nouveaux alliés de leurs méfiances et de leurs réticences réciproques. La guerre aussi n'a pas tout estompé ou même atténué les différends idéologiques, elle les a même ravivés dans la mesure où elle laissait présager un nouveau partage du monde dont chacun voudra tirer profit au maximum. L'apaisement consécutif à la Conférence de Téhéran (28 novembre 1943) et au débarquement de Normandie (6 juin 1944) sera de courte durée puisque l'effondrement du Reich ou tout au moins ses premières défaites reposèrent avec encore plus d'acuité les problèmes de la paix de l'après-guerre et du devenir de l'Europe. Ainsi, avant même la fin de la guerre, les rapports inter-alliés s'étaient déjà largement détériorés (affaires polonaise, grecque, etc.). La rivalité sinon l'hostilité est dorénavant quasi déclarée. Les Anglo-Saxons ne cachèrent pas — ou plus — leur volonté de stopper l'avance russe en Europe qui s'accompagnait de la mainmise communiste sur les pays libérés et de l'élimination non seulement des régimes collaborationnistes mais aussi de la résistance non communiste. Ils commencèrent dès lors à organiser la riposte politique et militaire (Iran-Grèce), essentiellement dans l'Europe de l'Ouest. L'idée d'un bloc occidental fait désormais son chemin parmi de nombreux dirigeants occidentaux. En France, cependant, elle ne sera pas bien accueillie et rencontre, en dehors du PCF, bien des réticences et des critiques. Ainsi la France, qui a besoin du contrepoids soviétique pour pouvoir disposer d'un certain champ de manœuvre vis-à-vis des Anglo-Saxons et pour faire aboutir ses revendications allemandes, se trouve être le seul pays occidental susceptible de faire échouer ces plans. C'est vers ce « talon d'Achille » occidental que se tournerait la diplomatie soviétique. Maillon le plus faible de la stratégie européenne des USA, la France occupe dès lors une place particulière et essentielle dans le dispositif diplomatique soviétique. Cette politique connaît sa consécration avec la signature, en décembre 1944, d'un traité franco-soviétique qui marquait, du moins provisoirement, l'échec de la politique américaine « d'homogénisation » de l'Europe occidentale. Il est significatif que Staline, lui-même, ne cacha pas, lors des entretiens

qui précédèrent la signature de ce traité, son inquiétude quant à l'éventualité de la constitution d'un bloc occidental et son agacement devant la multiplication des appels lancés en sa faveur par les dirigeants occidentaux (15). En somme, il compte désormais sur la France pour déjouer ou faire avorter ces plans. C'est pourquoi, il fallait désormais, face au spectre de l'hégémonisme américain et du bloc occidental, donner à cette dernière ou lui préserver tous les moyens de sa politique d'indépendance et entre autres son empire. Cela est d'autant plus urgent que les colonies risquaient, toujours selon lui, une fois indépendantes, d'opter pour le bloc américain et de renforcer, ce faisant, une éventuelle coalition dirigée contre l'URSS.

2. Le PCT et la question nationale (1943-1946)

Après la « libération » de la Tunisie, le PCT se trouve confronté aussi bien aux problèmes que pose la poursuite de la guerre qu'à ceux d'un pays ruiné et où les questions économiques, sociales et aussi politiques sont à l'ordre du jour. Dès le début, il affirme sa volonté de les résoudre simultanément car, selon lui, ils représentent un tout indissociable. Ainsi il continue le combat en mettant au premier plan de ses préoccupations la mobilisation de toutes les énergies pour la guerre et l'aide à la France nouvelle. Mais en même temps il ne cesse de réclamer une politique qui tînt davantage compte des aspirations populaires et qui, de ce fait, galvanise les énergies et encourage à l'effort de guerre. C'est pourquoi, pour le parti, seule une politique de progrès économique, social et politique serait à même de faire échec à ceux qui « en créant des difficultés économiques, en perpétuant l'exploitation éhontée de la Tunisie et des Tunisiens et en maintenant une politique d'oppression cherchent à faire détester la France et la démocratie » (16). La résolution de sa conférence nationale des 6 et 7 novembre 1943 affirme que « par l'effort de tous [...] on doit obtenir que les libertés démocratiques soient établies et qu'il soit fait droit aux revendications immédiates des Tunisiens [...] car la satisfaction de ces besoins était la condition d'une participation chaque jour accrue du peuple tunisien à la guerre ». Dans ce programme, il n'est jamais question ni de légalisation des deux partis nationalistes dissous ni encore du retour du roi déchu Moncef Bey. Bien au contraire, il semblerait que le parti a non seulement avalisé cette déposition illégale mais qu'il l'a même justifié, allant jusqu'à qualifier l'ancien bey de « collaborateur ». Il faut aussi remarquer que s'il revendique la liberté de la presse, il exige en même temps son épuration qui ne doit pas selon lui toucher seulement la presse française pro-vichyssoise mais inclure aussi les deux seuls journaux politiques arabes reflétant dans une certaine mesure les points de vues nationalistes (*En Nahda, Zohra*). « *En Nahda,* anti-populaire, journal de mensonge et de provocation doit disparaître », lit-on dans

(15) C. de Gaulle, *Mémoires,* t. II, compte rendu des entretiens de Moscou entre de Gaulle et Staline.
(16) *L'Avenir de la Tunisie* (AT), n° 1.

l'*AT* du 1er avril 1944. Cette priorité accordée à la lutte antifasciste et à la solution des revendications immédiates de la population laisse donc de côté ou ignore tout simplement la question nationale. Toutefois, le parti fut amené dès la « libération » de la Tunisie à préciser son point de vue sur ce sujet. Ainsi J. Bessis fait part d'un document rédigé à la fin de l'occupation allemande et dans lequel le droit à l'indépendance serait clairement mentionné (17). Cette position est tout à fait plausible. Il est bien probable qu'encore sans contact avec leurs camarades français, les communistes tunisiens ont pensé qu'une fois levée l'hypothèque fasciste, il n'y avait plus de raison pour ne pas reprendre le mot d'ordre de l'indépendance. C'est ce qu'ont fait les communistes du Levant. Il est significatif qu'en Algérie même, où pourtant une délégation du PCF était sur place depuis février 1943, A. Ouzgane, SG du PCA, dans un article paru le 15 juillet 1943 dans *Liberté*, parle de la nécessité « d'adhésion sans réserve » à la Charte atlantique, « cette garantie pour l'avenir des peuples », qu'il ne mentionnera pourtant plus jamais à l'avenir sinon pour la dénoncer et critiquer tous ceux qui abandonnent « le bourricot nazi pour monter dans le bateau de cette même Charte atlantique ». Il est donc probable qu'après une période de flottement et de réticences, peut-être même chez les communistes français aussi, ce mot d'ordre est très vite abandonné. Cette « rectification » intervint assez rapidement, dès le mois de juillet, favorisée et poussée probablement par la délégation du PCF à Alger. En tout cas, la première conférence des PC Maghrébins, tenue en août 1943, affirme que « c'est de l'union profonde des masses nord-africaines avec le peuple de France que dépend le sort des peuples maghrébins ». Elle ajoute aussi que cette lutte antifasciste est une « lutte pour le progrès et le mieux-être de tous sans distinction de race, de langue et de religion ». Si on reconnaît donc à ces populations leurs droits économiques, sociaux et même culturels, on ne leur reconnaît pas, en revanche, leurs droits en tant que nation à s'autodéterminer. Il n'est pas sans intérêt, du reste, de remarquer la méfiance obsessionnelle, et désormais constante, du parti vis-à-vis de toute affirmation de la dimension arabe de la lutte nationale. Le pan-arabisme étant perçu et considéré comme prétention raciale d'autant plus condamnable qu'il est souvent et injustement assimilé ou pour le moins rapproché du phénomène pan-germanique. L'idée d'un « bloc arabe » ou d'une simple « solidarité arabe » ne manquait pas de susciter l'appréhension voire la colère d'un parti encore nettement marqué par le combat antifasciste lequel fut aussi et en premier lieu un combat antiraciste. De surcroît, cette affirmation n'était pas sans froisser et gêner un parti, qui, en plus de son projet et de son dessein internationaliste, était lui-même un parti pluri-ethnique ou mieux encore le parti qui, avant tout et malgré tout, était et restait l'un des partis de la minorité européenne et des Tunisiens israélites. La première conférence du parti des 6-7 novembre 1943 réaffirme cette position. « Il importait — *lit-on dans la résolution finale* — de persuader notre peuple que son intérêt supérieur

(17) « Le Mouvement syndical tunisien », *Le Mouvement social*, octobre-décembre 1974.

exige son union la plus étroite avec le peuple de France. » Il faut tout de même remarquer que, jusque-là, on ne précise pas encore le contenu de cette union ni même son devenir. Ce qui ressort de ces déclarations, c'est la nécessité de s'unir avec la France pour vaincre l'hitlérisme ; sur le reste, et notamment ce qu'il en sera de cette union le cas échéant, une fois le fascisme vaincu, rien encore de précis. On se limite à dire, comme F. Billoux, dans un discours prononcé le 4 juillet 1943, que « la France démocratique de demain ne sera pas ingrate pour ces populations ». Ce qui, évidemment, ne veut pas dire grand-chose mais n'élimine pas non plus, et explicitement en tous les cas, l'hypothèse de l'indépendance. Cette ambiguïté sera, toutefois, très vite levée. Déjà lors de leur 2e conférence, les PC maghrébins (novembre 1943) tinrent à souligner leur « accord total avec le CC du PCF sur la nécessité d'une politique d'union la plus large de la France et de l'empire permettant d'accroître le rôle de la France dans le bloc des Nations unies » (18). Le chemin est donc tracé il fallait contribuer au renforcement de la France et lui assurer son indépendance. Cette union n'est plus seulement une exigence de la guerre antifasciste, elle est aussi et elle devient de plus en plus une exigence de ce monde d'après-guerre où la France doit avoir une place importante et surtout indépendante de ses alliés anglo-saxons. En mars 1944, dans un discours à l'Assemblée consultative d'Alger, A. Mercier, député communiste, explicite le contenu de cette union « la France doit transformer ces peuples soumis en peuples associés ». En avril, les communistes français entrent au CFLN. Leur volonté de contrecarrer les plans anglo-saxons en France n'est que plus grande et leur hostilité vis-à-vis d'eux encore plus nette. A. Croizat, membre de la délégation du PCF à Alger, déclara dans une interview à l'*AT* « que les améliorations urgentes qu'il y a lieu d'apporter à ce peuple [...] ne peuvent se concevoir qu'en dehors de toute influence étrangère quelle qu'elle soit » (19). Pour le PCF en somme, la France doit préserver dans son indépendance et ce qui en est l'un des moyens, à savoir son empire. Cela est d'autant plus nécessaire qu'il lui semble, surtout après son entrée au gouvernement et sa participation de plus en plus active à la direction des affaires de la France, que cette dernière sera désormais en mesure d'utiliser cette indépendance pour promouvoir une politique « antimunichoise », réfractaire à toute idée de bloc occidental dirigé contre l'URSS et qu'elle saura mener ses colonies vers leur émancipation « réelle » en leur évitant de retomber dans le sillage d'un nouveau colonialisme encore plus vorace que le français. Le choix est donc fait et il revint à A. Jérad de l'exposer, encore plus nettement, dans un article paru dans l'*AT* du 15 avril 1944 : « La Tunisie serait aujourd'hui dans la même situation que les colonies tsaristes pendant la révolution et elle devrait, comme elles, choisir cette voix de la collaboration fraternelle entre les peuples. » Cette association avec la France doit, selon lui, se faire parce que cette dernière n'a plus rien à voir avec celle de 1939 et qu'elle est décidée à en finir avec les

(18) *Liberté*, 5 décembre 1943.
(19) *L'Avenir de la Tunisie*, n° 5, 15 mai 1944.

trusts, « ces ennemis jurés » du peuple tunisien. « C'est pourquoi — *dit-il* — nous savons que la voie pour que nôtre pays devienne un pays heureux est seulement celle de l'union avec le peuple de France. » Le 6 juin 1944, à l'occasion du débarquement en Normandie, le PCT lança un appel dans lequel il reprenait l'idée de l'association qui « permettra au peuple tunisien d'aller de l'avant vers plus de liberté et de bien-être ». C'est donc bien entre mai et septembre 1944 que le parti définit d'une manière assez nette et définitive sa politique « nationale ». Il ne cesse dès lors de la reprendre et de la rappeler à chaque occasion. Désormais, pour lui, tout est clair : la population tunisienne n'a plus d'intérêt à se séparer de cette France nouvelle qui loin de freiner à l'avenir son émancipation, tout au contraire la lui facilitera en lui permettant de se dégager de l'empire des trusts, colons et féodaux qui seraient, selon lui, les seuls attributs de la colonisation. Ainsi donc, le séparatisme ne résoudra aucun des problèmes fondamentaux de cette population ; il ne fera que la livrer « poings et pieds liés » à ses ennemis de l'intérieur et aussi à ceux de l'extérieur car, une fois la France partie, les Anglo-Saxons prendraient sa place et il serait bien plus difficile sinon impossible de s'en délivrer. « Encore une fois attention ! L'américaine, la seule domination dont on ne réchappe pas, je veux dire dont on ne réchappe pas tout à fait indemne. » C'est ce qu'écrivait, en 1955, A. Césaire, encore membre du PCF, dans son « Discours sur le colonialisme ». Et c'était exactement ce que pensait le parti avant même le début de la guerre froide.

Cette option reste pour l'essentiel inchangée pour toute la période que nous étudions. Toutefois, la stratégie et les revendications nationales du PCT subiront, quant à elles, des variations assez importantes, qu'on peut suivre à travers ses attitudes et ses prises de positions vis-à-vis du mouvement nationaliste et de ses divers projets et initiatives.

On peut distinguer à ce propos trois périodes. Une première va de mai 1943 à mai 1944, caractérisée par une relative ouverture du parti à l'égard du nationalisme qu'on évite d'attaquer frontalement et systématiquement. Une deuxième correspond au tournant qui s'esquisse entre mai et septembre 1944 et qui aboutit à un durcissement très net, à une hostilité et à une lutte ouvertes contre le nationalisme. La troisième commence en septembre 1944 et dure en fait, même si un certain rapprochement se dessine déjà dès la deuxième moitié de 1945, jusqu'au CC des 3-4 août 1946 qui lança de nouveau un appel à l'union de tous les patriotes et à la constitution d'un front national tunisien « ouvert à tous » car « Taalbi disait avec juste raison que nos ancêtres ne nous ont pas laissé un héritage qui provoque des divisions ; il nous ont laissé un pays asservi et enchaîné et ils nous ont légué la mission de nous unir pour le libérer et le délivrer ».

3. PCT/nationalisme tunisien

Mai 1943-mai 1944 circonspection déjà mais aussi nuances vis-à-vis du nationalisme

En dépit de la sympathie et de la « collaboration » d'un certain nombre de dirigeants nationalistes, pendant les six mois de l'occupation, le parti adopta à l'égard du nationalisme une attitude circonspecte. Tout en dénonçant les dirigeants destouriens qui ont « trahi les intérêts de leurs compatriotes et se sont mis au service du fascisme », tout en n'hésitant pas à flétrir Moncef Bey, le parti se garde cependant des amalgames faciles, qui seront pourtant de mise quelques mois plus tard, et établit une démarcation nette entre, non seulement, les masses et les dirigeants destouriens, mais aussi à l'intérieur même de ces derniers. Il reprend aussi à son compte bon nombre de leurs revendications et se montre assez mesuré et nuancé dans ses propos. Il faut dire qu'à cette époque le parti n'a pas encore défini nettement sa politique en ce domaine. N'a-t-il pas lui-même préconisé tout au début de la « libération » l'indépendance ? Du reste, la position des nationalistes n'est-elle pas en ce moment encore assez proche de la sienne ? Les nationalistes, en effet, sans cacher leur espoir de voir la France, une fois la guerre finie, accéder à leurs demandes, n'en partagent pas moins les mêmes préoccupations et sont persuadés tout autant que le parti que « le peuple tunisien a tout intérêt — et le devoir — de participer à cette guerre dont dépendra entre autre son sort » (20). La répression, qui s'abattit sur le pays en mai 1943, si elle avait déçu les nationalistes n'ébranla pas, du moins pas immédiatement, cette conviction. Certes, le PCT n'était pas pour apprécier les démarches de Bourguiba auprès des Anglo-Saxons mais à un moment où le sort de la guerre ne s'était pas encore décidé et où primait la lutte contre l'hitlérisme ne fallait-il pas taire toute critique, même indirecte, vis-à-vis des Alliés ? Ainsi, dès « la libération », A. Jerad remarque qu'il n'y a pas lieu pour le parti de confondre « la masse des destouriens honnêtes avec une poignée de traîtres qui les dupaient » (21). Ces « mauvais destouriens », ce sont évidemment les Thameur, T. Slim, etc., à qui le parti, il est vrai, n'épargne aucune critique et qui sont dès lors personnellement mis en cause, mais la distinction est établie — et on appelle à ce qu'elle le soit aussi par les autorités françaises — entre eux et le reste des militants et des chefs néo-destouriens. Aussi le parti se montre très critique vis-à-vis de la campagne répressive menée par les autorités et s'il réclama sans cesse le châtiment des traîtres, « y compris les Tunisiens qui ont livré le pays à Hitler », il critiqua néanmoins et à chaque fois l'extension et la généralisation de telles mesures. Dès sa parution, *l'AT* exige la libération des détenus arrêtés en mai-juin 1943 et multiplie les appels à l'amnistie des prisonniers néo-destouriens de Lambèze (arrêtés en avril 1938). Ces

(20) *Histoire du mouvement national, Doc. 9,* tract du 9 mai 1943 et du 13 mai 1943, CDN.
(21) *Liberté,* n° 3, 15 juillet 1943.

mesures sont d'autant plus impérieuses « qu'elles permettront — dit-on — à la démocratie d'apparaître sous son vrai visage car la France sûre de sa force et de la justesse de sa politique doit savoir faire preuve de clémence [...], elle doit pouvoir, grâce à la largeur de ses vues, préparer l'avenir en effaçant à jamais un passé révolu » (22).

Le tournant (mai-septembre 1944)

Cet équilibre, toutefois, va se rompre très vite. En effet, la conférence des trois PC maghrébins, tenue le 27 mai 1944, tout en préconisant la mise en pratique d'une politique d'union avec la France, ce qui, en soi, n'a rien de nouveau, mentionna pour la première fois la nécessité de la lutte non plus seulement contre les habituels trusts, colons et féodaux mais aussi contre « les diviseurs d'où qu'ils viennent » (23). L'ajout est de taille. Le nationalisme est pour la première fois visé même s'il n'est pas encore cité. Le PCT lui-même dans son appel lancé le 6 juin 1944 parle pour la première fois de « mauvais bergers qui tenteraient de diviser le peuple tunisien ». Encore une fois, ce sont les nationalistes qui sont désignés mais on évite encore de les nommer. Il fallut attendre le mois de septembre pour que les choses deviennent plus explicites. Le 16, dans un article de *L'Avenir*, A. Jerad s'en prend directement à « certaines personnes d'étiquette nationaliste » qui « ont le front de déclarer que les petites revendications ne les intéressent pas et qu'elles risquent de détourner le peuple tunisien de son but final » (24). En vérité, sans négliger ces luttes, les nationalistes voulaient tout simplement les lier aux revendications nationales. Une semaine plus tard, l'attaque est frontale, elle concerne cette fois-ci directement la question nationale. On reproche aux « amis de Thameur » de « présenter le peuple français comme l'exploiteur de notre peuple avec qui il serait impossible de s'unir ». On leur reproche aussi pêle-mêle de lancer le mot d'ordre de « l'unité arabe », de s'organiser sur le mode hitlérien, de démobiliser le peuple tunisien, etc. La conférence maghrébine du 25 septembre 1944 consacre cette politique en appelant « les diviseurs d'où qu'ils viennent » par leur vrai nom, celui de nationalistes, en ajoutant aussi que consciemment ou non, ils font le jeu d'influences étrangères » (25). Ce n'est évidemment pas la première fois que les communistes s'élèvent contre les tentatives d'intrusion anglo-saxonne dans les colonies ; on a déjà vu A. Croizat en avril 1944 mettre en garde les Tunisiens contre une telle éventualité, toutefois jamais auparavant on n'a mis aussi ouvertement en cause la sympathie ou les liens des nationalistes avec les Anglo-Saxons. Désormais, la lutte contre « l'hégémonisme américain » exige, entre autres, une lutte plus vigoureuse contre le nationalisme qui devint ainsi à partir de septembre 1944 la cible favorite et prioritaire des PC maghrébins. Dès son retour de cette conférence, A. Jerad admoneste encore plus sévèrement « tous ceux qui parlent d'indépendance et qui ne cherchent en fait autre

---

(22) *L'Avenir de la Tunisie*, n° 1, 18 mars 1944.
(23) *L'Avenir de la Tunisie*, n° 11, 27 mai 1944.
(24) *AT*, 16 septembre 1944.
(25) *AT*, 30 septembre 1944.

chose que le maintien de leur peuple dans ses chaînes » (26). Pour lui, ces ennemis du peuple sont partout dans le Maghreb. Ce sont bien sûr ces « grands seigneurs de la colonisation » mais aussi tous « ces fonctionnaires du Maghreb qui font appel aujourd'hui aux principes de l'Atlantique », tous ces « grands bourgeois et féodaux algériens, hier encore partisans de la politique d'assimilation » et tous ces « grands bourgeois tunisiens, hier encore valets d'un L. Saint et agents zélés de l'Allemagne » (27). Ainsi se trouvent condamnés aussi bien la Charte de l'Istiqlal que le Manifeste algérien, accusés tous les deux de faire le jeu des Américains ou d'être tout simplement inspirées par ces derniers.

Pourquoi cette évolution ? Le parti, en fait, n'avance aucune explication. Cependant, on peut déjà remarquer qu'avec la « libération » de la France, les communistes français semblent de plus en plus craindre la transformation de l'Afrique du Nord en une base de regroupement et d'action fasciste dirigée contre le processus démocratique en cours dans la métropole. Selon eux, les fascistes, qui sont restés assez forts en Afrique du Nord, seraient tentés de se séparer de la France et peut-être même de rééditer contre elle le coup qu'avait réalisé Franco, à partir du Rif, contre la démocratie espagnole (28). C'est ce que dénonce A. Ouzgane dans son rapport à la Conférence centrale du PCA, le 23 septembre 1944 : « le grand malheur qui peut arriver à l'Algérie serait de se laisser transformer en un second Versailles à la tête duquel les colons et les trusts traîtres iraient écraser cette France nouvelle » (29). Le même Ouzgane, dans un article paru le 2 septembre 1944, conclut, après avoir longuement analysé le comportement du chef nationaliste rifain A. Torres, que « les communistes algériens forts de l'expérience du Rif ne veulent pas que leur pays et leur peuple soient utilisés comme base de départ contre le peuple français ». C'est aussi ce qui ressort d'une lettre adressée en septembre 1944 par le CC du PCT au Résident général de Tunisie et éditée sous forme de brochure sous le titre évocateur d'*Echec aux Versaillais*. Là aussi le parti s'en prend à « ces Français indignes qui n'hésitent pas à sacrifier une fois de plus l'intérêt national à leurs sordides intérêts de classe jusqu'à recourir au séparatisme [...] et à qui la peur du peuple de France inspire le dessein criminel de faire de la Tunisie un nouveau Versailles contre les patriotes français ». Ces craintes étaient-elles réelles ? Rien ne nous autorise à en douter. Etaient-elles pour autant justifiées ? Rien cette fois-ci ne nous permet de le croire. Car s'il est vrai que l'épuration n'a guère touché l'Afrique du Nord où la vieille administration coloniale était restée pratiquement en place et s'il est vrai aussi que l'opposition et l'hostilité des colons français au processus démocratique engagé en France et *a fortiori* à l'idée d'une quelconque redéfinition des rapports entre les colonies et la métropole étaient évidentes et farouches, il n'en restait pas moins que de là à en conclure à l'existence d'un complot ou même d'une simple volonté séparatiste, il

---

(26) *AT*, 30 septembre 1944.
(27) *AT*, 7 octobre 1944.
(28) Cf. article de Marty, *L'Humanité*, 7 septembre 1944.
(29) Brochure *Le PC au service des populations algériennes*, Alger, 1944, p. 11.

y avait un pas qu'il était difficile de franchir, d'autant plus que rien n'est venu étayer de telles assertions. D'autre part, cette thèse d'un « séparatisme colon » perd encore plus de sa crédibilité quand on apprend que ce complot... bénéficiait du soutien des nationalistes. C'est pourtant ce qu'affirme A. Jerad : « la constitution de deux blocs hostiles en Tunisie, celui des nationalistes et celui de la Prépondérance, et la lutte qu'ils mènent l'un contre l'autre ne vise en fait qu'à permettre aux féodaux et aux seigneurs colonialistes, une fois la population de ces pays divisée, de maintenir et de renforcer leur joug » car « chose significative, ces deux groupements s'entendent parfaitement et leurs buts sont identiques » (30). Pour qui connaît la lutte que se sont livrés et que se livraient encore ces deux protagonistes, cette affirmation apparaît pour le moins grotesque. Cependant cette volonté séparatiste, si elle n'est pas aussi évidente pour ne pas dire totalement absente chez les colons français dont la fidélité à la France restait pour l'essentiel intacte, est par contre de plus en plus nette chez les nationalistes. Déjà le 12 février 1943, les nationalistes algériens groupés autour de F. Abbas remettent aux autorités africaines un manifeste réclamant la formation d'un Etat fédéral doté d'une Constitution, d'un Parlement et d'un gouvernement nationaux. Le mouvement national marocain ira encore plus loin. Le Manifeste de l'Istiqlal publié le 11 janvier 1944 demande purement et simplement « l'indépendance du Maroc dans son intégrité territoriale sous l'égide de SM Mohammed V ». Ces exigences n'étaient pas sans inquiéter le PCF qui n'ignorait pas les sympathies des nationalistes pour les Américains. Le Manifeste de l'Istliqlal ne se réfère-t-il pas explicitement dans ses considérants à la Charte de l'atlantique et ne demande-t-il pas dans son troisième point « l'adhésion du Maroc à cette même Charte et sa participation à la Conférence de Paix » ? Par ailleurs les événements du Levant viennent le renforcer dans sa conviction que les Anglo-Saxons n'hésiteraient pas à profiter des faiblesses de la France pour étendre et affermir leurs position en vue d'une éventuelle guerre antisoviétique ? Ce n'est pas par hasard si *L'Humanité* revient très souvent sur ces questions. Ainsi apprend-on dans le numéro du 30 août 1944 « que le peuple de France entend que l'Indochine comme tous les TOM, revienne en entier dans la communauté fédérative de la grande France » et « que s'il est si bien disposé à l'arracher au pirate japonais, il entend assurer qu'elle ne tombera point sous une quelconque sujétion étrangère ». Le 25 octobre 1944, on précise de nouveau « que la politique du PCF dans les TOM doit être basée sur l'intangible indépendance d'action française et indigène, le développement économique de ces territoires devant être dirigé uniquement par la France et le peuple de chaque territoire selon un plan fédéral... ». Ainsi — ajoute-t-on — l'ingérence extérieure sera écartée. « Il est donc nécessaire de dénoncer toutes les orientations pro-anglo-saxonnes chez les nationalistes. Ce sera entre autres l'une des tâches des PC maghrébins comme le souligne fort bien leur conférence de septembre 1944. Le PCT ne sera pas en reste dans cette campagne, d'autant plus que le durcissement de plus en plus percep-

(30) *AT*, 14 octobre 1944.

tible des nationalistes à l'égard de la France et leur volonté, de plus en plus affirmée, d'internationaliser le conflit en cherchant l'appui des états arabes et des anglo-saxons lui semble confirmer ces craintes et ses hypothèses.

Septembre 1944 - août 1946 la « croisade antinationaliste »

Il importe auparavant d'examiner l'évolution du nationalisme tunisien depuis la « libération » de la Régence en mai 1943.

MOUVEMENT NATIONAL TUNISIEN ET QUESTION NATIONALE 1943-1945

A la « libération », ce dernier fut, des trois nationalismes maghrébins, celui qui a le plus insisté sur la priorité de la lutte antifasciste et le seul aussi à ne pas avoir fait dépendre sa contribution à la guerre de quelque garantie que ce soit de la part de la France. Neuf mois plus tard et malgré le retour en force de ce que les nationalistes considèrent comme « la vieille erreur » ou la « vieille tentation » assimilationiste, Bourguiba se montre encore fort conciliant à l'égard de la France. Dans un mémoire remis le 28 mars 1944 à Giannessini, chef du cabinet du Résident général, il écartait encore toute réforme dans les structures politiques du pays et soulignait que « les nécessités de la guerre et l'incertitude qui continue de peser sur le monde interdisent à tout homme raisonnable de s'engager dans des réformes profondes pouvant avoir incidence sur le statut juridique du pays car nous comprenons parfaitement que des Français se refusent de très bonne foi à faire ce qu'on pourrait appeler un saut dans l'inconnu » (31). Ces appels toutefois ne rencontrèrent aucun écho chez les responsables français et ils furent très vite dépassés. En effet, la France étant en grande partie libérée dès l'été 1944 et la victoire des Alliés pratiquement acquise, on ne peut plus comme avant attendre longtemps encore l'élaboration et la mise sur pied des réformes réclamées. D'autre part, le refus obstiné de la France de composer avec le nationalisme et de faire cesser sa politique répressive comme aussi les déclarations de ses responsables sur l'intégrité de l'empire, particulièrement le discours de R. Pleven à Brazzaville, finirent par inquiéter les nationalistes. Or le projet de constitution de la Ligue arabe ne manque pas de sensibiliser l'opinion publique et de susciter chez les nationalistes bien des espoirs et des illusions. Dès lors, on pensa le moment venu non seulement pour exposer ses doléances et ses exigences à la France mais aussi pour les faire aboutir de préférence avec elle, si elle le veut, mais aussi sans et contre elle, s'il le faut. La trêve préconisée par les nationalistes prit fin sans avoir entraîné cette détente dans les rapports franco-tunisiens tant espérée et souhaitée par ces derniers. Face au refus français de renouer le dialogue, les nationalistes réagissent en redéfinissant et leurs objectifs et leurs moyens d'action.

Leur objectif national resta cependant assez modeste. Il s'agit tout simplement d'un retour à l'esprit et à la lettre des traités du protectorat qui, selon eux, ne signifient pas l'instauration d'une administration directe comme ce fut le cas depuis 1881, mais au

(31) H. BOURGUIBA, *La Tunisie et la France*, MTE, 1970, p. 186-187.

contraire l'existence et l'affirmation d'une souveraineté tunisienne. D'où la nécessité d'une autonomie interne qui serait seule conforme aux traités en vigueur et qui serait le seul minimum acceptable pour le peuple tunisien. C'est ce qu'explique Bourguiba dans son mémoire à Giannessini quand il parle à propos de l'application du régime protectoral de « tragique malentendu » qui aurait faussé selon lui la collaboration franco-tunisienne et hypothéqué l'avenir de cette entente entre les deux peuples. Cette politique est selon lui néfaste et elle ne peut que heurter et se heurter au sentiment national « empêchant ainsi tout rapprochement que pour notre part nous recherchions ». Cette volonté de rénovation et de démocratisation des rapports franco-tuisiens se renforce avec l'approche de la fin de la guerre. Elle s'exprime désormais jusqu'au sein d'un Grand conseil, peu enclin d'habitude à ce genre de manifestations de mauvaise humeur (32). Ainsi, pour la première fois depuis 1934, le nationalisme semble retrouver sa cohésion et une certaine unanimité et il va bientôt, devant le silence et l'irrésolution de la France et devant l'exiguïté sinon l'absence tout court de réformes profondes, durcir son action sous ces deux aspects. Sur le plan extérieur, il va chercher auprès des Etats arabes du Machrek et des Anglo-Saxons des appuis internationaux qui lui semblent désormais tout à fait indispensables pour infléchir l'attitude arrogante de la France. L'internationalisation de la question tunisienne n'est plus dès lors une simple « éventualité à retenir », elle est dorénavant une volonté et une réalité. Le 26 mars 1945, Bourguiba « résolu à faire sortir la Tunisie de ce tête-à-tête avec la France » quitte clandestinement la Tunisie pour Le Caire où venait de se tenir ce même mois le congrès constitutif de la Ligue arabe. Sur le plan intérieur, le mouvement nationaliste encore affaibli par les vagues successives de répression et ne disposant, de surcroît, vu le maintien de l'état d'exception et de la censure, que de très peu de moyens d'action, va tenter, dans un premier temps, de se ressaisir en mettant fin à ses divisions en préparant une plate-forme politique commune qui, à l'instar des manifestes algérien et marocain, contribuera à faire connaître l'action et les revendications nationalistes aussi bien en Tunisie et en France qu'auprès des mondes arabe et anglo-saxon. C'est de là qu'est née l'idée d'un Manifeste du front tunisien.

LE PCT ET LE MANIFESTE DU FRONT TUNISIEN

Dès le début de l'année 1944 une commission d'étude commença à se réunir pour élaborer un programme de réformes politiques. Tous les courants nationalistes étaient présentés. Le 30 octobre 1944, elle aboutit à un accord unanime « limitant, vu les circonstances, ces revendications à l'autonomie intérieure » (33). C'est cet accord qui sera approuvé le 22 février 1945 par le « Comité des 60 », composé, comme son nom l'indique, d'importantes personnalités représentant les diver-

(32) Cf. discours de S. Tlatli et de T. Ben Ammar, membres de la section tunisienne du Grand conseil, lors de la séance inaugurale de la 25e session de ce dernier, en décembre 1944.

(33) Cf. *Histoire du mouvement national*, t. 10, 1971, compte rendu intégral du procès-verbal.

ses forces politiques, religieuses et économiques du pays. Il devint ainsi le « Manifeste du front tunisien ».

La réaction du PCT est vive et elle ne se fit pas attendre. Le 9 décembre 1944, les conciliabules nationalistes étant déjà connus, A. Jerad s'écria à la une de *L'A.T.* : « Voici la conjuration des féodaux ». C'est sous ce titre qu'il dénonce dans un article véhément ce qu'il qualifia de « véritable conjuration », tout en s'étonnant que ces hommes connus de tous » aient pu agir au grand jour, impunément et « au su même de la Résidence ». Quant à cette autonomie intérieure, son objet ne serait selon lui que « d'empêcher l'extension des conquêtes du peuple de France ». « Que peut signifier — *s'interroge-t-il* : dans les circonstances actuelles, la prétendue autonomie intérieure ? Signifie-t-elle que notre peuple sera délivré de l'asservissement aux trusts ainsi qu'à leur domination politique ? Certainement pas. Signifie-t-elle qu'il sera délivré de l'arbitraire caïdal, de l'exploitation féodale ? Encore moins. » En somme, cette autonomie serait une duperie ou plus encore un bouclier levé par les privilégiés pour maintenir, de concert avec la Prépondérance, le *statu quo*. C'est sur ce même problème que se penche la 2e conférence du parti, tenue les 9 et 10 décembre 1944. Le rapport politique de A. Jerad insista longuement sur ce point et reprit pour l'essentiel les critiques énoncées précédemment. Selon lui, il importe tout d'abord de démasquer ces « faux nationalistes » car « ces hommes ne défendent que leur propre intérêt et celui de leur classe » et « leur patriotisme se limite, en fait, à la défense d'une souveraineté tunisienne confondue dans leur esprit avec la domination de la féodalité et de la grande bourgeoisie [...] Pour eux, la défense d'un bey, voilà tout le patriotisme et la défense des caïds, voilà tout le nationalisme ». Quant à leur objectif, c'est bien celui-là même que poursuivent les colons « avec qui nos féodaux et pseudo-nationalistes ont partie liée ». Et d'expliquer que l'attitude de ces derniers est « en parfaite harmonie avec ces seigneurs colonialistes », soulignant en passant que cela n'a rien d'étonnant et de nouveau puisque « ce n'est pas par hasard que ces mêmes pseudo-nationalistes ont provoqué en 1938, par exemple, des troubles sanglants au moment même où Venèque (34) et les gros colons menaçaient de faire couler le sang ». D'autre part, — et ce n'est pas le moins grave, loin de là, — cette volonté séparatiste serait inspirée et encouragée par des impérialismes étrangers « dont les puissants trusts ont obtenu les concessions des puits de pétrole de l'Arabie et veulent avoir sous leur joug les peuples et les pays méditerranéens » et avec qui « ces soi-disant nationalistes ont partie liée ». C'est pourquoi pour A. Jerad, qui ne cessait de revenir sur ce point dans presque tous ses éditoriaux des mois de décembre 1944 et de janvier 1945, il importait de mettre en échec ces plans en empêchant cette division du peuple selon des critères nationaux ou raciaux comme le souhaiteraient et le réclameraient selon lui aussi bien les nationalistes avec leur « Front tunisien » que la Prépondérance avec son groupement de « l'Union française de Tunisie » car, précise-t-il,

(34) Colon français et un des porte-parole des Prépondérants dans l'entre-deux-guerres.

« ce que visent les uns et les autres [...] c'est d'empêcher l'épanouissement en Tunisie de cette démocratie nouvelle [...]. Tel est l'espoir d'un Venèque et tel est aussi l'espoir d'un Bourguiba ». Et de conclure, sans le moindre doute possible, que « le peuple tunisien ne suivra pas les Bourguiba, etc., qui s'engouffrent de plus en plus dans l'alliance avec les ennemis du peuple en s'acoquinant avec Chenik (35). B. Romdhane (36), Bessis (37) et les Venèque car cette indépendance promise avec le pouvoir raffermi des caïds, des gros colons et des grandes compagnies, cette indépendance sous la tutelle d'un impérialisme puissant et réactionnaire, non, merci, le peuple tunisien n'en voudra jamais » (38).

LE PCT, LES NATIONALISTES ET LES RÉFORMES DE FÉVRIER 1945

De nouveaux sujets de discorde viennent s'ajouter et raviver cette querelle. Ce fut notamment le cas avec le projet de réformes résidentielles énoncé en février 1945 et qui, rejeté par les nationalistes, sera au contraire mieux accueilli par le PCT pour qui ce projet « s'il ne réalise pas entièrement les aspirations de tous les démocrates constitue toutefois un important pas en avant ». C'est pourquoi il s'en prend aux nationalistes qui ne veulent pas tenir compte de ces « nouvelles et encourageantes prémices libérales » et qui « à l'exemple des grands colons, qui crient au désastre et essaient de faire croire aux populations françaises que c'en est fini de la souveraineté française en Tunisie, s'agitent eux aussi à leur tour et tentent de dresser l'opinion tunisienne contre les réformes en prétendant qu'elles portent atteinte à la souveraineté tunisienne ». Il faut cependant remarquer que bien qu'applaudissant au plan résidentiel de février 1945, le PCT s'en démarque tout de même, et assez nettement. En effet, s'il soutient globalement ce plan, « moins pour ce qu'il annonce que pour ce qu'il augure », il n'en souligne pas moins les lacunes et les insuffisances et en critique divers points. Mais ce « oui mitigé » ne l'empêcha pas d'adopter vis-à-vis des nationalistes dont la critique du plan n'était peut-être pas plus sévère que la sienne, une attitude tranchée car selon lui leur position traduit moins leur refus de toutes les entorses et de toutes les limites que comportent ces réformes que leur souci de préserver les vieilles institutions beylicales et féodales « qu'ils confondent ainsi avec ce qu'ils appellent la souveraineté tunisienne ». Pour lui cette politique du « tout ou rien » cache mal la volonté des nationalistes de revendiquer « autre chose », c'est-à-dire « cette souveraineté tunisienne qui, telle qu'ils la veulent et telles qu'ils la conçoivent, constitue à n'en pas douter une régression ».

LE PCT ET LES ÉVÉNEMENTS DE SÉTIF (MAI 1945)

C'est pourtant à la suite d'un événement extérieur que les attaques nationalistes atteignirent leur point culminant. En effet « la boucherie de Sétif » fut pour le parti l'occasion de revenir à la

(35) Grand propriétaire tunisien et Premier ministre sous Moncef Bey (janvier-mai 1943).
(36) Grand propriétaire, membre du Grand conseil.
(37) Représentant de la communauté juive de Tunisie.
(38) *L'avenir de la Tunisie*, n° 41, 23 décembre 1944.

charge contre le nationalisme « séparatiste ou en tout cas objectivement tel » et d'une manière encore plus nette et plus explicite qu'avant. Pour lui, ce qui venait de se produire dans l'Est algérien confirmait ses hypothèses et ses craintes car « il faut voir dans ces troubles, des opérations préliminaires d'un complot qui vise à instaurer dans tout le Maghreb une dictature fasciste et séparatiste » (39). C'est donc bien cette thèse du « complot » qui serait retenue par les communistes français et maghrébins. Le 9 mai 1945, dans un « Appel au peuple algérien », le PCA ne fait pas de détail. Pour lui, il n'y a pas de doute, ce qui vient de se passer à Sétif n'a rien d'une révolte arabe mais il « s'agit bel et bien d'un complot fasciste où se trouvent mêlés les traîtres de toutes les races et de toutes les religions PPA, PPF, hauts fonctionnaires fascistes » (40). A. Ouzgane, secrétaire général du PCA, déclare « Les aventuriers dirigeants du PPA, qui ne sont que des individus tarés, des mouchards, des affairistes, des voyous, etc. [...] viennent ainsi de jeter leur masque de faux nationalistes et leur collusion avec la haute administration non épurée ne peut être mise en doute ». C'est pourquoi « il faut mettre fin aux fauteurs de troubles et emprisonner les mouchards et les traîtres du PPA ». Il va jusqu'à exiger la poursuite des responsables français d'Algérie « qui ont permis et facilité le développement des AML, cette couverture légale du PPA ». Cette provocation traduit, selon lui, la haine que portent ces derniers à la France nouvelle. Elle traduit aussi, et c'est encore pire, la volonté de ces faux nationalistes « gagnés subitement et spontanément à la Charte atlantique » de jouer la carte anglo-saxonne. D'où la nécessité « d'une vigilance renforcée en ces périodes si troubles en Méditerrannée » où, selon lui, les Anglais eux-mêmes encouragent ces manœuvres. « N'est-ce pas en avion anglais que le traître Thameur vient de rentrer d'Allemagne au Caire » se demande-t-il, et d'expliquer « que ce même Thameur est de ceux qui disaient « tebdil essrouj fih raha » (41), et d'ajouter que « c'est là une formule dont les populations maghrébines ne voudraient pas » car « elles savent par leur expérience propre et par l'expérience des autres peuples opprimés par des impérialismes plus forts et plus férôces que l'union avec le peuple de France est le seul moyen, le plus sûr et le plus rapide pour détruire le régime révolu du colonialisme [...]. C'est pourquoi, ils ne suivront pas les faux nationalistes décidés à vendre l'Algérie à n'importe quelle puissance étrangère » (42).

En Tunisie, ce sont les mêmes explications qu'avance le PCT. Pour lui aussi, il s'agit d'une provocation dont se seraient rendus coupables « les faux nationalistes du PPA » agissant « de concert avec les grands seigneurs et la haute administration », mais il lie ces événements à la situation tunisienne. C'est pourquoi on explique dès le début que ce complot prélude à un « complot plus général dont le théâtre serait l'Afrique du Nord ». Il s'agit d'une opération montée contre la démocratie aussi bien en France qu'au Maghreb, et en

(39) *L'avenir de la Tunisie*, 26 mai 1945.
(40) *Liberté*, 17 mai 1945. PPA : Parti populaire algérien.
(41) Proverbe arabe disant que tout changement de selle est reposant.
(42) *Liberté*, 17 mai 1945.

Tunisie, la réaction s'apprête à frapper un grand coup. Ainsi le BP du PCT dans un communiqué du 9 mai 1945 s'empresse de mettre en garde les Tunisiens contre « les provocateurs gros colons et féodaux pseudo-nationalistes qui, aujourd'hui au service d'influences extérieures, voudraient entraver le développement de la démocratie ». C'est ce qu'explique M. Nizard, secrétaire général adjoint dans un discours du 11 juin 1945, après avoir dressé l'historique des « incidents » et fustigé le PPA, « ce parti des 200 tueurs de Sétif » et l'administration coloniale en Algérie « qui lui a permis de se reconstituer sous la couverture des AML et de disposer d'un journal » ; il affirme que « ces événements expriment la volonté des hommes des trusts en Afrique du Nord d'établir un cordon sanitaire autour de la France démocratique dont ils visent l'asphyxie » (43). D'autre part, on n'oublie pas de préciser que cette indépendance ou autonomie qu'on réclame « ne signifie en fait qu'indépendance à l'égard de la démocratie et du peuple français qui vient de montrer sa volonté d'accorder aux peuples nord-africains une extension de leurs droits politiques, économiques et sociaux » et de rappeler que ce séparatisme est en partie, sinon pour l'essentiel, lié aux manœuvres anglo-saxonnes. « Les événements de Syrie survenus le même jour que ceux de l'Algérie — écrit A. Jerad le 9 mai 1945 au moment même où la France quittait le Levant — viennent de nous montrer que les pays arabes, riches en pétrole, en charbon, et en phosphates et dont la position géographique est de première importance sont aujourd'hui l'objet de convoitises fascistes. Il faut dénoncer ces pseudo-nationalistes qui vont intriguer à San Francisco » et qui « après avoir abandonné la défense des revendications tunisiennes, après avoir voulu jeter notre peuple entre les bras de Hitler et de Mussolini s'appuient aujourd'hui sur les trusts [...] et même sur les impérialismes étrangers ». D'où la nécessité de réagir au plus vite car la situation serait dramatique et « le complot fasciste » en cours d'exécution. « Il n'y a pas une minute à perdre pour créer l'ordre démocratique », s'écria M. Nizard dans ce même discours du 11 juin 1945, « cet ordre exige d'enlever toute liberté de nuire aux ennemis du peuple et de la démocratie, aux provocateurs fascistes ou pseudo-nationalistes..., il exige aussi que l'on en finisse avec le scandale d'une presse arabe qui hier chantait la gloire de Pétain et aujourd'hui traite les démocrates français d'intrus en ce pays et qui réclame quotidiennement l'indépendance de la Tunisie [...]. Comment [...] tolérer de tels appels au séparatisme ? » Il cite le passage suivant « Le peuple tunisien a désespéré de la France et n'a plus rien à attendre d'elle. Il ne réclame que son indépendance totale et la levée de cette poigne qui pèse sur lui depuis des années... » Bref, le PCT est cette fois-ci sans ménagement pour les nationalistes et pour leurs solutions. Les quelques néo-destouriens qu'on a jusqu'alors, et malgré toutes les attaques dont ils furent l'objet, évité de mettre directement en cause « pour collaboration pro-allemande ou pro-vichyste », le seront désormais. En effet, les Bourguiba, M. Slim (44), à qui, jusque-là, on reprochait unique-

(43) *L'Avenir de la Tunisie* (*AT*), n° 67, 16 juin 1945.
(44) Membre du BP du Neo-Destour.

ment leur solidarité avec les « pro-hitlériens » ou les « pro-vichystes », sont cette fois-ci qualifiés eux-mêmes de collaborateurs. Bourguiba, jusque-là « ami des pro-vichyssois » devint « le familier d'Esteva », le pro-hitlérien,... (45). La mise en cause de l'impérialisme anglo-saxon est encore plus fréquente et surtout plus explicite. A. Jerad dans son rapport au CC des 9 et 10 juin 1945 ne manquent pas de souligner « que les peuples arabes devenaient l'objet de convoitises », que « c'est l'Angleterre qui intervient militairement (Levant) » et que « les trusts américains qui montrent leurs appétits énormes » sont les responsables de ces manœuvres. Maintenant que la guerre est finie, il n'y avait plus de raisons de taire ses critiques vis-à-vis des Anglo-Saxons ; tout au contraire, les nouveaux clivages mondiaux commençant à se dessiner, il fallait bien se montrer de plus en plus vigilant à leur égard.

Un demi pas vers les nationalistes

Cette politique d'intransigeance et de lutte ouverte et systématique contre les nationalistes ne prend réellement fin qu'en août 1946. Cependant, des nuances dans le discours et l'action du PCT se sont déjà introduites dès la fin de l'année 1945, et une ouverture en direction du mouvement nationaliste se dessina dès cette époque. Même au plus fort de la lutte antinationaliste, le parti ne cessa de renouveler ses appels aux masses destouriennes « trahies par leurs chefs ». Certes, il ne s'agit là que de l'« union de base » qui exclut tout dialogue avec la direction destourienne; mais ces appels réitérés n'en témoignent pas moins de la conscience qu'avait le PCT du rôle, de l'importance et de la popularité d'un mouvement nationaliste largement représentatif de l'opinion tunisienne. Cette volonté se renforça au fur et à mesure que grandissent sa déception et sa méfiance envers cette « France nouvelle » où, selon lui, les hommes de Munich et de Vichy commencent à relever la tête et à remonter sur la scène et qui, passé le grand élan de la résistance, serait en voie de retrouver à l'extérieur ses vieux réflexes et ses vieilles recettes coloniales et à l'intérieur les clivages et les inimitiés d'avant-guerre. Bref, l'optimisme de la libération n'est plus de mise. En effet, en Tunisie, la publication des réformes, promises en février 1945, ne manque pas de décevoir le PCT qui les trouve trop timorées, sans proportion aucune avec la nature et l'ampleur des problèmes posés et en rupture avec le souffle et l'esprit libéral du discours résidentiel de février 1945. En vérité, écrit M. Nizard : « Les promesses du 17 février n'ont pas été tenues et elles ont été vidées de tout contenu progressif » (46). C'est pourquoi, selon lui, il faudrait désormais qu'une pression assez forte soit exercée sur le gouvernement pour l'amener à reconsidérer sa politique dans les colonies et à se défaire et à se détacher des vieilles conceptions et intérêts coloniaux qui influent ou qui retiennent un certain nombre de ses membres. Il fallait donc compléter l'effort des communistes français dans la métropole par celui des mouve-

(45) Rapport de A. Jerad au Comité central des 9 et 10 juin 1945, *L'Avenir de la Tunisie*, 16 juin 1945, n° 67.
(46) *L'Avenir de la Tunisie*, n° 80, 15 septembre 1945.

ments nationaux périphériques afin d'obtenir les réformes nécessaires. Or, pour atteindre un tel objectif on ne peut pas continuer d'ignorer le mouvement nationaliste et encore moins de le combattre aussi outrancièrement et aussi assidument qu'avant,. surtout que cette « ligne sectaire » même si elle ne s'attaquait qu'aux dirigeants n'était pas sans isoler encore davantage le Parti comme viennent de l'attester les élections algériennes qui virent un grand recul de PCA.

D'autre part, en France même, dès le printemps 1946, des fêlures apparaissent au sein du bloc gouvernemental. Le PCF, tint lui-même, surtout à partir de l'été 1946, à se démarquer de l'action du gouvernement, entre autres de sa politique dans les colonies (47). Désormais, ce que semblent craindre les communistes français c'est l'affaiblissement des positions communistes au sein de la « France nouvelle ». Dès lors, il fallait s'ouvrir à tous ces nationalismes périphériques dont l'apport ou l'appoint s'avérait indispensable pour imposer les réformes nécessaires, du moins sur le plan colonial. Ainsi, sans pour autant changer leur stratégie « métropolo-centriste » que leur adhésion au premier projet constitutionnel vint confirmer, ni même leur tactique encore fondée sur l'unité d'action à la base que le parti rappela à maintes reprises sous la formule « d'unité d'action avec les masses destouriennes », les communistes tunisiens seront tout de même amenés à assouplir leur position sur bien des points. On peut donc affirmer que, dès l'automne 1945, un demi pas venait d'être fait en direction des Destours. Cependant il faut souligner qu'en dehors des divergences manifestes qui les divisaient encore, du point de vue de la stratégie mais aussi du point de vue de la tactique (élections au Grand conseil), un désaccord fondamental vient de plus en plus se placer en travers de cette nouvelle ligne. Il s'agit de cette orientation occidentale des nationalistes qui, se tournant de plus en plus nettement vers les USA et vers le Machrek anglophone, mirent les communistes dans une situation difficile et contradictoire. En effet, si ces derniers se montraient plus ou moins disposés sinon décidés à radicaliser leurs revendications nationales et à rejoindre le programme nationaliste ou au moins à s'en rapprocher, il leur était cependant de plus en plus difficile, compte tenu de l'exacerbation de la lutte américano-soviétique » et de l'approche de la guerre froide, de ne pas combattre « farouchement et conséquemment ces orientations pro-occidentales. Ainsi, le parti réagit vivement à la déclaration faite par Bourguiba en mars 1946 où celui-ci opposa à l'arrogance et à l'aveuglement du colonialisme français la sagesse et le relatif libéralisme de la politique coloniale anglaise et où il souhaita qu'à l'avenir la France choisisse « cette voie anglaise vers la décolonisation ». Dès le 30 mars 1946, Ennafaa, membre du BP du PCT, dans un éditorial de *L'AT* s'en prit violemment à ce « nouveau commis de l'impérialisme anglo-saxon » « Non, Monsieur Bourguiba, le peuple tunisien ne s'est pas battu pour M. Churchill et pour ses amis de la City [...], le peuple tunisien n'est pas disposé à troquer l'oppression française contre

(47) C'est ce que fit P. Courtade dans quelques-uns de ses éditoriaux de juin-juillet 1946 où il dénonça les « combinaisons colonialistes en Indochine » et se demande « pour qui travaillent ceux qui s'efforcent de rendre cet accord difficile », *L'Humanité*, 20 juillet 1946.

celle des trusts anglais ». Le IIe congrès du Parti, tenu les 19-20 avril 1946, renouvelle sa condamnation de ces mêmes dirigeants « qui, après avoir pratiqué et approuvé la collaboration avec l'ennemi fasciste, se sont unis par la suite, sur l'initiative du Résident général, avec les féodaux pour réclamer une prétendue autonomie intérieure [...] et qui, les mêmes aujourd'hui, par la voix de Bourguiba, chantent les louanges des impérialistes anglais [...] et appellent la colonisation "anglo-saxonne" à venir remplacer la colonisation latine » (48). Cependant, on tient à dissocier « le cas de Bourguiba et d'une poignée de dirigeants » de celui des nationalistes en général. C'est ce qu'affirme assez nettement l'appel lancé par ce deuxième congrès « Tout en condamnant certains dirigeants qui ont collaboré directement ou indirectement avec l'ennemi fasciste, les communistes tendent une main fraternelle aux destouriens qui veulent plus de liberté et de bien-être pour notre pays et avec lesquels ils entendent jeter les bases d'un grand mouvement national » (49). Mais comment, dès lors, dépasser cette contradiction entre la volonté de réaliser « cette union nécessaire de tous les patriotes » et la volonté non moins affirmée de dénoncer ce qu'il appelle « l'emprise anglo-américaine en Tunisie et ailleurs » et de choisir son camp dans la confrontation mondiale qui se préparait ? Nous voilà en plein dans cette nouvelle phase des rapports entre communistes et nationalistes qu'inaugura le Comité central des 3 et 4 août 1946, qui appela à la constitution d'un front national tunisien et réclama pour la première fois le retour en Tunisie et au trône de Moncef Bey et la légalisation des deux partis destouriens. Seulement, entre-temps, que d'injures déversées, que d'anathèmes jetés, que de rancunes accumulées, que de temps et peut-être bien d'occasions perdus ! Il reste à savoir si cette nouvelle tactique pouvait effacer et faire oublier tout cela et si elle changea foncièrement les rapports entre des protagonistes que leurs stratégies respectives divisent encore. L'adhésion du PCT au projet de l'Union française se concilie-t-elle, en dépit d'une radicalisation de ses revendications nationales, avec l'exigence « indépendantiste » des destouriens ? Et surtout, cette guerre froide qui se précise ne pèsera-t-elle pas, encore plus qu'avant, sur ces rapports ? Comment ne poussera-t-elle pas ce parti « internationaliste » à subordonner de nouveau, et comme toujours, la question nationale à la cause de la révolution mondiale et la défense du « système socialiste mondial » ? Après avoir essayé de connaître le comment de cette politique, peut-on dégager le pourquoi de cette option « métropolo-centriste » ?

4. Métropolo-centrisme : modèles et priorités

Pourquoi ce « métropolo-centrisme » ? Qu'est-ce qui le justifiait ? Le milieu d'action et l'environnement d'un parti dont l'assise ouvrière restait, pour l'essentiel, européenne et qui, de ce fait, était peu perméable aux sollicitations et aux exigences nationales ? Ne peut-on pas

(48) *L'Avenir de la Tunisie*, 20 avril 1946.
(49) *L'Avenir de la Tunisie*, 27 mai 1946.

parler, à ce propos, de déterminants socio-économiques ? Ne faut-il pas rechercher dans les rapports sociaux eux-mêmes et dans la place occupée et le rôle joué par la classe ouvrière et par « les petits Blancs » européens une explication à ce phénomène ? Car ces derniers, malgré toute « leur bonne foi » et indépendamment de leur vouloir, n'étaient-ils pas plus « un colonat » qu'un « prolétariat » ? Echappent-ils eux-mêmes à cette conscience et au réflexe « colon » voire colonialiste ? N'étaient-ils pas, en fin de compte, plus que des « mystifiés de la colonisation », des intrus et des privilégiés ? Certainement. Cela dit, il me semble excessif d'attribuer à ce facteur un rôle décisif dans la mesure où la symbiose Parti-Classe-Société ne semble pas constituer, à l'époque, une donnée tout à fait évidente. En effet, en raison de l'aspect encore « groupusculaire » et « cloîtré » du parti, de la nature « doctrinaire » du stalinisme, dont la rigidité idéologique était encore la règle, je ne crois pas que cette interaction entre le parti et son environnement ouvrier ou sociétal ait joué aussi pleinement que pour d'autres partis communistes, beaucoup plus immergés dans la réalité socio-économique de leurs pays et donc plus sensibles aux pressions et aux facteurs « extra-idéologiques ». Aussi, ne faut-il pas rechercher ce « métropolo-centrisme » dans la composition et la structure du parti comme nous invite à le faire le PCT lui-même dans son autocritique du VIe congrès ? Bien sûr, même si l'on peut remarquer que cette tunisification, entreprise en 1936 et accélérée à partir de 1943, n'était tout de même pas négligeable à cette époque. « Ce caractère foncièrement européen du parti » a en effet son importance et il a, à coup sûr, pesé sensiblement sur les choix nationaux même s'il ne semble pas les avoir commandés. Mais aurait-il eu autant d'impact et aurait-il été aussi agissant s'il n'avait pas été entretenu et vivifié par une vision et une conception, précises et particulières, des rapports métropole-colonies ? Cette vision, qui fut celle d'un parti élevé dans le culte absolu des révolutions jacobine et soviétique, était profondément marquée par toutes ces représentations de ces « révolutions passées » et par leurs modèles de solution de la (leur) question coloniale. Mais il n'y avait pas que cela. Le plus important, à mon avis, doit être recherché dans les conceptions politico-idéologiques du parti, plus particulièrement dans ses deux thèses : « primat du social », et « défense prioritaire de la patrie du socialisme », en somme ce qu'il est convenu d'appeler abusivement l'internationalisme.

Voyons tout d'abord les modèles.

La force des modèles

LE MODÈLE JACOBIN

Le PCT, de par ses origines et son caractère encore fortement français, ne pouvait échapper à ce jacobinisme qui a tant marqué le mouvement ouvrier français et tant empreint la pensée libérale et progressiste française. Dans quelle mesure ce facteur imprégna-t-il le mouvement communiste tunisien ? Il nous est difficile sinon impossible d'y répondre, par contre on peut bien observer dans les écrits et le discours du parti, des allusions, des évocations et des paraboles assez significatives et fort intéressantes de ce point de vue. Très

souvent, le parti effectue des retours allégoriques à la révolution française pour illustrer et appuyer son option métropolo-centriste. Il saisit, chaque année, l'occasion du 14 juillet pour rappeler dans de longs articles des luttes menées par les colonies antillaises sous la Révolution française et pour mettre en relief le caractère unitaire de ces mouvements d'émancipation « qui ont lié leur lutte et leur avenir à celui de la révolution métropolitaine ». Le parallèle est assez explicite pour ne laisser aucun doute quant aux intentions didactiques de tels écrits. Arrêtons-nous un instant à l'un de ces articles, écrit par l'un des responsables du parti, Md B. Miled, le 14 juillet 1945 dans *L'AT*. Il est particulièrement révélateur. « Ainsi — dit-il en parlant du mouvement d'indépendance haïtien — si à Saint-Domingue, en cette fin du XVIII[e] siècle, une population entière d'esclaves devait entreprendre de briser ses chaînes, c'est qu'un fils de ce peuple, le nègre T. Louverture, sut comprendre en véritable patriote, le sens de la grande Révolution française et en dégager pour ses frères une juste ligne de conduite [...] car, rapidement, il s'est convaincu que la voie du salut pour son peuple ne peut être que dans l'alliance avec la France de Robespierre. » Ensuite, il dresse un parallèle « saisissant » entre le Saint-Domingue de 1794 et les colonies d'aujourd'hui. A l'instar des colons et des grands seigneurs d'Algérie et de Tunisie, « les colons de Saint-Domingue essayèrent, une fois adopté le décret du 4 février 1794 abolissant l'esclavage, de faire régner dans les campagnes misère et famine et tentèrent ainsi de fomenter parmi les Noirs des révoltes de la faim et de les dresser contre la Révolution », car, « Saint-Domingue connut aussi des Bengana (50) et des Ferhat (51) féodaux et faux nationalistes ». Le parallèle se poursuit puisque là aussi, une fois ses manœuvres démasquées, « l'aristocratie coloniale, faisait appel à l'étranger tant il est vrai que les voies du désespoir et de la trahison restent toujours identiques et que le séparatisme d'un Dufourcq (52) qui menace aujourd'hui de jouer la carte anglaise n'a pas d'autre raison que la félonie de ceux qui, dès 1793, offrirent au gouvernement de Londres de lui faire remise de la colonie... » Chacun, en somme, retrouve les siens mais le parallèle s'arrête là et l'histoire de T. Louverture aussi. On ne connaîtra pas la suite de ces événements de Saint-Domingue. Ce n'est pas pur hasard car on aurait su que huit ans seulement plus tard ces mêmes traités (abolition de l'esclavage) ne furent plus pour Napoléon qu'un « accord de philanthropie faussement appliquée qui ne peut produire dans nos colonies que l'effet du Chant des Sirènes » (53). On aurait su, surtout, que Louverture, vaincu et emprisonné, finit ses jours dans un fort français et que Haïti, à la faveur de la guerre franco-anglaise, en arriva à maintenir ces décrets et acquérir en plus son indépendance, grâce finalement... aux Anglais ! L'histoire s'arrête donc là où il fallait sinon le parallèle risquait de devenir subversif. Mais l'important dans ce texte c'est qu'il montre l'impact de la Révolu-

(50) Grand propriétaire terrien algérien.
(51) Notable tunisien et dirigeant du Destour, membre du ministère Chenik (janvier-mai 1943).
(52) Colon français d'Algérie.
(53) A. CÉSAIRE, *Toussaint Louverture*, Paris, Présence africaine, 1964, p. 182.

tion française. Cette donnée, sans être décisive, explique peut-être la facilité avec laquelle bien des militants français en métropole comme dans les colonies adhérèrent à cette vision. Les idéaux de la Révolution de 1789 et son aspect jacobin par-dessus tout, n'étaient pas sans marquer un parti qui s'est toujours réclamé de cette tradition jacobine, ravivée par la résistance patriotique à l'hitlérisme.

LE MODÈLE SOVIÉTIQUE

Son impact est assurément plus grand et plus large dans la mesure où cette Révolution, étant ou se voulant socialiste, sensibilisait aussi bien les militants français que musulmans, ce qui n'était évidemment pas le cas de la Révolution de 1789. Là aussi, ce qui nous intéresse, c'est moins de savoir comment et jusqu'où l'adhésion à ce modèle expliquerait ce choix métropolo-centriste — cela n'étant pas de notre compétence —, que de dégager à travers les écrits et les discours du parti tout ce qui par référence ou par « retour » à cette Révolution accrédite et justifie cette option. De ce point de vue, il faut dire que les textes sont encore plus « transparents », plus nombreux et ne laissent aucun doute quant à leur utilisation didactique et allégorique. Rien que dans ses vingt-cinq premiers numéros *L'AT* ne comporte pas moins de sept articles traitant « de la solution pratique et juste de la question nationale dans les ex-colonies tsaristes ». Le tout suivi évidemment de commentaires fort élogieux sur ces pays « qui ont eu la sagesse de ne pas se séparer de la Russie révolutionnaire ». Tous ces articles mettent en valeur l'essor de ces pays. Ainsi, nous dit-on dans un article réservé au Tadjakistan, « là où dominaient sans partage les agents du tsarisme et les mollahs, il existe aujourd'hui une république soviétique qui constitue un état absolument indépendant [...] qui conserve le droit de sortie de la libre association qu'est l'URSS [...] mais qui ne désire pas le moins du monde se séparer du peuple russe » (54). Le même parallèle est établi entre l'intervention impérialiste dans la Russie de 1720 et « l'actuelle intrusion impérialiste », l'anglo-saxonne évidemment. Ainsi on précise dans un article paru le 1er juillet 1944 et relatif à l'Ouzbekistan « que c'est le peuple frère de Russie et non un impérialisme étranger quelconque qui a aidé le peuple Ouzbek à construire un pays libre et heureux ». Même parallèle, enfin, entre les nationalistes d'hier, les mollahs des ex-colonies russes, et ceux d'aujourd'hui, « les pseudo-nationalistes de Tunisie et d'ailleurs ». « En effet — lit-on dans un article sur la Transcaucasie —, cette union librement consentie [...] ne se réalisa pas en un jour [...]. Sapée d'abord par les intrigues des « nationalistes étroits » qui exploitaient l'héritage de ressentiment laissé dans les cœurs par des années de russification [...] l'indépendance de la Caucasie avait été marquée par la prise du pouvoir par les classes exploiteuses locales, par la stagnation sociale et par le passage graduel sous le contrôle étranger ». Et de conclure que « c'est l'union avec le peuple de Russie qui a assuré aux peuples de Caucase la véritable indépendance » (55). Autrement dit tout y est, dans cette révolution russe les intrigues impérialistes, l'étroitesse et la trahison nationalistes, la

(54) *L'Avenir de la Tunisie*, 10 juin 1944.
(55) *L'Avenir de la Tunisie*, 1er avril 1944.

métropole révolutionnaire ou en voie de le devenir et les ex-colonies sous-développées qui ont besoin de l'appui et de l'aide « désintéressée » de la métropole. Il ne restait plus qu'à transposer pour trouver la solution des problèmes nationaux d'aujourd'hui.

Les Priorités

LE PRIMAT DU SOCIAL

Marx, Engels, et, à leur suite, les marxistes, à l'exception cependant des sociaux-démocrates « coloniaux » tchèques, polonais et autrichiens, ont tous fait, à des degrés certes divers, du primat de la lutte des classes un dogme intangible de leur politique nationale. L'étude de cette période illustre bien cette vérité surtout que, pour une fois, la première fois, la révolution sociale métropolitaine apparut pour les communistes comme éventuelle et probable. Le PCF, par son rôle dans la Résistance, s'affirmait comme la force la plus importante et la mieux organisée. Un glissement à gauche s'effectuait au sein de presque tous les partis métropolitains alors que l'union organique SFIO-PCF se trouvait à l'ordre du jour. Bref, jamais les perspectives « démocratiques » ne semblent avoir été aussi encourageantes pour les communistes français mais aussi tunisiens pour qui le choix est désormais simple entre, d'une part l'union avec la France nouvelle et révolutionnaire qui ne manquera pas d'étendre ses bienfaits et son champ d'action à tout son territoire, assurant ainsi « l'émancipation véritable des colonies et des masses », et d'autre part une indépendance préconisée par les nationalistes qui ne serait en fait qu'une ruse employée par ces derniers pour sauver et perpétuer leurs privilèges. Pour le PCT, le choix ne pouvait être qu'évident, d'autant plus que l'acuité des problèmes matériels (année de famine en 1945) ne pouvait que renforcer sa conviction et sa démarche « économiste ». Pour lui, il n'y a pas, il ne peut y avoir d'équation et de réciprocité entre l'émancipation et l'indépendance. Cette dernière ne mène pas forcément à l'émancipation qui, pour être réelle, devrait avoir un contenu social progressif. Mieux, dans un contexte comme celui-là, c'est-à-dire aussi marqué par « l'essor impétueux du mouvement révolutionnaire métropolitain », l'indépendance non seulement ne mène pas à cette « émancipation véritable des masses » mais elle la contrecarrera et même l'empêchera dans la mesure où elle privera le mouvement démocratique tunisien d'un allié de taille dans sa lutte contre ses ennemis jurés : les trusts, les grands colons et les féodaux. Autrement dit « l'émancipation réelle » peut se passer de l'indépendance et, dans ce cas précis, elle devrait s'en passer car ce qui prévaut c'est l'émancipation du peuple ; l'indépendance n'étant qu'un simple moyen qui peut ne plus servir ou tout simplement nuire quand les conditions politiques dans la métropole se trouvent être assez favorables pour assurer et garantir cette émancipation. « La séparation des colonies — lit-on dans les cours élémentaires dispensés dans l'Ecole du parti et portant sur la question nationale — ne doit pas être considérée comme un but en soi, mais comme un moyen. Il s'agit en réalité de saper la domination des trusts en vue de créer les

conditions d'une union librement consentie » (56). L'indépendance comme la question nationale, elle-même, n'ont qu'une valeur instrumentale qui est fonction de leur utilité et de leur capacité à faire avancer « la grande révolution sociale et socialiste ». Mieux encore, elles se trouvent pratiquement confondues avec celle-ci puisqu'on réduit la lutte pour l'indépendance à la seule lutte contre les trusts et les grands colons. L'indépendance n'étant de ce fait rien de plus qu'un élément de la lutte des classes. « Cette analyse léniniste de l'impérialisme — lit-on dans ces mêmes cours — nous permet de rattacher la question coloniale à la question plus générale, de la domination des trusts. » Dès lors, pourquoi et comment ne pas lier et unifier sinon identifier deux luttes qui sont censées s'attaquer au même ennemi ? Et de faire appel à l'autorité sanctificatrice du père des peuples en citant l'un de ses écrits, où il montrait la « nécessité de contrôler la tendance à se confiner dans le cadre strictement national, l'esprit d'étroitesse et le particularisme des socialistes des pays dominés qui ne veulent pas voir plus loin que leur clocher national et ne comprennent pas le lien qui rattache le mouvement de libération de leur pays au mouvement prolétarien des pays dominants ». Après tout, comme l'explique fort bien et toujours aussi incisivement A. Ouzgane, cette fois-ci dans son ouvrage *Meilleur combat* écrit après son exclusion du PCA.

> Pourquoi une révolution anticolonialiste où les travailleurs n'ont rien à gagner, puisque la bourgeoisie arabe remplace au pouvoir la bourgeoisie française ? Il vaut mieux faire la Révolution sociale du premier coup, sans perdre du temps à parcourir la première étape. Ou bien avec davantage de patience on peut atteindre l'idéal les cailles rôties apportées par le mistral au-dessus de la Méditerranée. Ainsi l'Algérie, cet enviable pays béni de Belzébuth, la divinité des incapables d'une appréciation valable, pourrait faire l'économie de deux révolutions, la nationale et la sociale, en attendant la victoire du socialisme en France et son exportation charitable et gratuite.

LE PRIMAT DE L'INTERNATIONAL

Il s'agit de cette thèse tout aussi marxienne de la subordination de la question nationale à la révolution mondiale que Lénine reprendra pour en faire l'un des leviers de sa politique et que Staline théorisera sous le dogme désormais intangible de « la défense prioritaire de la patrie du socialisme ».

Pour le PCT, cette contrainte ou ce devoir internationaliste n'a pas jusqu'alors altéré ou nui à sa politique. Certes, déjà sa stratégie antifasciste de l'avant-guerre n'était pas sans émousser son ardeur anticolonialiste des années 1920, mais cela ne lui pose pas, contrairement au PCA (l'affaire de l'ENA en 1936-1937) de grands problèmes du moment que les nationalistes eux-mêmes, au moins le Néo-Destour, souscrivaient aussi à cette optique et soutinrent tout autant l'expérience du Front populaire, du moins à ses débuts. Mais avec la guerre, la situation changea. Avec le renforcement de la puissance soviétique, dont la présence sur la scène internationale est désormais considérable

(56) *Les Communistes et la nation*, brochure éditée par le PCT, Tunis, 1945, p. 12.

et générale, la rivalité entre les deux systèmes devint un élément fondamental de la vie politique de l'après-guerre. Dans de telles conditions, le facteur international va de plus en plus intervenir dans les choix politiques du parti. Les impératifs internationalistes ne tardent pas à s'imposer. Déjà avant même que ne finisse la guerre chaude et que ne commence la guerre froide, la lutte entre les deux nouveaux grands s'engageait et elle avait pour terrain et pour enjeu tout ce *no man's land* que constituent l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Le PCT se trouve engagé dans cette nouvelle confrontation mondiale. Pour lui l'enjeu est double.

D'une part, il lui fallait empêcher un séparatisme, selon lui, aussi inutile et nocif pour le peuple tunisien, qu'affaiblissant et dangereux pour la démocratie française et, aussi et surtout, pour cette indépendance française à forte tonalité anti-américaine qui, de surcroît, n'était pas sans concorder avec le jeu et les intérêts soviétiques en Europe.

D'autre part, il lui fallait aussi empêcher un séparatisme qui, compte tenu des sympathies pro-américaines des nationalistes, risque non seulement d'amoindrir la France mais aussi de renforcer les positions américaines en Méditerranée. C'est une des raisons de cette campagne antinationaliste qui commença en septembre 1944 et qui, dès son déclenchement, dénonce les liens entre les nationalistes et les impérialismes étrangers, entendez anglo-saxons. Cette lutte contre les orientations pro-occidentales du nationalisme se renforce à partir de l'année 1946 et ce, en dépit de la volonté du parti de se rapprocher des Destours. Ainsi, il va multiplier les reportages et les articles sur la situation en Inde, en Egypte et dans les colonies anglaises pour montrer au peuple que son salut n'est pas dans son alliance avec un autre impérialisme, qui n'aurait rien à envier au « défunt » et au « mourant impérialisme français ». « Le peuple égyptien — lit-on dans *L'AT* du 6 juillet 1946 — ne jouit d'aucune liberté démocratique ; les ouvriers n'ont pas le droit de s'organiser [...] ; la terreur règne [...] ; les arrestations se multiplient ; la presse wafdiste est muselée... ; etc. ». Et de conclure « que voilà ce qu'est en vérité cette fameuse « indépendance » dont on parle tant [...] et c'est le modèle que certains voudraient offrir à l'administration du peuple tunisien » faisant ainsi allusion à la déclaration de Bourguiba devant la commission anglo-américaine du Caire (mars 1946). Désormais, *L'AT* rapporte dans chacun de ses numéros ou presque des témoignanges dans ce sens et dénonce à toute occasion, à tout propos et hors de propos les méfaits et les manœuvres anglo-américains au Moyen-Orient et ailleurs. Ainsi lit-on dans *L'AT* du 15 janvier 1947 que « c'est parce qu'ils n'ont pas de colonies proprement dite que les USA savent mieux que d'autres comment il faut procéder pour étendre sa puissance impérialiste ». En somme, l'argumentation est simple il vaudra mieux rester avec la France car son avenir impérialiste se trouve derrière elle qu'opter ou que retomber dans le giron d'un impérialisme qui a encore son avenir dans les poches.

Ainsi le nationalisme doit se soumettre non plus seulement au social mais aussi à l'international, non plus seulement à la lutte des classes à l'échelle intérieure mais aussi à ce qui est censé être son

pendant à l'échelle internationale la lutte des deux blocs. Ces deux exigences se relayent, se confondent et apparaissent à la fois successivement et simultanément. Le premier impératif perdant de plus en plus de son importance au fur et à mesure que les positions du PCF commencent, à partir de la fin 1946, par s'effriter et par s'affaiblir et le second se renforçant au fur et à mesure que s'affaiblit la grande alliance soviético-anglo-américaine et que s'annoncent et que se dessinent l'ère et la logique d'un monde bipolaire et bipartisan.

La crise de l'autonomie et de l'indépendance tunisienne, classe politique et pays réel

par Juliette BESSIS

Les 1er juin 1955 est pour la Tunisie une grande date, celle du retour triomphal du leader du Néo-Destour, Habib Bourguiba.

L'extrême tension de la situation au Maghreb, la défaite vietnamienne et les pressions internationales ont fait évoluer la politique tunisienne de la France de l'épreuve de force au compromis, et c'est en vainqueur que le président du Néo-Destour se présente à son peuple. Passé en effet du rang de détenu à celui de négociateur privilégié, le dirigeant du premier parti politique tunisien rentre après la ratification à Paris du protocole accordant à la Tunisie l'autonomie interne.

Accompagné de personnalités politiques qui ont joué un rôle éminent dans la négociation avec la France, Aziz Djellouli et Mohamed Badra, ministres du gouvernement tunisien, Mongi Slim et Mohamed Masmoudi, ministres et membres du Bureau politique du Néo-Destour, il est reçu au pied de la passerelle du *Ville d'Alger* par les représentants de la nation : le prince Chadly, fils aîné et conseiller politique du Bey, Tahar Ben Ammar, Premier ministre, Ahmed Ben Salah, secrétaire général de l'Union Générale des travailleurs tunisiens (UGTT), accompagné de Madame Hached, la veuve du dirigeant syndicaliste assassiné, les chefs « fellagha » Lazhar Chraiti et Sassi Lassoued, Mosbah et Hassen Abdelaziz.

Jamais Tunis n'a connu tant d'allégresse. Les foules envahissent les rues de la capitale, banderoles et drapeaux déployés. On croirait que le pays entier est au rendez-vous (1). Le retour du Zaïm (2), c'est le glas de la colonisation. Derrière l'homme qui symbolise cette victoire, son parti apparaît comme le pilier de cette unanimité nationale et c'est sous le signe Bourguiba = Destour = Tunisie que se fondera la légitimité du pouvoir dans l'ère nouvelle qui s'annonce, celle de l'indépendance.

Les graves événements qui entourent cette journée mémorable, la concentration des pouvoirs qu'ils entraînent ont peu retenu l'attention des journalistes ou politologues qui ont cité généreusement la

---

(1) *Le Monde*, 2-3 juin 1955. Mais 15 000 soldats français sont stationnés dans la capitale : cf. général P. BOYER DE LA TOUR, *Vérités sur l'Afrique du Nord*, Plon, 1956.

(2) Chef.

Tunisie comme l'exemple privilégié dans le tiers-monde d'une décolonisation réussie, pacifique, sereine, appuyée sur une stabilité politique remarquable, mis à part quelques remous bien naturels et somme toute insignifiants autant que peu significatifs (3).

Les conditions d'accès à l'autonomie interne

C'est au cours de l'année 1952 qu'éclate en Tunisie la crise finale, aboutissement d'un long processus de luttes anticoloniales, qui devait déboucher en un premier temps sur la reconnaissance de l'autonomie interne, suivie, à quelques mois de distance, par la proclamation de l'indépendance du pays.

Les événements complexes de ces quatre années difficiles éclairent les conditions réelles dans lesquelles s'opère la transition entre ces deux étapes historiques.

La situation déjà tendue se détériore considérablement en Tunisie à partir de la note Schuman du 15 décembre 1951 qui rompt brutalement les négociations devant aboutir, selon le point de vue tunisien, par la révision des traités de Kassar Saïd et de La Marsa (4), à un nouveau statut l'autonomie interne.

Les partisans du maintien des « liens indissolubles » dépêchent aussitôt en Tunisie un nouveau Résident général, le comte de Hautecloque (5), nanti de consignes dures et fortement secondé par l'armée commandée par le général Garbay.

L'escalade répression-agitation prend alors une ampleur nouvelle. Les grèves générales de protestation, menées à l'appel des centrales syndicales UGTT et USTT, sont très largement suivies (6). Elles se déroulent sous des mots d'ordres politiques « A bas le colonialisme. A bas les trusts impérialistes. Vive l'indépendance. » Des manifestations imposantes secouent l'ensemble du pays. La troupe tire. Entre le 14 et 17 janvier 1952, on dénombre des dizaines de morts et de blessés (7). Parallèlement, des grèves partielles, davantage axées sur les revendications spécifiques, atteignent successivement différentes entreprises ou corporations sur l'ensemble du territoire. Le secteur

(3) Il est curieux de noter que des auteurs venant d'horizons politiques divers mais toujours très attachés aux « libertés démocratiques » dont ils jouissent dans leurs pays respectifs, libertés garanties par le pluralisme, le droit d'opinion et d'affiliation politique se sont accommodés sans émotion apparente du principe du parti unique quasi absolu dans le monde décolonisé, et la Tunisie n'échappe pas à la règle, le fait ici précédant la loi. Cette approbation a été justifiée par des arguments tels que « l'immaturité des masses », « l'absence de traditions qui ne permet pas l'utilisation correcte du jeu des partis », « la complexité » des problèmes de la décolonisation, la nécessité dans une situation de faiblesse « due au retard » d'une volonté unique permettant seule « le décollage économique », la modernisation, le « rattrapage ». Dès lors, le concept « d'unité nationale » se trouve renversé : d'aboutissement, il devient *a priori*. Ainsi dangereusement, deux morales politiques se sont dégagées : l'une valable pour les pays « mûrs », « avancés », l'autre pour le monde sous-développé.

(4) 1881 et 1883 instituant puis organisant le protectorat français sur la Tunisie.

(5) Arrivé à Tunis le 14 janvier 1952.

(6) L'hostilité de l'UGTT, contrôlée par le Destour, à l'unité d'action avec l'Union syndicale des travailleurs tunisiens (USTT) contrôlée par les communistes, entraîne l'appel séparé des deux centrales aux grèves générales du 21-22 et 23 décembre 1951, du 1er janvier 1952 et du 1er avril 1952.

(7) Notamment à Sakiet Sidi Youssef, Redeyef et Touireuf.

agricole est l'un des plus touchés (8). Manifestations de chômeurs (9), marches de la faim, attaques de boulangeries sont signalées à travers le pays.

A la montée de l'agitation les autorités répondent par une répression sans faiblesse. Déportation des leaders (10) puis, par vagues, de militants responsables destouriens, communistes, syndicalistes, arrestation des membres du ministère tunisien présidé par M'hamed Chenik (11), ouverture de camps (12), où sont entassés pêle-mêle manifestants, chômeurs, grévistes, militants politiques, ou simples passants raflés, considérés comme suspects, ratissages de villages par l'armée (13) ponctuent l'évolution du climat tunisien. L'assassinat du dirigeant syndicaliste Farhat Hached, le 5 décembre 1952, marque un des sommets de l'escalade (14).

Les partis politiques, Néo-Destour, Parti communiste tunisien, Archéo-Destour, durcissent leurs positions et soutiennent en même temps que les deux centrales syndicales et l'ensemble des associations tunisiennes la plainte contre la France adressée par le gouvernement tunisien à l'ONU dès le 14 janvier 1952.

Des pressions sont exercées sur le bey régnant pour qu'il appose sa signature sous deux décrets de réformes destinés à « normaliser » la situation tunisienne aux yeux de l'opinion internationale (15).

Mais, à côté des manifestations populaires massives, à côté de l'action menée au niveau politique pour internationaliser la question tunisienne, une troisième forme de lutte apparaît dans le courant de l'année 1952 : les actes de sabotage (voies ferrées, ponts, lignes électriques et téléphoniques), et l'action armée.

En même temps que se succèdent des attentats individuels contre les forces de l'ordre ou contre des Tunisiens au service du pouvoir

---

(8) A Souk el Khemis, Souk el Arba, Mateur, Sidi Thabet, Potinville notamment. On dénombre environ 80 000 ouvriers agricoles en Tunisie en 1952, non compris 10 000 ouvriers saisonniers et plusieurs dizaines de milliers de métayers Khammès dont certains rejoignent parfois la main-d'œuvre saisonnière.

(9) Les sources officielles avancent le chiffre de 200 000 chômeurs, mais leur nombre réel est communément évalué à 500 000.

(10) 18 janvier 1952.

(11) 26 mars 1952.

(12) Les principaux sont ceux de la Mohammedia, Remada, Ben Ghardane, Téboursouk et Zaarour.

(13) Les plus connus sont ceux menés dans le Cap-Bon avec la participation de la Légion étrangère. Les ratissages des villages du Sud sous contrôle militaire sont peu connus. Ils semblent avoir été tout aussi systématiques.

> Ratisser du Sud au Nord et du Nord au Sud concurremment sur les deux versants de la dorsale, tout le pays situé entre la GPI et le Cap-Bon, traiter chaque village un par un de manière à rassurer la population, arrêter les suspects, faire saisir ou livrer les armes et les munitions. En cas de résistance armée, agir avec brutalité jusqu'à destruction ou reddition complète des émeutiers (Consignes militaires rapportées par les *Cahiers de Témoignage chrétien*, 1952.) Cité dans « Mémoire présenté par le PCT à la VIIe session de l'ONU » (22 mars 1953).

(14) A ce propos : « Quand le ministre de l'Intérieur a précisé qu'on ne procéderait pas à des arrestations, Monsieur Martineau-Déplat [garde des Sceaux] a répondu : « Je pense bien », V. AURIOL, *Journal d'un septennat*, t. VII, *1953-1954*, p. 149.

(15) Cédant à la pression, le bey signe le 20 décembre 1952 deux décrets de réforme des conseils municipaux et de caïdat. Les élections prévues par la réforme se dérouleront du 13 au 23 avril 1953 en dépit de la consigne des partis politiques : « Pas d'inscription, pas d'élection ». Il est hors de doute que de sérieuses pressions ont été exercées sur les Tunisiens pour les amener aux urnes et pour les persuader de se porter candidats » (*Le Monde*, 22 avril 1953).

colonial (16) des affrontements entre bandes armées et forces régulières de l'armée française sont signalés au Sud du pays. Les premières informations à ce sujet circulent à travers la rumeur publique. Les communiqués de presse, très laconiques, confirment la rumeur (17).

Les régions du Sud de la dorsale, excentrées par rapport à la « Tunisie utile » de la frange côtière très urbanisée, avaient connu, dans le passé, une relative autonomie à l'égard du pouvoir central. Pour établir son autorité, le pouvoir colonial dut y affronter et réduire une résistance exprimée les armes à la main, sans jamais obtenir les marques d'une résignation exemplaire.

Nés sur les terres les plus pauvres, à la merci des années de sécheresse, synonyme de famine pour les plus déshérités, expropriés dans les régions frontalières pour nécessité de défense du territoire, expropriés dans les régions minières, royaume du phosphate (18), expropriés le long de la voie ferrée de la Sfax-Gafsa construite pour l'exportation du minerai, expropriés sous forme de sédentarisation — cantonnement pour motifs d'aménagement du territoire avec implantation d'îlots de colonisation, privés d'une partie de leurs terres de parcours traditionnelles au bénéfice de la colonisation qui s'étend vers le Nord, soumis à l'autorité militaire (19), aux débordements de l'armée, de la légion étrangère et de ses « Joyeux » (20), soumis à l'administration sévère des contrôleurs civils et des caïds, les gens des tribus du Sud ont subi les premiers la destructuration sociale inhérente aux transformations économiques de la mise en valeur coloniale.

Les populations rurales du grand quadrilatère Gabès-Gafsa-Djerid-Medenine ont alimenté, de ce fait, une migration continue vers deux

---

(16) Les assassinats du gendarme Cicero à Porto-Farina et de trois gardiens de la paix à Moknine le 21 janvier 1952, du colonel Durand à Sousse le 22 janvier 1952 sont les premiers d'une série qui sera longue, tout particulièrement dans la région de Gafsa. Le plus retentissant des attentats contre des Tunisiens est celui du prince Azzeddine, bey du camp, successeur au trône, manœuvré par l'autorité française pour faire pression sur le bey, le 2 juillet 1953 à La Marsa. Maître Ghachem est abattu à Moknine le 22 avril 1953, Ahmed Belgaroui le 17 août 1953, etc. Pour l'assassinat de Cicero, Hamadi Zidane, Mohamed Naceur et Béchir Boudefra sont exécutés le 8 décembre 1952. Mohamed Ben Salah Ben M'hamed Karkoub, dit Chitane, Mohamed Ben Naceur Ben Ajmi, dit Loussif, et Ahmed Ben Mohamed, dit Maïou « tenus pour être les auteurs » de l'assassinat des gardiens de la paix de Moknine, sont exécutés le 27 mars 1952. Le Bureau politique du Néo-Destour publie une protestation à cette occasion. Dans son *Journal d'un septennat*, t. VII, *1953-1954*, le Président de la République Auriol fait état de ses incertitudes quant à la légitimité des condamnations à mort prononcées et des pressions subies pour faire procéder aux exécutions. Les auteurs du meurtre du prince Azzeddine et de Maître Ghachem seront fusillés les 14 et 21 avril 1954. Onze personnes sont passées par les armes après l'assassinat d'un gendarme à Gafsa le 14 novembre 1952.

(17) Les journaux d'opposition ou d'informations sont contrôlés. Des poursuites sont intentées pour « propos de nature à nuire à l'esprit des populations » aux journaux *Mission* organe du Néo-Destour, *L'Avenir de la Tunisie* organe du PCT et au quotidien *En Nadha*. Du 22 janvier au 12 septembre 1952, 14 publications en langue française et 15 publications en langue arabe ou étrangères, sont interdits.

(18) Environ 20 000 ha dès 1886.

(19) Les territoires du Sud, dans des limites qui ont varié légèrement au cours de la période coloniale, ont été placés sous autorité militaire dès le début du protectorat et le resteront jusqu'en 1958. Ils ne sont restitués aux pleins pouvoirs de l'administration tunisienne qu'après le bombardement de Sakiet Sidi Youssef du 8 février 1958, soit deux ans après la proclamation de l'indépendance, par les accords du 17 juin 1958 sur l'évacuation des troupes françaises de l'ensemble du territoire tunisien, sauf Bizerte.

(20) Bataillons disciplinaires.

pôles essentiels d'attraction : les centres miniers de la région (21), les villes, et, plus précisément, la capitale.

Les ouvriers tunisiens employés dans les mines sont pour la plupart des ouvriers temporaires ou saisonniers, mi-paysans, mi-ouvriers, retournant aux champs aux périodes de travaux ou dans les années qui permettent grâce à une pluviométrie moins avare, d'ensemencer des terres réservées au pâturage des moutons et des dromadaires en années de sécheresse. Les liens à la terre et à la tribu d'origine s'espacent lentement par des périodes de plus en plus longues passées à la mine, mais ils sont maintenus et renforcés dans les mentalités en tant que liens de référence et d'appartenance. Le recrutement à la mine lui-même continue à se faire sur une base tribale.

La perméabilité des frontières aux confins sahariens entre Libye, Algérie et Tunisie a traditionnellement favorisé la circulation des hommes et les échanges. Les ouvriers libyens (Trables), ceux du Sud algérien (Soufi) et marocain constituent dans les mines un quota important de la main-d'œuvre sédentaire.

Le commerce de bétail, sous forme de contrebande, mais aussi celui des armes favorisé par la proximité des frontières et la présence de l'armée reste une activité pour ainsi dire traditionnelle de la région.

C'est également le Sud qui a fourni, avec l'ensemble des campagnes, les principaux contingents coloniaux enrôlés dans l'armée française ; beaucoup d'hommes ont ici participé à différentes campagnes et sont familiarisés au maniement des armes. La littérature militaire les loue unanimement, ce sont de bons soldats.

A Tunis, les émigrés du Sud ont constitué depuis le début du siècle les premiers noyaux du prolétariat urbain autochtone : dockers, portefaix et revendeurs des marchés, charretiers, terrassiers, ouvriers minotiers, etc. Certains ont fréquenté l'Université de la Zitouna. Subissant les conditions de vie et de travail les plus défavorables, ils ont été les premiers récepteurs puis propagandistes et militants de l'action syndicale et des idéologies révolutionnaires (22). Tahar el Haddad et Mohamed Ali (23) sont nés à El Hamma de Gabès, Ali Jrad à Methouia (24), Belgacem Gnaoui, Ali el Karoui (25) et bien d'autres militants politiques et syndicalistes viennent également de la grande oasis de Gabès ou de ses environs.

C'est autour de petits groupes cimentés par la commune appartenance au village, à la famille au sens le plus large du terme, que les

---

(21) Les principaux gisements de phosphate en exploitation sont concentrés autour des agglomérations de Md'hilla, Moularès, Redeyef et Metlaoui. La région compte environ 10 000 mineurs en 1952-1953, mais les variations sont fréquentes entre 1953 et 1956 et souvent les chiffres sont absents. Cf. S. HAMZAOUI, *Conditions et genèse de la conscience minière en milieu rural. Cas des mineurs du Sud de la Tunisie*, thèse de 3e cycle, Ecole des hautes études, Paris, 1970.

(22) M. KRAIEM, *Nationalisme et syndicalisme en Tunisie, 1919-1929*, Editions UGTT, Tunis, 1976, souligne le rôle des gens du Sud et plus précisément de Gabès dans ce mouvement : « Parmi les gens du Sud émigrés à Tunis, les gabésiens constituaient le groupement le plus compact, mais aussi celui qui disposait d'une prise de conscience la plus aiguë » (p. 523).

(23) Fondateurs de la première centrale syndicale tunisienne la CGTT de 1924.

(24) Militant communiste depuis 1928. Secrétaire général du PCT de 1939 à 1948.

(25) Fondateurs de la deuxième centrale tunisienne la CGTT de 1937.

premières solidarités ouvrières se sont manifestées. Les liens au pays restés puissants, les contacts maintenus, les retours pour des périodes plus ou moins brèves, fréquents, ont favorisé la circulation des idées politiques et une prise de conscience sociale.

Pasteurs et paysans pauvres, ouvriers modernes et anciens soldats sont à la fois profondément marqués dans les régions du Sud par une tradition socio-culturelle essentiellement tribale et religieuse, le passage à l'armée, les influences du syndicalisme moderne (26), ses méthodes d'action et d'organisation et par les idéologies révolutionnaires popularisées par la presse politique et par l'action des militants.

Il n'est sans doute pas indifférent que ce soit dans ces régions qu'éclate une révolte armée qui s'étend à partir de 1953 et gagne, en remontant vers le Nord, l'ensemble des campagnes. L'impact réel de ce mouvement dit des « fellagha », nom donné aux paysans bandits d'honneur et coupeurs de routes, son histoire, sont très mal connus et rares sont les sources accessibles qui y font référence. Si lacunaires soient-elles, elles permettent néanmoins d'en tracer un premier bilan et de tenter une analyse de leur place réelle dans la crise de l'autonomie et de l'indépendance.

Si les conditions dans lesquelles les premiers groupes armés rejoignent la montagne restent inconnues, leur origine ne l'est pas : « les bandes viennent essentiellement des tribus de la steppe », et la rapidité avec laquelle leur nombre s'accroît est attestée

> 2 000 hommes en septembre 1953, 3 000 hommes en novembre (27) [...] mais en trois mois, malgré les mesures prises, ils firent sentir leur action du Sud tunisien à la Medjerdah, de telle sorte qu'à la fin du mois de juillet 1954, les bandes du Sahel et de Bizerte et surtout les bandes du Sud et du Centre occupaient la majeure partie du pays [...]. (28). Il faut bien admettre que de gré ou de force, toute la population bédouine a participé à cette action, lui donnant un caractère de soulèvement national (29). [...] A la fin de l'été 1954 [....] la France a dû se résoudre à envoyer dans la régence non seulement la presque totalité des troupes disponibles en Algérie, mais aussi des renforts importants prélevés sur la métropole et sur les forces françaises d'Allemagne (30). [...] Les « coff », traditionnellement ennemis comme les Hamama et les Majeur, les Zlass et les Ferchichi ne jouent plus [...]. L'Islam sert de ciment à ces tribus d'origine différente et recouvre les particularismes [...] Tous les « Mojahiddines » (31) prêtent serment sur le Coran [...]. Chaque bande a un « meddeb » (32) pour instruire les combattants dans la religion [...]. Nombreux sont ceux qui portent un écusson sur le calot avec la Chehada (33).

---

(26) Une chanson populaire née dans les mines rend hommage au Front populaire, à Blum, à Bouzanquet, secrétaire général de l'Union départementale des syndicats de Tunisie. Cf. S. Hamzaoui, *op. cit.*

(27) Capitaine A. Souyris, *Le Mouvement fellagha en Tunisie, expression d'une révolution sociale*, Centre de hautes études d'administration musulmane, 1er mars 1955.

(28) A. Souyris, « Le mécanisme de la révolution tunisienne, 1934-1954 », *Revue de la défense nationale*, octobre 1956, p. 1226.

(29) A. Souyris, *Le Mouvement fellagha en Tunisie*, *op. cit.*

(30) Général Cherrière, « Les débuts de l'insurrection algérienne », *Revue de la Défense Nationale*, octobre 1956, p. 1450.

(31) Combattants.

(32) Précepteur.

(33) Prière fondamentale de l'Islam.

Le recours à la protection ou à la bénédiction du Marabout, saint honoré par la tribu, est courant : « les fellagha de Beni Zid touchent avec leurs fusils la tombe de Sidi Chaoui et déposent à ses pieds des offrandes. Les Hamama font de même sur la tombe de Sidi Bou Riga [...]. A Gafsa, une cachabia (34) percée de balles alors que le combattant qui la portait est miraculeusement resté indemme circule pieusement de maison en maison. » Mais tous les combattants font « référence à la Nation tunisienne, capable de se gérer elle-même ». Ils ont tous le sentiment d'appartenir à une Nation.

Dans le courant des années 1953 et 1954, les bandes de fellagha, de plus en plus importantes, se sont organisées en une véritable armée nationale, c'est tout au moins le nom qu'ils se donnent. Chaque unité de cette armée possède une administration, une comptabilité, un journal. « Des combattants remplissent une formule d'engagement et obéissent à un règlement intérieur. » L'homme le plus lettré de l'unité a des fonctions importantes et reçoit le grade d'adjudant-chef, « les combattants font preuve d'un sens étonnant de la discipline, tant dans le domaine militaire que dans le domaine politique ». Les pillards sont exécutés « Il ne faut pas déshonorer les mojaheddines ». Les unités semblent obéir à un commandement unifié et à une stricte coordination des opérations ; à la fin de l'année 1954, le territoire est partagé en trois zones respectivement placées sous les ordres de Lazhar Chraiti, Sassi et Tahar Lassoued, « mais c'est Lahzar Chraiti qui est le chef suprême » et il porte des galons à quatres bandes (35).

En dehors des actions armées, les fellagha interviennent dans les affaires civiles des tribus. Les fellahs des zones où ils opèrent s'adressent à eux pour régler les litiges, « ils interviennent pour un partage de terres ou pour faire accéder des individus à la propriété privée, prise sur les biens collectifs des tribus ». Ils reçoivent les plaintes contre les fonctionnaires coupables de pratiquer le « bakchiche » dans l'exercice de leurs fonctions et rendent justice. Les « collaborateurs » musulmans des autorités sont parfois exécutés alors que les colons vivant isolés dans leurs fermes sont peu inquiétés et très rarement abattus. « L'un d'eux sera promené les mains liées à travers le village, puis relâché sans mal » ; le but recherché : « lui faire perdre la face pour détruire aux yeux des gens du village l'idée de la supériorité des occidentaux ».

Les besoins financiers des unités sont assurés par des prélèvements opérés chez les plus riches propriétaires qui sont taxés, mais qui reçoivent, en échange de cet impôt, un reçu qui leur servira de preuve de civisme (36).

Certains colons acceptent comme les Tunisiens de payer tribut aux fellagha contre promesse de n'être pas inquiétés et même d'être protégés contre les embuscades, tendues par les maquisards qui contrôlent la majeure partie des routes et des pistes, à l'exclusion des grandes voies nationales, tenues par l'armée. La tactique de l'em-

(34) Vêtement servant de manteau.
(35) Toutes ces informations sont tirées de A. SOUYRIS, *Le Mouvement fellagha, op. cit.*
(36) A. SOUYRIS, *Le Mouvement fellagha..., op. cit.*

buscade, très largement utilisée pour le harcèlement des troupes, épargne les civils, y compris les fonctionnaires français en exercice. Un officier français circulant en Jeep avec deux personnes dans sa voiture reçut le lendemain un billet à son nom rédigé en français « Tu es passé hier à l'endroit où nous t'attendions, il y avait une femme dans la voiture, nous n'avons pas tiré. Nous te retrouverons » (37).

Déclenchées semble-t-il de façon spontanée sinon isolée, les premières actions entraînent la formation de « bandes » qui, pour se soustraire à la répression de leurs actes rebelles, rejoignent la montagne et se regroupent autour du djebel Orbata (38), futur quartier général de la nouvelle armée.

Si aucune directive venant des partis politiques n'apparaît être à l'origine de ces premières prises d'armes, il est acquis que des contacts sont recherchés et progressivement établis entre les fellagha et les militants du Néo-Destour, d'abord à l'échelon local, puis au niveau supérieur, les militants du parti jouant le rôle de conseillers politiques. Les actions armées sont, au cours de l'année 1954, plus étroitement soumises à l'évolution de la situation politique. De plus en plus intenses jusqu'au printemps, elles s'atténuent ensuite, puis, au début de l'été, « brusquement vient l'ordre » de ne plus attaquer afin de « respecter le désir du Combattant Suprême », mais seulement de se défendre en cas d'attaque » (39).

Cet arrêt progressif des combats après l'ordre brusque est commandé par un fait nouveau la reprise des négociations.



L'année 1954 marque un point culminant de la crise coloniale française. Au Maroc comme en Tunisie, sont apparus les premiers signes d'une nouvelle guerre coloniale. Après la défaite de Dien-Bien-Phu (40), le nouveau gouvernement français présidé par Pierre Mendès-France se dégage de la guerre d'Indochine et ouvre la conférence de Genève. Parallèlement, une nouvelle orientation des rapports franco-tunisiens est annoncé par le discours de Carthage (41). Très préoccupé par un contexte qui pèse lourdement sur ses options, le gouvernement français, en dépit d'une opposition tenace, choisit pour la Tunisie, comme il le fera pour le Maroc, la voie du compromis.

Les protectorats maghrébins ne sont plus, depuis la deuxième guerre mondiale, la chasse gardée française d'autrefois. Partie intégrante de l'aire stratégique du monde occidental, ils sont l'objet d'un intérêt nouveau qu'un large courant politique américain traduit par

(37) Témoignage.

(38) Au pied du djebel Orbata, la région comprise entre Gafsa et Maknassy devient « un repaire quasi impénétrable de fellagha » (*Le Monde*, 23 février 1955).

(39) A. Souyris, *Le Mouvement fellagha..., op. cit.*

(40) La chute de Dien-Bien-Phu le 7 mai 1954 ne passe pas inaperçue en Tunisie ; elle est célébrée dans les quartiers populaires par la confection d'un plat qui prend le nom de « tagine Dien-Bien-Phu ».

(41) P. Mendès-France, accompagné du maréchal Juin, déclare à Carthage le 31 juillet 1954 après une entrevue avec le Bey Lamine : « Nous sommes prêts à transférer à des personnes et à des institutions tunisiennes l'exercice interne de leur souveraineté. »

une position anticolonialiste, ou tout au moins d'évolution rendue inévitable par l'ébranlement du monde colonisé et singulièrement des pays arabes. Le président démocrate Roosevelt a rencontré le sultan Mohamed Youssef avant même la fin de la guerre. En Algérie, Ferhat Abbas et le général Murphy ont eu des entretiens. En Tunisie où le bey est peu de choses, c'est aussi vers le mouvement nationaliste que s'est tourné l'anticolonialisme américain. La grande *American Federation Labour* (AFL) y a été le principal moteur de ce courant ; elle y a remporté d'importants succès, en particulier auprès du mouvement syndical, en soutenant les aspirations nationalistes (42).

Un courant français que l'on pourrait appeler « évolutionniste » a commencé aussi, avec un certain retard, à repenser les rapports coloniaux ; les méthodes d'exploitation directe, avec mise en valeur effectuée par une colonisation de peuplement tournée essentiellement vers l'agriculture et la fonction publique, sont dépassées. Une évolution politique et économique des colonies, rendue inéluctable par les maturations internes, peut ouvrir des perspectives infiniment plus larges et rentables au grand capital financier et industriel, s'il sait devenir le promoteur de ce nouveau développement au lieu de laisser la place à d'autres. Selon la phrase célèbre que prononcera plus tard le général de Gaulle, le colonialisme de papa est terminé. L'ère nouvelle qui s'ouvre doit devenir celle d'une nouvelle forme de rapports : la coopération (43). Employant le langage progressiste de l'anticolonialisme, les porte-parole de ces tendances renforcent le poids des courants anticolonialistes traditionnels de la gauche française au sens large du terme, anticolonialistes par idéologie ou par morale politique, parmi lesquels les mouvements nationalistes ont de tout temps cherché les appuis utiles à leur lutte émancipatrice. Face à ces courants qui se superposent et parfois dangeureusement se confondent au nom de l'intérêt national français, les tenants de la colonisation traditionnelle, très puissants au sein de la classe politique française, et liés par des liens de chair et d'intérêts aux vieilles formes d'exploitation coloniale, freinent par tous les moyens, y compris les plus violents, toute évolution politique. C'est en Algérie que ces liens sont les plus forts et qu'ils seront défendus avec le plus d'acharnement, avec le soutien d'une large fraction du peuplement français et européen d'Afrique du Nord. C'est qu'en effet, les perspectives d'évolution du contrat colonial comportent « une part du feu ». Ce sont les petits Blancs désespérément accrochés à la volonté d'être installés pour toujours dans des pays où ils ont fait souche, où ils

(42) Cf. Willard A. BELLING, *Modernisation and African Labour. A Tunisian case study*, Ed. Pre-eger, New York, 1965.

(43) « Je voudrais seulement rappeler ce que la France peut apporter au gouvernement tunisien, au peuple tunisien [...] car c'est eux qui peuvent prendre désormais les décisions dont dépendra le développement de ce pays [...]. Les entreprises françaises ne constituent pas un secteur isolé de l'économie tunisienne. Elles y sont intégrées pour le meilleur et pour le pire [...]. L'autre atout sur lequel la Tunisie peut compter, c'est le concours économique et financier de la France. Aujourd'hui les espaces économiques vont s'agrandir [...]. La coopération économique entre la France et la Tunisie se concrétise par la suppression des frontières douanières [...] qui permet à chacune des économies de bénéficier des avantages dont sont assurés les vastes ensembles dans la compétition internationale. « Discours prononcé par le Haut Commissaire de France en Tunisie, Roger Seydoux, à Sfax, le 17 janvier 1956.

ont vécu et travaillé parfois durement. L'indépendance, c'est pour eux, tôt ou tard, progressivement ou brutalement mais inéluctablement, le retour aux colonisés de l'espace économique et social qu'ils occupent (44). Ainsi toute solidarité ouvrière, tout schéma de classe se trouve submergé par les réalités de la décolonisation, comme ils avaient été dénaturés par les structures coloniales.

De l'autre côté des forces internationales, l'URSS, inquiète du renforcement de la position américaine en Méditerranée, ce qui accentue le déséquilibre entre les zones d'influence respectives des deux Grands, est favorable au maintien du contrôle de la région par la France. Les nécessités idéologiques ne lui permettant pas de contredire l'aspiration à l'indépendance, elle est favorable au compromis.

Mais, sur la scène internationale, ont surgi des forces nouvelles. La conférence de Colombo (45) prépare l'événement de Bandoeng (46), c'est-à-dire la première manifestation coordonnée des élites colonisées au pouvoir dans les nouveaux Etats indépendants du tiers-monde pour récupérer, à titre de partenaires et non de figurants, leur place dans la politique et l'économie mondiale, « vivre et laisser vivre ». La stratégie inaugurée, le non-alignement. Les grands acteurs de la Conférence afro-asiatique sont l'Inde, l'Indonésie et l'Egypte, leur grand soutien, la Chine. L'URSS n'est pas conviée au rassemblement.

C'est dans cette extraordinaire gestation que les négociations tunisiennes annoncées s'engagent en septembre 1954. Elles se déroulent sur deux plans.

Le plan officiel entre les représentants des gouvernements français et tunisien comprend, du côté tunisien, des ministres néo-destouriens et des notables que leur réputation de modération politique et une longue pratique du compromis rendent susceptibles de tempérer l'agitation coloniale qui se manifeste en Tunisie par des démonstraditions publiques sous le slogan de « la Tunisie française » et d'isoler l'action désordonnée mais meurtrière de « la main rouge » (47).

L'autre plan de la négociation, le plus décisif se situe à l'arrière-scène entre le gouvernement français et son véritable interlocuteur Habib Bourguiba, trop marqué aux yeux d'une opposition coloniale déchaînée pour que les plénipotentiaires français puissent lui accorder ouvertement la place officielle (48).

(44) Une des premières mesures du gouvernement tunisien autonome est le licenciement des petits agents de l'Office postal et de 107 ouvriers des Travaux publics, en janvier 1956. Parmi eux, quelques communistes qui avaient fermement pris position pour l'indépendance.

(45) Le 5 avril 1954.

(46) Du 18 au 24 avril 1955. Le communiqué final de la conférence prône la coopération économique et l'ouverture d'un fonds spécial des Nations unies pour le développement ; ce sera le PNUD.

(47) Groupes terroristes responsables de plusieurs attentats contre des nationalistes tunisiens dont celui du dirigeant néo-destourien Hedi Chaker le 12 septembre 1953, mais aussi contre des libéraux français, partisans du compromis.

(48) Habib Bourguiba incarcéré dans le Sud à partir du 18 janvier 1952, puis à l'île de la Galite, a été transféré dans les environs de Paris en résidence surveillée ; il confère régulièrement avec les plénipotentiaires tunisiens, les responsables de son parti, des militants, des étudiants ; parallèlement il poursuit des entretiens avec des hommes politiques influents de la IV[e] République, les hommes d'Etat français, notamment aux étapes cruciales de la négociation.

La première exigence présentée du côté français avant d'engager toute discussion sur le fond, est la cessation des actions armées sur le territoire de la Régence et la reddition des fellagha. La France ne négociera pas sous la menace des armes. Admise par les Tunisiens, cette condition préalable reste à être appliquée par les combattants eux-mêmes.

Des tractations avec les fellagha sont alors menées par des membres responsables du Néo-Destour occupant parfois parallèlement d'importantes fonctions au sein de l'UGTT, la référence à la centrale syndicale semblant constituer un atout pour les négociateurs destouriens. Entreprises dès la fin du mois de septembre, ces tractations n'aboutiront à un accord que trois mois plus tard. Au terme de quelles exigences, de quelles garanties ?

> En 1954, aussitôt après les accords de Genève, l'esprit de Genève passe en Afrique du Nord. 1 500 fellagha cernés par 80 000 gendarmes, CRS et soldats français reçoivent « l'aman », c'est-à-dire non seulement le pardon de leurs crimes, crimes de guerre ou de droit commun, mais aussi les honneurs de la guerre. Certes, théoriquement, ils rendaient leurs armes, mais ils avaient gagné puisque la France reconnaissait l'autonomie tunisienne (49).

Le nombre des hommes qui participent aux opérations de reddition des derniers jours de décembre 1954, le volume des armes « rendues sans discuter » — il s'agirait surtout de vieux matériel et de « fusils rouillés » — laisse penser que plus qu'une reddition définitive, les fellagha ont accepté une sorte de trêve, leurs chefs s'étant convaincus que leur geste était nécessaire pour laisser à la négociation ses changes d'aboutir. Toutefois, Lazhar Chraiti ne se rend pas personnellement (50). A l'occasion de cette reddition, on a pu constater avec étonnement l'effacement des notables traditionnels. Les hommes sont tous issus de familles pauvres, aucun « chef de tente » ne se trouve parmi eux (51).

Loin d'être accueillie avec enthousiasme par l'opinion publique tunisienne, la reddition et la très large publicité qui lui est faite provoquent un malaise dans la population et parmi ses représentants politiques.

> Maintenant que la résistance nationale est liquidée, je ne vois pas ce qui nous reste à préserver et qu'une divergence de position eût pu compromettre [...]. Les actualités cinématographiques dans tout Broadway annonçaient sur affiches lumineuses « la reddition des fellagha ». On voyait aussi la caserne Saussier avec des armes en tas et en faisceaux, et une bande de mercenaires marocains en train de tripoter là-dedans avec des sourires de sauvages, et même le général de La Tour, le commentaire du speaker voulait dire à peu près que le problème tunisien était liquidé grâce à Mendès-France (52).

---

(49) F. LUCHAIRE, « L'Union française et l'Islam », *Revue de la Défense Nationale*, juillet 1956, p. 841-842.
(50) Cette version communément admise est refusée par le général BOYER DE LA TOUR, *Vérités sur l'Afrique du Nord*, *op. cit.*, qui dit avoir refusé la reddition de Chraïti.
(51) SOUYRIS, *Le Mouvement fellagha en Tunisie*, *op. cit.*
(52) Lettre inédite de Bahi Ladgham à Salah Ben Youssef du 7 janvier 1955.

Toutefois, ce préalable dépassé, les entretiens de Paris entrent dans leur phase constructive. L'ampleur du compromis exigé par la France, qui entend conserver le contrôle militaire et civil du Sud et des frontières (53), la direction de la défense, de la police et des Affaires étrangères, plonge le pays dans le doute quant à la possibilité d'une entente honorable avec la France. Les débuts tant attendus de la guerre d'Algérie le 1er novembre 1954 — mais les Algériens se sont battus déjà aux frontières du Sud aux côtés des Tunisiens comme ils se sont battus aux frontières marocaines — sont de nature à remettre tout en cause.

La chute du gouvernement de Mendès-France provoque pour un moment l'arrêt des pourparlers (54). Toutefois, en dépit des difficultés, une volonté réciproque d'aboutir coûte que coûte à un accord rapide est évidente.

On souhaite, du côté français, conclure avant la conférence de Bandoeng annoncée pour le 18 avril 1955 (55).

A la fin du mois d'avril, le protocole d'accord est signé.

De l'autonomie à l'indépendance la crise politique et sociale

La reconnaissance officielle de l'autonomie interne provoque incontestablement à Tunis un soulagement et le retour de Bourguiba un réel enthousiasme.

Mais loin de faire l'unanimité, la conduite des négociations de Paris, l'ampleur des concessions à la France qui conserve des pouvoirs essentiels, et surtout la poursuite de la répression dans le pays, laissent planer bien des doutes, des mécontentements, des critiques (56).

Il y a plus. Une opposition ouverte s'est déclarée dès le début des pourparlers. Celle du secrétaire général du parti néo-destourien, Salah Ben Youssef (57), encore en exil. Dès le mois de novembre 1954, dans une série de déclarations publiques, le secrétaire général du Néo-Destour a exprimé ses réserves quant aux termes de la négociation et avancé des exigences plus radicales quant au contenu de l'autonomie dont il accepte en un premier temps le principe. En contact avec les membres du gouvernement tunisien chargés de la

(53) P.A. Martel : « Le cas des territoires du Sud bloque l'ensemble des pourparlers ». La France veut y maintenir ses troupes et une autorité complète avec nomination directe des caïds. Les Tunisiens opposent « qu'il faudrait craindre qu'une agitation ne se produise dans le Sud si la thèse française n'était pas adoucie » (*Le Monde,* 30 janvier 1955). « Et les mauvaises langues disent que l'Assemblée française espère la rupture » *The Times,* 29 janvier 1955),

(54) *Le Monde,* 8 février 1955.

(55) *Le Monde,* 3 avril 1955.

(56) Au cours d'un dîner de 300 couverts, offert par le Bureau politique à l'occasion du retour de son président, Lazhar Chraiti quitte le dîner en déclarant « que ces réjouissances doivent être mêlées d'amertume tant que nos anciens camarades restent en prison ou en exil » (*The Times,* 4 juin 1955).

(57) C.-A. JULIEN, « Un épisode de la lutte pour l'indépendance tunisienne ; l'affrontement de Bourguiba et de Ben Youssef », J. BESSIS, « Une diatribe qui éclaire l'histoire » et l'« interview inédite de Salah Ben Youssef » (Charles Saumagne), *Les Temps Modernes,* mars 1976.

négociation, il rencontre, à Genève, Tahar Ben Ammar, Mongi Slim, puis, au Caire, Mongi Slim accompagné de personnalités destouriennes. A mesure que la négociation avance, Salah Ben Youssef durcit ses positions et multiplie les déclarations fracassantes. Les milieux politiques français craignent son influence, se méfiant des liens qu'il a su établir dans les dernières années passées en Orient arabe et de la place qu'il a occupée tant à Colombo qu'à Bandoeng où il dirige une délégation maghrébine présente au titre d'observateur, et où il se livre à une attaque non ambiguë de la politique française. A la signature des accords, il les dénonce comme contraires aux aspirations de la nation à l'indépendance et les définit comme un pas en arrière : « les signer pour les imposer, c'est en définitive faire la guerre au peuple tunisien ».

Rentré à Tunis, en septembre 1955, après la levée de l'interdiction qui pèse sur lui, il est accueilli par une imposante manifestation de bienvenue, évaluée à 15 000 personnes, conduite par Habib Bourguiba, à la tête des principales personnalités politiques du pays.

Après un bref temps de silence, Ben Youssef prend ouvertement la tête d'une opposition qui se cristallise autour de sa personne, et dans une série de discours très virulents (58), il appelle à la lutte pour l'abolition des conventions. Une bonne partie de la presse politique prend plus ou moins ouvertement position en sa faveur (59).

Behi Ladgham, membre du Bureau politique rentré à Tunis en octobre, est accueilli par Bourguiba et Ben Youssef à la fois. Il déclare : « Nos différends sont superficiels » (60). Il n'en est pourtant rien. Plus d'un tiers des cellules du parti se sont déjà rangées derrière Ben Youssef, la crise interne au parti néo-destourien est grave, l'effervescence s'étend, le climat est lourd. Le Bureau politique du parti décide l'exclusion de Ben Youssef « pour activités fractionnelles », le 11 novembre. Le 30 novembre Ben Youssef annonce la constitution d'un contre-parti, « le Secretériat général » face au « Bureau politique ».

Le Néo-Destour est profondément divisé entre partisans et adversaires de l'autonomie, entre partisans de Bourguiba et partisans de Ben Youssef.

Il est aussi vain de nier l'importance des rivalités personnelles en politique que de réduire les dissensions politiques à la dimension de ces seules rivalités. La collaboration des deux plus fortes personnalités du Néo-Destour a toujours été délicate. La place qu'occupe désormais Habib Bourguiba non seulement à la tête du parti, mais

---

(58) Dont celui prononcé à la grande mosquée le 7 octobre 1955. Le 19 novembre 1955, il déclare : « J'ai pris la décision de rentrer à Tunis pour travailler pour le bien de la patrie et de la religion de Dieu. » Sur le déroulement de la crise youssefiste on peut consulter A. Coret, *La Lutte contre l'opposition politique en Tunisie, 1955-1958*, mémoire d'études supérieures de la Faculté de Droit et Sciences économiques, Paris, 1958 ; J. Mercier, *Les Partis politiques en Tunisie, 1955-1962*, diplôme d'études supérieures de Sciences politiques, Paris, 1963 ; B. Chabbi, *La Crise youssefiste et l'évolution du régime politique tunisien*, mémoire d'études supérieures des Sciences politiques, Faculté de Droit, Paris, 1963.

(59) Les hebdomadaires *El Ykda* (L'Eveil), *Sada Ezzitouna* (L'Echo de la Zitouna), *El Ousbou* (La Semaine), et surtout le principal quotidien destourien de Tunis, *Essabah* (Le Matin), lui sont ouvertement favorables.

(60) *Le Monde*, 11 octobre 1955.

des destinées du pays, ses rapports privilégiés avec la France, laissent peu de chances à Ben Youssef de jouer un rôle de premier plan.

Mais surtout, et au-delà du problème précis de l'étape de l'autonomie acceptée par le président du parti et admise par l'ensemble des membres du Bureau politique, alors qu'elle est rejetée par le secrétaire général et ses partisans qui lèvent l'étendard du combat pour l'indépendance immédiate et inconditionnelle, d'autres questions politiques sont en jeu. Derrière cette opposition formelle, car désormais l'indépendance tunisienne est inéluctable, se pose la question du choix des alliances extérieures, du « camp » que choisira la Tunisie indépendante. Ben Youssef, lié au monde arabe, en a adopté la stratégie unitaire sous le leadership égyptien, alors que Bourguiba ménage les étapes du désengagement français. Il reste que le compromis aux deux pôles du Maghreb risque d'isoler l'Algérie où la guerre d'indépendance se développe dans des conditions difficiles avec le soutien des Etats arabes et de l'Egypte en tout premier lieu, elle-même engagée dans une épreuve de force avec les puissances occidentales européennes dont la France, épreuve qui verra son dénouement dans la guerre de Suez.

La guerre d'Algérie et la solidarité arabe, très sensibles aux masses tunisiennes, renforcent les appuis sur lesquels compte Ben Youssef.

Ainsi, avant même que l'indépendance ne soit acquise, le jeune Etat affronte sous l'appellation d'« agitation Youssséfiste » sa première crise politique, celle des futures orientations de sa politique étrangère.

Mais à côté de cette crise politique, une profonde crise sociale agite le pays, qui n'a jamais connu depuis 1952 un réel retour au calme.

La disette sévit dans les campagnes (61). Des émeutes de la faim sont signalées à Sfax, à Béjà en février 1955, à Téboursouk, au Kram en avril, à Gafour en septembre. « Les hommes réclament du travail et volent du pain » (62).

Des grèves, souvent très dures, touchent l'ensemble du pays (63) mais les revendications sociales restent sans solution (64).

Plus de 30 % de la population active masculine est inemployée. En 1952, 5 000 ouvriers sont licenciés dans le bâtiment et les Travaux publics, 1 400 dans les mines, 200 aux PTT, un millier chez les travailleurs de l'Etat. En 1953 et 1954, la vague de licenciements se

(61) La France achemine d'urgence des denrées pour alléger « la famine engendrée par la sécheresse ». Des exodes de la faim sont signalés en provenance des régions du Sud et du Centre vers le Cap-Bon (*Le Monde*, 22 mai 1955). « Impossible ici d'oublier la famine. Elle campe aux portes du pays. Elle a son quartier général dans les sables du Sud. Que la pluie manque et la famine remonte en grand cortège vers le Nord ». Georges Duhamel, « Le prince Jaffar », cité dans mémoire présenté par le Parti communiste tunisien à la 6e session de l'ONU (27 janvier 1952).

(62) *Le Monde*, 19 avril et 13 septembre 1955.

(63) Les mines du Sud, du Nord, de l'Est, les ports, les chantiers du bâtiment, les carrières, les briquetteries, les chantiers de l'arsenal de Ferryville, les postiers, les travailleurs de l'Etat, etc.

(64) Les revendications ouvrières portent sur l'augmentation des salaires, le relèvement du taux des allocations, l'ouverture de chantiers et la création d'emplois pour résorber le chômage, l'arrêt des licenciements, de nouvelles conventions collectives, l'institution de la Sécurité sociale.

poursuit : 150 ouvriers sont lokoutés à la mine de Touireuf, la carrière de Karouba débauche 60 % de son personnel. A Tunis, les établissements Orosdi-Back le licencient en totalité, etc. On évalue à 29 000 le nombre de salariés licenciés entre 1952 et 1955.

Ces licenciements sont dus en partie à l'augmentation des tâches et à la mécanisation. A la mine de Moularès, la tâche est passée dans plusieurs chantiers de vingt-quatre à quarante-huit berline heures. A Touireuf, depuis janvier 1953, de dix à dix-huit wagonnets, tandis que le mineur doit perforer trente mètres au lieu de dix-huit. A Djalta, la tâche primitivement fixée à huit berlines est passée à dix-huit, etc. A la carrière de Karouba, l'installation de nouveaux concasseurs a permis un licenciement massif des ouvriers.

Des conseils syndicaux entiers sont licenciés quinze membres à Moularès, vingt et un à Mdilla, deux formations syndicales à Touireuf. A Ferryville, des syndicalistes français sont licenciés et renvoyés en France.

Belhassen Khiari, secrétaire de l'USTT, dénonce dans une conférence de la centrale « contre le chômage et pour le développement », tenue le 17 avril 1955, « les bluffs, tel celui de la relance, qui démontrent que la Résidence générale, le gouvernement et les organisations patronales espèrent obtenir avec l'aide des dirigeants de l'UGTT que la classe ouvrière « au nom d'un prétendu intérêt national » abandonne ses revendications, tandis que les exploiteurs colonialistes et capitalistes ne cèdent rien de leurs prérogatives et profits. A la même conférence, un représentant des dockers de la Goulette déclare : « ... Je vais vous citer un exemple de la mécanisation : la société des phosphates de Kalaa-Djerda, pour licencier 200 ouvriers, vient d'avoir un emprunt de 150 millions pour la construction d'une installation mécanique à la Goulette ». Le secrétaire de l'Union locale de Béjà, Ben Aïssa, s'exprime en ces termes

> ... la situation de la jeunesse de notre pays est dure, triste, sombre [...] contrastant avec notre époque où apparaissent si grandes les ressources naturelles et celles résultant de l'application de la science et de la technique modernes. Il est vrai que la situation de la jeunesse varie également de la ville à la campagne, néanmoins il y a un trait commun qui caractérise cette situation, c'est le retard lamentable des campagnes dans tous les domaines du développement économique, social, culturel et politique [...]. Des centaines de milliers de jeunes se trouvent au chômage complet, à cela il faut ajouter un nombre important d'ouvriers agricoles, chômeurs complets ou partiels, plus de 200 000 ouvriers sans terre, réduits au pire esclavage « khammès », les paysans pauvres qui se chiffrent à plus de 450 000 sont privés de tous les moyens nécessaires à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Arrestations et licenciements massifs pour « entrave à la liberté du travail et désordre » affectent l'ensemble du territoire, les ouvriers agricoles débraient et manifestent sur les fermes, provoquant parfois l'intervention de l'armée pour les déloger (65).

---

(65) En juillet et août de longues grèves éclatent sur les terres du Président du Conseil Tahar Ben Ammar. A la ferme Grémeaud en grève, des échauffourées ont lieu. La troupe tire faisant un mort. Aux obsèques de la victime, le secrétaire

Rafles, nettoyages de régions à fellagha se poursuivent (66). Les mesures d'amnistie restent rares et sélectives.

Dans les mines du Sud, trente-deux grèves sont dénombrées en 1955 (67). Les mineurs des deux centrales syndicales réalisent l'unité d'action en dépit des pressions subies (68).

Le 23 mars 1955, plus de 60 000 travailleurs débraient sur l'ensemble du pays pour obtenir une augmentation de salaires. La commission centrale des salaires (69), réunie en août demande une augmentation générale des salaires de l'ordre de 30 %. La grève générale est décidée le 10 août si aucune mesure donnant satisfaction à la revendication ouvrière n'intervient. L'USTT propose à la commission administrative de l'UGTT réunie à Sfax, la préparation commune de la grève générale. L'UGTT refuse, puis rétracte son mot d'ordre de grève. Sa participation et son soutien au gouvernement lui imposent une sorte de pause. La grève générale n'aura pas lieu.

Mais depuis le mois de septembre, des actions armées sont signalées dans le Sud toujours occupé par l'armée française. D'âpres combats sont signalés en début d'octobre dans la région de Gafsa et de Redeyef, 200 algériens soufi seraient aux côtés des combattants tunisiens (70). L'insécurité règne à Gafsa et aux frontières ; à partir du Sud, le pays s'embrase à nouveau.

En novembre et décembre 1955, à quelque temps d'intervalle, Salah Ben Youssef pus Habib Bourguiba se rendent dans le Sud pour rallier à leurs positions respectives la population. Le secrétaire général y dénonce les conventions qui maintiennent les troupes d'occupation, la répression qui pourchasse toute opposition et exalte la lutte anti-impérialiste, le combat algérien, la cause arabe. Mais, reprenant d'anciens propos, il répète aux mineurs venus l'écouter : « Notre parti groupe en son sein tous les éléments de la population. Les ouvriers y

---

général de l'UGTT, Ahmed Beb Salah, déclare : « Nous sommes prêts à reprendre le fellaghisme qui a fait ses preuves, pour mettre fin à cette politique de violences » (*Le Monde*, 11 décembre 1955). Les revendications syndicales présentées par l'USTT pour les ouvriers agricoles demandent : 1) 350 F par jour ; 2) le bénéfice des allocations familiales ; 3) la réglementation du licenciement et de l'embauche. 4) la limitation à 2 080 heures par an des heures de travail et l'application au-dessus de la législation des heures supplémentaires ; 5) l'extension à l'agriculture de toute la législation du travail applicable à l'industrie ; 6) l'amélioration de l'habitat et la construction d'écoles et de dispensaires ; 7) la publication du statut des ouvriers agricoles attendu depuis de longues années. Le IVe congrès de l'USTT tenu du 5 au 7 octobre 1954 précise ces revendications en réclamant une augmentation de salaires sur la base de 80 % du salaire de l'industrie et du commerce, la suppression des abattements de zone, la classification professionnelle et l'octroi des avantages en nature (résolution sur les ouvriers agricoles).

(66) Le fellagha Yacoubi est abattu le 29 mars 1955 ; vingt-deux arrestations sont opérées parallèlement (*Le Monde*, 3 avril 1955).

(67) Alors qu'une seule grève est signalée pour 1953 et une seule encore pour 1954. Cf. S. HAMZAOUI, *op. cit.*, p. 25, mais l'auteur n'explique pas cette étonnante disproportion. La même source cite 8 194 ouvriers pour l'ensemble des mines du Sud en octobre 1955. Les chiffres manquent pour novembre et décembre. Vingt et une grèves seront signalées en 1956.

(68) Une circulaire de la CISL circule, interdisant tout contact avec les syndicats affiliés à la FSM.

(69) La commission centrale des salaires comprend pour les syndicats : quatre représentants de l'UGTT, deux représentants de l'USTT, un représentant de Force ouvrière et un représentant de la CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens). *Le Monde*, 9 août 1955.

(70) *Le Monde*, 19 octobre 1955.

ont leur place. Chez nous, il ne doit pas y avoir de lutte de classes. Tous les Tunisiens sont à des degrés divers exploités par le colonialisme. Tous doivent s'unir pour en venir à bout. Prenez garde au danger de vous considérer comme une partie autonome du peuple tunisien ». Cette déclaration rejoint à s'y méprendre les positions maintes fois exprimées et depuis longtemps par le président du Destour. Les deux leaders s'opposent, mais au nom du même principe d'unité nationale, et ce n'est pas au plan social interne que se situe leur différend.

Le président du Bureau politique lance un appel au calme et promet des réformes. S'adressant à Redeyef aux Algériens présents dans la foule, il conseille aux rebelles « de négocier plutôt que de combattre les chars ». Il est accompagné dans sa tournée par le secrétaire général de l'UGTT. Une fois de plus, l'appui de la centrale syndicale constitue une garantie susceptible de rallier les ouvriers. Parallèlement, des mesures destinées à apaiser les rancunes et à obtenir des ralliements sont adoptées : licences de commerce et 3 000 ha de terres sont distribués à d'anciens fellagha. Les ministres Mongi Slim et Mohamed Badra remettent en fin décembre à Sidi Bou Zid soixante-cinq lots de vingt-deux hectares à des fellagha pour « services rendus à la patrie ».

Devant l'affrontement que l'ensemble des problèmes en jeu et l'opposition désormais irréductible rendent inévitable, comment se répartissent les forces politiques, comment se déterminent les différents courants de la base politique ?

Héritière d'un riche passé de luttes sociales et politiques, du plus ancien et du mieux structuré des partis nationalistes maghrébins, d'un parti communiste aux racines tout aussi anciennes et à l'impact relatif non négligeable, héritière d'une expérience syndicale complexe marquée par les premières tentatives de constituer une organisation autonome des travailleurs, dotée de la plus importante centrale syndicale d'Afrique du Nord, la Tunisie se trouve brutalement dépassée — dans le patient et persévérant effort de ses élites pour conquérir, par le biais du jeu politique et l'appui des masses, l'émancipation du pays — par la situation internationale et les nouveaux rapports de force qui s'en dégagent, par la pluralité des courants internes et par la poussée populaire, à des bouleversements sociaux.

L'énoncé d'un projet politique d'édification d'un Etat national moderne à l'exemple de l'opulente Europe, et avec son appui, a été formulé par l'aristocratie de fonction urbaine et lettrée avant même l'instauration du protectorat (71). Mais son incapacité à briser les carcans de l'archaïsme pour déclencher un processus de modernisation économique tout en protégeant la personnalité arabo-islamique et ses traditions contre un mimétisme destructeur des croyances et valeurs propres a accéléré la pénétration progressive, puis l'installation de la domination étrangère.

En entreprenant la destruction des structures traditionnelles essentiellement à son profit, la colonisation a aggravé dans les masses rurales, partiellement ou complètement dépossédées et atomisées,

(71) Cf. M. KRAIEM, *La Tunisie pré-coloniale*, Tunis, Société tunisienne d'éditions, 1973.

une misère déjà profonde, créé une hostilité globale et irréductible à son égard et renforcé dans les mentalités le poids des traditions en même temps qu'elles se perdent dans la pratique sociale quotidienne.

> Pour certaines couches populaires, la tradition fournit des convictions auxquelles on peut s'accrocher dans une phase d'incertitude et de dérèglement du monde ; elle procure un système sécurisant qui permet aux gens d'éviter de sombrer dans le déséquilibre psychologique et la clochardisation culturelle. Pour d'autres milieux populaires, la tradition constitue seulement le système le plus opératoire, celui qu'il connaissent le mieux, qui les met le plus à l'aise et auquel ils s'accrochent faute d'un système de rechange cohérent et convaincant... (72).

L'aménagement du protectorat, l'essor d'un enseignement français démocratique et laïc relativement accessible à ceux qui ont des moyens suffisants pour assurer les frais scolaires a privé l'ancienne aristocratie des notables, du quasi-monopole de la culture et a favorisé l'élargissement d'une élite plus plébéienne recrutée dans les couches moyennes (73). Formée et acquise aux grands principes du monde moderne, l'élite nouvelle est ouverte à ses idéologies. Mais le contenu même de cet enseignement glorifiant l'Etat national, les marques de supériorité occidento-raciale dont il est imprégné ont parallèlement renforcé l'assise solide du sentiment et du combat nationaliste pour l'édification d'un Etat national propre, et forgé son parti.

> Mais nous avons toujours pensé que c'était manifester à la France une confiance bien précaire et une amitié bien fragile que de lier sa présence et son avenir à l'éphémère politique de force contraire aux traditions et aux principes qu'elle nous a enseignés dans ses écoles et ses facultés (74).

La classe politique qui prépare et assure l'indépendance se définit par une homogénéité relative sur le plan de l'origine sociale, de la formation culturelle, mais pas forcément par un monolithisme idéologique. Les forces politiques tunisiennes à la veille de l'indépendance sont en effet constituées d'un pôle principal gravitant autour du Néo-Destour mais aussi de divers courants en position plus marginale.

Les restes des vieilles générations réformistes de notables groupés autour de la maison beylicale ne constituent pas un parti. Leur rôle politique n'est pas pour autant négligeable. Détenteurs des charges plus fictives que réelles de l'Etat tunisien, ils en ont constamment soutenu les droits contre les empiétements du pouvoir colonial et préconisé des réformes tout en composant et en collaborant amplement avec le pouvoir en place. Représentant les grands organismes de l'Etat, ils ont joué le rôle d'intermédiaires entre la cour, l'autorité française et le Néo-Destour qu'ils ont soutenu avec modération et prudence, lui rendant parfois d'appréciables services. Evitant à leur

---

(72) M. Guessous, *Lamalif*, n° 64, juillet 1974 (Casablanca).

(73) Et assez étroitement circonscrites aux régions côtières et urbanisées, l'écrasante majorité des diplômés français vient de la région de Tunis, du grand Sahel et de Djerba.

(74) Déclaration de Habib Bourguiba, *Le Monde*, 2 février 1955.

égard toute polémique excessive, les menaçant à l'occasion de trop vastes abandons, mais les soutenant dans toutes leurs tentatives de résistance, le Néo-Destour a su les utiliser habilement comme « cheval de Troie » dans la place française. Le Parti influence de plus en plus directement les positions des notables et favorise une collaboration parfois étroite, facilitée par des liens de famille nombreux. Dans les négociations d'autonomie interne, les notables jouent un rôle marquant mais pour le compte du Néo-Destour, et ce sera leur dernier rôle. Hommes politiques avisés, ils le redoutent, nantis, ils craignent les changements sociaux, loyalistes, ils souhaitent éviter l'effritement de l'autorité beylicale, source de leurs privilèges. Salah Ben Youssef, notable lui-même et lié à la cour, est susceptible de contrôler un courant assez fort pour empêcher une trop étroite concentration du pouvoir de décision entre les mains des dirigeants du Bureau politique. Sa personnalité, plus que les positions nouvelles et teintées d'extrémisme qu'il adopte, lui valent une certaine sympathie et des soutiens parmi les notables, et à la Cour. Encore présents au sein du premier gouvernement de transition après l'autonomie, ils évitent pour la plupart, de prendre position entre les deux tendances opposées du Néo-Destour, espérant ainsi pouvoir jouer un rôle d'arbitres. Leurs aspirations sont ainsi définies : « La Tunisie de demain sera une monarchie constitutionnelle, le pouvoir monarchique se couvrant du principe démocratique sera cette force modératrice et conciliatrice indispensable à l'équilibre de notre jeune Etat... Les frontispices de nos institutions futures porteront les mots "Liberté, Tolérance, Justice sociale" » (75).

Toutefois, les propriétaires terriens groupés dans l'Union générale des agriculteurs tunisiens » (UGAT), effrayés par les mouvements paysans, s'élèvent contre « le recours au droit de grève pour les ouvriers agricoles qui n'est pas fondé », reprochant « au gouvernement en place de n'avoir pas proclamé sa volonté d'imposer le respect des lois en vigueur en ce qui concerne la protection des biens et des personnes ». L'étroite alliance entre les syndicats UGTT vue comme les responsables de l'agitation sociale et le BP du Néo-Destour rejette l'UGAT du côté de l'opposition yousséfiste.

L'Archéo-Destour est un petit parti dirigé par les vétérans du premier mouvement destourien jouissant de quelques liens solides à la fois parmi les notables, dans le petit artisanat urbain et les milieux de la Zitouna (76). Son irréductibilité au Néo-Destour tient davantage à de vieilles querelles liées à la scission du parti en 1934 qu'à des divergences politiques fondamentales. Elle s'adresse surtout aux méthodes du Néo-Destour jugées totalitaires et aux tendances

---

(75) Déclaration du Président du Conseil, Tahar Ben Ammar, *Le Monde*, 7 juillet 1955.

(76) Loin d'être uniquement le dernier retranchement du conservatisme, l'Université de la Zitoura est un milieu complexe. Parmi ses professeurs les plus réputés, des personnalités comme Tahar Ben Achour ou son fils Fadhel Ben Achour sont ouverts aux idées libérales. Quant aux étudiants, tous issus de milieux modestes, la bonne bourgeoisie citadine, y compris les professeurs les plus conservateurs de la Zitouna envoient leurs fils à l'école française — ils ont en commun l'attachement à une revalorisation de la culture arabo-islamique qui leur est enseignée, leur culture française faible ou nulle les plaçant en situation défavorisée, notamment au niveau de l'emploi dans la fonction publique.

hégémoniques de ses leaders qui ne les ont pas ménagés par souci de consolider leur propre influence.

Dans les temps forts de la période coloniale, au cours des crises qui l'ont traversée, la revendication maximaliste de l'indépendance a été formulée par l'un ou l'autre des deux Destours à l'adresse des colonisateurs, à la fois comme l'énoncé d'un projet à longue échéance, et le projet est commun à tous, et comme une menace visant à pousser à l'aboutissement d'un projet plus immédiat de réformes, mais aussi à l'adresse du groupe adverse, dans un but de démarcation ou de surenchère destiné à renforcer l'impact du courant qui l'énonce dans l'opinion populaire. Rejetés souvent sur des positions conservatrices et islamisantes, certains archéo-destouriens renouent à l'occasion des liens à gauche, liens qui remontent à la naissance des différents partis dans les années 1920, et collaborent au sein d'organisations culturelles ou sociales inspirées par les communistes et où différentes tendances s'expriment hors du contrôle néo-destourien (77).

Dans la crise de l'autonomie, l'Arché-Destour rejoint très tôt les positions exprimées par Salah Ben Youssef. A l'issue des travaux de son congrès national d'avril 1955 il « s'oppose à une autonomie illusoire et par étapes ». Les références à l'Arabo-islamisme, l'hostilité au Néo-Destour et l'ostracisme dont ses membres sont l'objet, favorisent les rapprochements. De violents affrontements opposent archéo- et néo-destouriens. A Tunis, à Msaken, à Sousse, on compte des victimes (78). L'Université de la Zitouna devient, dans la capitale, un centre de fermentation hostile au Néo-Destour.

A l'autre pôle politique, le Parti communiste tunisien, parti ouvrier et internationaliste selon ses principes, procédant d'une histoire qui le dépasse de loin mais le lie étroitement, limité dans l'élaboration de sa stratégie interne à la marge étroite que lui laisse sa dépendance à l'égard de « la ligne générale » fixée par la direction prépondérante du mouvement communiste international, ligne médiatisée, de surcroît, par la direction du Parti communiste français, traverse, dans la transition vers l'autonomie puis l'indépendance, la crise sans doute la plus décisive de son histoire. Hétérogène dans sa composition ethnique, le Parti communiste tunisien rassemble dans ses rangs des Tunisiens musulmans et juifs, des Italiens, des Français, etc., issus la plupart du temps de milieux populaires. Il est remarquable en particulier de constater l'absence quasi totale d'intellectuels tunisiens musulmans dans ses rangs dans la période coloniale et jusqu'aux années qui précèdent l'indépendance. Quel que soit la faiblesse de « l'arabisation » du parti, ses militants arabes viennent essentiellement du petit peuple. Son recrutement inter-ethnique lui a valu de la part des nationalistes, tout au long de son histoire, la persistante accusation d'être un parti non national, non musulman, cosmopolite en un mot. La référence xénophobe trouve en situation coloniale un terrain de prédilection.

Jouissant de conditions objectives favorables, le parti a pris entre

---

(77) Par exemple le Comité pour la paix, puis l'Union des femmes de Tunisie, Tunisie-URSS et Tunisie-Chine.

(78) Entre autres, Abdelkrim Gamar, membre de la Commission exécutive de l'Archéo-Destour, est tué à Msaken (*Le Monde*, 17 mars 1955).

les années 1943 et 1946 l'allure d'un parti de masse capable de mobiliser un grand nombre d'adhérents et de sympathisants à travers les rassemblements qu'il organise et une presse largement diffusée (79). Mais il existe un décalage entre les actions menées par ses cellules, sections et régions, ses campagnes de presse, liées à la vie du pays et à la défense persévérante des populations, au soutien de leurs revendications et ses positions politiques générales, ambiguës sur la question de l'indépendance et des liens qui unissent la Tunisie à la France. Très longtemps attelé au char de l'Union française, résurgence jacobine de « la grande Nation » et dernier avatar de l'assimilationnisme, qui ambitionne dans sa conception communiste de concilier le maintien de rapports organiques étroits avec la France et d'écarter ainsi, sous le parapluie français, tout danger d'influence américaine directe, de protéger les petits Blancs, ouvriers, employés, petits fonctionnaires dont l'étroite avant-garde politique a milité fidèlement dans ses rangs, tout en associant au projet les couches tunisiennes les plus larges sur la base de la lutte pour la démocratisation des institutions et la défense des droits sociaux, le Parti communiste tunisien s'est placé dans l'impasse vis-à-vis de la question centrale de l'indépendance. Ce qui lui a valu un mouvement de flux et de reflux constants ; attirées par son idéologie et son action de défense des opprimés, les couches populaires tunisiennes balancent ou s'écartent devant l'appel nationaliste au combat pour l'indépendance, commun à tous les Tunisiens.

Les mêmes causes ont entraîné le même processus au sein de l'Union départementale des syndicats, contrôlée par les communistes, en dépit de sa reconversion tardive et formelle à un syndicalisme national, sous le nom d'USTT (80). La désaffection lente des travailleurs à l'égard des syndicats communistes, attirés par l'UGTT (81) qui a su allier revendications sociales et revendications nationales, a affaibli considérablement les courroies de transmission entre les organisations communistes et les forces ouvrières ; il reste que de nombreux militants de l'UGTT et du Néo-Destour lui-même ont acquis leur première formation syndicale ou politique à l'UD-USTT et au Parti communiste, gardant ou empruntant, après les avoir quittés, une conviction ou des bribes idéologiques et souvent leur langage. Ainsi l'influence diffuse et fragmentaire des communistes dépasse la capacité d'organisation directe de leur parti.

Dans les années 1950, le Parti communiste tunisien, abandonnant le thème de l'Union française, opère un tournant un peu brusqué en faveur de l'indépendance inconditionnelle, et critique toute politique de compromis et d'attentisme : « La nation tunisienne affirme une éclatante volonté d'union et de lutte pour la liberté et l'indépendance »... « Il affirma hautement que la lutte sur le sol national est le moyen essentiel d'aller vers l'indépendance. »

Déjà affaibli sur le plan interne, par la défection de militants

---

(79) Ses organes centraux *et-taliaa* (l'avant-garde) et *L'Avenir de la Tunisie*, plus une série de journaux locaux ou de quartier généralement ronéotypés.
(80) En octobre 1946. Cf. J. Bessis, « Le Mouvement ouvrier tunisien : de ses origines à l'indépendance », *Le Mouvement social*, octobre-décembre 1974
(81) Créé en janvier 1946. *Idem*.

tournés vers le courant nationaliste, par les arrestations multiples opérées dans ses rangs, le parti perd entre 1955 et 1956 une partie de sa base européenne souvent active au sein de l'entreprise et des syndicats. Crainte des tendances xénophobes des nationalistes au pouvoir, remises à la disposition du gouvernement français ou perte d'emplois amorcent les départs de travailleurs européens et juifs. Les effectifs du parti s'en ressentent (82).

Par un flux contraire, de jeunes intellectuels tunisiens acquis au marxisme et impatients de participer avec leur bagage idéologique à l'édification du jeune Etat renouvellent la composition du parti. Sans que l'on puisse parler de rupture, une mutation s'opère dans ses rangs, sans que sa base pour autant s'élargisse. En proie à des débats internes et à un courant très critique à l'égard de ses positions passées concernant la question nationale et à sa stratégie face au Destour et à l'UGTT, le Parti hésite et se détermine davantage en fonction des débats de l'élite politique que de l'évolution réelle de la situation du pays.

Appréciant la lutte armée des années 1953-1954 dans ces termes « La lutte populaire se développa encore davantage et prit les formes les plus élevées, celles de la lutte armée des partisans armés et organisés dans diverses régions du pays. L'héroïsme dont firent preuve ces partisans armés, en majorité ouvriers et paysans, devait créer une situation inquiétante pour les impérialistes français... », il critique la conduite des négociations

> Alors que les dirigeants du Néo-Destour acceptaient les négociations secrètes et permettaient au gouvernement français de négocier à partir d'une situation de force, en maintenant les patriotes emprisonnés, en amenant des renforts de troupes, en exigeant et obtenant le désarmement des patriotes tunisiens, notre parti soutenait, quant à lui, que la négociation que notre peuple avait su imposer par sa lutte devait être menée avec l'appui du peuple et que, par conséquent, toute trace de répression, toute politique de force, devait être abolie. En ce sens, il s'opposa aux opérations de guerre menées dans notre pays par le gouvernement Mendès-France et dénonça le désarmement des patriotes comme un recul devant les exigences inadmissibles du gouvernement français. Jusqu'à la signature du protocole du 22 avril 1955, jusqu'à la signature des conventions du 3 juin, notre parti ne cessa d'alerter la vigilance populaire et d'entreprendre toutes actions possibles pour faire pression sur les négociateurs tunisiens et éviter des concessions contraires à l'autonomie interne.

Puis il se range finalement à une position d'« appui critique » à la fraction majoritaire du Néo-Destour, groupée derrière le Bureau politique, face au développement de la crise youssefiste

> Quand bien même elle ait comporté certains aspects excessifs, cette campagne politique menée par notre parti a entretenu le mouvement des masses qui devait pousser plus loin que les conventions,

(82) La direction du Parti communiste décidera en 1956, d'inscrire à ses nouveaux statuts, l'admission des seuls Tunisiens dans ses rangs (article premier) écartant de ses rangs ses militants d'origine européenne. L'article précise : « Tout Algérien, Libyen ou Marocain établi en Tunisie... peut être membre du PCT. »

plus loin que l'autonomie interne étriquée, jusqu'à la proclamation de l'indépendance. Certes, par suite d'un certain sectarisme et d'une vue insuffisante des changements, nous avons tardé à voir le côté positif des conventions. Mais le Bureau politique du parti apporta, dès le début du mois de juillet 1955, les corrections nécessaires aux exagérations sectaires commises auparavant. Il montra que les conventions, tout en maintenant pour l'essentiel les positions de l'impérialisme français, donnaient néanmoins aux Tunisiens la possibilité de gérer eux-mêmes certaines affaires importantes du pays. Il souligna que notre peuple devait se saisir des premières concessions arrachées par sa lutte pour continuer sa route vers l'indépendance nationale. Contrairement à Maître Ben Youssef qui, après s'être abstenu pendant les négociations de toute action contre les concessions faites au gouvernement français, s'en vint dire qu'il fallait rejeter en bloc les conventions, notre parti considéra ces conventions comme un compromis qu'il fallait utiliser pour pousser plus loin le mouvement des masses (83).

Tout en critiquant « une tendance particulièrement dangereuse et nuisible à l'instauration d'un véritable régime démocratique [...], la tendance à monopoliser la vie politique du pays au profit d'un seul parti » et en dénonçant « les pressions et les violences qui n'ont pas cessé de s'exercer à l'égard de ceux qui ne partagent pas toutes les positions du Néo-Destour et du gouvernement : les patriotes qui adhèrent à notre parti sont l'objet de menaces et de sévices de toutes sortes [...], de milices formées de militants du Néo-Destour font la loi dans les quartiers de nos villes et de nos villages », il se situe, face à la résurgence de la rébellion, proche de l'optique destourienne, du côté des défenseurs de l'unité nationale nécessaire à l'édification de l'Etat

Certes, comme nous le savons, des Tunisiens se réclamant de Maître Ben Youssef et appliquant ses consignes en sont venus aux actes de violence contre d'autres Tunisiens. Ils ont même organisé des bandes armées qui sèment le trouble dans le pays, à un moment où l'ensemble du peuple, dans la diversité de ses tendances, doit faire face encore à l'impérialisme, et non s'engager dans une sorte de guerre civile nuisible à l'intérêt national. Bien que beaucoup d'entre eux soient animés de sentiments patriotiques sincères et pensent lutter pour l'indépendance, en suivant les consignes de Ben Youssef et de ses lieutenants, les actes de violence et les attentats à main armée auxquels ils ont recours sont inadmissibles et incompatibles avec la situation actuelle de notre pays. Nous avons pour notre part condamné de tels actes (84).

Le grand parti nationaliste, profondément enraciné dans le pays, a symbolisé depuis de longues années, le combat anticolonial, aux yeux de la nation tout entière. Il regroupe dans ses rangs et dans sa direction la fraction la plus importante et la plus décisive de la classe politique, ses intellectuels, ses cadres. Le rôle déterminant de ses dirigeants dans l'évolution récente des rapports avec la France

(83) « La voie d'une indépendance complète au service du peuple », rapport présenté au V° congrès national du Parti communiste tunisien par Mohamed Ennafaa, Secrétaire du Parti (18 au 20 mai 1956).
(84) *Idem.*

lui confère un pouvoir que lui contestent sous forme d'opposition violente ou larvée, ou sous forme ambiguë d'appui critique, une part non négligeable des forces politiques.

Rallié au courant majoritaire de la classe politique, le Parti communiste se range en définitive sur des positions proches de l'aile radicale du Néo-Destour et de l'UGTT, favorable à une politique sociale plus engagée, mais dans le cadre de l'unité nationale, symbolisée par le Destour. Il se situe face à l'opposition de possédants conservateurs, de libéraux modérés, d'arabistes ou d'islamisants, de partisans d'une rupture sans compromis avec le colonialisme français, oppositions qui s'entrecroisent, se heurtent et se rencontrent sur l'exigence d'une participation à la vie politique dont les yousséfistes prennent la tête ; il se situe face au climat d'émeute et de terrorisme provoqué par les affrontements entre destouriens « orthodoxes » et destouriens youssefistes, mais aussi en marge des explosions populaires — exaspérées par des conditions de vie et de travail insupportables.

C'est dans ce climat politique que se réunit à Sfax, le 15 novembre 1955, le V[e] congrès du Néo-Destour.

Il doit déterminer ses options dans la tâche difficile d'édification d'une Tunisie nouvelle, affronter les crises inévitablement liées à l'effondrement du système colonial et à son héritage, composer avec les conflits de pouvoir qui ont germé dans le parti. Toutes ces questions trouvent un écho au sein du congrès où tendances et courants sont manifestes, assourdis toutefois par l'impératif d'unité du parti, exprimé par l'impératif d'unité nationale.

Les dirigeants de l'UGTT, intégrés aux organismes dirigeants du parti, formulent les grandes lignes des options planificatrices qu'ils préconisent pour engager le processus de développement économique, et qui doivent aboutir à l'amélioration du niveau de vie général des populations, de la paysannerie notamment, celle des régions défavorisées du Centre et du Sud en particulier (85). Mais le silence est fait sur les conflits sociaux, les luttes paysannes, la répression.

Libéral ou planificateur, tout projet de développement doit faire appel à une aide financière extérieure. La situation très critique héritée de la colonisation l'impose. Sans être ouvertement formulée, la question reste sous-jacente et étroitement liée aux choix de politique intérieure et extérieure.

A l'égard de la France, qui tient les principaux secteurs économiques, le congrès confirme les options du Bureau politique, ratifie les conventions en affirmant que « le développement de la Tunisie, dans le cadre de l'autonomie interne donnera une ampleur et une efficacité nouvelles à la communauté franco-tunisienne ». Toutefois, il proclame

---

(85) Motion économique présentée par Mustafa Filali qui préconise en particulier : l'assainissement du régime foncier et le morcellement des grandes propriétés, une réforme fiscale, la révision des conventions liant l'Etat tunisien aux grandes compagnies. Ces mesures seront en partie appliquées : la nationalisation du réseau ferroviaire et des Habous publics par la loi du 31 mai 1956, l'abolition des Habous privés par la loi du 18 juillet 1956. Un statut des ouvriers agricoles, en retrait par rapport aux revendications exprimées est promulgué le 1[er] mai 1956. Sur les options planificatrices et radicales soutenues par un fort courant à l'intérieur de la centrale syndicale, des divergences éclateront au V[e] congrès de l'UGTT tenu à Sfax du 20 au 24 septembre 1956.

que « l'indépendance demeure son but final » et demande « la révision des dispositions qui ne sont pas compatibles avec les aspirations du peuple », en particulier le transfert aux autorités tunisiennes des services de sécurité, et la création d'une armée nationale. Le congrès réclame également l'élection d'une Assemblée nationale constituante. L'affirmation du dépassement nécessaire des conventions et la référence à l'indépendance ôtent à l'opposition un de ses arguments les plus convaincants et favorisent les ralliements. Ceci acquis, le congrès confirme l'exclusion de Salah Ben Youssef, qui, convié à y assister, avait posé comme condition un report de huit jours pour convoquer ses partisans, condition repoussée par le Bureau politique.

« Le congrès a réussi et il ne nous reste plus qu'à entreprendre la chasse à l'opposition de Ben Youssef et de ses acolytes et à les déraciner par tous les moyens » (86).

La lutte contre le secrétariat général prend dès lors le ton de la violence ouverte : Le secrétariat général est dissous (87), attentats, enlèvements, arrestations (88) et ripostes sanglantes vont se succéder au long des mois qui suivent et toute opposition, toute agitation, toute insubordination, qualifiée de youssefiste, sera réprimée sans faiblesse avec l'aide des forces militaires et de police en place dans le pays, puis directement, après la passation des pouvoirs (89).

Une nouvelle législation répressive voit le jour rassemblements, cortèges, manifestations sur la voie publique sont sévèrement réglementés par décret le 8 décembre 1955, pendant que l'inhumation solennelle de la dépouille du dirigeant syndicaliste assassiné, Farhat Hached rassemble 50 000 personnes à Tunis le 5 décembre, et provoune flambée de manifestations et de troubles sanglants à travers le pays.

Une cour criminelle (90) inaugure une juridiction, pour réprimer les crimes contre la sûreté de l'Etat.

Un embryon de police politique prend forme avec l'organisation de comités de vigilance destouriens, légalisés sous l'autorité du ministère de l'Intérieur (91). Parallèlement, la responsabilité de l'ordre public passe à l'autorité tunisienne par l'accord franco-tunisien du 8 décembre 1955.

Les élections à l'Assemblée nationale sont annoncées par décret beylical en décembre. Une loi électorale du 26 janvier 1956 instaure le scrutin majoritaire à un tour ; c'est assurer au Front national,

---

(86) Editorial d'*El Amal* (L'Action), 22 novembre 1955.

(87) 31 décembre 1955 ; il prendra alors le nom d'« Opposition nationale tunisienne ».

(88) Les plus importantes ont lieu le 28 janvier 1956 ; Ben Youssef réussit à se soustraire à l'arrestation et fuit au Caire à travers la Libye.

Selon M. HEURGON, « Tunisie, un an d'indépendance », *Esprit*, juin 1957, « Le maintien de l'ordre public au moment de l'agitation youssefiste fut un succès remarquable. »

(89) « Pour les consuls français souvent maltraités, il apparaissait que les youssefistes n'étaient pas un clan de pro-nassériens, mais un rassemblement d'hommes de toutes classes et de toutes tendances, du Bey au syndicaliste socialisant voulant secouer une dictature policière. » M. BÉROT, *Le youssefisme*, Centre des Hautes études administratives sur l'Afrique et l'Asie Moderne, novembre 1958.

(90) Constituée par décret le 28 janvier 1956, elle sera remplacée par la Haute Cour par décret du 19 avril 1956.

(91) Décret du 31 mars, publié le 27 avril 1956.

constitué par le Destour, la totalité des sièges. Des manifestations conduites par les youssefistes réclament devant le palais beylical un scrutin proportionnel (92), et le Bey tarde à apposer son sceau à la loi.

Venant couronner le renforcement du pouvoir, de nouvelles négociations s'engagent le 28 février entre la Tunisie représentée par Habib Bourguiba et la France, qui aboutiront à la proclamation de l'indépendance, le 20 mars 1956.

Pendant ce temps, la situation s'aggrave dans le Sud tunisien. Les actions armées signalées depuis septembre s'amplifient à partir de novembre et décembre. A la fin de l'année 1955, « les bandes » opèrent sur une large échelle entre Kasserine et Thala ; des éléments venus du Sahel ont rejoint les groupes armés. Lazhar Chraiti quitte la capitale et rejoint les zones de combat. Un autre chef fellagha annonce son ralliement à Ben Youssef (93). Des bagarres sanglantes ont lieu en divers points du pays (94). Entre les mois de février et d'avril 1956, des accrochages entre rebelles ou « néo-fellagha » et l'armée française sont signalés quasi-quotidiennement. Les incidents se multiplient à la frontière algéro-tunisienne. En mars, d'importantes concentrations de troupes sont localisées autour de l'oued Zafrane et des monts de Matmata, et des opérations d'envergure sont engagées dans tout le Sud et en particulier de Gafsa et de Ghardimaou (95). En avril, les opérations militaires sont étendues au Nord du pays (96).

Des attentats ont lieu, et c'est un fait nouveau, contre des colons français ou des Européens (97). Depuis janvier 1956, des supplétifs tunisiens coopèrent avec les forces françaises de l'ordre ; en avril, des troupes tunisiennes sont engagées contre d'importantes bandes rebelles dans la région de Thala, de Macktar et des monts de Matmata (98).

La rébellion, désormais étendue à la plus grande partie de la Tunisie intérieure, semble obéir aux commandements suivants : les groupes armés de la région de Sbeitla sont placés sous le commandement de Hédi Lassoued, dans la région de Tatahouine sous le commandement de Naceur Ben Messaoud el Oussif, dans la région de Matmata et du djebel Rhar sous le commandement de Ahmed Lazrag, dans le quadrilatère Thala-Sbiba-Sbeïtla-Fériana sous le commandement d'Abdelkader Soufi et de Belgacem Ben Fras, au Nord, dans

(92) *Le Monde*, 7 janvier 1956. Une motion du Parti communiste tunisien du 3 janvier 1956 avait déjà réclamé le scrutin proportionnel. Les élections qui se déroulent en mars 1956 accorderont au Front national destourien 98,37 % des suffrages, mais environ 40 % d'abstention sont enregistrées à Tunis, 70 % à Djerba, patrie de Ben Youssef, et presque autant dans le Sud. Le Parti communiste, seul à présenter des listes indépendantes dans quinze circonscriptions, réunit 7 352 voix. Sur les 98 élus, 35 sont membres de l'UGTT.

(93) Il s'agit de Tahar Lassoued qui signera un tract appelant au combat contre le Bureau politique et le gouvernement Ben Ammar (*Le Monde*, 10 février 1956).

(94) *Revue de la Défense Nationale*, « chronique de l'Union Française », 1er février 1956.

(95) *Le Monde*, 10 mars et 3 avril 1956.

(96) *Le Monde*, 3 avril 1956.

(97) Trois Européens sont égorgés à Gafsa ; les auteurs présumés de ces meurtres seraient connus pour leurs sentiments youssefistes. Deux agriculteurs français, les frères Thomassin sont assassinés à El-Aroussa ; une atmosphère d'émeute marque parmi les français, le déroulement des obsèques (*Le Monde*, 9 mars 1956).

(98) *Le Monde*, 6 avril 1956.

la région d'Aïn-Draham et Souk-El-Arba, sous le commandement de Taïeb Zellag.

La reconnaissance officielle de l'indépendance, loin d'arrêter les combats, semble au contraire marquer leur paroxysme. Pendant qu'à Tunis l'on fête l'indépendance, la guerre sévit dans les campagnes. De véritables batailles, soutenues par l'aviation et l'artillerie lourde, se succèdent en avril, mai, juin (99) puis la révolte décline, les chefs fellagha cessent le combat, d'autres sont capturés et châtiés de façon exemplaire (100). Le nettoyage de la région de Moularès est mené en mai, celui de la région de Tatahouine en juin ; en juin encore, « un noyau d'irréductibles est en voie de liquidation dans la région d'El Hamma de Gabès » (101).

Il reste hasardeux, étant donné l'insuffisance de données disponibles, de porter un jugement définitif sur les troubles qui ont affecté par vagues profondes les classes sociales les plus déshéritées, et plus spécialement celles des campagnes entre 1952 et 1956, s'amplifiant sans cesse, jusqu'à prendre les formes extrêmes de la lutte armée. Il reste qu'ils ont lieu. Il reste que ce sont les régions les plus misérables et les plus opprimées qui en ont été le point de départ, le pivot et le foyer constant. « Au cours de l'été 1956, tout le Sud se préparait à entrer en dissidence » (102).

Alimentée par le passage d'armes à travers la Libye effectif à partir du début de l'année 1956, inséparable des soulèvements paysans qui caractérisent la guerre d'Algérie, soutenue par « l'opposition youssséfiste » désormais dirigée du Caire, la révolte ignorée des paysans, des mineurs ouvriers-paysans, des paysans soldats, appuyée par de larges masses ouvrières et paysannes sur tout le territoire et singulièrement dans les campagnes, semble avoir des origines bien plus lointaines et profondes qu'un simple amalgame à la crise politique appelée yousséfisme (103).

> Les populations de Gafsa vivent actuellement dans la plus atroce misère. Des hommes et des femmes sont en haillons, les gosses ont

---

(99) En mai, la bataille a duré trois jours entiers entre le djebel Tarik, Taferma et Kebired ; la presse annonce la mort de cinquante-trois rebelles ; le même mois dans un engagement entre Médenine et Foum Tatahouine on dénombre soixante et onze rebelles tués ; des engagements et des opérations d'envergure sont signalés autour de Moularès et de Gafsa. Parmi les morts de ces affrontements quelques chefs fellagha connus comme Ahmed Lazrag, Mustafa Ben Boulaid (*Le Monde*, 10 mai 1956). L'aviation participe aux batailles : « On cite en Tunisie, une action combinée dans la montagne à 84 km au sud de Medenine où trente-six rebelles, dont un chef de bande ont été abattus », *Revue de la Défense Nationale*, « chronique aéronautique », août 1956, p. 1134.

(100) Tahar Boukhris dit « Fartas l'égorgeur » appartenant à la bande de Taïeb Zellag est pendu publiquement à Souk-El-Arba le 11 mai 1956. En juin 1956, trois exécutions capitales ont lieu à Tunis dont celle d'Ahmed Nebaya « qui n'a cessé de protester de son innocence ». Taieb Zellag est exécuté en grand secret à Tunis malgré des interventions arabes nombreuses (*Le Monde*, 30 juillet 1956). Condamnés à mort le 22 septembre 1956, Houcine Ben Abdelhafid el Hadj, Abdallah Ben Ammor Ben Omrane et Héli Lassoued sont pendus au Bardo le 1er novembre suivant.

(101) *Le Monde*, 17 juin 1956.

(102) M. BERROT, *Le Youssefisme*, *op. cit.*

(103) « Pour que l'action du yousséfisme ait été si brutalement explosive, il faut bien que sa flamme ait trouvé pour aliment le bois sec de quelque passion secrète, offerte d'elle-même à l'embrasement. (C. SAUMAGNE, « Doutes », *la presse*, 2 février 1956).

> le dos couvert d'un cuir de mouton ou d'un sac tissé avec de la laine de chèvre. La misère alimentaire n'est pas moins effroyable privés par les cheiks de leurs bons de ravitaillement, des familles errent à la recherche de leur substance. Ils accourent aux abattoirs pour demander à boire le sang des animaux. Ils se présentent aux portes des usines de grignon et ils demandent aux ouvriers de leur donner des grignons dont ils feront un mets ou une soupe. D'autres poussés par les souffrances de la faim détachent la chair des chiens ou des animaux morts (104).

Révoltes de la misère et du dénuement, contre toutes les oppressions subies, contre toutes les répressions endurées, elles peuvent apparaître comme un mouvement passéïste, comme la dernière des grandes jacqueries qui ont secoué les tribus au cours du XIX[e] siècle, resurgies au moment d'une passation donc d'un affaiblissement du pouvoir central. Mais elles sont aussi, à l'aube de l'indépendance, une tentative spontanée de révolution sociale des classes les plus opprimées, dont le combat pour l'indépendance de la nation tunisienne recouvre une aspiration profonde à plus de justice et d'égalité. Isolés des élites politiques et syndicales qui les ignorent (105) parce qu'elles sont peu préparées à prendre en charge, à diriger, à orienter une lutte populaire pour un bouleversement profond des structures sociales, seulement préoccupées par les choix et les orientations générales au sommet, les insurgés se raccrochent à des références traditionnelles symbolisées par la « Oumma », à de vagues concepts révolutionnaires, ou se livrent à la violence pure et simple.

Soulevés contre une très ancienne oppression, aggravée et rendue insupportable par la domination coloniale, privés d'organisations autonomes par les contradictions nées de la colonisation, en proie à la répression militaire la plus brutale, il semble logique que certains d'entre eux se soient reconnus dans la seule opposition ouvertement manifestée, mais

> Une autre tendance s'est manifestée qui nous a donné encore du souci « la lutte des classes ». Nous avons vu se développer des propagandes où les idées marxistes et anarchistes étaient à l'honneur. Il était question de « structures » à détruire et de théories à appliquer. On condescendait à convenir que le parti n'avait pas démérité mais que son rôle était fini, qu'il devait passer la main. On ne parlait que de classe ouvrière qui, seule avait été à l'avant-garde, le bataillon de choc qui a mis bas le protectorat. Le propriétaire, le patron, voilà l'ennemi. On en vint aux sabotages, aux grèves et aux humiliations des propriétaires et des patrons... Le péril était grand, il a été conjuré (106).

---

(104) *L'Avenir de la Tunisie*, 24 février 1945, cité par S. HAMZAOUI, *op. cit.*

(105) « Que des oppositions surgissent, nous n'en serions pas surpris » déclare au *Monde* (28 mars 1956) le secrétaire général de l'UGTT, Ahmed Ben Salah, trois jours après son élection comme député du Sud à la nouvelle Assemblée.

(106) Habib Bourguiba, « Congrès de la Victoire », Sousse, 2 mars 1959. Cité par B. CHABBI, *op. cit.*

TABLE DES MATIERES

Avertissement, par René Gallissot 7

Mouvement ouvrier et mouvement national : communisme, question nationale et nationalismes dans le monde arabe, par René Gallissot 9

1. Apparition du socialisme, affirmation de l'arabisme et naissance du mouvement ouvrier. (Avant la première guerre mondiale 12

2. L'émergence du communisme l'arabisation et l'arabisme (1919-1934) 21

3. Le temps des affrontements : antifascisme et nationalismes populistes (à partir de 1935) 29

Annexe 49

La fédération socialiste de Tunisie (SFIO) et les questions islamiques (1919-1925), par Béchir Tlili 57

1. Du choix de la périodisation de la question 57

2. La Fédération socialiste de Tunisie et les questions islamiques 61

Annexes 83

I. La Fédération communiste de Tunisie 83

II. Les positions socialistes (SFIO) sur la colonisation 87

III. Sur les mutations idéologiques de la période dans le monde arabe 89

La gauche française et les Jeunes-Marocains, par Georges Oved 91

Les Jeunes-Marocains et le combat de R.-J. Longuet 92

Les réactions de la gauche française résistances politiques 102

Les réactions de la gauche française résistances culturelles 112

Un changement progressif d'attitudes 119

La pénétration des idées et l'implantation communiste en Algérie dans les années 1920, par Abderrahim Taleb Bendiab 127

1. La révolution d'octobre 1917, la constitution de la III[e] Internationale et leurs conséquences 130

2. La lecture des classiques du marxisme-léninisme et les batailles idéologiques 133

3. Instructeurs français et stagiaires envoyés à l'Ecole d'Orient de Moscou 134

4. Les campagnes électorales 135

5. La lecture de la presse, diffusion de tracts, affiches, etc. 135

6. Les grèves et autres manifestations 137

7. La place de l'émigration 140

8. Implantation et composition de la région communiste 141

Le premier congrès ouvrier arabe : émergence du mouvement ouvrier arabe en Palestine, par Maher Al-Charif 147

1. Les conditions d'émergence du mouvement ouvrier arabe 147

2. Les tentatives pour organiser les ouvriers arabes avant la convocation du premier congrès 149

3. La convocation et le déroulement du premier congrès ouvrier 152

Références 157

Les communistes du Maroc et les Marocains (*1936-1939*), par Albert Ayache 159

1. Le groupe de Casablanca (octobre 1936-juillet 1937) 159

2. Le groupe de Rabat (avril 1938-août 1939). Les communistes du Maroc 167

3. Conclusions 171

Regards sur l'histoire syndicale et ouvrière égyptienne (*1899-1952*), par Jacques Couland 173

1. La formation de la classe ouvrière 177

2. Des premiers mouvements revendicatifs à la constitution des syndicats (1882-1914). 180

3. De la promesse brisée du syndicalisme autonome au captage par les groupes concurrents de la bourgeoisie nationale (1919-1939) 184

4. Vers une fédération autonome (1942-1952) 195

Essai sur l'histoire du Parti communiste irakien : luttes nationales et stratégie « internationaliste », par Mohieddine Hadhri 203

1. Aux origines du Parti communiste irakien 203

2. De la première participation au pouvoir à la révolution de juillet (1936-1958) 209

3. L'attitude du Parti communiste dans la révolution de juillet 1958 218

4. Esquisse d'analyse des fondements idéologiques du PCI 223

Le Parti communiste tunisien et la question nationale (*1943-1946*), par Hassine Raouf Hamza 231

1. Le contexte 234

2. Le PCT et la question nationale (1943-1946) 240

3. PCT/nationalisme tunisien 244

4. Métropolo-centrisme modèles et priorités 256

La crise de l'autonomie et de l'indépendance tunisienne, classe politique et pays réel, par Juliette Bessis 265

Les conditions d'accès à l'autonomie interne 266
De l'autonomie à l'indépendance : la crise politique et sociale 276



ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 20-9-1978
PAR L'IMPRIMERIE CH. CORLET
— 14110 CONDÉ-SUR-NOIREAU —

Dépôt légal : 3e trimestre 1978
N° d'Editeur 3924
N° d'Imprimeur : 2725